Familles du Midi toulousain
Tome XII

Famille d'ANGOS **p.3**

Famille de BORDERIE **p.9**

Famille de BORRELLI de TARRAILLAC **p.18**

Famille de CAZAUX de LARAN **p.26**

Famille de CLARY **p.52**

Famille de CLERGUE **p.67**

Famille de GUERIN du CAYLA **p.89**

Famille d'HAUTPOUL **p.111**

Famille de LA RUELLE **p.235**

Famille de NAJAC **p.241**

Famille de PALAIS **p.251**

Famille de SIRAN **p.268**

Famille de TONNAC **p.286**

Famille de TOUJOUSE **p.320**

Famille de VERDUN **p.326**
(Annexe du Rieu de Carandiès) **p.343**

Famille de VERDUZAN **p.348**

Famille de VIRVENT **p.381**

Ce tome contient essentiellement les généalogies de familles implantées en Albigeois, sauf la famille d'Angos (en Bigorre), la famille de Borderie (dans le Comminges), la famille de Cazaux de Laran (dans les Hautes-Pyrénées), la famille de Toujouse (en Armagnac), la famille de Verduzan (dans le Gers) et la famille de Siran implantée en Minervois, touchant le sud de l'Albigeois.
Il contient la généalogie de l'importante famille d'Hautpoul, originaire du lieu éponyme dans le département du Tarn, qui essaima dans les départements de l'Aude et de l'Hérault, et dans la région toulousaine. Cette dernière généalogie corrige et complète les généalogies publiées par La Chesnaye-Desbois, le chevalier de Courcelles, Jules Villain, André Navelle et Maurice Vuillier, qui contiennent de très nombreuses erreurs et des omissions.

Révision le 22 juillet 2025

Famille d'ANGOS

Une généalogie succincte de cette famille qui tient son nom du lieu éponyme, a été établie d'après les preuves de la Grande Ecurie, en 1683, de Jean François d'Angos, par François Bluche[1] et par Jean Vignau[2]. Les données qui ne sont pas référencées dans le document qui suit proviennent de ces sources.

Cette généalogie est complétée dans ce document par quelques actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources, dont les registres paroissiaux de Sinzos (depuis 1718, lacunaires.)

Cette famille portait : « D'or, à trois corneilles de sable, becquées et membrées de gueules, et un fer de lance d'argent, posé au milieu de l'écu, la pointe en haut. »

Cette famille ne doit pas être confondue avec la famille d'Angosse, également établie en Bigorre.

I Arnaud d'ANGOS, écuyer, seigneur de Villeneuve, au pays de Bigorre.

Selon une enquête des nobles du pays de Bigorre, faite le 18 novembre 1569, Arnaud d'Angos , écuyer, seigneur de Villeneuve (alias Villenave), que l'on dit père de Christophe, à partir duquel commence la filiation suivie, avait servi le roi pendant 45 ans dans ses compagnies d'ordonnance. Des quatre fils qu'il avait eus, deux étaient morts au service, et les deux autres continuaient à servir Sa Majesté dans ses armées depuis vingt-deux ans. Arnaud d'Angos faisait l'office de lieutenant de robe courte en la sénéchaussée de Bigorre, au siège de Tarbes. En haine de ce qu'il s'opposa au passage des troupes, que menait en Béarn le comte de Montgommery, ledit comte lui brûla sa maison de Villeneuve avec tous les papiers et titres et documents qu'il avait, et brûla aussi sa maison et place d'Angos[3].

D'une alliance inconnue il aurait eu :

II Christophe d'ANGOS, seigneur de Boucarès (château situé à Sinzos, à 5 km à l'ouest d'Angos, qui a disparu ; Angos est situé à 5 km au sud-est de Tarbes ; Sinzos à 4 km au nord de Tournay, Hautes-Pyrénées.)

Il épousa, par contrat du 5 mars 1541, **Bertrande de CAZAUX,** sœur de Pierre Arnaud de CAZAUX, seigneur de Laran (Hautes-Pyrénées), en Magnoac[4]. Pierre Arnaud de Cazaux, seigneur de Laran, était fils de Jean de Cazaux, seigneur de Laran, et de Jeanne de Sariac, cette dernière, veuve de Jean de Cazaux était, le 4 juin 1530, tutrice de son fils Pierre Arnaud de Cazaux, seigneur de Laran, Pierre Arnaud de Cazaux, fils aîné, mourut dès 1553[5].

A la même époque vivait un autre frère de Bertrande, Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, sénéchal d'Aure, qui épousa, par contrat du 29 mai 1547, Françoise de Vize, qui reçut le 21 janvier 1556, la charge de lieutenant d'Aure, il fut cité, le 14 août 1590, comme sénéchal

---

[1] François Bluche, *Les pages de la Grande écurie, Dictionnaire généalogique,* Patrice du Puy ,Editeur, 2ème édition, juin 2005, se référant à BnF Fr 32100, f°84.

[2] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix*, avril 2001, tome IV, pp.1733-1735, se référant, entre autres, à François Bluche, complétant cette donnée.

[3] d'Hozier, *Armorial général de France,* tome I, pp. 17-18.

[4] d'Hozier, *op.cit.,* I, pp.17-18.

[5] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.

d'Aure[6]. Sa sœur, Anne de Cazaux, épousa, en 1547, Bernard d'Eoux, seigneur de Grézian[7]. Hugues de Cazaux était fils de Jean de Cazaux, seigneur de Laran, et de Jeanne de Sariac, mariés par contrat du 13 avril 1499[8].
Christophe d'Angos et Bertrande de Cazaux eurent :

III Hugues d'ANGOS, seigneur de Boucarès.
Il épousa **Isabeau de MARCON.**
Ils eurent :

4.1 Christophe d'ANGOS, qui suit.

4.2 probablement Marguerite d'ANGOS.
Marguerite d'Angos, fille du seigneur de Boucarès, épousa, en 1617, le seigneur de Pouyastruc, lequel devenu veuf épousa en secondes noces Miramonde de *Majorac*[9].

IV Christophe d'ANGOS, seigneur de Boucarès.
Il épousa, par contrat du 2 février 1625, **Jacquette de LA FITE de La Roque**
Ils eurent :

5.1 Arnaud Jean d'ANGOS, qui suit.

5.2 Paule d'ANGOS.
Elle épousa, par contrat du 20 (alias 30) mai 1650, passé au château de Boucarès, **Arnaud Bertrand de GEMIT,** seigneur de Luscan, cornette de chevau-légers, baptisé le 24 mai 1626, fils Géraud II de GEMIT, seigneur de Luscan, et de Paule d'ASTORG, Jean Arnaud d'Angos, frère de la future lui constitua en dot 8 000 livres, plus des robes et des joyaux, furent présents Alexandes de Mun, seigneur de Sarlabous, Jean de Fosseries, seigneur de Gonez, Marc Antoine de Fosseries, seigneur de Barrau[10].
Arnaud Bertrand de Gémit, seigneur de Luscan, testa le 17 mars 1653, demandant sa sépulture en l'église de Luscan, au tombeau de son père, Géraud de Gémit, seigneur de Luscan, instituant héritier universel Jean de Gémit, son fils et de Paule d'Angos[11].
Arnaud Bertrand de Gémit mourut avant le 4 mai 1655, date du partage des biens de la maison de Luscan entre Paule d'Astorg, veuve de Géraud de Gémit, seigneur de Luscan, et Paule d'Angos, veuve d'Arnaud Bertrand de Gémit, seigneur de Luscan, sa belle-fille, mère de Jean de Gémit, seigneur de Luscan[12].

---

[6] Armand Sarramon, *Les Quatre vallées, Aure, Barousse, Neste, Magnoac,* pp.292-293.
[7] Armand Sarramon, *op.cit.,* p. 312.
[8] AD. Gers Vergès I 1824, n° 6347.
[9] Généanet, se référant à Gustave Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du 19ème siècle ;* nous n'avons pas retrouvé cette donnée dans cet ouvrage.
[10] AD. Gers Vergès I 1542, n° 12362, expédié par Arnaud Minvielle, notaire de Tournay, le 18 janvier 1666.
[11] AD. Gers Vergès I 1542, n°12362.
[12] AD. Gers Vergès I 1542, n° 12362, Tron, notaire.

5.3 Andrée d'ANGOS.
Dite sœur d'Arnaud Jean d'Angos de Luc, baron d'*Espouil*, seigneur de Bourg, d'Angos, Boucarès, elle épousa le sieur **Jean Jacques CARRERE,** du lieu de Mun, lequel reçut de son beau-frère, le 3 mars 1678, 3 000 livres pour la constitution dotale de sa femme, plus les intérêts de 750 livres[13].

V Arnaud Jean d'ANGOS de LUC, écuyer, seigneur de Boucarès, Luc, Sinzos, Villeneuve, Bourg et *Espiel.*
Jean Arnaud d'Angos, demeurant dans la paroisse de Sinzos, en Bigorre, fut maintenu noble, le 1er juin 1667, par jugement de M. Pellot, intendant de Guyenne[14].
Il avait épousé, par contrat du 22 décembre 1664, **Marguerite Marie de BEAUDEAN(BAUDEAN),** fille de Jean François de BEAUDEAN, baron de Puylausic, en Comminges, et de Claire de MUN.
Ils eurent :

6.1 Jean François d'ANGOS, qui suit.

6.2 Jean Arnaud d'ANGOS

VI Jean François d'ANGOS, chevalier, seigneur de Boucarès.
Il naquit le 5 septembre 1667 et fut baptisé à Sinzos, 8 jours après[15].
M. de Boucarès, fut le parrain, à Sinzos, le 16 février 1718, de Jean François Laforgue[16].
Il mourut avant le 17 juin 1733 (1735), date du contrat de mariage de sa fille Marie Anne avec Jean Bernard de La Barthe de Giscaro, seigneur de Cazaux ou Cazeaux.
Il avait épousé, par contrat du 12 septembre 1708, **Marie de GIRONDE** de Castelsagrat, fille de Jean de GIRONDE, seigneur baron de Castelsagrat (Tarn-et-Garonne), de Guerre, Montcorneil, etc., et de Marie Anne DAURASSE[17].
Marie de Castelsagrat, épouse de M. de Boucarès, mourut le jour de la Pentecôte 1718, et fut ensevelie le même jour dans l'église de Sinzos[18].
Ils eurent :

7.1 Jean Arnaud d'ANGOS.
Il assista sa sœur Marie Anne, lors de son contrat de mariage avec Jean Bernard de La Barthe.

7.2 Barthélemy d'ANGOS
Il assista sa sœur Marie Anne, lors de son contrat de mariage avec Jean Bernard de La Barthe.

---

[13] AD. Gers Vergès I 2857 n° 14405, Girard, notaire.
[14] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1734.
[15] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1734.
[16] RP. Sinzos.
[17] Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* tome I, pp.131-132.
[18] RP. Sinzos.

7.3 Marie Anne d'ANGOS.

Elle épousa, par contrat du 17 juin 1733 (alias 1735), **Jean Bernard de LA BARTHE,** chevalier, seigneur de Cazaux ou Cazeaux, coseigneur d'Arné, fils de Philippe François de LA BARTHE, chevalier, seigneur de Cazaux ou Cazeaux, et de Jeanne de BELLEFORÊT. La future mariée fut assistée de Jean Arnaud d'Angos de Boucarès, son oncle et curateur, de Balthazar de Gironde, seigneur de Castelsagrat, de Montcorneil, son oncle maternel, de François de Beaudéan, seigneur dudit lieu, de Jean Arnaud de Gémit de Luscan, seigneur dudit lieu, de Jean Arnaud , Barthélemy et Marguerite d'Angos de Boucarès, ses frères et sœur[19].

Leur fils Jean Jean François de La Barthe, seigneur de Cazaux, coseigneur d'Arné, épousa, le 2 mars 1772, Jacquette de Lary de Latour, elle mourut le 30 juin 1805, sans postérité[20].

7.4 Marguerite d'ANGOS.

Elle assista sa sœur Marie Anne lors de son contrat de mariage avec Jean Bernard de La Barthe.

La seigneurie de Boucarès était tenue, en 1754, par Paul de ou des Fosseries ou Fousseries, lors du baptême, à Sinzos, de son fils homonyme[21], ce qui pourrait résulter d'une vente ou d'une transmission de la seigneurie de Boucarès par une fille dont les frères étaient morts sans descendance.

Nous trouvons également :

Un fils de Jean Jacques d'Angos de Boucarès, seigneur d'Angos et d'autres places, épousa en 1744, Marie Victoire de Barbazan de Sarniguet (Hautes-Pyrénées[22]).
Ce fils de Jean Jacques d'Angos, et son épouse Marie Victoire de Barbazan pourraient être les parents de :

N… d'Angos.

Jacques Barère, avocat au parlement de Toulouse, prononça, le 10 novembre 1788, le discours de réception du comte d'Angos, dernier sénéchal de Bigorre[23]. Il le nomme, par erreur, semble-t-il, Jean Auguste d'Angos qui apparut en habit de Cour.

La réunion des Etats de Bigorre eut lieu, le 1er avril 1789, à Tarbes, l'assemblée fut présidée par le comte d'Angos, sénéchal de Bigorre, représentant du roi[24].

---

[19] O'Gilvy, *Nobiliaire de Guyenne*

[20] Lainé, *Archives généalogiques de la noblesse de France,* tome XI, p. 9 de la généalogie Lary de Latour.

[21] RP. Sinzos.

[22] Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées (1896-1900), qui n'est pas disponible par internet, mentionné par Geneanet.

[23] Jean-Pierre Thomas, *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées,* 1983-01, Une oligarchie provinciale à la fin de l'ancien régime jusqu'au au début su second empire, le clan Barère-Dembarrère, pp.111-112.

Jean Auguste d'Angos.

Le chevalier d'Angos, chevalier de Malte, né à Tarbes en 1747, neveu et frère des deux derniers sénéchaux de Bigorre, prénommé Jean Auguste, fut officier au régiment de Navarre, professeur à l'Ecole centrale de Tarbes, membre de l'Institut, astronome. S'étant toujours intéressé à l'astronomie, il avait été attaché, à Malte, à l'observatoire et y avait découvert une comète, en 1784. Jean Auguste d'Angos, membre de l'Institut, frère du dernier sénéchal de Bigorre, séjournant à Figeac, y reçut une lettre de M. Dupac, le 25 août 1814, à propos de l'affaire de Tarbes du 20 mars 1814[25], il mourut en 1833.

Personnes isolées

Le 26 mai 1476, fut passé le contrat de mariage entre Antoine, seigneur de Talazac (Hautes-Pyrénées), et Catherine d'Angos, Manaud d'Aure étant évêque de Tarbes[26].

Catherine d'Angos qui avait épousé Aymeric de Faget, coseigneur de Faget, testa en 1528, d'où postérité[27].

Nous n'avons pu rattacher un rameau constitué d'Arnaud d'Angos et de Lancelot d'Angos, ce dernier ayant eu deux filles, Claude et Louise d'Angos. Toutefois Arnaud et Lancelot d'Angos ayant des biens à Villeneuve, en Bigorre, Arnaud et Lancelot devaient être proches d'Arnaud (degré I) :

Gabrielle de Palats, qui avait épousé, en premières noces, noble Arnaud d'Angos, épousa par contrat du 1er avril 1555, Jean Hunaud, seigneur des Cavaignous[28].

Jean Hunaud, seigneur des Cavaignous, fut cité en 1573 comme capitaine de Gouzens puis en 1574 comme capitaine Saint-Michel, à cette date sa femme Gabrielle de Palats le nomma procureur pour aller à Villeneuve et à Bordes, en Bigorre, pour prendre possession des biens de feu Arnaud d'Angos, son premier mari, et aussi des biens de feu Lancelot d'Angos qui lui avaient été donnés par feues Claude et Louise d'Angos, filles dudit Lancelot, elle donnait 200 écus à Françoise d'Antin, portées sur les biens de feu Lancelot d'Angos, son mari[29].

Françoise d'Antin de La Marque, en Bigorre, testa en 1578, dans le château de Jean Hunaud, seigneur des Cavaignous, faisant un legs à Jean de Palats, seigneur de

---

[24] J. Héraut, *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées,* 1976, L'Hôtel-de-ville du 17ème siècle à nos jours, p. 104.

[25] M. Mangin, *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées,* 1952, Quelques lettres adressées au chevalier d'Angos », p.41 ; 1953, p.46 ; Jean Castex, *même bulletin,* 1995-10, L'ordre de Malte pyrénéiste, p.516.

[26] G. Balencie, *Revue de Gascogne,* 1904, Chronique des évêques de Tarbes, p. 336, se référant à Larcher, *Glanages,* XII, 415.

[27] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1860, produisant AD. Gers Fonds Vergès I sup. 205.

[28] André Navelle, *op.cit.,* VI, pp.187-188.

[29] AD.HG 3 E 15296 Montesquieu Volvestre.

Puymirol, et à Louise d'Angos, sa fille, instituant héritière universelle Gabrielle de Palats, femme dudit seigneur Hunaud[30].

Savary d'Aure, baron de Lapeyre, assista le 18 avril 1584, au contrat de mariage de Pierre d'Angos, seigneur d'Angos et de Villenave, en Bigorre, avec Marguerite de Comminges Péguilhan[31]. Paul d'Angos devait appartenir à la branche qui tenait Angos et Villeneuve (alias Villenave), issue d'Arnaud (degré I) qui s'éteignit probablement rapidement.

En 1793, la Terreur fit quelques victimes, à Tarbes, parmi elles, deux prêtres, dont Marie Joseph d'Angos[32].

Douillac, révision le 20 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL.

[30] AD.HG 3 E 15300 Montesquieu-Volvestre.
[31] Jean Bourdette, *Revue de Comminges,* 1911, Notice du pays et des seigneurs de Larboust, p. 122, se référant à Larcher, *Glanages,* t.12, n°6.
[32] Conférence de Jean Castex, professeur agrégé et docteur en Histoire, in *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées,* 1988, p.27.

Famille de BORDERIE

André Navelle a publié les généalogies succinctes de trois familles de Borderie, le document qui suit concerne celle qui donna un conseiller au parlement de Toulouse et les seigneurs de La Fontasse, les deux autres familles, l'une vivant au 15ème siècle, l'autre au début du 16ème siècle, s'éteignirent très rapidement.
La famille dont la généalogie est reportée infra était connue à l'origine dans les actes avec le nom de Borderia, nous avons uniformisé le nom en Borderie.

I Jean de BORDERIE

Selon André Navelle, Jean de Borderiue fut docteur et avocat au Parlement, puis juge au pays de Comminges, maître des requêtes de la reine mère, il avait été capitoul en 1540[33].
On cite également un Jean de Borderie, docteur et avocat, juge de Comminges, qui fut capitoul en 1517[34], qui peut difficilement être le même que celui par lequel André Navelle commence la filiation suivie car ce dernier vivait en 1575, mais ce n'est pas impossible s'il mourut très âgé.
Il nous paraît également possible qu'y ait eu deux Jean de Borderie, successifs avec la même qualification, père et fils ou oncle et neveu.
Alphonse Brémond cite également Jean de Borderie, jurisconsulte, capitoul en 1526, 1540 (date que l'on retrouve), 1557 et en 1561, qui portait : « D'azur, au lion rampant d'or, affrontant une étoile du même cantonnée en chef à dextre.[35] » Jean Cau cite un Jean de Borderie, capitoul en 1562-1563[36], (nommé en mai 1562, après la victoire catholique), dont les armes sont celles du capitoul cité en 1526, 1540, 1557 et 1561.

Le 29 janvier 1544, Jean de Borderie, docteur en droit, fut institué héritier universel par le testament de noble Jean de Pins de Villaudric, son allié[37]. Auparavant, le 21 mai 1542, Jean de Borderie, assista sa cousine Mondette de Pins (veuve de Guillaume Dieulegard, lieutenant du viguier de Toulouse), lors de son contrat de mariage avec noble Jean de Saint-Gresse, seigneur de Séridos, la future fut également assistée d'Hector de Pins, seigneur de Montbrun, et de Jean de Pins, seigneur de Montbrun[38], Mondette de Pins était fille de Barthélemy de Pins, chevalier, seigneur de Pins, Roquette, etc., et d'Antoinette de La Fage[39],
M.Me Jean de Borderie, docteur de Touluse, fut remplacé, le 22 août 1555, par Bernarde *Dupuy*, sa femme[40].
Le 25 juillet 1574, Jacques de Malenfant, seigneur de Pressac, donna une procuration pour recevoir de Jean de Borderie, docteur et avocat, 10 000 livres de la dot de Françoise de

---

[33] André Navelle, *op.cit.,* II, p.231 ; Jean de Borderie n'est pas cité capitoul en 1540, dans l'ouvrage de Christian Cau (infra)
[34] Alphonse Brémond, *Nobiliaire Toulousain,* vol. 1, p. 120.
[35] Alphonse Brémond, *op.cit.,* vol. 1, p. 120.
[36] Christian Cau, *Les capitouls de Toulouse,* Éditions Privat, 1990, p. 104.
[37] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 231, produisant AD.HG 3 E 5203, Lobeyrie, notaire.
[38] AD.HG 3 E 4062.
[39] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome I, p. 375.
[40] AD.HG 3 E 37420 Muret.

Jouéry, épouse de Jacques de Malenfant, promise au contrat de mariage de feu Durand de Borderie, juge mage de Comminges, avec Françoise de Jouery[41].
Jean de Borderie, docteur et avocat au Parlement, juge pour le roi au pays de Comminges, promit, le 29 juillet 1575, de résigner son office de juge, au profit de Jean de Nogerolles, gendre de Jean Benoît, avocat au Sénéchal, seigneur de Cépet, moyennant 4 500 livres ; une quittance partielle fut donnée le 9 juillet 1578 et la fin du paiement eut lieu le 11 mai 1604[42].
Jean de Borderie, docteur et avocat, capitoul en 1540, avait une sœur, Martine, qui épousa, par contrat après mariage du 25 juillet 1541, François Barrau, marchand de Villefranche-de-Lauragais[43]. Ceux-ci eurent un fils Guillaume de Barrau, écuyer, habitant Villefranche (-de Lauragais), qui testa le 30 octobre 1595, faisant des legs de 250 livres aux fils aînés de ses cousins Jean et Gabriel de Borderie[44] (ce qui permet de le situer).
Jean de Borderie avait épousé **Bernarde *DUPUY.***
Le 18 octobre 1543, Bernarde *Dupuy,* épouse de Jean de Borderie, docteur, fit un achat[45].
André Navelle déduit de la parenté Pins que Bernarde Dupuy devait être parente de Bernard du Pouy, seigneur de Marignac, qui avait épousé Jeanne de Pins[46] (qui selon Jules Villain, était fille de Gaillard de Pins, seigneur de Pins, et de Charlotte Vidal, sa seconde épouse.) En suivant Jules Villain, Mondette de Pins (supra) pourrait être la cousine de Bernarde *Dupuy* (fille de Bernard du Pouy et de Jeanne de Pins), ce qui pourrait correspondre à la qualification de cousine (par alliance) de Jean de Borderie. Bernarde *Dupuy* mourut avant le 29 juin 1591, date à laquelle ses fils Jean et Gabriel étaient ses héritiers sous bénéfice d'inventaire (infra.)
Ils eurent :

2.1 Durand de BORDERIE, qui suit.

2.2 Jean de BORDERIE, qui suivra.

2.3 Gabriel de BORDERIE, écuyer.
Son ascendance est prouvée par l'acte du 29 juin 1591 (infra.)
Le 11 décembre 1588, Jean de Borderie, écuyer au Capmas, dans la juridiction de Muret (qui est l'auteur du rameau infra), nomma procureur Gabriel de Borderie[47].
Gabriel de Borderie, écuyer, fut cité le 14 mai 1591, pour une réquisition de 5 barriques de vin, en sa faveur, et émit une protestation le 16 octobre 1598[48]. Gabriel de Borderie, écuyer, adressa ses paroles, le 8 février 1599, à Jean de Borderie, premier consul de La Roque[49]. Il mourut avant le 27 avril 1615, date à laquelle Anne de

[41] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 231, produisant AD.HG 3 E 4506, Dujarric, notaire.
[42] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 231, produisant AD.HG 3 E 4507, Dujardin, notaire, pour la promesse de vente.
[43] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 230, produisant AD.HG 3 E 5193, Lobeyrie, notaire.
[44] AD.HG 3 E 17930 Villefranche de Lauragais.
[45] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 231, produisant AD.HG 3 E 5203, Lobeyrie, notaire.
[46] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 231, qui date le contrat de mariage de Bernard du Pouy et de Jeanne de Pins, du 26 janvier 1562, ce qui est évidemment anachronique, ce contrat de mariage fut passé le 26 janvier 1501 (v.st) Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 375.)
[47] AD.HG 3 E 37070 Muret.
[48] AD.HG 3 E 37441 Muret (acte de 1597) et AD.HG 3 E 37442 (acte de 1598.)
[49] AD.HG 3 E 37311 Muret.

Benoît, veuve de M. Me Sébastien de *Cazallas*, juge de Comminges, mère de Jean de *Casallas* était en procès contre Jeanne de Paulo, veuve de noble *Jean* (erreur de transcription pour Gabriel) de Borderie[50],
Il avait épousé, par contrat du 7 août 1589, **Jeanne de PAULO,** fille de M. Me Pierre de PAULO, conseiller et magistrat en la sénéchaussée de Toulouse (qui n'est pas rattaché) et d'Anne du PUY ou DUPUY[51].
Jeanne de Paulo, veuve de Gabriel de Borderie, écuyer, acheta le 29 juin 1617, une maison d'Anne du Puy, veuve de M. Me *François* (Pierre) de Paulo, conseiller et magistrat en la sénéchaussée de Toulouse, mère de ladite Jeanne de Paulo[52].
Selon le testament de Guillaume de Barrau, fils de Martine de Borderie, supra, du 30 octobre 1595, faisant des legs aux fils aînés de ses cousins Jean et Gabriel de Borderie, Gabriel aurait eu un ou des fils (ou cette disposition était une clause de style), en tout état de cause les actes concernant Jeanne de Paulo ne mentionnent pas de fils, mais Jeanne de Borderie, fille de Jean et d'Antoinette de Capelle, fut citée en 1679 avec feu son père et feu Jean Jacques de Borderie son cousin (elle avait un oncle Jean Jacques), peut-être Gabriel avait-il eu un fils père de Jean Jacques.

2.4 Anne de BORDERIE.

Anne de Borderie, épouse de Françoise de Vignaux, mourut avant le 20 juillet 1563, date d'une donation, à cause de sa mort, à Jean de Borderie[53].
Elle avait épousé, par contrat filiatif du 15 janvier 1562 (n.st.), étant dotée de 3 500 livres, **François de VIGNAUX** (alias VIGNALS)**,** docteur et avocat, fils de feu Pierre de VIGNAUX et de Marguerite d'OLMIERES[54]. François de Vignaux, veuf d'Anne de Borderie, épousa en deuxièmes noces, le 23 avril 1564, suivant un contrat du 1er février 1564 (n.st.), Honorette de MOLINIER, fille de Gaspard de MOLINIER et de Jeanne de BAUSSONNET[55], puis en troisièmes noces le 7 juin 1592, après un contrat du 6 juin 1592, Madeleine du BOURG, veuve de Pierre de GRIFFOLET, fille d'Amable du BOURG, seigneur de Lapeyrouse, docteur et avocat, et de Jeanne de PAULO[56]. François de Vignaux (Vignals), issu du second lit, eut un fils Gaspard qui épousa Marguerite de Bertier, d'où un fils posthume François de Vignaux(Vignals.[57])
On cite le contrat de mariage, le 1er décembre 1665, à Muret, de noble Jean de Borderie, assisté de noble Jean de Vignaux, sieur de La Vigne, son cousin, avec Isabeau de Terrery, fille de Me Dominique Terrery, docteur et avocat en la Cour, et d'Anne de Roquade, assistée de noble Jean Jacques de Roquade, seigneur de *Vilhères*[58]*,* on ne sait pas comment rattacher le marié. Les liens avec la famille Terrery apparaissent par ailleurs.

---

[50] ADHG 3 E 37073 Muret.
[51] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 194.
[52] AD.HG 3 E 962, Antoine Bessier, notaire de Toulouse.
[53] André Navelle, *op.cit.,* II, p., 231, produisant AD.HG 3 E 907, Bessier, notaire.
[54] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 231, produisant AD.HG E 246.
[55] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 232, produisant AD.HG G 227 pour le mariage et AD.HG E 246, pour le contrat.
[56] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 232, produisant AD.HG GG 222, pour le mariage et AD.HG E 246, pour le contrat.
[57] André Bavelle, *op.cit.,* X, p. 232.
[58] AD.HG 37087 Muret.

2.5 Marie de BORDERIE.

Elle épousa, par contrat du 14 janvier 1574, nommant ses parents, étant dotée de 3 500 livres, **Jacques de MONTJUIF,** écuyer[59].

2.6 Marguerite de BORDERIE.

Elle épousa avant le 13 octobre 1570, étant dotée de 3 500 livres plus 500 livres de vêtements, **Jean (de) BENOÎT,** seigneur de Cépet (Haute-Garonne), avocat au Sénéchal, qui testa le 13 octobre 1570, citant son père, sa femme et sa dot, ses filles Constance et Anne, faisant un legs à sa belle-mère Bernarde *Dupuy*, instituant héritière universelle sa fille aînée Marguerite, citant son beau-père Jean de Borderie, docteur et avocat au Parlement, juge de Comminges[60]. Jean (de) BENOÎT était fils de Charles BENOÎT, seigneur de Cépet, Lapeyrouse, procureur au Sénéchal, professeur de droit, et de Catherine du FAUR[61]. Jean (de) Benoît, qui vivait en juillet 1575, et Marguerite de Borderie eurent trois filles, dont Marguerite de Benoît qui épousa Jean de Nogerolles, seigneur de Saint-Rustice, lequel hérita de Jean de Borderie de l'office de juge de Comminges par sa promesse du 29 juillet 1575 (supra.)

2.7 Catherine de BORDERIE.

Nommant son père M. Me Jean de Borderie, docteur ès droits et avocat en la cour de parlement de Toulouse, maître des requêtes ordinaire de la reine mère, et Bernarde *Dupuy*, sa mère, elle épousa, par contrat du 15 janvier 1571, après mariage, étant dotée de 3 500 livres, noble **Pierre de FRANCAZAL,** seigneur et baron de Montégut, Belbèze, fils de noble Lizier de FRANCAZAL, seigneur et baron de Montégut, Belbèze,[62] , et de demoiselle de SIREGAND[63].

Devenu veuf, sans enfant de sa première union, Pierre de FRANCAZAL épousa, en secondes noces, par contrat du 26 janvier 15744, Isabeau de LEVISTON, fille de Jean de LEVISTON, seigneur et baron de Montpezat, d'où postérité[64].

II Durand de BORDERIE.

Docteur en droit, il fut juge de Comminges et mourut avant 1574, sa veuve s'étant remariée cette année là, avec Jacques de Malenfant.

Il avait épousé, le 17 novembre 1566, **Françoise de JOUERY**[65], dotée de 10 000 livres, comme dit supra, cousine de Jean d'Ambès, conseiller au parlement de Toulouse, et de Jean d'Ambès, président au présidial de Rouergue.

Jean d'Ambès, conseiller au parlement de Toulouse était fils de Guillaume d'Ambès, conseiller au parlement de Toulouse, et de Marthe d'Ardenne[66]. Nous n'avons pas trouvé

---

[59] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 231, produisant AD.HG 3 E 11 788.
[60] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 231, produisant AD.HG 11812 n°592.
[61] André Navelle, *op.cit.,* II, pp.93-94, produisant la preuve.
[62] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 231, produisant AD.HG 3 E 11 788, Bessier, notaire.
[63] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Francazal,* produisant la preuve.
[64] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Francazal,* produisant les preuves.
[65] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 231, produisant AD.HG GG 220.
[66] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 18, qui indique également le cousinage avec Françoise de Jouéry.

l'origine de la parenté entre Françoise de Jouéry, qui appartenait à une famille rouergate, et Jean d'Ambès, conseiller au parlement de Toulouse, d'origine rouergate.
Françoise de JOUERY, veuve, épouse en secondes noces, avant mai 1574, par contrat du 6 janvier 1574, étant dotée de 6 000 livres, Jacques de MALENFANT, seigneur de Pressac (Haute-Garonne), maître des requêtes de l'hôtel du roi, conseiller au conseil privé et au conseil d'Etat, veuf avec deux filles, de Marthe de POTIER, fils de Pierre de MALENFANT, seigneur de Pressac, conseiller au parlement de Toulouse, et de Catherine de MINUT ; Françoise de Jouéry mourut le 28 mars 1636, d'où postérité de ses deux union[67].
Durand de Borderie et Françoise de Jouéry eurent :

3.1 Jean de BORDERIE, qui suit.

3.2 Mathe de BORDERIE
Elle épousa, avant le 7 mars 1598, noble **Barthelemy de VASCONIA,** date à laquelle Barthélemy de Vasconia, mari et conjointe personne de Mathe de Borderie, lequel tant en son nom que pour Isabeau et Gabrielle de Borderie et Jean de Borderie, docteur et avocat en la cour adressa ses paroles à M. Pierre Terrery, habitant Muret[68], nous retrouvons le lien avec Marthe de Terrery, filleule de Jean de Borderie.
Jean de Vasconia, écuyer, s'adressa le 18 juin 1643, à Jean de Borderie, écuyer, seigneur de La Fontasse, et à Anne de Carrière, veuve de M. Me Jean de Borderie, conseiller au parlement de Toulouse, et à Marie de Vendômois, mère et tutrice des enfants et héritiers de feu Antoine de Vasconia, pour effectuer un partage[69].
Ils eurent :

Antoine de Vasconia, qui fut baptisé à Muret, le 6 novembre 1609, le parrain fut Antoine de Malenfant, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, la marraine Françoise de Vasconia[70]. Il épousa Marie de Vendômois et mourut avant le 18 juin 1643, date d'une demande de partage de ses biens, d'où postérité.

3.3 et 3.4 probablement Isabeau et Gabrielle de BORDERIE, citées supra.

III Jean de BORDERIE.
Il fut baptisé le 26 juin 1569[71] et fut conseiller au parlement de Toulouse.
M. de Borderie, conseiller au parlement de Toulouse, fut présent, le 1er octobre 1620, à une reconnaissance de dette de 4 510 livres de la communauté de Muret à dame Suzanne de Gramont, marquise de Montpezat[72].
Jean de Borderie, conseiller à la cour de Parlement, testa le 14 septembre 1623, nommant son épouse Anne de Carrière, demandant son inhumation aux Carmes (à Toulouse), dans la

[67] André Navelle, *op.cit.,* V, p.p.17-19, produisant les preuves.
[68] AD.HG 3 E 37442 Muret.
[69] AD.HG 3 E 37081 Muret.
[70] RP. Muret.
[71] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 231.
[72] AD.HG 3 E 37073 Muret.

chapelle Notre-Dame, au tombeau de ses prédécesseurs, instituant héritier universel le posthume éventuel. Il fit un legs à sa sœur Vasconia, et légua 300 livres à ses filleules Marthe de Terrery et Anne de Borderie et institua héritières pour moitié sa mère Françoise de Jouéry et sa femme. Il cita ses cousins Jean, Jean Jacques et Pierre de Borderie. Son cachet armorié se lisait : « De …au lion passant de …), qui diffère des armes mentionnées supra par la position du lion.
Il avait épousé à Toulouse La Daurade, le 15 novembre 1601[73], suivi d'un contrat du 1er juin 1602, **Anne de CARRIERE,** dotée de 8 000 livres, fille de Pierre de CARRIERE, receveur général des tailles de Languedoc[74]. Anne de Carrière, femme de M. de Borderie, conseiller au parlement de Toulouse, fut la marraine, le 23 septembre 1610, de Philippe de Vendômois, fils de Philippe de Vendômois, baron de Taurignan[75]. Elle fut citée veuve de Jean de Borderie, le 18 juin 1643 (supra.)
Selon André Navelle ils auraient eu Pierre de BORDERIE, né le 12 décembre 1604, si ceci était avéré, ce fils serait mort avant 1623.

***

Le rameau qui suit a pour auteur Jean de Borderie, deuxième fils de Jean de Borderie et de Bernarde *Dupuy,* dont la descendance est ignorée d'André Navelle.

II bis Jean de BORDERIE, écuyer.
Jean de Borderie, écuyer, habitant Muret, qui avait fait une vente au nom de Bernarde *Dupuy,* sa mère, à Gaudiette de Palatz, pour *171* écus sols (ce doit être 173 écus un tiers) faisant 520 livres tournois, reçut, le 29 juin 1591, 203 écus un tiers, avec son frère Gabriel, habitant également Muret, héritiers sous bénéfice d'inventaire de leur mère[76]. Il mourut avant le 26 octobre 1622, date du mariage de sa fille Marie avec François Serre.
Jean de Borderie, homme d'armes de la compagnie de M. de Saint-Sulpice, habitant rue Ninau, à Toulouse, avait épousé selon des bans datés de mars 1579, **Françoise de JAUBERT,** fille de feu Raymond de JAUBERT, et de Marie IMBERT, dotée de 300 livres, habitant rue Saintes-Scarbes, à Toulouse[77].
Ils eurent[78] :

3.1 Jean de BORDERIE, qui suit,

3.2 Jean Jacques de BORDERIE.
C'est peut-être lui qui fit un achat le 6 avril 1653[79].

3.3 Pierre de BORDERIE.

[73] AD.HG GG 104 RP. La Daurade.
[74] André Navelle, *op.cit.,* II, pp. 230-231.
[75] RP. Muret.
[76] AD.HG 3 E 37176, Estoup, notaire de Sauveterre.
[77] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 231, produisant AD.HG GG 221.
[78] Les trois fils sont cités le 14 septembre 1623 dans le testament de leur cousin Jean de Borderie, conseiller au parlement.
[79] AD.HG 3 E 37085 Muret.

Il vivait en 1657 (infra.)

3.4 Marthe de BORDERIE.

Marthe de Borderie, fille de feu Jean de Borderie, écuyer, et de Françoise de Jaubert, assistée de noble Jean Jacques de Borderie, son frère, épousa, par contrat du 26 octobre 1622, sire **François SERRE,** marchand de Noé, fils de sire Pierre SERRE, marchand[80].

3.5 Marie de BORDERIE

Elle épousa le sieur **SAINT-GAUDENS**, docteur et avocat, selon le testament de sa sœur Anne.

3.6 Anne de BORDERIE

Anne de Borderie, veuve de M. Raymond Vigier, bourgeois de Rieux, testa le 4 juillet 1654, léguant 500 livres à sa sœur Marie de Borderie, veuve du sieur Saint-Gaudens, docteur et avocat, 400 livres à sa sœur Marthe de Borderie, femme du sieur Serre, de Noé, instituant héritier universel noble Jean de Borderie, son frère germain[81].

Elle avait épousé **Raymond VIGIER,** bourgeois de Rieux, sans postérité selon le testament de sa femme.

III Jean de BORDERIE, sieur de La Fontasse (plusieurs lieux de ce nom en Haute-Garonne.).

Jean de Borderie, sieur de La Fontasse, reçut, le 13 décembre 1644, une reconnaissance de dette de Françoise de Saint-Pastou, femme de Jean Granié, marchand de Muret[82].

Il reçut, le 20 mai 1653, une commission de maître d'hôtel du roi (infra.)

Toinette de Capelle, veuve de noble Jean de Borderie, sieur de La Fontasse, décédé le 10 octobre 1657, l'ayant institué héritière universelle et après elle Jeanne de Borderie, sa fille, épouse de Marc de Noé, seigneur de Guitaut, maréchal des camps et armées du roi, assigna, le 10 décembre 1657, ladite Jeanne de Borderie, sa fille, et Pierre de Borderie, écuyer, frère du défunt. Cet acte mentionne le contrat de mariage de noble Gabriel de Borderie et de Jeanne de Paulo, retenu par Cestans, notaire de Toulouse, le 6 avril *1637* (date certainement inexacte, ce contrat fut passé le 7 août 1589), le testament de feu noble Gabriel de Borderie, du 30 janvier 1604, reçu par Miquel, notaire, l'accord entre Jean et Pierre de Borderie, du 7 octobre 1624, reçu par Delhom, notaire, le testament de Jeanne de Paulo, du 18 décembre 1623, retenu par Cestans, notaire, l'arrêt du décompte d'Anne du Puy, donné audit feu sieur de Borderie le 17 mai 1617, reçu par Delhom, notaire, la commission du commissaire de Toulouse, dudit sieur de Borderie, comme maître d'hôtel du roi, du 20 mai 1653[83].

Jean de Borderie, avocat en la cour, habitant la paroisse de La Daurade, avait épousé, le 1er avril 1612, à Toulouse, Saint-Etienne, **Antoinette de CAPELLE,** de la paroisse de Saint-

[80] AD.HG Reg. Ins. 22.
[81] AD.HG 3 E 17631 Rieux.
[82] AD.HG 3 E 37081 Muret.
[83] AD.HG 3 E 37094 Muret.

Etienne[84], fille de Philippe de CAPELLE, seigneur d'Ox (à 3 km de Muret, Haute-Garonne), procureur en la Cour, bourgeois de Toulouse, et de Marguerite de CHAUBARD[85].
Le 4 septembre 1644, Charles de Capelle, fils de feu Philippe de Capelle, petit-fils de Marguerite de Chaubard, veuve de Philippe de Capelle (père et mère de feu Philippe) reçut 400 livres, le 4 septembre 1644, du sieur de La Fontasse, selon un legs de Jeanne de Borderie, épouse du sieur de Guitaut[86].
Antoinette de Capelle fut citée vivante jusqu'au 24 juin 1663 (infra.)
Ils eurent

IV Jeanne de BORDERIE.
Le 26 juillet 1659, dans sa maison, à Muret, Jeanne de Borderie, femme de Marc de Noé, seigneur de Guitaut, maître des Eaux et Forêts du roi, passa un acte avec la procuration de sa mère Toinette de Capelle ; le 24 juin 1663, dans sa maison, à Muret, son mari étant maréchal des camps et armées du roi, gouverneur d'Aigues-Mortes, elle passa un acte au nom de sa mère[87].
Jeanne de Borderie, marquise d'*Auzilhe* (Auzielle, Haute-Garonne), veuve de Marc de Noé, marquis d'*Auzilhe* (Auzielle), maréchal de camp, donna 5 000 livres, en 1684, à son futur mari *Guy* d'Ambès, seigneur de Lafitte[88], cet acte semble erroné car selon André Navelle c'est Etienne d'Ambès, qui veuf de Gilette du Faur, avec un fils Guillaume, épousa, en secondes noces le 26 septembre 1684, par contrat d'août 1684, Jeanne de Borderie, veuve de Marc de Noé ; le même dit que Jeanne de Borderie, née vers 1618, mourut le 29 décembre 1686[89].
Jeanne de Borderie avait institué héritier Marc de Bossost, seigneur d'Abajan et de Borderie, qui nomma un procureur, le 9 février 1696, pour recevoir (omis) en qualité de coseigneur et héritier de Jeanne de Borderie, marquise d'Auzielle[90].
Cette institution d'héritier est probablement liée à la mère de Marc de Bossost, Marguerite de Maigne dont la l'ascendance ne figure pas dans la généalogie de la famille de Bossost (explication infra.)
Jeanne de Borderie avait épousé, en premières noces, le 12 février 1640 **Marc Antoine de NOE**, seigneur de Guitaut, Noé, *Auzilhe* (Auzielle), coseigneur de Muret, fils de Georges de NOE, seigneur de Samazan, et de Marguerite de LAVAUR[91].
Marc de Noé, seigneur de Guitaut, maréchal des camps et armées du roi, lieutenant pour le roi au gouvernement d'Aigues-Mortes, fut cité avec sa femme les 11 novembre 1672, puis cette dernière fut citée, le 30 mai 1679, avec son mari et feu noble Jean de Borderie, son père et feu noble Jean Jacques de Borderie, son cousin[92] .

---

[84] RP. Toulouse Saint-Etienne.
[85] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 25.
[86] AD.HG 3 E 37081 Muret.
[87] AD.HG 3 E 37094 Muret (acte de 1659) ; AD.HG 3 E 37087 (acte de 1663.)
[88] AD.HG Reg. Ins. 32, Bernard Géraud, notaire de Toulouse.
[89] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 19.
[90] AD.HG 3 E 37389 Muret.
[91] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1573.
[92] AD.HG 3 E 37089 Muret (acte de 1672) ; AD.HG 3 E 37091 Muret (acte de 1679.)

Marc de Noé et Jeanne de Borderie avaient eu un fils, Jean de Noé, qui mourut en 1645, âgé de 4 ans[93].
Jeanne de Borderie avait épousé, en secondes noces, **Etienne** (alias Guy) **d'AMBES,** qui mourut 2 septembre 1694[94].

Explication possible concernant Marc de Bossost institué comme héritier de Jeanne de Borderie :

Anne de Borderie (qui doit être une proche parente de Jeanne, peut-être une tante, ignorée) épousa à Muret, le 12 mai 1632, noble Jean Pierre de *Manhe* (Maigne), seigneur du Pont de Jottes (à 9 km de Muret, Haute-Garonne)[95].
Ils eurent Marguerite de *Manhe* qui, le 11 novembre 1661, ses parents étant morts, demanda à Bertrande de Villemur, seconde femme de feu Jean Pierre de *Manhe,* seigneur du Pont de Jottes, les 3 500 livres de dot de sa mère[96]. Cette Marguerite de *Manhe* pourrait être la mère de Marc de Bossost. Ce qui concerne Bertrande de Villemur, fille de Dominique de Villemur, seigneur de Rieutort, et de Bertrande de Faudoas, figure dans la généalogie de cette famille[97].

Douillac, révision le 20 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[93] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1573.
[94] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 19.
[95] Maurice Vuillier, produisant AD.HG sans n°, Muret.
[96] AD.HG 3 E 1017, Bessier, notaire.
[97] Jacques de Roquemaurel, *Familles de Villemur.*

Famille de BORRELLI de Tarraillac

Une famille de Borrelli fut citée à Cazelles (paroisse Saint-Pierre, annexe de la paroisse Saint-Michel de Cordes, Tarn, à 3 km au sud-est de Cordes, Tarn) à la fin du 17ème siècle. Le premier membre de cette famille, cité, Jean de Borrelli, étant seigneur d'en Caillau, devait être le fils d'un autre Jean de Borrelli, seigneur d'en Caillau, qui était le second époux de Catherine de Bonfontan, veuve de Me Louis de Gayrard, juge de Montmiral (actuellement Castelnau-de-Montmiral, au sud de Cazelles), épousé par contrat du 9 novembre 1613, dont elle était veuve en 1629.
Nous ne savons pas si cette famille était liée à la famille du même nom connue dans la région nîmoise depuis 1643, qui tint Roque-Servière (Gard), et fut maintenue noble, au 17ème siècle, à une date non précisée[98]. Nous connaissons également des personnes portant ce nom, au 16ème siècle, dans le Midi toulousain.
La généalogie que nous proposons, en dehors du premier degré, a été établie à partir des registres paroissiaux de Cazelles (RP .Livers-Cazelles, lacunaires) et de Cordes. Nous ne référençons pas, dans ce document, les actes passés dans ces deux lieux. Tous les membres de cette famille étant qualifiés nobles nous ne mentionnons pas cette qualification.
Le nom est souvent écrit Bourrelli ou Bourrelly dans les actes, nous avons uniformisé le texte avec l'orthographe Borrelli.

I Jean de BORRELLI, seigneur d'en Caillau épousa (vers 1630 ?) **Catherine de BONFONTAN,** veuve de Louis de GAYRARD, juge de Montmiral, fille de François de BONFONTAN, seigneur des Mazères (en Castelnau-de-Montmiral Tarn), et de Françoise d'HEBRAIL, sa seconde épouse[99].
Ils sont probablement les parents de :

2.1 Jean de BORRELLI, qui suit.

II Jean de BORRELLI, seigneur d'en Caillau
Il naquit vers 1630, selon son acte de décès du 25 janvier 1693, le disant âgé d'environ 63 ans, et fut enterré, le lendemain, dans l'église Saint-Pierre de Cazelles, en présence de Pierre Almond, précepteur de ses endants, ce qui indique qu'il avait des enfants mineurs. Jean de Borrelli, seigneur d'en Caillau, et sa femme Marie de Mialet, habitant Tarraillac, furent le pârrain et le la marraine, à Cordes, le 26 octobre 1688, de Jean Coues, fils de Jacques Coues, bourgeois, et d'Anne de Mialet.
Il avait épousé **Marie (de) MIALET**
Marie Mialet de Tarraillac mourut, à Cazelles, le 30 janvier 1729, âgé de 80 ans, et y fut enterrée, le lendemain, dans l'église.
Ils eurent :

3.1 Marianne de BORRELLI.

---

[98] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome I, seconde partie, p. 55.
[99] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bonfontan,* produisant la preuve.

Née vers 1683, selon son acte de décès, elle épousa le 21 novembre 1721, à Cordes, **Me Jean GROC,** praticien, fils de feu Michel GROC, notaire, et de demoiselle Cécile de *GURNAY.*
Marianne de Borrelli de Terraillac veuve du sieur Jean Groc, notaire, mourut à Cordes, le 17 février 1757, âgée de 74 ans, et fut enterrée le lendemain dans l'église de la Trinité, furent présents Joseph de Borrelli de Terraillac, son neveu (fils de Jean François, infra), François de Borrelli de Terraillac, son frère (phrase ambigüe, François était-il le frère de Marianne , donc Jean François, ou frère de Joseph.)

3.2 Joseph de BORRELLI de TARRAILLAC.

Son ascendance est déduite du baptême de son fils Jean François dont le parrain fut un homonyme, son oncle paternel.
Il naquit vers 1684, selon son acte de décès. Dit Joseph de Borrelli de Tarraillac il fut présent, à Cazelles, le 23 mai 1735, au mariage de Jean Belaygue et d'Antoinette Roquette, il signa Bourrelli.
Il fut présent, le 31 janvier 1741, à Cordes, avec noble de Borrelli de Tarraillac, au mariage de François de Tonnac fils de feu autre François, et de Marianne de Lacombe, habitant le château de La Cailhavié, à Itzac, et de Marianne de Galy (Gely)
Dit Joseph Tarraillac, sieur de Borrelli, il mourut, à Cazelles, le 17 septembre 1768, âgé de 82 ans, et y fut enterré le lendemain dans l'église.
Il avait épousé Louise (de) REST
Louise Rest, épouse de Joseph de Borrelli de Tarraillac fut enterrée, à Cordes, le 10 mai 1756, âgée d'environ 66 ans.
Ils eurent :

Jean de BORRELLI.
Il naquit, à Cordes, le 16 mai 1723, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean du Rieu, seigneur des Carandiès.

Jean François de BORRELLI.
Il naquit, à Cordes, le 26 mai 1725, y fut baptisé le 28, le parrain fut Jean François (de BORRELLI) de TARRAILLAC, oncle paternel, la marraine Jeanne REST, tante maternelle. Il mourut, à Cordes, le 23 avril 1741.

Julienne de BORRELLI.
Elle naquit, à Cordes, le 29 mars 1726, et y fut baptisée le lendemain, la marraine fut Julienne REST.

Marianne de BORRELLI.
Elle fut baptisée, à Cordes, le 2 février 1730, le parrain fut Jean Gely, praticien, la marraine Marie Anne Gely. Elle mourut, à Cazelles, le 1er avril 1730, âgée d'environ 2 mois, et y fut enterrée le lendemain.

3.3 Jean François de BORRELLI, qui suit.

III Jean François (parfois François) de BORRELLI, sieur de Tarraillac (à 1,5 km au sud-ouest de Cazelles, Tarn)
Il épousa Catherine LACOMBE, fille d'Eugène LACOMBE, seigneur de Saint-Michel de Vax, et de Jeanne de MARSA, mariés en 1686[100].
Catherine Lacombe, épouse de François de Borrelli, sieur de Tarraillac, fut la marraine , à Itzac, le 26 août 1742, de Jean Antoine de Tonnac fils d'Antoine de Tonnac et de Marie Linas, le parrain fut Alexandre Lacombe fils de Jean Lacombe, filsdu seigneur de Saint-Michel-de-Vax[101].
Catherine Lacombe, veuve de François Tarraillac, sieur de Borrelli, mourut à Cazelles, le 17 février 1764, âgée d'environ 72 ans, et y fut ensevelie dans l'église, en présence de son fils cadet Joseph Tarraillac qui dit ne pas savoir signer.
Ils eurent :

4.1Marie de BORRELLI.
Elle naquit à Cazelles, le 10 avril 1709, et y fut baptisée le 14, le parrain fut le sieur Eugène Lacombe, seigneur de Saint-Michel de Vax, la marraine Marie de Mialet.
Nous ne savons si c'est elle, avec une erreur sur l'âge, ou une sœur homonyme (Jeanne Marie ?) qui mourut, à Cordes, le 8 août 1779, âgée d'environ 60 ans, et y fut enterrée le lendemain.

4.2 Ursule de BORRELLI.
Elle naquit et fut baptisée à Cazelles le 14 janvier 1721, le parrain fut M. Jean Lacombe, seigneur de Saint-Michel de Vax, la marraine Marianne de Bancalis de Lormet, son épouse, habitant le château de Saint-Michel. L'acte figure également à Cordes.
Ursule de Borrelli, âgée d'environ 23 ans, fille de Jean François de Borrelli et d'Antoinette (sic, pour Catherine) Lacombe, épousa dans l'église Saint-Pierre de Cazelles, le 2 novembre 1745, **Guillaume BOUDET,** âgé d'environ 45 ans, fils de feu Antoine BOUDET, bourgeois, et de Jeanne CAHUZAC, habitant le mazage de Pradines, paroisse Labarthe de Montfort, la mariée était assistée de son père.

4.3 Jeanne Marie (de BORRELLI) de TARRAILLAC.
Elle naquit à Cazelles, le 27 mars 1722, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Antoine de Combettes de Caumont, écolier, habitant chez M. le curé de La Salvetat, la marraine Marion de Borrelli, de la paroisse de Cazelles.

4.4 Joseph (de BORRELLI) de TARRAILLAC.
Fils cadet, selon l'acte de décès de sa mère.

[100] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Marsa.*
[101] RP. Itzac.

Il est dit ne pas savoir signer dans l'acte de décès de sa mère, ce qui correspond à l'acte de baptême de son présumé neveu François Joseph.

4.5 très probablement Antoine de BORRELLI, qui suit.
La présomption d'ascendance vient de la transmission de la terre de Tarraillac, et du fait que François, étant cadet, il y avait donc au moins un fils aîné.
On peut remarquer que les registres paroissiaux de Cazelles manquent entre 1711 et 1717, ce qui explique son absence.

4.6 probablement autre Joseph de BORRELLI, sieur de Tarraillac, qui suivra.

4.7 probablement Jean François de BORRELLI, sieur de Tarraillac.
Joseph de Borrelli (4.6) avait un frère Jean François, qui fut le parrain d'un neveu homonyme, et ne savait pas signer, et une sœur, Marie de Borrelli de Tarraillac, qui fut la marraine du même enfant, ne sachant pas signer.

4.8 probablement Louise de BORRELLI de TARRAILLAC.
Elle fut enterrée à Cordes, le 25 février 1766, âgée d'environ 50 ans. Ce qui confirme que plusieurs enfants de Jean François de Borrelli et de Catherine Lacombe, ne sont pas connus par leurs dates de naissance, compte tenu de l'absence d'actes pour cette époque.

4.9 probablement Marianne de BORRELLI de TARRAILLAC.
Elle épousa le sieur **Jean DERUPE,** bourgeois, habitant La Gabacharie, paroisse de Labastide de Montfort (maintenant Labastide-de-Lévis, Tarn), leur fille Marguerite Derupé, âgée d'environ 40 ans, épousa, à Cestayrols, le 7 février 1780, Jean Ferrier, paysan, fils de Pierre Ferrier et de Catherine Coulom, paysans, habitant le hameau de La Gabacharie, paroisse de Labastide-de-Montfort[102].

IV Antoine de BORRELLI, sieur de Tarraillac
Antoinne de Borrelli de Tarraillac mourut et fut enterré à Cordes, en 1777, la date est effacée, probablement en décembre, âgé d'environ 66 ans, ce qui confirme qu'il dut naître dans la période pendant laquelle les actes manquent.
Il épousa **Marie (Marion) de MEJANES.** Marie de *Mechanechx* (sic), fille de Pierre *Mechanechx*, bourgeois, et de (blanc), épouse de feu Antoine Bourrely de Tarraillac, âgée d'environ 70 ans, fut enterrée, à Cordes le 23 août 1779, en présence de Pierre Besson, son gendre de Sarmaze, brassier, qui ne sut signer.
Ils eurent :

5.1 Rose de BORRELLI, qui naquit à Cazelles, le 11 décembre 1743, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut noble Jacques Augustin *Tourailles,* beau-frère du père de la baptisée, la marraine Rose de Méjanès.

[102] RP. Cestayrols.

5.2 François Joseph de BORRELLI, qui naquit, à Cazelles, le 9 mai 1745, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Joseph de BORRELLI, son oncle paternel, la marraine Marie de BORRELLI, tante paternelle, qui n'ont su signer.

5.3 Pierre Joseph de BORRELLI.
Il fut baptisé, à Cazelles, le 16 septembre 1748, le parrain fut Me Pierre Rey, bourgeois, la marraine *Selène* de Borrelli, qui n'a su signer.

5.4 Rose de BORRELLI.
Elle fut enterrée à Cazelles, le 11 juillet 1763, âgée d'environ 3 mos.

La transmission de la terre de Tarraillac fut assurée par Joseph de Borrelli, sieur de Tarraillac, qui signait Tarraillac lequel vu l'âge de ses enfants ne peut-être un fils d'Antoine et ne peut être un fils de Joseph, frère d'Antoine, qui ne savait pas signer.
Ce Joseph de Borrelli, sieur de Tarraillac, avait un frère Jean François de Borrelli, sieur de Tarraillac, qui fut le parrain le 11 août 1764, de son neveu homonyme, la marraine étant Marie de Borrelli de Tarraillac, les deux ne savaient pas signer.
Nous pensons que ce Joseph de Borrelli pourrait être un fils de Jean François et de Catherine Lacombe, né vers 1715 (période manquante dans les registres paroissiaux de Cazelles), qui se maria un peu avant 1760, ses enfants étant nés entre 1761 et 1773, pour ceux dont la date de naissance est connue, le présumé aîné, Joseph, étant né un peu avant car c'est lui qui continua la lignée.

IV bis Joseph de BORRELLI, sieur de Tarraillac.
Il fut cité vivant, ainsi que sa femme, au moins jusqu'au 26 octobre 1797, date de mariage de sa fille Rose.
Il avait épousé **Marie AMAT.**
Ils eurent :

5.1 Joseph de BORRELLI, qui suit.

5.2 Jean François de BORRELLI.
Il naquit, à Cazelles, le 18 mars 1761, et y fut baptisé deux jours après, le parrain fut Joseph Deymier, la marraine Marie Delmas.

5.3 Anne de BORRELLI.
Elle naquit, à Cazelles, le 22 janvier 1763, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jean de Boyer, sieur de La Boulbène, la marraine Anne Amat, qui signa de Damat, cadette. Elle mourut, à Cazelles, le 4 mars 1765, âgée d'environ deux ans, et y fut enterrée, le lendemain, dans l'église.

5.4 Jean François de BORRELLI.
Il naquit, à Cazelles, le 11 août 1764, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean François de Borrelli, sieur de Tarraillac, oncle paternel, la marraine Marie de Borrelli de Tarraillac, tante paternelle, lesquels dirent ne pas savoir signer.

5.5 Marie de BORRELLI.
Elle naquit, à Cazelles, le 1er juin 1766, et y fut baptisée, le lendemain, le parrain fut Jean Gervais, la marraine Marie Austry.
Marie de Borrelli de Tarraillac, fille de Joseph de Borrelli de Tarraillac et de Marie Amat, habitant La Ratayrié (à 1 km au sud de Cazelles), épousa, dans l'église Saint-Pierre de Cazelles, le 18 octobre 1787, assistée de son père et de sa mère, le sieur **Louis Etienne Charles Joseph VABRE de LA SALESSE**, bourgeois, fils de Pierre VABRE de LA SALESSE, et de feue Elisabeth LADEVEZE, assisté du sieur de La Salesse, son père, furent présents le père de la mariée, qui signa Tarraillac, et Joseph de Borrelli de Tarraillac, frère de la mariée, qui signa de Bourrely, fils.
Ils eurent :

> Marie Rose Elisabeth Vabre La Salesse, qui naquit et fut baptisée, à Albi, le 13 août 1789, le parrain fut (blanc) représenté par François de Borrelli de Tarraillac, oncle maternel de la baptisée, la marraine Françoise de Borrelli de Tarraillac, tante maternelle de la baptisée.

5.6 ***Ménalie*** (sic, probablement Mélanie) **de BORRELI** dite de TARRAILLAC.
Elle naquit, à Cazelles, le 1er février 1768, le baptême n'est pas indiqué.

5.7 Françoise de BORRELLI.
Elle naquit et fut baptisée, à Cazelles, le 23 novembre 1770, le parrain fut Joseph de Terraillac, son frère, qui signa Tarraillac, la marraine Marie de Tarraillac qui ne sut pas signer.
Françoise de Borrelli fille du sieur Joseph de Borrelli et de Marie Amat, épousa, à Cazelles, le 14 octobre 1790, le sieur **Jean Pierre FARENE**, trafiquant (la qualification avait un sens différent de l'actuelle), habitant Albi, fils de Jacques FARENE et de Marie MASSABIAU, furent présents, Joseph de Borrelli, père de l'épouse, qui signa Tarraillac, Bernard Farene, cousin-germain de l'épouse, ancien soldat au régiment de Dauphin infanterie, l'époux signa Farene, signa également Jean Pierre Farene, aîné.

5.8 Marie Angélique de BORRELLI.
Elle naquit et fut baptisée, à Cazelles, le 13 mai 1773, le parrain fut son frère Joseph de Tarraillac, qui signa Tarraillac, la marraine sa sœur Marie de Tarraillac qui ne sut signer.

5.9 Anne Marie de BORRELLI de TARRAILLAC.
Elle naquit, à Cordes, le 8 août 1774, et y fut baptisée le lendemain.

5.10 Rose de BORRELLI de TARRAILLAC.
Elle naquit, à Cazelles, en 1779, selon son acte de mariage.
Dite Rose Bourrelly de Tarraillac, fille de Joseph Bourrelly de Tarraillac et de Marie Amat, âgée de 17 ans, elle épousa, à Cazelles, le 4 brumaire an V (16 octobre 1797, **Barthélemy CANCAL,** gendarme à Castres, né en 1766, veuf de Marguerite Guiraud, fils de feus Jacques CANCAL et de Marie GERVAIS, habitant à Castres, la mariée, qui ne savait pas signer fut assistée de son père et de sa mère, et de Joseph Bourrely, son frère.

V Joseph de BORRELLI, sieur de Tarraillac.
Joseph de Borrelli, sieur de Tarraillac, habitant La Ratayrié, paroisse Saint-Pierre de Cazelles, fils de Joseph de Borrelli, et de Marie Amat, habitant La Ratayrié, épousa, dans l'église de Cazelles, le 21 mars 1787, **Marie Anne VABRE de LA SALESSE**, fille de sieur Pierre VABRE de LA SALESSE et de feue Elisabeth LADEVEZE, habitant avec son père, la ville d'Albi, paroisse Saint-Salvy. Furent présents et consentants le père de l'époux et Joseph François Louis Eienne Charles Vabre de La Salesse, qui signa La Salesse, fils, le marié signa Bourrely, son père signa Tarraillac, la mariée signa Marianne Lasalesse.
Ils eurent :

6.1 Françoise Antoinette de BORRELLI de TARRAILLAC.
Elle fut baptisée, à Cazelles, en 1788, le jour et le mois sont laissés en blanc (entre le 24 mars et le 15 avril 1788), née la veille (sic), le parrain fut Joseph de Borrelli de Tarraillac, grand-père de la baptisée, qui signa Tarraillac, parrain, la marraine Françoise de Borrelli de Tarraillac, tante de la baptisée qui ne sut pas signer.

Douillac, révision le 20 juillet 2025
Jacques de Roquemaurel

la Capelle
Bleys
Vindrac
Corrompis
les Cabanes
CORDES
Campes
Cazelles
Sarmaze
Loubers
Amarens
Jtzac
Frauseilles
Souel
la Salvetat
Alos
Lentin
Donnazac
Noailles
Andillac
Arzac
Villeneuve
Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999
0
1
2 km

Famille de CAZAUX de LARAN

Nous connaissons plusieurs familles de Cazaux établies dans le sud-ouest de la France (celle des seigneurs de Laran, Hautes-Pyrénées, objet de ce document ; celle des seigneurs de Boucagnère, en Astarac, une famille de ce nom en Béarn, et une autre dans le pays de Foix, et trois familles de Cazaux dans le Bordelais.)
Une généalogie succincte de la famille des seigneurs de Laran (le premier degré, l'ascendance de nombreux époux et épouses des membres de cette famille , et la plupart des filles sont omises), connue depuis Vital de Cazaux, seigneur de Laran,, qui rendit foi et hommage à noble et puissant seigneur Jean de La Barthe, pour sa terre de Laran et ses fiefs assis au lieu de Beaupuy, le 23 septembre 1390[103], a été publiée par le baron de Woelmont de Brumagne[104].
Cette généalogie est complétée et corrigée dans le document qui suit grâce à des actes fournis par Jean Vignau[105], par Maurice Vuillier (produisant notamment le Fonds de Vergès aux Archives départementales du Gers) et d'autres sources dont les registres paroissiaux de Vignaux (paroisse annexe de Cadours, Haute-Garonne.)
Cette famille qui s'éteignit à la fin du 18ème siècle, portait : « D'azur à quatre pointes de giron d'or, mouvantes du bas de l'écu, parfois accompagnées de cinq tourteaux d'argent posés entre les pointes, le tout surmonté d'une cane alias d'un *cygne* d'argent sur une onde de même[106] » alias pour Charles de Cazaux, seigneur de Vignaux : « D'azur à une fasce ondée d'argent supportant un canard de même, accompagnée en pointe d'une couronne à l'antique d'or, entrelacée de perles d'argent[107]», les mêmes auteurs indiquent pour Dominique de Cazaux, seigneur de Laran : « D'azur à cinq lances d'argent posées en pal et rangées en fasce, accompagnées en chef d'une rivière du même, mise en fasce, chargée d'un *cygne* aussi d'argent. » La formulation nommant un cygne est inappropriée car ces armes font apparaître un canard ou une cane dont la première syllabe rappelle la première syllabe de Cazaux.
On retrouve cette même idée pour d'autres familles de Cazaux, par exemple Françoise de Cazaux, veuve de M. de Lalanne, seigneur de Castelfranc, et N..de Cazaux, bourgeois de Montagut, portaient : « D'or à une cage de gueules » et N…de Cazaux, coseigneur d'Arné, portait : « D'azur à trois cages d'or posées en bande [108]», utilisant la première syllabe de cage pour rappeler le nom.

---

[103] AD. Gers Vergès I 824, n°6347 ; puis Augerot de Cazaux, seigneur de Laran, rendit hommage, le 19 février 1423, à Jean, comte d'Armagnac, pour ses terres de Laran et d'autres assises dans la châtellenie de Montlong (même source.)
[104] Baron de Woemont de Brumagne, *Notices généalogiques,* 4ème série, pp.203-205.
[105] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban& d'Auch & du Pays de Foix,* tome I, pp. 365-368, se référant à une maintenue de noblesse du 4 mars 1697, BnF Fr 32297, f° 833, et une autre du 28 janvier 1700, BnF Fr 32298, f°1261 v°.
[106] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit,* 4, p. 203
[107] Roger Bourse et Isidore Ducasse, *Armorial de la Gascogne gersoise,* pp.87-88
[108] Roger Bourse et Isidore Ducasse, *op.cit.,* p. 88.

I
Seigneurs de Laran

I Arnaud de CAZAUX, seigneur de Laran (à 3 km au sud-ouest de Monléon-Magnoac, Hautes-Pyrénées.).
Arnaud de Cazaux , habitant le lieu de Gensac, fut nommé le 24 mai 1460, dans le procès-verbal de la réformation du lieu de Gensac (-de-Boulogne, Haute-Garonne, à 5 km à l'est de Monléon-Magnoac, Hautes-Pyrénées) , pour une place près de la forteresse de Monléon (-Magnoac, Hautes-Pyrénées), avec un moulin appelé maintenant de Cazaux, acquis avec certains fiefs nobles au lieu de Gensac[109]. Nous verrons que son fils Jean de Cazaux dénombra, en 1503, des fiefs au lieu de Gensac, puis son petit-fils, Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, dénombra, en 1554, des fiefs au lieu de Gensac.
Arnaud de Cazaux mourut ab intestat selon la transaction du 21 janvier 1553, entre ses petits-enfants Hugues et Anne de Cazaux (infra.)
Il avait épousé **Bourguine de SAINT-OURS,** fille de Bernard de SAINT-OURS, seigneur de Lassales.
Bernard de Saint-Ours, damoiseau, seigneur de Lassales, testa le 30 décembre 1468, substituant à son héritier universel Jean de Saint-Ours, en partie sa fille Bourguine de Saint-Ours, femme d'Arnaud de Cazaux, seigneur de Laran, lequel fut témoin du testament, ce testament fait apparaître, parmi les donataires, Vital de Laran et son fils Bernard de Laran, qui ne sont pas qualifiés nobles et semblent être des bâtards[110]
Ils eurent :

2.1 Jean de CAZAUX, qui suit.

2.2 Marie de CAZAUX.
Elle était la tante d'Hugues de Cazaux, qu'elle avait institué son héritier, selon la donation de Jeanne de Sariac à son fils Hugues de Cazaux, le 3 décembre 1552 (infra.)

II Jean de CAZAUX, seigneur de Laran.
Arnaud Guillaume de Vernède, coseigneur de Lassales, vendit, le 13 avril 1494, à Jean de Cazaux, seigneur de Laran, la forêt de Bedat, assise au lieu de Lassales (à 2 km au sud de Laran, Hautes-Pyrénées), moyennant 40 écus, parmi les témoins figurait Dominique de Cazaux ; puis Jean de Vernède, coseigneur de Lassales, vendit, le 13 janvier 1496, de l'autorité de sa mère, à Jean de Cazaux, seigneur de Laran, certains fonds ou cens féodaux ou nobles au lieu de Lassales, moyennant 1 300 sols[111].
Jean de Cazaux, seigneur de Laran, dénombra en 1503 des fiefs qu'il possédait au lieu de Gensac[112] .

[109] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[110] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[111] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[112] AD. Gers Vergès I 1850, n° 9277.

Jean de Vernède, fils et héritier d'Arnaud Guillaume de Vernède, du lieu de Lassales, vendit les 19 janvier et 31 mai 1505, certains héritages, fiefs et seigneurie, au lieu de Lassales et dans la forêt dite de Castelbajac, moyennant 25 livres puis 133 écus[113]. Jean d'Aspe, habitant le lieu de Lassales, vendit, le 6 février 1513, une vigne, à Jean de Cazaux, seigneur de Laran, moyennant 2 écus, puis Jean de Cazaux, seigneur de Laran, acquit, le 24 mai 1516, quelques héritages au lieu de Lassales[114]. Le 24 mars 1521, Charles, duc d'Alençon, comte d'Armagnac, du Perche, de Rodez et de Fezensaguet, fit savoir le 24 mars 1521, que Jean de Cazaux, écuyer, lui avait rendu hommage pour sa maison noble de Laran et autres fiefs et coseigneurie, et aussi du lieu de Lassales[115]. Jean de Cazaux mourut probablement la même année, avant juin, date d'un dénombrement de son fils aîné Pierre Arnaud de Cazaux (infra.),
Il avait épousé, par contrat du 13 avril 1499, **Jeanne de SARIAC,** dotée de 5 000 livres, fille de Bernard de SARIAC, seigneur de Sariac (-Magnoac, Hautes-Pyrénées), Cizos (Hautes-Pyrénées) Vieuzac[116], et de Brune de LORDAT[117].
Jeanne de Sariac, veuve de Jean de Cazaux était, le 4 juin 1530, tutrice de son fils Pierre Arnaud de Cazaux, seigneur de Laran, Pierre Arnaud de Cazaux, fils aîné, était mort avant 1553[118].
Jeanne de Sariac, veuve de Jean de Cazaux, seigneur de Cazaux, fit une donation entre vifs, le 3 septembre 1552, à Hugues de Cazaux, son fils, de tous ses biens meubles et immeubles, présents et à venir, conformément au contrat de mariage passé avec son mari, plus tout ce qu'elle pouvait avoir par le testament de Marie de Cazaux, tante dudit Hugues de Cazaux, fils puîné, qu'en la légitime de feus Pierre Arnaud et Jeannet de Cazaux, fils puînés de ladite donatrice, étant ledit Hugues, donataire, l'aîné[119] (contradiction, sauf s'il faut comprendre devenu aîné.)
Jeanne de Sariac, veuve de Jean de Cazaux, écuyer, seigneur de Laran, testa le 11 mars 1552 (date probablement inexacte car cet acte confirme une donation faite à Hugues de Cazaux, le 3 septembre 1552, supra), demandant sa sépulture dans l'église de Laran, auprès de son mari. Elle fit des legs aux fils et filles de feue Anne de Cazaux, sa première fille, à Jeanne de Cazaux, sa deuxième fille, à autre Jeanne de Cazaux, sa troisième fille, à Bertrande de Cazaux, sa fille, et à (autre) Anne de Cazaux, sa fille. Elle institua héritier universel son fils, elle déclara avoir régi et administré les biens de la maison de Laran pendant environ 37 ans[120], cette durée de 37 ans est probablement inexacte ou la date de 1552 inexacte car Jean de Cazaux mourut en 1521, peut-être faut-il 31 ans au lieu de 37 ans.
Ils eurent :

3.1 Pierre Arnaud de CAZAUX, chevalier, seigneur de Laran.
Pierre Arnaud de Cazaux, seigneur de Laran et de Lassales, dénombra devant le sénéchal d'Armagnac, en juin 1521, les fiefs, arrière fiefs et autres biens et droits

[113] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[114] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[115] AD. Gers Vergès I 824,n° 6347.
[116] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[117] La Chesnaye-Dersbois, t. XVIII.
[118] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[119] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[120] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.

seigneuriaux lui appartenant dans la sénéchaussée d'Armagnac, premièrement le lieu de Laran , avec une maison noble et deux métairies avec deux paires de bœufs, des prés, bois et terres, plus un moulin avec deux meules ; plus au pays de Magnoac la moitié du lieu de Lassales, avec la moitié de la justice, plus une petite maison avec pièce de terre, vignes et prés ; plus au lieu de Castet *Vaygues* sur le Chalanne et le Bedat, un fief avec lods et ventes, plus un petit moulin avec deux meules ; plus au lieu de Betpouy en Magnoac (à 3 km au sud-ouest de Castelnau-Magnoac, Hautes-Pyrénées) un fief avec lods et ventes ; plus un fief au lieu de Monléon, etc[121].
Le procureur de Pierre Arnaud de Cazaux, seigneur de Laran, dénombra, le 15 novembre 1539, les fiefs et biens nobles de ce dernier, qu'il possédait dans la sénéchaussée d''Armagnac, devant Jean de Galard, seigneur et baron de L'Isle, en Lomagne, sénéchal d'Armagnac[122].
Fils aîné, il mourut avant 1553 (supra), probablement dès 1547, date à laquelle sa sœur Anne, épouse de Bernard d'Eoux, fut nommée sœur d'Hugues de Cazaux.
Selon la transaction du 21 janvier, 1553, Pierre Arnaud de Cazaux, chevalier, était mort au service du roi (infra.)

3.2 Hugues de CAZAUX, qui suit.

3.3 Jeannet de CAZAUX.
Il mourut avant le 3 septembre 1552, date de la donation de sa mère Jeanne de Sariac, à son frère Hugues de Cazaux.

3.4 Anne de CAZAUX, première fille.
Dite sœur d'Hugues de Cazaux, elle épousa, en 1547, **Bernard d'EOUX**, seigneur de Grézian (Hautes-Pyrénées), qui avait été nommé, le 12 août 1540, lieutenant en Magnoac du sénéchal d'Aure, Jean, baron de Montesquiou d'Anglès[123].
Elle mourut avant le *11 mars 1552*, date du testament de sa mère, laissant des fils et des filles.

3.5 Jeanne de CAZAUX, deuxième fille,
Dans une procédure qui précéda la transaction du 21 janvier 1553, une Jeanne de Cazaux fut dite fille de Jean de Cazaux et sœur d'Anne de Cazaux, femme de Bernard de Lanne[124], c'est soit elle soit sa sœur homonyme.
Fille de Jeanne de Sariac, veuve de Jean de Cazaux, seigneur de Laran, elle épousa, avant le 4 juin 1530, date d'une quittance de dot, **Jean de *LA VACABE*** (lieu et famille inconnus, probablement LA BACADE, lieu en Muret, Haute-Garonne), fils d'autre Jean de *La Vacabe*, seigneur de Saint-Martin ; Jean de *La Vacabe*, écuyer,

[121] AD. Gers Vergès I 824, n° 6353.
[122] AD. Gers Vergès I 817, n°11099.
[123] Armand Sarramon, *op.cit.,* p. 312.
[124] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.

seigneur de Saint-Martin, donna une autre quittance de dot, le 4 mai 1545, à Hugues de Cazaux, seigneur de Laran.[125]

3.6 autre Jeanne de CAZAUX, troisième fille.

3.7 Bertrande de CAZAUX.
Elle épousa, par contrat du 5 mars 1541, **Christophe d'ANGOS,** seigneur de Boucarès (château situé à Sinzos, à 5 km à l'ouest d'Angos, qui a disparu) Bertrande de Cazaux fut dite sœur de Pierre Arnaud de CAZAUX, seigneur de Laran (Hautes-Pyrénées), en Magnoac[126]. Ils eurent un fils Hugues d'Angos, seigneur de Boucarès qui continua la lignée[127].

3.8 autre Anne de CAZAUX.
Elle avait promis d'épouser **Nicolas de JUSSAN,** qui reconnut, le 12 septembre 1547, avoir reçu 1 200 livres, d'Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, pour la légitime d'Anne de Cazaux, sa future femme[128], le mariage n'eut pas lieu d'après ce que l'on comprend de la transaction du 21 janvier 1553.
Elle épousa Monsieur Maître **Bernard de LANNE,** docteur ès droits, juge d'Aure.
Une transaction du 21 janvier 1553, entre Anne de Cazaux, et Hugues de Cazaux, son frère, dit que cette Anne de Cazaux était femme de Bernard de Lanne, juge d'Aure, que feu Arnaud de Cazaux, seigneur de Laran, aïeul paternel était mort ab intestat, laissant Jean de Cazaux, père de ladite Anne et d'autre Jeanne. Ledit Jean de Cazaux était aussi mort ab intestat, laissant feu Pierre Arnaud de Cazaux, ledit Hugues de Cazaux et la dite Anne de Cazaux. Ledit Pierre Arnaud de Cazaux, fils aîné, était mort au service du roi, en l'expédition où il servait comme chevalier ; ladite Anne, demanderesse, avait été mise hors de sa maison, il y a 6 ans et s'était retirée avec Jeanne de Sariac, sa mère. La dite Anne avait promis de prendre en mariage Nicolas de Jussan, auquel Hugues de Cazaux avait constitué en dot 1 200 livres, ce qui n'avait pas eu d'effet, et ladite Anne avait épousé Bernard de Lanne sans le dire à son frère Hugues. Par la transaction Hugues de Cazaux dut payer 2 024 livres à Bernard de Lanne, mari de ladite Anne, pour tous droits sur la succession de leur père commun[129].

III Hugues de CAZAUX, chevalier, seigneur de Laran, Lassales.
Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, passa un accord, le 11 janvier 1549, avec Jeanne de Sariac, veuve de Jean de Cazaux, père et mère dudit Hugues, au sujet de la nourriture, de l'entretien et du logement de ladite Jeanne de Sariac[130].

---

[125] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[126] d'Hozier, *op.cit.,* I, pp.17-18.
[127] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1734.
[128] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[129] AD. Gers Vergès I 824, n°6347.
[130] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.

Le 5 février 1553, Joachim de Chabannes, chevalier, baron de Curton, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, attesta que pour le lieu noble tenu par Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, celui-ci était tenu de faire le service d'un archer[131].
Hugues de Cazaux dénombra, le 7 juin 1554, des fiefs et biens qu'il avait au lieu de Gensac[132].
Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, reçut le 21 janvier 1556, la charge de lieutenant d'Aure, il fut cité, le 14 août 1590, comme sénéchal d'Aure[133], il avait été nommé sénéchal d'Aure, par lettres patentes du 29 mai 1571[134], ensuite il fut suspendu provisoirement pour avoir fait cause commune avec les Ligueurs[135].
Le 30 novembre 1560, Jérôme (Girons) de Roquemaurel, maréchal des logis du roi de Navarre, attesta qu'Hugues de Cazaux était un homme d'armes de cette compagnie[136].
Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, sénéchal d'Aure, de Magnoac, reconnut, le 29 juillet 1564, avoir reçu de Françoise de Vize, sa femme, la somme de 1 000 livres, en bagues et autres joyaux, outre sa dot[137]. Le procès-verbal de la proclamation publique faite en la ville de Castelnau de Magnoac, le 21 août 1569, pour l'assemblée des gens de guerre, attesta qu'Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, homme d'armes des ordonnances du roi et deux de ses enfants portaient les armes au service de Sa Majesté, en la compagnie de M. de Bellegarde, gouverneur de Toulouse[138]. Hugues de Cazaux, chevalier, seigneur de Laran, sénéchal d'Aure, Magnoac, Neste et Barousse, reconnut, le 25 octobre 1574, avoir reçu 3 000 livres de Françoise de Vize, sa femme, tant en bagues et joyaux et qu'en argent venant de Jeanne de Saint-Lary, mère de ladite Françoise, et d'avoir employé le tout en augment de sa maison de Laran[139].
Le 15 janvier 1576, Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, sénéchal et gouverneur aux pays d'Aure, Magnoac, Barousse, Neste, pour le roi de Navarre reconnut avoir reçu de Françoise de Vize, sa femme, des mains d'Anne *d'Auzon* (d'Ozon), comme mère et administratrice de Jean de Vize,, seigneur de Sajas, héritier de feue Jeanne de Saint-Lary, sa grand-mère, la somme de 5.000 livres léguées à ladite Jeanne de Vize par feue Jeanne de Saint-Lary, sa mère, assignée sur le moulin de *Debat*[140].
Hugues de Cazaux, étant au service du roi Henri de Navarre, futur roi Henri IV de France, reçut plusieurs lettres concernant le service les 15 février 1576, 15 mars 1584, 11 février 1585 et 30 mai 1588, signées Henri[141]. Le 4 août 1590, des lettres de sauvegarde furent accordées par le roi à Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, sénéchal et gouverneur d'Aure, pour la

[131] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[132] AD. Gers Vergès I 1850 n° 9277.
[133] Armand Sarramon, *Les Quatre vallées, Aure, Barousse, Neste, Magnoac,* pp.292-293 et 312.
[134] Gustave Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables,* tome V, volume IX, pp. 101-102.
[135] Armand Sarramon, *op.cit.,* p.198.
[136] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[137] AD. Gers I 824, n° 6347.
[138] AD. Gers I 824, n° 6347.
[139] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[140] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[141] Annexe II

conservation de ses biens[142]. Hugues de Cazaux mourut avant le 4 décembre 1593, date d'une reconnaissance de sa fille Jeanne, veuve de Jean Antoine de Viçose (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 29 mai 1547, **Françoise de VIZE,** fille de Jean de VIZE, coseigneur de Sajas, et de Jeanne de SAINT-LARY[143], épousée le 2 juin 1509[144].
Jean de Vize, chevalier, seigneur de Sajas, testa le 17 janvier 1556, faisant des legs pieux à concurrence de 300 livres, à distribuer à la volonté de Jeanne de Saint-Lary, sa femme, d'Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, de Savary de Vize, seigneur de Ponsan, son fils, et de ses filles Jeanne et Françoise de Vize[145].
Ils eurent :

4.1 Jean de CAZAUX, qui suit.

4.2 Philippe de CAZAUX, chevalier, seigneur de Gaussan (à 250 m au sud de Laran.)
Il est peut-être un des deux fils d'Hugues de Cazaux, cités le 21 août 1569, lesquels portaient les armes au service du roi (supra.)
Philippe de Cazaux, chevalier, seigneur de Gaussan, en tant que sénéchal, délivra le 10 juin 1594, une attestation aux habitants de Bazus, Guchan et Saubissan, touchant la propriété de la montagne d'Atgela et de Saux[146].
Le 30 octobre 1595, étant sénéchal d'Aure et de Magnoac, il fit cession à son frère Jean de Cazaux, seigneur de Laran, de tous ses droits tant paternels, maternels que fraternels, sur les biens de feus Hugues de Cazaux et Françoise de Vize, ses père et mère, moyennant la somme de 200 écus d'or[147].
Henri de Sarrieu, seigneur et baron de Saint-Paul, cita en 1611, un contrat qu'aurait passé, le 20 août 1604, Philippe de Cazaux, seigneur et baron de Gaussan, sénéchal d'Aure, tant pour lui que sa femme Hélène *de Salguière*[148] (Isalguier ?)

4.3 Jeanne de CAZAUX.
Elle reconnut, le 4 décembre 1593, étant veuve de Jean Antoine de Viçose, seigneur de *Tabason,* avoir reçu tant de feu Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, sénéchal d'Aure, que de Jean de Cazaux, son frère, à présent seigneur de Laran, la somme de 2 700 livres, outre ses accoutrements et joyaux, pour sa dot et le supplément de légitime[149].
Elle avait épousé **Jean Antoine de VICOSE (Viçose),** seigneur de *Tabason,* qui appartenait à une famille peu connue, qui serait originaire du Portugal, établie à Montauban où nous connaissons plusieurs membres de cette famille.

---

[142] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[143] JAD. Gers Vergès I 824 n° 6347 ; BnF Fr 32297 indique la date du contrat de mariage sans préciser le père de Françoise.
[144] Blaise de Monluc, *Commentaires,* La Pléiade, 1964, p.864
[145] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[146] Fr. Marsan, *Revue de Comminges,* 1913-10, La sénéchaussée des quatre-vallées, Liste des sénéchaux, p. 249, se référant aux Archives communales de Guchan.
[147] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[148] AD.HG 3 E 9607 Martres-Tolosanes.
[149] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.

4.4 très probablement Marguerite de CAZAUX

Elle épousa **N…de RIVIERE,** qui devait appartenir à la branche des seigneurs de Lengros de cette famille, en effet Bernard de Rivière, baron de Labatut, seigneur de Lengros, tenait également Sabarros, qui échut, le 21 juin 1563, à son fils Henri de Rivière[150].

N…de Rivière et Marguerite de Cazaux eurent un fils Jacques de Rivière, sieur de Sabarros (Hautes-Pyrénées), et une fille, Marguerite de Rivière, qui devaient recevoir chacun 2 000 livres selon le codicille du 26 mars 1607, de leur oncle Jean de Cazaux, seigneur de Laran (infra.)

Le 24 juillet 1622, Charlotte de Brus, veuve de Jacques de Rivière, seigneur de Sabarros, par son testament instituant héritier universel son fils Alexandre de Rivière, nomma tuteur de ses enfants Alexandre de Cazaux, seigneur de Laran, ce testament mentionne Marguerite (de Cazaux) de Laran, sa *marâtre*[151].

IV Jean de CAZAUX, seigneur de Laran, de Lassales.

Dit fils aîné lors de son contrat de mariage, il fut sénéchal d'Aure.

Un testament, non daté (précédant celui du 26 juin 1596, qui suit, passé avant 1594, car son fils Jean Alexandre avait moins de 16 ans), dont le début manque, de Jean de Cazaux, mentionne feue Gabrielle de Martres, sa première femme, de laquelle il eut deux fils jumeaux, Jean Alexandre de Cazaux, premier né, et Philippe de Cazaux, second né. Il institua héritier universel Jean Alexandre de Cazaux, son fils du premier lit, moyennant les légitimes de Philippe et d'Hugues de Cazaux, ses autres fils, qu'il substitua les uns aux autres, auxquels il substitua les enfants, s'il en a de ladite de Noé. Il voulait que son héritier universel ne pusse se marier sans le consentement de ladite de Noé et des autres tuteurs, tant qu'il n'avait pas acquis l'âge de 16 ans et léguait 200 écus à son fils bâtard Philippe de Cazaux[152].

Il testa le 26 juin 1596, reconnaissant avoir reçu 3 000 livres d'Anne de Noé, sa femme, cette somme fut employée au paiement de la dot de sa sœur, demoiselle de *Balireaux* (peut-être Baliros), et au paiement de la légitime de son frère Philippe de Cazaux, il nomma Alexandre et Philippe de Cazaux, ses fils[153]. En 1605, il fut caution de Charles de Durfort, seigneur et baron de Castelbajac[154].

Jean de Cazaux, seigneur de Laran, fit un codicille le 26 mars 1607, léguant 2 000 livres à Jacques de Rivière, seigneur de Sabarros, son neveu, et la même somme à Marguerite de Rivière, sa nièce, il liquida la légitime de Philippe et Hugues de Cazaux, ses fils, à 6 000 livres pour chacun, et nomma Jean Alexandre de Cazaux, son héritier universel, il légua 18 livres à sa nièce N… de *Ballerois*, religieuse au couvent de Saint-Laurent[155].

Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 29 décembre 1579, **Gabrielle de MARTRES,** fille de feu Jean de MARTRES, seigneur de Martres, en Guyenne, et de

[150] AD.HG B 56.
[151] AD.HG 3 E 25596 Cassagnabère.
[152] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[153] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[154] AD.HG 3 E 25174 L'Isle-en-Dodon.
[155] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.

Françoise d'ORBESSAN, et sœur de Jacques de Martres, seigneur de Gensac, cet acte mentionne Françoise de Vize, femme d'Hugues de Cazaux, père du futur[156].
Il avait épousé, en secondes noces, probablement en 1594, **Anne de NOE,** veuve de Jean de GESTAS, seigneur de Floran, qu'elle avait épousé, par contrat du 30 janvier 1567, lequel vivait le 11 février 1593, fille de Roger de NOE, seigneur de Noé et le L'Isle d'Arbechan, et de Françoise de BENQUE[157].
Anne de Noé, dame douairière de Laran, veuve de Jean de Cazaux, donna une procuration, le 25 décembre 1611, à Bertrand de Pardaillan, seigneur de Sieuras, pour assister en son nom, au contrat de mariage de Jean Alexandre de Cazaux et de Jeanne de Luppé[158]. Anne de Noé, douairière, veuve de Jean de Cazaux, seigneur de Laran, testa le 18 février 1614, faisant des legs modiques à Michel et Pierre de Noé, et à Marguerite, Jeanne et Françoise de Noé, ses frères et sœurs, elle légua 30 sacs de blé froment à son beau-fils, Philippe de Cazaux, et institua héritier universel son beau-fils Jean Alexandre de Cazaux[159].
Enfants du premier lit :

5.1 Jean Alexandre de CAZAUX qui suit.

5.2 Philippe de CAZAUX, seigneur de Lassales, jumeau de Jean Alexandre.
Philippe de Cazaux, seigneur de Lassales, acheta, en 1624, la terre et seigneurie de Tajan (à 2 km au sud de Monlong, Hautes-Pyrénées), avec juridiction haute, moyenne et basse, de Bernard de Montlezun, seigneur et baron de Tajan, Saint-Martory, pour 5 000 livres[160]. Il mourut avant le 14 novembre 1646 (infra.)
Dit fils de Jean de Cazaux, seigneur de Laran, il avait épousé, par contrat du 1er juin 1625, **Catherine d'ARCIZAS**[161], fille de Denis d'ARCIZAS, seigneur de La Broquère, et de Jeanne Françoise de TOUGES, comme prouvé par ce qui suit.
Catherine d'Arcizas fut citée le 19 octobre 1646, veuve de Philippe de Cazaux, sieur de Lassales[162].
Jeanne Françoise de Touges, femme de Denis d'Arcizas, seigneur de La Broquère, testa le 14 novembre 1646, au château de La Broquère, nommant entre autres *Côme* Denis et André de Cazaux, ses petits-fils et fils de feu Philippe de Cazaux et de Catherine d'Arcizas, sa fille[163].
Ils eurent :

Denis de CAZAUX, seigneur de Lassales.

---

[156] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[157] AD. Gers Vergès I 2648, indique le premier mariage et les parents d'Anne de Noé ; AD. Gers Vergès I 1536, du 20 juin 1600, rappelle le premier mariage d'Anne de Noé et dit qu'elle épousa, en secondes le sieur de Laran.
[158] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[159] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[160] AD.HG 3 E 21181 Montréjeau.
[161] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 367, produisant Bnf Fr 32298, f°1261 v°.
[162] AD.HG 3 E 23600.
[163] AD.HG 3 E 23799, Boussan.

En 1647, Denis de Cazaux, sieur de Lassales, et André de Cazaux, son frère, assistèrent au contrat de mariage de Pierre d'Arcizas, seigneur de La Courtade, fils de Jeanne Françoise de Touges, avec Isabeau (de Béon) d'Armentieu[164].
En 1651, Denis d'Arciizas, seigneur de La Broquère, céda à Denis et André de Cazaux, frères, héritiers de feu Philippe de Cazaux et de Catherine d'Arcizas, sa fille, toutes les sommes que les habitants lui devaient[165].
En 1673, Jean Pierre de Lamezan, seigneur de Juncet, bailla un bien à Denis de Cazaux, sieur de Lassales, et à André de Cazaux, son frère, pour 2 000 livres[166].
Dit fils de Philippe de Cazaux, seigneur de Lassales, et de Catherine d'Arcizas, Denis de Cazaux céda, le 21 janvier 1677, ses droits de légitime en faveur d'André d'Arcizas[167].

André de CAZAUX.
Il fut cité avec son frère Denis, en 1647, 1648, 1673 et 1677.

Le baron de Woelmont de Brumagne dit, par erreur, que Philippe de Cazaux, seigneur de Lassales, et Catherine d'Arcizas, sont les auteurs de la branche des seigneurs de Nestier se terminant par Louis de Cazaux de Nestier, né en 1676, mort en 1754, âgé de 78 ans, qui est en réalité un fils d'Hugues de Cazaux, seigneur de Nestier (7.2) et de Madeleine de Saint-Paul.

5.3 Hugues de CAZAUX, seigneur de Lustar (à 7 km au sud de Galan, Hautes-Pyrénées), puis de Bize (à 3 km au sud de Saint-Laurent-sur-Neste, Hautes-Pyrénées), Laran, Gaussan.
Hugues de Cazaux, seigneur de Lustar, fit cession de tous ses droits (sur les successions de ses père et mère), le 4 décembre 1611, à son frère Jean Alexandre de Cazaux, seigneur de Laran, fils aîné de feus Jean de Cazaux, seigneur de Laran, et de Gabrielle de Martres, moyennant 6 000 livres[168]. Pour expliquer que son présumé fils Jean de Cazaux, seigneur de Bize, était le cousin de Jean François de Cazaux, seigneur et baron de Laran (degré VI) I, Hugues de Cazaux, seigneur de Lustar, doit être le même qu'Hugues de Cazaux, seigneur de Bize, Laran, Gaussan, lequel fut présent, le 3 novembre 1612, à un pacte concernant la succession de Marie de Binos, fille de Jean de Binos, seigneur du Jardin, et de Marguerite d'Ustou, qui avait épousé Antoine Gaspard de Camplong , seigneur de Bonrepaire[169].

[164] AD.HG 3 E 23799 Boussan.
[165] AD.HG 3 E 23801, Boussan.
[166] AD.HG 3 E 16039, Cazères.
[167] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 367, produisant BnF Fr 32298, f°1261 v°.
[168] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[169] Maurice Vuillier, se référant à Madame Aragon.

Parmi les gentilshommes du Magnoac qui tentèrent de dégager la ville de Salses assiégée par les troupes espagnoles figurait Hugues de Cazaux, seigneur de Gaussan, cette équipée finit en déroute, la ville de Salses capitula le 24 décembre 1640[170].
Hugues de Cazaux, seigneur de Gaussan, Montagnan, déclara, le 1er avril 1648, devant le notaire Bajon, qu'il y a 3 ans, étant à Paris pour affaire, il fut pris d'une fièvre qui dura 24 heures, suivie de vomissement de sang. Il fit un vœu à Monsieur Saint Cérase, par lequel il se rendrait, s'il était guéri, à la chapelle de Saintes (à 1 km au nord de Simorre), pour rendre grâce, ce qui se produisit. Le caractère miraculeux de la guérison fut affirmé Par reconnaissance il fonda une rente annuelle de 12 livres pour que soient célébrées 48 messes par an dans la chapelle de Saintes, l'acte fut passé au terroir et ville de Simorre[171].
Hugues de Cazaux, seigneur de Gaussan, avait épousé (probablement en premières noces) **Catherine** alias **Marguerite de BAREGES,** veuve, en 1617, de Pierre de CARDEILHAC (devenu CARDAILLAC), qu'elle avait épousé en 1606, fille de Philippe de BAREGES, seigneur de Tilhouse, et de Catherine FAURE[172].
Pour expliquer qu'Hugues de Cazaux, seigneur de Gaussan, eut de Marguerite de Sérillac, une fille Philiberte, l'époux de Catherine ou Marguerite de Barèges doit être le même que l'époux de Marguerite de Sérillac, ceci est corroboré par la présence de Jean de Cazaux, seigneur de Bize, dans une transaction en 1651, et par son assistance, en 1664, à Paul de Cardeilhac, lors de son contrat de mariage (infra.)

Hugues de Cazaux et Catherine de Barèges sont probablement les parents de :

Jean de CAZAUX, seigneur de Bize
Jean de Cazaux, seigneur de Bize, fut présent le 22 juillet 1651, à une transaction concernant la terre de Montagnac, dont la jouissance avait été donnée à Marguerite (de Sérillac) de Saint-Léonard, lors de son premier mariage avec Jean Jacques de Cardeilhac (devenu Cardaillac), seigneur de Lomné, et qui lui avait été délaissée lors de son second mariage avec Hugues de Cazaux, seigneur de Gaussan, duquel mariage avait été procrée Philiberte de Cazaux, qui avait épousé Bertrand de Pardaillan, seigneur de Grauchet[173], le mariage de ces derniers avait eu lieu le 16 novembre 1646.
Jean de Cazaux, seigneur de Bize, assista, le 21 février 1664, Paul de Cardeilhac (Cardaillac), seigneur de Montagnac, lors de son contrat de mariage avec Catherine de Mun[174], Paul de Cardaillac était le petit-fils de Jean Jacques de Cardeilhac et de Marguerite de Sérillac[175].

[170] Armand Sarramon, *op.cit.,* p. 216.
[171] A.C., *Revue de Gascogne,* 1926-05, Deux miracles de Saint Cérase, pp.137-138, Minutes Bajon, notaire de Simorre, t. 1648-1649, f° 46 v°.
[172] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1760.
[173] AD. Gers Vergès I 701, n° 6372.
[174] AD. Gers Vergès I 2857, n° 14377.
[175] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Cardaillac, Bigorre,* produisant la preuve.

Jean de Cazaux, seigneur de Bize, fut nommé, le 12 septembre 1677, exécuteur testamentaire par son cousin Jean François de Cazaux, seigneur de Laran, ainsi qu'un autre cousin de ce dernier, Denis de Cazaux, seigneur de Lassales (supra.) Il fut le parrain, à Nestier, le 8 novembre 1684, de Louis de Cazaux de Nestier (infra)

Marie de CAZAUX.

Jean de Cazaux, seigneur de Bize, et sa sœur Marie de Cazaux, veuve d'André de Sariac, seigneur d'Arné et de Canet, passèrent une transaction, le 1er juillet 1670, au lieu de Bize, diocèse de Comminges, avec Jean Roger de Sariac, seigneur du Pesquié[176]. Marie de Cazaux avait été citée, le 12 mars 1665, veuve d'André de Sariac[177].

Elle avait épousé **André de SARIAC,** seigneur d'Arné et de Canet, qui devait être fils de Marguerin de SARIAC, seigneur de Canet et du Pesquié, et d'Eléonore de DEVEZE, qu'il avait épousée, par contrat du 17 avril 1617, laquelle testa (à une date omise) disant avoir eu pour enfants André, Etienne, Jean *et* Roger (en réalité Jean Roger); sachant que leur (deuxième) fils Etienne de Sariac, seigneur d'Arné et de Canet, testa le 5 octobre 1663[178], ce qui le concerne est omis car il mourut sans postérité tel qu'on le comprend. La lignée fut continuée par Jean Roger de Sariac, cité en 1670 (supra) frère d'André et d'Etienne[179].

Hugues de CAZAUX, seigneur de Gaussan, épousa, probablement en secondes noces, **Marguerite de SERILLAC (SEDILLAC)** dite de **SAINT-LEONARD,** veuve avec enfants de Jean Jacques de CARDEILHAC (CARDAILLAC), seigneur de Lomné, épousé par contrat du 25 avril 1611, fille d'Alexandre de SERILLAC (SEDILLAC), seigneur de Saint-Léonard, et de Jeanne de GALARD[180].

Ils eurent une fille :

Philiberte de CAZAUX.

Elle épousa, par contrat du 16 novembre 1646, **Bertrand de PARDAILLAN,** seigneur de Grauchet, Las, Scieurac, fils d'Antoine de PARDAILLAN, seigneur de Las, Scieurac, et de Diane de BARBOTAN. Bertrand de Pardaillan était capitaine au régiment de Gensac infanterie, le 2 avril 1645, il obtint acte de la présentation de ses titres, en décembre 1666, étant alors âgé d'environ 50 ans, du sieur de Lartigue, subdélégué de M. Pellot, intendant de Guyenne, il

[176] AD. Gers Vergès I 818, n° 5387

[177] AD. Gers Vergès I 3241, n° 5391.

[178] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, Jugements de maintenue de noblesse, pp.37-38.

[179] La Chesnaye-Desbois.

[180] AD. Gers I 700, n° 5563, pour le mariage d'Hugues de Cazaux avec Marguerite de Sérillac ; AD. Gers Vergès I 3279, n° 17444, pour les parents de Marguerite de Sérillac et son premier mariage.

demeurait alors au château de Las, diocèse d'Auch[181], il ne semble pas avoir eu de descendance.

Jean de Cazaux, seigneur de Laran, Lassales, eut également un fils bâtard :

5.4 Philippe de CAZAUX, cité dans son testament non daté, vers 1594, il ne fut pas cité dans son testament en 1596.

V Jean Alexandre de CAZAUX, seigneur de Laran, de Lassales.
Il fut page de la grande écurie, en 1605, 1606 et 1607[182].
En 1618, Alexandre de Cazaux, seigneur de Laran, présenta une requête au juge de la vérification du domaine des pays d'Aure et de Magnoac, en ce qui concernait le domaine de Laran dont les titres avaient été brûlés dans l'incendie du château de Laran[183].
En 1622, Alexandre de Cazaux, seigneur de Laran, fut nommé tuteur d'Alexandre de Rivière, sieur de Brus (supra)
Le 11 août 1639, François de La Valette, sénéchal de Toulouse, accorda à Alexandre de Cazaux, seigneur de Laran, Lustar, l'abstention du ban et de l'arrière-ban, attendu qu'il avait son fils Antoine de Cazaux, non marié, au service du roi et page de sa grande écurie[184].
Jean Alexandre de Cazaux, seigneur de Laran, assista, le 23 mai 1652, Françoise d'Orbessan, fille de Crbeyran d'Orbessan, seigneur de La Busquière, et de Louise de Luppé, lors de son contrat de mariage avec Melchior d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort[185].
Il avait épousé, par contrat du 27 novembre 1611, **Jeanne de LUPPE,** fille de feu Jean de LUPPE et d'Anne Hilaire de MONTLEZUN, sa veuve, seigneur et dame d'Arblade, sœur de Jacques de Luppé, seigneur d'Arblade et d'Hector de Luppé, le contrat mentionna Anne de Noé, vivante, veuve de Jean de Cazaux, père du futur[186].
Jeanne de Luppé, dame de Laran, femme de Jean Alexandre de Cazaux, seigneur de Laran, Lustar, Lassales, donna une procuration, le 22 octobre 1638, concernant le mariage de Jean Alexandre de Cazaux, son fils, avec Jeanne Françoise de Forgues[187].
Ils eurent :

6.1 Jean François de CAZAUX, qui suit.

6.2 Hugues de CAZAUX
Frère de Jean François, il fut page de la grande écurie de 1637 à 1640[188].
Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, sénéchal d'Aure, Neste, Barousse et Magnoac, fut confirmé dans son état de sénéchal, le 1er août 1674, par Jean de Montlezun,

[181] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France,* tome V, p. 190.
[182] Annexe I.
[183] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[184] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[185] AD.HG 3 E 22076.
[186] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[187] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[188] Annexe I.

sénéchal et gouverneur d'Armagnac[189], ceci peut se rapporter au frère de Jean François, toutefois la qualification de seigneur de Laran paraît inappropriée, peut-être s'agit-il de son neveu homonyme.

6.3 Antoine de CAZAUX.

Il était, le 11 août 1639, au service du roi comme page de la grande écurie (supra.)

VI Jean François de CAZAUX, chevalier, seigneur et baron de Laran.
Il fut page de la grande écurie de 1632 à 1635[190].
L'extrait des pièces produites pour prouver sa noblesse en 1667, est reporté en Annexe II, il fut maintenu noble le 3 février 1667[191].
Le 8 septembre 1671, le bureau des domaines de la généralité de Montauban déchargea Jean François de Cazaux, seigneur de Laran, Gaussan, Lamothe, de l'assignation à lui donnée, pour raison des foi, hommage et dénombrement des dites terre en 1664 et 1665[192].
Le 31 mai 1675, Jean de Cazaux, seigneur de Laran, fut nommé syndic de la noblesse des Vallées[193].
Jean François de Cazaux, seigneur baron de Laran, testa le 12 septembre 1677, ordonnant sa sépulture dans l'église de Laran et des prières à la discrétion de Jeanne Françoise de Forgues, sa femme, de Jean de Cazaux, seigneur de Bize, et de Denis de Cazaux, seigneur de Lassales, ses cousins, qu'il nomma ses exécuteurs testamentaires. Il donna à Dominique Vital de Cazaux, son fils aîné, la moitié de ses biens, lui substitua Hugues de Cazaux, seigneur de Nestier, son deuxième fils, et à lui Charles de Cazaux, son troisième fils et à lui Jeanne de Cazaux, dame de Montégut, femme d'Alexandre de Verdelin. Dominique Vital de Cazaux, son fils aîné, donna la jouissance de ses biens à Jeanne Françoise de Forgues, femme du testateur, à la charge de l'entretenir ainsi que Charles de Cazaux, son frère, furent témoins Jean de Cazaux, seigneur de Vize, et Denis de Cazaux, seigneur de Lassales, et André de Cazaux, ses proches parents[194].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 24 octobre 1638, **Jeanne Françoise de FORGUES,** fille de Bertrand de FORGUES, seigneur et baron de Vignaux (à 4 km de Cadours, Haute-Garonne), Plagnes, et de Lucrèce de GESTES, ces derniers assistèrent leur fille lors de ce contrat[195].
Bertrand de Forgues, seigneur de Vignaux, fut enseveli, le 27 septembre 1674, dans l'église paroissiale de Vignaux, en présence de Pierre André de Forgues, seigneur de Monbrun, son frère[196].
Pierre André de Forgues, seigneur de Colome, Vignaux, fit une donation, le 30 juin 1677, à Jeanne Françoise de Forgues, dame de Vignaux, épouse de Jean François de Cazaux, seigneur et baron de Laran, Vignaux, et à Charles de Cazaux, sieur de Lustar, fils puîné dudit seigneur

[189] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[190] Annexe I.
[191] François Bluche, *Les pages de la grande écurie.*
[192] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[193] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[194] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[195] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[196] RP. Vignaux.

et baron de Laran, de tous ses biens meubles et immeubles, présents et à venir, savoir audit sieur de Lustar, la propriété, sauf l'usufruit pendant la vie du donateur, et l'usufruit à la dame de Vignaux, nièce dudit donateur après le décès ce dernier[197].
Jeanne Françoise de Forgues, dame de Laran, veuve de Jean François de Cazaux, seigneur et baron de Laran, testa le 4 septembre 1692, nommant pour exécuteur testamentaire, entre autres, Denis de Cazaux, seigneur de Lassales, disant avoir eu de son mariage trois enfants (fils) encore vivants et une fille, Dominique Vital de Cazaux, seigneur et baron de Laran, aîné ; Hugues de Cazaux, seigneur de Nestier, deuxième fils ; Charles de Cazaux, seigneur de Vignaux, troisième fils ; et Jeanne de Cazaux, sa fille, mariée avec Antoine de Verdelin, seigneur et baron de Montégut, par contrat du 25 janvier 1666, avec 6 000 livres pour tous droits, à qui elle fit un legs modique pour tout supplément, elle fit le même legs à Hugues de Cazaux, seigneur de Nestier, auquel elle confirma le don fait par le testament de feu M. de Colome, son oncle paternel, à la charge de rendre l'hérédité audit Charles de Cazaux et institua héritier universel Dominique Vital de Cazaux, seigneur et baron de Laran, son fils aîné[198].
Ils eurent :

7.1 Dominique Vital de CAZAUX, qui suit.

7.2 Hugues de CAZAUX, chevalier de Laran , puis seigneur de Nestier (à 2 km au nord de Bize, Hautes-Pyrénées), de Montoussé (à 5 km au nord-ouest de Bize, Hautes-Pyrénées), les deux du chef de sa femme.
Il fut page de la grande écurie de 1660 à 1664[199].
Le 6 septembre 1692, Hugues de Cazaux, seigneur de Montoussé, en présence du notaire de Saint-Laurent demanda à Pierre Scarrat dit Bastirac, conducteur par eau de mâts et radeaux de lui reconnaître qu'il avait endommagé la chaussée du moulin de Montoussé par esprit de vengeance et réduisit celui-ci au chômage. En 1694, Jean Gave, agent du sieur Hugues de Cazaux, sieur de Montoussé, donna à Pierre Peyoubet dit Lastour, charpentier de Montréjeau, « à battre en la paisselle du moulin de Montoussé, 24 aiguilles , duquel cousté que besoin sera[200]. »
Selon une procuration de ses fils Jean François et Louis de Cazaux de Nestier, donnée à Paris le 27 août 1718, à Charles (de Mont) d'Uzer, il avait épousé Madeleine de Saint-Paul, qui étant sa veuve fit une vente, le 20 octobre 1718, à Bagnères de Bigorre, au sieur Bernard Grasse, conseiller du roi et son receveur des fermes à Bagnères de Bigorre, de la terre seigneurie d'Orignac, en la comté de Bigorre, pour 21 800 livres[201].
Dit fils de Jean François de Cazaux, seigneur et baron de Laran, et de Jeanne Françoise de Forgues, il avait épousé, par contrat du 23 janvier *1744* (date certainement inexacte,

[197] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[198] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[199] Annexe I.
[200] Gabriel Puyau, *Revue de Comminges,* 1978, Les moulins de Basse-Neste, des Baronnies et du Lannemezan aux 17ème et 18ème siècles.
[201] AD. Gers Vergès I 820, n° 14983.

confusion avec le décès de Jean François, comprendre vers 1675) **Madeleine de SAINT-PAUL,** fille de feu François de SAINT-PAUL, seigneur de Nestier, Bugard (Hautes-Pyrénées, à 2 km de Lustar), lieutenant général des armées du roi, et de d'Antoinette de SIRAN[202], qu'il avait épousée le 6 août 1652, le marié fut assisté de Charles et de François de Monsérié (Montsérié), la mariée de Jeanne de Rochefort (Roquefort), sa mère. Madeleine de Saint-Paul apporta en douaire la terre de Nestier et celle de Montoussé (selon la note infra.).
Ils eurent :

Jean François de CAZAUX de NESTIER[203].
Né le 20 avril 1677, il fut reçu page de la grande écurie en 1693 et y resta 6 ans. D'abord lieutenant de cavalerie dans le régiment du prince Charles, il était capitaine et major en 1711. Le 17 juillet 1731, il obtint une commission de mestre de camp, puis le 27 août suivant il fut nommé enseigne d'une compagnie de gardes (du corps.) Il mourut le 3 janvier 1744, laissant à son frère Louis, écuyer ordinaire du roi, la terre et seigneurie de Nestier.

Louis de CAZAUX de NESTIER.
Né le 5 novembre 1684, il fut baptisé à Nestier, 3 jours après, son parrain fut Jean de Cazaux de Bize, sa marraine Jeanne de Cazaux de Montégut.
Il fut page de la grande écurie, ses dispositions pour la science de l'équitation le firent choisir parmi les meilleurs maîtres du manège royal et de l'académie. Il fut choisi pour donner des leçons au jeune roi Louis XV et en 1725 fut appelé à la fonction d'écuyer ordinaire de la grande écurie qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1754, il était alors écuyer ordinaire, commandant la grande écurie.
En 1744, étant gravement malade, il avait testé devant MM. Le Prévôt et Lemonnier, notaires à Paris, instituant pour héritier universel le 3ème fils de M. de Cazaux de Vignaux, son cousin-germain, lui substituant le cadet, lieutenant de dragons au régiment de La Suze.
Louis de Cazaux de Nestiern, héritier de son frère aîné Jean François, fut contraint par les lourdes charges de cette succession et les dépenses occasionnées par la campagne de 1745, terminée par la bataille de Fontenoy, de vendre le mobilier de Nestier et quelques terres, entre autres celle de Bugard, en Bigorre, le 1er juillet 1751, et celle de Montoussé, le 20 août de la même année. La vente de la seigneurie de Montoussé fut faite à Me Bernard Fournier, bourgeois de Saint-Lary, dans la vallée d'Aure, pour la somme de 20 000 livres[204].

---

[202] AD.HG Reg. Ins. 36.
[203] Baron de Lassus, *Revue de Comminges,* 1891, Monsieur de Nestier, écuyer, commandant la grande écurie du roi, 1684-1754, pp. 265-285, produisant les preuves, pour ce qui le concerne, son ascendance et son frère.
[204] Fe. Marsan, *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées,* 1934, Vente de la seigneurie de Montoussé, pp. 78-79.

Le 30 avril 1753, Louis de Cazaux de Laran vendit à Pierre de Lassus, seigneur de Bizous, conseiller au parlement de Toulouse, la terre et seigneurie de Nestier, avec justice haute, moyenne et basse, pour 36 000 livres.
Il mourut, à Versailles, le 28 avril 1754, âgé de 70 ans, son neveu, l'abbé de Cazaux, lui ferma les yeux

7.3 Charles de CAZAUX, auteur de la branche des seigneurs de Vignaux.

7.4 Jean Joseph de CAZAUX.
Le 1er avril 1669, fut émis le procès-verbal des pièces produites pour faire entrer en l'ordre de Malte, Jean Joseph de Cazaux, fils de Jean François de Cazaux, seigneur baron de Laran, et de Jeanne Françoise de Forgues[205].

7.5 Jeanne de CAZAUX.
Elle épousa, par contrat filiatif du 25 janvier 1666, **Alexandre de VERDELIN,** seigneur et baron de Montégut, fils de Jean Antoine de VERDELIN et de Jeanne de MUN, mariés par contrat La future fut dotée de 20 000 livres, dont 6 000 livres par sa mère[206]. La lignée fut continuée par leur fils Philippe de Verdelin, seigneur et baron de Montégut.

VII Dominique Vital de CAZAUX, seigneur et baron de Laran.
Il fut page de la grande écurie, comme son frère Hugues, de 1660 à 1664[207].
Dominique Vital de Cazaux, seigneur et baron de Laran, passa une transaction, le 7 janvier 1693, avec son frère Charles de Cazaux, seigneur de Vignaux, du consentement de leur mère, au sujet de la liquidation des droits successifs et autres droits de Charles de Cazaux[208]. Le 8 juillet de la même année il fut déchargé du droit de franc fief par une ordonnance rendue par M. d'Herbigny[209].
Le 20 juin 1699, il fut condamné, selon un jugement par défaut, à 2 000 livres d'amende et autres peines, comme usurpateur du titre de noblesse, par M. Le Pelletier de La Houssaye, il présenta une requête et fut maintenu noble, à Montauban, le 28 janvier 1700, par M. Le Gendre[210]
D'une alliance inconnue il eut :

8.1 Joseph de CAZAUX, qui suit

VIII Joseph de CAZAUX, seigneur et baron de Laran.
Selon un arrêt du parlement de Toulouse du 19 août 1694, relatif au paiement de la dot de Jeanne de Cazaux, par Vital de Cazaux,, Joseph de Cazaux, seigneur et baron de Laran, fils

[205] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[206] AD. Gers Vergès I 818, n° 6375.
[207] Annexe I.
[208] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[209] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 366, produisant BnF Fr 32297, f° 833.
[210] Jean Vignau, *op.cit.,* I, pp. 367-368, produisant BnF Fr 32298, f°1261 v°

de Vital, devait à Alexandre de Verdelin, seigneur et baron de Montégut, son oncle, 6 000 livres pour reste de la dot de Jeanne de Cazaux, son épouse, l'affaire fut terminée en 1712, par le paiement de 3 000 livres à Madeleine de Verdelin, veuve de Simon de Mailhos, seigneur de Saux[211].
Joseph de Cazaux mourut avant le 4 mars 1727 (infra.)
Il avait épousé **Marie Anne de SEGLA,** selon le contrat de mariage de leur fille Françoise.
Ils eurent une fille :

9.1 Françoise de CAZAUX, seigneuresse de Lassales.
Dite fille de feu Joseph de Cazaux, baron de Laran, elle fut citée avec son époux le 4 mars 1727[212].
Françoise de Cazaux, seigneuresse de Lassalles, épouse de Dominique d'Antras, assista, le 20 juin 1735, Anne de Puybérail de Troncens, fille d'Annet de Puybérail, seigneur de Troncens, et de Paule de Montlezun de Saint-Lary, lors de son contrat de mariage avec François de Béon, chevalier, seigneur de La Palu[213].
Elle avait épousé, par contrat du 8 août 1722, nommant ses parents, **Dominique d'ANTRAS**, seigneur de Pallane, habitant Montréjeau, fils de François d'ANTRAS, seigneur de Pallane, gouverneur de Montéjeau, Dominique d'Antras, seigneur de Pallane et de Cornac, testa le 5 février 1759, sans postérité, instituant héritier universel Jean François Joseph d'Antras, seigneur de Gardères[214].

II
Seigneur de Vignaux

Cette branche a pour auteur Charles de Cazaux troisième fils de Jean François de Cazaux, seigneur et baron de Laran, et de Jeanne Françoise de Forgues. Il hérita de la propriété (sauf l'usufruit) de la seigneurie de Vignaux de son grand-oncle Pierre André de Forgues, seigneur de Colome, Vignaux, qui lui-même en avait hérité de son frère Bertrand de Forgues, seigneur et baron de Vignaux, grand-père de Charles. Charles de Cazaux hérita ensuite de l'usufruit de Vignaux de sa mère Jeanne Françoise de Forgues, comme dit supra.

VII Charles de CAZAUX, chevalier, sieur de Lustar (Hautes-Pyrénées) puis seigneur et baron de Vignaux.
Charles de Cazaux, seigneur de Vignaux, rendit hommage au roi, le 31 mai 1695, en la sénéchaussée de L'Isle-Jourdain, tant pour lui qu'à cause de dame Louise d'Aymier de Ninart, son épouse, fille et héritière de feu Jean d'Aymier (nommé Jacques Louis dans le contrat de mariage), seigneur de Ninart (à 1 km d'Encausse, Gers, et à 2 km de Vignaux, Haute-

[211] AD.HG 3 E 19040 Montréjeau.
[212] AD.HG 3 E 19068 Montréjeau.
[213] Maurice Vuillier produisant BnF Chérin.
[214] J. de Carsalade du Pont, *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan, seigneur de Cornac,* Jean Chollet, Libraire-éditeur, Sauveterre de Guyenne, 1880, pp.206-207.

Garonne), Maravat (plusieurs lieux de ce nom dans le Gers), en toute justice haute et moyenne, de la terre et seigneurie de Vignaux et autres fiefs[215].
Charles de Cazaux, seigneur de Vignaux, reconnut, le 14 février 1696, avoir reçu de Louise d'Aymier, son épouse, tant par ses mains que par celle de Marie Balthazare de Sers, sa belle-mère, la somme de 1 200 livres, provenant de la succession de Suzanne d'Aymier, «épouse de M. Louis d'Orcival, seigneur de *Lanougaras*, tante de sa femme[216].
Charles de Cazaux, seigneur de Vignaux, et son épouse, Louise d'Aymier, furent le parrain et la marraine de Louis Darrac, le 5 avril 1696, à Vignaux[217].
Il fut maintenu noble le 4 mars 1697, par M. Sanson, intendant, présentant des titres depuis le contrat de mariage d'Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, en Magnoac, avec Françoise de Vize, le 29 mai 1547[218].
Charles de Cazaux et Louise d'Aymier furent le parrain et la marraine de Charles Laforgue, le 11 novembre 1711, à Vignaux[219].
Selon son testament non daté, suivi ou précédé d'un autre du 8 juin 1714, Charles de Cazaux nomma sa femme Louise d'Aymier, sa fille Marie épouse de Jean de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin, disant avoir une fille novice au couvent de Sainte-Claire de Lévignac, donnant sa légitime à son fils Louis de Cazaux, ainsi qu'à son fils François de Cazaux. Il déclara avoir constitué 12 000 livres à sa fille Marie de Cazaux lors de son mariage avec le sieur de Roquelaure et institua héritier universel Jean Baptiste de Cazaux, son fils aîné, et laissa l'usufruit de ses biens à la dame d'Aymier, son épouse, à la charge d'entretenir sa famille[220].
Il avait épousé, dans l'église de Vignaux, le 29 mars 1681, **Louise d'AYMIER,** de la paroisse de Clarac (nombreux lieux de ce nom en Haute-Garonne, dans le Gers et dans les Hautes-Pyrénées)[221], le contrat de mariage filiatif fut passé le même jour, la mariée était fille de feu Jacques Louis alias Jean d'AYMIER, seigneur de Marabat, Ninart, et de Marie Balthazare de SERS, le marié ft assisté de sa mère et d'Hugues de Cazaux, seigneur de Bize[222].
Ils eurent :

8.1 une fille, qui fut ensevelie le 10 mars 1682, dans l'église de Vignaux[223].

8.2 Jean Baptiste de CAZAUX, qui suit.

8.3 Jean François de CAZAUX.
Jean François de Cazaux fut le parrain, de Jean François Azam, à Vignaux, le 2 novembre 1691**,** il ne sut signer (trop jeune), la marraine fut Suzanne d'Aymier qui signa l'acte[224].

---

[215] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[216] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[217] RP. Vignaux
[218] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 367.
[219] RP. Vignaux.
[220] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[221] RP. Vignaux.
[222] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347, Raymond Clavé, notaire de Vignaux.
[223] RP. Vignaux.

8.4 Louis de CAZAUX .

Ce doit être lui (en raison de la similitude des prénoms) qui dit 3ème fils de M. de Cazaux de Vignaux, avait été institué héritier, en 1744, de son cousin-germain Louis de Cazaux de Nestier, auquel il substituait le cadet, qui doit être Jean François, alors lieutenant au régiment de dragons de La Suze (supra.)

8.4 Jean François de CAZAUX

Il naquit à Vignaux, le 12 août 1694, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut François du Carla, chanoine du chapitre de L'Isle, la marraine Jeanne d'Aymier de Ninart, qui signèrent l'acte.

François de Cazaux et sa sœur Marianne de Cazaux, enfants de M. de Vignaux, furent le parrain et la marraine, à Vignaux, le 1er avril 1710, de François Dubosc[225].

8.5 Marie (si elle n'est pas Marianne) de CAZAUX.

Elle testa le 2 sept 1717, selon un acte supplémentaire de l'abbé de Vergès, et mourut en 1718[226], d'où postérité.

Elle avait épousé, le 22 novembre 1712, dans l'église de Vignaux, **Jean de ROQUELAURE,** en présence de Charles de Cazaux, seigneur de Vignaux, son père, de Jean Baptiste de Cazaux, son frère, de M. de Seysses, seigneur de Sirac, oncle de l'époux[227]. Jean de ROQUELAURE était fils de Jean Aimery de ROQUELAURE, seigneur de La Lambe, Saint-Aubin, et de Marie de SEYSSES[228].

8.6 Marianne de CAZAUX.

Elle naquit à Vignaux, le 2 juin 1698, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jean François de Cazaux, son frère, la marraine Balthazare de Sers, veuve de M. de Ninart, parmi les présents Louis de Forgues de Cazaux[229], qui doit être le frère de la baptisée.

VIII Jean Baptiste de CAZAUX,

Dit fils de Charles de Cazaux, seigneur de Vignaux, il fut le parrain à Vignaux, le 13 novembre 1708, de Jean Baptiste Dupuy[230].

Jean Baptiste de Vignaux, seigneur de Vignaux, habitant Toulouse, fut présent le 2 juillet 1727, à une transaction entre Anne de Saint-Orens veuve de Pierre Jean de Benoît, seigneur de Novital, et Bertrand de Saint-Orens, son frère[231].

Il testa le 17 janvier 1747, disant avoir été marié à Françoise de Benoît, dont ont été procrées Jean François, François Louis et Marguerite de Cazaux, mariée à Louis Marie de Percin, seigneur de Lilange, Lamothe, capitaine de dragons, à laquelle il a constitué 11 000 livres de

---

[224] RP. Vignaux.
[225] RP. Vignaux.
[226] La Chesnaye-Desbois.
[227] RP. Vignaux.
[228] La Chesnaye-Desbois.
[229] RP. Vignaux.
[230] RP. Vignaux.
[231] AD. Gers Vergès I 3264, n° 3158.

dot. Il légua à son second fils, François Louis de Cazaux, sa légitime et institua héritier universel Jean François de Cazaux, prêtre, son fils aîné. Le testament fut ouvert le 4 juin 1753, à la requête de Jean François de Cazaux, prêtre, docteur en Sorbonne, chanoine au chapitre collégial de Saint-Martin de L'Isle-Jourdain[232].
Il avait épousé, à Toulouse, le 17 septembre 1717, **Marie Françoise de BENOÎT**[233].
Marie Françoise de Benoît mourut, à L'Isle-Jourdain, le 21 janvier 1743, et fut inhumée le lendemain dans le presbytère et sépulture du seigneur du présent lieu (Vignaux), Charles de Cazaux, en présence de M. de Roquelaure de Saint-Aubin[234].
Ils eurent :

9.1 Marguerite Louise de CAZAUX.
Elle naquit à Toulouse, le 6 juillet 1720, y fut baptisée le lendemain dans la paroisse Saint-Etienne. Elle fut reçue à Saint-Cyr, sur preuves du 8 septembre 1720, en sortit le 29 juin 1730, et fut dotée le 13 septembre 1741[235].
Elle fut marraine en 1745, avec son frère Jean François, abbé, puis en 1761 d'une cloche de l'église Saint-Pierre de Vignaux[236].
Madame de Cazaux de Lilange intervint en faveur de l'hôpital de L'Isle-Jourdain,, auprès de Madame Necker, par une lettre du 24 avril 1780[237].
Elle avait épousé **Louis Marie de PERCIN,** seigneur de Lilange (à 2 km de Sainte-Gemme, Gers), Lamothe, capitaine de dragons, fille de François de PERCIN, seigneur de Lamothe, et de Marie Anne d'ANTRAS. Il testa le 12 mars 1767, d'où postérité[238].

9.2 une fille, née à Vignaux le 7 octobre 1721, elle fut baptisée immédiatement, mourut un quart d'heure après et fut ensevelie le lendemain dans l'église de Vignaux[239].

9.3 Henry Catherine de CAZAUX.
Il naquit le 23 juin 1723, fut ondoyé le surlendemain, a cause du danger de mort, dans la maison de sa mère, à Toulouse, il fut baptisé, à Vignaux, le 16 septembre 1726, le parrain fut Henry Catherine de Laporte, chanoine de l'église abbatiale de Saint-Sernin de Toulouse, en présence de François de Cazaux, qui signa le chevalier de Cazaux, Vignaux, capitaine de cavalerie[240].
Il fut reçu page de la grande écurie sur preuves du 3 décembre 1736[241] et mourut avant le 17 janvier 1747, date du testament de son père.

---

[232] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.
[233] Gustave Chaix d'Est-Ange, *op.cit.,* tome V, vol. IX, pp. 101-102.
[234] RP. Vignaux.
[235] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* 4ème série, pp.203-205.
[236] RP. Vignaux.
[237] V.R. Rivière-Chalan, *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées,* 1984, Madame Necker (mère de Madame de Stael) et l'hospice pour les pauvres aux bains de Barèges, p.86.
[238] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1719
[239] RP. Vignaux.
[240] RP. Vignaux.
[241] François Bluche, *op.cit.,* produisant BnF Fr 32105, f°155.

9.3 Jean François de CAZAUX.
Il mourut à L'Isle-Jourdain, le 16 mai 1731, âgé d'environ 5 ans, fut transporté et enseveli dans l'église de Vignaux[242].

9.4 Jean François de CAZAUX.
François de Cazaux, abbé, fils de M. de Cazaux, seigneur de Vignaux, fut le parrain, à Vignaux, le 2 novembre 1745, de François Claverie, la marraine fut Louise de Cazaux, femme de M. de Percin, seigneur de Lamothe, Mauvezin, qui signa Louise de Cazaux[243].
Jean François de Cazaux, prieur commendataire de Notre-Dame de Liré, en Saintonge, fut le parrain, le 17 décembre 1761, d'une cloche de l'église Saint-Pierre de Vignaux, la marraine fut Marguerite Louise de Cazaux de Lilange[244], cette dernière était l'épouse de Louis Marie de Percin, seigneur de Lilanges, fils de François de Percin, seigneur de Lamothe, et de Marie Anne d'Antras, épousée le 3 avril 1697[245].

9.5 Charles Luc de CAZAUX.
Il naquit le 15 novembre 1729, fut baptisé, à Vignaux, 9 jours après, le parrain fut Charles Dufaur de Barbazan, la marraine Anne Lucrèce de Polastre, femme de ce dernier[246]. Il mourut à Vignaux, le 20 juillet 1733, âgé d'environ 4 ans et .enseveli le lendemain dans l'église de Vignaux[247].

9.6 François Louis de CAZAUX, qui suit.

IX François Louis de CAZAUX, chevalier, baron de Pointis (-Inard, Haute-Garonne), Taurignan-Castet (Ariège), Vignaux, dit le marquis de Cazaux-Laran..
Il naquit le 2 septembre 1732 et fut baptisé le lendemain en l'église Saint-Martin de L'Isle-Jourdain. Il fut reçu page de la Grande Écurie sur preuves du 28 février 1746[248].
Il fut major au régiment de Belsunce, mestre de camp de dragons, et mourut le 27 août 1783, à Aire, en Flandre, dernier mâle de sa lignée[249].
Il avait épousé, par contrat du 26 août 1774, **Catherine Joséphine Charlotte de SAINT-JEAN,** baronne de Pointis, née le 1er janvier 1753, fille de Guy Joseph de SAINT-JEAN, seigneur baron de Pointis(-Inard), et de Jeanne Marie de VENDÔMOIS, les parents de la future lui constituèrent en dot leur portion de la terre de Pointis et la nommèrent donataire contractuelle de la moitié de leurs biens[250]. Guy Joseph de Saint-Jean, baron de Pointis, habitant le château de Taurignan, en Couserans, testa le 18 janvier 1778, disant avoir été

[242] RP. Vignaux.
[243] RP. Vignaux.
[244] RP. Vignaux.
[245] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome II, p. 1719.
[246] RP. Vignaux.
[247] RP. Vignaux.
[248] François Bluche, *op.cit.,* produisant BnF Fr 32106, f°149.
[249] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* 4ème série, pp.203-205.
[250] AD. Ariège 2 C 927, Dupré, notaire.

marié avec Jeanne Marie de Vendômois de Taurignan, dont il a deux filles, Catherine Joséphine Charlotte de Saint-Jean, épouse de François Louis de Cazaux, Laran, marquis de Laran, qui est son héritière universelle ; Rose de Saint-Jean qui reçut 40 000 livres[251].
Charlotte de Saint-Jean qui avait apporté à son mari la seigneurie d'Arquès, dans le comté de L'Isle-Jourdain, les baronnies de Pointis-Inard, Taurignan (-Castet, Ariège), Francazal(Ariège), émigra en Espagne avec ses deux filles, la seigneurie d'Arquès fut vendue nationalement le 16 prairial an III[252].
Catherine Joséphine Charlotte de Saint-Jean de Poitis mourut avant le 12 mars 1824, date à laquelle Arnaud de Lingua de Saint-Blanquat, député, demeurant à Saint-Lizier, était le procureur de Louise Josèphe Augustine Françoise Gabrielle de Cazaux-Laran, et de Bénédicte Gabrielle Marie Joséphine de Cazaux-Laran, sœurs, religieuses chanoinesses de Saint Jacques le Majeur, à Madrid, héritières de Catherine Josèphe Charlotte de Saint-Jean de Pointis, elle-même unique héritière de Jeanne Marie de Vendômois, cédèrent la forêt de Francazal[253].
Ils eurent :

10.1 Louise Joséphine Augustine Gabrielle de CAZAUX-LARAN.

Elle fut baptisée en novembre 1776, le parrain fut Guy Joseph de Saint-Jean de Pointis, grand-père maternel, la marraine Louise Marguerite de Cazaux de Lilange, tante paternelle, représentée par Françoise de Percin de Lilange, comtesse de Foix[254].
Sa sœur et elle, religieuses, chanoinesses de l'ordre de Saint-Jacques, à Madrid, nommèrent procureur, en 1825, Norbert de Lorde, propriétaire, demeurant à Saint-Martory, pour la succession de Rose Joséphine de Saint-Jean de Pointis, leur tante, veuve de M. Louise Armand, comte de Panetier, décédée à Madrid, le 22 février 1824, au couvent de Saint Jacques le Majeur[255].
Elle mourut à Madrid, le 31 octobre 1825, date à laquelle sa sœur, également religieuse au même couvent était son héritière[256].

10.2 Marie Bénédicte Joséphine Gabrielle Rosalie de CAZAUX-LARAN.

Elle fut baptisée le 15 avril 1780, le parrain fut Pierre de Buisson, comte de Beauteville, lieutenant-général des armées du roi, la marraine Catherine de Bertier, veuve de M. de Benoît[257]. Elle fut religieuse, chanoinesse de Saint Jacques, à Madrid.

[251] AD.HG 3 E 248/38 Pointis-Inard.
[252] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, Jugements de maintenue de noblesse, Jean d'Aymier, seigneur d'Arquès et de Lias, pp. 479-480.
[253] AD.HG 3 E 28214 Roquefort.
[254] AD. Gers Vergès I 3264 n°16901.
[255] AD.HG 3 E 28215 Roquefort.
[256] AD.HG 3 E 28217 Roquefort.
[257] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.

Annexe I

Pages de la grande écurie

Un certificat du 10 juillet 1666, de Jacques de Branet, écuyer, seigneur de Marsallas, argentier de la grande écurie du roi, indique les membres de la famille de Cazaux de Laran qui furent pages de la grande écurie[258].

Alexandre de Cazaux était page en 1605, 1606 et 1607.

Jean François de Cazaux, fils du susdit seigneur de Laran était page en 1632, 1633, 1634 et 1635.

Hugues de Cazaux frère de Jean François, était page en 1637, 1638, 1639 et 1640.

Vital de Cazaux fils aîné dudit Jean François, seigneur de Laran, et Hugues de Cazaux, chevalier de Laran, frère dudit Vital étaient tous deux pages en 1660, 1661, 1662, 1663 et 1664.

Annexe II

Extrait des pièces produites par Jean François de Cazaux, seigneur de Laran, pour prouver sa noblesse.

Tous les membres de cette famille étant qualifiés nobles nous ne répétons pas cette qualification dans ce qui suit.

1° Contrat de mariage dudit Jean François de Cazaux et de demoiselle Jeanne Françoise de Forgues, du 24 septembre 1638, retenu par Pondensan, notaire d'Ornezan.

2°autre contrat de mariage de feu Jean Alexandre de Cazaux, père du produisant, et demoiselle de Luppé, du 27 novembre 1611, retenu par Donat, notaire de Nogaro.

3° Testament de feu Jean de Cazaux, père dudit Jean Alexandre, du 25 juin 1596, retenu par Barreria, notaire de Castelnau.

4° Contrat de mariage dudit Jean de Cazaux et de Gabrielle de Martres du 29 décembre 1579, retenu par *Babyes* et Boufartigue, notaires de Castelnau et de Gensac.

5° Pactes de mariage de feu Hugues de Cazaux, père dudit Jean, et de demoiselle Françoise de Vize, du 29 mai 1547, retenu par Lagazan, notaire de Rieumes.

6° Testament de Jeanne de Sariac, mère dudit Hugues, du 12 mars 1552, retenu par Balaguier, notaire de (illisible)

7° Pactes de mariage de Jean de Cazaux, sieur de Laran, père dudit Hugues, et de demoiselle Jeanne de Sariac, du 13 avril 1494, retenu par Besin, notaire de Castelnau.

---

[258] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.

8° Une transaction passée entre Hugues de Cazaux et Jeanne de Cazaux, frère et sœur, sur le droit de légitime de ladite Jeanne sur les biens deleur père, Jean, et de leur aïeul commun, Arnaud de Cazaux, de laquelle il résulte que ledit Hugues était fils de Jean de Cazaux et petit-fils d'Arnaud de Cazaux, avec l'acte d'autorisation du parlement de Toulouse du 21 février 1553.

9° Hommage rendu par ledit Arnaud de Cazaux, sieur de Laran, du 20 mai 1460, signé Bouisset, secrétaire.

10° Aure hommage rendu par Augerot de Cazaux du15 janvier 1423.

11° Autre hommage rendu par Vital de Cazaux du 23 septembre 1390.

12° Un certificat duquel résulte pareillement feu Jean Alexandre de Cazaux, son père (de Jean François) a été page de la grande écurie.

13° Lettres de provision de lieutenant de Magnoac et quatre vallées accordée à feu Hugues de Cazaux bisaïeul du produisant.

14° Autres lettres de provision de la charge de sénéchal d'Auch, accordées par Jeanne, reine de Navarre, audit Hugues de Cazaux, en date du 29 juin 1561 (alias 29 juin 1571), avec l'acte de mise en possession et prestation de serment ensemble du gouvernement du château de Labarthe, Cadeac et Tramesaigues, signés Jeanne.

15° Commission donnée à Hugues de Cazaux par Henry, roi de Navarre, pour empêcher le transport de marchandises en Espagne.

16° Un certificat de service rendu par ledit Hugues de Cazaux en la compagnie des gendarmes du roi du 11 octobre 1561.

17° Onze lettres missives écrites audit Hugues de Cazaux par Henry IV, roi de France, lors roi de Navarre, concernant diverses affaires pour le service du roi, les 26 février *1576,* 15 février 1576, 15 mars 1584, 11 février 1585, 30 mars 1588, signées Henry.

18° Un certificat de service rendu par Jean de Cazaux lors de la convocation des bans et arrière-bans du 12 septembre 1571.

19° Un hommage rendu par ledit Jean de Cazaux par devant Charles, duc d'Alençon, comte d'Armagnac, du 24 mai 1541.

20° Certificat de service rendu par ledit Jean de Cazaux lors de la convocation de la noblesse d'Armagnac pour le service du roi, en la ville de Bordeaux, le 29 septembre 1577, signé Saint-Lary.

21° Hommage rendu par Augerot de Cazaux à Jean, comte d'Armagnac, du 6 février 1423, signé par Ducasse, juge-mage de Lectoure.

22° Autre hommage rendu par Vital de Cazaux, seigneur de Laran, au seigneur baron de La Barthe du 2 septembre 1390.
Ces certificats prouvent la noblesse dudit Jean François de Cazaux, sieur de Laran.
Fait à Mirande, le 3 février 1667[259].

Douillac, révision le 20 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[259] AD. Gers Vergès I 818, n° 6376.

Famille de CLARY

I Toulouse **p.53**

II Seigneurs de Vindrac, Lacapelle **p.56**

III Personnes isolées **p.66**

Cette famille fut connue à Toulouse depuis Jean de Clary, juge mage de la sénéchaussée de Toulouse, qui mourut avant le 4 novembre 1597, dont le fils François de Clary, premier président au parlement de Toulouse, portait « d'or, à l'aigle éployé de sable, au chef cousu d'azur, chargé d'un soleil rayonnant d'or[260] ». Nous connaissons à la même époque une famille de Clary, installée à Cordes (Tarn), qui donna deux conseillers au parlement de Toulouse, dont le second portait les mêmes armes que celles du premier président au Parlement, et dont le représentant en 1669, Jacques de Clary, fut maintenu noble le 21 août 1669, qui était très probablement de la même origine.
Un fragment de généalogie de cette seconde branche (quartiers de Marie Perrette de Clary, infra) a été publié par Hubert de Vergnette dans *Héraldique et Généalogie* en 1981, p. 164, se référant à une publication de M. Froissart dans *La France généalogique* en février 1960. Les premiers degrés figurant dans cette généalogie ne sont pas prouvés par des actes, nous commençons cette généalogie à Aymeric de Clary, en mentionnant cette source aves la référence H&G 1984, en reportant an Annexe les premiers degrés indiqués par H&G 1984[261].
Dans le document qui suit nous avons établi la généalogie de la branche de Toulouse grâce à des documents fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources, et pour la branche des seigneurs de Vindrac principalement grâce à des actes issus des registres paroissiaux de Cordes.
Tous les membres de cette famille cités dans ce document étant qualifiés nobles nous ne mentionnerons pas cette qualification, sauf exception.

I
Branche de Toulouse.

I Jean de CLARY.
Il fut cité le 10 mai 1556, conseiller du roi, receveur général des finances, dans une quittance de Pierre Catel, conseiller au Parlement[262].
Il fut trésorier général de France en la généralité de Toulouse, et mourut avant le 4 novembre 1597, date du contrat de mariage de son fils François. Les données le concernant sont issues de ce contrat de mariage.
Il avait épousé **Anne de VIGUIER.**
Ils eurent :

II François de CLARY, chevalier.
Il apparut, le 9 juillet 1597, comme conseiller du roi, maître des requêtes ordinaire en son hôtel, juge mage et lieutenant général en la sénéchaussée de Toulouse, dans une attestation de Jean de La Valette, seigneur de Cornusson, Parisot, Montels, Lestang, sénéchal de Toulouse, confirmant les privilèges de Saint-Gaudens, au nom du roi Henri IV, après enquête de François de Clary, à la suite de la dispersion et de l'incendie des archives par Montgomery[263].

[260] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* tome I, p. 223.
[261] Ce document modifie les prénoms de l'épouse de Jean de Clary (1595-1651) et de Jacques de Clary, seigneur de Vindrac, il dit que le père d'*Anne* (Jeanne) d'Hyéche était bourgeois et marchand de Castres, ce qui est étonnant car cette famille habitait Cordes, Ceci rend ce document douteux.
[262] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 102, produisant AD.HG 3 E 6023, Pailhès, notaire.

Il apparut en 1606 comme conseiller du roi en son conseil privé, maître des requêtes de l'hôtel du roi, juge mage de Toulouse (infra), il fut installé premier président au parlement de Toulouse, le 21 juillet 1611, et mourut en 1615[264]. En 1612, pendant le soulèvement des Huguenots, M. de Roquelaure, gouverneur de la province de Guyenne, et M. François de Clary, premier président du parlement de Toulouse, dénoncèrent à la communauté de Muret les ennemis capables de les surprendre[265].

Il avait été cité, en 1613, premier président en la cour de parlement de Toulouse, dans le procès de sa femme avec Jeanne de Benque, femme de Denis de Barrau, seigneur et baron de Parron, pour la succession Benque[266].

François de Clary fut cité feu le 20 juillet 1623, date d'une donation de Gabrielle de Guerrier, veuve, à noble François Delpech, des biens reçus de Marie de Gargas, sa tante, suivant une obligation contractée par feu noble Nicolas de Guerrier, bourgeois de Toulouse, père de la donatrice[267].

François de Clary avait épousé, par contrat filiatif du 4 novembre 1597, **Gabrielle de GUERRIER,** fille du sieur Nicolas GUERRIER, bourgeois de Toulouse, seigneur de Ribaute, et de feue Jeanne de GARGAS[268]. Nicolas Guerrier appartenait à une famille d'origine angevine, ayant des biens à Château-Gontier, dont le père homonyme, s'était installé à Toulouse, comme marchand apothicaire et fut capitoul en 1522 (ce qui lui apportait la noblesse ainsi qu'à sa descendance), et avait épousé en secondes noces noble Serène Delcros[269]. Nicolas Guerrier, seigneur de Ribaute, Montégut, Leyre, bourgeois de Toulouse, fut qualifié noble dans d'autres actes. Il déclara, le 1er avril 1606, à son beau-fils François de Clary, conseiller du roi en son conseil privé, maître des requêtes de l'hôtel du roi, juge mage de Toulouse, époux de Gabrielle de Guerrier, qui lui devait 15 000 livres par contrat de ce jour, qu'il ne les lui réclamerait pas sa vie durant[270]. Nicolas Guerrier mourut avant le 9 juin 1612, date d'un procès repris par sa fille et son gendre, concernant la succession de Jean de Benque, chevalier de l'ordre du roi[271].

Gabrielle de Guerrier, fille et héritière de noble Nicolas de Guerrier, bourgeois de Toulouse, veuve de François de Clary, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, président en la cour de parlement de Toulouse, baronne de Montégut, Saint-Paul, Leyre, et Beauregard, vendit, le 3 décembre 1643, à Bruno de Buade, la terre et seigneurie de Ribaute, pour 56 000 livres[272].

Gabrielle de Guerrier, veuve de François de Clary avait fait une donation, le 28 décembre 1644, de tous ses biens à sa fille Marie épouse de Paul de Foix de Mauléon, vicomte de Couserans, se réservant l'usufruit et 24 000 livres, cette donation fut complétée le 29 juillet 1646, citant sa fille Françoise épouse de Gilles Le Mazuyer, qui avait trois filles religieuses

---

[263] Jean Picot, *Revue de Comminges,* 1934, pp. 69, 155 et 160.
[264] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 223.
[265] Abbé Jean Lestrade, *Revue de Comminges,* 1899, p. 34.
[266] AD.HG 3 E 25614 (1.)
[267] AD.HG Reg. Ins 22.
[268] AD.HG Reg. Ins. 8
[269] André Navelle, *op.cit.,* V, p.p.127-129.
[270] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 12, produisant AD.HG Reg. Ins. 12 f°554.
[271] AD.HG 3 E 45.
[272] Abbé Samiac, *Notes déposées à la bibliothèque municipale de Saint-Girons.*

carmélites et deux fils Louis et Henry, le contrat fut insinué le 16 décembre 1646[273]. Gabrielle de Guerrier, veuve de François de Clary, premier président au Parlement, fit une donation, le 30 septembre 1648, à sa petite-fille et filleule Gabrielle Le Mazuyer, femme de Pierre de Pontac, conseiller du roi, premier président en la cour des aides de Bordeaux[274].
Ils eurent :

3.1 Marie de CLARY.

En 1652, Marie de Clary, épouse de Paul de Foix de Mauléon, vicomte de Couserans, lut l'acte de cession de 2 050 livres de sa sœur, Françoise de Clary, à noble Antoine Dumas secrétaire des finances du roi, à prendre sur la constituante, par acte reçu de Charles Dupuis, notaire à Paris, le 20 août 1651[275]. Marie de Clary mourut avant le 9 août 1664, date du contrat de mariage de sa fille Marie Gabrielle avec Jean Baptiste (de Beccarie) de Pavie, baron de Fourquevaux, la future fut assistée de son père[276].
Elle avait épousé, par contrat du 8 octobre 1626, nommant (feu) son père, **Paul de MAULEON de FOIX,** vicomte de Couserans, seigneur de Puydaniel, fils de feu François de MAULEON, vicomte de Couserans, et de Françoise de FOIX[277].
Paul de Foix de Mauléon testa le 3 novembre 1661, disant que de son mariage avec Marie de Clary, avaient été procréés Paul Gabriel, Alexandre, François Denis, Françoise, Marie Gabrielle et Anne de Mauléon, instituant son hoir ladite dame de Clary, sa femme[278], ce testament concerne les enfants vivants et omet donc leur fils Henri Gaston, baptisé le 10 août 1635, qui mourut le 31 mai 1650[279]. Comme dit supra Paul de Foix assista sa fille Marie Gabrielle lors de son contrat de mariage avec Jean Baptiste de Beccarie de Pavie.

3.2 Françoise de CLARY.

Françoise de Clary fut citée, en 1636, veuve de Gilles Le Mazuyer, premier président en la cour de parlement de Toulouse, mère de ses enfants[280].
Elle testa le 30 août 1649, selon le contrat de mariage, le 20 avril 1692, de son petit-fils, Marie Joseph Le Mazuyer, seigneur marquis de Montégut, fils d'Henri Le Mazuyer, marquis de Montégut, procureur général au parlement de Toulouse, et de Marie Anne des Plats, avec Marie Marthe de Lafont[281].
Elle avait épousé **Gilles LE MAZUYER,** vicomte d'Ambrières, président au parlement de Toulouse, (supra) qui appartenait à une famille originaire de Picardie, possessionnée à Paris,

---

[273] AD.HG Reg. Ins. 28 f°120.
[274] AD.HG Reg. Ins. 28, Jean Bazilhou, notaire de Montagut (Montégut.)
[275] AD.HG 3 E 11835.
[276] AD. Aude B 2002, Nicolas Bouzeran, notaire de Toulouse.
[277] André Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* t. II, pp.908-909, se référant *à* BnF Fr 32298, f°449 v°, François Poisson, notaire de Toulouse.
[278] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 909, Jean Bazillon, notaire de Montégut.
[279] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mauléon,* produisant la preuve.
[280] AD.HG 3 E 17306 Auriac.
[281] AD.HG Reg. Ins. 33, Charles Ferrière, notaire de Toulouse ; La Chesnaye-Desbois qui indique l'origine de Gilles Le Mazuyer.

3.3 Françoise de CLARY.

Elle épousa, par contrat du 29 novembre 1629, **Françoise de LA VALETTE,** marquis de La Valette, comte de Monteil, seigneur de Lestang, Vareyres, Floyrac, etc., veuf d'Hélène de MARESTAING dite d'ASTARAC, épousée par contrat du 25 novembre 1625, morte sans postérité, fils de Jean de LA VALETTE, baron de Cornusson, seigneur de Lestang, Monteil, Floyrac, etc., maréchal de Camp, et d'Ursule de LOUBENS de VERDALLE.

Ils eurent une fille unique, Gabrielle de La Valette-Cornusson qui épousa, par contrat du 18 mai (alias février) 1659, René de La Garde, comte de Saignes et de Parlan.

François de La Valette ayant eu quelques mécontentements de Françoise de Clary, la fit enfermer dans l'abbaye de Prouille, en Périgord, et épousa, par contrat du 12 août 1642, Antoinette d'Escorailles (devenu de Scorraille), veuve de Jean Claude de Saint-Martial, baron de Drugeac. Françoise de Clary étant parvenue à s'échapper de l'abbaye de Prouille, rejoignit son mari à Paris, où elle mourut de chagrin en 1666.

Dès qu'Antoinette d'Escorailles, qui était de bonne foi, eut connaissance de la conduite de son mari, elle se retira dans son château de Roumégoux, en Auvergne, où elle mourut. Les deux fils qu'elle avait eus de son second mari, Jean et Jean Baptiste de La Valette ne furent pas nommés dans le testament de son mari[282].

II
Seigneurs de Vindrac, Lacapelle

Ce document a été essentiellement rédigé à partir des registres paroissiaux de Cordes, de 1610 à 1613, reprenant en 1647. Dans ce qui suit nous ne rappelons pas cette référence dans les actes passés à Cordes. Nous reprenons quelques données provenant d'H&G 184.

L'histoire de cette branche se déroula principalement dans la ville Cordes (Tarn), devenue Cordes-sur-Ciel, à l'origine une bastide construite en 1222 par Raymond VII, comte de Toulouse. Elle fut le siège d'une juridiction royale ce qui explique la présence de plusieurs familles de robins que l'on trouve citées avec la famille de Clary. Nous y rencontrons également les familles de Clarac, de La Prune, de Roquefeuil, de Saint-Félix.

I Aymeric de CLARY.

Aymeric de Clary serait né en 1545 et mort en 1625, il avait épousé, le 21 avril 1594, **Marthe de LA GAUSIE,** née en 1565 et décédée en 1661, fille de Pierre de LA GAUSIE[283].

Le 22 janvier 1613, Marthe de La Gausie, fut marraine, à Cordes, à cette date d'une Marthe.

Noble Aymeric de Clary, fut présent, le 30 juin 1613, à Cordes, au baptême d'Anne de Guizou.

Nous connaissons à la même époque Méric de Clary, écuyer de Cordes, qui épousa, selon des bans en septembre 1578, Antoinette de Dampmartin, fille d'Antoine Dampmartin, docteur en

[282] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, pp.261-263, pour tout ce qui concerne Françoise de Clary, son mari et leur fille, ainsi qu'Antoinette d'Escorailles.

[283] H&G 184.

droit, lieutenant principal à la cour du sénéchal de Toulouse, puis maître des ports et passages en la sénéchaussée de Toulouse et de Bigorre, et de noble Marie de Puybusque, épousée avant le 5 décembre1540[284]. Aymeric de Clary pourrait s'être marié deux fois, la première avec Antoinette de Dampmartin, la seconde avec Marthe de La Gausie, la date du mariage tardif avec Marthe de La Gausie renforce l'hypothèse de deux mariages.
Aymeric de Clary et Marthe de La Gausie eurent :

2.1 Jean de CLARY, qui suit.

2.2 très probablement François de CLARY.
François de Clary, habitant Cordes, y fut le parrain, le 22 août 1669, de François Geneste, la marraine fut Marie Claire Dejean, femme de Jacques de Clary. Il y fut le parrain d'un enfant, en mars 1670, la marraine étant Marie de Clary, fille de feu Jean de Clary, puis le 20 septembre de la même année, de Marie Claire Chalon, la marraine étant Marie Claire Dejean femme de Jacques de Clary.
François de Clary, mourut à Cordes, le 11 juillet 1674, âgé d'environ 63 ans, et y fut enterré dans l'église Saint-Michel, en présence de Jacques de Clary et de Charles de Vesian.

2.3 Claire de CLARY.
Elle épousa Jean **VIGOUROUX,** bourgeois de Cordes, dont elle était veuve le 13 juillet 1632 (infra.)
Elle pourrait être la même que Claire de Clary femme de M. Yéche**,** laquelle fut ensevelie, le 8 juin 1686, âgée d'environ 73 ans, dans l'église Saint-Michel de Cordes.

II Jean de CLARY, seigneur de Lacapelle (probablement Lacapelle-Ségalar, à 5 km de Salles). Il serait né en 1595[285].
Jean de Clary, docteur ès droit, avocat en la Cour, seigneur de Lacapelle, reçut le 13 juillet 1632, une donation de sa sœur Cécile de Clary, veuve de Jean Vigouroux, bourgeois de Cordes, après le décès de Jean Vigouroux, son fils unique[286].
Jean de Clary, bourgeois de Cordes (ce qui n'exclut pas d'être noble), mourut à Cordes, le 17 juillet 1661, et y fut enseveli le lendemain dans une chapelle de l'église Saint-Michel.
Il avait épousé **Jeanne d'YECHE,** selon les actes les concernant. Le mariage aurait eu lieu en 1625, elle serait fille de Jacques d'YECHE, marchand et bourgeois de Castres (?) et d'Antoinette BERMOND[287].
Une famille Yéche apparaît très souvent dans les registres paroissiaux de Cordes, dans des conditions sociales très variées. Jeanne d'Yéche, veuve de Jean de Clary, mourut à Cordes, le 7 décembre 1672, âgée d'environ 65 ans, et y fut inhumée le lendemain dans une chapelle de l'église Saint-Michel.

---

[284] André Navelle, *op.cit.,* t. IV, pp. 16-17, produisant AD.HG GG 221 (bans de 1578) ; AD.HG 3 E 6008, Pailhès, notaire (acte de 1540.)
[285] H&G 1984, qui indique son décès en 1661.
[286] AD.HG Reg. Ins. 24.
[287] H&G 1984.

Ils eurent :

3.1 Jacques de CLARY, qui suit.

3.2 Antoinette de CLARY.

Elle naquit vers 1627, selon son inhumation du 18 octobre 1675, la disant âgée d'environ 48 ans, en présence de Jacques de Clary, son frère.

Antoinette de Clary fut la marraine, à Cordes, le 6 mars 1649, d'Antoinette Druille.

Elle mourut avant le 1er mars 1688, date du mariage de sa fille Guillemette.

Elle est probablement nommée par erreur feue Guillaumette de Clary femme de Charles de Vesian, le 6 mars 1684, lors du baptême de leur fille Catherine de Vesian, âgée d'environ 10 ans[288], le rédacteur des actes commettant parfois des erreurs de prénoms.

Antonie de Clary fille de Jean de Clary, avait épousé, à Cordes, le 22 septembre 1650, **Charles de VESIAN,** seigneur de Cahuzac, fils de Jean de VESIAN. Le contrat avait été passé le 31 juillet 1650, les parents de l'époux étaient Jean de VESIAN, conseiller au parlement de Toulouse, qui avait succédé à son père homonyme, et de Violande de CASTELPERS, épousée par contrat du 14 mars 1618[289].

Leur fille Marie Claire de Vesian, née à Cordes le 4 avril 1671, y fut ondoyée le surlendemain et baptisée le 15 avril 1673, le parrain fut Jacques de Clary de Vindrac, la marraine, Marie Claire de Vesian, sa femme.

Leur fille Anne de Vesian fut baptisée à Cordes, le 13 octobre 1675, le parrain fut Jean de Vesian, son frère, la marraine Anne de Clary, de Cordes.

Leur fille Guillemette de Vesian épousa, à Cordes, le 1er mars 1688, M. Jean de Vic Salinier, habitant La Falconnié, paroisse de Parrouquial (à 4 km au nord de Salles, Tarn), en présence noble Charles du Conseil, de Charles de Vic Salinier, prêtre, et de nobles Jean de Saint-Hilaire, et de Jean Dassier (d'Assier), seigneur de Poumairols, et de noble Joseph de Vic Salinier.

Charles de Vesian fut enseveli le 23 avril 1688, dans l'église de Saint-Martin de Campmas, âgé d'environ 70 ans.

3.3 Claire de CLARY.

Elle épousa, avant 1655, **Antoine d'ALES,** avocat en parlement, selon l'acte de baptême, à Cordes, le 25 août de cette année, de leur fille Germaine d'Alès, née 2 jours avant, le parrain fut Jacques de Clary. Ladite Germaine d'Alès, épousa, à Cordes, le 8 février 1684 Jean Daire.

Claire d'Alès, fille d'Antoine d'Alès, avocat en la Cour, et de Claire de Clary, mourut à Cordes, le 14 juillet 1678, âgée d'environ 22 ans, et y fut enterrée dans la chapelle Saint-Jacques de l'église Saint-Michel.

---

[288] RP. Salles.

[289] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome second, p. 138.

Louise d'Alès fille de feu Antoine d'Alès, avocat en la Cour, et de Claire de Clary, épousa, à Cordes, le 2 mai 1683, M. Raymond Berry, sieur de Roquecourbe (à 3 km au nord de Cordes), docteur et avocat.
Antoine d'Alès appartenait à une famille noble que l'on peut suivre dans les registres paroissiaux de Cordes jusqu'à la fin du 18ème siècle.

3.4 Anne de CLARY.
Elle naquit vers 1642, selon son acte de décès, à Cordes, le 29 octobre 1692, âgée d'environ 50 ans, et y fut enterrée le lendemain dans la chapelle Saint-Jacques de l'église Saint-Michel.
Elle fut la marraine, à Cordes, le 5 mars 1671, de Marie Daire, fille de Jean Daire, bourgeois, et de Marie d'Alès et le 22 mars 1688, de Philippe Joseph de Roquefeuil, fils de François de Roquefeuil et de Jeanne de Vesian.
Anne de Clary, veuve d'André (sic) pour Jean Olivier d'Alès, seigneur de Boscaud, mourut le 3 décembre 1692, âgée d'environ 50 ans, et fut ensevelie le même jour dans la chapelle Saint-Jacques de l'église Saint-Michel.
Elle avait épousé, à Cordes, le 9 novembre 1666, nommant ses parents, **Jean Olivier d'ALES,** seigneur de Boscaud (en Lacapelle-Ségalar, à 6 km de Cordes), fils de feu André d'ALES, et de Jeanne de MAYNIER. Jean Olivier d'Alès, seigneur de Boscaud, mourut à Cordes, en février 1676, avant le 21 (le début de l'acte manque.)
Leur fils Jean Jacques d'Alès, né le 2 février 1669, à Cordes, y fut baptisé le le lendemain, le parrain fut Jacques de Clary, habitant Cordes.
Jean Olivier d'Alès et Anne de Clary, sa femme, furent le parrain et la marraine, à Cordes, le 31 mars 1669, de Jean Olivier Lanauze, fils de Me François Lanauze, docteur et avocat en la Cour, et de Marguerite d'Alès de Boscaud.
Marguerite d'Alès, fille de Jean Olivier d'Alès et d'Anne de Clary, naquit à Cordes le 19 février 1671 et y fut baptisée trois jours après, le parrain fut François de Clary, habitant Cordes, la marraine Marguerite d'Alès, veuve de Me Lanauze, avocat. Elle mourut, à Cordes, le 7 novembre 1673, âgée d'environ 2 ans, et y fut ensevelie dans la chapelle Saint-Jacques de l'église Saint-Michel.
Simon d'Alès, fils de Jean Olivier d'Alès, seigneur de Boscaud, et d'Anne de Clary, naquit à Cordes, le 25 juillet 1673, et y fut baptisé le surlendemain, la marraine fut Antoinette de Clary femme de Charles de Vesian.
Marie Anne d'Alès de Boscaud fille de Jean Olivier d'Alès de Boscaud et d'Anne de Clary naquit à Cordes, le 18 octobre 1675, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut noble François d'Albusquier, seigneur de La Roque, la marraine Marie de Clary, de Cordes. Elle fut enterrée le 25 octobre 1675, dans la chapelle Saint-Blaise de Notre-Dame de La Vaysse de Cordes.
Claire d'Alès, fille de Jean Olivier d'Alès, seigneur de Boscaud, et d'Anne de Clary, naquit à Cordes, le 20 juin 1677, et y fut baptisée le surlendemain, la marraine fut Claire de Clary.
Jacques d'Alès, fils de Jean Olivier d'Alès, seigneur de Boscaud, et d'Anne de Clary, naquit à Cordes, le 6 octobre 1679, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Jacques de Clary, la marraine Marguerite d'Alès.

Charles d'Alès, fils de Jean Olivier d'Alès, seigneur de Boscaut, et d'Anne de Clary, naquit, à Cordes, le 30 août 1681, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Charles de Vesian, la parraine Germaine de Fonvielle. Étant âgé d'environ 20 mois il fut enterré, le 18 avril 1683 dans l'église Saint-Michel de Cordes.

3.5 Marie Anne de CLARY.

Elle naquit vers 1646, selon son acte de décès, à Cordes, le 14 novembre 1655, âgée d'environ 9 ans, nommant ses parents.

3.6 Marie de CLARY.

Elle fut baptisée, à Cordes, le 24 novembre 1647, le parrain fut Antoine d'Alès, docteur, la marraine Marie de Vigouroux, femme du sieur Jean Ladevèze, bourgeois.
Marie de Clary fille de feu Jean de Clary, fut la marraine, à Cordes, le 23 septembre 1669, de Marie Blanc. Le 23 août 1676, elle fut la marraine, à Cordes, de Jacques Virot, le parrain fut Jacques de Clary, consul, son frère.
Elle épousa, à Cordes, le 25 juillet 1677, nommant feus ses parents, noble **François IMBERT,** seigneur d'Ayguesvives, habitant Buzet (-sur-Tarn, Haute-Garonne), fils de noble Bernard IMBERT et de demoiselle de LAVEDAN, la mariée fut assistée de son frère Jacques de Clary, de Jean Olivier d'Alès, seigneur de Boscaud, et d'autres. Le père du marié fut dit par ailleurs Bernard d'Imbert, conseiller du roi, maire perpétuel de Briatexte, il avait épousé Gabrielle de Lavedan, leur fils François d'Imbert d'Ayguesvives, que l'on peut penser être le même que l'époux de Marie de Clary, épousa, par contrat du 28 septembre 1689, Anne Renée de Capriol[290], d'où postérité.

III Jacques de CLARY, seigneur de Vindrac (actuellement Vindrac-Alayrac, à 3 km à l'ouest de Cordes), Lacapelle.
Il naquit vers 1632, selon l'acte de son décès, à Cordes, le 11 août 1723, le disant âgé d'environ 91 ans. Il fut confirmé dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Bezons, le 21 août 1669, et dénombra ses fiefs devant les capitouls, le 2 avril 1689[291].
Comme vu supra il fut le parrain, à Cordes de plusieurs de ses neveux et nièces.
Il fut le parrain, à Cordes, le 8 novembre 1671, d'Ursule Arnal, la marraine fut noble Ursule de Laguépie, femme de noble Nicolas de Cambon.
Il fut cité en 1676, consul de Cordes, dans deux actes des registres paroissiaux, dont l'un avec sa sœur Marie. Jacques de Clary, conseiller au parlement de Toulouse, fut présent, le 2 octobre 1691, à l'enterrement, à Cordes, de noble Jean (de Rollet) de Jalenques de Poumairols, âgé de 26 ans, et le 29 octobre 1692, à l'enterrement de, à Cordes, de Germaine de Fonvielle.
Jacques de Clary, seigneur de Vindrac et de Lacapelle, fut présent, le 8 novembre 1705, à l'enterrement, à Cordes, de Sylvie de Vaux, veuve de Me Jacques Mouzieys. Il fut témoin, le 15 janvier 1715, au mariage d'Antoine Bach, cordonnier de Cordes, et de Marie Sudre, puis fut le parrain le 16 octobre 1715, de leur fille Marianne Bach, la marraine fut Marie de Clary,

[290] AD. Aude B 46.
[291] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 223.

fille du parrain. Il fut présent, le 15 mars 1718, à l'enterrement à Cordes de Germaine d'Alès, veuve de Me Daire, avocat. Comme dit supra Jacques de Clary, mourut, à Cordes, le 11 août 1723, âgé d'environ 91 ans, et y fut le lendemain enterré dans la chapelle de sa famille de l'église Saint-Michel, en présence de son fils Jean Baptiste de Clary (qui doit être Jean Baptiste Augustin.).
Il avait épousé **Marie Claire DEJEAN,** qui était née vers 1646, selon son acte de décès, à Cordes, du 5 mai 1710, âgée de 64 ans, disant qu'elle avait été enterrée le lendemain dans l'église Saint-Michel, en présence de son époux. Marie Claire DEJEAN était fille de Jacques DEJEAN, sieur de Gradels (à 1 km de Valady, Aveyron), conseiller au parlement de Toulouse, et d'Anne de RESSEGUIER, épousée en 1640[292].
Ils eurent :

4.1 Jacques de CLARY, qui suit.

4.2 Jean Baptiste Augustin de CLARY, seigneur de Nartaud, habitant Cordes.
Il fut le parrain, le 14 février 1733, de Jean Baptiste Augustin Bax, et le 4 mai 1755, de sa nièce (petite-nièce) Jeanne Elisabeth Gabrielle de Clary.
Jean Baptiste Augustin de Clary, seigneur de Nartaud, mourut à Cordes, le 4 septembre 1759, et y fut enterré le lendemain, dans le caveau de la chapelle de sa famille, dans l'église Saint-Michel, en présence de messire de Clary, seigneur de Vindrac, son neveu, (ce qui permet de le situer à ce degré.)

4.3 Jeanne Françoise de CLARY.
Elle naquit à Cordes, le octobre 1671, et y fut baptisée quatre jours après, le parrain fut François de Clary, la marraine dame d'Yéche, veuve de Jean de Clary, de Cordes. Elle y mourut le 18 juillet 1672, âgée d'environ 9 mois et y fut ensevelie dans une chapelle de l'église Saint-Michel, en présence de Charles de Vesian et de Jean Olivier d'Alès.

4.4 Joseph de CLARY.
Il naquit vers 1681, et fut enseveli, le 21 mars 1686, étant âgé d'environ 5 ans, dans l'église Saint-Michel de Cordes.

4.5 Marie Claire de CLARY.
Elle naquit vers 1688, selon son acte de décès du 19 septembre 1706, disant qu'elle avait été enterrée dans l'église Saint-Michel, âgée d'environ 18 ans.

4.6 Marie de CLARY.
Marie de Clary fille de Jacques de Clary fut la marraine, à Cordes, le 16 octobre 1715, de Marianne Bach.

4.7 Marianne de CLARY.
Elle fut la marraine, le 13 octobre 1727, de Marie Jeanne Delclaux.

[292] H&G 1984.

4.8 Marie Perrette de CLARY[293].
Elle serait née en 1685 et morte en 1725. Elle épousa **Antoine de SAVIGNAC,** juge mage à Montauban

IV Jacques de CLARY.
Il fut conseiller au parlement de Toulouse de 1691 à 1745[294].
Il épousa le 2 juin 1705, **Claire de LA GORREE,** née le 27 avril 1687, fille de feu Gabriel de LA GORREE, chevalier, président aux enquêtes, et de Jeanne Gentille de PROGEN[295], cette dernière était fille de Jean Progen, capitoul en 1657, et de Catherine du Conseil.
Ils eurent :

5.1 Blaise Jacques Pierre Gabriel de CLARY, qui suit.

5.2 René de CLARY.
Il fut officier d'artillerie, et le 28 novembre 1755, parrain, à Cordes, de son neveu René Pierre Louis de Clary.
Il doit probablement être confondu avec Jacques Joseph René de Clary, habitant Saint-Félix de Caraman, qui fut le parrain, à Cordes, le 30 mai 1780, de son petit-neveu Paulin Guillaume Auguste de Solages.

5.3 Thérèse de CLARY.
Thérèse *de Carboire* de Clary, fut la marraine, le 28 novembre 1755, de son neveu Jacques Godefroy de Clary. Il faut peut-être lire Cadoine, ce qui impliquerait que Thérèse de Clary avait épousé un Cadoine.

V Blaise Jacques Pierre Gabriel de CLARY, chevalier, seigneur de Vindrac., Lacapelle, Sainte-Luce, Nartaud.
Il fut présent, à l'ondoiement, à la maison, à Cordes, le 24 décembre 1741, d'une fille (le prénom manque) de Louis Charles, comte de La Prune Montbrun, baron de Salvagnac, seigneur de Sonnac, Cardonnac, et de Marie Jacqueline de Roquelaure. Il fut le parrain, à Cordes, le 18 novembre 1774, de sa petite-fille Marie Gabrielle Rose de Solages, il n'apparaît plus vivant ensuite. Il est cité feu le 9 janvier 1781 au mariage de Marie Anne Capon, habitant la métairie des héritiers de M. de Clary, sise à Pechtéoulé, dans la paroisse de Vindrac[296].
Il avait épousé **Claudine Hippolyte d'IZARN de FRAYSSINET,** née en juin 1717, fille de Casimir d'IZARN, seigneur de Saint-Jean, et d'Elisabeth de ROQUEFEUIL de Versols, épousée par contrat du 30 juin 1716[297]. Elle fut la marraine ou fut présente aux baptêmes de plusieurs de ses petits-enfants Solages de 1772 à 1789. Elle apparut à partir de 1782 comme

[293] H&G 184, pour tout ce qui la concerne.
[294] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 223.
[295] André Navelle, *op.cit.,* t. VI, tableau p. 57, qui indique l'ascendance Progen, p. 58.
[296] RP. Vindrac.
[297] Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* VII, pp.390-391 ; Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* t. II, p. 16.

possédant la métairie du château et la métairie de Pechtéoulé, après son mari, situées à Vindrac, dans les actes de mariage et de baptêmes des enfants des métayers Bernard Capon, à la métairie du château et de Jean Capon, métayer à Pechtéoulé, jusqu'en 1791.
Ils eurent :

6.1 Claire Casimire Jeanne Hippolyte Gabrielle de CLARY.
Elle naquit à Cordes, le 22 mai 1752, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Casimir d'Izarn de Frayssinet, chevalier, baron de Laguépie, seigneur de Versols, Saint-Jean, la marraine Claire de La Gorrée, veuve de Jacques de Clary, seigneur de Vindrac, Lacapelle, Sainte-Luce, conseiller en la grand chambre du parlement de Toulouse, Jeanne d'Izarn de Frayssinet ayant tenu la baptisée pour cette dame, le parrain et la marraine étaient les grands-parents de la baptisée, l'acte est signé de Saint-Jean, le chevalier de Clary.

6.2 Jeanne Elisabeth Gabrielle de CLARY.
Elle naquit à Cordes, le 14 mai 1753, fut ondoyée, à la maison, le surlendemain, en présence du chevalier de Clary. Elle fut baptisée, à Cordes, le 4 mai 1755, le parrain fut Augustin Jean Baptiste de Clary, chevalier, oncle (grand-oncle) de la baptisée, la marraine fut Jeanne Elisabeth (d'Izarn) de Frayssinet, tante de la baptisée, au nom d'Elisabeth de Roquefeuil de Frayssinet, sa mère (à elle.)
Elle épousa, à Saint-Martin de Laguépie, en février 1772, selon un certificat et la permission donnée le 4 février 1772, par Clausade, archiprêtre de Cordes[298], **François Gabriel, vicomte de SOLAGES,** seigneur et baron de La Bastide-Gabausse, Blaye (-les-Mines, à 9 km de Salles, Tarn) et de Saint-Benoît, au diocèse d'Albi, officier de carabiniers, né le 27 septembre 1752, fils de Gabriel, chevalier de SOLAGES, seigneur de Saint-Benoît et de Blaye, et de Marie de JUILLOT de LONGCHAMPS[299].
Ils eurent :

Gabriel Hippolyte de Solages qui naquit et fut baptisé à Cordes, le 10 novembre 1772, le parrain fut Gabriel de Solages, chevalier, seigneur de Blaye, Saint-Benoît, ancien mestre de camp d'une brigade de carabiniers, brigadier des armées du roi, commandant en Albigeois, pour Sa Majesté, grand-père paternel de l'enfant, la marraine Claudine Hippolyte d'Izarn de Frayssinet, grand-mère maternelle.

Marie Gabrielle Rose de Solages fut baptisée à Cordes, le 18 novembre 1774, le parrain fut Blaise Jacques Pierre Gabriel de Clary, chevalier, seigneur de Vindrac, Lacapelle, Sainte-Luce, Nartaud, aïeul maternel, la marraine Marie de Julliot de Longchamps, épouse de Gabriel de Solages, chevalier, brigadier des armées du roi, son commandant en Albigeois, seigneur de Blaye, Saint-Benoît, aïeule paternelle.

[298] RP. Cordes.
[299] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, pp. 93-94.

Paulin Guillaume Auguste de Solages, né et baptisé à Cordes, le 25 mars 1776, le parrain fut Antoine Paulin de Solages, marquis de Carmaux, représenté par Gabriel de Solages, brigadier des armées du roi, commandant d'Albigeois, la marraine demoiselle Guillelmine de Clary, sa tante, représentée par Hippolyte de Clary, grand-mère maternelle.

autre Paulin Guillaume Auguste de Solages.
Il naquit à Cordes, le 16 décembre 1778, y fut ondoyé le lendemain, dans l'hôtel de ses parents, habitant par ailleurs leur château de Blaye, dans le diocèse d'Albi, et baptisé le 30 mai 1780. Son parrain fut Jacques Joseph René de Clary, habitant Saint-Félix de Caraman, grand-oncle maternel du baptisé, la marraine Jeanne de *Charrière* de Mitteraut, veuve de messire de Chaumartin, seigneur de Fontaines, capitaine de cuirassiers du roi, grand-tante du baptisé (il s'agit en réalité d'une fille de Marie Anne de Solages, fille de Paul, grand-père de Gabriel, qui avait épousé Jacques Charrier, écuyer, seigneur de Mitteraut[300]), étaient présents et ont signé l'acte, en sus des parrain et marraine, Gabriel de Solages, brigadier des armées du roi, commandant pour Sa Majesté en Albigeois, aïeul paternel, madame de Longchamps de Solages, aïeule paternelle, madame d'Izarn de Frayssinet de Clary, aïeule maternelle.

Jeanne Charlotte Zoé de Solages.
Elle naquit à Cordes le 23 juillet 1789 et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Charles Nicolas de Julliot de Longchamps, chevalier, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, grand-oncle de la baptisée, la marraine Jeanne Augustine Modeste de Clary de La Goudalie, tante maternelle, épouse de Jean Pierre Martin de La Goudalie, marquis de Montvalat, représentés par Jacques Thuriés, domestique chez madame de Clary, et Marie Rigaudière, fille de chambre de madame de Solages. Signèrent l'acte, Gabriel de Solages, chevalier, maréchal des camps et armées du roi, commandant pour Sa Majesté en Albigeois, aïeul paternel de la baptisée, madame de Julliot de Longchamps, aïeule paternelle, madame d'Iazrn de Frayssinet de Clary, aïeule paternelle, frère Antoine Godefroy d'Izarn de Frayssinet, chevalier profès de l'ordre de Malte, commandeur de Cours, grand-oncle maternel.

Jeanne Elisabeth Françoise de Solages.
Elle naquit à Cordes, le 4 avril 1792, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut M. de La Goudalie, représenté par Jacques Thuriés, la marraine Marguerite de Longchamps représentée par Marie Rigaudière.

6.3 Augustine Jeanne Modeste de CLARY.

[300] Par déduction de la généalogie publiée par Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, pp. 91-94.

Elle naquit à Cordes, le premier novembre 1754, et y fut ondoyée, à la maison, trois jours après. Elle fut baptisée, à Cordes, le 4 mai 1755, le même jour que sa sœur Claire Casimire Jeanne Hippolyte Gabrielle, le parrain fut ledit chevalier de Clary, parrain de sa sœur, au nom de messire de Clary Sainte-Luce, chevalier de Saint-Louis, la marraine fut celle de sa sœur baptisée le même jour.
Elle épousa, à Cordes, le 21 novembre 1775, étant âgée de 21 ans, **Jean Pierre Martin de GOUDAL,** chevalier, seigneur de La Goudalie, de Recoules, habitant son château de La Goudalie, paroisse de Muret, diocèse de Rodez, âgé d'environ 33 ans, fils de feu Jean Jacques de GOUDAL, chevalier, seigneur de La Goudalie, Recoules, et de feue Marie Elisabeth de MONTVALAT, une dispense pour une consanguinité au 3ème degré avait été accordée le 4 novembre 1775, furent présents le père de l'épouse, Jacques Philippe Joseph , marquis de Roquefeuil, chevalier, Pierre Antoine d'Izarn de Frayssinet, chevalier. La proche parenté devait venir de la famille d'Izarn de Frayssinet, en effet la mère de Jean Pierre Martin de Goudal était Jacqueline d'Izarn de Frayssinet. Hippolyte de Barrau indique la postérité de leur fille Uranie de Goudal[301].

6.4 René Louis Pierre de CLARY

Il naquit, à Cordes, le 28 novembre 1755, à 2 heures et demi du matin, et y fut baptisé le même jour, il fut tenu sur les fonts par Jean Boyer et Louise Loupiac, mendiants de Cordes, au nom de René de Clary, ancien officier d'artillerie, oncle paternel, et de Marie Louise d'Izarn de Freissinet, religieuse de l'ordre de Saint-Bernard en l'abbaye de Nonenques.

6.5 Jacques Godefroy de CLARY.

Jumeau de René Louis Pierre, il naquit juste après lui et fut baptisé le même jour, il fut tenu sur les fonts par Jean Gardon et Catherine Martin, mendiants, au nom et pour Godefroy d'Izarn de Frayssinet, chevalier de Malte, oncle maternel, et Thérèse de *Cardoire* de Clary, tante paternelle. Il faut peut-être lire Cadoine ce qui impliquerait que Thérèse de Clary ait épousé un Cadoine.

6.6 Guillelmine de CLARY.

Elle fut la marraine, à Cordes, le 25 mars 1776, de son neveu Paulin Guillaume Auguste de Solages. Elle pourrait également être située au degré précédent le terme neveu pouvant être petit-neveu.

Les Clary n'apparaissent plus sur les tables décennales de l'état civil de Cordes, à partir de 1792.

[301] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* IV, p. 59.

III
Personnes isolées

Pierre Clary, marchand, assisté de son frère Jean Clary, docteur ès droits, chanoine de l'église Saint-Sernin (de Toulouse) épousa par contrat du 2 septembre 1591, Sébastienne Faugar, veuve de feu M. Arnaud Demay, substitut du procureur du roi[302].

Pierre de Clausade, écuyer, fils de Jean de Clausade et d'Anne de Ferrières épousa par contrat du 22 octobre 1656, Guillemette de Cathelan (devenu Catellan), fille de feu Pierre de Cathelan, jadis du receveur du domaine royal à Albi, et de Béatrix de Clary[303]. Pierre Cathelan, docteur et avocat, époux de Béatrix de Clary, était mort avant le 6 décembre 1647, date à laquelle leur fils Jacques Cathelan transigea avec sa mère au sujet de la succession de son aïeul, Pierre Cathelan, notaire royal à Albi[304].

Annexe

Premiers degrés selon H&G 1984.

I Antoine de CLARY, marchand à Cordes.

II Arnaud de CLARY.
Il mourut avant 1513, ayant épousé Antonie VAYSSE.

III Arnaud de CLARY, demeurant à Cordes, testa en 1559.
Il avait peut-être épousé Anne SABATIER alias

IV Aymeric de CLARY (1545-1625)
Il avait épousé, le 21 avril 1594, Marthe de LA GAUSIE (1565-1661), fille de Pierre de LA GAUSIE.

Douillac, révision le 20 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[302] AD.HG Reg. Ins.5.
[303] AD. Tarn, Yéche, notaire d'Albi.
[304] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t. I, p.242, se référant aux minutes de M. Marty, notaire à Giroussens.

Famille de CLERGUE

I Seigneurs de Linardié **p.68**

II Seigneurs de La Tonnié **p.75**

III Seigneurs de La Guimarié **p.83**

IV Personnes isolées **p.86**

Cartes de Cassini (Cestayrols, Valence d'Albigeois) **p.87**

Carte générale **p.88**

Une famille Clergue puis de Clergue, notable en Albigeois, est connue depuis le 14ème siècle.
Esclarmonde de Varagne, fille de Bernard de Varagne, damoiseau, coseigneur de Gardouch, et de sa seconde épouse, Marguerite de Baure, lequel testa le 1er août 1341, et fit un accord en mars 1345, avec Guy de Lévis, seigneur de Léran, et ses enfants, épousa, en premières noces Pierre de Clergue[305]. Esclarmonde de Varagne, légataire de sa dot par le testament de son, père, dite femme de Pierre de Clergue, fils de Raymond, donna quittance des droits à sion frère Izarn, le 28 janvier 1371[306].
Jean de Clergue, prêta serment, le 21 avril 1371, comme viguier d'Albi[307]. Guillaumette de Verlhac, veuve de Pons de Cahuzac, testa le 7 mars 1397 (v.st, soit 1398, n.st.), instituant héritiers universels, par moitié, Raymond Clergue, de Lavaur, son neveu, et Lucie de Cahuzac, sa fille, religieuse de Sainte-Claire, à Montauban[308].
Pierre Clergue était consul d'Albi, en 1491[309].
Pierre Dupuy, auteur de la famille des seigneurs de Cabrilles, avait épousé Catherine Clergue, sœur de Pierre Clergue, il testa en 1496.[310]
Une généalogie succincte relative à la branche des seigneurs de Linardié, et à l'origine de celle des seigneurs de La Tonnié, été publiée par le marquis d'Aubais[311], elle a été complétée par des actes fournis par Maurice Vuillier, et surtout grâce aux registres paroissiaux de Cestayrols, de Saint-Cirgue d'Aygou, de Senouillac et de Valence d'Albigeois. Les références des actes passés dans ces lieux ne sont pas rappelées dans le texte qui suit.
Une généalogie succincte de la branche des seigneurs de La Guimarié a été publiée par André Navelle, elle a été complétée dans ce document par des actes fournis par Maurice Vuillier.
Cette famille portait : « De gueules, à deux pals d'or, parti de gueules, à deux bandes d'or[312].

I
Seigneurs de Linardié

Cette branche tenait le lieu de Linardié, constitué d'un village avec un château et une métairie, avec justice, haute, moyenne et basse, dans la paroisse Saint-Pierre de Senouillac, annexe de la paroisse Saint-Amans de Lincarque jusqu'au début du 18ème siècle, puis annexe de celle de Saint-Pierre de Gaillac.
Cette branche tenait également le lieu de Durfort, dans la paroisse Saint-Amans de Lincarque (à 3 km au sud de Cestayrols, Tarn). Certains de ses membres se qualifièrent du lieu de Guitalens.

---

[305] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome X, tableau p. 183, et preuves p.186.
[306] BnF Chérin n°203 page 7.
[307] *Revue du département du Tarn,* 1881, Histoire du pays d'Albigeois, Liste des viguiers d'Albi, p.301.
[308] Ch. Portal, *Revue du département du Tarn,* 1908-03, Archives des notaires de Rabastens, 1908-03, p. 127.
[309] Ch. Pradel, *Revue du département du Tarn,* Révolte des Albigeois contre l'évêque Louis d'Amboise, 1890, p. 277.
[310] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome IV, p. 128, se référant à AD. Tarn E 489.
[311] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, pp.39-40.
[312] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 39.

Cette famille acquit par mariage une part de la baronnie de Cestayrols, dont elle se qualifia à partir de la seconde partie du 16ème siècle, cette baronnie était tenue à l'origine par la famille de Rabastens qui en conserva une partie.
La branche des seigneurs de Linardié donna naissance à la branche des seigneurs de La Tonnié. Les membres de cette famille étant qualifiés nobles depuis les premiers degrés de la filiation suivie, nous ne rappelons pas ce qualificatif, sauf exception.

I Manaud CLERGUE
Son existence et celle de ses enfants sont prouvées par une clause de son testament confirmée par la nomination de leurs tuteurs, devant les juges d'Albigeois, le 3 mai 1402[313].
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Jean CLERGUE

2.2 Jeanne CLERGUE

II Jean CLERGUE, seigneur de Linardié (à 1,5 km au sud-est de Senouillac, Tarn.)
Georges d'Amboise lui accorda la première place devant l'autel de Senouillac, cette concession fut confirmée le 6 septembre 1478[314].
D'une alliance inconnue il eut :

3.1 Raymond CLERGUE, qui suit.

3.2 Esclarmonde de CLERGUE.
A une date non précisée, elle fit un accord avec Georges Clergue, son neveu, sur les droits à elle appartenant sur les biens dudit Raymond, père dudit Georges et sur ceux de Jean Clergue père d'elle Esclarmonde[315].

III Raymond CLERGUE, seigneur de Linardié.
Il testa le 6 août 1505, ayant eu d'une alliance inconnue Georges Clergue[316].

IV Georges CLERGUE, seigneur de Linardié.
Il reçut des reconnaissances, en 1523, et testa le 17 septembre 1573, instituant héritier son fils Jean de Clergue[317].

V Jean de CLERGUE, seigneur de Linardié, seigneur en partie de Cestayrols (du chef de sa femme.)

---

313 Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p .39.
314 Marquis d'Aubais, *op.cit,* II, p. 39.
315 Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.39.
316 Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 39.
317 Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 39.

Il épousa **Marie de LA BARTHE,** fille de Jacques de LA BARTHE, baron de Cestayrols (Tarn), et de Claire de SAVERE[318], la mariée était veuve, en premières noces de noble François de CORSIER, seigneur de Cesseras (infra.)
Marie de La Barthe, veuve de Jean de Clergue, seigneur de Linardié, donna, le 11 octobre 1610, à François de Clergue, seigneur de Linardié, son fils aîné, tous ses droits sur la moitié des biens de feu François de Corsier, sieur de Cesseras, son premier mari, en raison du décès de ses fils Olivier de Corsier, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, et François de Corsier, et nomma son deuxième (second ?) fils Georges de Clergue, sieur de Guitalens[319].
Ils eurent :

6.1 François de CLERGUE, qui suit.

6.2 Anne de CLERGUE
Dite fille Jean de Clergue, seigneur de Linardié, et en partie de Cestayrols, et de Marie de La Barthe, dotée de 4 000 livres, elle épousa par contrat du 22 janvier 1598, dans la maison de son père, à Cestayrols, noble **Michel de JAMES,** seigneur de Puech, en Albigeois[320].

6.3 Georges de CLERGUE, seigneur de Guitalens (à 4 km de Vielmur-sur-Agout, Tarn).
Il fut dit deuxième fils de Marie de La Barthe dans la donation de celle-ci à son fils ainé, François de Clergue, le 11 octobre 1610 (supra).
C'est peut-être lui qui dit Georges de Clergue, seigneur de Linardié, fut le parrain, à Cahuzac-sur-Vère, le 17 juillet 1660, de Georges de Verdun, fils de Jean de Verdun et de Jeanne de Fraissinet[321], ce qui impliquerait une grande longévité, sinon ce parrain doit figurer au degré suivant.

VI François de CLERGUE, seigneur de Linardié.
Il fut dit seigneur de Linardié dans un procès, en 1606[322].
Il testa le 4 juillet 1649 ; ses fils François et René, firent un accord sur les biens de François de Clergue, leur père[323].
Il avait épousé, (en premières noces), par contrat du 4 août 1609, **Jeanne de FARAMOND**[324], fille de Pierre de FARAMOND de LA FARAMONDIE, chevalier, baron de Miramont, de Jouqueviel et de Pauletou, et de Jeanne de LAVERGNE, celle-ci fille de René de Lavergne, baron de Jouqueviel et de Pauletou, et de Catherine (de Turquet) de Montjézieu[325].

---

[318] André Navelle, *op.cit.,* VI, p.6.
[319] AD. Aude B 25, François Seguy, notaire.
[320] AD. Aude B 23, Jean Boyer, notaire.
[321] RP. Cahuzac-sur-Vère.
[322] AD. Tarn G 103.
[323] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 40.
[324] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 40.
[325] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome II, pp. 1464-1465.

Selon une donnée concernant René de Clergue, il avait épousé, donc en secondes noces, **Catherine de SAINT-MAURICE**, fille de Madeleine de GAUSSERAND (infra). Ceci n'explique pas le choix du prénom René pour le second fils, qui vient probablement de René de Lavergne, et en tout état de cause ne semble pas exister dans la famille de Saint-Maurice.
François de Clergue et Jeanne de Faramond eurent :

7.1 François de CLERGUE, qui suit.

François de Clergue et Catherine de Saint-Maurice eurent :

7.2 René de CLERGUE, auteur de la branche des seigneurs de La Tonnié.

VII François de CLERGUE, seigneur de Linardié, coseigneur de Cestayrols.
François de Clergue, seigneur de Linardié, fut le parrain, à Cahuzac-sur-Vère, le 9 juillet 1655, de François de Verdun[326].
Il fut maintenu noble, le 17 octobre 1668, avec son frère René[327].
François de Clergue, coseigneur de Cestayrols, fut le parrain, à Cestayrols, le 6 janvier 1675, de François Ourliac, la marraine fut Anne de Puel, le même jour Jeanne Marie de Clergue, fut la marraine d'Anne Ourliac, jumelle de François.
François de Clergue, fut présent, le 5 février 1681, à Senouillac, au baptême de Lucrèce de Guérin, fille de Georges de Guérin, seigneur de Pagas, et de Marie Le Brun.
Il mourut, à Cestayrols, le dimanche 19 novembre 1702, âgé de 82 ou 83 ans, et y fut enterré, le lendemain, dans la chapelle de Saint-Roch.
Il avait épousé, par contrat du 23 février 1656, **Anne de PUEL,** fille de Jean Gabriel de PUEL, seigneur de Besset, Parlan, et d'Hélène de MEJANES, la future fut dotée par son aïeule, Anne de Senigallet, parmi les présents René de Faramond, seigneur de La Calmette (frère de Jeanne, épouse de François de Clergue, supra), Raymond de Méjanès, seigneur de Flavin, Jean Jacques de Puel et Raymond de Puel[328].
Anne de Puel mourut en 1682, âgée de 50 ans et fut enterrée dans l'église Saint-Pierre de *Genouillac* (pour Senouillac), annexe de Saint-Pierre de Gaillac[329], cette qualification d'annexe apparaît dans des actes plus tardifs; cet acte ne figure pas parmi ceux disponibles par internet (lacunaires.)
Ils eurent :

8.1 Joseph René de CLERGUE, qui suit.

8.2 Jeanne Marie de CLERGUE.
Elle épousa, par contrat du 4 août 1690, **Claude de RABASTENS,** seigneur de La Tour, fils de Pierre de RABASTENS, seigneur de Bleys (actuellement Labarthe-Bleys,

[326] RP. Cahuzac-sur-Vère.
[327] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 40.
[328] AD.HG Reg. Ins. 29 bis, B. Molinier, notaire.
[329] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* tome III, p.232.

à 3 km de Cordes, Tarn), et d'Antoinette de NUPCES[330]. Le mariage fut célébré à Senouillac, le 26 août 1690, en présence de François de Clergue, qui signa Linardié. Claude de Rabastens vivait en 1710, ayant eu de son mariage 6 enfants dont l'aîné François de Rabastens, seigneur de Bleys, continua la lignée[331].

8.3 Jeanne de CLERGUE

8.4 Anne de CLERGUE

Elle épousa, par contrat du 12 novembre 1679, étant dotée de 12 000 livres, **François de CAHUZAC,** sieur de Larroque, fils d'Antoine de CAHUZAC, seigneur du Verdier, et de feue Louise de SOREAC, furent présents, Jean Jacques de Puel, seigneur de Parlan et de Besset, en Rouergue, René de Clergue, seigneur de Boscam, François de Roquefeuil, seigneur de Roul[332].

Les enfants issus du mariage de François de Cahuzac et d'Anne de Clergue, sont omis de la généalogie de la famille de Cahuzac du Verdier publiée par Gustave Chaix d'Est-Ange qui nomme leur petit-fils Henri Joseph de Cahuzac du Verdier, qui naquit en 1723 et épousa Françoise de Turenne d'Aubepeyre.

On cite le mariage, à Cordes, le 21 novembre 1740, du sieur Pierre Jean Gayrailh, bourgeois, habitant Cordes, et d'Anne de Cahuzac, habitant Cordes, fille de feus François de Cahuzac, seigneur du Verdier, et Anne de Cahuzac[333], ce qui implique qu'Anne de Cahuzac soit une tardillonne qui se maria très tardivement.

8.5 Marie Anne de CLERGUE.

Il est possible qu'elle doive être confondue avec la précédente.

Parmi les actes de la paroisse Saint-Pierre de Senouillac, classés en 1697, figure Marie Anne de Clergue, fille de François de Clergue et d'Anne de Puel, baptisée le 23 octobre 1697, dont le parrain fut Jean Gabriel de Puel de Parlan, ce qui est impossible, nous estimons qu'il s'agit d'une erreur de lecture, car ce qui est vu comme un 9 ressemble à un 5, et car la série d'actes correspondant figure après les actes de 1698, avec un autre desservant, parfaitement clairs. Par ailleurs le signataire des actes classés en 1697, est Deymier, qui est également celui signant les actes à partir de 1660 (ceux antérieurs étant manquants.)

VIII Joseph René de CLERGUE, seigneur de Durfort (à 2,5 km au sud de Cestayrols, dans la paroisse de Lincarque), puis **co**seigneur baron de Cestayrols, seigneur de La Roque, Linardié.

Le 20 avril 1679, à Valence-d'Albigeois, il fut le parrain de son cousin-germain homonyme, fils de René de Clergue et de Jeanne Roquette de Marzials (infra.)

---

[330] André Navelle, *op. cit.,* IX, p. 26, se référant à P. Monestié, notaire de *Millavet* (Millares), pour le contrat de mariage ; indique la date de 1710 et les enfants.

[331] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp. 25.,26

[332] AD.HG Reg. Ins 31, Antoine Lentier, notaire de Senouillac.

[333] RP. Cordes

Il mourut, à Cestayrols, le 18 novembre 1718, âgé de 57 ans, et y fut enterré le lendemain, dans l'église.
Joseph René de Clergue, seigneur de Durfort, de la paroisse de Cestayrols, épousa le 25 février 1694, à Cordes, **Françoise d'YECHE** fille de sieur Antoine d'YECHE et de Françoise de BOYER[334]. Plusieurs actes de baptême de leurs enfants les disent résidant dans leur château de Cestayrols. Noble demoiselle Françoise d'Yeche, veuve de messire Félix (sic) de Clergue de Linardié, baron de Cestayrols, mourut à Cestayrols, le 2 février 1748, âgée d'environ 70 ans, et y fut enterrée le lendemain, dans la chapelle située dans l'église.
Ils eurent :

9.1 Françoise de CLERGUE.
Elle naquit, à Senouillac, le 28 juin 1695, et y fut baptisée 5 jours après, le parrain fut François de Clergue, seigneur de Linardié, la marraine Françoise de Boyer, épouse de M. d'Yeche, de Cordes.
Elle fut la marraine, à Cestayrols, le 1er décembre 1705, de sa sœur Gabrielle (infra.)

9.2 Antoine de CLERGUE.
Il fut baptisé, à Cestayrols, le 19 novembre 1696, le parrain fut M. Me Antoine d'Yeche, docteur et avocat en parlement, de la ville de Cordes, la marraine Anne Renée de Clergue, dame de *Vérailh*. Il mourut, à Cestayrols, le 30 septembre 1699, âgé de 3 ans, et y fut enterré dans la chapelle de Saint-Roch de l'église Saint-Michel de Cestayrols.

9.3 Anne Marie de CLERGUE.
Elle fut baptisée, à Cestayrolds, le 27 février 1698, le parrain fut M. Jean Félix Yeche, sieur de Saint-Salvy, la marraine François de Boyer, de Cordes.

9.4 Jeanne Thérèse de CLERGUE.
Elle fut baptisée, à Cestayrols, le 4 mars 1699, le parrain fut François de Clergue, seigneur de Linardié (qui doit être son grand-père), la marraine Françoise de Boyer, femme de M. Me Antoine Yeche, avocat en parlement (qui doivent être ses grands-parents maternels.)

9.5 Marguerite de CLERGUE.
Elle fut baptisée, à Cestayrols, le 17 novembre 1700. Dite âgée de 4 ans, elle fut enterrée le 22 octobre 1705, dans la chapelle du côté de l'Epitre de l'église Saint-Michel de Cestayrols.

9.6 Marianne de CLERGUE.
Elle fut baptisée, le 5 mai 1704, dans l'église Saint-Michel de Cestayrols.
Sauf si elle eut une sœur homonyme née vers 1710, c'est elle qui dite fille de feu messire Joseph René de Clergue de Linardié, seigneur haut, moyen et bas de La Roque

[334] RP. Cordes.

et de Linardié, et coseigneur de Cestayrols, et de Françoise d'Yeche, épousa, dans l'église de Cestayrols, le 28 novembre 1736, **Jean Bonaventure de RESSEGUIER,** fils de feu messire Jean Jérôme de RESSEGUIER, conseiller du roi, lieutenant-général des judicatures d'Albi, et de Béatrix Marthe d'ALES, ayant obtenu une dispense pour consanguinité du 3ème au 4ème degré, la bénédiction nuptiale fut donnée par Joseph René de Clergue, parmi les signatures, Duverdié, commandeur, de Linardié Resseguier (la mariée).

9.7 Gabrielle de CLERGUE.
Elle fut baptisée, dans l'église de Cestayrols, le 1er décembre 1705, le parrain fut noble Pierre du Mas de La Vernière, la marraine Françoise de Clergue, sœur de la baptisée.
Dite fille de Joseph René de Clergue, seigneur de La Roque, coseigneur de la baronnie de Cestayrols, et de Françoise d'Yeche, elle épousa, à Cestayrols, le 21 septembre 1730, dans la chapelle des seigneurs, Monsieur Maître **François du CAYLA,** avocat en parlement, fils de Monsieur Maître Guillaume de CAYLA, sieur de La Valette, et d'Anne de VILLARET, de la paroisse de Notre-Dame de Laval de Peyrusse, en Rouergue, en présence de messire Félix d'Yeche, conseiller au parlement, oncle maternel, de messire Jean Félix Joseph de Clergue, sieur de Linardié, de Me François de Villaret, conseiller du roi au sénéchal et présidial de Rodez, la bénédiction nuptiale fut donnée par Joseph René de Clergue, prêtre, parmi les signatures, Guitalens de Clergue, Durfort de Linardié, Duverdié de Clergue, député *(celui-ci était Philippe de Clergue, demeurant au Verdié,* de la branche des sieurs de La Tonnié, comme nous le verrons, infra.)
M. Me François du Cayla et Gabrielle de Clergue sont probablement les parents de François du Cayla, lieutenant de capitaine dans le régiment de Guyenne infanterie, natif de Peyrusse en Rouergue, qui mourut à Cestayrols, le 17 septembre 1752, âgé d'environ 23 ans, et y fut enterré le lendemain dans l'église Saint-Michel.

9.8 Jean Félix Joseph de CLERGUE.
Il fut baptisé, dans l'église de Cestayrols, le 25 avril 1707, le parrain fut Jean Félix d'Yéche, conseiller au parlement de Toulouse, la marraine Françoise de Clergue.

9.9 Pierre François de CLERGUE.
Il naquit, à Cestayrols, le 14 décembre 1708, et y fut baptisé 4 jours après.

9.10 Marie Rose de CLERGUE.
Elle naquit, à Cestayrols, le 21 juillet 1712, et y fut baptisée le lendemain.

9.11 Joseph de CLERGUE, qui suit.

9.12 Françoise de CLERGUE.
Elle naquit, à Cestayrols, le 22 mai 1715, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Joseph de Rabastens, sieur de La Tour, de la paroisse de Bleys, la marraine Marie Anne de Clergue, sœur de la baptisée.

IX Joseph de CLERGUE de DURFORT, seigneur de Linardié.
Il naquit, à Cestayrols, le 1er février 1714, et y fut baptisé le lendemain.
Dit Joseph de Durfort, seigneur de Linardié, chevalier de Saint-Louis, habitant Albi, il fut le parrain, le 4 avril 1790, à Valence-d'Albigeois, de Louise de Clergue, fille de Jean Baptiste de Clergue, seigneur de La Tonnié, et de Françoise de Varroquier (Waroquier), infra.
Il doit être Clergue de Durfort, coseigneur de Cestayrols qui fut convoqué en 1789, à l'assemblée de la noblesse, à Toulouse[335].

II
Seigneurs de La Tonnié

L'auteur de cette branche, René de Clergue, était fils de François de Clergue, seigneur de Linardié, degré VI, comme le prouve le marquis d'Aubais, en revanche il devait être fils d'une seconde épouse de celui-ci comme le montre un acte (infra.)

VII René de CLERGUE, seigneur de Boscam (lieu non identifié), habitant le château de La Tonnié dans le village éponyme, à 1 km au sud de Valence d'Albigeois (écrit La Tounié, sur la carte de Cassini).
Il fut maintenu noble, le 17 octobre 1668, avec son frère François, avec qui il avait passé un accord concernant la succession de leur père François de Clergue[336].
René de Clergue, seigneur de Boscam, fut le parrain de René Aldibert, à Valence, le 24 janvier 1672, il signa Boscam.
Il mourut, le 26 juin 1710, à Valence, âgé de 80 ans, et fut enterré dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, de l'église de Valence.
Il avait épousé, par contrat du *20* juin 1661 **Jeanne Roquette de MARZIALS**[337], fille d'Antoine de MARZIALS, seigneur de La Tonnié, tel que cela apparaît dans l'acte de baptême de leur fils du 6 septembre 1662, et d'Antoinette de MEJANES, dite femme du sieur de La Tonnié, dans plusieurs actes figurant dans les registres paroissiaux de Valence-d'Albigeois. Un acte du 8 juin 1661 dit que René de Clergue, sieur de Boscam, de Linardié, fils de (blanc) et de Catherine de Saint-Maurice, elle-même fille de Madeleine de Gausserand, aïeule du marié suivant une donation du 28 mai 1618 et mariée le 18 avril 1638, avait épousé par contrat du 8 juin 1661, Jeanne Roquette de Marzials, fille de noble Antoine de Marzials, sieur de La Tonnié, et d'Antoinette de Méjanès[338].
Jeanne Roquette de Marzials avait un frère Philippe de Marzials et une sœur Marguerite de Marzials, tel que cela apparaît dans les registres paroissiaux de Valence-d'Albigeois, Marguerite de Marzials, fille d'Antoine de Marzials, sieur de La Tonnié, et de feue Antoinette

[335] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* vol. 1, p. 225.
[336] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 40.
[337] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 40.
[338] AD.HG Reg. Ins. 30, produit par Maurice Vuillier.

de Méjanès, épousa à Valence, le 16 janvier 1678, le sieur Pierre Bernad[339], bourgeois de Valence, en présence de sa sœur Roquette de Marzials, femme de René de Clergue, sieur de Boscan.
Le sieur Antoine de Marzials, mourut dans son lit, à La Tonnié, le 31 mai 1679, âgé d'environ 70 ans, et fut enseveli le lendemain, dans l'église de Valence, au tombeau de ses ancêtres, en présence de ses gendres René de Clergue, sieur de Boscam et le sieur Pierre Bernad, bourgeois. Antoinette de Méjanès de La Tonnié, était morte le 6 juillet 1667, et avait été enterrée dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, de l'église de Valence.
Jeanne Roquette de Marzials fut la marraine de Louis Granier, à Valence, le 6 octobre 1675, elle signa J. de Marzials.
Elle mourut, à Valence, le 10 décembre 1727, âgée d'environ 90 ans
Ils eurent :

8.1 Antoine de CLERGUE, qui suit.

8.2 une fille qui fut baptisée, à Valence, le 20 juin 1666, le parrain fut noble (blanc), seigneur de Linardié, la marraine *Jeanne* (Antoinette) de Méjanès, femme du seigneur de La Tonnié.
Elle est peut-être Marion de Clergue qui fut la marraine, à Valence, le 10 août 1681 de Philippe de Clergue (infra), et épousa le 8 février 1701, à Valence, **Alexis de MARTRIN,** sieur du Pouget, habitant Cambors (à environ 500 m au nord de Valence-d'Albigeois). Il était fils de Jean de MARTRIN, écuyer, seigneur d'Esplas, et de Jeanne d'ALBOY, épousée par contrat du 4 octobre 1627[340].
Marie de Clergue, veuve d'Alexis de Martrin, sieur du Pouget (à environ 4,5 km au nord-est de Valence), rendit hommage, le 30 juillet 1723, pour ce qu'elle tenait à Valence[341].
Marie de Clergue, veuve d'Alexis de Martrin, fut enterrée à Valence, le 16 février 1742, âgée d'environ 80 ans.
Si elle n'est pas cette fille non prénommée, c'est une sœur dont l'acte de baptême ne figure pas dans les registres paroissiaux de Valence.
Ils eurent :

Marie Roquette de Martrin, qui naquit, à Valence, le 5 juin 1704, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Charles de Martrin, seigneur de Montredon, qui signa Montredon (frère d'Alexis), la marraine Jeanne Roquette de Marzials, épouse de M. de Boscam de La Tonnié. Elle mourut, à Valence, le 3 août 1706, âgée d'environ 2 ans et y fut enterrée le lendemain dans la chapelle de La Ginie.

[339] Les actes concernant cette famille la nomme Bernad, ses membres signèrent Bernad, par ailleurs cette orthographe apparaît dans les actes pour le prénom Bernard, il faut donc probablement comprendre Bernard pour le patronyme.
[340] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t. I, pp.357-358.
[341] A.M. Toulouse II 135.

Antoine de Martrin, qui naquit à Valence, le 2 avril 1706, et y fut baptisé une semaine après, le parrain fut Antoine de Clergue, sieur de La Tonnié, la marraine Jeanne de Bosquet, femme de M. de Montredon (Charles de Martrin.)

Marie Madeleine de Martrin, qui fut baptisée, à Valence, le 23 octobre 1709, la marraine fut Madeleine de Clergue.

8.3 Marie Anne de CLERGUE.
Elle naquit, à La Tonnie, le 26 juillet 1672, et fut baptisée, à Valence, 5 jours après, le parrain fut dom Philippe de Marzials, son oncle, la marraine Anne de Puel, sa tante (épouse de François de Clergue, seigneur de Linardié, frère de René.)
Elle épousa, à Valence, le 3 juillet 1693, le sieur **Jean GAYRALD.**

8.4 Jeanne de CLERGUE.
Elle naquit, à La Tonnié, le 6 mai 1675, et fut baptisée, le lendemain, à Valence, le parrain fut Antoine de Clergue de La Tonnié, écolier, fils de René de Clergue et de Jeanne Roquette, la marraine Marguerite de Marzials, fille d'Antoine de Marzials et de Toinette de Méjanès.

8.5 Thérèse de CLERGUE.
Elle mourut le 27 novembre 1784, âgée de 7 ans et 5 mois, et fut enterrée le lendemain dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié de Valence.

8.6 Joseph René de CLERGUE, sieur de La Grèze.
Il naquit, à La Tonnié, le 17 avril 1679, et fut baptisé à Valence trois jours après, le parrain fut Joseph René de Clergue, fils de François de Clergue, seigneur de Linardié (qui signa Durfort), et d'Anne de Puel (le parrain était donc le cousin-germain du baptisé), la marraine Claude d'Assier, femme de Me Antoine de Sérignol, docteur et avocat, habitant Candou, paroisse d'Ambialet (Tarn).
Joseph Renéde Clergue interrogea le futur époux de sa sœur Madeleine, avant le mariage de celle-ci, le 28 mai 1713, à Valence, avec le sieur Joseph Gasc.

8.7 Philippe de CLERGUE.
Il fut baptisé, à Valence, le 10 août 1681, le parrain fut Me Antoine de Sérignol, sieur de Candou, avocat, la marraine Marion de Clergue, qui dit ne pas savoir signer. Il fut le parrain de Marie Pinsergues, à Valence, le 2 septembre 1695, la marraine fut Marion de Clergue. Il doit être Philippe de Clergue, demeurant au Verdié (Verdier), qui fut présent le 18 mai 1713, au mariage de sa sœur Madeleine de Clergue, avec Joseph Gasc.

C'est peut-être lui qui dit ancien lieutenant de dragons, habitant Gaillac fut le parrain de Joseph René de Clergue (infra), à Valence, le 18 juillet 1745.

8.8 Madeleine de CLERGUE.

Comme dit infra, elle fut la marraine d'Antoine Alary, le 30 avril 1688, le parrain était Antoine de Clergue, sieur de La Tonnié.

Fille de René de Clergue, seigneur de Boscam, elle fut la marraine d'Ambroise Pinserges, à Valence, 19 juin 1701. Elle fut la marraine de Madeleine Blanc, à Valence, le 12 février 1710, le parrain fut Joseph Bernad (cousin-germain de la marraine, comme nous le verrons.)

Elle épousa, à Valence, le 18 mai 1713, le sieur **Joseph GASC**, docteur ès droits, lieutenant de Plaisance, au diocèse de Vabres, qui avait été interrogé par Joseph René de Clergue, ayant l'approbation du curé de Valence, furent présents Philippe de Clergue, demeurant au Verdié, qui signa Duverdié de Clergue, et le sieur Joseph Bernad (fils de feu Pierre Bernad et de feue Marguerite de Marzials, donc cousin-germain de la mariée), Joseph René de Clergue signa Lagrèze de Clergue, la mariée dit ne pas savoir signer.

8.9 Roquette de CLERGUE.

Dite fille de feu René de Clergue, sieur de Boscam, de La Tonnié, elle fut la marraine de Pierre Granier, à Valence, le 17 avril 1712, elle ne sut pas signer.

VIII Antoine de GLERGUE, seigneur de La Tonnié.

Il doit être le fils qui naquit et fut baptisé, à Valence, le 6 septembre 1662, dont le parrain fut Antoine de Marzials, seigneur de La Tounie (son grand-père), la marraine Marie de Clergue, sa tante (il mourut en 1732, âgé de 70 ans).

Il fut le parrain d'Antoine Alary, à Valence, le 30 avril 1688, la marraine fut Madeleine de Clergue, qui ne savait pas signer.

Il fut présent, le 6 août 1713, à Valence, au mariage du sieur Joseph Bernad, bourgeois, fils de feus le sieur Pierre Bernad, bourgeois, et de Marguerite de Marzials (donc son cousin-germain), lors de son mariage, avec Isabeau Chatard, veuve du sieur Antoine Gisclard, sieur de Combeplane.

Il mourut le 9 janvier 1732, âgé 70 ans et fut enterré, à Valence, le surlendemain dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié

Il avait épousé **Elisabeth (Isabeau) Gabrielle du PUY (DUPUY.)**

Elle fut la marraine, à Valence, le 4 décembre 1707 de Marie Isabeau de Martrin, fille d'Alexis de Martrin, sieur du Pouget, et de Marie de Clergue, habitant Cambors.

Elle mourut, à La Tonnié, le 17 juin 1711, âgée d'environ 51 ans, et fut enterrée le lendemain dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, de l'église de Valence.

Ils eurent :

9.1 César Augustin de CLERGUE, qui suit.

9.2 probablement Gabrielle de CLERGUE.

Selon l'acte de baptême, à Valence, le 29 août (année incertaine) de leur fils César Gaffié, elle avait épousé le sieur **Jean GAFFIE** ou **GAFFIER**, le parrain fut le sieur Pierre Gaffié, la marraine demoiselle de Clergue, tante maternelle, qui signèrent l'acte. Le sieur Jean Gaffier, bourgeois, qui avait épousé Gabrielle de Clergue, mourut avant le 24 novembre 1768, date du mariage, à Valence, de son fils, le sieur Jacques Gaffier, avec Anne Cabrol.
César Gaffier (fils de Jean et de Gabrielle de Clergue), maître chirurgien, épousa Madeleine Cabot, à Valence, le 21 mars 1771, en présence de sa mère Gabrielle de Clergue de La Bessière.
Gabrielle de Clergue, veuve du sieur Jean Gaffié, mourut le 30 octobre 1777, âgée d'environ 80 ans, et fut enterrée le lendemain dans le cimetière de Valence.
Ils eurent également, entre autres :

Marie Anne Gaffié, qui fut baptisée, à Valence, en avril 1730.

Marie Gaffié, qui fut baptisée à Valence, le 10 février 1731, la marraine fut Claire de Clergue, qui ne sut pas signer.

Marc Antoine Gaffié, qui fut baptisé, à Valence, le 22 novembre 1737.

IX César Augustin de CLERGUE, sieur de La Marinié, puis seigneur de La Tonnié,
César Auguste de Clergue, sieur de La Marinié, fut le parrain de Germain Granier, du village de La Tonnié, le 18 août 1715, à Valence.
Il fut le parrain, à Valence, le 27 mai 1754, d'Angélique Bellières, fille du sieur Antoine Bellièrs, bourgeois, et de Marion de Roquefeuil, la marraine Angélique de Roquefeuil ne sut pas signer.
Il mourut, à Valence, le 31 décembre 1781, âgé d'environ 80 ans et fut enterré dans le cimetière.
Dit fils de feu Antoine de Clergue et de dame Dupuy, lesquels habitaient le château de La Tonnié, paroisse de Valence, il avait épousé, le 12 janvier 1733, en l'église Saint-Cirgue d'Aygou (actuellement Saint-Cirgue, Tarn), **Marie GRANIER,** fille d'Ambroise GRANIER, habitant La Tonnié et de (blanc.).
Les dates de naissance des enfants, à Valence, suggèrent que les mariés n'habitèrent pas La Tonnié au début de leur mariage. Ceci étant corroboré par le fait que des Granier, parents de ceux de La Tonnié, habitaient Saint-Cirgue d'Aygou, comme le montre le baptême le 11 juin 1744, d'un fils de Jean Granier et de Marie Roquefeuil, et d'autres actes, ces Granier étaient qualifiés paysans alias laboureurs (donc propriétaires terriens) comme la parentèle de Marie Granier, habitant La Tonnié.
Ils eurent :

10.1 Elisabeth de CLERGUE.
Elle fut la marraine, à Valence, le 12 mai 1750, de son frère Jean Baptiste de Clergue, elle ne sut pas signer.

Habitant avec ses parents au château de La Tonnié, elle épousa, à Valence, le 20 août 1766, noble **Jean Pierre de BERTIN,** fils de feus noble Jean de BERTIN et Charlotte de BOURNHIOL, habitant le village de Magrin, paroisse de Centrès (Aveyron), diocèse de Rodez, le marié procédait du consentement de noble Antoine de Bournhiol, furent présents nobles Ignace de Bertin, sieur de Fraissinet, oncle de l'époux, Etienne de Renaud, sieur de Las Combettes (qui signa Las Combettes de Renaud), germain, Jean Baptiste de Renaud, étudiant en philosophie, Baptiste de Clergue, sieur du Verdier, frère de l'épouse (qui signa Duverdier de Clergue.) La famille de Bournhiol était une famille de gentilshommes verriers qui avait été maintenue noble, par l'intendant Legendre, en 1700 sur preuves depuis 1533[342], la famille de Bertin était probablement la famille de gentilshommes verriers de ce nom.

10.2 Marianne de CLERGUE.

Elle fut la marraine, à Valence, le 23 janvier 1748, de son frère César Augustin de Clergue (infra.)

Elle épousa, à Valence, le 27 juin 1769, **Jean Victor de MEJANES** fils de feu Louis de MEJANES et de Marguerite (de) GALTIER, habitant le lieu de Gayres, paroisse Saint-Claude de Carlus (à 5 km d'Albi, Tarn), furent présents nobles Jean Pierre de Bertin et nobles de Bertin, parmi les signatures on trouve Verdier de Clergue.

Ils eurent :

> César Augustin de Méjanès, qui fut baptisé, à Valence, le 5 octobre 1772, le parrain fut César Augustin de Clergue, la marraine Marie Granier, son épouse, les parents du baptisé habitaient le hameau de Gayres, paroisse de Carlus.

10.3 Marie de CLERGUE.

Elle fut baptisée, à Valence, le 12 février 1737, le parrain fut François de Martrin, sieur du Pouget, habitant Cambors, la marraine Marie de Sales, habitant La Loubière (ou La Louvière).

10.4 Charles de CLERGUE.

Il naquit le 12 août 1742, à La Tounie, et fut baptisé, à Valence, le lendemain, le parrain fut Charles de Berne, seigneur de Colombars (à 2 km de Sérénac, Tarn), la marraine Madeleine Bernad, épouse du sieur Billières, furent présents Jean de Sales de La Loubière (ou La Louvière), et Geneviève de Prévinquières. Il fut enterré dans l'église de Valence, le 22 novembre 1748, âgé d'environ 7 ans.

10.5 Joseph René de CLERGUE.

[342] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* IV, p.33.

Il naquit, à La Tonnié, le 18 février 1745, et fut baptisé quatre jours après, à Valence, le parrain fut Philippe de Clergue, ancien lieutenant de dragons, habitant Gaillac, la marraine Madeleine Bernad, veuve du sieur Billières, furent présents, Victor de Roquefeuil, seigneur de Nussac, François de Martrin du Pouget. Il fut enterré, dans l'église de Valence, le 2 décembre 1748, âgé d'environ 3 ans.

10.6 César Auguste de CLERGUE, sieur de La Grèze (en Courris, à 3 km de Saint-Cirgue, Tarn.)
Il fut baptisé, à Valence, le 23 janvier 1748, le parrain fut Pierre Granier, son oncle, la marraine Marianne de Clergue, sœur du baptisé, qui ne surent pas signer.
Auguste de Clergue, sieur de La Grèze, fut présent, le 15 octobre 1782, au baptême de Jean Imbert, fils d'autre Jean Imbert et de Marie Soutadé, habitant au hameau de La Franquié, le parrain fut André Imbert, habitant La Franquié, oncle paternel, la marraine Marie Rose Soutadé, habitant La Grèze, paroisse de Courris. Il n'apparaît plus ensuite dans les registres paroissiaux de Saint-Cirgue, de Courris et de Valence.
Auguste de Clergue, sieur de La Tonnié, fils de feu César de Clergue, seigneur de La Tonnié, et de dame Granier, habitant en leur château de La Tonnié, avait épousé, le 4 février 1782, à Saint-Cirgue d'Aygou, **Marie IMBERT,** fille de « noble » Jean IMBERT et de Jeanne VIRAZELS, habitant en leur château de La Franquié (à 2 km au nord de Saint-Cirgue), paroisse de Saint-Cirgue d'Aygou. La parentèle de l'épouse était constituée de paysans alias laboureurs (donc propriétaires terriens) comme le montrent des actes de Saint-Cirgue d'Aygou.
Ils eurent :

Marie de CLERGUE.
Née le 8 juillet 1782, elle fut baptisée à Valence, en l'absence du curé de Saint-Cirgue d'Aygou, le lendemain, le parrain fut le sieur Jean Imbert, la marraine Marie Soutadé, habitants de La Franquié, le père signa La Grèze de Clergue, le parrain J. Imbert.

10.7 Jean Baptiste de CLERGUE, qui suit.

X Jean Baptiste de CLERGUE, sieur du Verdier puis seigneur de La Tonnié.
Il naquit, à La Tonnié, le 11 mai 1750, et fut baptisé le lendemain, à Valence, le parrain fut Barthélemy Granier, son oncle, la marraine Elisabeth de Clergue, qui ne surent pas signer.
Il fut le parrain, à Valence, le 22 août1769, de Jean Baptiste Bardière, fils du sieur Louis Bardière, sieur de Bournassel, et d'Elisabeth de Renaud, la marraine fut Charlotte de Renaud, il signa chevalier de Clergue. Il fut présent, le 20 janvier 1782, au baptême à Saint-Cirgue d'Aygou, de Jeanne Marie Raymonde Rey, fille du sieur Jean Rey, bourgeois, et de Marie Rey, habitant du Bospeyrous, à Saint-Cirgue d'Aygou.

Il épousa **Françoise de VARROQUIER (WAROQUIER),** selon l'acte de baptême, en 1785, de leur fils Jean Baptiste Etienne Laurent de Clergue. L'acte et les signatures font apparaître l'orthographe Varoquier ou Varroquier, les généalogies publiées utilisent généralement l'orthographe Waroquier.
L'épouse de Jean Baptiste de Clergue, mariés en 1784, appartenait à la branche établie en Rouergue de cette famille, elle avait été élève de Saint-Cyr, et était fille de Jean Baptiste de WAROQUIER, seigneur de Saint-Affrique, et de Catherine de GALTIER de MONTAGNOL, sa cousine-germaine. Jean Baptiste de Waroquier était né le 20 décembre 1713, il fut garde du corps du roi, capitaine de cavalerie en 1754, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Saint-Affrique[343].
Ils eurent :

11.1 Jean Baptiste Etienne Laurent de CLERGUE.
Il naquit au château de La Tonnié, le 9 février 1785, et fut baptisé à Valence le même jour, il fut tenu sur les fonts par Etienne de Roquefeuil, garde du corps du roi, habitant Valence, par procuration de Jean Baptiste de Varoquier, chevalier, seigneur et gouverneur de Saint-Affrique, chevalier de Saint-Louis, et par Suzanne Laurence de Varroquier, habitant de Saint-Affrique (sœur de Françoise), par procuration de Marie (de Juillot) de Longchamps de Solages, épouse de Gabriel de Solages, chevalier, maréchal des camps et armées du roi, habitant Carmaux, les signataires de l'acte furent le chevalier de Varoquier, Suzanne Laurence de Varoquier, Etienne de Roquefeuil, Clergue de Linardié, seigneur de La Tonnié, père.

11.2 Jean Benoît de CLERGUE.
Il naquit, à La Tonnié, le 17 février 1786, et fut baptisé, à Valence, le même jour, le parrain fut noble Jean Benoît de La Rosière, prieur de Saint-Lambert, chanoine de Saint-Affrique, la marraine Catherine de Varroquier dite de Fontenay (sœur de Françoise), il fut tenu sur les fonts par Ambroise Granier, qui signa l'acte, et Marianne Bardi, qui habitaient La Tonnié.

11.3 Catherine de CLERGUE.
Elle naquit, au château de La Tonnié, le 20 mars 1787, et fut baptisée, à Valence, le lendemain, le parrain fut Jean Baptiste Barthélemy, comte de Varroquier, écuyer de main du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, chevau-léger de la garde ordinaire du roi, absent, la marraine dame Catherine Elisabeth d'Albignac, abbesse de L'Arpagonie de Millau, absente, la baptisée fut tenue sur les fonts, par procuration, par Jean Pierre Cuq et Marie Bardi, qui ne surent pas signer.

11.4 Louise de CLERGUE.
Elle naquit au château de La Tonnié, le 3 avril 1790, et fut baptisée, à Valence, le lendemain, le parrain fut Joseph (de Clergue) de Durfort, seigneur de Linardié, chevalier de Saint-Louis, habitant Albi, absent, remplacé par Jean Loubière,

[343] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 503-504 ; Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* p. 147.

domestique chez le père de la baptisée, la marraine Louise de Varroquier de Saint-Affrique, tante maternelle, remplacée par Madeleine Fournier, servante du père de la baptisée.

11.5 Augustine Eugénie de CLERGUE.
Elle naquit, à La Tonnié, le 23 juin 1791, et fut baptisée, à Valence, le lendemain, le parrain fut Amans Marty (Martin), maréchal-ferrant, son cousin, la marraine Françoise de Laure, épouse dudit Marty (Martin). On cite, à Valence, en 1786, Amans Martin, époux de Françoise de Laure, fille de Me Pierre de Laure, notaire royal.

III
Seigneurs de La Guimarié

Cette famille se qualifia du lieu de La Guimarié (à environ 5 km au nord-ouest de Lescure d'Albigeois, ce dernier lieu étant à 3 km au nord-est d'Albi, Tarn.)
Le rattachement avec la branche des seigneurs de Linardié et de La Tonnié, n'est pas prouvé, il est probable compte tenu de la proximité d'origine (Albi)
Une généalogie succincte a été publiée par André Navelle[344], elle a été complétée dans ce document par des actes provenant d'André Navelle, de Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille semble s'être éteinte au 17ème siècle, avant les recherches pour les maintenues de noblesse.
Les membres de cette famille étant qualifiés nobles, au moins depuis Guillaume (degré II) nous ne répéterons pas ce qualificatif.

I Pierre CLERGUE
Pierre Clergue, seigneur de La Guimarié, testa le 17 avril 1508, instituant pour héritier son fils Guillaume et léguant à sa femme Anne de Lescure, la jouissance de la terre de La Guimarié[345].
Il avait épousé, vers 1475, **Anne de LESCURE,** dame de La Guimarié, fille de Pierre de LESCURE, chevalier, seigneur de Lescure, et de Marie de RABASTENS, épousée vers 1448[346].
Ils eurent :

2.1 Jean CLERGUE, seigneur de La Guimarié, baron de Lombers (Tarn.)
Il rendit hommage, en 1509, au comte de Castres, Alain d'Albret, son père Pierre Clergue étant mort l'année précédente[347].

2.2 Guillaume CLERGUE, qui suit.

[344] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp.77 et 79.
[345] AD. Tarn H 674.
[346] André Navelle, *op.cit.,* VI, tableau p. 228.
[347] AD. Tarn E 459.

II Guillaume CLERGUE, écuyer, seigneur de La Guimarié

Guillaume Clergue, seigneur de La Guimarié, céda des cens, en 1531, en compensation du prix d'afferme des dîmes de Sainte-Martianne, près de Lescure[348]. Guillaume Clergue, écuyer, seigneur de la directe et utile de La Guimarié, était le 4 avril 1533, en procès pour l'exécution d'un arrêt, contre Jean de Lescure, seigneur de Lescure[349] (neveu d'Anne de Lescure). Selon le testament de Barthélemy Montels, prêtre d'Albi, Guillaume Clergue, seigneur de La Guimarié, reçut, en novembre 1542, des rentes sur des biens situés dans le consulat de Lescure[350].

Il mourut avant le 26 janvier 1547, date à laquelle Violande Rigaud est citée avec son fils Gabriel de Clergue, seigneur de La Guimarié[351].

Il avait épousé, par pactes du 24 juin 1508, **Violande RIGAUD,** fille d'Arnaud RIGAUD, seigneur d'Aigrefeuille, et de Jeanne de COMMINGES, sa seconde épouse[352].

Le 19 avril 1551, Violande Rigaud, Jeanne et Louise Clergue, ses filles, donnèrent une procuration à Arnaud Rigaud, écuyer, seigneur d'Aigrefeuille, pour recevoir une somme due par Gabriel Clergue, leur fils et frère[353].

Guillaume Clergue et Violande Rigaud eurent (selon les actes cités infra):

3.1 Gabriel CLERGUE, qui suit.

3.2 Louis CLERGUE

Louis Clergue de La Guimarié, donna une quittance de 150 écus sol, le 17 mai 1547, à son frère Gabriel Clergue, écuyer, seigneur de La Guimarié, par les mains d'Arnaud de Clergue[354].

3.3 Arnaud CLERGUE, écuyer, coseigneur de La Guimarié,

Il fut capitaine des gardes du roi.

Le 17 mai 1547, Arnaud Clergue, avant son départ pour l'étranger, fit donation de tous ses biens à sa mère Violande de Rigaud ; le même jour Arnaud Clergue, seigneur de La Guimarié (neveu de son homonyme) donna une procuration à Arnaud Clergue, pour recevoir 300 livres d'Antoine d'Anticamareta, seigneur de Villeneuve[355].

Le 28 avril 1567, on cite Arnaud Clergue, écuyer, coseigneur de La Guimarié, capitaine des gardes, en exécution d'un arrêt contre Ramond Clergue, écuyer, coseigneur de La Guimarié, et Gabriel Clergue, impétrant, pour être relevé de désertion contre Arnaud Clergue. Selon des arrêts des 8 février et 13 avril 1565, appartenait à Gabriel Clergue outre la moitié des biens de feu Guillaume Clergue, à lui acquise par les pactes de mariage du 24 juin 1508, la légitime appartenant à feue

[348] AD. Tarn H 674.
[349] André Navelle, *op.cit.,* VI, pp. 229-230, produisant AD.HG B 26.
[350] AD. Tarn G 704.
[351] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp. 78-79, produisant AD.HG 3 E 1306, Bodon, notaire.
[352] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp. 78-79
[353] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 79, produisant AD.HG 3 E 9777 bis, Barrière, notaire.
[354] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.79, produisant AD.HG 3 E 9777, Barrière, notaire.
[355] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.78, produisant AD.HG 3 E 9777, Barrière, notaire.

Madeleine Clergue, sœur des parties, plus le huitième d'autre légitime de Madeleine et le huitième de celle de Charles ; Gabriel devra payer 2 500 livres à Arnaud, pour lui et comme ayant droit des légitimes de Bernard, Anne, Jeanne, Louis et Louise Clergue, et les sept huitièmes de Charles[356].

3.4 Charles CLERGUE.

3.5 Bernard CLERGUE, seigneur de La Guimarié.
Le 22 novembre 1582, Bernard Clergue, seigneurs de La Guimarié, fut remplacé par sa femme, Jeanne de Montlezun, pour l'achat d'une pièce de vigne[357].

3.6 Anne CLERGUE.

3.7 Jeanne CLERGUE.

3.8 Louise CLERGUE.

3.9 Madeleine CLERGUE.

III Gabriel CLERGUE alias **de CLERGUE,** coseigneur de La Guimarié
Le 6 novembre 1546, Gabriel de Clergue, seigneur de La Guimarié, donna 500 livres à sa femme Seguine d'Auriol, fille de Louis d'Auriol et de Louise de Lautrec[358].
Le 28 février 1552, chez Arnaud Rigaud, seigneur d'Aigrefeuille, fut passé un accord, suite à un procès entre Violande Rigaud, veuve de Guillaume Clergue, écuyer, seigneur de La Guimarié, et Gabriel Clergue, son fils, au sujet de la pension alimentaire accordée dans son contrat de mariage, l'arbitre fut Pierre Rigaud, protonotaire du Saint-Siège, neveu de Violande[359].
En 1558 fut prononcée une sentence contre Gabriel Clergue, seigneur de La Guimarié, fils de feu Guillaume et d'autres[360].
Il avait épousé **Seguine d'AURIOL,** fille de Louis d'AURIOL, seigneur de Laurion, Bossenac, Malvignol, Lacalm, et de Louise de LAUTREC, sa première épouse[361].
Ils eurent :

IV Arnaud de CLERGUE, seigneur de La Guimarié.
Il serait mort dès 1585, selon André Navelle, qui semble le confondre avec son oncle homonyme, capitaine des gardes.
Il avait épousé **Marie de LUSTRAC,** fille de Durand (alias Bertrand) de LUSTRAC et de Bourguine d'OLMIERES[362].

---

[356] André Navelle, *op.cit,* IX, p.79, pour tout le paragraphe.
[357] AD. Gers 3 E 5968, L'Isle-Jourdain.
[358] AD.HG 3 E 1306.
[359] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.79, produisant AD.HG 3 E 1310, Bodon, notaire.
[360] AD. Tarn H 382.
[361] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 109.

Bourguine d'Olmières, veuve de Durand de Lustrac, épousa en secondes noces, avant le 31 août 1587, Philippe de Rabastens, baron de Paulin, seigneur de Combret, capitaine huguenot, veuf de Louise de Roquefeuil. Philippe de Rabastens fit don à sa seconde femme des biens qui lui venaient de feu Arnaud de Clergue, seigneur de La Guimarié, *capitaine des gardes,* époux de Marie de Lustrac[363].
Gabriel de Lustrac, seigneur de Saint-Sernin, fit une donation, le 29 octobre 1597, à Marie de Lustrac, sa sœur, veuve d'Arnaud de Clergue, seigneur de La Guimarié[364].
Ceci semble indiquer qu'Arnaud de Clergue n'eut pas de descendance.

IV
Personnes isolées

Jeanne Clergue, fille d'Arnaud, épousa François Robiane, d'Avignonet, elle mourut entre le entre le 14 août 1532 et le 27 août 1534[365].

Suzanne de Clergue testa le 8 mai 1592, faisant un legs à Jeanne de Seysses, fille d'Arnulphe de Seysses, seigneur de Peyrigué[366].

Anne de Clergue épousa, en 1649, Balthazar de Roquefeuil, seigneur de Prat, fils de Jean de Roquefeuil, seigneur de Lavaur, et de Louise de Clairac (Clarac), d'où postérité[367]. Par la chronologie elle pourrait être fille de François de Clergue, seigneur de Linardié (degré VI), ce qui pourrait expliquer la présence de François de Roquefeuil, seigneur de Roul, fils de Balthazar, au contrat de mariage d'Anne de Clergue (degré VIII) avec François de Cahuzac, le 12 novembre 1679.

Douillac, révision le 20 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

---

[362] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 77.
[363] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 109, et IX, p. 14.
[364] AD.HG Reg. Ins. 7.
[365] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 106, produisant la preuve.
[366] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 118, produisant AD.HG 3 E 3176 , Deortis, notaire.
[367] Vicomte de Bonald, *Documents généalogiques su des familles du Rouergue,* p.267.

Villeneuve
sur Verre
Rouminoit
Arzac
Cestayrols
Granejouls
Castanet
Lincarque
Tersses
Salettes
Mauriac
Bernac
Quieye
Senouilhac
Candastre
Castelnau
de Bonnafous
la Bastide
Montfort
Carla
Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999

Faussergues
VALENCE en Albigeois
le Dourn
Gaulene
St Michel
de la Badie
Sarremeja
St Julien de
Paradous
Cadix
Assac
St Cirgue
d'Aigou
Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999
0
1
2 km

Carte des principaux fiefs

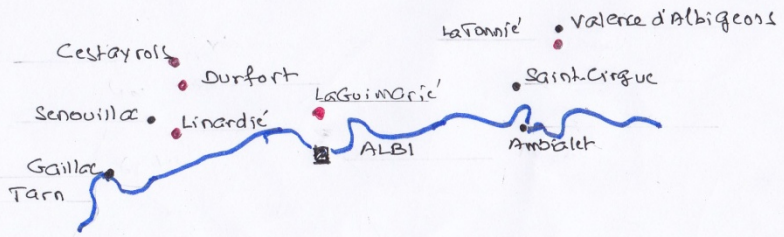

Famille de GUERIN du CAYLA

Une généalogie de cette famille, originaire de Puycelci (Tarn) a été publiée par A. de Bourdès[368], les preuves de noblesse depuis Pierre de Guérin, premier degré de la filiation suivie proviennent du marquis d'Aubais[369]. La généalogie publiée dans ce document complète et corrige celle publiée par A. de Bourdès, grâce à d'autres sources dont les registres paroissiaux d'Andillac[370], de Cahuzac-sur-Vère, de Cestayrols et d'Itzac.
A.de Bourdès n'avait pas vu qu'une partie des membres de cette famille habita Cahuzac-sur-Vère, et n'ayant pas consulté les registres paroissiaux correspondants omet plusieurs personnes, il n'a pas vu, non plus, le rameau des sieurs de Pagats, établi à Cestayrols.
Cette famille semble avoir pour origine une famille de notaires de Puycelci, connue depuis le 15ème siècle, elle s'éteignit au 19ème siècle. Deux membres de cette famille eurent une renommée certaine, Eugénie de Guérin, auteur de lettres et d'un journal qui furent publiés de nombreuses fois, son frère Maurice de Guérin, fut un poète fort admiré.
Cette famille portait : « De gueules, à six besants d'argent, 3, 2 et 1. »
Les données non référencées dans ce document proviennent d'A.de Bourdès, qui produit les preuves. Tous les membres de cette famille étant qualifiés nobles depuis Pierre et Jean de Guérin (degré II), nous ne répéterons pas cette qualification, sauf exception.
Les principaux lieux cités figurent une carte générale, en Annexe, ceux en Andillac et Cahuzac-sur-Vère, figurent sur la carte de Cassini, également en Annexe.

I N..de GUERIN.
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Pierre de GUERIN, qui suit.

2.2 Jean de GUERIN, seigneur du Cayla.
Pierre de Guérin, seigneur de Sagnes ou Saignes, avait un frère, Jean de Guérin, seigneur du Cayla (à 1 km au nord-nord-est d'Andillac, Tarn), qui habitait le Cayla, et avait épousé, par contrat, en 1534, **Jeanne de LA PEYRE**, fille de Michel de LA PEYRE, seigneur du Cayla, dont la famille tenait Le Cayla depuis le 17 juillet 1483[371], au moins.
Jean de Guérin, époux de Jeanne de La Peyre, fut cité dans les registres de Jean Guérin, notaire à Puycelci, les 24 décembre 1572, 17 avril 1576 et 12 août 1578 (testament de son frère Pierre), il était venu se réfugier à Puycelci en raison des troubles religieux. Il est dit feu dans un acte du 16 juillet 1579, par lequel sa veuve et

[368] A. de Bourdès, *Revue du département du Tarn,* 1913-1, Famille de Guérin du Cayla, pp. 141-159.
[369] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome second, pp.71-72.
[370] Lacunaires, ces registres font apparaître des tables avec des tableaux généalogiques, par générations, pour les familles d'Andillac. En ce qui concerne les Guérin ces tableaux contiennent quelques erreurs, de date notamment, et des ajouts par rapport aux registres annuels, ils ont été repris par A .de Bourdès car ces erreurs et les ajouts apparaissent dans son texte.
[371] A.de Bourdès, *op.cit.,* p. 146, dit que noble Jean de La Peyre, second fils de Bertrand, habitant le Cayla, bailla en rente à noble Antoine du Rouzet, de Cahuzac, diverses terres, notamment le moulin du Cayssié situé entre Andillac et le Cayla, produisant Gaches, notaire.

héritière Jeanne La Peyre cancella (clôtura) une dette[372]. Jeanne de La Peyre, sa veuve, mourut avant le 8 novembre 1582, date d'un accord entre Jean de Guérin, seigneur de Saignes, fils de feu Pierre, faisant aussi pour sa femme, autre Jeanne de La Peyre, fille de feu Guillaume, et nobles Salvy et Gangette de La Peyre, enfants d'un autre feu Guillaume (de La Peyre) d'Andillac. Salvy et Gangette sont dits cousins germains de la décédée, et croyant qu'elle n'avait pas fait de testament réclamaient la succession. Jean de Guérin et sa femme prouvèrent que cette autre Jeanne de La Peyre avait fait un testament en leur faveur, en raison des soins qu'elle avait reçus d'eux. Par la transaction tous les biens de feue Jeanne de La Peyre, y compris la maison de Cayla et son mobilier revinrent aux Guérin, les enfants La Peyre eurent une métairie avec le moulin bladier du Cayssié[373] (peut-être la Caissié.)

II Pierre de GUERIN, seigneur de Grignoles (lieu non identifié), de Sagnes ou Saignes (lieu non identifié).

Il fut qualifié seigneur de Grignoles dans des actes des 9 mars 1553, 5 juin 1554 et 24 janvier 1555, passés en commun avec Odet de Sagnes (Sagnes ou Saignes), il fut qualifié seigneur de Sagnes, le 27 mai 1557, en affermant la métairie de ce nom en Vionan (probablement Saint-Etienne de Vionan, à 6 km de Lisle-sur-Tarn, Tarn.), qui était précédemment à Odet de Sagnes, il signa Sagnes cet acte. Pierre de Guérin testa le 29 mars 1578, malade, au lit, dans la salle située à l'entrée de sa maison de Laval (une paroisse de Puycelci), léguant 200 écus sol à chacun de ses fils, Jean, le plus jeune, et Pierre ; trois écus sol à sa fille Cécile, en sus de la dot qu'il lui avait déjà constituée, et 166 sols deux tiers, plus 33 écus sol un tiers pour les robes, à chacune de ses autres filles, Claire, Catherine, Jeanne, Isabeau et Mariette, quand elles se marieraient ; il institua héritière sa femme Isabeau de L'Isle, et après elle, ou si elle se remariait, son fils Jean le plus âgé, lui substituant, s'il y a lieu, successivement ses deux autres fils Jean et Pierre. Furent présents, Jean de Guérin, seigneur du Cayla, frère du testateur, noble Antoine de La Peyre, capitaine du château de Penne, et d'autres[374]. Il mourut probablement avant le 12 août 1578, date à laquelle son fils Jean de Guérin, le plus âgé, fut dit seigneur de Sagnes[375].

Il avait épousé, par contrat du 4 mars 1553, I**sabeau (Isabel) de L'ISLE de LA VALETTE**[376].

Elle signa Isabeau de La Valette un acte du 3 décembre 1586[377]. Elle fut citée pour la dernière fois, vivante, le 31 octobre 1603, dans le testament de son fils Jean (infra.).

Ils eurent :

3.1 Jean de GUERIN, le plus âgé, qui suit.

3.2 Jean de GUERIN, le plus jeune.

---

[372] A.de Bourdès, *op.cit.,* pp.146-147, produisant Jean Guérin, notaire de Puycelci.
[373] A.de Bourdès, *op.cit.,* p.147, produisant Jean Guérin, notaire de Puycelsi.
[374] A.de Bourdès, *op.cit.,* pp.145-146, produisant Jean Guérin, notaire.
[375] A. de Bourdès, *op.cit.,* p.146, produisant Bernard Guérin, notaire.)
[376] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.*71.*
[377] A.de Bourdès, *op.cit.,* p. 145, produisant Bernard Guérin, notaire.

Il contracta une dette, le 28 juin 1598, et la fit canceller le 21 septembre suivant, signant Desaignies, et fut cité, vivant, pour la dernière fois, le 15 juin 1611[378].

3.3 Pierre de GUERIN, sieur de Pagats (à 1 km au nord d'Andillac, Tarn.)
Jeanne de La Peyre, sa belle-sœur, veuve de Jean de Guérin, lui donna une procuration, le 17 janvier 1621, pour procéder au partage des biens de Puycelci[379].

3.4 Cécile de GUERIN.
Elle fut dite, le 15 juin 1586, veuve de Géraud de Bourdès, lequel avait testé le 2 juin précédent[380]. Elle fut citée, vivante le 7 avril 1611, et mourut dès février 1612, date à laquelle son fils Antoine de Bourdès fut dit son héritier, en marge d'un acte de 1601[381].
Elle avait épousé, en premières noces, par pactes du 16 novembre 1576, noble **Géraud de BOURDES,** de Puycelci, natif de Montclar (Monclar) de Quercy. Les parents de la mariée lui avaient constituée 600 livres de dot, plus des robes, incluant une dette de 40 livres de Jean de Guérin, sieur du Cayla, oncle de l'épouse[382]. Le mariage avait été célébré le dimanche précédent, dans l'église Notre-Dame de Laval, par Bernard Gasc, recteur de Puycelci[383].
Elle avait épousé, en secondes noces, vers 1605, ayant deux enfants de son premier lit, **Guillaume de VERDUN,** de Cahuzac, qui fut dit, beau-frère de Jean de Guérin, le 10 juin 1606[384],

3.5 Catherine de GUERIN.
Elle épousa, par pactes du dimanche 21 août 1583, à Laval, dans la maison de son frère Jean de Guérin, sieur de Sanhes et du Cayla, sire **François de PEYRILHE,** bourgeois de Puycelci. Elle fut dotée de 333 écus sol un tiers, faisant mille livres, plus 33 écus sol pour les robes, par son frère Jean de Guérin, cette somme lui avait été léguée par son père Pierre et son oncle Jean de Guérin. Furent présents nobles Géraud de Bourdès et Pons de La Faige, beaux-frères de l'épouse, et nobles Antoine de Peyre, Marc Antoine de Bar, sieur de La Valette, et Antoine d'Hébrail, sieur de Tonnac, ainsi que sires Jean Boysset et Antoine Mordagne, beaux-frères de l'époux[385].
Nous connaissons une famille de Peyrille ou Peyrilles, noble, en Albigeois, probablement de même origine.

---

[378] A.de Bourdès, *op.cit.,* produisant Maffre Guérin, notaire (acte de 1598) et Arnaud Molles, notaire (acte de 1611.)
[379] A.de Bourdès, *op.cit.,* p.148, produisant Maffre Guérin, notaire.
[380] A.de Bourdès, *op.cit.,* p. 148, produisant Jean Guérin, notaire,
[381] A.de Bourdès, *op.cit.,* p. 148, produisant Jean Guérin, notaire (acte de 1586) et Maffre Guérin, notaire, acte de 1601, avec la note pour 1612.
[382] A.de Bourdès, *op.cit.,* p. 148, produisant Jean Guérin, notaire.
[383] A.de Bourdès, *op.cit.,* p. 148.
[384] A.de Bourdès, *op.cit.,* p. 148, se référant à une note insérée en tête du livre des reconnaissances de la famille de Sanhes.
[385] A. de Bourdès, *op.cit.,* pp.148-149, produisant J. Guérin, notaire.

3.6 Jeanne de GUERIN.
Elle épousa, par pactes du 15 septembre 1586, sire **Jean d'OLIVIER,** bourgeois de Salvagnac, qui devint capitaine de Puycelci. La dot fut constituée comme pour sa sœur Cécile. Furent présents nobles Anroine d'Hébrail, Guillaume d'Audouin, sieur de Peyrilhac, Raymond d'Audouin, sieur de La Salle, et d'autres[386].

3.7 Isabel de GUERIN.
Elle épousa, avant le 8 janvier 1593, sire **Jean de TURLAN,** bourgeois de Rabastens, qui à cette date déclara avoir reçu de son beau-frère Jean de Guérin, par les mains de son beau-frère Pons de La Faige, la somme de 66 écus sol deux tiers, faisant 200 livres, en déduction de la dot constituée à ladite Isabel[387].

3.8 Claire de GUERIN.
Elle épousa, avant le 21 août 1583 (supra, mariage de sa sœur Catherine) noble **Pons de LA FAIGE** (du château de ce nom, au nord de Montmiral), dont elle était veuve le 2 janvier 1623, date à laquelle elle testa au lieu de La Valade, paroisse de Saint-Maurice de Calm, annexe de Puycelci, signant de Saignies[388].

3.9 Mariette (Marie) de GUERIN.
Elle épousa messire **de ROQUEFORT,** dont elle était veuve, à Laval (une paroisse de Puycelci), le 1er avril 1632[389].

III Jean de GUERIN, l'Aîné, seigneur de Sagnes ou Saignes et du Cayla.
Il devint seigneur du Cayla suivant la transaction du 8 novembre 1582 (supra)
Il fut cité seigneur du Cayla les 27 novembre 1586, 25 octobre 1593, date à laquelle il est dit habitant le Cayla, et 15 mars 1610, signant J. Saignies[390].
Parmi les biens du Cayla figurent deux métairies, à Andillac, celle du Cayla et celle de Pagats, les métayers de cette dernière, appartenant à la famille Rossignol apparaissent dans les registres paroissiaux jusqu'en 1792, au moins ; la famille de Guérin y possédait au moins un moulin, comme cela apparaît également dans les registres paroissiaux d'Andillac,.
Jean de Guérin testa le 31 octobre 1603, il légua 1 500 livres à sa fille Isabeau de Guérin, 1 200 livres à chacun de ses fils Pierre et Marc Antoine de Guérin, l'usufruit de ses biens à sa mère Isabel de La Valette et tous ses biens à sa femme Jeanne de La Peyre à la charge de nourrir et entretenir son fils aîné Georges de Guérin et lui laisser l'hérédité. Parmi les témoins furnt cités nobles Jean d'Hébrail, sieur de La Tour, Guillaume de Verdun, de Cahuzac, et Philippe de Cajarc, seigneur de Livers[391]. Le 15 janvier 1611, Jean de Guérin, seigneur de

[386] A.de Bourdès, *op.cit.,* p.149, produisant Jean Guérin, notaire.
[387] A.de Bourdès, *op.cit.,* produisant Jean Cordier, notaire à Gaillac.
[388] A.de Bourgès, *op.cit.,* p. 149, produisant Maffre Guérin, notaire.
[389] A.de Bourdès, *op.cit.,* p. 149, produisant Gabriel Sinas, notaire.
[390] A.de Bourdès , *op.cit.,* pp. 149-150, produisant Bernard Guérin, notaire (en 1586) et J. Cordier, notaire (en 1593 et 1610.)
[391] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 72, indique le testament ; A.de Bourdès, o*p.cit.,* p. 150, produisant le testament expédié par Boudet, notaire, en 1774.

Saignes, et noble Antoine de Bourdès, sieur de *Molis,* soumirent leur problème à l'arbitrage de Pierre de Tonnac, seigneur d'Alos, et noble Pierre de La Faige[392].
Il mourut probablement entre 1619, date à laquelle son fils Georges, fut dit seigneur de Sagnes, et le 17 janvier 1621, date à laquelle Jeanne de La Peyre est dite sa veuve[393].
Il avait épousé, avant le 8 novembre 1582, **Jeanne de LA PEYRE,** fille de feu Guillaume de LA PEYRE, d'Andillac, capitaine de Puycelci, qui mourut dès le 21 novembre 1575, jour de son testament, de la blessure reçue deux jours avant, citant ses filles Catherine et Jeanne, mariées et autre Jeanne, non mariée (qui devint l'épouse de Jean de Guérin, l'Aîné) et son fils Antoine[394]. Les preuves de noblesse datent le mariage du 17 avril 1583[395], ce qui doit être la date du contrat de mariage, post nuptial.
Jeanne de La Peyre fut enterrée à Andillac, le 18 novembre 1639, âgée d'environ 103 ans[396], comprendre très âgée.
Ils eurent :

4.1 Georges de GUERIN, qui suit.

4.2 Pierre de GUERIN, cité dans le testament de son père du 31 octobre 1603.

4.3 Marc Antoine de GUERIN, cité dans le testament de son père du 31 octobre 1603.

4.4 Isabeau (Isabel) de GUERIN.
Elle avait épousé, par pactes du 20 janvier 1613, sire **Jean Antoine de BOURDES,** bourgeois de Montclar (Monclar), de la religion réformée, la future fut dotée de 1 500 livres, plus une robe de taffetas cramoisi de Gênes et un cotillon incarnat, par son père, Jean de Guérin, habitant le Cayla , furent présents noble Guillaume de Verdun, beau-frère du père de la future, sire César de Bourdès, bourgeois de Montclar (Monclar), noble Pierre de Tonnac, sieur d'Alos, noble Pons de La Faige, noble Jean de Tonnac, sieur de Cantemerle[397].
Jean Antoine de Bourdès, capitaine protestant, fut blessé gravement et cité pour sa belle conduite au siège de Saint-Antonin fait par les troupes de Louis XIII, en juin 1622[398], il mourut probablement en 1628.

4.5 probablement Guillaume de GUERIN.
Il dut naître après le testament de son père, du 31 octobre 1603. Il fut prêtre, curé de Cahuzac, tel que cela apparaît dans les registres paroissiaux de Cahuzac, notamment le 29 novembre 1668, date à laquelle il fut le parrain de Guillaume Loubat[399].

---

[392] Maurice Vuillier, produisant AD. Tarn, Puycelci, Arnaud Molles, notaire.
[393] A.de Bourdès, *op.cit.,* p. 150, produit Maffre Guérin, notaire pour ces deux actes.
[394] A.de Bourdès, *op.cit.,* p. 150, produisant J. Guérin, notaire.
[395] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 72.
[396] RP. Andillac.
[397] A.de Bourdès, *op.cit.,* p. 150, produisant Antoine Larocque, notaire.
[398] A.de Bourgès, *op.cit.,* p. 151, se référant au baron de Gaujal, tome IV.
[399] RP. Cahuzac.

Guillaume de Guérin, prêtre et recteur de Cahuzac-sur-Vère, fut le parrain, le 10 mai 1683, d'Anne de Guérin (rameau de Cestayrols.)
Il mourut au château du Cayla, le 9 septembre 1690, fut porté le même jour dans l'église d'Andillac et le lendemain dans l'église de Cahuzac dans laquelle il fut inhumé[400].

IV Georges de GUERIN, seigneur du Cayla.
Il est dit, le 24 août 1620, chargé de l'allivrement des rentes et des biens vacants de Puycelci, ce qui fait supposer que son père était mort à cette date[401].
Il testa le 11 novembre 1642, citant ses fils Guillaume, Jean et Georges de Guérin[402], et fut enterré, à Andillac, le 1er décembre 1642[403].
Il avait épousé (vers 1615) **Florette de VERDUN**[404], fille de Guillaume de VERDUN, seigneur de Verdun, Cahuzac (-sur-Vère), et de Madeleine de BRIGNAC. Comme dit supra, Guillaume de Verdun de Cahuzac fut le témoin le 31 octobre 1603, au testament de Jean de Guérin qui avait épousé, le 8 novembre 1582, Jeanne de La Peyre, fille de Guillaume.
Bien que Guillaume de Guérin, fils aîné, mourut en 1693, âgé d'environ 80 ans, le mariage eut lieu très probablement après 1613, et avant 1616, comme le montre l'acte de décès de Pierre.
Florette de Verdun, veuve de Georges de Guérin, seigneur du Cayla, mourut, à Andillac, le 26 novembre 1648, âgée d'environ 48 ans, et y fut enterrée le lendemain[405].
Ils eurent (l'ordre est établi d'après les âges indiqués ou supposés):

5.1 Guillaume de GUERIN, qui suit.

5.2 Pierre de GUERIN.
Étant sous-diacre, il mourut, à Andillac, le 7 décembre 1638, âgé d'environ 21 à 22 ans[406].

5.3 Jean de GUERIN.
Cité dans le testament de son père, le 11 novembre 1642, il fut le parrain, à Andillac, le 12 janvier 1669, de sa nièce Françoise de Guérin, la marraine fut Françoise de Carlencas[407].

5.4 Georges de GUERIN, sieur de Pagats (à 1 km au nord d'Andillac, orthographe actuelle, ce lieu est dit le plus souvent Pagas dans les actes.).

---

[400] RP. Andillac.
[401] A.de Bourdès, *op.cit.,* p. 151, produisant un Cahier tenu par les consuls de Puycelci.
[402] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 72 ; A.de Bourdès, *op.cit.,* p.151, la source indiquant ces enfants n'est pas citée.
[403] RP. Andillac.
[404] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 72, indique l'épouse de Georges de Guérin, laquelle est citée dans plusieurs actes concernant leurs enfants.
[405] RP. Andillac.
[406] RP. Andillac
[407] RP. Andillac.

Cité dans le testament de son père, le 11 novembre 1642, il fut le parrain, à Andillac, le 26 août 1664, de Cécile de Guérin, sa nièce, née le 20 du même mois[408].
Georges de Guérin, sieur de Pagats, fut le parrain, à Cahuzac (-sur-Vère), le 4 janvier 1669, de Georges Penchenat[409]. Georges de Guérin, sieur de Pagats, fut le parrain de Georges David, à Cestayrols, le 16 mai 1683, il signa Pagas[410].
Georges de Guérin, sieur de Pagats, mourut le 22 octobre 1705, à la pointe du jour, âgé de 78 ans, et y fut enterré le lendemain, dans l'église de Cestayrols, au tombeau de sa maison, au dessous du marchepied de l'autel de Notre-Dame du Rosaire[411].
Guillaume de Guérin, sieur de Pagats, âgé d'environ 40 ans, épousa, à Cestayrols, le 17 juin 1675, **Marie de LEBRUN,** âgée d'environ 15 ans, la bénédiction nuptiale fut donnée par Guillaume de Guérin, prêtre et curé de Cahuzac-sur-Vère[412]. La particule semble abusive, il faut probablement lire Marguerite Lebrun, bien que tous les actes la concernant disent Marie de Lebrun, comme pour le parrain de Lucrèce de Guérin, dit noble Jean de Lebrun.
Elle fut la marraine, à Cestayrols, le 23 juin 1693, de Philippe (de Valat) de Monségut, fille de noble Antoine de Valat, seigneur de Monségut, et de Gabrielle de Carlot[413].
Marie de Lebrun, veuve du sieur de Pagas, fut la marraine de Marie Lagrimaudie, à Cestayrols, le 1er mai 1721[414].
Ils habitèrent La Crompadié (à environ 1 km au sud de Cestayrols), en 1683, dans la paroisse Saint-Michel de Cestayrols comme cela apparaît dans l'acte de baptême de leur fille Anne, en 1683, puis Bonnac (ou Bounac), dans la paroisse de Cestayrols, comme cela apparaît dans l'acte de baptême de leur fils François, en 1684, et de nouveau La Crompadié, lors du baptême de leur fils Louis, en 1689, et de nouveau Bonnac, lors du baptême de leur fils Antoine, en 1691, et de nouveau La Crompadié, lors du baptême de leur fils Marc Antoine, en 1698 ; leur fille Marguerite est dite de La Crompadié, en 1743.
Ils eurent :

Marguerite de GUERIN.
Elle naquit, à Cestayrols, le 11 août 1678, et y fut baptisée quatre jours après, le parrain fut Guillaume de Guérin, seigneur du Cayla, la marraine Marguerite (de Clergue) de Durfort[415].
Marguerite de Guérin de Pagas fut la marraine de Pierre Audigier, le 1er janvier 1739, à Cestayrols[416], et dite Marguerite de Guérin de La Crompadié fut la marraine, le 11 avril 1740, à Cestayrols, de Jean Eugène Lacombe, fils de Marion de Guérin du Cayla (infra.),

[408] RP. Andillac.
[409] RP. Cahuzac.
[410] RP. Cestayrols.
[411] RP. Cestayrols.
[412] RP. Cestayrols.
[413] RP. Cestayrols.
[414] RP. Cestayrols.
[415] RP. Cestayrols.
[416] RP. Cestayrols.

Marguerite de Guérin de Pagas de La Crompadié, mourut à Cestayrols, le 21 avril 1743, âgée d'environ 70 ans, et y fut enterrée le lendemain dans la chapelle de Notre-Dame du Rosaire[417].

Lucrèce de GUERIN.
Elle naquit à Cestayrols, le 20 janvier 1681, et y fut baptisée le 5 février suivant, le parrain fut noble Jean de Lebrun, sieur de Rabot, qui signa Lebrun, la marraine Lucrèce du Lac, qui signa Lucrèce du Lac, fut présent Guillaume de Guérin, seigneur du Cayla, qui signa de Guérin, sieur du Cayla.
Lucrèce (de Guérin) de Pagas, mourut à Cestayrols, le 29 novembre 1683, âgée d'environ 3 ans, et y fut inhumée dans l'église, le lendemain[418].

Anne de GUERIN.
Elle naquit, à Cestayrols, le 10 mai 1683, et y fut baptisée une semaine après, le parrain fut Guillaume de Guérin, prêtre et recteur de Cahuzac, la marraine Anne du Rieu, parmi les signataires de l'acte figure Louis de Guérin, sieur de La Jonquière[419] (qui est le cousin-germain de la baptisée.)

François de GUERIN.
Il naquit, à Cestayrols, le 13 avril 1684, et y fut baptisé une semaine après, le parrain fut François de Rochefort (Roquefort), seigneur de Sargnac, la marraine Rose Darquier, d'Albi[420], le parrain devait être François de Roquefort, seigneur de Sargnac (alias Sarniac, paroisse de Souel, à 3 km de Cordes, Tarn)

Marie Anne de GUERIN.
Elle fut la marraine, à Cestayrols, en 1698, de son frère Antoine (infra.) Elle mourut à La Crompadié, paroisse de Cestayrols, le 9 mars 1707, âgée de 18 ou 19 ans, au plus, et fut inhumée dans la chapelle de Notre-Dame du Rosaire de l'église de Cestayrols[421].

Louis de GUERIN.
Il fut baptisé, à Cestayrols, le 28 avril 1689, le parrain fut Louis de Guérin, la marraine Isabeau du Rieu[422].

Antoine de GUERIN.
Il fut baptisé, à Cestayrols, le 16 octobre 1691, le parrain fut Antoine de Rochefort (Roquefort), seigneur de Sargnac, la marraine Marguerite de Guérin[423], le parrain était probablement le fils de François de Roquefort, supra.

[417] RP. Cestayrols.
[418] RP. Cestayrols.
[419] RP. Cestayrols.
[420] RP. Cestayrols.
[421] RP. Cestayrols.
[422] RP. Cestayrols.

Marc Antoine de GUERIN.
Il fut baptisé, à Cestayrols, le 27 avril 1698, le parrain fut son frère Antoine de Guérin, la marraine sa sœur Marie Anne de Guérin[424]. Il mourut, à Cestayrols, le 2 juin 1714, âgé de 16 ans, et y fut enterré le lendemain dans la chapelle de Notre-Dame du Rosaire[425].

Ce rameau n'apparut plus à Cestayrols après le décès de Marguerite, en 1743.

5.5 Cécile de GUERIN.
Elle épousa, à Andillac, le 14 août 1636, en présence de ses parents, **Jean de ROQUEFORT,** seigneur de Sarniac[426],

5.6 N…de GUERIN.
Fils de Georges de Guérin, il fut enterré, à Andillac, le vendredi 8 août 1642, âgé d'environ 14 à 15 ans[427].

5.7 Anne de GUERIN.
Fille de feus Georges de Guérin et Florette de Verdun, elle fut enterrée, à Andillac, le 1er novembre 1654, âgée d'environ 22 ans[428].

5.8 Anne de GUERIN.
Fille de Georges de Guérin, elle fut enterrée, à Andillac, le vendredi 14 janvier 1639, âgée d'environ 5 ans[429].

5.9 Marie de GUERIN.
Elle naquit le 10 décembre 1635[430].

5.10 Marguerite de GUERIN.
Elle naquit le 22 décembre 1636[431].

V Guillaume de GUERIN, seigneur du Cayla.
Guillaume de Guérin et Lucrèce du Lac, sa femme, furent le parrain et la marraine de Guillaume Bourguet, à Andillac, le 21 juillet 1666, et de Guillaume Bonnaure, le 3 novembre de la même année[432].

---

[423] RP. Cestayrols.
[424] RP. Cestayrols.
[425] RP. Cestayrols.
[426] RP. Andillac.
[427] RP. Andillac.
[428] RP. Andillac.
[429] RP. Andillac ; A.de Bourdès la nomme Jean de Guérin, mort au Cayla le 4 janvier 1639, à l'âge de 5 ans ; les tableaux généalogiques d'Andillac la nomme correctement Anne (1634-1639.)
[430] Tableau généalogique, p.41.
[431] Tableau généalogique, p.41.

Guillaume de Guérin, seigneur du Cayla, fut maintenu noble le 26 novembre *1648* (erreur pour 1668), avec ses frères Jean et Georges[433]. Comme dit supra, il fut le parrain, à Cestayrols, le 15 août 1678, de Marguerite de Guérin (sa nièce), et fut présent le 5 février 1681, à Cestayrols, au baptême de Lucrèce de Guérin (sa nièce), la marraine fut Lucrèce du Lac.
Il mourut, à Andillac, le 19 juillet 1693, âgé d'environ 80 ans, et y fut inhumé le lendemain[434].
Il avait épousé, par contrat du 1er juin 1660, à Lautrec, **Lucrèce du LAC,** fille de noble Louis du LAC, seigneur de Prat del Bosc, le mariage fut célébré à Lautrec 5 jours après[435]. Louise du Lac apparaît souvent avec le nom de Louise del Bosc ou Louise de Prat del Bosc, dans les registres paroissiaux d'Andillac. Lucrèce, épouse de Guillaume de Guérin, seigneur du Cayla, fut la marraine, à Andillac, le 22 octobre 1684, de Lucrèce Bonnaure[436].
Ils eurent :

6.1 Louis de GUERIN, qui suit.

6.2 Guillaume de GUERIN, seigneur de Saignes.
Il naquit le 16 mai 1662, fut prêtre, curé de Cahuzac, comme cela apparaît dans les registres paroissiaux de Cahuzac-sur-Vère. Il fut le parrain, le dimanche 20 juillet 1699, de sa nièce Marie Jeanne de Guérin, la marraine fut Marie de Guérin, sa tante épouse de noble (blanc) du Rieu, le parrain signa de Saignes, prêtre.
C'est peut-être lui qui dit Guillaume de Guérin, du Cayla, curé de Lentin, mourut le 16 décembre 1749, âgé d'environ 70 ans[437].

6.3 Marie de GUERIN.
Comme vu supra, dite épouse de noble (blanc) du Rieu, elle fut la marraine, le 20 décembre 1699, à Andillac, de sa nièce, Marie Jeanne de Guérin, le parrain fut Guillaume de Guérin, seigneur de Saignes, prêtre obituaire de (effacé), son oncle, qui signa de Saignes, prêtre[438].Marion de Guérin, mourut à Cahuzac (-sur-Vère), le 13 mars 1705, et y fut inhumée, le lendemain, dans l'église Saint-Thomas[439].
Fille de Guillaume de Guérin, seigneur du Cayla, et de Lucrèce du Lac, elle épousa, le 18 février 1692, à Andillac, **François du RIEU,** seigneur de La Barthe, de la paroisse de Donnazac (Tarn), qui signa Durieu Labarthe[440].
François du Rieu, seigneur de La Barthe, avait été le parrain, à Cahuzac, le 8 mars 1676, de François d'Hautpoul, fils de Guillaume d'Hautpoul, seigneur de La Genibrède, et Marie Anne du Rieu[441]. Marie Anne du Rieu était fille de Paul du Rieu,

---

[432] RP. Andillac.
[433] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 72.
[434] RP. Andillac.
[435] A.de Bourdès, *op.cit.,* p.152, produisant Bezombes, notaire de Lautrec, la date du mariage apparaît dans le tableau généalogique, p.41.
[436] RP. Andillac.
[437] RP. Cahuzac.
[438] RP. Andillac.
[439] RP. Cahuzac.
[440] RP. Andillac.

seigneur de La Lantarie, lui-même fils d'Antoine du Rieu, seigneur de La Lantarie, (appartenant à la branche des seigneurs de La Lantarie et de La Barthe, et de Jeanne de La Peyre[442]), il est probable que François du Rieu appartenait à la branche citée supra.

6.4 Cécile de GUERIN.

Elle naquit, à Andillac, le 20 août 1664, et y fut baptisée 6 jours après, le parrain fut Georges de Guérin, son oncle, la marraine noble (blanc[443].)

6.5 Jeanne de GUERIN.

Fille de Guillaume et de Lucrèce del Bosc, elle fut baptisée, à Andillac, le 11 mars 1667, le parrain fut noble Jean del Bosc, son oncle, la marraine Jeanne de Fraissinet[444], cette dernière pourrait être l'épouse de Jean de Verdun, sieur de Littré, présumé petit-fils de Guillaume de Verdun, seigneur de Verdun, Cahuzac, et de Madeleine de Brignac[445], ce qui expliquerait que Jeanne de Fraissinet soit la marraine.

Elle fut la marraine, le 19 janvier 1712, de son neveu Jean Guillaume de Guérin (infra.)

6.6 Françoise de GUERIN.

Fille de Guillaume et de Lucrèce de Prat del Bosc, elle fut baptisée, à Andillac, le 12 janvier 1669, le parrain fut Jean de Guérin, son oncle, la marraine Françoise de Carlencas[446]. Françoise de Guérin du Cayla habitant Cahuzac-sur-Vère, y mourut le 16 mai 1738, âgée d'environ 59 ans, et y fut enterrée le lendemain[447].

6.7 *Elisabeth* de GUERIN.

Elle naquit le 17 décembre 1678[448].

Ce prénom est probablement inexact, il doit s'agir de Lucrèce de Guérin du Cayla qui mourut, à Cahuzac (sur-Vère), le 24 novembre 1718, âgée d'environ 41 ans et y fut enterrée le lendemain dans l'église Saint-Thomas.

6.8 probablement Marguerite de GUERIN.

Marguerite de Guérin du Cayla, mourut, à Cahuzac (-sur-Vère), le 16 août 1750, âgée d'environ 71 ans, et y fut enterrée le lendemain, dans l'église Saint-Thomas[449],

Ce doit être la même qui avait été la marraine de Guillaume Martin, à Cahuzac (-sur-Vère), le 19 mai 1741[450].

---

[441] RP. Cahuzac.
[442] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t. II, p. 1300.
[443] RP. Andillac.
[444] RP. Andillac.
[445] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Verdun de Cahuzac.*
[446] RP. Andillac.
[447] RP. Cahuzac
[448] Tableau généalogique, p. 41.
[449] RP. Cahuzac.
[450] RP. Cahuzac.

VI Louis de GUERIN, seigneur du Cayla.
Il naquit le 14 février 1662[451].
Louis de Guérin, seigneur du Cayla, et Jeanne de Montarnaud, son épouse, furent le parrain et la marraine, à Andillac, le 5 janvier 1706, de Louis Grangier[452]. Louis de Guérin, seigneur du Cayla, fut le parrain, à Cahuzac (-sur-Vère), le 20 juillet 1716, de Louis de Verdun, la marraine fut Marie de Cahuzac[453].
Louis de Guérin, seigneur du Cayla, fut le parrain, le 2 juin 1732, ainsi que Castor de Verdun, de deux cloches dans l'église Saint-Médard d'Andillac, les marraines furent madame de Farguas et madame de Verdun[454]. Louis de Guérin, seigneur du Cayla, habitant la paroisse de Cahuzac-sur-Vère, y mourut subitement d'une attaque d'apoplexie le 2 mars 1738, et y fut enterré le lendemain dans l'église Saint-Thomas[455]. Louis de Guérin et sa famille devaient s'être installés à Cahuzac-sur-Vère, comme le montrent les actes décès de Louis et de sa sœur Françoise, en 1738, ceci est à rapprocher du mariage de Louis avec Jeanne de Brignac, en 1698.
Dit Louis de Guérin, sieur de La Jonquière (à 2 km d'Andillac), il avait épousé, à Cahuzac (-sur-Vère), le 11 février 1698, **Jeanne de BRIGNAC de MONTARNAUD**[456]. Elle apparaît dans tous les actes figurant dans les registres paroissiaux d'Andillac, comme Jeanne de Montarnaud. A.de Bourdès la dit, sans preuve, fille de Jean de BRIGNAC, sieur de Montarnaud, se référant à l'acte de décès de ce dernier, au château du Cayla, le 26 septembre 1704, et son inhumation le lendemain dans l'église d'Andillac, au tombeau de M. du Cayla[457]. Ceci est probable car Jean de Brignac, seigneur de Montarnaud fut le parrain, à Cahuzac (-sur-Vère), le 19 décembre 1698, de Lucrèce de Guérin, fille aînée de Louis de Guérin et de Jeanne de Montarnaud, la marraine étant Lucrèce du Lac, l'usage étant que l'aîné des enfants ait pour parrain et marraine ses grands-parents, toutefois si le grand-père était mort, il était remplacé par un de ses frères ou son fils aîné.
La seule généalogie publiée, à notre connaissance, ignore ce Jean de Brignac, sieur de Montarnaud. A l'époque vivaient Pierre de Brignac, seigneur de Montarnaud, qui avait épousé, le 19 juillet 1667, Jeanne de Roux, d'où François de Brignac, seigneur et baron de Montarnaud, père de Jean de Brignac, seigneur et baron de Montarnaud, qui se maria en 1748[458].
Jeanne de Montarnaud, épouse de Louis de Guérin, seigneur du Cayla, mourut, à Andillac, le 13 octobre 1713, et y fut ensevelie le lendemain[459].
Ils eurent 8 enfants :

7.1 Lucrèce de GUERIN.

[451] Tableau généalogique, p. 41.
[452] RP. Andillac.
[453] RP. Cahuzac.
[454] RP. Andillac.
[455] RP. Cahuzac.
[456] RP. Cahuzac.
[457] RP. Andillac.
[458] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* tome I, pp.104-105.
[459] RP. Andillac.

Fille de Louis de Guérin, seigneur du Cayla, et de Jeanne de Brignac, elle fut baptisée, à Cahuzac (-sur-Vère), le 19 décembre 1698, par l'abbé du Cayla, le parrain fut Jean de Brignac, seigneur de Montarnaud, la marraine Louise du Lac[460].
Elle fut la marraine, à Andillac, le 14 novembre 1747, de son neveu Roch de Guérin (infra.)
Elle mourut le 27 septembre 1763, à Cahuzac (-sur-Vère), âgée d'environ 66 ans, et y fut enterrée le lendemain dans l'église Saint-Thomas, son mari habitait alors Albi[461].
Etant âgée d'environ 50 ans, habitant Cahuzac-sur-Vère, nommant ses parents, elle avait épousé, à Cestayrols, le 22 février 1751, Me **Jean BIGORRE,** avocat en parlement, habitant la paroisse de La Madeleine, à Albi, veuf en premières noces de demoiselle Marie de LA ROQUE, fils de feus Antoine BIGORRE, docteur en médecine, et demoiselle Jacquette Marie MARTIN, fut présent Jacques de Guérin, seigneur du Cayla, frère de l'épouse[462].

7.2 Marie Jeanne de GUERIN.
Elle naquit, à Andillac, le 14 décembre 1699, et y fut baptisée le dimanche suivant, 20 décembre, le parrain fut Guillaume de Guérin, seigneur de Saignes, prêtre obituaire de (effacé), son oncle, la marraine Marie de Guérin, épouse de noble (blanc) du Rieu, sa tante[463].
Compte tenu de son âge à son décès elle doit probablement être confondue avec Marie de Guérin qui suit.
C'est peut-être elle qui dite Marie de Guérin du Cayla, eut un fils Guillaume, né de père inconnu, qui fut baptisé le 23 août 1735, à Andillac[464].
Marie de Guérin, veuve de M. Lacombe, ancien officier d'infanterie, mourut à Cestayrols, le 19 décembre 1782, âgée d'environ 84 ans, et y fut enterrée, le lendemain, dans le cimetière[465].
Marie de Guérin, fille de feus Louis de Guérin et Jeanne de Brignac, avait épousé, à Cestayrols, le 22 juin 1739, **Jean Louis LACOMBE,** fils de feus Eugène LACOMBE et Jeanne de MARSA[466]. Eugène Lacombe, seigneur de Saint-Michel-de-Vax, avait épousé, à Saint-Antonin, le 18 février 1686, Jeanne de Marsa, fille de Louis de Marsa, seigneur de Salles, Lestang, et de Marie de Puybéral[467].
Maître (qualificatif d'un bourgeois) Jean Louis Lacombe et Marion (de Guérin) du Cayla, eurent un fils Jean Eugène Lacombe, qui naquit, à Cestayrols, le 9 avril 1740, et y fut baptisé deux jours après, le parrain fut Jean Lacombe, prêtre et coseigneur de Saint-Michel-de-Vax, du diocèse d'Albi, la marraine Marguerite de Guérin de La Crompadié, fut présent François de Borrelli, sieur de Terraillac[468]. Maître Louis

[460] RP. Cahuzac.
[461] RP. Cahuzac.
[462] RP. Cestayrols,
[463] RP. Andillac.
[464] RP. Andillac.
[465] RP. Cestayrols
[466] RP. Cestayrols.
[467] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Marsa,* produisant les preuves.
[468] RP. Cestayrols.

Lacombe, bourgeois, et Marion (de Guérin) du Cayla, eurent un autre fils Jacques Joseph Lacombe, qui naquit, à Cestayrols, le 30 octobre 1743, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jacques (de Guérin) du Cayla, la marraine Marie Combettes femme de Monsieur du Cayla[469], ce dernier appartenait probablement à la famille du Cayla, bourgeoise, originaire de la paroisse Notre-Dame de Peyrusse, en Rouergue, alliée à la famille de Clergue (M. Me du Cayla, avocat au parlement avait épousé, à Cestayrols, le 21 septembre 1730, Gabrielle de Clergue[470].)
Jacques Joseph Lacombe, bourgeois de Cestayrols, fils de Jean Louis Lacombe et de Marie (de Guérin) du Cayla, épousa, à Cestayrols, le 6 février 1769, Elisabeth Vareilles fille de feus le sieur Louis Vareilles et Elisabeth Oulès, furent présents Jean Pierre Vareilles, officier, frère de la fiancée, et Suzanne Vareilles[471].
Nous retrouverons Jean Eugène Lacombe nommé messire Eugène de Lacombe, seigneur de Saint-Michel-de-Vax (Tarn, à 6 km de Penne, à 8 km d'Itzac), ancien garde du corps du roi, parrain d'Eugénie Henriette de Guérin (10.4), le 17 août 1785, à Andillac. Cette famille bourgeoise s'était alliée à la famille de Tonnac et à la famille de Borrelli, la qualification messire venait probablement du fait qu'Eugène (de) Lacombe, ayant été garde du corps du roi était qualifié écuyer, titre qui n'était pas transmissible.

7.3 Jacques de GUERIN, qui suit.

7.4 Louis de GUERIN.
Il fut baptisé, à Andillac, le 17 février 1702, le parrain fut André Izargnié, valet de ses parents, la marraine Cécile Sèré, leur servante[472].

7.5 Jean de GUERIN.
Il fut baptisé, à Andillac, le 12 mars 1703, le parrain fut Jean Bonnaure, métayer (au Cayla) de ses parents, la marraine Marguerite Sèré, leur servante[473].

7.6 Antoine de GUERIN.
Il naquit, à Andillac, le 30 mai 1704, et y fut baptisé 3 jours après, le parrain fut Antoine Calvet, la marraine Marguerite, leur servante[474] (Antoine Calvet était le meunier du moulin du Cayla.)

7.7 Marguerite de GUERIN.
Elle naquit le 26 novembre 1705, au château du Cayla, et fut baptisée le lendemain à Andillac, le parrain fut Pierre Grangier, valet de ses parents, la marraine Marguerite Sèré, leur servante. Elle mourut et fut ensevelie le 27 mai 1707, âgée de 15 mois[475].

[469] RP. Cestayrols.
[470] RP. Cestayrols.
[471] RP. Cestayrols.
[472] RP. Andillac.
[473] RP. Andillac.
[474] RP. Andillac.

7.8 Jean Guillaume de GUERIN.

Il naquit au château du Cayla, le 19 janvier 1712, et fut baptisé à Andillac le même jour. Le parrain fut Guillaume de Verdun, seigneur de Saint-Bar, conseiller du roi et maire de la ville de Gaillac, qui signa Saint-Bar, la marraine fut Jeanne de Guérin, tante du baptisé[476].

Dit Guillaume de Guérin du Cayla, ancien officier de cavalerie, habitant Cahuzac (-sur-Vère) il fut le parrain, à Cahuzac, le 22 octobre 1772, de Jean Victor d'Adhémar de Lentagnac, fils d'Antoine Joseph d'Adhémar de Lentagnac et de Marguerite de Verdun de Fontes[477]. Le même, ancien officier, fut le parrain, le 12 mars 1778, à Cahuzac (-sur-Vère) de son petit-neveu Jean Guillaume Joseph de Guérin (infra.) Jean Guillaume de Guérin du Cayla, ancien officier de cavalerie, fut présent, en 1785, à un mariage à Cahuzac (-sur-Vère[478])

Jean Guillaume de Guérin du Cayla, ancien cornette dans le régiment de cavalerie Royal Picardie, mourut, à Cahuzac (-sur-Vère), le 4 novembre 1788, âgé de 77 ans, et y fut inhumé le lendemain dans le cimetière de la paroisse[479].

VII Jacques de GUERIN, seigneur du Cayla.

Jacques de Guérin naquit le 12 mars 1701, et fut baptisé à Cahuzac(-sur-Vère), six jours après[480]. A.de Bourdès le dit, par erreur, aîné des enfants, car il ne connaissait pas la date de naissance de Lucrère, et s'était trompé dans l'acte de décès de Jacques.

Jacques de Guérin fut le parrain de Marie Françoise de Tonnac, à Itzac, le 12 décembre 1745[481].

L'acte relatif à son décès du 19 juin 1771, au Cayla, le dit âgé d'environ 75 ans, il y fut inhumé le lendemain, à Andillac, en présence de Joseph de Verdun, habitant son château de Verdun, paroisse de Cahuzac[482].

Il avait épousé, en premières noces, à Itzac, le 13 février 1741, **Anne de TONNAC,** fille de feu François de TONNAC, seigneur de La Cailhavié et Marie (alias Marianne) (de) LACOMBE, habitant au château de La Cailhavié, furent présents Guillaume de Guérin, frère de l'époux, et François de Tonnac, frère de l'épouse[483], la mère de l'épouse était fille d'Eugène Lacombe, seigneur de Saint-Michel, et de Jeanne de Marsa[484].

Anne de Tonnac, épouse de Jacques de Guérin du Cayla mourut, à Andillac, le 16 février 1742, âgée d'environ 20 ans, et y fut inhumée le lendemain[485].

Jacques de GUERIN épousa, en secondes noces (vers 1743) **Elisabeth** (alias **Isabeau) d'AUSTRY de SAINTE-COLOMBE** alias **de MONTANS.** Elle mourut, à Andillac, le 30

---

[475] RP. Andillac.
[476] RP. Andillac.
[477] RP. Cahuzac
[478] RP. Cahuzac.
[479] RP. Cahuzac.
[480] RP. Cahuzac.
[481] RP. Itzac.
[482] RP. Andillac ; A.de Bourdès, dit par erreur qu'il mourut le 19 juin 1769.
[483] RP. Itzac
[484] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Marsa,* produisant la preuve.
[485] RP. Andillac.

mai 1762, et y fut inhumée le lendemain dans l'église d'Andillac. Elisabeth d'AUSTRY était la fille de Roch II d'AUSTRY de SAINTE-COLOMBE et d'Elisabeth de PASSEMAR de SAINT-VINCENT, mariés en 1724[486], comme le montre l'acte de baptême de Philippe de Guérin ; Roch II d'Austry, était fils de Jean d'Austry de Sainte-Colombe, seigneur haut justicier et direct de Montans (Tarn), et d'Anne d'Albis ; Elisabeth de Passemar de Saint-André était fille de Guillaume de Passemar, vicomte de Saint-André, seigneur de Cuq.
Enfant du premier lit :

8.1 Antoine de GUERIN, qui suit.

Enfants du second lit :

8.2 Marie de GUERIN du Cayla.
Elle naquit vers 1744, selon ce qui suit. Elle mourut, à Andillac, le 13 mai 1757, âgée d'environ 13 ans et y fut inhumée le lendemain dans l'église d'Andillac, au tombeau de ses ancêtres[487]. Elle avait été, le 25 juin 1753, la marraine de son frère Jean Antoine (infra.)

8.3 Marie Lucrèce de GUERIN.
Fille de noble (coupé) de Guérin, seigneur du Cayla, et d'Elisabeth d'Austry, elle naquit, à Cahuzac (-sur-Vère), le 9 janvier 1745, elle y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Antoine d'Austry (coupé), la marraine (coupé) Lucrèce de Guérin, qui ne savait pas signer[488].

8.4 Philippe de GUERIN.
Il naquit, à Andillac, le 9 juillet 1746, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut le sieur Philippe Fontaines, bourgeois de Cahuzac, la marraine Elisabeth de Passemar de Saint-André, tante du baptisé, habitant Parisot, le père du baptisé, Jacques de Guérin, était absent[489]. Il mourut, à Andillac, le 26 avril 1774, âgé d'environ 27 ans, et y fut inhumé le lendemain[490].

8.5 Roch de GUERIN.
Dit fils de Jean François (sic) du Cayla et d'Isabeau d'Austry de Montans, il naquit, à Andillac, le 13 septembre 1747, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut le sieur Roch de Montans (qui doit être Roch d'Austry, seigneur de Montans), la marraine Lucrèce du Cayla, oncle et tante du baptisé[491].

---

[486] Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* tome XII, p.272, qui indique les parents de Roch II d'Austry et le père d'Elisabeth de Passemar.
[487] RP. Andillac.
[488] RP. Cahuzac.
[489] RP. Andillac.
[490] RP. Andillac.
[491] RP. Andillac ; A.de Bourdès, nomme le père Jacques de Guérin et la marraine Louise du Cayla, ce qui est inexact.

Roch de Guérin, prieur d'Alzonne et curé de Parisot, baptisa, le 12 mars 1778, à Cahuzac (-sur-Vère), Jean Guillaume de Verdun (infra), son neveu.

8.6 Toussaint de GUERIN.

Le sieur Toussaint de Guérin du Cayla naquit, à Andillac, le 1er novembre 1748, il y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Pierre Landes, métayer de M. du Cayla, la marraine Marie Jean (épouse d'un Rossignol), métayère de Pagats[492]. Il mourut, à Andillac, le 17 juillet 1755, âgé d'environ 7 ans, et y fut inhumé le lendemain[493].

8.7 Jean Antoine de GUERIN.

Jean Antoine de Guérin fils de Jacques de Guérin, seigneur du Cayla, et d'Elisabeth d'Austry, habitant Andillac et résidant à Cahuzac (-sur-Vère) depuis deux mois, naquit à Cahuzac, le 4 mars 1751, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Jean de Guérin, oncle paternel, la marraine Marie Antoinette de Verdun[494].

Le sieur Antoine de Guérin du Cayla, fils de Jacques de Guérin du Cayla et d'Elisabeth d'Austry de Montans , mourut à Andillac, le 23 août 1753, âgé d'environ 2 ans, et y fut inhumé le lendemain[495].

8.8 autre Jean Antoine de GUERIN, dit le chevalier de Guérin.

Fils de Jacques de Guérin et d'Elisabeth d'Austry de Montans, il naquit, à Andillac, le 24 juin 1753, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Antoine de Guérin et la marraine Marie de Guérin, frère et sœur du baptisé[496].

Il fut le parrain, à Andillac, le 28 septembre 1778, de Rose Rossignol, fille des métayers de Pagats, il signa le chevalier de Guérin[497].

IX Antoine de GUERIN, chevalier, seigneur de Saignes et du Cayla.

Il naquit, à Andillac, le 30 décembre 1741, après minuit, et y fut baptisé le 1er janvier 1742, le parrain fut Antoine de Tonnac, son oncle, la marraine Marie de Guérin, sa tante, qui signa Marion de Lacombe[498].

Antoine de Guérin, seigneur de Saignes et du Cayla, (cousin) germain du baptisé, du côté du père, fut le parrain de Marcellin de Tonnac, fils d'Antoine de Tonnac, seigneur de La Caillavié, et de Marie Linas, à Itzac, le 10 mars 1766[499].

Antoine de Guérin de Saignes du Cayla, chevalier, habitant le Cayla, fut le parrain, le 6 décembre 1767, à Andillac, de Jean Antoine Rossignol, fils de Paul Rossignol et de Catherine Roux, habitant la métairie de Pagats[500]. Antoine de Guérin de Saignes du Cayla, chevalier, habitant Andillac, fut présent, le 5 février 1782, au mariage, à Cahuzac(-sur-Vère), de

[492] RP. Andillac.
[493] RP. Andillac.
[494] RP. Cahuzac.
[495] RP. Andillac.
[496] RP. Andillac.
[497] RP. Andillac.
[498] RP. Andillac.
[499] RP. Itzac.
[500] RP. Andillac.

Monsieur Maître Hyacinthe Mathieu, avocat en parlement, et de Jeanne Marguerite Amable de Verdun[501]. Antoine de Guérin de Saignes du Cayla, chevalier, cousin du baptisé, et son épouse Reine Sabine Libérate de Verdun, habitant le château du Cayla, furent le parrain et la marraine, par procuration, de Guérin de Tonnac, fils de Jean Antoine de Tonnac de La Cailhavié, et d'Anne Vidal, à Itzac, le 14 février 1782[502].
Ce doit être lui qui dit Guérin de Saignes, maire d'Andillac, officier public, signa des actes d'état civil jusqu'aux 17 décembre et 25 décembre 1792.
Antoine de Guérin mourut à Andillac, le 19 pluviôse an XI[503] (8 février 1803), Reine Sabine Libérate de Verdun mourut le 17 juillet 1835, selon une lettre d'Eugénie de Guérin[504].
Il avait épousé, à Cahuzac (-sur-Vère), le 13 mai 1777, **Reine Sabine Libérate de VERDUN**[505], née et baptisée à Cahuzac (-sur-Vère), le 14 novembre 1758, fille Jean Joseph de VERDUN, chevalier, et de Marie Rose (de) GALAUP de Lezert[506]. Elle fut la marraine, à Cahuzac (-sur-Vère), le 20 novembre 1775, de Jean Pierre d'Adhémar de Lentagnac, fils d'Antoine Joseph d'Adhémar de Lentagnac et de Marguerite de Verdun de Fontes[507].
Ils eurent :

10.1 Jean Guillaume Joseph dit Guérinou **de GUERIN,** qui suit.

10.2 une fille dite Guérinotte de GUERIN.
C'est probablement elle qui naquit, à Cahuzac (-sur-Vère), le 4 avril 1779, et y fut ondoyée, le même jour, à la maison, le prénom n'est pas indiqué[508].

10.3 Narcisse Joseph Auguste de GUERIN.
Né, à Andillac, le lundi 9 novembre 1782, il y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Roch de Guérin du Cayla, prêtre, prieur commendataire et seigneur d'Alzonne, son oncle paternel, qui signa l'abbé de Guérin, prieur d'Alzonne, la marraine Marie Antoinette Narcisse de Bancalis de Pruines, sa parente, épouse de messire de Lacombe, seigneur de Saint-Michel-de-Vax, ancien garde du corps du roi, laquelle signa Pruines de Saint-Michel, les autres signataires furent Guérin de Saignes, père du baptisé, Verdun, Verdun de Roquefeuil, le chevalier de Guérin[509].
Il mourut, à Andillac, le 21 octobre 1791, et y fut inhumé le lendemain, dans le cimetière, âgé de 8 ans 10 mois 9 jours, en présence de Jean Antoine de Guérin, du lieu du Cayla, et d'Antoine Rossignol du lieu de Pagats, l'acte fut signé : l'abbé de Guérin, curé, qui signa également la plupart des actes de la paroisse Saint-Médard d'Andillac, en 1792[510].

---

[501] RP. Cahuzac.
[502] RP. Itzac.
[503] E.C. Andillac ; A.de Bourdès dit, par erreur qu'il mourut, le 18 janvier 1803, sans préciser le lieu.
[504] A. de Bourdès, *op.cit.,* p. 156.
[505] Tableau généalogique p. 41.
[506] RP. Cahuzac.
[507] RP. Cahuzac.
[508] RP. Cahuzac.
[509] RP. Andillac.
[510] RP. Andillac,

10.4 Eugénie Henriette de GUERIN.

Née, à Andillac, le 16 août 1785, elle y fut baptisée le lendemain, le parrain fut messire Eugène de Lacombe, seigneur de Saint-Michel-de-Vax, ancien garde du corps du roi, qui signa Saint-Michel, la marraine Louise Henriette de Verdun, sa tante maternelle, qui signa l'acte, l'acte fut également signé par le père de la baptisée, Guérin de Saignes[511].

X Jean Guillaume Joseph de GUERIN.

Il naquit, à Cahuzac (-sur-Vère), le 12 mars 1778, et y fut baptisé le lendemain, par Roch de Guérin, prieur d'Alzonne et curé de Parisot, ses parents habitant Cahuzac (-sur-Vère), le parrain fut Guillaume de Guérin du Cayla, ancien officier de cavalerie, grand-oncle du baptisé, la marraine Rose de Galaup de Lezert, grand-mère maternelle du baptisé[512].

Ce doit être lui qui dit l'aîné de M. de Guérin, reçut, en 1785, à Andillac, le sacrement de confirmation, la même année, Madonne (pour Madame) de Guérin du Cayla, figura parmi les femmes mariées qui reçurent le sacrement de confirmation[513].

Il avait épousé **Victorine Jeanne Gertrude (de) FONTANILLES.** Les actes, pendant la période révolutionnaire et la suite, la nomment Fontanilles, A.de Bourdès, ajoute une particule, la famille de Fontanilles n'est pas connue. Jeanne Gertrude mourut, à Gaillac, le 2 avril 1819[514].

Ils eurent :

11.1 Louis Anselme **Erembert de GUERIN,** qui suit.

11.2 Eugénie Henriette **de GUERIN.**

Elle naquit, au Cayla, le 9 pluviôse an XIII (29 juin 1805), son père est dit âgé de 26 ans, dans cet acte[515]. Elle mourut, au Cayla, le 31 mai 1848[516], célibataire.

Ses lettres et son journal ont été publiés par M.C.S. Trébucien, conservateur adjoint de la bibliothèque de Caen. Le journal, de novembre 1834 à octobre 1841, parut pour la première fois en 1862, chez Didier, libraire à Paris, il fut suivi par douze éditions qui furent épuisées en deux ans. Ses 150 lettres, du 12 juillet 1831 au 27 février 1847, furent publiées pour la première fois, en décembre 1864, chez le même éditeur, la 25ème édition date de 1869. Son éloge fut couronné par les Jeux-Floraux de Toulouse,

11.3 Reine **Marie** Auguste Gertrude **de GUERIN.**

Elle naquit, au Cayla, le 30 août 1806, son père, nommé Jean Guillaume Joseph Guérin du Cayla fut dit âgé de 27 ans, sa mère nommée Jeanne Gertude Victoire

---

511 RP. Andillac.
512 RP. Cahuzac.
513 RP. Andillac.
514 A.de Bourdès, *op.cit.,* p. 155.
515 E.C. Andillac.
516 E.C. Andillac.

Fontanilles fut dite âgée de 26 ans, dans cet acte[517]. Elle mourut au Cayla, célibataire, le 29 août 1876[518].

11.4 Georges Pierre **Maurice de GUERIN.**
Il naquit, au Cayla, le 4 août 1810, son père fut dit âgé de 31 ans dans cet acte, sa mère fut dite âgée de 28 ans[519]. Étant de santé délicate, après la mort de sa mère, sa sœur Eugénie, lui consacra les plus grands soins. Il entra à onze ans au petit séminaire de Toulouse, où il passa deux ans, il fut ensuite envoyé au collège Stanislas, à Paris, où il resta pendant cinq ou six ans. Il entra ensuite au collège de La Chenaie que l'abbé de Lamennais venait de fonder près de Saint-Malo, il y resta peu de temps car ce collège ferma en 1833. Il passa quelque temps dans la famille de M. Hippolyte de La Morvonnais, au val de l'Arguenon (Côtes-du-Nord) puis à Paris où il mena pendant trois ans une vie quelque peu agitée qui l'éprouva. Il célébra son retour à la santé par des vers qui parurent (bien après sa mort) en 1864 dans la *Semaine catholique* de Montauban.
Il épousa, le 25 novembre 1838, **Caroline de GERVAIN,** fille d'Etienne et de demoiselle MARTIN de LA FORÊT, qui ne vint au Cayla qu'n 1837, avant son mariage, et en 1839, à la mort de Maurice, survenue le 19 juillet de cette année[520].
Maurice de Guérin avait composé un poème *le Centaure,* qui fut fort admiré, et d'autres poésies, dont la *Bacchante*. M. Trébucien publia ses œuvres en 1861, chez Didier, en deux volumes, une seconde édition fut faite en 1862, sous le même titre *Journal, lettres et fragments, poésies.* La douzième édition fut publiée en 1869. Rémy de Gourmont, George Sand, Sainte-Beuve et d'autres firent l'éloge de ses œuvres.

XI Louis Anselme **Erembert de GUERI N.**
Il naquit, au Cayla, le 4 pluviôse an XI (24 janvier 1803[521]), et fut déclaré, par son père le lendemain ; il y mourut le 17 décembre 1850[522], ayant eu cinq enfants.
Il avait épousé **Anaïs Marie Sylvie BOUDET,** fille de M. BOUDET et d'Adélaïde de TONNAC.
Leurs fils étant décédés avant leur père, une de leurs filles, Caroline de Guérin épousa le 22 novembre 1864, Melchior Mazuc, des environs de Béziers, qui par décret du président de la République, du 19 février 1875, obtint d'ajouter à son nom celui de Guérin du Cayla, d'où postérité.

***

A.de Bourdès écrit qu'il y a dû avoir plusieurs branches collatérales, dont l'une subsiste en Provence. La seule famille de Provence de ce nom dont la généalogie a été publiée (qui l'était en 1913, date de la généalogie publiée par A.de Bourdès) est celle des seigneurs de Fuveau

[517] E.C. Andilac.
[518] E.C. Andillac.
[519] E.C. Andillac.
[520] E.C. Andillac.
[521] E.C. Andillac.
[522] E.C. Andillac.

originaire de Brignoles, établie à Aix, depuis François de Guérin, reçu conseiller au parlement, en 1580, qui épousa Baptistine d'Alazardi[523].
Quant aux autres familles de Guérin les plus proches de l'Albigeois, celle des seigneurs des Arennes, de l'élection de Millau, celle des seigneurs de Castelmauroux (Tarn-et-Garonne) et Dols, en Gascogne, celle des seigneurs de Lugeac et de Pouzols (en Haute-Auvergne), celle des seigneurs de Chevrières (établie à Issoire), et celle des seigneurs de Bourbon, de Saint-Nectaire, elles ont une origine connue, différente de celle la famille de Guérin du Cayla. Bien d'autres familles de Guérin sont connues en France, sans lien avec la famille des seigneurs du Cayla.

Personne isolée

Demoiselle Louise de Guérin, épousa le sieur Pierre Roguier, bourgeois, et mourut avant le 2 mars 1767, date du mariage de leur fille Françoise Guillemette Roguier, majeure de 25 ans, habitant Peyrillanes, paroisse d'Alos, veuve depuis 4 ans d'Antoine Garric, laboureur de Peyrillanes, avec Jean Rest, laboureur du masage de Peyrillanes, fils d'autre Jean Rest, laboureur d'Itzac, et de feue Marie Deymié[524].

Douillac, révision le 20 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[523] La Chesnaye-Desbois
[524] RP. Itzac.

carte des principaux lieux cités

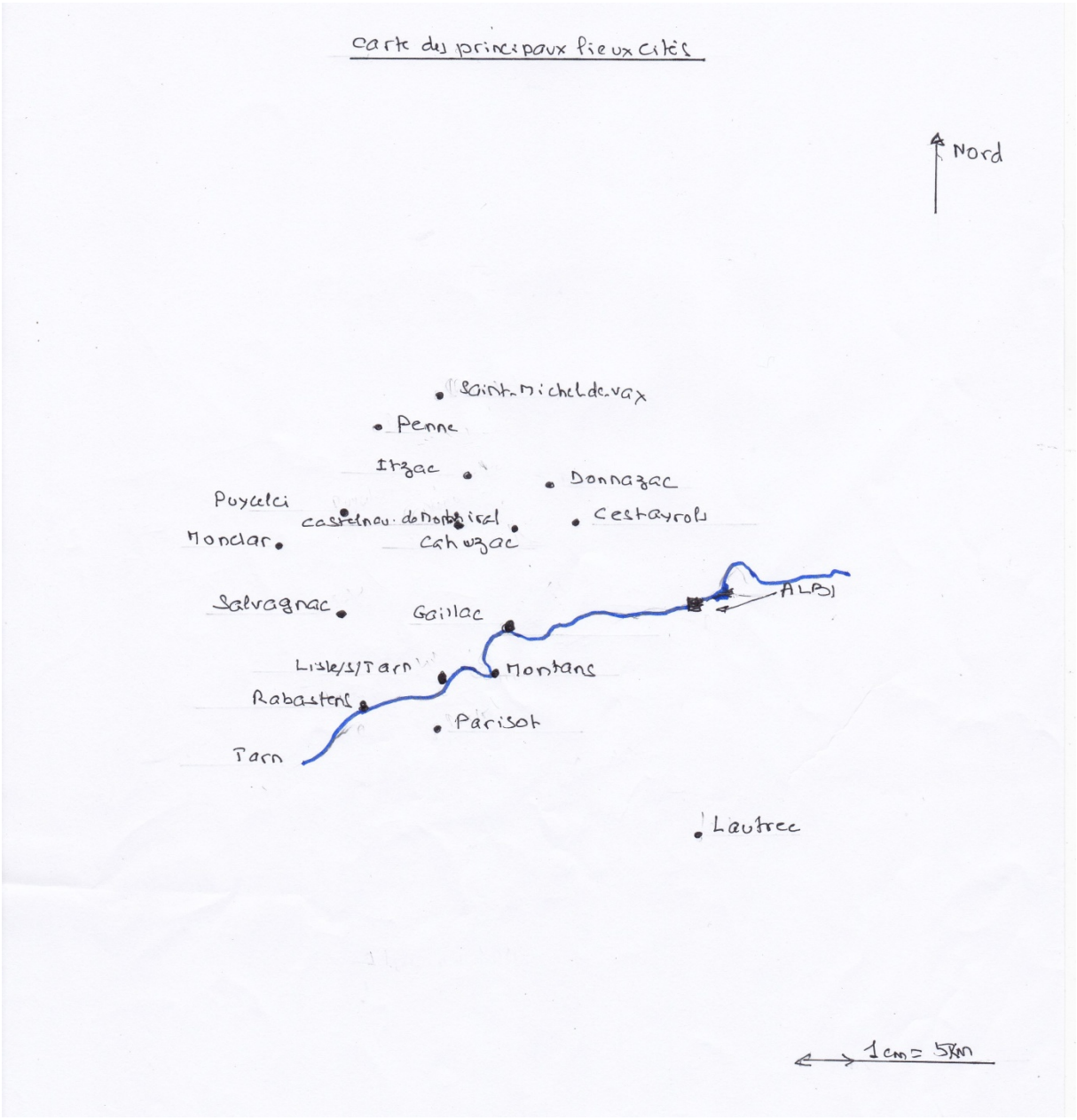

Famille d'HAUTPOUL

Premiers degrés **p.113**

Première lignée : **p.117**

I Seigneurs d'Hautpoul, Aussillon, Rennes **p.117**

II Seigneurs de Ganac, Seyre **p.149**

III Seigneurs de La Terrasse **p.157**

IV Seigneurs de Salettes **p.160**

V Rameau de Salettes **p.182**

VI Seigneurs de Félines **p.183**

VII Rameau de Félines **p.201**

VIII Seigneurs de Caumont, d'Albières **p.203**

IX Seigneurs de Villeneuve, Brugairolles **p.207**

Seconde lignée : **p.214**

X Seigneurs d'Hauterive **p.214**

XI Saigneurs de Saint-Affrique **p.222**

XII Personnes isolées **p.226**

Tableau des branches **p.233**

Carte **p.234**

Cette famille qui tient son nom du lieu éponyme, est connue depuis le 11ème siècle (et prétendument depuis 960), elle se divisa à la fin du 13ème siècle en deux lignées, celle des seigneurs de Hautpoul qui donna naissance à plusieurs branches, et celle des seigneurs d'Hauterive, qui donna naissance à une autre branche, cette dernière lignée, ignorée de La Chesnaye-Desbois, du chevalier de Courcelles et de Jules Villain, a été publiée par André Navelle, suivi par Maurice Vuillier.

La généalogie de la première lignée a été publiée par La Chesnaye-Desbois[525] (reprenant des données provenant du marquis d'Aubais[526]), le chevalier de Courcelles[527] (pour la branche des seigneurs de Hautpoul, et celles des seigneurs de Salettes, et des seigneurs de Félines) dont nous excluons les premiers degrés depuis 960, non prouvés), Jules Villain[528], puis complétée par André Navelle[529], Maurice Vuillier[530], reprenant une grande partie des données d'André Navelle. Le document qui suit complète ces publications et corrige la généalogie de la première lignée, notamment celle publiée par Maurice Vuillier, qui contient nombre d'erreurs, grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources dont les registres paroissiaux de Cahuzac-sur-Vère, de Carbonne, de Salettes, de Seyre, etc. Il est probable que plusieurs erreurs proviennent de rattachements non prouvés de personnes de la seconde lignée, ignorées de La Chesnaye-Desbois, du chevalier de Courcelles et de Jules Villain.

La filiation de cette première lignée serait suivie depuis Pierre Raymond d'Hautpoul qui vivait à la fin du onzième siècle, elle fut certifiée depuis 1337, par d'Hozier. On peut remarquer que les personnes citées avant 1337, reflètent plus un ordre chronologique qu'une généalogie, ce que l'on retrouve pour nombre de familles.

La Chesnaye-Desbois a écrit que Joseph de Hautpoul, seigneur de Félines, fut maintenu noble le 6 juin 1669, sur preuves depuis 1389.

Cette famille portait : « D'or, à deux fasces de gueules, accompagnées de six coqs de sable, crêtés et barbés de gueules, 3, 2 et 1. »

Des tableaux généalogiques et des données concernant essentiellement les branches des seigneurs d'Hautpoul, d'Aussillon et de Rennes, et des seigneurs de Félines ont été publiés par René Descadeillas[531], nous avons repris une partie de ces données, très utiles, dans la mesure où elles étaient justifiées.

---

[525] La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse,* 10, pp.436 et sq., qui cite les premiers degrés sans les constituer en généalogie, au contraire du chevalier de Courcelles, qui en reprend une partie des données. La Chesnaye-Desbois commence la filiation suivie à partir de Guillaume Pierre de Hautpoul père de Pierre Raymond, sans en fournir la preuve, et continue par la branche des seigneurs de Félines., sans traiter celle des autres branches.

[526] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* 1759, tome I, seconde partie, pp.151-152, pour a branche des seigneurs de Félines et celle des seigneurs de Saint-Martin qui en est issue ; tome II, pp.72-73, pour les autres branches.

[527] Chevalier de Courcelles, *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France,* 1822-1833, vol. III.

[528] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* Montpellier, 1911, tome I, pp.228-239. Cet auteur écrit Raymond comme patronyme pour les premiers degrés.

[529] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome V, pp. 145-152, prenant pour base la généalogie établie par le général marquis d'Hautoul-Félines en 1851 (référencée AD.HG J 846), la modifiant en ce qui concerne les branches ses seigneurs d'Hauterive et de Saint-Affrique.

[530] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Hautpoul,* Mars 2003.

[531] René Descadeillas, *Rennes et ses derniers seigneurs, 1730-1820,* Privat, Toulouse, 1964.

Premiers degrés

Le texte des degrés I à VII est pour la plus grande partie celui du chevalier de Courcelles (avec les réserves d'usage), reprenant celui de La Chesnaye-Desbois, les données non référencées dans ce document proviennent de cette source.

I Pierre Raymond I, seigneur de HAUTPOUL (orthographe de la transcription de *alto pullo,* que nous trouverons dans la transcription par le chevalier de Courcelles jusqu'au degré XVII de ce document et jusqu'en 1779, dans les registres paroissiaux concernant la branche des seigneurs de Salettes, ensuite apparaît l'orthographe d'HAUTPOUL.)

Il souscrivit, le 5 des calendes de janvier 1084, avec Raymond, comte de Toulouse, la vicomtesse Ermengarde, et quelques autres seigneurs et barons, l'acte de réunion de l'abbaye Sainte-Bauzille de Nîmes, à l'abbaye de la Chaise-Dieu[532].

Il se joignit, en 1095, à la première croisade, ainsi que Raymond, seigneur de L'Isle (-Jourdain) et Roger de Mirepoix, à Raymond V, comte de Toulouse[533].

Il se distingua au siège d'Antioche (en 1098), ayant fait prisonnier, dans une sortie, un des principaux émirs de la garnison, y mourut, de la peste, la même année et y aurait été inhumé devant la porte de l'église Saint-Pierre[534].

D'une alliance inconnue, il aurait eu :

2.1 Pierre Raymond II, seigneur de HAUTPOUL.

2.2 Arnaud Raymond de HAUTPOUL

En 1105, il signa le contrat de mariage de Matheline, fille du vicomte Bernard Aton, avec Arnaud de Béziers.

D'une alliance inconnue, il eut un fils, Arnaud Raymond, qui fut père de Pierre Raymond de Hautpoul, et un autre fils Bertrand Bonhomme de Hautpoul, cité en 1146, lequel fut le père de Bernard Raymond de Hautpoul, présent à un acte du vicomte Raymond Trancavel, en 1153[535].

II, Pierre Raymond II, seigneur d'HAUTPOUL.

Pierre Raymond d'Hautpoul, fit don, en 1098, conjointement avec Arnaud Raymond, son frère, aux bénédictins de l'église de Caunes, de l'église et droits seigneuriaux de Saint-Amans en Albigeois[536].

---

[532] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* se référant à Dom de Vic et Dom Vaissette, *Histoire générale de Languedoc* (HGL, dans ce qui suit.)

[533] Juls Villain, *op.cit.,* I, p. 218, se référant à Doat, t. I, f°65, p. 165.

[534] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 218-219, se référant à Dom de Vic & Dom Vaissette, *Histoire générale de Languedoc* (HGL) Le texte que je reporte est celui de l'édition que je possède, 1872-1892, tome III, p.514 et p.517,), différente de celle à laquelle se réfère Jules Villain, qui reporte les mêmes faits.

[535] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* se référant à une preuve de HGL pour le mariage de Matheline, que je n'ai pas retrouvée, et à une preuve de HGL, t. II, pour l'acte de 1153, que j'ai retrouvée t. V, col. 1140, dans l'édition de 1872-1892.

[536] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* se référant à HGL, t.II, devenu t.IV, p. 465, dans l'édition de 1872-1892.

Le chevalier de Courcelles dit, sans preuve, qu'il vivait en 1100 ; Maurice Vuillier, dit, sans en fournir la preuve, qu'il vivait encore en 1124, ce qui semble contredire le fait que son fils apparut comme seigneur de Hautpoul dès 1110.
Il avait épousé **Ermengarde.**
Ils eurent :

3.1 Bernard Raymond, seigneur de HAUTPOUL, qui suit.

3.2 Ermengaud de HAUTPOUL.
Il est cité fils de Pierre Raymond de Hautpoul, dans un hommage, rendu, vers 1130, à Cécile, vicomtesse de Béziers, par Hugues de Saissac et ses frères[537].

III Bernard Raymond, seigneur de HAUTPOUL.
Il vivait en 1110, et paraît être mort avant d'avoir atteint l'âge mûr.
Il avait épousé **Adélaïs,** rappelée en 1136, dans un hommage rendu par l'aîné de ses fils.
Ils eurent :

4.1 Guillaume Pierre, seigneur de HAUTPOUL et du Hautpoulois.

4.2 Bernard de HAUTPOUL.
Il vivait en 1136, et fut le père d'Arnaud Raymond, lui-même père d'Esmengard de Hautpoul.

IV Guillaume Pierre I, seigneur de HAUTPOUL et du Hautpoulois.
Il souscrivit, en 1130, un accord passé entre Roger, vicomte de Carcassonne, et Raymond Trencavel, vicomte de Béziers, puis en 1132, il fut un des garants et signataires d'un traité conclu entre le même vicomte de Béziers et Bernard Aton[538].
Le 16 des calendes de novembre 1136, Guillaume Pierre de Hautpoul fit hommage du château de Hautpoul et de ses forteresses à la vicomtesse Cécile et au vicomte Roger, son fils[539].
Il apparaît dans un accord passé en 1150, entre les vicomtes Raymond Trencavel et Bernard Aton au sujet de la succession de leur frère Roger, vicomte de Carcassonne, puis en 1152, dans un accord passé entre les vicomtes de Béziers et de Lautrec[540].
Le chevalier de Courcelles dit sans en fournir la preuve qu'il vivait en 1153, qu'il avait épousé **Richilde,** dont il avait eu :

5.1 Pierre Raymond III, seigneur de HAUTPOUL, qui suit.

---

[537] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* se référant à HGL, t.II, preuve que j'ai retrouvée, t. V, col . 966.
[538] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* se référant à HGL, t. II,, preuve que j'ai retrouvée t. V, col. 961, nommant Guillaume Pierre de Hautpoul (preuve de 1130 et t.V, col . 982 (acte de 1132.)
[539] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* se référant à HGL, preuve que j'ai retrouvée, t. V, col. 1016 et 1017.
[540] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* se référant à HGL, preuves que j'ai retrouvées t. V, col. 1124 (acte de 1150), et même tome, col. 1130, acte de 1152.

5.2 Arnaud Raymond de HAUTPOUL, qui fut père de Guillaume Pierre de HAUTPOUL.

5.3 N…de HAUTPOUL.
Elle épousa, vers 1180, **Guillaume Pierre, seigneur de VINTRON,** lequel ayant eu, du chef de sa femme, quelques droits dans le château de Hautpoul et dans l'abbaye de Caunes, les céda avec tout ce qu'il avait dans le Carladès, à Raymond Roger, vicomte de Béziers, en août 1202.

V Pierre Raymond III, chevalier, seigneur de HAUTPOUL, du pays Hautpoulois, etc.
En 1156, il fut présent à la vente du château de Brusque, faite par Arnaud et Adémar, vicomtes de Bruniquel, au vicomte de Raymond Trencavel ; il figure dans de nombreux actes en 1163, 1162, 1163, 1175, 1176, 1177, 1179, 1183 et février 1188[541].
Selon Jules Villain il reçut, en 1196, au nom de Raymond, vicomte de Béziers, le serment et l'hommage de Raymond de Lastic, de Pierre de Braconac et d'*Escar* de Castries.
D'une alliance inconnue il eut entre autres enfants :

VI Izarn de HAUTPOUL, damoiseau, coseigneur de Hautpoul et du Hautpoulois, seigneur d'Aussillon.
Le second dimanche après Pâques 1212, Simon de Montfort commença le siège du château de Hautpoul, dont les seigneurs lui étaient opposés. Le troisième jour du siège, le chef des croisés, voulant tenter un assaut, fut repoussé avec de grandes pertes, mais le lendemain, étant parvenu à pratiquer des brèches dans les murs il s'empara du château, passa au fil de l'épée tous ses défenseurs et fit raser le château et ses forteresses[542]. Toutefois Izarn de Hautpoul échappa au massacre car il mourut en 1231[543].
D'une alliance inconnue il eut :

7.1 Guillaume Pierre de HAUTPOUL, qui suit.

7.2 Raymond ou Arnaud Raymond de HAUTPOUL, auteur de la branche des seigneurs d'Hauterive (seconde lignée.) Celui-ci est indiqué par Edouard Cayré,[544] suivi par André Navelle.

VII Guillaume Pierre II de HAUTPOUL, damoiseau, seigneur de Hautpoul**,** du Hautpoulois, d'Aussillon, etc. Le chevalier de Courcelles le qualifie seigneur « et baron » de Hautpoul, ce qui est anachronique, la qualification baron apparaît bien plus tardivement.

---

[541] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* se référant à HGL, preuve que j'ai retrouvée pour l'acte de 1156, t. V, col.1199, je n'ai pas cherché les autres preuves
[542] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* se référant à HGL, preuve que je n'ai pas retrouvée.
[543] Jean-Pierre Fleury, *Héraldique et Généalogie,* n°211, avril-juin 2014, p.168, produisant Edouard Cayré, *Les seigneuries de l'Hautpoulois,* 1972.
[544] Jean-Pierre Fleury, *Héraldique et Généalogie,* n°211, avril-juin 2014, p. 168, produisant Edouard Cayré, *Les seigneuries de l'Hautpoulois,* 1972.

Il était, en janvier 1231, sous la tutelle d'Izarn de Boisseson, qui reçut en son nom diverses reconnaissances féodales de ses vassaux du Hautpoulois et d'Aussillon. Il en reçut de nouvelles en janvier 1267, et fit serment de fidélité au roi Philippe le Hardi, le jeudi de la fête de Saint-Denis en 1271. C'est probablement lui qui dit Guillaume de Hautpoul fit le serment de fidélité à Sa Majesté, en raison de sa baronnie de Hautpoul[545].Arnaud Raymond, Guillaume Pierre et Raymond Arnaud de *ALTO PULLO* (de HAUTPOUL), écuyers, figurent dans l'acte du *Saisimentum comitatus Tolosae* de 1271[546]. Nous ignorons leurs liens avec Guillaume Pierre II de Hautpoul.
Guillaume Pierre II de Hautpoul avait épousé **Garsende de BRASSAC,** selon le contrat de mariage de leur fille Rique.
Ils auraient eu :

8.1 Pierre Raymond IV de HAUTPOUL, premier degré de la filiation prouvée.

Ils eurent :

8.2 Rique de HAUTPOUL
Dite fille de Guillaume Pierre de Hautpoul et de Garsende de Brassac, elle épousa, par contrat du 4 décembre 1297, **Gaillard de VARAGNE,** damoiseau, coseigneur de Gardouch, fils d'Hugues de VARAGNE, avec une quittance de dot du 4 des nones d'aout 1311[547]. Gaillard de Varagne, chevalier, coseigneur de Gardouch, apparut pour la dernière fois le 8 exit de novembre 1331, dans une reconnaissance de dette à un marchand de Castelnaudary[548].

[545] AM. Toulouse II 157.
[546] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* Vol. 1, p. 423.
[547] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome X, p. 186, se référant à une généalogie AD.HG J 846)
[548] André Navelle, *op.cit.,* X, tableau p. 182 et p. 186, se référant à AD.HG E 1418 à 1422, qui ajoute dans ce tableau, p. 182, qu'ils eurent un fils Izarn de Varagne, cité en 1311, dont on ignore la destinée. La Chesnaye-Desbois qui cite, sans en fournir la preuve, la quittance de dot de 1311, dit qu'elle fut donnée par Guillaume de Varagne à Pierre Raymond de Hautpoul, frère de Rique, par ailleurs il nomme Mathieu de Varagne l'époux de Rique. Mathieu de Varagne, prétendu époux de Rique de Hautpoul, étant inconnu, et par ailleurs Guillaume de Varragne, frère de Gaillard de Varagne, époux de Rique de Hautpoul, ayant été tué vers 1307 et cité feu le 4 mai 1310, nous considérons cette donnée comme plus que douteuse.

Première lignée

I
Seigneurs de Hautpoul, d'Aussillon, de Rennes

La filiation étant prouvée à partir du degré VIII, nous la numérotons I (VIII), pour rappeler ce qui précède. On peut remarquer le peu d'actes produits concernant cette famille jusqu'au 15ème siècle.

I (VIII) Pierre Raymond IV de HAUTPOUL, damoiseau, coseigneur de Hautpoul (à 2 km au sud de Mazamet, Tarn), du Hautpoulois, d'Aussillon (à 1 km au sud-ouest de Mazamet, Tarn.)
Il était, en 1289, sous la tutelle de Jourdain de Montolieu qui, le 14 des calendes de juin de cette année, reçut, au nom de Pierre Raymond de Hautpoul, comme fils aîné de Guillaume Pierre, diverses reconnaissances féodales, des habitants du Hautpoulois et de la terre d'Aussillon ; Pierre Raymond en reçut de nouvelles le 3 des ides de juin 1291, renouvela plusieurs baux à fief, le 3 des ides de juin 1298, renouvela plusieurs baux à fief le 3 des ides de juillet 1301. Il fut cité, vivant, pour la dernière fois le 19 novembre 1340, dans une transaction entre les consuls et les habitants d'Aussillon[549].
Une donation du 12 juin 1338, en faveur d'Arnaud Raymond de Hautpoul, par Guillaume Pierre de Hautpoul, moine de Montolieu, Pierre Raymond de Hautpoul, moine de Lagrasse, Barthélemy et Izarn de Hautpoul, fils de Pierre Raymond de Hautpoul, seigneur d'Aussillon, coseigneur de Hautpoul[550], permet d'établir une grande partie de la descendance masculine de Pierre Raymond de Hautpoul.
Il avait épousé **Bérengère,** peut-être fille de Jourdain de MONTOLIEU[551].

2.1 Pierre de Raymond de HAUTPOUL.
Cité le 2 des nones d'août 1336, avec Germain Rigaud, coseigneur de Vaudreuil[552], il dut mourir avant le 12 juin 1338, date de la donation à cette date (supra.)

2.2 Arnaud Raymond de HAUTPOUL, qui suit.

2.3 Randon de HAUTPOUL, chevalier.
Il fut nommé dans le testament d'Eléonore de Montfort, du 19 mai 1338[553].

2.4 Guillaume Pierre de HAUTPOUL.
En 1338, il était moine de Montolieu.

---

[549] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* sans fournir les preuves.
[550] AM. Toulouse, II 153 et II 157, Sicard Brally, notaire de Hautpoul.
[551] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 220.
[552] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* sans en fournir la preuve.
[553] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* se référant à HGL, preuve que je n'ai pas retrouvée dans le vol. X, contenant les preuves de cette époque.

2.5 Pierre Raymond de HAUTPOUL.
En 1338, il était moine de Lagrasse.

2.6 Barthélemy de HAUTPOUL.
Il fut cité dans la donation du 12 juin 1338.

2.7 Izarn de HAUTPOUL.
Il fut cité dans la donation du 12 juin 1338.
En 1341, il fut commis, par le sénéchal de Carcassonne, à la défense du château de Carmaing, dans le pays de Fenouillèdes, contre le roi de Majorque[554].

2.8 Jeanne de HAUTPOUL.
Elle épousa **Raymond de CASTRIES,** selon une quittance dotale du mardi après la fête de Saint-Guéraud, en 1325[555].

2.9 Agnès de HAUTPOUL.
Elle épousa **Bertrand de VARAGNE,** fils d'Izarn de VARAGNE, chevalier, coseigneur de Vignonet, Montferrand, Cumiés, etc., et de demoiselle de MANSE, ils n'eurent pas de postérité[556].

Jules Villain ajoute, sans en fournir la preuve, Blanche de Hautpoul qui aurait épousé Bernard de Turenne et Jeanne Marie de Hautpoul qui était, en 1325, l'épouse de Pierre Raymond de Turenne, ces personnes sont inconnues.

II (IX) Arnaud Raymond I de HAUTPOUL, damoiseau, seigneur de Hautpoul, du Hautpoulois, d'Aussillon, etc.
Il épousa, par contrat du 13 février 1337, **Bérengère de VENTAJOU,** fille de haut et puissant seigneur **Pelfort de VENTAJOU**, seigneur de Ventajou (Hérault), Félines (-Minervois, Hérault) et Cassagnoles[557] (Hérault), ce qui concerne ces lieux est reporté au chapitre concernant la branche qui les tînt ultérieurement.
Ledit Pelfort fit donation de ses trois terres au fils de son gendre et de sa fille, en novembre 1366[558].
La famille de Ventajou fut connue depuis la fin du 11ème siècle, Siger de Ventajou, signa, en 1098, une donation de Pierre Raymond de Hautpoul et de son frère Arnaud, à l'église de saint Amans, puis une autre donation le 23 aout 1103[559]. Nous citerons (infra) Pierre Raymond de Ventajou, en 1210.

---

[554] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* se référant à HGL, preuve que je n'ai pas retrouvée dans le tome X, contenant les preuves de cette époque.
[555] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* copiant La Chesnaye-Desbois, la preuve n'est pas fournie.
[556] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 182, la preuve n'est pas fournie ; Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* dit, sans preuve, que Bertrand de Varagne vivait en 1341
[557] Cjevalier de Courcelles, *op.cit.*
[558] La Chesnaye-Desbois, copié par le chevalier de Courcelles puis par Jules Villain, la preuve n'est pas fournie.
[559] HGL, t.V, pp. 326 et 333.

Ils eurent, selon La Chesnaye-Desbois :

3.1 Guillaume Pierre III de HAUTPOUL, qui suit.

3.2 Esclarmonde de HAUTPOUL.
Elle épousa **Bermond de POITIERS,** seigneur de La Voute et de Villeneuve, la preuve n'est pas fournie.

Le chevalier de Courcelles, suivi par Jules Villain (pour Navarre) et Maurice Vuillier, pour tous les enfants, ajoute d'autres enfants dont Navarre de Hautpoul ce qui est inexact, au moins pour cette dernière, car elle était fille de Guillaume de Hautpoul et de Blanche de Roqueville, elle épousa, vers 1370, date qui n'est pas explicitée, elle pourrait être plus tardive, Hugues de Grava (devenu Grave), coseigneur de Peyriac et Félines, en Minervois, fils de Raymond de Grava, chevalier, coseigneur de Peyriac, en Minervois, et de Saure de Merle, sa troisième épouse[560]. Par ailleurs Blanche de Roqueville, veuve de Guillaume de Hautpoul, sieur de Pézens, était en procès, le 4 octobre 1393, avec noble Pierre de *Guidon.* On ne peut confondre Guillaume avec Guillaume Pierre III fils d'Arnaud Raymond, et a fortiori avec cet Arnaud Raymond.
Ces autres enfants, nommés par le chevalier de Courcelles et Maurice Vuillier, en le copiant, sont Auger, Pierre Raymond, Bernard et Raymond de Hautpoul.
Par ailleurs Maurice Vuillier, nomme Bérengère de Pelfort, la mère de tous ces enfants, nommant son père N…de Pelfort, seigneur baron de Pelfort, Félines, Cassagnoles, Ventajou, ce qui est une confusion entre un prénom et un patronyme.
Maurice Vuillier ajoute également une fille Jaufroide d'Hautpoul, qui avait épousé Bernard de Bonne, chevalier, seigneur de Hautpoul et de Missècle, en Albigeois, coseigneur de Graulhet, lequel, veuf de Bernarde et de Jaufroide d'Hautpoul, épousa, le 10 juin 1374, Marquise de Lautrec, dame en partie de Graulhet, veuve d'Amblard de Soubiran, fille de Guy de Lautrec, seigneur de Lagarrigue et du Caylac, coseigneur de Saint-Germier, et de Marquise de Roquefort, produisant les AD. Gers, sans précision. Cet ajout n'est pas justifié.

III (X) Guillaume Pierre III de HAUTPOUL, damoiseau, seigneur de Hautpoul, du Hautpoulois, d'Aussillon, et de Félines, Cassagnoles, Ventajou à partir de novembre 1366.
Le 11 décembre 1363, il accorda divers privilèges à ses vassaux et s'obligea à leur laisser mettre leurs grains en sûreté dans son château en temps de guerre. Le 11 novembre 1389, il fit son dénombrement et rendit hommage au roi pour le Hautpoulois et la terre d'Aussillon dans la sénéchaussée de Toulouse, et pour les terres de Cassagnoles, Félines et Ventajou, dans la sénéchaussée de Carcassonne[561].
Guillaume Pierre de Hautpoul testa le 14 septembre 1396, il aurait passé une transaction, le 2 décembre 1396, avec Hugues d'Arpajon, vicomte de Lautrec, ce qui serait rappelé dans le

[560] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* tome 2, p. 172, produisant Nouveau d'Hozier, 163, Carré d'Hozier 310.
[561] La Chesnaye-Desbois, copié par le chevalier de Courcelles, la preuve n'est pas fournie.

testament de Fine de Brassac, sa seconde épouse, le 18 octobre 1391[562] (une des deux dates est donc inexacte.).
Guillaume Pierre de Hautpoul reçut des reconnaissances féodales le 28 octobre 1399, et vivait encore le 19 mars 1414[563].
Il avait épousé, en premières noces, le 31 décembre 1372, **Ermesende de POUDENS,** fille de Guillaume de POUDENS de Lodève, seigneur de Fontiès[564] (probablement Fontiès-d'Aude, Aude.) Cette famille de Poudens peut difficilement être confondue avec la famille de Poudenx, qui tient son nom du lieu éponyme dans les Landes, et n'est citée que dans cette dernière région.
Il avait épousé, en secondes noces, **Fine de BRASSAC,** veuve de Jean du PONT, seigneur de Camarès, fille de Jean de BRASSAC, seigneur de Montpinier (Tarn), qui testa le 18 octobre 1391[565].
Enfants du premier lit :

4.1 Arnaud Raymond II de HAUTPOUL, qui suit.

4.2 Auger de HAUTPOUL, auteur de la branche des seigneurs de Félines, Cassagnoles, Ventajou.
Son ascendance est prouvée par le testament de Pierre Raymond de Hautpoul, du 11 septembre 1423, nommant son cousin-germain Gaston de Hautpoul fils de feu Auger (infra.)

4.3 Gausserande de HAUTPOUL.
Fille de Guillaume Pierre de HAUTPOUL, elle épousa, par contrat du 11 mars 1396, **Arnaud de LA TOUR,** seigneur d'Ondes, fils de Bernard de LA TOUR, seigneur d'Ondes. Bernard de La Tour, seigneur d'Ondes, Lauzerville, Lux, père d'Arnaud, avait épousé Condore de Castelnau, fille de Raymond de Castelnau, chevalier, et de Jeanne de La Roche[566].
Ce mariage de 1396 fut rappelé dans un acte du 14 juillet 1444, mentionnant que Gausserande de Hautpoul avait reçu une dot de 1 200 livres plus 130 livres de bijoux, à cette date les deux époux, décédés, furent cités avec leurs fils Hugues de La Tour dit de La Roche, seigneur de Castanet, et Pierre de La Tour, seigneur de Juzes, à propos du paiement de 21 moutons d'or et d'une quittance de 750 livres qui fut donnée à Geoffroy de Hautpoul, seigneur d'Aussillon, fils de Pierre Raymond de Hautpoul, et neveu (petit-fils) dudit Guillaume Pierre de Hautpoul. Une quittance de 640 livres avait été donnée le 9 juillet 1444, et un débat avait eu lieu entre ledit Geoffroy de Hautpoul et son frère Hugues de Hautpoul, pour le règlement[567].

---

[562] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* la preuve n'est pas fournie.
[563] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* la preuve n'est pas fournie.
[564] Chevalier de Courcelles, *op.cit.;* La Chesnaye-Desbois indique le seigneur de Fontiès, comme père d'Ermesinde, la preuve n'est pas fournie.
[565] Chavalier de Courcelles, *op.cit.,* la preuve n'est pas fournie.
[566] André Navelle, *op.cit.,* VI, pp.138-139, produisant la preuve.
[567] AD.HG 3 E 174.

IV (XI) Arnaud Raymond II de HAUTPOUL, damoiseau, seigneur de Félines, Cassagoles et Ventajou, coseigneur de la baronnie de Hautpoul et du pays Hautpoulois.
Il mourut avant le 9 mai 1418, date de l'échange de terres entre son fils Pierre Raymond et l'oncle de celui-ci, Auger de Hautpoul.
Il avait épousé, par contrat du 6 novembre 1394, **Hélène de VEYRAC,** fille de Raymond de VEYRAC, chevalier, seigneur de Poilhes (Hérault), au diocèse de Béziers, et de noble dame Jeanne[568].
Ils eurent :

5.1 Pierre Raymond V de HAUTPOUL, qui suit.

5.2 Gausserande de HAUTPOUL.
Elle était sur le point d'épouser **Girard** alias **Guiraud de VILLETTE** alias **VILLETTES,** seigneur de Montlédier (en Pont-de-Larn, Tarn), lors d'une quittance de ses droits légitimaires qu'elle donna le 16 octobre 1430[569]. Le mariage eut lieu probablement la même année, l'acte cite les parents de Gausserande, mariés en 1394, Guiraud de VILLETTE était fils d'Amiel de VILLETTE, seigneur de Montlédier, Condom, Brassac, Suver, Naves, coseigneur d'Albiac et de Bellefort, et de noble Ricarde TOURNIER, mariés en 1398, cette dernière fille de Gaillard Tournier, seigneur de Launaguet, près de Toulouse ; Guiraud de Villette et Gausserande de Hautpoul eurent au moins un fils Antoine de Villette, seigneur de Montlédier, qui testa le 19 février 1490, ayant eu un fils Jean de Villette qui continua la lignée[570]. Gaillard Tournier, seigneur de Launaguet est très probablement le damoiseau de ce nom, seigneur de Launaguet, qui mourut avant février 1430, ayant épousé Rique, qui mourut avant1434[571].

5.3 Thorène de HAUTPOUL.
Elle fut citée dans le testament de son frère Pierre Raymond de Hautpoul, du 10 janvier 1424 (n.st.)

Maurice Vuillier ajoute, sans prouver son ascendance, Catherine de Hautpoul qui épousa, par contrat du 13 janvier 1419, Armand Jean de Calmette, fils de Jourdain de Calmette, chevalier. Comme il n'y a aucune preuve de l'ascendance de Catherine de Hautpoul, nous la classons dans les personnes isolées.

---

[568] AM. Toulouse II 153 et II 157, Pierre Pontlily, notaire de Saint-Pons.
[569] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* la preuve de la date n'est pas fournie ; la preuve du mariage apparaît dans les actes que nous citons.
[570] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban et d'Auch et du pays de Foix,* tome IV, pp.1995-1996, se référant à la maintenue de noblesse de Jean de Villette, descendant de Gausserande de Hautpoul, le 12 juillet 1698, à Montauban.
[571] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 136.

Il ajoute également, sans preuve de l'ascendance et sans preuve du mariage, Jeanne de Hautpoul qui épousa, en 1428, Etienne de Lagardie fils de Robert de Lagardie, seigneur de Russel, et d'Anne de Lestandard, nous classons donc Jeanne de Hautpoul dans les personnes isolées.

V (XII) Pierre Raymond V de HAUTPOUL, chevalier, seigneur d'Aussillon, coseigneur de la baronnie de Hautpoul et du Hautpoulois.
Il échangea, par acte du 9 mai 1418, avec Auger de Hautpoul, son oncle, les terres de Félines, Cassagnoles et Ventajou, contre celles de Hautpoul, de Labruguière et d'Aussillon[572].
Pierre Raymond de Hautpoul, damoiseau, seigneur d'Aussillon, coseigneur de Hautpoul, testa le 10 janvier 1423 (v.st, soit 1424 n.st.), nommant usufruitière de ses biens Blanche de Marquefave, sa femme, léguant 1 000 moutons d'or au posthume, instituant héritier universel Geoffroy de Hautpoul, son fils, lui substituant le posthume, faisant des legs à Gausserande et Thorenne de Hautpoul, ses sœurs, nommant Pierre de Veyrac, son oncle maternel, Gaston de Hautpoul, fils de feu Auger de Hautpoul, son cousin-germain[573].
Il avait épousé, par contrat du 3 juin 1422, **Blanche de MARQUEFAVE,** fille de Jacques de MARQUEFAVE, seigneur et baron de Rennes, coseigneur de Marquefave, et de Jeanne de MONTESQUIEU, comme cela apparaît dans l'acte qui suit.
Aymeric Sicard de Brassac, tuteur testamentaire de Geoffroy de Hautpoul, fils pupille et héritier de Pierre Raymond de Hautpoul, seigneur d'Aussillon, donna une reconnaissance dotale, le 2 juillet 1431, à Blanquine (Blanche) de Marquefave, veuve dudit Pierre Raymond de Hautpoul et mère dudit Geoffroy. Cet acte dit que Jeanne de Montesquieu, mère de ladite Blanquine de Marquefave, et Jean de Marquefave, frère de Blanquine, et Saix de Montesquieu, seigneur de Coustassa, aïeul maternel de Blanquine et dudit Jean, et dom Saix de Montesquieu, aumônier du monastère de Montolieu, frère germain de ladite Jeanne de Montesquieu, mère de Blanquine, avait donné audit Pierre Raymond de Hautpoul et à ladite Blanque de Marquefave, sa femme, la somme de 1 200 moutons d'or et 100 moutons d'or pour son lit nuptial, par les pactes passés à son contrat de mariage du 3 juin 1422 , il reconnut à ladite Blanque le droit d'augment de 600 moutons d'or[574]. Blanche de Marquefave, avait épousé, en secondes noces, par contrat du 22 juin 1431, **Bernard de SO (de SON),** seigneur de Bize[575]. Blanche de Marquefave, héritière de son frère Jean, épouse de Bernard de Son, dénombra, en septetembre 1453, la moitié du lieu de Bizan (devenu Bize-Minervois, à 3 km au nord-ouest d'Argeliers, Aude) ; elle dénombra à la même date la moitie du lieu des Allières, devenu Les Argeliers ; en février 1453 (n.st.,) celui de Bains ; celui de Belfort, en septembre 1453 ; celui du Bézu, à la même date ; celui de Montazels, en février 1453 (n.st.,) ; celui de Montferrand, en février 1453 (n.st.,) ; celui de Rennes, en septembre 1453 ; celui de Saint-Just, en septembre 1453, celui de Sainte-Eugénie, en février 1453 (n.st.)[576]. Nous retrouverons les terres de Bize, du Bézu (devenu Saint-Just-le-Bézu, lieu assocciant Le Bézu

[572] La Chesnaye-Desbois , *op.cit.,* la preuve n'est pas fournie.
[573] AM. Toulouse II 153 et II 157, Olivier Fabry, notaire de Colomiers, au consulat de Castres.
[574] AM. Toulouse II 153, Arnaud *Puydulcy*, notaire de La Bruguière.
[575] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* la preuve n'est pas fournie
[576] Pierre Timbal, *L'application de la coutume de Paris au Pays d'Albigeois,* pp. 57, 58, 63, 64, 67, 68, 70, 72, produisant les preuves

et Saint-Just, à 5 km au sud de Rennes-le-Château, Aude), de Montazels (en face de Couiza, sur la rive de gauche, de l'Aude, Aude), de Montferrand (dans la viguerie de Limoux), de Rennes(-le-Château, à 1 km au sud-est de Couiza, Aude), de Saint-Just (Saint-Just-le-Bézu) et Sainte-Eugénie (à 10 km à l'ouest de Montréal, Aude), tenues par les successeurs de Pierre Raymond V de Hautpoul et de Blanche de Marquefave, qui avait apporté ces terres à sa belle famille de Hautpoul. La localisation de ces terres, sauf Montferrand, figure sur une carte publiée par Pierre Timbal.

Pierre Raymond de Hautpoul et Blanche de Marquefave eurent un fils unique :

6.1 Geoffroy de HAUTPOUL, qui suit.

Ils eurent **peut-être** une fille (qui serait donc le posthume mentionné dans le testament du 10 janvier 1423 (v.st.), selon Jules Villain, dans la généalogie de la famille de Pins, cette hypothèse n'est pas étayée. Maurice Vuillier a repris cette hypothèse sans dire que c'en était une.

6.2 Magne de HAUTPOUL.
Elle épousa **Antoine de PINS,** seigneur et baron de Caucalières, en Albigeois, fils de Jean de PINS, damoiseau, seigneur et baron de Caucalières, et de Marie de SOUBIRAN d'Arifat, il testa le 22 août 1498, d'où postérité[577].
Le tableau généalogique produit par André Navelle indique comme hypothèse, avec le n°2 bis, cette Magne de Hautpoul comme fille de Geoffroy et de Béatrix de Montclar, sans l'expliciter dans le texte.

VI (XIII) Geoffroy de HAUTPOUL, chevalier, seigneur et baron de Hautpoul et du Hautpoulois, de Rennes et d'Aussillon, seigneur de Bize (-Minervois, à 3 km à l'ouest des Argeliers, Aude), Montazels, Montferrand, d'Argens et de Sainte-Eugénie.
Il naquit en 1423, selon son contrat de mariage du 9 juillet 1448.
Gaufrid (Geoffroy) de Hautpoul, seigneur d'Aussillon, servit au ban de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse, convoqué par le roi, en 1465, pour la guerre du *Bien public*[578].
Dit le 6ème aïeul du présenté (Blaise d'Hautpoul, maintenu noble en 1669), il testa le 18 août 1498, léguant à sa fille Peyronne, 1 000 écus d'or plus 100 écus pour ses robes, faisant des legs à Jean de Hautpoul (qui n'est pas qualifié noble, c'est peut-être un oubli) et à Georges de Hautpoul, instituant héritier universel son fils Bernard de Hautpoul, lui substituant Georges de Hautpoul, son deuxième fils[579]. Geofffroy d'Hautpoul, seigneur d'Aussillon, mourut avant le 30 avril 1499, date d'une transaction entre Bernard de Hautpoul, son fils et héritier universel, et et Pierre de Hautpoul, recteur de Roquefixade, frère dudit Bernard pour le droit de légitime dudit Pierre Raymond[580].

[577] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 383-384 ; HGL, t. XI, p. 57.
[578] HGL, tome XI, p.57.
[579] AM. Toulouse II 153 et II 157, Philippe Baigardory, notaire de Boisseson, au diocèse de Castres.
[580] AM. Toulouse II 153 et II 157, Bernard Bel, notaire d'Aussillon.

Il avait épousé, par contrats des 9 juillet 1448[581] et 29 décembre 1449[582], **Béatrix de MONTCLAR,** fille de Jean de MONTCLAR, chevalier, comte de Montclar (devenu Monclar-de-Quercy, Tarn-et-Garonne), seigneur de Salvagnac (à 9 km de Rabastens, Tarn), et de Peyronne de VOISINS, fille de Blaise de Voisins, seigneur de Pezens, Moussoulens, Cuxac et Caudebronde, et d'Hélix de Voisins d'Arques, épousée vers 1406[583], une source plus ancienne indiquait l'épouse de Jean de Montclar comme probablement Peyronne de Voisins, fille de Blaise de Voisins, seigneur de Pezens, Moussoulens, Cuxac, et d'Hélix de Voisins [584].
Béatrix de Montclar testa le 14 mars 1496[585].
Ils eurent :

7.1 Bernard de HAUTPOUL, qui suit.

7.2 Georges de HAUTPOUL, seigneur de Montazels, de *Grave* (Granès), de Sainte-Eugénie.
Il testa, le 5 mars 1506, au château de Montazels, en faveur de **Jeanne de NIGRI** (**LE NOIR**), sa femme, dont il n'avait pas d'enfant, lui substituant le fils aîné de Georges de Hautpoul, son neveu (infra). Maurice Vuillier dit, sans en fournir la preuve que Jeanne de Nigri était fille de Jean Nigri, seigneur de La Redorte.

7.3 Pierre Raymond de HAUTPOUL.
Légataire de sa mère, par son testament du 14 mars 1496, il mourut avant le 5 mars 1506, laissant un fils, Michel de HAUTPOUL, auquel son oncle, fit un legs le 5 mars 1506[586]. Son ascendance est prouvée par une transaction entre lui, recteur de Roquefixade, avec son frère Bernard de Hautpoul, fils et héritier universel de feu Geoffroy de Hautpoul, seigneur d'Aussillon, pour raison de légitime dudit Pierre Raymond de Hautpoul[587]. Soit Pierre Raymond eut son fils Michel d'une union avant de devenir prêtre, soit ledit Michel était un fils naturel.

7.4 Jean dit Jeannot de HAUTPOUL.
Cité dans le testament de son père du 18 août 1498. Le chevalier de Courcelles dit qu'il fut légataire de 100 livres le 14 mars 1496 (testament de Béatrix de Montclar.)

7.5 Peyronne de HAUTPOUL.
Citée dans le testament de son père du 18 août 1498, on ignore sa destinée.

---

[581] A. Navelle, *op.cit.,* t.V pp.145-153, qui indique également la date de naissance de Geoffroy de Hautpoul et celle du testament de Béatrix de Montclar
[582] A.M. Toulouse II 153 et II 157, le contrat de mariage dit que Geoffroy de Hautpoul, seigneur d'Aussillon épousa par contrat du 29 décembre 1449, Béatrix de Montclar, fille de Jean de Montclar, chevalier, vicomte de la vicomté de Montclar, du lieu et du château de Salvagnac.. M. Vuillier qui fournit cet acte dit dans le texte mariage le 9 juillet 1448 sans rappeler cet acte.
[583] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 298.
[584] Hyacinthe Louis Rabino di Borgomale, *Notices généalogiques,* Le Caire, 1937, Famille de Voisins, en Languedoc, p. 11.
[585] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* la preuve n'est pas fournie.
[586] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* la preuve n'est pas fournie.
[587] AM. Toulouse II 153 et II 157.

André Navelle, (copié par Maurice Vuillier, sans dire que c'est une hypothèse), ajoute une Jeanne de Hautpoul, qu'il dit probablement fille de Geoffroy et de Béatrix de Montclar, laquelle Jeanne épousa Michel Bonhomme, seigneur de Blan (Tarn, entre Revel, Haute-Garonne, et Puylaurens, Tarn)[588] et de La Nogarède, (dit également seigneur de Hautpoul, dans un acte en 1537, date à laquelle il était feu) probablement fils d'Antoine, seigneur d'Aiguefonde, et de Catherine Isalguier, sa seconde épouse, mariés par contrat du 5 janvier 1475[589]. Michel Bonhomme, époux de Jeanne de Hautpoul, eut deux fils, sans postérité, et une fille Rixende Bonhomme, dame de La Nogarède et de Blan, qui eut un long procès avec sa belle sœur Salvie Hébrail, veuve d'Antoine Bonhomme, fils de Michel. Nous retrouvons Rixende Bonhomme citée le 25 mai 1574, dans une réquisition d'une sentence obtenue la veille, faite à elle par Pierre de Hautpoul, conseiller au parlement de Toulouse[590], ce Pierre de Hautpoul étant un arrière-petit-fils de Geoffroy et de Béatrix de Montclar, l'ascendance de Jeanne est donc très probable.
Quant à Maurice Vuillier il ajoute un premier mari à cette Jeanne de Hautpoul, Antoine de La Nogarède, seigneur de La Garde. Celui-ci, premier degré des preuves de noblesse de sa descendance, épousa, après 1505, Antonie Paris, qui mourut après 1550, laissant une descendance noble[591], ce que dit Maurice Vuillier est certainement inexact quant à ce premier mariage,

> **7.6 très probablement Jeanne de HAUTPOUL.**
> Elle épousa noble **Michel BONHOMME,** seigneur de Blan, de La Nogarède, de Hautpoul, probablement fils d'Antoine BONHOMME, seigneur d'Aiguefonde, de Blan, et de Catherine ISALGUIER, sa seconde épouse.
> Ils eurent deux fils, Georges Bonhomme, décédé sans postérité, et Antoine Bonhomme, seigneur de Blan, qui épousa Salvie Hébrail et mourut avant 1537, sans postérité, et une fille Rixende Bonhomme qui devint dame de La Nogarède puis de Blan (après son frère Antoine). Rixende Bonhomme reçut le 21 janvier 1541, la moitié des biens qui furent à feu Michel (son père), depuis le décès tenus par Georges Bonhomme, son fils et donataire, plus la moitié des biens qui furent de feue Jeanne de Hautpoul, sa mère, comme héritière, et à Salvie Hébrail l'autre moitié des biens de feu Michel et la moitié des biens de feue Jeanne de Hautpoul pour droits de légitime et quarte trabellianique dûs à feu Antoine Bonhomme[592]. Le 16 juin 1542, en exécution d'un arrêt contre Salvie Hébrail, disant que l'arrêt du 21 juin 1541 était à exécuter au profit de Rixende en moitié du septième de la juridiction haute, moyenne et basse, les oublies et cens de Hautpoulès, pour moitié la juridiction de la seigneurie de Mazamet dite La Nogarède, maison, bordes, moulin, et aussi la poitié de la seigneurie de Blan et ses appartenances, le tout possédé par feu Michel Bonhomme, et à présent par Salvie

[588] Ce lieu, situé dans le département du Tarn est nommé Le Blanc, par la carte de Cassini (Lucien Ariès, *Les noms de lieux entre Aude et Garonne, Dictionnaire étymologique,* A.R.B.R.E, décembre 2020.)
[589] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 207
[590] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 209, produisant AD.HG 3 E 4506, Dujardin, notaire.
[591] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* tome 2, p. 262.
[592] André Navelle, *op.cit.,* II, p.208, produisant AD.HG B 34

Hébrail, héritière d'Antoine Bonhomme, son mari. Pour des biens à Roquerlan, jadis à Michel Bonhomme, et depuis vendus, ainsi que pour sa part des biens de feue Jeanne de Hautpoul, Salvie sera tenue de payer 1 800 livres à Rixende[593]. On constate que Jeanne de Hautpoul avait apporté à sa belle famille le septième des droits sur le Hautpoulois, ce qui indique que ses parents avaient eus 7 héritiers.
Rixende Bonhomme, vivant en 1574, avait épousé Amanieu de *Banes* (peut-être Banis ou Banne), seigneur de Lamothe et de Montgausy[594]. Nous ignorons s'ils eurent une descendance.

7.7 Jeanne (alias **Anne**) **de HAUTPOUL.**
Jeanne de Hautpoul fut citée le 10 juillet 1518, dans un procès entre Béatrix de Rabastens, sa fille, contre Falconet de Rabastens, son oncle, laquelle Béatrix fit état d'une donation de Jean de Rabastens à Hugues de Rabastens, en 1477, et cite le contrat de mariage d'Hugues de Rabastens et de Jeanne de Hautpoul[595], puis dans le même procès, le 25 mai 1520, il est dit qu'il n'y a rien à déduire pour la dot de Jeanne de Hautpoul, femme de feu Hugues[596]. Il faut noter que Jeanne de Hautpoul était morte avant ces actes, car Hugues de Rabastens mourut en prison entre le 18 juillet 1515 et le 14 mars 1516, ayant épousé en secondes noces Jeanne Coste ou de La Coste, citée sa veuve, le 24 décembre 1516[597].
Elle avait épousé, par contrat du 1er octobre 1477, **Hugues de RABASTENS,** seigneur de Lexos, Bressols, fils de Jean de RABASTENS, seigneur de Lexos, et de Bleys, coseigneur d'Arnac, et de Bressols, et de Jeanne du RIEU[598], ils eurent deux fils, sans descendance, et 4 filles dont Béatrix de Rabastens, qui épousa en premières noces Jean Vidal, qui fut pendu en 1514, laissant deux filles, et en secondes noces, avant 1516, Jacques Martin, d'où Cadet Martin ; et Marguerite de Rabastens qui épousa Jean de *Bonayde* (Bonnaide) qui doit être le fils de Guillaume de Bonnaide, qui testa en sa faveur le 4 avril 1504, et fut le père d'Antoine de Bonnaide, seigneur de Monsergue, qui épousa par contrat du 4 novembre 1546, Denise de Touges, en effet les preuves de noblesse de leur descendant Jean de Bonnaide, en 1669, indiquées par le marquis d'Aubais[599], disent qu'Antoine de Bonnaide, seigneur de Monsergue, qui avait épousé, par contrat du 4 novembre 1546, Denise de Touges, était fils de Jean de Bonnaide, et qu'André Navelle produit le contrat de mariage du 14 novembre 1546 (donc le même que celui dit du 4) entre Antoine de Bonnaide, fils de Jean, et Denise de Touges, sœur

[593] André Navelle, *op.cit.,* II, pp.208-209, produisant AD.HG B 35.
[594] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 208.
[595] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 19, produisant AD.HG B 2021.
[596] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 19, produisant AD.HG B 18.
[597] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 19, produisant les actes correspondants.
[598] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp.17-18, la preuve de ce contrat de mariage apparaît dans un acte du 10 juillet 1518, et dans le texte de la généalogie p.18, dans lequel il dit que Jeanne était fille de Geoffroy de Hautpoul et de Béatrix de Montclar.
[599] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome 2, p. 20.

d'Ogier de Touges, ayant un oncle Ogier de Touges[600], fille d'Antoine de Touges, seigneur de Noailhan, et de Béatrix Hunaud de Lanta, d'où postérité.[601]

Il ne faut pas mettre dans cette branche Béatrix de Hautpoul, qui épousa Raymond de Serres puis Arnaud d'Espagne, bien qu'elle figure dans le tableau généalogique publié par André Navelle, qui ne la fait pas figurer dans le texte de la généalogie. Cet auteur explique que le général d'Hautpoul (source de la généalogie qu'il a publiée) doit la confondre avec une Béatrix située au degré suivant, et émet donc l'hypothèse qu'elle serait située à ce degré.

Nous trouvons donc 7 enfants de Geoffroy de Hautpoul et de Béatrix de Montclar, ce qui correspond au septième de biens de sa famille apportés par Jeanne de Hautpoul à sa belle famille Bonhomme. Pierre de Hautpoul qui figure également dans le tableau généalogique, avec le n°8, sans apparaître dans le texte, est un bâtard selon Maurice Vuillier, qui n'explique pas la raison, il pourrait également être un doublon de Pierre Raymond, recteur, qui eut un fils Michel (probablement bâtard.)

VII (XIV) Bernard de HAUTPOUL, chevalier, baron de Hautpoul et de Rennes (-le-Château, à 1 km au sud-est de Couiza, Aude), seigneur d'Aussillon.
Comme dit supra il passa une transaction avec son frère Pierre Raymond, le 30 avril 1499, et mourut avant 1504[602], il est cité feu, le 24 août 1511, date du contrat de mariage de son fils Georges (infra.)
Il avait épousé, étant alors écuyer, seigneur de Montferrand, par contrat du 14 mai 1489, passé au Capitoul des Carmes, à Toulouse, nommant son père, **Isabeau de VOISINS,** fille de Nicolas de VOISINS, chevalier, seigneur de Blagnac, il reçut la moitié des biens de son père, s'il n'avait pas d'enfants (comprendre fils), sa succession reviendrait à Pierre Raymond ou Georges de Hautpoul, ses frères[603], la mère de la future était Marie de BORASSIER, le mariage fut célébré le 14 juillet suivant[604].
Le chevalier de Courcelles dit, sans preuve, que ce Bernard de Hautpoul épousa, en secondes noces Suzanne Nigri (Le Noir) de La Redorte, sœur de Jeanne, épouse de Georges de Hautpoul, ce qui est une confusion, Bernard de Hautpoul est confondu avec son homonyme, seigneur de Brugairolles, Cassagnoles.
Bernard de Hautpoul et Isabeau de Voisins eurent :

8.1 Georges I de HAUTPOUL, qui suit.

8.2 Béatrix de HAUTPOUL.

---

[600] André Navelle, *op.cit.,* X, pp. 121-122, produisant AD.HG 3 E 9953, Astruc, notaire, pour le contrat de mariage de 1546, et pour l'ascendance de Denise de Touges.
[601] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Touges,* produisant la preuve.
[602] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 147.
[603] AM. Toulouse II 153 et II 157, contrat retenu par Louis Dupont, notaire de Toulouse.
[604] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 302, pour la mère d'Isabeau de Voisins ; V, p. 147, pour le mariage du 14 juillet 1489.

Béatrix de Hautpoul, veuve de Denis de Fontaines, était en procès, le 10 juillet 1526, contre Hugues de Fontaines, seigneur de Palaminy[605].

Née après 1490, elle avait épousé **Denis de FONTAINES**, **aîné,** seigneur de Fendeille, Canast (à 2 km de Fendeille), veuf de Françoise ISALGUIER, fils de Guillaume de FONTAINES, seigneur de Fendeille, et de Jeanne SAQUET[606], et non de Paul de Fontaines et de Gabrielle d'Ornezan, comme le dit André Navelle suivi par Maurice Vuillier.

En effet Denis de Fontaines, aîné, testa le 22 août 1520, disant que sa première femme Françoise Isalguier était décédée sans enfant mâle, fondant un obit gagé sur les biens de Canast pour elle et pour l'âme de Guillaume de Fontaines, son père, et de Jeanne Saquet, sa mère, faisant un legs de *50* livres à Béatrix de Hautpoul, sa femme actuelle, pour les ornements et joyaux qu'elle a eus dans ses pactes de mariage, léguant *100* livres à sa fille Jacobe et de ladite Béatrix, instituant héritier universel le posthume mâle de ladite Béatrix, lui substituant le deuxième (second) posthume à qui il donne 2 000 livres, lui substituant son frère Hugues, s'il n'a pas de posthume mâle et lui substituant son neveu et filleul Philippe de Fontaines fils de feu Paul de Fontaines, son frère[607]. Leur fille Jacobe (Jacquette) de Fontaines ne fut plus citée après ce testament.

8.3 Jacquette de HAUTPOUL.

Elle épousa, avant le 19 avril 1513, **Gaston de NIORT,** seigneur de Roquefort et de Caraman, selon l'expédition, à cette date, d'un acte d'obligation de 1 000 livres, par Georges de Hautpoul, seigneur de Rennes et d'Aussillon, en faveur de Gaston de Niort, seigneur de Roquefort et de Caraman, pour reste de la dot de Jacquette de Hautpoul, sa sœur, femme dudit de Niort[608].

Gaston de Niort, seigneur de Roquefort, testa le 22 février 1548, nommant sa femme Jacquette de Hautpoul, léguant 1 000 livres à chacune de ses filles, Agnès, Catherine et Françoise de Niort, léguant 1 000 livres à son fils puîné Gaston de Niort, léguant 100 livres à son fils naturel noble Guillaume de Niort, instituant héritier universel son fils Antoine de Niort, lui substituant Gaston, disant avoir pour frère Gaspard de Niort, faisant des legs à ses frères Jean de Niort, religieux de Moissac, Louis de Niort, chanoine de Saint-Paul de Fenouillet, faisant un legs de 30 livres à sa fille naturelle Catherine de Niort, femme d'Antoine Folquier[609].

8.4 Françoise de HAUTPOUL.

Elle épousa, après août 1529, **François LE NOIR** (alias NIGRI), seigneur de La Redorte, Blomac, fils de Jean LE NOIR, seigneur de La Redorte, qui avait épousé, par contrat du 5 janvier 1485, Agnès du PUY. François Le Noir testa le 19 novembre

---

[605] AD.HG B 21.

[606] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Fontaines,* produisant les preuves ; André Navelle qui cite également les deux Denis de Fontaines, oncle et neveu, décédés à la même époque, dit que si l'on se réfère aux âges il doit s'agir de Denis de Fontaines, jeune, en contradiction avec les preuves que nous produisons.

[607] AD. Aude H 586 ; copie faite pour François de Fontaines, seigneur de Rustiques le 7 avril 1666

[608] AD.HG E 1413.

[609] AD. Aude 7 J 19, Jean Rogier, notaire de Quillan.

1555, ayant eu de son alliance avec Françoise (alias Catherine) de Hautpoul, deux fils Pierre Le Noir, qui continua la branche des seigneurs de La Redorte, et Jean Le Noir auteur de la branche des seigneurs de Villarzel[610].

VIII (XV) Georges I de HAUTPOUL, seigneur et baron de Hautpoul, de Hautpoulois, de Mazamet, d'Aussillon.
Né en 1490 selon André Navelle, il testa le 1er août 1529, nommant sa femme Jeanne Isalguier, faisant des legs à ses filles qu'il déclara avoir mariées à des gentilshommes, instituant héritier universel son fils Georges de Hautpoul[611].
Il avait épousé, par contrat du 24 août 1511, nommant feu son père, et sa mère, **Jeanne ISALGUIER,** dotée de 3 000 livres, fille de Jacques ISALGUIER, seigneur de Clermont, en présence d'Henri de Voisins, seigneur de Blagnac, lieutenant du sénéchal, et Nicolas de Voisins, seigneur d'Aussonne, ses oncles, l'acte dit que le mariage aura lieu quand la future aura 12 ans[612], la mère de la future était Miramonde de MONTAUT, seconde femme de Jacques Isalguier, épousée, par contrat du 15 juin 1500[613].
Le mariage eut lieu avant le 19 avril 1516, date d'une quittance de dot de 2 000 livres, versées par les tuteurs de Bertrand Isalguier (frère de Jeanne), Jacques Isaguier étant décédé[614] (le 6 mars 1512.)
Jeanne Isalguier, veuve de Georges de Hautpoul, seigneur de Rennes, Montferrand et Aussillon, tutrice et administratrice de Georges de Hautpoul et d'autres enfants, de feu son mari, du consentement de François Le Noir, seigneur de La Redorte, aussi tuteur et gouverneur, relaxa, le 26 mars 1534, à Pierre Rolland, bachelier ès droits, une borde de 40 à 50 sétérés de terre, donnée comme fief noble en récompense pour ses services pendant 18 à 20 ans[615].
Bertrand Isalguier, procureur de Jeanne Isalguier, veuve de Georges de Hautpoul, tutrice des héritiers de Pierre de Voisins, seigneur de Blagnac, donna, le 13 août 1540, une quittance de 290 livres pour fin de paiement du douaire de feue Isabeau de Voisins, épouse de feu Bernard de Hautpoul[616].
Jeanne Isalguier mourut avant le 10 mars 1563, date de quittances données par ses enfants Jacques, Jean François et Miramonde concernant leur part de son hérédité (infra.)
Georges de Hautpoul et Jeanne Isalguier eurent 7 enfants (en excluant Béatrix qui est plus que douteuse), selon Jules Villain et André Navelle :

9.1 Georges II de HAUTPOUL, qui suit.

---

[610] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 86, complété par François Bluche, *Les pages de la Grande Ecurie, Dictionnaire généalogique,* qui indique le mariage avec Françoise de Hautpoul, qu'il prénomme Catherine ; la date du mariage est indiquée par André Navelle, *op.cit.,* V, p.147.
[611] AM. Toulouse II 153 et II 157, Julien Papillaudi, notaire de Coustaussa.
[612] AD.HG 3 E 5423
[613] André Navelle, *op.cit.,* V, pp. 203-204, se référant à Jean de Brugueyria, notaire, pour le contrat de mariage du 15 juin 1500.
[614] AD.HG 3 E 2806.
[615] AD.HG 3 E 1938, Julien Papillaudi, notaire.
[616] AD.HG 3 E 1359.

9.2 Pierre de HAUTPOUL, auteur de la branche des seigneurs de Salettes.

9.3 Jean François de HAUTPOUL, chevalier, seigneur de Preignan (à 7 km au nord d'Auch), du chef de sa femme.
Indiqué par Jules Villain avec le prénom Jean et par André Navelle avec le prénom Jean François, son ascendance est prouvée par une quittance de 600 livres qu'il donna le 10 mars 1563, pour sa part de l'hérédité de feue Jeanne Isalguier, sa mère[617].
Il avait épousé **Jeanne de PREISSAC,** fille de Bernard de PREISSAC, seigneur de Preignan, et de Catherine du BOUZET, lui-même fils de Pierre de Preissac, seigneur de Corneillan, et d'Audine de Preignan, fille unique et héritière de Nicolas, seigneur de Preignan[618].
Ils eurent[619] :

Hérard de HAUTPOUL, seigneur de Preignan.
Hérard de Hautpoul, seigneur de Preignan, était en procès, en 1631, avec Vital Delort, puis le 15 février 1632, ayant choisi comme consuls Arnaud Gaillard et Jean d'Aignan, il reçut leur serment de la forme accoutumée[620]. En 1634, il rendit hommage au roi pour la terre de Preignan, en Armagnac[621].
Hérard de Hautpoul, seigneur de Preignan, agissant tant pour lui qu'au nom de sa femme (non nommée) et de sa fille (non nommée), afferma le 12 avril 1644, à Jean et François Massoc, père et fils, meuniers de Montaut, le moulin à eau qu'il possédait sur le Gers, avec ses dépendances, pour 3 ans, pour la quantité annuelle de 105 sacs de blé[622]
D'une alliance inconnue, il eut :

Surine (Saurine) de HAUTPOUL, dame de Preignan.
Surine de Hautpoul, seigneuresse de Preignan, épouse de Bernard de Polastron, seigneur de Villeneuve, bailla à ferme, en 1662, le moulin de Preignan[623].
Saurine d'Hautpoul, femme de Bernard de Polastron, seigneur de Polastron, reçut, le 22 mai 1672, au château de Preignan, une donation d'Anne de Faudoas, femme de François du Chic, chevalier d'Arcamont, en reconnaissance des services qu'elle avait en reçus, d'elle et de son mari[624]. Saurine d'Hautpoul acheta la borde de Junca et des biens à Puycasquier, Augnax et Saint-Antonin selon une quittance délivrée en 1683 par Marie Delom, veuve de Jean Estival, sieur de Saint-Pé[625].

[617] AD.HG 3 E 4494.
[618] La Chesnaye-Desbois.
[619] Maurice Vuillier, pour Hérard, faisant état d'archives personnelles.
[620] AD. Gers E 1010.
[621] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* t. II, p. 565.
[622] AD. Gers E 1011 .
[623] AD. Gers E 204.
[624] Ambroise Ledru, *La maison de Faudoas,* t. 3, p. 31, preuve 1215, Guillaume Lajus, notaire de Tourrenquets.
[625] AD. Gers E 204.

Saurine de Hautpoul, femme de Bernard de Polastron, marquis de Hautmont, sénéchal d'Armagnac, obtint le 2 mai 1698, la sauvegarde de ses biens de Preignan[626].

Le 6 juin 1701, Surine de Hautpoul, femme de Bernard de Polastron, seigneur de Villeneuve, Laurac, afferma, à Fabian Paris, bourgeois d'Auch, la métairie de Bourdalle, pour 300 livres par an[627].

Fille d'Hérard de Hautpoul, qui lui fit don de la moitié de la terre et seigneurie de Preignan, pour son mariage, se réservant l'usufruit de l'autre moitié, elle avait épousé, en premières noces, le 16 février 1638 (probablement date du contrat), **Jean Jacques de LA ROCHE (-FONTENILLES),** baron de Gensac et du Claux, fils de Louis Gervais de LA ROCHE (-FONTENILLES), comte de Gensac, et de Marguerite de LOMAGNE-TERRIDE, d'où postérité[628].

Jean Jacques de La Roche, seigneur de Gensac, Preignan, mari de Surine de Hautpoul, afferma le 6 juillet 1651, à Jean Ninous et autre Jean Ninous, père et fils, le moulin de Preignan, sur le Gers, pour 140 sacs de blé par an[629]. De son union avec Surine de Hautpoul il eut un fils Gilles Gervais de La Roche (-Fontenilles), baron de Gensac, seigneur du Claux et de Preignan, qui épousa Marguerite de Fleyres et continua la lignée[630].

Surine de HAUTPOUL, dame de Preignan, veuve de Jean de LA ROCHE, seigneur de Gensac, épousa, en secondes noces, par contrat du 2 novembre 1653, **Bernard de POLASTRON,** seigneur de Villeneuve, fils d'Antoine de POLASTRON, seigneur de Polastron-le-Haut, Laurac, et de Marguerite de GOZON, mariés par contrat du 11 juillet 1627, Surine de Hautpoul se constitua en dot la moitié de la terre et seigneurie de Preignan. Le marié avait été émancipé par son père qui ratifia la donation des deux tiers de ses biens faite lors de son contrat de mariage et lui donna le reste de ses biens se réservant 500 livres pour lui et de payer 5 000 livres pour la dot de sa fille Gabrielle de Polastron, sœur du marié[631].

Bernard de Polastron et Saurine de Hautpoul n'eurent pas de postérité, les biens de Bernard furent transmis à son frère Denis.

Jeanne de HAUTPOUL.

Son ascendance est déduite de la quittance de dot qui suit.

---

[626] AD. Gers E 676.

[627] AD. Gers E 1012.

[628] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1637 ; Mgr Clergeac, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1954, pp.408-409, pour les deux mariages de Surine de Hautpoul, indiquant son père et les constitutions dotales.

[629] AD. Gers E 1011.

[630] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1637.

[631] AD. Gers Vergès I 2585 n°15662 ; Mgr Clergeac, *op.cit.,* p.409.

Elle avait épousé **Jean Philippe de LAVAL,** écuyer, seigneur de la Courtade, Saint-Germain, qui donna une quittance, à sa belle-mère Jeanne de Preissac, dame de Preignan, le 26 juillet 1580, de la somme de 323 écus payée pour la dot de sa femme Jeanne de Hautpoul[632]. Feu Philippe de Laval, seigneur de La Courtade, qui est probablement le même, eut une fille Jeanne de Laval, qui épousa par contrat du 6 mai 1599, Jeanneton de *Pechdono,* fils de noble Antoine de *Pechdono,* seigneur de Saint-Sernin, et de Jeanne de Hautpoul[633], cette dernière n'est pas rattachée. Nous connaissons une famille de Pechdo, en Rouergue et dans l'élection de Montauban.

9.4 Jacques de HAUTPOUL, chevalier, seigneur de Menville (du chef de sa femme.)
Jacques de Hautpoul, seigneur de Menville, donna une quittance de 300 livres, le 10 mars 1563, pour sa part concernant l'hérédité de feue Jeanne Isalguier, sa mère[634].
Fils de feu Georges de Hautpoul, seigneur d'Aussillon, il avait épousé, par contrat du 8 (alias 11) janvier 1561 (v.st., soit 1562, n.st.,) **Jeanne du FAUR,** fille de feu Jean du FAUR, seigneur de Menville, et de Jeanne de GOYRANS, assistée de Pierre de Voisins, seigneur de Boisse, son tuteur, et de Louise et de Marguerite du Faur, ses sœurs, son père ne lui avait laissé que 1 500 livres dans son testament, ses deux sœurs et elle recevront 500 livres en plus chacune, soit 2 000 livres[635]. On ne leur connaît pas de descendance.

9.5 Miramonde de HAUTPOUL
Miramonde de Hautpoul, dame de Nébias, mère d'Antoine de Mauléon, donna une quittance de 100 livres, le 10 mars 1563, pour sa part concernant l'hérédité de feue Jeanne Isalguier, sa mère[636].
Le 24 décembre 1569, Miramonde d'Hautpoul fit un accord avec son fils Antoine de Mauléon, majeur de 25 ans par lequel ils se quittèrent mutuellement des demandes qu'ils pourraient se faire à l'occasion de l'administration des biens dudit Antoine dont elle avait été tutrice avec Arnaud de Plaigne, seigneur de Saint-Ferriol, et Jean de Mauléon, seigneur de Roquebrune[637].
Elle avait épousé, par contrats filiatifs des 7 octobre 1539 et 25 novembre 1539 , au château de Rennes, étant dotée de 2 500 livres par son père, et de 500 livres par sa mère, plus de robes, **Arnaud de MAULEON,** seigneur de Nébias, fils de Jean de MAULEON, seigneur de Durban, et de Constance de NARBONNE, le 7 octobre la future fut assistée de François (Le Noir) de La Redorte, seigneur dudit lieu, son oncle, de Georges de Hautpoul, son frère, en présence de Jacques de La Jugie, seigneur et baron de Rieux, de François de Bruyères, seigneur de Chalabre, le 25 novembre furent

[632] AD. Gers E 207.
[633] AD.HG Reg. Ins. 8, Caussac, notaire de Montpezat.
[634] AD.HG 3 E 4494.
[635] AD.HG 3 E 11787 ; ce contrat est également cité par André Navelle, *op.cit.,* V, p. 152, de Besco, notaire.
[636] AD.HG 3 E 4494.
[637] BnF Cabinet d'Hozier n°431

présents Pierre Dax, seigneur d'Axat, et François (Le Noir) de La Redorte, seigneur dudit lieu[638].

Arnaud de Mauléon testa le 21 janvier 1553, à Nébias, léguant 2 000 livres à chacune de ses filles Marguerite et Antonie de Mauléon, quand elles se marieraient, plus 500 livres, il lègua 1 200 livres à chacun de ses fils Pierre et François de Mauléon quand ils auraient 20 ans, il avait reçu 3 000 livres de sa femme Miramonde d'Hautpoul, par le contrat de mariage du 7 octobre 1539, il institua héritier universel son fils aîné Antoine de Mauléon, il nomma pour tuteurs Jean de Mauléon, seigneur de Roquebrune, et Pierre de Hautpoul, conseiller au parlement de Toulouse, son beau-frère[639], il testa une nouvelle fois 21 janvier 1557[640] et mourut avant le 12 janvier 1559 date d'une sentence rendue à Carcassonne dans un procès entre Antoine de Mauléon, seigneur de Nébias, et sa mère Miramonde d'Hautpoul, Antoine de Mauléon demandait d'être déclaré majeur de plus de 14 ans pour avoir le pouvoir de gouverner ses biens, un témoin prouva qu'Antoine naquit la veille de la Saint- Barthélemy 1543, il fut donc déclaré majeur de 14 ans[641].

9.6 peut-être Anne de HAUTPOUL.

Indiquée par le chevalier de Courcelles, sans en apporter la preuve, donnée reprise par Jules Villain, puis André Navelle et Maurice Vuillier.

Elle épousa **Pierre de BENAVENT,** seigneur de Vinassan (du chef de sa première épouse), veuf de Marguerite de SALLES, fille et héritière de Jean de SALLES, seigneur de Vinassan, fils de François de BENAVENT, chevalier, baron de Mels, et de Madeleine de GIRONDE, mariés par contrat du 2 octobre 1507, Pierre de Bénavent, mourut vers 1601, ayant eu un fils Jacques de Bénavent et de Salles, de sa première union, qui continua la lignée[642].

9.7 peut-être Françoise de HAUTPOUL.

Selon Jules Villain, elle épousa, le seigneur de Maurémont, qu'André Navelle dit être N…(*d'Espremont)* qu'il faut peut-être comprendre comme des Prés de Mont ou de Mauremont, en effet Pierre du Pré ou des Prés, écuyer, seigneur de Sainte-Livrade, épousa Bertrande de Puybusque, fille de Raymond de Puybusque, chevalier, seigneur de Mauremont, qui eurent un fils Pierre. Toutefois, à l'époque la terre de Mauremont avait été apportée à la famille de Saint-Félix par le mariage, par contrat du 9 juin 1524, d'Antoinette de Puybusque avec François de Saint-Félix. Antoinette de Puybusque était fille de Jean de Puybusque, seigneur de Mauremont (frère de Bernarde), qui avait institué héritière universelle sa fille Antoinette, lui laissant les seigneuries de

[638] AD. Aude 3 E 1938, Julien Papillaudi, notaire.
[639] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[640] A. Navelle, op.cit., VII, p.105, Turil, notaire à Quillan
[641] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[642] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* tome II, pp. 355-356 ; Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, pp.14-15.

Mauremont, Varennes, etc., d'où un fils Germain de Saint-Félix, baron de Mauremont[643].

Maurice Vuillier dit, sans en fournir la preuve, que le mari de Françoise de Hautpoul était N…des Prés, seigneur de Mauremont, fils de Pierre des Prés, seigneur de Sainte-Livrade, et de Bertrande de Puybusque.

IX (XVI) Georges II de HAUTPOUL, chevalier, seigneur de la baronnie de Hautpoul, de Rennes, d'Aussillon.

Il testa une première fois le 8 juillet 1548, nommant ses parents Georges de Hautpoul et Jeanne Isalguier et sa femme Marguerite de Mauléon, instituant héritier universel Jean de Hautpoul, son fils aîné, lui substituant Bertrand, son deuxième fils, et à lui Michel, son troisième fils, le transcripteur de l'acte dit qu'il ne nomma pas Pierre de Hautpoul (bisaïeul du présenté) car il n'était pas encore né, étant clairement établi que ce dernier était fils de Georges et de Marguerite de Mauléon par le testament de Michel Pierre, son frère[644].

Le 20 décembre 1552, Michel Pierre de Mauléon, prieur de Roquefort, que son office de conseiller au Parlement obligeait de résider à Toulouse, afferma les revenus de son archiprêtré de Saint-Plancard à Georges de Hautpoul, seigneur d'Aussillon, et à Jean Lagarde, marchand de Bizan (Bize), pour 3 ans à raison de 200 livres par an ; Michel Pierre de Mauléon, recteur de l'église Saint-Jean de Hèches, dans la vallée d'Aure, donna une procuration, le 20 octobre 1554, à Jean de Cazeneuve por faire accepter par le Souverain Pontife, la résignation qu'il faisait de cette église en faveur de Pierre de Hautpoul, clerc du diocèse de Castres[645].

Georges de Hautpoul testa une autre fois le 8 juillet 1554[646], ce testament dit par erreur que Georges de Hautpoul époux de Marguerite de Mauléon, eut de son mariage Michel Pierre de Hautpoul, seigneur de Rennes, qui testa le 1er février 1589, en faveur de François Pierre, fils de *Michel*, il y a une confusion dans les prénoms, il faut lire Pierre au lieu de Michel.

Il avait épousé, vers 1545, **Marguerite de MAULEON,** fille de Jean de MAULEON, seigneur de Durban, et de Constance de NARBONNE, elle-même fille d'Antoine et de Marguerite de Plaigne[647]. Marguerite de Mauléon, veuve de Georges de Hautpoul, fut nommée, le 2 décembre 1562, avec d'autres tuteurs, tutrice de Paule de Mauléon, fille de Michel Pierre de Mauléon, conseiller au parlement de *Paris*[648].

Ils eurent :

10.1 Jean de HAUTPOUL.

Cité dans le testament de son père du 8 juillet 1548, il mourut probablement avant le 25 février 1583, date du contrat de mariage de son frère Pierre avec Gabrielle de Tersac (infra.)

---

643 Jules Villain, *op.cit.,* I, pp.966-967, généalogie Puybusque, et I, pp.92-93, généalogie Saint-Félix.

644 AM. Toulouse II 153 et II 157, Antoine Bérail, notaire de Mazamet.

645 Raymond Corraze, *Revue de Comminges,* Michel Pierre de Mauléon, prieur de Roquefort, pp.76-77, se référant à Archives not. 4070, f°550 (acte de 1552) et 4071, f° 372 (acte de 1554.)

646 Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 72,

647 André Navelle, *op.cit.,* VII, pp.105-106.

648 AD.HG B 56.

10.2 Bertrand de HAUTPOUL.
Cité dans le testament de son père du 8 juillet 1548, il mourut, comme son frère Jean, avant le 25 février 1583.

10.2 Michel Pierre de HAUTPOUL, seigneur et baron de Rennes, Aussillon.
Cité comme Michel dans le premier testament de son père du 8 juillet 1548, il apparaît comme Michel Pierre de Hautpoul, dans le second testament de son père. Il fut grand vicaire de Narbonne et testa le 1er février 1589, instituant héritier universel François Pierre de Hautpoul, son neveu, fils de Pierre de Hautpoul, lui-même fils de Georges de Hautpoul, seigneur et baron des baronnies de Hautpoul et de Haupoulois, cet acte fut fait à la requête de Gabrielle de Tersac, veuve dudit Pierre de Hautpoul, mère dudit François Pierre de Hautpoul, seigneur et baron de Rennes et d'Aussillon, neveu dudit Michel Pierre de Hautpoul, en date du 9 juillet 1593[649],

10.3 Pierre de HAUTPOUL, qui suit.

10.4 Claude de HAUTPOUL.
Elle épousa, par contrat du 10 mai 1570, étant dotée de 8 000 livres, nommant feu Georges de Hautpoul, seigneur de Rennes, d'Aussillon, son père, et Marguerite de Mauléon, sa mère, **Pierre de GRAVE**, écuyer, seigneur de Villégly, en présence de Michel Pierre de Hautpoul, fils et héritier de dudit feu Georges de Hautpoul, héritier de feu Jean de Hautpoul, seigneur de Rennes, son frère, par son testament du 8 juillet 1564, en présence de Pierre (Le Noir) de La Redorte, seigneur dudit lieu[650]. Pierre de Grave, seigneur de Villégly, doit être le fils de Jean de Grave, écuyer, seigneur de Villégly, et de Catherine de Rouch d'Arnoye, dont Hubert de Vergnette ignore l'épouse, il passa un accord, le 8 janvier 1578, avec son frère Jean Jacques[651] (époux de Catherine de Hautpoul), ils eurent un fils Annet qui épousa Marguerite de Bellissen, selon cet acte.

10.5 Catherine de HAUTPOUL.
Elle reçut des legs de ses frères Michel Pierre et Pierre, dont le montant, incluant sa dot de 2 000 écus sols, représentaient 5 316 écus sols deux tiers, le 18 octobre 1604, date d'une transaction qu'elle passa avec Pierre François de Hautpoul, son neveu[652].
Catherine de Hautpoul testa le 6 août 1613, devant Latrilhe, notaire de La Bruguière[653].
Elle avait épousé, par contrat filiatif du 28 janvier 1582, étant dotée de 2 000 écus sols, **Jean Jacques de GRAVE,** seigneur des Palais (Corbières), fils de Jean de GRAVE, écuyer, seigneur de Villégly, et de Catherine de ROUCH d'ARNOYE, la future fut assistée de ses frères Michel Pierre et Pierre, seigneur et baron de Rennes, Aussillon et

[649] AM. Toulouse II 153 et 157.
[650] AD. Aude B 19, Pierre Melet, notaire de Carcassonne.
[651] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* tome 2, p. 173, nommant son fils et l'épouse de celui-ci.
[652] Chevalier de Coucelles, *op.cit.*
[653] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* tome 2, p. 177.

de la baronnie de Hautpoul[654]. Jean Jacques de Grave mourut avant le 24 juin 1607, date du contrat de mariage de son fils Marc Antoine avec Isabeau de Nadal, d'où postérité[655].

10.6 Anne de HAUTPOUL.

Le 4 novembre 1596, comme mère et tutrice de ses enfants elle passa un accord, reçu Barthélemy Monlebron, notaire de Montréal, par lequel elle donnait 1.200 livres à Catherine de Montfaucon veuve du seigneur de Picayne[656].

Elle testa, par testament clos le 18 avril 1623 (c'est ce que dit l'acte du 23 avril 1623 : elle fait un 2ème, comprendre second, testament), faisant un legs à Anne de Montfaucon, sa nièce et filleule (parenté par les Hautpoul et Montredon), une portion de ses biens qu'elle pouvait avoir …envers Marguerite de Montredon, femme du seigneur de Roquetaillade, sa nièce[657]. Sa nièce et filleule est très probablement Anne de Montfaucon, fille de Jean François de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade, et de Marguerite de Montredon, qui épousa en 1639 Louis du Vivier[658].

Elle avait épousé, par contrat filiatif du 16 novembre 1583, étant dotée de 333 écus 1/3 soit 1 000 livres, plus 200 livres, **Adrien de MONTFAUCON,** seigneur de Festes, fils d'Adrien de MONTFAUCON, seigneur de Fraisse et de Festes, et de Marguerite de CALVET[659], il mourut avant le 4 novembre 1596, d'où postérité. Leur fils Pierre de Montfaucon, épousa, par contrat filiatif du 9 novembre 1613, Françoise de Lordat, fille de Jacques Paul de Lordat, seigneur de Prunet et de Bram, et de feue Jeanne de Saint-Jean, Marguerite de Calvet, veuve d'Adrien de Montfaucon, Aîné, et tutrice de leurs filles Catherine et Françoise de Montfaucon, par un acte reçu par Roillet, notaire de Quillan, le 27 juillet 1584, et par l'accord passé le 4 novembre 1596 (mentionné supra), donnèrent 1 200 livres à Catherine de Montfaucon, veuve d'Arnaud de Bazon, seigneur de Picayne[660].

Georges II de Hautpoul et Marguerite de Mauléon n'eurent pas Marguerite de Hautpoul qui épousa par contrat du 25 mai 1596 François de Grave, seigneur de Lanet, fils d'autre François de Grave, seigneur de Lanet, et de Jeanne du Château, elle était fille de Charles de Hautpoul, seigneur de Casagnoles et de Guiraude de Saix, comme nous le verrons. Cette donnée erronée venait du chevalier de Courcelles, suivi par Jules Villain et par Maurice Vuillier

André Navelle suivi par Maurice Vuillier dit sans preuve qu'ils eurent Marguerite de Hautpoul qui épousa, par contrat, du 6 octobre 1571, Jean de Montredon, seigneur de

[654] AD.HG Reg. Ins A ; Hubert de Vergnette, *op.cit.,* tome 2, pp. 173 et 177, citant Launoy, notaire de Mazamet.
[655] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* tome 2, p. 177.
[656] AD. Aude B 25 du 9 novembre 1613
[657] AD. Aude B 30, Barthélemy Monlebron, notaire de Montréal.
[658] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Montredon,* produisant la preuve.
[659] AD. Aude B 21, Etienne Rollet, notaire de Quillan.
[660] AD. Aude B 25.

de *Mathès* (des Mattes), ce mariage eut effectivement lieu mais l'ascendance de Marguerite de Hautpoul n'est pas indiquée[661].

Maurice Vuillier ajoute Michel de Hautpoul qui aurait épousé par contrat du 17 mai 1587 Marguerite (en réalité Marquèse, selon l'acte cité) de Villemur[662], fille de François de Villemur, baron de Saint-Paul, et d'Anne de Carmaing, disant qu'elle était veuve de Jean de Sieuras, seigneur du Solier ou du Soule, alors que la veuve de Jean de Sieuras était Marguerite de Villemur., ce qui concerne cette Marguerite ne mentionne pas de Michel de Hautpoul.
Ceci est une double confusion avec un soi-disant Michel de Hautpoul, tel qu'il apparaît par erreur dans les preuves de noblesse, au lieu de Pierre (supra.)

X (XVII) Pierre I de HAUTPOUL, seigneur et baron de Hautpoul, de Rennes et d'Aussillon.
Il mourut vers 1588[663].
Il avait épousé, par contrat du 25 février 1583, au château de Palaminy (Haute-Garonne), **Gabrielle de TERSAC,** fille de François de TERSAC et de FONTAINES, seigneur et baron de Montberaud, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, et de Catherine de LAMBES, en présence de M. Me Pierre de Hautpoul, seigneur de *Ganiac* (Gagnac-sur-Garonne, à 2 km au nord de Fenouillet, Haute-Garonne), conseiller du roi en la cour de parlement de Toulouse, son oncle paternel, de Jean de Lambès, seigneur et baron de Savignac, capitaine de 50 hommes d'armes, oncle maternel de la future. Le futur reçut la moitié des biens de son père et promit de prouver que Michel Pierre de Hautpoul, son frère aîné, qui avait reçu l'entière hérédité de Georges de Hautpoul, leur père, à lui donnée suite au décès sans enfants de Jean et Bertrand ses autres frères, confirmerait la donation faite auparavant[664].
Catherine de Lambès, femme de François de Tersac et de Fontaines, testa à Palaminy, le 9 avril 1584, faisant un legs, entre autres, à sa fille Gabrielle de Tersac, femme de Pierre de Hautpoul, seigneur de Rennes[665].
Gabrielle de Tersac, dotée de 3 333 écus 1/3, épousa en secondes noces, par contrat du 10 juillet 1594, Blaise de Ferrouil, seigneur et baron de Celles, la dot était à prendre sur la maison et les biens de François Pierre de Hautpoul, son fils et de feu le seigneur de Rennes[666].
Leur fille Marie de Ferrouil, épousa par contrat du 17 août 1618, François de Plaigne, seigneur de Plaigne, en présence de François Pierre de Hautpoul, seigneur de Rennes, et de Pierre de Hautpoul, seigneur de La Mothe et de Blanc[667].
Blaise de Ferrouil veuf de Gabrielle de Tersac épousa en secondes noces, par contrat du 10 août 1623, Catherine du Pac[668].
Pierre I de Hautpoul et Gabrielle de Tersac eurent :

---

[661] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* t. I, p. 356.
[662] Se référant à un Cercle généalogique qui nomme Marquèse de Villemur.
[663] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 147.
[664] AD.HG 3 E 9442, Cazères, AM. Toulouse II 153, Vidian Dupuy, notaire de Cazères.
[665] AD.HG 3 E 9443 Cazères.
[666] AD. Aude B 23, Jean de Fonte, notaire de Roquefixade.
[667] AD. Aude B 1988.
[668] AD. Aude B 30.

11.1 François Pierre de HAUTPOUL, qui suit.

Maurice Vuillier ajoute, sans en fournir la preuve, Jean François de Hautpoul, mort jeune.

XI (XVIII) François Pierre de HAUTPOUL, seigneur baron de Hautpoul, de Hautpoulois, d'Aussillon, de Rennes.
François Pierre de Hautpoul, seigneur et baron de Rennes, fils de feu Pierre de Hautpoul, seigneur de Rennes, et de Gabrielle de Tersac, donna une quirttance de 500 écus, en 1598, à Blaise de Ferrouil, seigneur de Celles, et à Gabrielle de Tersac, femme de celui-ci, et mère de François Pierre, et à François de Tersac et de Fontaines, seigneur et baron de Montberaud, ses tuteurs[669]. En 1600, François Pierre de Hautpoul, par un acte semblable, donna une quittance de 400 écus, en présence d'Arnaud Soulancé, écuyer[670]. François Pierre de Hautpoul, seigneur et baron de Rennes, fit une donation, au château de Rennes, le 22 juillet 1628, à Paule de Cahuzac, de la ville de Castelnaudary, en raison ses services rendus à feue Marguerite de Saint-Jean, sa femme, et son affection envers Gabrielle de Hautpoul et ses autres filles[671].
François Pierre de Hautpoul, baron de Rennes, rendit hommage le 30 avril 1631, pour le domaine de *Sarraget* et pour Lestandard, en la sénéchaussée de Carcassonne, à cause de la baronnie de Rennes, Montferrand, Saint-Just[672].
Il testa le 23 novembre 1644[673].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 15 juin 1608, nommant Gabrielle de Tersac, sa mère, femme en premières noces de Pierre de Hautpoul, et en secondes noces de Blaise de Ferrouil, seigneur de Celles, **Marguerite de SAINT-JEAN,** fille de François de SAINT-JEAN, seigneur et baron de Moussoulens, Caudebronde et Caunes, et de Catherine de VOISINS, dotée de 15 000 livres, et de 1 500 livres de bagues, joyaux et habillement, en présence de Jean Jacques de Tersac, seigneur et baron de Montberaud, oncle du futur, de Timoléon de Saint-Jean, seigneur de Haunoux, de François de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade, cousins de Marguerite de Saint-Jean[674].
Il avait épousé, en secondes noces, **Catherine de FERRAND**[675], que Maurice Vuillier dit sans preuve, dans *Histoire de la Famille de Hautpoul,* Mars 2003, fille de Pierre Ferrand, seigneur du Saussay, et de Catherine (de) Brochard, donnée qu'il ne reprend pas dans *Histoire de la famulle de Saint-Jean d'Honnoux* (Haunoux.)
Enfants du premier lit :

12.1 Blaise de HAUTPOUL, qui suit.

12.2 Jean de HAUTPOUL, seigneur de Saint-Just.

---

669 AD.HG 3 E 16154 Palaminy.
670 AD.HG 3 E 16156 Palaminy.
671 AD. Aude B 31.
672 AM. Toulouse II 158.
673 Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 72.
674 AM. Toulouse II 153, Pierre Mercier, notaire de Moussoulens ; AD. Aude B 26
675 Jules Villain, *op.cit.,*I, p. 221, indique ce mariage, sans la date

Il représenta Anne de Hautpoul (sa sœur), lors du contrat de mariage de la fille de celle-ci, Marie de Montesquieu, avec Gaston Joseph de Rochechouart (infra.)
Il fut maintenu noble, le 4 janvier 1669, avec ses frères Blaise et Antoine (infra.)

12.3 Antoine de HAUTPOUL, seigneur de Montferrand.
Il fut mauintenu noble, le 4 janvier 1669, avec ses frères Blaise et Jean.

12.4 Gabrielle de HAUTPOUL.
Elle épousa, par contrat filiatif du 9 janvier 1631, assistée de François de Saint-Jean, seigneur de Moussoulens, sa mère étant feue, étant dotée de 23 000 livres, plus 3 000 livres venant de la succession de sa mère plus 800 livres de bagues, **Henri de ROGER,** seigneur de Festes, fils d'Henri de ROGER de CAHUZAC de CAUX, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Jeanne d'HEBRAIL, assisté de François de Roger seigneur de Caux, lieutenant de monseigneur le duc de Ventadour[676]. Leur fils, François de Roger de Cahuzac, épousa, par contrat filiatif du 8 mars 1666, Françoise de Roquefort, fille de Louis de Roquefort, seigneur et baron de Marquein, et de Gabrielle de Roquefeuil, le futur fut assisté de Blaise de Hautpoul, seigneur et baron de Rennes, d'Aussillon, son oncle[677].

12.5 Anne de HAUTPOUL.
Jeanne (Anne) de Hautpoul, veuve de Pierre de Montesquieu, seigneur de Saint-Louis, testa le 14 mai 1686, son testament fut ouvert, le 16 mars 1687, par Blaise de Hautpoul, seigneur et baron de Rennes, qui dit qu'elle était morte le matin de ce jour et qu'il avait trouvé le testament clos. Elle avait fait des legs à son petit-fils Jean François de Rochechouart, baron de Clermont, à ses petites-filles Anne Marie et Marie Guyonne de Rochechouart, filles de Gaston Joseph de Rochechouart, comte de Clermont, et de feue Marie de Montesquieu, elle instituait héritier universel Charles de Rochechouart, fils aîné du sieur comte de Clermont et de Marie de Montesquieu[678].
Elle avait épousé, par contrat filiatif du 2 février 1637, étant dotée de 20 000 livres, **Pierre de MONTESQUIEU,** seigneur de Saint-Louis, fils de feu Germain de MONTESQUIEU, seigneur et baron de Coustaussa, Bugarach, Roquefort, et de feue Jacquette de NIORT, assisté de Jean de Montesquieu, seigneur et baron de Montesquieu, Bugarach, Roquefort, son frère[679]. Leur fille et héritière Marie de Montesquieu épousa, par contrat filiatif du 9 avril 1666, Gaston Joseph de Rochechouart, comte de Clermont, baron d'Aureville, fils de de feu Jean François de Rochechouart et de Clermont et de Jeanne de Foix, Anne de Hautpoul fut représentée par Jean de Hautpoul, seigneur de Saint-Just[680].

12.6 Marie de HAUTPOUL.

[676] AD. Aude B 35, Pierre Mercier, notaire de Moussoulens.
[677] AD. Aude B 43, Barthélemy Junca, notaire de Salies.
[678] AD. Aude 7 J 19, Poumette, notaire de Limoux.
[679] AD. Aude B 36, Jacques Castel, notaire de Limoux.
[680] AM. Toulouse II 175, Jean Antoine Cantalauze, notaire de Villefranche.

Elle fut religieuse à Prouille.

Enfants du second lit[681] :

12.7 Antoine de HAUTPOUL.

12.8 Marguerite de HAUTPOUL.
Ce serait elle qui dite Marguerite de Rennes épousa **Pierre d'ANDRE**, seigneur de Lauzières et du Pouget, qui testa le 10 février 1656, nommant héritière universelle sa femme Marguerite de Rennes à la charge de rendre ladite hérédité à tel de ses enfants (garçons) ou filles que bon lui semblerait, il était fils de Pierre d'ANDRE, seigneur de Lauzières et du Pouget, et de Marie de SAINT-MARTIN, épousée par contrat du 3 décembre 1608[682].

A partir de la descendance de Blaise de Hautpoul nous utilisons l'orthographe d'Hautpoul, tel que cela apparaît dans les actes.

XII (XIX) Blaise de HAUTPOUL, seigneur et baron de Rennes et d'Aussillon, coseigneur de la baronnie de Hautpoul, de Mazamet et autres lieux.
Il fut capitaine au régiment de la Marine
Blaise de Hautpoul, seigneur et baron de Rennes et d'Aussillon, assista Jeanne de Roger de Cahuzac, sa nièce, fille d'Henri de Roger de Cahuzac, seigneur de Caux, et de Gabrielle de Hautpoul, son beau-frère et sa sœur, lors de son contrat de mariage le 30 juillet 1655, avec François de Nobles, seigneur de Saint-Amadou[683].
Nicolas Pavillon, évêque d'Alet (-les-Bains,Aude), adversaire naturel de toutes les hypocrisies, rencontra, en 1661, une hostilité acharnée de quelques familles nobles de son diocèse, Blaise de Hautpoul, baron de Rennes, sa femme Marie Lucrèce du Vivier, Henri de Hautpoul, seigneur d'Aussillon, Antoine de Hautpoul, seigneur de Montferrand, les frères du Vivier, étaient à la tête des mécontents et faisaient la terreur des presbytères, M. de Rennes prêtait à usure et commettait mille exactions, il se faisait payer une rente pour laisser passer les gardes des gabelles sur ses domaines, et, accompagné d'un notaire et de témoins, alla sommer son curé de l'entendre en confession. Après trois tentatives inutiles, il présenta une requête au parlement de Toulouse, sous prétexte qu'on lui refusait l'absolution pour quelques motifs d'intérêt, et demandant que le curé fut assigné. Le Parlement admit la requête et commit M. de Frézals, pour entendre les parties, etc. Ensuite des gentilshommes adhérèrent aux poursuites contre l'évêque d'Alet, dont les sieurs de Rennes, d'Axat, de La Serpent, de Saint-Louis, tous interdits ou exclus de l'Église pour injustices manifestes[684].

---

[681] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 221, qui n'explique pas la raison de l'assimilation de Marguerite de Rennes à Marguerite de Hautpoul, et à fortiori son ascendance qui n'est pas indiquée par La Chesnaye-Desbois.
[682] La Chesnaye-Desbois ; Henri Jougla de Morenas, *op.cit.,* I, p. 183 ; leur descendance fut connue sous le nom d'André de Montfort.
[683] AD. Aude B 41, Jean Terret, notaire de Villelongue.
[684] HGL, tome XIII, pp. 409, 411, 412 et 414.

Blaise de Hautpoul fut maintenu noble le 4 septembre 1669, par M. Bazin de Bezons, intendant en Languedoc, avec ses frères Jean de Hautpoul, seigneur de Saint-Just, et Antoine de Hautpoul, seigneur de Montferrand, ayant fait remonteur leurs preuves écrites de noblesse à 1529[685].
Blaise de Hautpoul, seigneur de Rennes, fut, à Nébias, 24 février 1680, le parrain de Blaise de Mauléon, fils de Marc Antoine de Mauléon, seigneur de Nébias, et de Louise de Garaud[686].
Il testa le 8 avril 1688[687].
Fils de François de Hautpoul, seigneur de Rennes, il avait épousé, par contrat du 10 juillet 1640, à Limoux, **Marie Lucrèce du VIVIER,** dotée de 25 000 livres, dont 6 000 livres du chef de sa mère, plus 2 000 livres de bagues, fille de Guillaume du VIVIER, seigneur de Montfort, et d'Anne de VERNIOLLES, le futur fut assisté de d'Olivier de Saint-Jean et de Voisins, seigneur de Moussoulens, de Jean François de Saint-Jean, seigneur de La Bastide, de Jacques Paul de Saint-Jean, chevalier de Moussoulens, ses oncles maternels, d'Henri de Roger, seigneur de Caux, de Pierre de Montesquieu, seigneur de Saint-Louis, ses beaux-frères, la future fut assistée de Jean de Castéras, seigneur de Villemartin, son oncle maternel, d'Hercule Dax, seigneur et baron de La Serpent, son beau-frère, et d'autres[688].
Ils eurent[689] :

13.1 Henri d'HAUTPOUL, qui suit.

13.2 Hyacinthe d'HAUTPOUL, auteur de la branche des seigneurs de Ganac, Seyre.

13.3 Louis d' HAUTPOUL.
Ce doit être lui qui naquit et fut baptisé à Rennes, le 6 octobre 1652[690].
Fils de Blaise de Hautpoul, seigneur et baron de Rennes, coseigneur de la baronnie de Hautpoul, de Mazamet, seigneur de Montferand, et de dame Marie Lucrèce du Vivier, il fut reçu chevalier de Malte, en 1668, après enquête du 5 juin 1668, de frère Jean Louis de Verdelin, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Rayssac[691].
Il fut lieutenant-colonel de cavalerie, tué en 1684.

13.4 Antoine Jean d' HAUTPOUL.
Chevalier de Malte, il fut capitaine de cavalerie, il fut tué près de Strasbourg, en *1776* (1676)

13.5 Charles d'HAUTPOUL.

---

[685] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, pp. 423-424.
[686] BnF Cab. d'Hozier n° 431.
[687] Chevalier de Courcelles, *op.cit.*
[688] AD. Aude B 37, Jacques Assailly, notaire de Limoux ; AM. Toulouse II 153 et II 157, Jacques Assailly, notaire de Limoux.
[689] Jules Villain, *op.cit.,* II, pp. 221-222, les données concernant ces enfants, si non référencées proviennent de cette source.
[690] AM. Toulouse II 153.
[691] AM. Toulouse II 157.

Selon Jules Villain il aurait été capitaine de cavalerie, et aurait été tué en Roussillon. Ceci est contredit par les données provenant de René Descadeillas, qui indiquent qu'il fut prêtre et qu'il mourut en 1722, et avait reçu (ainsi que son frère Blaise) sa légitime de sa belle-sœur Marie Dupuy, le 24 février 1699 (infra.) Charles d'Hautpoul, chanoine du chapitre d'Alet, fut mentionné en 1695, dans le testament de son frère Henri, ce qui montre bien la confusion avec un homonyme.

13.6 Antoine d'HAUTPOUL.
Il fut capitaine au régiment de Languedoc, chevalier de Saint-Louis, sans postérité.

13.7 Louis François d' HAUTPOUL.
Né en 1652, il fut reçu chevalier de Malte le 2 janvier 1672, il était lieutenant-colonel au régiment de Languedoc-Dragons en 1693, et fut tué peu après.

13.8 Joseph d' HAUTPOUL.
Il succéda à son frère à la tête du régiment de Languedoc-Dragons, et mourut sans alliance. Il fut cité comme colonel du régiment de Languedoc, dans le testament de son frère Henri, en *1695.*

13.9 Anne Marie d' HAUTPOUL.
Elle fut la marraine, en 1695, d'un enfant non nommé, dans une paroisse non citée, le parrain étant Jean de Lévis, baron d'Ajac[692].
Elle avait épousé **Jean Pierre de LEVIS,** seigneur de Rieumes. Celui-ci était fils de Salomon de LEVIS, seigneur de Limbrassac, et de Catherine de FERROUIL, baronne d'Ajac[693].

13.10 Blaise d'HAUTPOUL, seigneur de Saint-Just.
Il est confondu dans les généalogies avec son neveu homonyme, ce qui est montré par son testament mentionnant ses neveux, François d'Hautpoul (fils d'Henri) et Pierre d'Hautpoul, fils d'Hyacinthe et sa nièce Jeanne d'Hautpoul, sœur de Pierre..
Blaise d'Hautpoul, seigneur de Saint-Just, testa le 1er novembre 1732 et fit un codicille, le 6 janvier 1739, instituant héritier universel son neveu François d'Hautpoul, lui substituant son autre neveu Pierre d'Hautpoul, fils d'Hyacinthe (d'Hautpoul) de Roquevert, et légua 3 000 livres à Jeanne d'Hautpoul, célibataire, sœur de Pierre[694] ; il mourut à Limoux, le 11 février 1739. On peut remarquer qu'il devait être un tardillon mort très âgé.

Ils n'eurent pas Jeanne Marie de Hautpoul qui était, en 1692, l'épouse de Gabriel des Innocents, comme le dit Jules Villain suivi par Maurice Vuillier, nous la retrouverons infra (branche des seigneurs de Salettes), avec la preuve.

---

[692] Maurice Vuillier, se référant à Lemoine.
[693] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[694] René Descadeillas, *op.cit.,* p.45, produisant AD. Aude 3 E 2295 et 2301, minutes de Me Ribes, notaire à Limoux ; René Descadeillas indique également la date de décès de Blaise d'Hautpoul.

XIII (XX) Henri d'HAUTPOUL, seigneur et baron de Rennes, coseigneur de la baronnie d'Hautpoul et de Mazamet,

Henri d'Hautpoul, seigneur et baron de Rennes, testa le 24 avril 1695, au château de Rennes, disant avoir été marié le 17 juin *1690* (date inexacte car il avait 5 enfants en 1695, dont le 4ème né en 1692), et avoir pour frères Charles d'Hautpoul, chanoine du chapitre d'Alet, et Joseph d'Hautpoul, colonel du régiment de Languedoc, nommant ses enfants Blaise, fils aîné qui est héritier universel, Charles, François, Joseph et Anne (Marie Anne) d'Hautpoul, chacun des enfants devait recevoir 10 000 livres[695]. Le testament du 24 avril 1695, passé devant Me Espezel, notaire à Alet, fut ouvert le 1er mars 1743, au château de Rennes, selon le procès-verbal de son ouverture devant Me Ribes, notaire à Limoux, François d'Hautpoul était alors en possession de l'écrit, ce testament prévoyait sans ambiguité que le fils aîné, Blaise, était désigné héritier universel et général, sans substitution [696], François d'Hautpoul était âgé de 6 ans à la mort de son père ; en 1743, il tenait ce testament de sa mère, ce qui suppose une complicité du notaire, François d'Hautpoul aurait donc attendu 48 ans pour produire le testament, n'ayant plus à craindre de réclamation de ses aînés Blaise et Charles.

Henri d'Hautpoul avait épousé **Marie du PUY (DUPUY).** Celle-ci est dite du Puy de Vatan par Jules Villain, ce qui est inexact, Maurice Vuillier, sans en en fournir la preuve, date le mariage du 17 juin 1680, la dit coseigneuresse de Monthaut (Aude) et de Pomy (Aude), ce qui explique que son fils Joseph en soit qualifié. La présnce de Jacques du Puy de Belvèze, proche parent de la mère de François d'Hautpoul, lors de son contrat de mariage, le 5 novembre 1732, avec Marie de Négri, prouve que Marie du Puy n'appartenait pas à la famille du Puy de Vatan (en Berry) mais à la famille du Puy de Belvèze, en Languedoc. Jacques du Puy, seigneur de Saint-Pierre et de Belvèze, près de Limoux, était fils d'Antoine du Puy, seigneur de Saint-Pierre et de Belvèze, et de demoiselle de Pressoires, de la ville de Limoux (Aude), il avait épousé, en premières noces demoiselle de *Nigri,* sans postérité, et en secondes noces vers 1709, Anne du Buisson[697].

René Descadeillas dit qu'Henry (d'Hautpoul) d'Aussillon mourut 14 mois après son père, et qu'il n'avait pu recueillir la succession, dont l'actif atteignait 225 000 livres. La charge du règlement était échue à sa veuve Marie Dupuy, son héritière fiducière, qui donna, le 24 février 1699, leurs légitimes à ses beaux-frères, Charles, chanoine, et Blaise, seigneur de Saint-Just[698].

Ils eurent :

14.1 Blaise d'HAUTPOUL, seigneur de Saint-Just.

Fils aîné, il fut institué héritier universel par le testament de son père du 24 avril 1695.

René Descadeillas dit que les généalogies officielles mentionnent que Blaise, frère aîné de François, était à Fontenoy en 1745 ; il mentionne également qu'il a toutes les raisons de croire qu'il était décédé deux ans auparavant[699]. En tout état de cause il ne

[695] AD.HG Reg. Ins., 36.
[696] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 9, produisant AD. Aude 3 E 2302, minutes de Me Ribes, notaire à Limoux.
[697] La Chesnaye-Desbois
[698] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 8.
[699] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 48, note 20, justifiant cette date.

peut-être celui qui testa le 1er novembre 1732 et fit un codicille le 6 janvier 1739, comme nous l'avons montré.

14.2 Charles d' HAUTPOUL, chevalier.
Il fut capitaine au régiment Royal-Artillerie, et mourut au service, sans alliance[700], avant 1743.

14.3 François d' HAUTPOUL, qui suit.

14.4 Joseph d' HAUTPOUL, seigneur de Monthaut (à 3 km au sud de Bellegarde-de-Razès, Aude) et de Pomy (à 5 km au sud de Bellegarde-de-Razès, Aude.)
Il fut capitaine dans le régiment de Noailles, et se retira dans sa terre de Monthaut et de Pomy que lui avait donnée sa mère, Marie Dupuy[701].
Il avait épousé, en 1738, étant âgé de 46 ans, **Madeleine de FOURCADE.**
Veuf depuis plusieurs années, sans postérité, il s'était laissé séduire par les charmes d'une femme de chambre de sa femme, restée à Monthaut après le décès de sa maîtresse. A la fin de 1774, il avait témoigné à l'égard de cette jeune personne d'une considération inusitée en faisant inhumer sa sœur aînée, qui appartenait elle aussi à la domesticité du château, dans l'église du village[702]. Peu de temps après, au début de février 1775, il épousa la jeune **Marie LAUGIER,** qui prétendait être enceinte[703]. A Limoux, ce fut un scandale, les racontars couraient sur le passé de Marie Laugier, sur les largesses de son époux à son égard, etc.[704]
En réalité, deux mois après avoir épousé Marie Laugier, Joseph d'Hautpoul donna à Jean Marie Alexandre d'Hautpoul-Félines, âgé de 22 ans, tous ses biens immeubles, s'en réservant l'usufruit sa vie durant, le conservant après lui à sa jeune femme, en vertu des stipulations de leur contrat de mariage, se réservant en outre de pouvoir disposer en toute propriété d'une somme de 30 000 livres à valoir sur les biens donnés[705].
Joseph d'Hautpoul, mourut le 26 septembre 1783, âgé de 91 ans[706] (sans postérité.)
Pour éviter les chicanes et les contestations, que pouvait poser l'usufrruit de Monthaut et de Pomy appartenant à Marie Laugier, les intéressés convinrent de convertir cet usufruit en une rente de 2 500 livres par an, et Alexandre d'Hautpoul-Félines accepta que la dame Laugier conservât la jouissance de l'immeuble que Joseph d'Hautpoul possédait à Limoux et où elle habitait[707].

---

[700] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 222 ; René Descadeillas ajoute qu'il mourut avant 1743.
[701] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 76, produisant AD. Tarn 3 E 266, Fonds Pons, minutes de Me Musc, et AD. Aude, Fonds Mouyren, minutes de Me Siau.
[702] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 76, produisant AD. Aude 5 E 1086.
[703] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 76, produisant AD. Aude, Fonds Montesquieu-Roquefort, 2156-4.
[704] René Descadeillas, *op.cit.,* pp.76-77, produisant AD. Aude Fonds Montesquieu-Roquefort, 2156-4.
[705] René Descadeillas, *op.cit.,* p.78, produisant AD. Aude 3 E 2368. La seigneurie de Monthaut et de Pomy était évaluée à 60 000 livres.
[706] René Descadeillas, *op.cit.,* pp.79-80, produisant AD. Aude 5 E 1086.
[707] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 80, produisant AD. Aude 3 E 4725, minutes de Me Brousses, notaire à Limoux.

14.5 Marie Anne d'HAUTPOUL.

Dite Marianne par Jules Villain, elle fut religieuse au régiment de Prouille.

Marie Anne d'Hautpoul fut la marraine, le 6 avril 1739, de sa nièce Marie Anne Gabrielle d'Hautpoul.

XIV (XXI) François d'HAUTPOUL, seigneur et baron de Hautpoul, de Hautpoulois, d'Aussillon, de Rennes.

Il naquit vers 1689 car il était âgé de 43 ans, lors de son mariage, en 1732, avec Marie de Négri d'*Ables*[708].

Il rendit hommage le 30 juillet 1722, pour la baronnie de Rennes, et le 8 novembre 1723, pour la seigneurie de Montferrand[709].

Il mourut subitement le 15 mai 1753, à Limoux, dans la maison de Grégoire de Fourn, lieutenant au sénéchal, où il habitait[710].

Il avait épousé, par contrat du 5 novembre 1732, **Marie de NEGRI** *d'Ables* (lieu inconnu, en réalité le château d'Able, à 1 km de Belvis, Aude, à 8 km de Niort-de-Sault, Aude, cette famille apparaît avec le nom de NEGRE ou celui de NEGRI), dame de Niort, fille de feus François de NEGRI *d'Ables* de Niort, capitaine dans le régiment d'Orléans, et de Toinette de GAYCHIER. Née en 1713, elle avait perdu son père en 1726, et sa mère en 1724, elle se constituait un capital de 20 000 livres, au titre de ses biens paraphernaux, dont elle confiait la jouissance à son mari contre une pension annuelle de 1 000 livres, le futur fut assisté de François d'Hautpoul, son oncle, de Blaise d'Hautpoul de Saint-Just, son frère, de Joseph (d'Hautpoul) de Monthaut et Pomy et de Madeleine de Fourcade, sa belle-sœur, de Jacques Dupuy (du Puy) de Belvèze, proche parent de sa mère, la future fut assistée de son oncle Philippe de Traversier de Montcorneil, de son cousin Joseph de Fiches, premier président à Pamiers, et de Marie Anne, sœur de celui-ci[711].

Son mari étant mort ab intestat sa succession fut réglée par des hommes de loi. Le 4 juin 1753, le sénéchal de Limoux désigna Me Antoine Labatut, comme curateur conseil de la dame Marie d'Hautpoul-Félines, sans se soucier de la procuration que cette dame avait donnée à son mari à son contrat de mariage[712]. Un autre appointement du 7 juin (1753) désigna Me Raymond Carrière, avocat à Limoux, comme curateur des demoiselles Elisabeth et Gabrielle d'Hautpoul[713]. De leur côté Elisabeth et Gabrielle d'Hautpoul sollicitèrent le sénéchal pour qu'il nomme en plus pour leur curateur lur parent le chanoine Jean Paul de Négri de Fontdargent[714].

Le 10 août 1753, fut dressé l'inventaire de la succession de François d'Hautpoul. Cette succession fut difficile à régler, elle fut portée devant le parlement de Toulouse. Un accord du 28 janvier 1762, fut contesté par Gabrielle. Finalement pour les parts d'Elisabeth et de Gabrielle, deux lots lots furent constitués, le premier comprenant la seigneurie des Bains-de-

[708] René Descadeillas, *op.cit.,* p.35

[709] Chevalier de Courcelles, *op.cit.*

[710] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 57, produisant AD. Aude 5 E 981 (État civil de Limoux)

[711] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 36, produisant AD. Aude, Fonds Mayren, Etude de Me Siau, pour le contrat de mariage..

[712] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 58, produisant AD. Aude 3 E 3316, acte du 29 juin 1753.

[713] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 56, produisant AD. Aude 3 E 2316, acte du 29 juin 1753.

[714] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 56, produisanrt AD. Aude 3 E 2317, acte du 14 août 1753.

Rennes, de Montferrand et de Bézis, évalué à 127 857 livres 13 sols, échut Gabrielle, le second comprenant la seigneurie de Rennes, la terre de Granès, la seigneurie du Bézu, évaluée à 106 360 livres 6 sols 1 denier échut à Elisabeth, qui reçut en plus une compensation[715].
Marie d'*Ablès,* mourut le 17 janvier 1781, âgée de 67 ans[716]. Sa succession fut réglée, au château de Rennes, le 25 avril 1781, la part de chacune des trois sœurs était égale à 46 021 livres 18 sols 5 deniers[717].
Ils eurent :

15.1 Marie d'HAUTPOUL.

En ce qui concerne la succession de son père (infra) Marie d'Hautpoul de Félines (par mariage), soucieuse de rester à l'écart du réglement des dettes et des hypothèques auquel elle aurait dû participer, jugea plus avantageux de répudier sa part de la succession et de s'en tenir à la donation contractuelle de 34 763 livres 15 sols 3 deniers, et au préciput qui lui avait été consenti dans son contrat de mariage[718].
Née en 1733, elle mourut en 1781, selon un acte du 1er floréal an III (20 avril 1795), indiquant les droits légitimaires maternels de Charles d'Hautpoul (Félines, 14.5, infra) dont les intérêts couraient depuis le décès de Marie d'Hautpoul[719].
Elle avait épousé, par contrat du *24* (en réalité 25, infra) septembre 1752, **Joseph Marie d'HAUTPOUL-FELINES,** marquis d'Hautpoul-Félines, né le 15 novembre 1723, fils de Jean Antoine, marquis d'HAUTPOUL, et de (feue) Catherine de BERMOND[720]. Le mariage avait été célébré le 26 septembre 1752, en l'église de Rennes, par Monseigneur (de) Boucaud, évêque et comte d'Alet, l'acte filiatif mentionne que la mère du marié était feue[721]. Ce qui concerne Joseph Marie d'Hautpoul et sa descendance est reporté au chapitre le concernant.

15.2 Marie Anne **Elisabeth d'HAUTPOUL,** mademoiselle de Rennes.
Née en 1735, elle mourut en 1820, sans alliance[722].
Comme dit supra, elle avait reçu la seigneurie de Rennes, de la succession de son père.
Le 14 mars 1792, ne trouvant pas Mademoiselle de Rennes, le maire de Rennes, fit poser les scellés au château de Rennes, au Carla, à Capia et aux Boudous, et

---

[715] René Descadeillas, *op.cit.,* pp.61-66, produisant les preuves.
[716] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 69, produisant AD. Aude 5 E 1327.
[717] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 71, produisant BnF Carré d'Hozier 333, f° 124 à f°131 v°.
[718] Ren é Descadeillas, *op.cit.,* p. 64, produisant AD.HG 3 E 10780, minutes de Me Monnereau-Roc, à Toulouse, actes du 13 septembre 1767, du 22 septembre 1770, etc.
[719] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 156, produisant AD. Aude Q 642, Extrait des délibérations de l'administration municipale de Toulouse.
[720] La Chesnaye-Desbois.
[721] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 56, produisant AD. Aude 5 E 1327 ; René Descadeillas mentionne que le contrat avait été signé la veille, au château de Rennes, la future était assistée de ses parents, de sa tante Marie Anne d'Hautpoul d'Aussillon, de sa tante Madeleine de Fourcade, épouse de Joseph de Monthaut, de ses sœurs Elisabeth et Gabrielle. Le père de la future lui avait constitué en dot la seigneurie d'Aussillon, les fiefs d'Hautpoul et de Mazamet et de leurs dépendances, le tout estimé à la somme de 120 000 livres (Minutes de Me Rougeat, notaire de Peyriac, registre de 1752.
[722] René Descadeillas, *op.cit.,* tableau n°2.

désignèrent des sequestres[723], son intendant, Joly, pria la demoiselle de lui envoyer un certificat de résidence, elle ne répondit pas. Le 23 juillet 1792, quarante chefs de famille désignèrent pour leur syndic et procureur fondé, Pierre Sire, maire de Rennes, afin de de s'assurer de l'authenticité des titres (de propriété), pour éviter les contestations[724], enfin Joly reçut le certificat de résidence de Mademoiselle d'Hautpoul, et le sequestre fut levé. Celle-ci ayant omis de le renouveler dans les délais prescrits, le 8 avril 1793, Pierre Sire et ses acolytes apposèrent de nouveau les scellés au château et dans les métairies[725], Elisabeth d'Hautpoul une fois encore justifia sa résidence. Elle regagna sa résidence au château de Rennes après Thermidor, où elle vécut avec de faibles revenus.

Le 13 février 1801, elle modifia ses dispositions testamentaires, conformément à la loi du 25 mars 1800, en faisant une donation à Michel Captier, jeune homme qui lui avait rendu service. Elle lui donna une maison et un petit jardin à Limoux, la métairie des Boudous, tout le mobilier, les récoltes pendantes, les meubles, le linge et l'argenterie s'y trouvant à son décès, et 10 000 francs payés en argent dans l'année de son décès par ses héritiers naturels[726].

Le 14 octobre 1802, elle afferma à Guillaume Tiffou, meunier des Bains-de-Rennes et fermier des frères Fleury, toutes ses propriétés de Rennes, à l'exception des Boudous, du jardin et des terrasses et des deux ailes du château,pour 9 ans, au prix annuel de 2 600 francs, augmenté de redevances en nature[727].

Elisabeth d'Hautpoul rencontra ensuite de grandes difficultés financières, qui la contraignirent à affermer, pour 9 ans, le 1er janvier 1816, la totalité de ses terres et immeubles de Rennes, se réservant seulement la chambre du château appelée la chambre neuve, avec son cabinet et l'antichambre y joignant donnant sur le jardin[728].

Elisabeth d'Hautpoul mourut dans son château de Rennes, le 20 mai 1820, ruinée, abandonnée, misérable, son testament (du 10 mai 1820) fut répudié[729].

15.3 Joseph d'HAUTPOUL.

Il fut baptisé le 8 octobre 1737, et mourut le 8 mars1739[730].

15.4 Marie Anne **Gabrielle** Elisabeth **d'HAUTPOUL,** demoiselle de Blanchefort.

Elle fut baptisée le 6 avril 1739, son parrain fut son grand-oncle François de Montroux, sa marraine Marie Anne d'Hautpoul[731].

---

[723] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 144, produisant AD. Aude Fonds Montesquieu-Roquefort, 2156-4.
[724] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 144, produisant AD. Aude, Fonds Mouyren, minites de Me Lepaige, notaire à Espéraza, acte du 23 juillet 1792.
[725] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 144, produisant AD. Aude Q 84.
[726] René Descadeillas, *op.cit.,* p.167, produisant AD. Aude 3 E 2466.
[727] René Descadeillas, *op.cit.,* pp. 166-167, produisant AD. Aude 3 E 2648.
[728] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 218, produisant AD. Aude, minutes de Me Lepaige, notaire à Couiza.
[729] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 220, produisant AD. Aude (640) Q 10.
[730] René Descadeillas, *op.cit.,* pp.44-45, produisant AD. Aude 5 E 1327.
[731] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 45, produisant AD. Aude 5 E 1327.

Dite épouse de Pierre François Vincent de Fleury, elle dénombra le 25 mars *1678* (1778), la seigneurie de Born de Montferrand, à elle advenue par le décès de François d'Hautpoul de Rennes, son père[732].

Gabrielle d'Hautpoul mourut à Toulouse, le 22 août 1790, dans son appartement de la place Sainte-Scarbe, après avoir testé, attribuant 12 000 livres à chacun de ses trois enfants mâles, 13 000 livres à chacune de ses filles, instituant légataire universel son fils aîné Paul Luc Melchior, désignant son mari comme administrateur de ses biens[733].

Sa succession posa des problèmes car deux de ses fils (en réalité trois, ce qu'ignorait alors les membres du directoire du district de Limoux) avaient émigré, donc seuls les biens devant revenir à ceux-ci devaient revenir à la République. Le marquis de Fleury et sa fille aînée Christine, majeure, qui demeuraient rue Saint-Remézy, à Toulouse, firent une réclamation, le 22 frimaire an II (12 décembre 1793) pour s'opposer à la vente des biens de Gabrielle. Le 24 nivôse an II (13 janvier 1794), le directoire du département ordonna le partage en 5 lots. Après plusieurs rebondissements, Christine de Fleury (fille aînée, célibataire), jouant le rôle de chef de famille après la mort de son père, réussit, le 15 avril 1799, à conserver la totalité des biens de sa famille, malgré l'émigration de son frère Henri, le Directoire étant en pleine confusion. Ces biens consistaient en des terres, et surtout les établissements des *Bains doux,* des *Bains de la Reine,* des *Bains forts,* avec l'auberge, et aussi le moulin sur la Sals où l'on tenait aussi une auberge[734]. Christine de Fleury, épuisée, sa santé étant ruinée, mourut à Toulouse, le 12 ventôse an X (3 mars 1802), alias 12 ventôse an XI (3 mars 1803), âgée de 35 ans, après avoir testé en faveur de sa sœur Justine et de son plus jeune frère Urbain[735].

Gabrielle d'Hautpoul avait épousé le 14 septembre 1767, s'étant dotée de 30 000 livres, qui devaient lui revenir de la vente de ses biens et de ses droits paternels, **Pierre François Vincent de FLEURY,** seigneur de Caux, au diocèse de Béziers, la mère de la mariée lui avait donné en avance d'hoirie 20 000 livres, payables après son décès[736].

Paul Vincent François de Fleury, coseigneur de Caux, marquis de Blanchefort, était fils de Paul François de FLEURY, coseigneur de Caux, et de Christine de BEDOS de Celles[737].

Les époux partagèrent leur vie entre Caux et Pézenas où ils possédaient un hôtel, puis se fixèrent à Toulouse en 1788. Ils auraient reçu les honneurs de la Cour, le marquis de Fleury le 21 novembre 1768, la marquise le 7 décembre suivant[738].

Le marquis de Fleury mourut à Caux, le 3 germinal an III (23 mars 1795[739].)

---

[732] AM. Toulouse II 137.

[733] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 142, produisantles minutes de Me Pugens, registre de l'an II, acte du 4 pluviôse an XI, conservé dans l'étude de Me Serlooten, notaire à Toulouse, rue de la Pomme.

[734] René Descadeillas, *op.cit.,* pp. 141-149, produisant les preuves.

[735] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 149, dit 1802, et p. 184, dit 1803.

[736] René Descadeillas, *op.cit,* pp.63-64, produisant AD.HG 3 E 10780, minutes de Me Monnereau-Bic, notaire à Touilouse, acte du 13 septembre 1767.

[737] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* t. II, pp. 108-109.

[738] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 80, se référant à Courcelles, *Dictionnaire universel de la noblesse*, p. 391, 426 et sq. Il s'agit du *Dictionnaire universel de la noblesse de France,* par Jean Baptiste Pierre Jullien de Courcelles (1759-1834), qui indique seulement le marquis et la marquise de Fleury, sans précision.

II
Seigneurs de Ganac, de Seyre

Les données concernant cette branche proviennent du chevalier de Courcelles, suivi et complété par Jules Villain, qui sont celles qui ne sont pas référencées dans ce qui suit.
Son auteur, Hyacinthe d'Hautpoul, était fils de Blaise de Hautpoul, seigneur et baron de Rennes, d'Aussillon, etc., et de Marie Lucrèce du Vivier.

XIII (XX) Hyacinthe d'HAUTPOUL, seigneur de Roquevert, de Saint-Just (-le-Bézu, à 5 km au sud de Rennes-le-Château, Aude), baron de Ganac (à 4 km à l'ouest de Foix, Ariège), ce derniet lieu du chef de sa femme.
Il fut capitaine de carabiniers de la brigade de Courcelles[740].
Nous lui constatons une longévité exceptionnelle. En effet ses parents se marièrent par contrat le 10 juillet 1640, son frère aîné Henri, testa en 1695, s'étant marié par contrat en 1680, parmi ses autres frères ceux dont nous connaissons la date de naissance ou nous pouvons l'estimer naquirent environ entre 1650 et 1660 ou peut-être 1665, quant à Hyacinthe il testa le 10 novembre 1749, et serait mort dès 1753. René Descadeillas dit qu'il était né en 1660 et qu'il mourut très âgé, en 1750[741].
Par ailleurs nous constatons des contradictions apparentes qui rendent théoriquement possible qu'il y ait eu un autre Hyacinthe d'Hautpoul, homonyme du seigneur de Ganac, qui serait un fils de Pierre d'Hautpoul, marquis d'Hautpoul, et de Marie Jeanne de Vernon, car nous trouvons, à Seyre, un Hyacinthe d'Hautpoul, sans qualification en 1725 (mais les actes passés à Seyre à cette date souvent ne qualifient pas les personnes, et ne font pas figurer d'autre signature que celle du célébrant), puis qualifié capitaine de cavalerie au régiment de Fumel (ce qui n'est pas forcèment une contradiction avec le capitaine de carabiniers, cette dernière qualification pouvant également être une erreur de transcription), dans les actes que nous citons, lequel vivait en 1754, alors que le seigneur de Ganac serait mort dès 1753 (selon Maurice Vuillier, qui ne cite pas sa source, et se trompe souvent, comme nous le verrons dans cette généalogie), sachant que l'installation de cette branche, à Seyre, date du mariage de Paul, marquis d'Hautpoul, et de Marie Jeanne de Vernon, en 1715.
Hyacinthe d'Hautpoul fut présent, le 7 juillet 1725, à Seyre, au baptême de Marie Vergès[742], il est possible que ce soit le seigneur de Ganac, en séjour chez sa belle-fille.
Hyacinthe d'Hautpoul, seigneur de Ganac, fut présent le 17 décembre 1725 aux Etats de la Noblesse, ternus à Foix[743]
Hyacinthe d'Hautpoul, capitaine de cavalerie au régiment de Fumel, fut présent, à Seyre, le 25 décembre 1751, au baptême de Germain Florent Milias, et fut le parrain, à Seyre, le 18 mars

---

[739] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 149,produisant AD.HG 3 E 6503, minutes de Me Pugens, liasse de l'an II à l'an VI, n°54, qui contient des données sur la succession de Gabrielle d'Hautpoul.
[740] Jules Villain, *op.cit.,* I, 222.
[741] René Descadeillas, *op.cit.,* tableau n°2.
[742] RP. Seyre.
[743] *Archives Villettes*, n°113 bis, acte 14.

1752, de Jeanne Marie Hyacinthe Fauré, la marraine étant Jeanne Marie d'Hautpoul[744], il est possible que ce soit le seigneur de Ganac qui s'était installé chez sa belle-fille.
Hyacinthe d'Hautpoul, capitaine au régiment de cavalerie de Fumel, signant d'Hautpoul, fut présent, le 3 décembre 1754, à l'inhumation à Seyre, de Jeanne Françoise *Caville,* veuve de noble Jacques de Cantalauze, fut également présent Pierre d'Hautpoul, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui signa le chevalier d'Hautpoul[745], il est encore possible, même si cela paraît exceptionnel, que cela se rapporte au seigneur de Ganac (mais ceci est contredit par René Descadeillas, sans que la preuve soit fournie.)

Hyacinthe d'Hautpoul, seigneur de Roquevert, etc., testa le 10 novembre 1749[746]. Son testament aurait été ouvert le 19 novembre 1753[747],
En dépit des possibles contradictions nous pensons que tout ce qui apparaît à Seyre le concerne car nous ne connaissons pas de preuve mettant en cause son existence, ceci étant renforcé par le fait que Hyacinthe d'Hautpoul disparut des registres paroissiaux de Seyre après le 3 décembre 1754 (date proche de la prétendue ouverture de son testament en 1753.)
Il avait épousé, par contrat du 10 mai 1694, **Claire de VILLEMUR,** dame de Ganac, fille de Jacques de VILLEMUR, seigneur de Ganac, et de Marie de LABAT dite de CAUDEVAL[748].
Claire de Villemur mourut avant le 14 octobre 1722, date du contrat de mariage de sa fille Marie Lucrèce d'Hautpoul avec François Claude de Montesquieu, marquis de Roquefort[749].
Ils eurent :

14.1 Pierre d'HAUTPOUL, qui suit.

14.2 Marie Lucrèce d'HAUTPOUL
Elle mourut avant le 29 décembre 1751, selon le testament de son mari, à cette date.
Les futurs époux ayant obtenu une dispense de ban le 30 septembre 1722[750], elle avait épousé, par contrat filiatif du 14 octobre 1722, étant dotée de 25 000 livres, **François Claude de MONTESQUIEU,** marquis de Roquefort, baron de La Tour de France, Planèzes et Coustaussa, fils de feu Jean Hyacinthe de MONTESQIEU, seigneur et baron de La Tour de France, de Bugarach, de Planèzes et de Coustaussa, et de Marianne de ROUX[751]. François Claude de Montesquieu était veuf, sans enfant, de Marie Anne de Vignes, fille de Joseph de Vignes, marquis de Puylaroque, et de Marie

[744] RP. Seyre.
[745] RP. Seyre
[746] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 222.
[747] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[748] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Villemur,* produisant le testament de Jacques de Villemur, époux de Marie de Labat, du 31 août 1709, et le codicille d6 septembre 1709, nommant sa femme et sa fille ; Jules Villain dit par erreur que son épouse était fille de Roger de Villemur et de Françoise de Sers.
[749] AD.HG E 1413; Maurice Vuillier nomme Marie de Caudeval, l'épouse de Hyacinthe d'Hautpoul, n'ayant pas vu qu'elle appartenait à la famille de Labat.
[750] AD. Aude 7 J 25
[751] AD. Aude E 1413, Jacques Dominique Castet, notaire de Limoux ; Maurice Vuillier date par erreur le contrat de mariage du 30 septembre 1722, alors qu'il s'agissait d'une dispense de bans, à cette date.

Anne de La Garde de Saignes, Marie Anne de Vignes était morte le 13 décembre 1720[752].

François Claude de Montesquieu, marquis de Roquefort, testa le 29 décembre 1751, voulant être enterré dans l'église de La Terrasse, au diocèse de Rieux, nommant sa femme Marie Lucrèce d'Hautpoul, décédée ab intestat, d'où il reste Blaise, qui est son héritier universel ; Marie Anne, mariée à Augustin de Vignes, comte de Puylaroque, étant dotée de 46 000 livres, il lui légua 70 000 livres ; Marie, qui n'était pas mariée, à qui il légua 46 000 livres, le testament fut ouvert le 18 mars 1759[753].

14.3 Jeanne d'HAUTPOUL.

Elle mourut, sans alliance.

XIV (XXI) Pierre, marquis d'HAUTPOUL, baron de Ganac, seigneur de Montolieu, Saint-Just, marquis d'Hautpoul.

Il fut présent à des mariages, à Seyre, les 1er octobre 1738 et 13 février 1739[754].

Il serait mort le 4 janvier 1770[755] ; René Descadeillas dit qu'il mourut peut-être en 1770.

Il avait épousé, par contrat du 4 mars 1715, **Marie Jeanne de VERNON,** dame de Seyre (olim Ceyre, Haute-Garonne), fille de Paul de VERNON, seigneur et marquis de Seyre, et de Jeanne de VILLEMUR[756].

Jeanne Marie de Vernon, dame de Seyre, fut la marraine, à Seyre, le 23 février 1754, de Jeanne Marie Françoise Daumont, et signa de Seyre d'Hautpoul, le parrain fut Jean d'Hautpoul, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, que nous n'avons pu situer[757].

La donation de Jeanne Marie de Vernon de Seyre, seigneuresse de Seyre et du Mortier, femme de Pierre d'Hautpoul, à Jeanne Marie d'Hautpoul, sa fille, femme de Jean François de Durand de Monestrol, sous-brigadier de la première compagnie des mousquetaires du roi, fut insinuée en 1767. Pour la couvrir de ses droits de légitime la donatrice abandonna à la donataire ses droits sur la terre du Mortier dans le consulat de La Cassaigne (à 3 km au nord-ouest de Fanjeaux, Aude) et les bois de Piquemoure et de Seyre, le tout évalué à 24 000 livres, dans cette donation la dame de Seyre était assistée de son fils Pierre François d'Hautpoul, marié le 14 mars 1766, à mademoiselle de Montesquieu[758]. Marie de Vernon, veuve de feu messire d'Hautpoul, habitant Foix, fut la marraine, le 16 septembre 1773, à La Terasse, de Marie François Louis d'Hautpoul (son petit-fils), infra.

Ils eurent :

15.1 Pierre François d'HAUTPOUL.

---

[752] AD. HG E 1413.
[753] AD.HG E 1413, Castanet, notaire de Salies.
[754] RP. Seyre.
[755] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[756] Jules Villain, *op.cit.,* II, pp.1280,1281.
[757] RP. Seyre.
[758] AD. Aude B 2059.

Né à Seyre le 2 juillet 1717, il y fut baptisé cinq jours après, le parrain fut noble Pierre François Dumas, seigneur de Gardies, la marraine Marie Lucrèce d'Hautpoul d'Aussillon[759].

15.2 Pierre d'HAUTPOUL.
Né en 1718, il fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1740[760], il fut chevalier de Saint-Louis.

15.3 Jean d'HAUTPOUL.
Né le 22 février 1722, il fut reçu chevalier de Malte, le 2 janvier 1740, au grand prieuré de Toulouse. Il fut le parrain, à Seyre, le 23 février 1754, de Jean Marie François Daumont, la marraine fut Jeanne Marie de Vernon, dame de Seyre[761].

15.4 Pierre François d'HAUTPOUL, qui suit.

15.5 Jean Baptiste Alexandre d'HAUTPOUL.
Il naquit, à Seyre, le 9 juin 1727, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut M. Jean Baptiste Alexandre de Cantalauze, la marraine Jeanne de Villemur, veuve de noble de Bernon[762] (devenu Vernon.)

15.6 Jeanne Marie d'HAUTPOUL.
Née à Seyre, le 9 juin 1731, elle y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jean d'Hautpoul, la marraine Jeanne de Villemur[763].
En 1778, Marie de Vernon de Seyre, veuve de Pierre d'Hautpoul donna le bois de Seyre à sa fille Jeanne Marie d'Hautpoul, épouse de M. de Durand de Monestrol, chevalier de Saint-Louis, sous-brigadier des mousquetaires du roi, habitant sa terre du Mortier, à charge de payer la somme de 1 500 livres à chacune de ses deux filles Françoise et Lucrèce de Durand de Monestrol, lors de leur mariage[764].
Elle avait épousé à Seyre, par acte filiatif du 27 juin 1758, **Jean François de DURAND** de La Nougarède de Monestrol, mousquetaire du roi avec commission de capitaine de cavalerie, fils majeur de 30 ans de feu Arnaud de DURAND de La Nougarède et de Marguerite de GAVARRET de Saint-Léon[765]. Jules Villain, suivi par Maurice Vuillier prénomme Louis Bertrand, le marié, par erreur, et date le mariage, par erreur, du 7 février 1760, et dit qu'ils eurent 7 enfants[766].
Les registres paroissiaux de Seyre, lacunaires, mentionnent Marie Gabrielle de Durand, née le 30 novembre 1760, qui fut baptisée le 2 janvier suivant, le parrain fut Pierre d'Hautpoul, seigneur de Ganac, la marraine Marie Gabrielle (de Sauton de

[759] RP. Seyre.
[760] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 566.
[761] RP. Seyre.
[762] RP. Seyre.
[763] RP. Seyre.
[764] AD. Ariège B 120
[765] RP. Seyre
[766] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1063.

Monstron) d'Escouloubre, qui signa d'Escouloubre, était présent, Charles (de Durand) de La Nougarède. Nous avons vu, supra, que deux filles vivaient en 1778.
Jean François de DURAND, seigneur de Monestrol, sous-brigadier des mousquetaires du roi, demeurant sur sa terre du Mortier, au diocèse de Mirepoix, épousa en secondes noces, Marthe de COUSIN Lacapelle, fils de Géraud de COUSIN de Lacapelle, seigneur de Nailloux, et de Jacquette de DALMAS, veuve de Pierre Gaston, marquis du Vivier, seigneur de La Bastide, épousé le 27 décembre 1769[767].

XV (XXII) Pierre François d'HAUTPOUL, marquis d'Hautpoul, baron de Ganac, seigneur de Seyre (à 3 km au sud de Gardouch, Haute-Garonne), baron des Etats de Languedoc.
Baptisé le 6 mars 1726, il fut page du grand-maître de Malte, capitaine de grenadiers au régiment d'Aquitaine.
Ce doit être lui qui dit M. d'Hautpoul-Seyre, fit reconnaître par les Etats de Languedoc, l'acquisition qu'il avait faite de la baronnie d'Aureville, au diocèse de Toulouse, en 1779, au comte de Rochechouart, et qui lui donnait, en conséquence le droit d'entrer aux dits Etats (séance du 4 janvier 1781[768]), en réalité Pierre François d'Hautpoul acheta le titre et non les terres d'Aureville qu'il fit transporter, en 1783, sur les paroisses qu'il possédait dans le diocèse d'Alet, elle devint alors la baronnie d'Hautpoul[769]. En 1787, il fut admis à siéger aux Etats du Languedoc[770].
Il avait testé le 2 août 1780, nommant sa femme Marie de Montesquieu de Roquefort, et leurs 5 enfants vivants, Pierre Gabriel Hyancinthe, l'aîné ; Joseph Paul Marie Louis ; Marie François Louis ; Jeanne Marie Lucrèce, à qui il légua 8 000 livres ; Louise Victoire[771].
Il vécut à Toulouse depuis 1790, dans son appartement de l'hôtel Daguin, rue du Temple, aujourd'hui rue de la Dalbade, et entretint à ses frais pendant l'hiver 1790, une garde de douze volontaires pour maintenir la tranquillité publique, puis entretint des ouvriers indigents, paya 8 000 livres en 1793, pour l'emprunt de quinze cent mille livres fait par la ville de Toulouse, et 6 000 livres pour l'emprunt forcé d'un milliard, etc., malgré ces libéralités il fut arrêté puis envoyé à la Visitation, fin septembre 1793, son fils aîné Hyacinthe vint l'y rejoindre le 8 octobre suivant. Sa femme Marie de Montesquieu, alors âgée de 45 ans, fut arrêtée le même jour et incarcérée à Saint-Sernin. Tous leurs biens avaient été saisis et mis sous sequestre. Pierre François et sa femme adressèrent réclamation sur réclamation, il fut élargi le 29 brumaire an III (19 novembre 1794), Marie de Montesquieu avait été mise en liberté provisoire le 5 vendémiaire an IIII (26 septembre 1794) et mise en liberté définitive le 14 pluviôse an III (2 février 1795[772].)
Il mourut à Toulouse, le 17 juin 1797, dans son appartement de l'ancien hôtel Daguin, âgé de 71 ans, ayant laissé aux mains de Me Pugens, un codicille par lequel il donnait à sa femme, Marie de Montesquieu, la moitié de ses biens sa vie durant, « tant pour décharger sa conscience que pour rendre hommage à la vérité, que depuis son mariage, il avait seul régi,

[767] AD.HG ; AD. Aude B 2068 ; AD. Ariège B 120
[768] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 425.
[769] Léon Dutil, *La Haute-Garonne et sa région,* t. II, p. 306.
[770] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 222.
[771] AD.HG 3 E 11840, Pagens, notaire.
[772] René Descadeillas, *op.cit.,* pp.157-161, produisant les preuves.

gouverné et administré tous les biens paraphernaux de sa femme, et qu'il en avait perçu à son seul profit tous les fruits et revenus »[773].
Il avait épousé, par contrat 14 mars 1766, **Marie de MONTESQUIEU,** fille de François Claude de MONTESQUIEU, marquis de Roquefort, baron de La Tour, Coustaussa, seigneur de Luc, Bugarach, et de Marie Lucrèce d'HAUTPOUL, sa seconde épouse (les futurs mariés étaient donc cousins-germains). Elle fut qualifiée seigneuresse de La Terrasse dans l'acte de baptême de sa fille Louise Victoire, le 25 mars 1772, infra.
Elle testa le *3* (2 ?) août 1780, nommant son mari, ses 3 fils et ses 2 filles, disant léguer à sa fille aînée, Jeanne Marie Lucrèce, qui avait moins de 25 ans, 12 000 livres plus sa légitime[774].
L'inventaire de la maison de Montesquieu appartenant à Marie de Montesquieu, épouse de Pierre François, marquis d'Hautpoul, barons des Etats du Languedoc, héritière de Blaise de Montesquieu, marquis de Roquefort, son frère, seigneur de La Terrasse, coseigneur de Carbonne et de Marquefave, seigneur de Coustaussa, Roquefort, etc., fut réalisé en 1781 .
Ils eurent :

16.1 Pierre Marie Gabriel **Hyacinthe d'HAUTPOUL,** qui suit.

16.2 Marie Thérèse d'HAUTPOUL.
Elle mourut, à La Terrasse, le 18 décembre 1786, âgée d'environ 18 ans, et fut inhumée le lendemain dans le cimetière de la paroisse succursale de La Terrasse-lès-Carbonne[775].

16.3 Jeanne Marie Lucrèce d'HAUTPOUL.
Née le 20 avril 1769, elle serait morte en 1789, au château de La Terrasse[776].

16.4 Joseph Paul Marie d'HAUTPOUL.
Il serait né le *20* septembre 1770, il fut reçu chevalier de Malte de minorité, au grand prieuré de Toulouse (entre 1772 et 1777[777]), il fut tué en émigration, en 1794 (ce qui est inexact.)
En réalité il naquit à Seyre le 22 novembre 1770 et y fut baptisé le lendemain, il fut tenu sur les fonts par Joseph Paul de Gautier, commandeur de l'ordre de Malte, le parrain fut Joseph d'Hautpoul, seigneur de Monthaut, la marraine, Marie Louise Augustine (de Vignes) de Puylaroque[778].
Depuis l'année 1790, sa conduite dissipée avait contraint son père à l'expulser de la maison paternelle, avec une pension. Depuis lors il vivait à Toulouse, rue des Pénitents noirs, maritalement paraît-il, avec une demoiselle Laugel, chez un boulanger. En 1793, sur l'ordre de son père il partit avec la levée en masse dans le bataillon de Saint-

[773] René Descadeillas, *op.cit.,* pp.162-163, produisant AD.HG 3 E 6503, minutes de Me Pugens.
[774] AD.HG 3 E 11851, Pagens, notaire.
[775] RP. Carbonne.
[776] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie, les registres paroissiaux de Carbonne (série communale), consultables par internet, ne la mentionne pas en 1789, ni pour les années suivants 1790,1791, 1792.
[777] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 566.
[778] RP. Seyre.

Etienne, pour l'armée des Pyrénées-Orientales. Arrivé à Carcassonne il écrivit à son amie, la demoiselle Laugel, qu'il était tombé malade et n'avait pas l'intention de rejoindre son corps. Informé de ce projet de désertion son père écrivit au maire de Toulouse, le priant de s'entremettre auprès de la municipalité. Joseph Paul fut tué au début de novembre 1793, dans une affaire d'avant-postes, surpris par des dragons espagnols, près de Villelongue, alors qu'il lavait son linge dans la Têt. On ne connut ce détail que bien plus tard et, à l'automne 1793, on ne savait pas ce qu'il était devenu, on présumait qu'il avait déserté et émigré[779].

16.5 Louise Victoire d'HAUTPOUL.

Elle naquit à Seyre, le 22 mars 1772, et y fut baptisée 3 jours après, le parrain fut Pierre Estruge, la marraine Elisabeth Vidal[780]. Elle mourut, à La Terrasse, le 12 mai 1787, âgée d'environ 17 ans, et fut enterrée le lendemain dans le cimetière de la paroisse succursale de La Terrasse-lès-Carbonne[781].

16.6 Marie François Louis d'HAUTPOUL, auteur de la branche des seigneurs de La Terrasse.

XVI (XXIII) Pierre Marie Gabriel **Hyacinthe, marquis d'HAUTPOUL-SEYRE,** baron de Ganac, de Seyre.

Il naquit le 31 août 1767 et mourut le 7 avril 1807.

En 1789 il était officier au régiment du Roi Infanterie, depuis le début de la Révolution il habitait Toulouse, avec ses parents et refusa d'émigrer. En 1793, il fut contraint de s'engager pour éviter l'emprisonnement, il s'engagea donc dans le corps des Dragons patriotiques, à Bayonne. Signalé comme dangereux il fut placé sous mandat d'arrêt, à Toulouse, le 8 octobre 179 et fut élargi en brumaire an III (novembre 1794[782].)

Il vendit, le 28 août 1799, ainsi que son frère Pierre, *avec une procuration de leur mère Marie de Montesquieu*, les territoires de Luc, Coustaussa, Bugarach, Saint-Just, ainsi que des fonds, à Ambroise Azaïs, négociant d'Arques[783]. Cette vente est indiquée par René Descadeillas qui dit que la procuration pour la vente avait été donnée par les deux fils survivants, indivis, de Pierre François (sans mentionner Marie de Montesquieu), à Ignace Majorel, notaire à Limoux, et que l'acte de vente sous seing privé à Ambroise Azaïs, négociant patenté à Arques, fut passé le 28 août 1799, nommant les deux frères, Hyacinthe, demeurant à Toulouse, et Pierre (sic, alors qu'il est dit Marie François Louis), demeurant à Saint-Paul d'Oueil, pour le prix de 45 800 francs[784].

---

[779] René Descadeillas, *op.cit.,* pp.159-160, produisant AD.HG, Fonds Pottier, 3 J 18.

[780] RP. Seyre.

[781] RP. Carbonne ; Maurice Vuillier la dit sans preuve, par erreur, morte en 1789, au château de La Terrasse.

[782] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 159, produisant Bouglon, *Les reclus de Toulouse sous la Terreur,* t. I, p. 58, et t.2, p. 175.

[783] Maurice Vuillier, se référant à AD. Aude sans numéro.

[784] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 164, produisant AD. Aude 3 E 264, n°39.

Hyacinthe d'Hautpoul avait été le parrain, à La Terrasse, le 9 juin 1774, de Pierre Marie Hyacinthe Blanc, fils de Nicolas Blaqnc, maître d'hôtel du marquis d'Hautpoul, la marraine avait été Marie Lucrèce d'Hautpoul[785].
Il avait épousé, le 29 septembre 1795, **Jeanne Marie Gabrielle de VARAGNE,** fille de François de VARAGNE-GARDOUCH, marquis de Bélesrta, mestre de camp de Cavalerie, et de Marie Gabrielle de LORDAT[786].
Ils eurent :

17.1 Pierre Marie Charles Louis Hyacinthe d'HAUTPOUL, qui suit.

17.2 Marie Françoise **Eugénie d'HAUTPOUL.**
Née le 3 brumaire an VII (23 octobre 1798), elle mourut en 1860.
Elle avait épousé, le 22 janvier 1824, **Alexandre Gabriel François Joseph Benoît de PATRAS,** marquis de Campaigno, fils de Charles Gabriel Elisabeth de PATRAS, marquis de Campaigno, et de Marie de LASSARD.

XVII(XXIV) Pierre Marie **Charles** Louis Hyacinthe, **marquis d'HAUTPOUL.**
Né à Toulouse, le 3 août 1796, il mourut en 1847.
Il fut membre du conseil municipal de Toulouse.
Il avait épousé, le 28 août 1816, **Jeanne Julie Thérèse ROYER des GRANGES,** fille de Guillaume François ROYER des GRANGES et de Victoire PEREINES.
Ils eurent 8 enfants :

18.1 Pierre Eugène François d'HAUTPOUL, qui suit.

18.2 Gaston d'HAUTPOUL.
Il mourut jeune.

18.3 Prosper de HAUTPOUL.
Il mourut à l'âge de 15 ans.

18.4 Marie Françoise Jeanne Eugénie d'HAUTPOUL.
Née le 10 février 1818, elle épousa à Toulouse, le 28 octobre 1844, **Jean Marie Victor, baron du PERIER,** d'où postérité.

18.5 Marie Louise Victoire Amélie d'HAUTPOUL.
Ee le 8 septembre 1819, elle mourut le 28 décembre 1840.

18.6 Marie Sylvie Louise d'HAUTPOUL.
Née le 30 mars 1826, elle épousa le 15 octobre 1849, **Marie Antoine Xavier de CAPELE.**

---

[785] RP. Carbonne.
[786] Jules Villain, *op.cit.,* p. 222.

18.7 Marie Adélaïde Joséphine d'HAUTPOUL.
Née le 5 mai 1830, elle épousa **Henri Marie Gabriel de MARION de BREZILLAC,** d'où postérité.

18.8 Marie Caroline Eugénie d'HAUTPOUL.
Née le 18 septembre 1832, elle mourut le 22 novembre 1838.

XVIII (XXV) Pierre **Eugène** François, **marquis d'HAUTPOUL.**
Né le 19 mai 1821, il mourut en 1875.
Il avait épousé, le 19 mai 1850, **Marie CARAYON.**
Ils eurent un fils, Fernand, une fille Jeanne, qui épousa Henri Lhermitte, lieutenant-colonel de cavalerie, et une autre fille, Margueite qui épousa son cousin Gaston d'Hautpoul, de la branche des seigneurs de La Terrasse, sans postérité.

III
Seigneurs de La Terrasse

La généalogie de cette branche a été publiée par Jules Villain[787], toutes les données non référencées proviennent de cette source.
Son auteur, Marie François Louis d'Hautpoul La Terrasse, était fils de Pierre François d'Hautpoul, marquis d'Hautpoul, baron de Ganac, seigneur de Seyre, et de Marie de Montesquieu. Cette branche se qualifia d'un lieu, La Terrasse (à 1 km à l'est-sud-est de Carbonne, Haute-Garonne), qui avait été apporté (une première fois) à la famille d'Hautpoul par Marthe de Roux de Montbel qui avait épousé, en 1691, Joseph d'Hautpoul[788], à la suite des successions qui suivent : Anne de Roux, juge-mage de Carcassonne, épousa par contrat du4 janvier 1630 Françoise de Potier de La Terrasse, laquelle apporta la terre de La Terrasse à sa belle famille, leur fils Pierre de Roux, seigneur de Montbel, La Terrasse, Besplas, etc., épousa par contrat du 11 mai 1658, Marthe de Peyrat, la fille de ceux-ci, Marthe de Roux, dame de La Terrasse, épousa, par contrat du 24 février 1691, Joseph d'Hautpoul, marquis d'Hautpoul, seigneur de Félines, lui apportant la terre de La Terrasse[789].
Nous trouvons ensuite Marie de Montesquieu, dame de La Terrasse, comme héritière de son frère Blaise, qui apporta cette terre à sa belle famille d'Hautpoul par son mariage avec Pierre François d'Hautpoul, marquis d'Hautpoul, baron de Ganac, or Marie de Montesquieu était fille de François Claude de Montesquieu, marquis de Roquefort, et de Marie Lucrèce d'Hautpoul, de la branche des seigneurs de Ganac, alors que François Claude de Montesquieu était fils de Jean Hyacinthe de Montesquieu, seigneur et baron de Roquefort, et de Marie Anne de Roux, sœur de Marthe, épouse de Joseph d'Hautpoul.

---

[787] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 223-224, pour la famille d'Hautpoul ; I, p. 26 pour la famille de Capèle.
[788] Léon Dutil, *La Haute-Garonne et sa région,* tome II, p. 188.
[789] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1192, compété par Hubert de Vergnette, *Héraldique et Généalogie,* 1995, p. 82, produisant les preuves, lequel indique également la succession Montesquieu.

XVI (XXIII) Marie François **Louis d'HAUTPOUL de LA TERRASSE.**
Il naquit à La Terrasse, le 15 septembre 1773, et y fut baptisé le lendemain dans la paroisse succursale de La-Terrasse-lès-Carbonne, il fut tenu sur les fonts par Pierre François Hyacinthe d'Hautpoul et Marie de Vernon, épouse de feu messire de Hautpoul, habitant Foix, le père du baptisé fut dit ancien capitaine de grenadiers au régiment d'Aquitaine[790]. Marie François Louis d'Hautpoul fut reçu chevalier de Malte de minorité, en 1777, au grand prieuré de Toulouse[791]. Habitant chez ses parents, à Toulouse, il était parti, sur l'ordre de son père, avec la levée en masse, le 16 septembre 1793, dans le bataillon de la Dalbade. Il fit son service jusqu'au 20 novembre suivant, dans la région de Perpignan. Après cette date, on perd sa trace mais on sait qu'il déserta et émigra[792].
Comme dit supra, il apparut avec le prénom Pierre, habitant Saint-Paul d'Oueil, lors de la vente de biens le 28 août 1799, étant indivis sur ces biens avec son frère Hyacinthe.
Après son retour en France, il fut nommé chevalier de Saint-Louis (à une date non précisée), et mourut le 21 mai 1845.
Il avait épousé, le 24 novembre 1806, **Joséphine de LORDAT,** fille de François Anne Louis, marquis de LORDAT, baron des Etats de Languedoc, et de Marie de CAUMONT LA FORCE, sa seconde épouse, elle mourut, à Toulouse, le 18 avril 1850.
Ils eurent :

17.1 Raoul d'HAUTPOUL de LA TERRASSE[793]**.**
Né le 8 septembre 1807, il mourut le 15 juillet 1809.

17.2 Marie **Augusta d'HAUTPOUL.**
Née le 7 février 1811, elle mourut le 19 août 1889.
Elle avait épousé, le 5 juin 1831, **Victor de RODIER,** fils de Jean de RODIER et de Marie de BASTARD, d'où postérité.

17.3 Paul Alfred Justin d'HAUTPOUL, qui suit.

17.4 Louis Luc **Stanislas d'HAUTPOUL.**
Né le 15 octobre 1814, il épousa le 30 octobre 1848, **Julie Gabrielle Anna Léontine DURAND** (alias de DURAN), fille de Pierre Léon et de Mélanie NOGUES, de Saint-Martory.
Ils eurent :

18.1 Gaston d'HAUTPOUL.
Il épousa sa cousine **Marguerite d'HAUTPOUL,** fille de Pierre Eugène François d'HAUTPOUL et de Marie CARAYON, sans postérité.

---

[790] RP. Carbonne.
[791] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 566.
[792] René Descadeillas, *op.cit.,* p.160, produisant AD.HG, Fonds Pottier, 3 J 18.
[793] Indiqué par Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.

18.2 Mélanie Pauline **Angèle d'HAUTPOUL.**
Née, le 22 août 1849, elle mourut le 10 décembre 1908.
Elle avait épousé, le 22 août 1871, **Gaston de CAPELE,** fils de Raymond Joseph Edmond de CAPELE, et d'Emilie PONTIE, sa première épouse.
Gaston de Capèle mourut le 27 avril 1893, d'où postérité.

18.3 Claire d'HAUTPOUL.
Elle épousa **Auguste MEL de NOGER,** d'où postérité.

18.4 Gérard d'HAUTPOUL, sans alliance.

17.5 Philippe Auguste **Théophile d'HAUTPOUL.**
Né le 24 décembre 1816, il mourut sans alliance.

17.6 Paul Marie **Théobald d'HAUTPOUL.**
Né le 31 mars 1818, il mourut sans alliance.

XVII (XXIV) Paul Justin **Alfred, comte d'HAUTPOUL.**
Né à Toulouse, le 23 décembre 1812, il mourut le 8 décembre 1892.
Il avait été page de Charles X.
Il avait épousé, le 28 avril 1847, **Elisabeth** Esprit Pauline **de CASTELLANE,** qui mourut le 5 février 1901, elle était fille de Boniface Charles Joseph, marquis de CASTELLANE, et de Marie Antoinette Elisabeth LE SENECHAL de KERCADO.
Ils eurent :

18.1 Marie Joséphine Clotilde d'HAUTPOUL.
Née le 19 février 1849, à Toulouse[794], elle mourut âgée de 18 ans, sans alliance.

18.2 Alix Louise Germaine d'HAUTPOUL.
Née le 14 juin 1850.
Elle épousa 6 février 1871, **Antonin Joseph Etienne BONNIN, marquis de FRAYSSEIX,** né en 1848, capitaine de vaisseau, d'où postérité.

18.3 Berthe d'HAUTPOUL.
Née en 1852, elle épousa, le 23 avril 1875, **Max, comte de FAULONG,** officier des mobiles en 1870, il mourut en 1904, d'où postérité.

18.4 Roger d'HAUTPOUL.
Il mourut jeune.

18.5 Marthe d'HAUTPOUL.
Elle mourut, âgée de 23 ans, sans alliance.

[794] Maurice Vuillier.

IV
Seigneurs de Salettes

L'auteur de cette branche, Pierre de Hautpoul, seigneur de La Mothe, de Blanc et de Salettes , était fils de Georges I de Hautpoul, seigneur et baron de Hautpoul, de Hautpoulois, de Mazamet et d'Aussillon, et de Jeanne Isalguier.

IX (XVI) Pierre I de HAUTPOUL, seigneur de La Mothe, de Blanc[795](Blan, Tarn) de Salettes (à 2 km de Cahuzac-sur-Vère, Tarn), et de G*aniac* (Gagnac-sur-Garonne, Haute-Garonne), ce dernier lieu du chef de sa femme.
Il fut conseiller au parlement de Toulouse.
Son action pendant les guerres de Religion est relatée, dans ce qui suit : en 1568, année pendant laquelle il fut chargé par le président du Parlement, Daffis, de faire entendre raison aux capitouls, après que les rebelles eurent pris Gaillac ; puis les capitouls de Toulouse soutenus par le Parlement chargèrent, en 1572, Pierre de Hautpoul, gentilhomme de la maison d'Aussillon, de noblesse ancienne, conseiller au parlement de Toulouse, de mettre en défense les murailles, tours et forteresses de Toulouse, lequel s'en acquitta fort bien[796]. Selon les lettres royales pour la réglementation de la justice entre le parlement de Toulouse et la chambre de l'Edit, du 8 mai 1579, parmi les premiers conseillers catholiques nommés par le roi figure Pierre de Hautpoul[797].
Le 29 mars 1589, le Etats réunis à Salies, sous la présidence de François Bonard, évêque de Couserans, afin de subvenir aux frais de guerre pour l'extirpation de l'hérésie et manutention (sic) de la religion catholique, apostolique et romaine, reçurent le conseiller Pierre de Hautpoul qui prononça un discours pour engager l'assemblée à adopter les articles de la Sainte-Union et se retira pendant la délibération qui suivit[798].
M. Me Pierre de Hautpoul, conseiller du roi en la cour de parlement de Toulouse, donna, en 1598, une quittance de 216 écus dont feu Odet de Hunaud, seigneur et baron de Lanta et de La Mothe, lui était redevable selon un acte du 23 novembre 1593, passé devant Georges Thomas, notaire de Blan[799]. Il assista, le 15 décembre 1598, Jeanne de Béon, fille de Bernard de Béon, seigneur du Massés, et de feue Gabrielle de Marrast, lors de son contrat de mariage avec Jean Louis de Faudoas et de Rochefort, seigneur et baron de Clermont, d'Aureville[800].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 24 mars 1557 (v.st., soit 1558, n.st.,) **Jeanne de PUYBUSQUE,** dotée de 6 000 livres, fille de feu Raymond de PUYBUSQUE, seigneur de Paulhac, coseigneur de Gagnac, et de Quitterie de MIGLOS, assistée de M. Me Laurens Papus, maître des Eaux et Forêts, son tuteur testamentaire[801].

---

[795] Le lieu de La Mothe Blanc ne semble pas exister, nous connaissons par ailleurs un lieu Blan, parfois écrit Blanc, comme dit supra (famille Bonhomme), associé avec La Mothe, qui est donc celui-ci.
[796] HGL, t. XII, col. 872-873 (année 1568) ; col.1017-1018 (année 1572.).
[797] HGL, t. XI, p. 667.
[798] Abbé J. Lestrade, *Les Huguenots en Couserans,* 1933, p. 32.
[799] AD.HG 3 E 19431 Revel.
[800] AD.HG Reg. Ins 8.
[801] AD.HG 3 E 11786, Bodon, notaire de Toulouse.

Jeanne de Puybusque testa le 10 mars 1563, n'ayant pas d'enfants, faisant des legs à Jeanne de Lordat, sa cousine, et à Bernard de Puybusque, son frère naturel, instituant héritiers universels Quitterie de Miglos, sa mère, et Pierre de Hautpoul, son mari[802] Il serait étonnant qu'elle ait eu, alors, des enfants, sans les nommer dans son testament.
Le contrat de mariage de Marguerite de Hautpoul avec Claude de Saint-Pastou mentionne un legs de sa mère Jeanne de Puybusque, ce qui indique qu'elle était issue du premier lit, probablement après le testament de Jeanne de Puybusque. Un extrait de ce contrat de mariage (infra) indique le mariage antérieur de Françoise de Hautpoul avec Pierre de Dieupentale, dit gendre de Pierre de Hautpoul et de Jeanne de Puybusque, elle était donc issue du premier mariage de Pierre de Hautpoul et donc qu'elle était née probablement après le testament de sa mère.
Il avait épousé, en deuxièmes noces, avant 1571, **Françoise ISALGUIER,** fille de Bertrand ISALGUIER, baron de Clermont, d'Aureville, de La Barthe et de Pompiac, et de Jeanne de SAINT-ETIENNE, sa seconde épouse[803]. Le 17 janvier 1572, Pierre de Hautpoul, conseiller au Parlement requérit de Jacques de Rochechouart, seigneur et baron de Clermont, de lui payer 500 livres, sur plus grande somme due par lui ou par Marie Isalguier, sa femme, à Françoise Isalguier, sa femme et à Françoise Isalguier et François de Mauléon, seigneur de Durban, mentionnant un accord avec François de Mauléon le 14 juin 1571, passé devant Pierre Alciat, notaire de Labastide-de-Sérou[804], ce qui explique le mariage avant le 14 juin 1571.
Il avait épousé, en troisièmes noces, par contrat du 28 août 1573, **Catherine de VIGIER** (alias **de VIGUIER**), dotée de tous ses biens plus 5 000 livres[805]. Suivent deux quittances, l'une de 1 600 livres le 12 février 1574, l'autre de 5 000 livres, le 4 avril 1574[806]. Elle mourut le 1er juillet 1597[807].
Maurice Vuillier, qui transforme le nom en Viguier la dit, sans preuve, fille d'Antoine de Viguier, seigneur de La Vallade, et de Jeanne de Roux de Ségreville, ceux-ci, mariés par contrat du 11 mai 1557, eurent effectivement une fille Catherine[808], mais cela ne prouve pas l'ascendance de Catherine car on connaît plusieurs familles Viguier (si tant est qu'il faille lire Viguier et non Vigier), dont Jean de Viguier-Fraust, qui se maria par contrat du 1er décembre 1564 et eut une fille Catherine.
Le chevalier de Courcelles, qui ne connaît que le premier mariage attribue tous les enfants de Pierre de Hautpoul à ce mariage, il est suivi par Jules Villain et par Maurice Vuillier, qui connaît les 3 mariages. André Navelle qui connaît les 3 mariages n'indique pas la ou les mères des enfants.
Enfants du premier lit :

---

[802] AD.HG 3 E 2331.
[803] André Navelle, *op.cit.,* V, p.p.204-206, produisant les preuves ;
[804] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 206, produisant AD.HG 3 E 5583, Massiot, notaire.
[805] AD.HG 3 E 2589, Céleri, notaire, cet acte rapporté par André Navelle, *op.cit.,* V, p..152, nomme Catherine de Vigier l'épouse de Pierre de Hautpoul ; Maurice Vuililer, produisant le même acte, transforme le nom en Viguier.
[806] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 152, produisant AD.HG 3 E 2589, Céleri, notaire.
[807] André Navelle, *op.cit.,* V, pp. 147 et 152.
[808] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 186, produisant AD.HG 3 E 2626, A. Celeri, et X, p. 256, se référant aux preuves de noblesse de la famille Roux de Ségreville.

10.1 Françoise de HAUTPOUL

.Elle mourut avant le 1er février 1598, date du second mariage de Pierre de Dieupentale avec Antoinette de Cruzy[809], ayant eu, entre autres, une fille Marguerite de Dieupentale.

Fille de M. Me Pierre d'Hautpoul, seigneur d'Aussillon, conseiller en la cour de parlement de Toulouse, elle avait épousé, par contrat du 18 septembre 1583, **Pierre de DIEUPENTALE,** seigneur de Marguestaud, fils d'Annet de DIEUPENTALE et de Marguerite de POLASTRON dite de LA HILLERE[810].

Pierre de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, gendre de Monsieur Maître Pierre de Hautpoul et de Jeanne de Puybusque, assista la fille de ces derniers, Marguerite de Hautpoul, le 21 novembre 1597, lors de son contrat de mariage avec Claude de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette[811].

10.2 Marguerite de HAUTPOUL.

Dite fille de M. Me Pierre d'Hautpoul et de Jeanne de Puybusque, elle avait épousé, par contrat du 21 novembre 1597, **Claude de SAINT-PASTOU,** fils de Bernard de SAINT-PASTOU, seigneur de La Serrette, et de Jeanne de LARROQUAN, la mariée fut dotée de 1 533 écus 1/3 dont 1 000 écus par le légat de sa mère Jeanne de Puybusque et 533 écus 1/3 que son père lui donna, les 1 533 écus 1/3 seront employés pour 1 200 écus au paiement des droits qui appartiennent sur la maison de La Serrette à Bertrand, Gabrielle et Guyonne de Saint-Pastou, frère et sœurs dudit Claude ; 133 écus 1/3 tant pour payer Catherine de Larroquan, tante desdits Saint-Pastou que pour payer *Jeanne* de Saint-Pastou, veuve du sieur de Barrau, et Isabeau de Saint-Pastou, femme du sieur du Projet, sœurs dudit Claude ; le marié était assisté de Bertrand de Larroquan, seigneur de *Touts* (Thoux), son oncle et de René de Saint-Pastou, seigneur de Montbrun, son frère[812].

Le mariage fut célébré, le 31 mars 1598, en l'église Saint-Médard de Fenouillet, le père de la mariée étant nommé[813], le mariage dans cette église s'explique par le fait que l'église Saint-Médard, isolée des deux villages de Fenouillet de Gagnac, était utilisée par les deux paroisses[814].

Ils eurent une fille :

> Brigide (Brigitte) de Saint-Pastou. Elle épousa, par contrat du 23 juin 1610, après « solennisation » et consommation du mariage, Henri de Bordenave, seigneur des Barbés ; le 1er novembre 1610, dans la maison de La Serrette, Claude de Saint-Pastou et Marguerite de Hautpoul, mariés donnèrent une

[809] AD.HG Reg. Ins. 8.
[810] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Dieupentale,* produisant la preuve.
[811] AD.HG 3 E 4534, Dujarric, notaire de Toulouse.
[812] AD.HG 3 E 4534 Toulouse
[813] AD.HG GG 223, RP. Saint-Etienne.
[814] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Éditions Flohic, Septembre 2000, tome II, p. 1507.

procuration pour Brigitte de Saint-Pastou leur fille et Henri de Bordenave, son mari[815].

Enfants dont la mère n'est pas précisée :

10.3 Jean François de HAUTPOUL, qui suit.

10.4 Pierre II de HAUTPOUL, qui suivra.

10.5 Henri de HAUTPOUL, seigneur de Montplancard (au consulat de Cambiac, Haute-Garonne).
Henri de Hautpoul, seigneur de Montplancard, fit un accord, le 29 juillet 1627, avec son frère Jean François d'Hautpoul, conseiller au parlement de Toulouse[816].
Nous connaissons un autre Henri de Hautpoul, seigneur de Montplancard, qui fut maintenu noble le 28 juin 1669, avec ses frères Jean de Hautpoul, seigneur d'Auzil, et Jacques de Hautpoul, que Maurice Vuillier confond avec le fils de Pierre de Hautpoul conseiller au parlement de Toulouse.

Le chevalier de Courcelles, suivi par Jules Villain, ajoute Jeanne de Hautpoul qui épousa Sébastien de Genibrousse, ce qui est inexact, elle appartenait à la branche des seigneurs de Villeneuve, Maurice Vuillier l'indique également, à ce degré, sans la marier.

X (XVII) Jean François de HAUTPOUL, seigneur de La Mothe, de Blanc (Blan), Salettes, *Ganiac* (Gagnac-sur-Garonne, Haute-Garonne.)
Il serait né le 6 mai 1569[817], ce qui paraît douteux car il apparaît comme l'aîné des fils, son testament du 2 septembre 1638 fut ouvert le 29 juillet 1639 (infra.)
Il fut reçu conseiller au parlement de Toulouse, le 24 décembre 1593, par résignation de son père[818], il le resta jusqu'en 1635, son second fils, Jean François de Hautpoul, seigneur de Cugnaux, lui succéda en son office[819].
Jean François de Hautpoul, secrétaire du roi, testa le 2 septembre 1638, disant avoir pour frère Pierre de Hautpoul et pour neveu Jean Marie de Hautpoul, son filleul, religieux et sacristain du couvent du Mas d'Azil. Il avait été marié trois fois, la première à Marie d'Olive, dotée de 6 000 livres, d'où feu Mathieu, son fils aîné, qui avait été marié à Jacqueline de Lombrail, 2° Guillaume, fils ingrat, désobéissant et malicieux à qui il ne donna que sa légitime, 2 300 livres, 3° Jeanne, sa fille qui était décédée, elle était religieuse professe à Saint-Pantaléon, 4° Claude, sa fille, femme de maître Antoine de Jully, 5° Catherine, sa fille, femme du sieur de Lamy, 6° Antoinette, sa fille, femme de maître de Mailhos ; il avait été marié en deuxièmes noces avec Jeanne de Brouzet, d'où 2 enfants , Jean François et Jeanne à qui il donna 2 300 livres ; il s'est marié en troisièmes noces avec Jeanne de Guillot, d'où 3 enfants, Jacques,

[815] AD.HG 3 E 13008 Castéra
[816] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 73.
[817] Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve.
[818] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 73.
[819] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 423.

Jean, qui reçoit 2 300 livres, et Catherine qui reçoit 2 300 livres. Il institua héritiers universels Jean François de Hautpoul, son fils aîné du deuxième lit et Jacques de Hautpoul, son fils aîné du troisième lit. Le testament fut ouvert le 29 juillet 1639[820].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 7 décembre 1591, **Marguerite d'OLIVE,** dotée de 6 000 livres[821], le mariage fut célébré le 4 février suivant, la mariée était fille de Pierre d'OLIVE, conseiller au Sénéchal, et d'Eléonore de LA MAMYE[822].
Elle mourut le 20 août 1625, les funérailles eurent lieu le 5 septembre suivant[823], un autre acte dit qu'elle testa le 20 août 1625[824].
Il avait épousé, en deuxièmes noces, **Jeanne de BROUZET** (supra.)
M. Me Jean François de Hautpoul, conseiller du roi, avait épousé, en troisièmes noces, le 4 mars 1631, à Toulouse Saint-Etienne, **Jeanne de GUILLOT**[825].
Enfants du premier lit[826] :

11.1 Marie de HAUTPOUL.
Elle fut baptisée le 6 décembre 1592.

11.2 Pierre de HAUTPOUL.
Il fut baptisé le 15 novembre 1593.

11.3 autre Pierre de HAUTPOUL.
Il fut baptisé le 4 juin 1595.

11.4 Jean de HAUTPOUL.
Il fut baptisé le 4 janvier *1598* (1596 ?)

11.5 Mathieu de HAUTPOUL.
Il naquit le 29 janvier 1597.
Mathieu de Hautpoul, conseiller du roi, avait reçu 12 000 livres de la dot de **Jacqueline de LOMBRAIL**, par contrats des 2 mai 1626 et 30 octobre 1626, reçus par Poisson, notaire, celle-ci, sa veuve, fit une donation, le 10 octobre 1628, à sa belle-sœur Claude de Hautpoul, veuve de François Vignaux, avocat au parlement[827].
Maurice Vuillier dit, sans preuve, que Jacqueline de Lombrail était fille de Jean de Lombrail et de Jacqueline de Bourges, ceux-ci eurent effectivement une fille Jacqueline qui fut la seconde épouse de Raymond de Bourrassol, lieutenant principal à

[820] AD.HG 3 E 11840.
[821] AD.HG E 140.
[822] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp. 101 et 103.
[823] André Navelle, o*p.cit.,* V, p. 147, se référant à AD.HG GG 236.
[824] AD.HG E 141.
[825] AD.HG GG 228, RP. Saint-Etienne.
[826] André Navelle dit qu'il eut 5 enfants du premier lit, 2 enfants du deuxième lit, 3 enfants du troisième lit ; Maurice Vuillier en cite 11 du premier lit (il en cite 6 dans son testament, dont 5 vivants, ce qui explique la différence, les autres devant être décédés), 2 du deuxième lit, 3 du troisième lit.
[827] AD.HG E 141

l'élection de Comminges, mariés le 8 octobre 1629[828], il n'y a pas de donnée indiquant qu'elle était veuve de Mathieu de Hautpoul.

11.6 Guillaume de HAUTPOUL.

Il doit être Guillaume de Hautpoul qui fut émancipé, le 24 juillet 1636, par son père M. Jean François de Hautpoul[829], ce qui implique qu'il était né probablement après 1611.

Il fut dit deuxième fils, ingrat, désobéissant et maliciaux, dans le testament de son père du 2 septembre 1638, ce qui implique que ses frères plus âgés (outre Mathieu dit décédé dans ce testament) soient décédés avant cette date.

Des données incomplètes du marquis d'Aubais le concernant ainsi que son fils Bernard, nous pouvons l'assimiler à Me Guillaume de Hautpoul, docteur et avocat en la cour de parlement de Toulouse, qui mourut avant le 5 juin 1680, date du testament de sa femme Anne d'Hennequin, qui suit.

Il avait épousé **Anne d'HENNEQUIN,** qui selon son testament était fille de feu M. d'HENNEQUIN et sœur de Raymond d'HENNEQUIN, prêtre. Elle institua héritier universel Bernard de Hautpoul, son fils unique, lui substitua Jean Fabien de Hautpoul, son petit-fils, et ensuite Jean de Hautpoul, frère de Jean Fabien, et ensuite Jeanne Marie, leur sœur[830]. Anne appartenait probablement à la très importante famille Hennequin, qui donna des magistrats et parlementaires parisiens.

Ils eurent :

Bernard de HAUTPOUL[831].

Il fut maintenu noble le 18 juin 1669.

Il avait épousé, par contrat du 27 décembre 1665, **Louise du TERTRE.**

Celle-ci serait morte le 15 novembre 1666.

Bernard de Hautpoul aurait épousé, en secondes noces Jeanne Françoise de SERRES, fille du juge de Comminges, et de Jeanne DULAUR[832].

Maurice Vuillier le dit décédé le 7 janvier 1713, ce qui est une confusion avec un homonyme.

Il eut selon le testament de sa mère:

Jean Fabien de HAUTPOUL.

Jean de HAUTPOUL.

Jeanne Marie de HAUTPOUL

---

[828] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 271, produisant AD.HG GG 228 pour le second mariage de Raymond de Bourrassol.

[829] AD.HG Reg. Ins. 24, 2.

[830] AD.HG 3 E 11840, Benoist, notaire.

[831] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 73, pour son ascendance son mariage avec Louise du Tertre et la maintenue de noblesse.

[832] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.

11.7 Claude de HAUTPOUL.

Il y a une doute sur l'existence d'une ou de deux Claude de Hautpoul, soit la première mourut avant le testament de son père, soit il s'agit de la même, elle se maria deux fois.

Compte tenu du décès avant le 10 octobre 1628, de son présumé premier mari, elle pourrait être la même. S'il était vérifié l'existence d'une autre Claude qui épousa le 31 juillet 1631, Bernard Lassort, le doute apparaîtrait de nouveau.

Elle fut citée dans le testament de son père du 2 septembre 1638, comme épouse de maître Antoine de Jully.

Elle avait épousé le 18 avril 1617, **François de VIGNAUX**[833], qui mourut avant le 10 octobre 1628, date d'une donation de sa belle-sœur Jacqueline de Lombrail (supra.)

Elle avait épousé en décembre 1631, à Toulouse Saint-Etienne, maître **Antoine JULLY**, procureur[834].

11.8 Jeanne de HAUTPOUL.

Elle mourut avant le 2 septembre 1638, religieuse professe à Saint-Pantaléon.

11.9 Catherine de HAUTPOUL.

Elle fut citée dans le testament de son père du 2 septembre 1638, comme femme du sieur de LAMY.

Maurice Vuillier dit, sans en fournir la preuve, qu'elle avait épousé, en premières noces, Jean de Buisson de Beauvoir (et en secondes noces le sieur de Lamy.)

Une Catherine de Hautpoul épousa effectivement Jean du Buisson de Beauvoir, baron de La Bastide-Beauvoir, dont elle était la seconde épouse, lequel testa le 26 juillet 1622, nommant 2 enfants de son premier mariage, et 4 du second, fils d'Edmond de Buisson, seigneur de la baronnie de La Bastide-Beauvoir, et de Catherine de Laminsans[835], l'ascendance de cette Catherine n'est pas connue.

11.10 Antoinette de HAUTPOUL.

Elle épousa maître de MAILHOS (supra.)

11.11 Jean François de HAUTPOUL, seigneur de Cugnaux.

Maurice Vuillier dit que son homonyme époux de Jeanne Marie de Lescout était né le 12 mars 1608, ce qui serait certainement erroné s'il s'agissait de ce dernier, car issu du second mariage de son père, et il n'aurait pu succéder à son père en 1635, en réalité il s'agit d'un autre Jean François de Hautpoul, seigneur de Cugnaux, frère de l'époux de Jeanne Marie de Lescout, tel que cela apparaît dans ce qui suit.

Jean François de HAUTPOUL, seigneur de Cugnaux, est dit appartenir à la seconde branche de la branche cadette. D'après la donation de 1690 (infra), il était un frère du

[833] RP. Saint-Etienne AD.HG GG 226.
[834] AD.HG RP. Saint-Etienne GG 228.
[835] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 814-815.

père de Jean de Hautpoul, seigneur de Canals, donc de Jean François de Hautpoul, seigneur de Cugnaux, qui avait épousé Jeanne Marguerite de Lescout.
Il était né le 12 mars 1608, et succéda à son père en 1635.
Existait un château Hautpoul, à 2 km au nord de Cugnaux, qui doit correspondre à l'implantation de la famille d'Hautpoul, il en reste un lieudit.
Jean François de Hautpoul, seigneur de Cugnaux, fut maintenu noble le 28 juin 1669, avec ses deux fils Guillaume et Bernard[836], il avait succédé à son père, en 1635, comme conseiller au parlement de Toulouse
Il eut d'une alliance inconnue :

12.1 Guillaume de HAUTPOUL.

12.2 Bernard de HAUTPOUL, écuyer, seigneur de Cugnaux.
Après avoir été maintenu noble, avec son père, le 28 juin 1669, dit écuyer, seigneur de Cugnaux, il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 1689, et renouvela son dénombrement en 1692, en y faisant l'addition de la coseigneurie de Canals, suivant une donation faite à lui par Jean de Hautpoul, le 2 décembre 1690[837]. La donation de 2 000 livres, du 2 décembre 1690, avait été faite par Jean de Hautpoul, seigneur de Canals, à son cousin-germain Bernard de Hautpoul, seigneur de Cugnaux, et à Jeanne Marie de Hautpoul, sa cousine, *fille* dudit seigneur Bernard[838].
Bernard de Hautpoul, écuyer, seigneur de Cugnaux, rendit hommage le 26 novembre 1691[839].
Il testa le 17 novembre 1711 et mourut le 6 janvier 1713, date à laquelle son testament fut ouvert. Ce testament disait qu'il avait épousé Jeanne Françoise de Gérus et qu'il avait pour enfants, une fille épouse de noble Gabriel des Innocents, son gendre, Jean Sébastien de Hautpoul, prêtre et curé de Saint-Julia, Jean de Hautpoul, écuyer, Joseph de Hautpoul, sous-diacre, chanoine de Saint-Félix[840].
Il avait épousé **Jeanne Françoise de GERUS.**
Ils eurent :

Une fille qui avait épousé noble **Gabriel des INNOCENTS.** Cette fille est identifiée comme **Jeanne Marie de HAUTPOUL,** qui selon Jules Villain, suivi par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, était dite par erreur la fille de Blaise de Hautpoul et de Marie Lucrèce du Vivier.

Jean Sébastien de HAUTPOUL.

---

[836] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p .424.
[837] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, pp. 424-425.
[838] AD.HG Reg. Ins. 32, Raymond Bonnet, notaire de Toulouse.
[839] AM. Toulouse II 135.
[840] AD.HG 3 E 11840, François Forest, notaire.

Il fut prêtre et curé de Saint-Julia (Saint-Julien), lequel était en procès, en 1723, contre Joseph Valeaux, prieur de la confrérie des pénitents bleus de Saint-Julia qui l'avait injurié et lui avait arraché son voile et son étole au milieu de la procession que lesdits pénitents bleus font chaque semaine pour le mal contagieux[841].

Jean de HAUTPOUL, écuyer.

Joseph de HAUTPOUL.
Il était sous-diacre, chanoine de Saint-Félix, le 17 novembre 1711, date du testament de son père.

Maurice Vuillier ajoute, sans la preuve de son ascendance, une autre Claude de Hautpoul qui avait épousé, le 31 juillet 1631, Bernard Lassort, procureur[842] parmi les enfants de Jean François de Hautpoul, seigneur de La Mothe.

Enfants du deuxième lit :

11.12 Jean François de HAUTPOUL, seigneur de Cugnaux (à 5 km au sud de Tournefeuille, Haute-Garonne[843])
L'ascendance de Jean François de Hautpoul, seigneur de Cugnaux, est indiquée par Alphonse Brémond (supra), mais étant dit par ailleurs issu du deuxième mariage de son père il n'aurait pu lui succéder en 1635.
Jean François de Hautpoul, époux de Jeanne Marguerite de Lescot, vivait le 14 novembre 1656 (infra) et n'est pas dit feu, le 23 avril 1659, date de la donation de sa belle-mère.
Il avait épousé, le 14 février 1649, **Jeanne Marguerite de LESCOT (LESCOUT)** d'Arpajon, cette famille de Lescot ajouta le qualificatif d'Arpajon, suite au mariage de Laurent de Lescot, seigneur de Pompignan, avec Bertrande d'Arpajon, dame de Canals (les généalogies de la famille rouergate de ce nom ne mentionnent pas ces personnes), fille de Jean de LESCOT (LESCOUT) d'Arpajon, seigneur de Canals[844], et de Jeanne Françoise de DUFAUR, selon la donation de cette dernière.
Jeanne Marie de Lescot d'Arpajon, femme de Jean François de Hautpoul, testa le 14 novembre 1656, instituant héritier universel Jean François de Hautpoul, son mari, à condition de laisser la moitié de son hérédité à Jean François de Hautpoul, son fils

[841] AD. Aude B 2689.
[842] AD.HG RP. Saint-Etienne GG 228.
[843] Les registres paroissiaux de Cugnaux ne sont disponibles, par internet, qu'en 1672, et à partir de 1692, ce qui ne permet pas d'établir une généalogie.
[844] Ce lieu est dit situé en Rivière-Verdun (région à l'ouest de Grenade, Haute-Garonne) ; Jean de Lescot d'Arpajon, seigneur de Canals (Tarn-et-Garonne, à la limite de Rivière-Verdun et du Frontonnais), vendit des terres en 1574 (André Moulenq, *Département du Tarn-et-Garonne, Documents historiques,* tome 4, se référant à M. de Catellan, *Arrêts remarquables du parlement de Toulouse,* p.313 ; André Navelle situe ce lieu de Canals à 3 km au nord de Grisolles, ce qui correspond à sa localisation citée supra car la famille de Lescot tenait également le lieu Pompignan, à 1 km de Canals.

aîné, et voulant que l'autre moitié soit partagée entre François de Hautpoul, Marguerite de Hautpoul et deux autres enfants qu'elle ne put nommer pour n'être pas encore baptisés[845].
Jeanne Françoise de Dufaur, femme de Jean de Lescot d'Arpajon, seigneur de Canals, fit une donation, le 23 avril 1659, en raison des services rendus par feue Jeanne Marguerite de Lescot d'Arpajou, sa fille, femme de Jean François de Hautpoul, seigneur de Cugnaux, à Jean François de Hautpoul, son, fils aîné (de Jeanne Marguerite) et à Jean et Louis de Hautpoul, ses petits-fils[846].
Ils eurent :

Jean François de HAUTPOUL.
Fils aîné, le 23 avril 1659, il reçut une donation de sa grand-mère Jeanne Françoise de Dufaur.

François de HAUTPOUL.
Il fut nommé légataire de sa mère, par le testament de celle-ci, le 14 novembre 1656.

Marguerite de HAUTPOUL.
Elle fut nommée légataire de sa mère, par le testament de celle-ci, le 14 novembre 1656.

Jean de HAUTPOUL.
Dit fils de Jean François de Hautpoul et de Jeanne Marguerite de Lescot d'Arpajon, il fut baptisé le 12 octobre *1654* (contradiction avec le testament de sa mère, peut-être faut-il lire 1657), selon son extrait du baptistaire délivré par Soustre, vicaire de Saint-Laurent-de-Canals, le 3 mars 1697, mais n'était pas baptisé le 14 novembre 1656, selon le testament de sa mère, il fut maintenu noble le 9 août 1698, étant dit d'Aussillon, habitant Verdun, soi disant habitant Canals (élection de Rivière Verdun.[847])

Louis de HAUTPOUL.
Il n'était pas baptisé le 14 novembre 1656, et reçut une donation de sa grand-mère Jeanne Françoise de Dufaur, le 23 avril 1659.

11.13 Jeanne de HAUTPOUL

Nous connaissons également trois frères, dont l'un seigneur de Cugnaux, de la même branche que celle de Guillaume et de Bernard, qui doivent donc être leurs proches parents.
Ces trois frères doivent correspondre aux trois enfants du 3ème lit de Jean François de Hautpoul, seigneur de La Mothe, Blanc, qui avait épousé, par contrat du 4 mars 1631, Jeanne

[845] BnF Fr 32297, Hébrard, notaire de Canals.
[846] AD.HG Reg. Ins. 29 bis.
[847] BnF Fr 32297.

de Guillot, indiqués (sans les prénommer) par André Navelle (degré X supra), toutefois le testament de Jean François de Hautpoul ne mentionne pas Henri, peut-être car il n'était pas né à cette date.

11.14 Jacques de HAUTPOUL.
Fils aîné du 3ème lit de Jean François de Hautpoul, secrétaire du roi, il fut institué héritier universel par le testament de ce dernier.

11.15 Jean de HAUTPOUL, seigneur d'Auzil (à 1 km de Vigoulet-d'Auzil, Haute-Garonne)
Dit de la même branche que Guillaume et Bernard, il fut maintenu noble, le 28 juin 1689, avec ses frères Jacques de Hautpoul et Henri de Hautpoul, seigneur de Montplancard[848].

11.16 Henri de HAUTPOUL, seigneur de Montplancard.
Il fut maintenu noble, le 28 juin 1669.
Ce qui montre bien qu'il y eut deux Henri de Hautpoul, seigneur de Montplancard.
Selon un acte de 1678, il avait épousé **Marguerite d'ANDRIEU,** qui, à cette date lui fit donation de tous ses biens[849].
En ce qui concerne son homonyme, et donc pour une autre Marguerite d'Andrieu, Maurice Vuillier la disait, sans preuve, fille de Jean Andrieu, seigneur de Mourvilles, et de Louise Thérèse d'Ariot, ceux-ci se marièrent, par contrat du 25 mars 1579, leur fils homonyme, épousa, par contrat du 13 juin 1610, Françoise Thuile[850], comme existait, à la même époque, à Toulouse, une autre famille Andrieu, anoblie par capitoulat, on ne peut déterminer l'ascendance de Marguerite d'Andrieu.

11.17 Catherine de HAUTPOUL.
Légataire de son père par son testament du 2 septembre 1638.

***

X bis (XVII) Pierre II de HAUTPOUL, seigneur de Salettes, La Mothe, de Blanc (Blan) et La Génibrède
Il serait né vers 1562[851], ce qui est douteux car il n'est pas cité dans le testament de Jeanne de Puybusque, en 1563.
Pierre de Hautpoul, écuyer, seigneur de Gagnac, fils de M. Me Pierre de Hautpoul, conseiller en la cour de parlement (de Toulouse), aurait été émancipé le 5 mai 1598 (date étonnante car, vu son âge, il aurait dû être émancipé, au plus tard, lors de son mariage). Il fut cité en 1607

[848] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 424.
[849] AD.HG 3 E 17204 Caraman.
[850] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.4.
[851] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 147.

comme seigneur de La Mothe et de Blan[852], ce qui confirme que La Mothe et Blan, sont deux lieux différents, associés dans les actes.
Il avait épousé, le 30 décembre 1589[853], **Claudine de COMMINGES,** fille de Jean ROGER de COMMINGES, vicomte de Bruniquel, nous avons un doute sur la mère de Claudine car il y avait à l'époque deux Jean Roger de Comminges, vicomte de Bruniquel, l'un avait épousé en secondes noces le 9 décembre 1560, Antoinette de Rigaud, l'autre avait épousé, par contrat du 10 février 1563, Anne de Lescure[854]. Maurice Vuillier dit que les parents de Claudine étaient Jean Roger de Comminges, vicomte de Bruniquel, et Antoinette Hippolyte d'Ossun, inconnus.
Ils eurent :

11.1 Jean François de HAUTPOUL, qui suit.

Jules Villain suivi par Maurice Vuillier ajoute Henri de Hautpoul qui fut maintenu noble en 1669, ce qui est un doublon ; Mathieu de Hautpoul, qui testa le 25 avril 1649 (que Maurice Vuillier dit, sans en fournir la preuve, habitant le Mas d'Azil, père de Marguerite de Hautpoul) ; Jean de Hautpoul, maintenu noble en 1669 (que Maurice Vuillier dit cité en 1627, sans en fournir la preuve), ce qui est un doublon ; Isabeau de Hautpoul (que Maurice Vuillier dit citée en 1627, sans en fournir la preuve.)
En revanche nous connaissons Catherine de Hautpoul qui doit être la sœur de Jean Francois de Hautpoul, seigneur de La Mothe, selon l'acte que nous produisons.

11.2 Catherine de HAUTPOUL.
Catherine de Hautpoul épousa **Jean du CASSE**, seigneur de Mourvilles Hautes, leur fille Isabeau du Cassé, épousa, par contrat du 14 mai 1646, Pierre de Montaut, seigneur de Brassac, la future fut assistée de son oncle Jean François de Hautpoul, sieur de La Mothe, procureur de son père[855], le père de la mariée constitua à la future, une dot de 6 000 livres, le cadeau du futur pour bagues et joyaux fut porté à 600 livres[856].
A ces enfants il faut très probablement ajouter Jean Marc de Hautpoul, religieux au Mas d'Azil, nommé dans le testament de son oncle Jean François de Hautpoul, conseiller au parlement deToulouse (degré X), du 2 septembre 1638.

11.3 Jean Marc de HAUTPOUL.
Religieux et sacristain du couvent du Mas-d'Azil (Ariège), le 2 septembre 1638 (supra), Frère Jean Marc de Hautpoul, religieux de l'abbaye du Mas-d'Azil, prieur et patron de l'église et de la scolanie de Sainte-Marie de Vic, confia cette scolanie, le 9

[852] AD.HG 3 E 3170, Deortis, notaire de Toulouse ; cette date est également indiquée par le chevalier de Courcelles et Jules Villain.
[853] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 224.
[854] Jacques de Roquemaurel, *Les comtes de Comminges et leur descendance, produisant les preuves.*
[855] AD. Ariège B 142, Jean Barrau, notaire de Foix.
[856] M. Gouazé, Premier président honoraire du présidial de Pamiers, *Bulletin de la société ariégeoise des sciences, lettres et arts,* 1895, Etude sur la situation sociale dans le ressort du présidial de Pamiers, 1895, p. 399.

septembre 1655, à Raymond Bertrand, clerc tonsuré de La Bastide-de-Sérou (Ariège.[857])

XI (XVIII) Jean François de HAUTPOUL, seigneur de La Mothe, de Blanc, de Salettes et de La Génibrède.
Comme dit supra, étant le procureur du père de sa nièce Isabeau du Cassé (supra), il assista cette dernière lors de son contrat de mariage, le 14 mai 1646, avec Pierre de Montaut.
Il mourut le 5 octobre 1653[858].
Il avait épousé, par contrat du 22 novembre 1614, **Marguerite du PUY (DUPUY),** fille de Guillaume du PUY (DUPUY), seigneur de La Roquette, et de Marguerite de CORNEILLAN[859].
Ils eurent :

12.1 Jean **Pierre de HAUTPOUL,** seigneur de La Mothe, Blanc, Salettes[860].
Il serait né le 7 février 1617[861].
Il habita le château de Salettes, comme le montre les registres paroissiaux de Salettes, commençant en 1660. Tous les actes passés à Salettes proviennent des registres paroissiaux de Salettes, sauf exception, nous ne rappellerons donc pas cette référence dans ce document.
En 1660, habitaient le château de Salettes, Pierre de Hautpoul, dit de La Mothe, Blanc, et sa femme Anne de Séverac, et leurs enfants (garçons) et filles, Jean de Hautpoul, Anne de Hautpoul, Françoise de Hautpoul.
Il fut maintenu noble le 4 janvier 1669, avec son fils Jean de Hautpoul, seigneur de La Mothe, ayant établi leurs preuves depuis Pierre de Hautpoul, seigneur de La Mothe, conseiller au parlement de Toulouse, vers 1557[862].
Il avait épousé, par contrat du 18 octobre 1651, **Anne** (alias **Jeanne) de SEVERAC.**
Ils eurent :

Jean de HAUTPOUL, seigneur de La Mothe.
Il fut maintenu noble, avec son père, Pierre, le 4 janvier 1669,

Anne de HAUTPOUL.
Son ascendance est indiquée par Henri Jougla de Morenas[863], complété par Gustave Chaix d'Est-Ange[864],

---

[857] Abbé F.J. Samiac, *Bulletin de la socité ariégeoise des sciences, lettres et arts,* 1903, Les scolanies de l'ancien diocèse de Couserans, p. 291, se référant aux minutes de Bertrand, notaire.
[858] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 224.
[859] AD. Aude B 27.
[860] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 73, pour son mariage et son fils Jean.
[861] Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve.
[862] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 424.
[863] Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* tome I, p. 349, pour ce qui concerne Julien de La Claverie et ses parents.
[864] Gustave Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles anciennes ou notables à la fin du 19ème siècle,* tome I, vol. II, p. 289.

Elle testa le 25 avril 1719, selon un cartel d'audience de Philippe Ignace de La Claverie de Soupets demandeur en insinuation du testament de dame Anne d'Hautpoul, veuve de M.Julien de La Claverie, baron de Soupets, en date du 25 avril 1719[865].

Elle avait épousé par contrat du 9 novembre 1674, étant dotée de 10 000 livres, **Julien (BARBE) de LA CLAVERIE,** chevalier, seigneur de Soupets, qui *testa* (codicille) le 30 septembre 1698, disant avoir eu de son mariage 10 enfants[866]. Julien (Barbé) de La Claverie qui avait été maintenu noble en 1669 (?), était fils de Jean François Barbé, chevalier, seigneur de La Claverie, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, conseiller du roi en tous ses conseils, et de Françoise d'Esparbés, sa première épouse. Tous les anoblissements concédés depuis 1611 ayant été révoqués par un édit de 1664, Julien de La Claverie se fit accorder, en décembre 1671, des lettres patentes qui exceptaient de cette révocation les lettres de noblesse accordées à son aïeul en 1615.

Julien de Claverie, baron de Soupets, testa 12 novembre 1697 et fit un codicille le 30 septembre 1698, nommant sa femme Anne de Hautpoul, dotée de 10 000 livres, et leurs 10 enfants[867]. Il mourut dès 1700, date à laquelle Anne de Hautpoul, citée sa veuve, reçut des provisions pour la justice de Soupets, dans un procès au Sénéchal[868].

Françoise de HAUTPOUL.

Elle naquit à Salettes le 13 février 1660, et y fut baptisée 4 jours après, le parrain fut noble de Hautpoul, sieur de La Génibrède, frère dudit Pierre de Hautpoul, sieur de La Mothe, Blanc, demeurant à présent avec son frère, la marraine Jeanne Aureil, du masage de Cabanes, paroisse d'Auriac.

Marie de HAUTPOUL.

Elle naquit à Salettes, le 9 novembre 1661, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Guillaume de Hautpoul, sieur de La Génibrède, la marraine Jeanne Aureil, du masage de Cabanes.

12.2 Guillaume de HAUTPOUL, qui suit.

12.3 Isabeau de HAUTPOUL

Fille de feu François de Hautpoul et de Marguerite Dupuy, elle épousa, par contrat du 11 février 1654, **Charles de SEGONDS (ou SEGONS),** du lieu de Labrousse, paroisse de Saint-Salvadou, fils d'Antoine de SEGONDS, seigneur de Labrousse, et de Gabrielle de LA TOUR de Lédou, ils eurent un fils Pierre de Segonds de Labrousse,

[865] AD. Aude B 2402.
[866] AD. Aude B 2010, le contrat de mariage de 1674, avait été expédié par Esquirol, notaire à Castelnaudary, le 12 novembre 1697.
[867] AD. Aude B 2010.
[868] AD. Aude B 2006.

qui épousa, par contrat du 24 octobre 1685 (alias 1687), Dorothée de Saunhac, et continua la lignée[869].

Maurice Vuillier ajoute sans preuve de leur ascendance Anne de Hautpoul, protestante, qui émigra en Suisse, en 1690, et une autre Anne qui épousa en 1674, donc 60 ans après le mariage de ses parents, Julien Barbé de La Claverie. En réalité cette dernière était fille de Pierre de Hautpoul, seigneur de La Mothe, et de Jeanne de Séverac (supra.)

XII (XIX) Guillaume de HAUTPOUL, seigneur de La Génibrède (paroisse Saint-Sernin de Salettes) puis de Salettes, après son frère Pierre.
Il naquit le 15 mai 1629, et fut maintenu noble le 18 juin 1669[870].
Il avait épousé, le 18 novembre 1668, à Castelnau-de-Lévis (Tarn), dans une chapelle du château de sa femme, **Marie Annne de *RIVES*[871] (du RIEU),** en présence de Dominique de Redon, seigneur de Saint-Martin, qui signa Saint-Martin, oncle de l'épouse, et de Jean Charles de Bonne. La chapelle du château de la mariée dont il s'agit doit être celle de La Grèze, maison de Jean du Rieu, père de Marie Anne, citée en 1659 (infra.). La mariée était fille de Jean du RIEU, seigneur de La Grèze, et de Marie Anne de REDON, comme le montrent les actes qui suivent. Elle n'était pas fille de Paul du Rieu, seigneur de Lantarié, comme le dit Maurice Vuillier, par erreur, sans preuve.
L'acte de baptême de Marie Anne de Rives figurant dans les registres paroissiaux de Castelnau-de-Lévis, dit que le 1er août 1645, fut baptisée Anne Marie, fille de noble Jean du Rieu, et de damoiselle Anne Marie de Redon (interversion des prénoms Marie et Anne pour la mère comme pour la fille, comme cela arrive parfois), le parrain fut Antoine Escaffre, la marraine Antoinette Moysset, l'enfant fut baptisé (ondoyé) à la maison par Marie du Rieu, par nécessité, le dernier jour de juin qu'il naquit. La mère fut nommée Marie Jeanne de Redon, (transformé en Marie Anne comme cela arrive parfois), épouse de Jean du Rieu, sieur de La Grèze, signant Lagrese, dans l'acte de baptême de leur fils Jean François du Rieu, né le 12 juin 1639, à Castelnau-de-Lévis, ondoyé à la maison, le surlendemain et baptisé, le 24 octobre 1644, et celui de Jean Charles Aureil, à Castelnau-de-Lévis, le 25 mai 1657, le parrain étant Jean Charles de Bonne, fils de Jacques de Bonne et de Marie du Rieu. Jean Charles de Bonne fut le parrain de Jean Charles de Hautpoul (infra.)
Ils eurent :

13.1 Marie Jeanne de HAUTPOUL.
Elle naquit, à Salettes le 2 octobre 1669, et y fut baptisée le 13 du même mois, le parrain fut Jean de Hautpoul, sieur de Salettes, la marraine Marie Jeanne de Redon, veuve de feu monsieur de Rives, de Castelnau-de-Lévis, parmi les signatures on trouve La Génibrède, Marie Anne de Redon, Marie Anne de Rives.
Ladite Marie Anne (sic) de Hautpoul, mourut le 4 août 1672, et fut ensevelie le lendemain dans l'église de Salettes.

---

[869] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* IV, p. 114, se référant aux titres de famille ; BnF Fr 32297
[870] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 224.
[871] RP. Castelnau-de-Lévis ; le nom des membres de la famille du Rieu sont parfois écrit de Rives, qui est celui d'une terre, dans les registres paroissiaux.

13.2 Jeanne Françoise de HAUTPOUL.
Elle naquit, à Salettes, le 26 octobre 1670, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jean Baptiste (de Cahuzac) de Fonclamouse, de la paroisse de Cahuzac (-sur-Vère), la marraine Isabeau Fabre, de la ville d'Albi, parmi les présents M. de La Mothe, frère dudit de Hautpoul, signèrent La Génibrède et Marie Anne de Rives.

13.3 Marie Anne de HAUTPOUL.
Elle fut baptisée, à Salettes, le 3 juin ou juillet (mois abrégé) 1672, le parrain fut François, sieur du Rieu, de la paroisse de Roumanou (à 2 km de Cestayrols, Tarn), la marraine Marguerite Le Caron, de Castelnau-de-Lévis, les signatures furent La Genibrède, père, Marie Anne de Rives, mère, M. Le Caron, Durieu, parrain.

13.4 Jean Charles de HAUTPOUL.
Il fut baptisé à Cahuzac-sur-Vère (selon un acte de Salettes) le 13 février 1673, le parrain fut Jean Charles de Bonne, de Castelnau-de-Lévis, la marraine Jeanne de Guérin, de Lacalm, paroisse de Roumanou, furent présents, les parents du baptisé, Marie Anne de Rives, la mère de ladite Marie Anne de Rives, *s'appelle noble Marguerite de Caron*, *aussi çà m'a assuré,* écrit le célébrant (ce qui est inexact.) Il faut lire Marguerite Le Caron, famille installée à l'époque à Castelnau-de-Lévis, sa signature est M. Le Caron,
Charles d'Hautpoul fut le parrain, à Salettes, le 3 août 1738, de Rose Cariben, fille des métayers de M. de Hautpoul.

Les actes jusqu'en 1680 manquent, le 1er janvier 1680, la famille de Hautpoul n'habitait pas le château de Salettes.
Les actes de 1690 et 1691, manquent.

13.5 Louis de HAUTPOUL, qui suit.

XIII (XX) Louis de HAUTPOUL, chevalier, seigneur de Salettes.
Il avait épousé, le 1er février 1700, **Antoinette de CARDAILLAC.**
Elle fut nommée dans les actes Antoinette de Cardaillac ou Antoinette de Saint-Martin ou Antoinette de Cardaillac de Saint-Martin. Elle était fille d'Alexandre de CARDAILLAC, seigneur de Saint-Martin, et d'Anne de VALETTE, et appartenait à un rameau issu de la branche des seigneurs de Bioule[872]. Elle n'était pas fille d'Hugues de Cardaillac, seigneur du Breuil, et de Jeanne de Lestrade (branche des seigneurs de Végennes), comme le dit, par erreur, sans preuve, Maurice Vuillier.
Madeleine (de Cardaillac) de Saint-Martin, belle-sœur de M. d'Hautpoul, mourut, à Salettes, le 2 janvier 1738, âgée d'environ 65 ans, et y fut enterrée le lendemain dans l'église Saint-Sernin.

[872] Jacques de Roquemaurel, *Maison de Cardaillac,* Branche des seigneurs de Saint-Martin, produisant la preuve.

Antoinette de Cardaillac mourut en 1754 au château de Salettes (à 2 km de Cahuzac-sur-Vère), âgée de 74 ans.
Louis de Hautpoul et Antoinette de Cardaillac eurent (selon Maurice Vuillier ils auraient eu 11 garçons et 7 filles, n'en prénommant qu'un, les lacunes dans les actes permettent de trouver 6 ou 7 fils et 9 filles, le compte indiqué par Maurice Vuillier est donc certainement faux tant en ce qui concerne les fils que les filles.)

14.1 Anne de HAUTPOUL.
Elle naquit, à Salettes, le 20 janvier 1701, et y fut baptisée six jours après, le parrain fut Jean Charles de Bonne, habitant Castelnau-de-Lévis, la marraine Anne de Valette, veuve d'Alexandre de Cardaillac, habitant La Burguière.
Elle fut la marraine de sa sœur Marie, le 1er novembre 1712, de son frère Joseph, le 18 janvier 1714, de sa sœur Marguerite, le 2 juillet 1721.

14.2 Jean Louis de HAUTPOUL.
Il naquit, à Salettes, le 28 mars 1702, y fut baptisé (ondoyé), le lendemain, en danger de mort, et baptisé le 31, le parrain fut noble de Cardaillac, sieur de Saint-Martin, de Labruguière, oncle maternel du baptisé, la marraine Marguerite de Bonne, habitant Castelnau-de-Lévis, en présence de Jacques de Marsa, seigneur de Mauriac. Louis d'Hautpoul, mourut à Salettes, le 27 novembre 1738, âgé d'environ 35 ans, et y fut enterré le lendemain dans l'église Saint-Sernin.

14.3 Madeleine de HAUTPOUL.
Elle fut baptisée, à Salettes, le 17 juin 1704, le parrain fut Jean Charles de Bonne, habitant Castelnau-de-Lévis, la marraine Madeleine de Cardaillac, de la ville de Labruguière de Castres.

Les actes de 1705 manquent, cette année-là dut naître Alexandre de Hautpoul qui fut le parrain de sa sœur Marie, en 1712, de son frère Joseph, le 18 janvier 1714, de Marguerite de Hautpoul, sa sœur, le 2 juillet 1721.

14.4 Alexandre de HAUTPOUL.
Il fut également le parrain, à Salettes, le 3 mai 1714, de Joseph Moulis, la marraine étant Anne de Hautpoul, puis le le 26 juillet 1721, de Guillaume Cornus, fils du métayer de Salettes, la marraine étant Anne de Hautpoul. Il fut présent, à Salettes, le 31 mars 1732, au baptême de Jean Bonnet, et le 31 mars 1733, au baptême de Marie Catala, fille des métayers de Rouziès.

14.5 Rose de HAUTPOUL.
Elle naquit et fut baptisée, à Salettes, le 30 novembre 1706, le parrain fut Jean Nicolas (de Bernard) de Prats, baron de Vieux, la marraine Madeleine de Cardaillac habitant Labruguière de Castres.

14.6 Madeleine de HAUTPOUL.

Elle fut baptisée, à Salettes, le 1er janvier 1708, le parrain fut Guillaume Cornus, domestique du château de Salettes, la marraine Anne Doat, aussi domestique

14.7 Rose de HAUTPOUL.
Elle fut baptisée, à Salettes, le 29 mai 1709, le parrain fut Charles Auguste de Mauriac, sieur de Mon(tlaur, coupé), la marraine Madeleine de Cardaillac, tante de la baptisée.

14.8 Jean de HAUTPOUL.
Il fut baptisé, à Salettes, le 10 août 1710, le parrain fut Jean de Verdun, de la paroisse de Cahuzac, la marraine Madeleine de Cardaillac, tante du baptisé, de la paroisse de Labruguière de Castres, en présence de noble de Graves de Vitrac, de la ville de Gaillac.

14.9 Marie de HAUTPOUL.
Elle fut baptisée, à Salettes, le 1er novembre 1712, le parrain fut Alexandre de Hautpoul, son frère, la marraine Anne de Hautpoul, sa sœur.
Elle mourut, à Salettes, le 13 octobre 1791, et y fut inhumée le lendemain dans le cimetière de la paroisse Saint-Sernin.

14.10 Joseph de HAUTPOUL, qui suit.

Les actes de 1717 à 1719 manquent.

14.11 Angélique de HAUTPOUL
Elle naquit, à Salettes, le 28 avril 1720, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Joseph de Hautpoul, son frère (âgé de 6 ans), la marraine Hippolyte de Hautpoul, sa sœur. Elle fut la marraine, à Salettes, le 13 mai 1754, de son neveu Jean Joseph de Hautpoul.
Elle avait épousé noble d'Artus du Poussois, conseiller du roi, qui était maire d'Albi le 5 août 1762.

14.12 Marguerite de HAUTPOUL
Elle naquit, à Salettes, le 1er juillet 1721, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Alexandre de Hautpoul, son frère, la marraine Anne de Hautpoul, sa sœur.

14.13 Louis de HAUTPOUL
Il naquit, à Salettes, le 30 janvier 1726, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean Rey, la marraine Marie Cuenté, valet et servante du sieur de Hautpoul, en présence de Jean Félix de Clergue, sieur de Linardié, et de Joseph de Hautpoul, frère du baptisé.

14.14 Jean Guillaume de HAUTPOUL,
Il naquit, à Salettes, le 26 décembre 1728, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Joseph de Hautpoul, son frère, la marraine Hippolyte de Hautpoul, sa sœur.

Il fut enseveli, dans l'église Saint-Sernin de Salettes, le 12 octobre 1730, âgé d'environ 22 mois.

A eux il faut ajouter :

14.15 Hippolyte de HAUTPOUL
Elle fut la marraine de sa sœur Angélique, à Salettes, le 29 avril 1720, et de son frère Jean Guillaume, le 27 décembre 1728.

14.16 très probablement Alexis de HAUTPOUL, qui semble différent d'Alexandre et fut cité, après son frère Joseph, dans des actes.
Il fut présent, à Salettes, le 13 mars 1740, au baptême d'Antoine Moulis, puis le 1er octobre 1741, à l'enterrement de Joseph Moulis, ensuite le 12 août 1742, à Salettes, au baptême d'Antoine Boudet, et le 12 août 1742, au baptême d'Anne Moulis.
Joseph de Hautpoul et son frère Alexis de Hautpoul furent présents, à Salettes, le 10 mars 1743, à l'enterrement de Jean Pierre Bouygues, fils des métayers de M. de Hautpoul, et le 15 février 1744, au baptême de Marianne Bouygues, fille des métayers de M. de Hautpoul.

XIV (XXI) Joseph de HAUTPOUL
Il fut baptisé, à Salettes, le 18 janvier 1714, le parrain fut Alexandre de Hautpoul, son frère, la marraine, Anne, sa sœur.
A partir de ce degré nous utilisons, pour sa descendance, l'orthographe d'Hautpoul, qui est celle figurant, à partir de 1779, dans les registres paroissiaux de Salettes.
Il fut présent, à Salettes, le 13 février 1732, au mariage Jean Bonnet et de Marie Moulis, puis une semaine après au mariage de Jean Moulis et de Marguerite Bassoul.
Comme dit supra, il fut présent, à Salettes, avec son frère Alexis, le 10 mai 1743, à l'enterrement de Jean Pierre Bouygues, fils des métayers de M. de Hautpoul, puis le 15 février 1744, au baptême de Marianne Bouygues, fille des métayers de M. de Hautpoul.
Il fut présent, à Salettes, le 21 octobre 1745, au baptême de Jeanne Taillefer, puis le 47 octobre 1747, au mariage de Michel Taillefer et de Marianne Ruffel.
Il fut présent, à Salettes, le 30 octobre 1780, au baptême de Jean Bouygues, puis le 7 août 1782, au baptême de son petit-fils Charles Henri Louis André d'Hautpoul, et le 25 octobre 1783 au baptême de sa petite-fille Louise Suzanne Marguerite d'Hautpoul, et le 17 février 1785, au baptême de sa petite-fille Félicité Parfaite d'Hautpoul.
Il avait épousé, en premières noces, **Françoise de FAY,** née vers 1715, selon son acte de décès, à Salettes, le 17 juillet 1749, âgée d'environ 34 ans, et y fut enterrée le lendemain dans la chapelle du tombeau appartenant à son mari. Elle était veuve de Jean Baptiste LE NOIR, seigneur de Villarlong, et fille de Jean Antoine de FAY, seigneur de La Caunette et des Saptes, coseigneur des fiefs de Gouzens et autres, à Conques, et d'Honorée de RIGAUD[873].
Ils eurent:

[873] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 641.

15.1 Marie Honorée d'HAUTPOUL,
Elle mourut, à Salettes, le 17 août 1749, âgée d'environ 22 mois, et y fut enterrée le lendemain, dans l'église.

15.2 Jean Pierre Joseph d'HAUTPOUL, qui suit.

Joseph de Hautpoul avait épousé, en deuxièmes noces, à Cahuzac-sur-Vère, le 17 janvier 1752, **Antoinette de VERDUN,** née à Cahuzac-sur-Vère, le 2 avril 1723, fille de Jean de VERDUN et de feue Marguerite de ROQUES de JONQUIERES[874],
Antoinette de Verdun mourut, à Salettes, le 25 mai 1757, âgée d'environ 33 ans, et y fut inhumée le lendemain dans la chapelle appartenant à son mari.
Ils eurent :

15.3 Jeanne Marie Antoinette d'HAUTPOUL,
Elle naquit, à Salettes, le 28 novembre 1752, et y fut baptisé le lendemain, son père étant absent, le parrain fut Jean de Verdun, habitant Cahuzac (-sur-Vère), son grand-père, sa marraine Antoinette de Cardaillac, sa grand-mère, habitant Cahuzac (-sur-Vère), qui signèrent Verdun, Antoinette de Cardaillac. Elle fut inhumée dans le cimetière de la paroisse Saint-Sernin de Salettes, le 23 mars 1780, âgée d'environ 28 ans.

15.4 Jean Joseph d'HAUTPOUL, auteur du rameau A de Salettes.

15.5 Joseph d'HAUTPOUL.
Il naquit, à Salettes, le 13 août 1756, et y fut baptisé le lendemain, son père étant absent, le parrain fut Jean Bouygues, la marraine Antoinette Cornus, domestiques de M. de Hautpoul.

Il avait épousé, en troisièmes noces, le 21 février 1762, **Louise de PINS de La Bastide**, fille de Paul de PINS de La Bastide et de Marie d'HUC de Moussegon[875]. Elle fut la marraine de Félicité Parfaite d'Hautpoul (petite-fille de son mari), baptisée, à Salettes, le 17 février 1785.
Ils eurent :

15.6 Paul Louis Joseph d'HAUTPOUL.
Il naquit, à Salettes, le 2 août 1764, et y fut baptisé trois jours après, le parrain, par procuration de Paul de Pins de La Bastide, habitant Castres, grand-père du baptisé, fut Etienne Bouygues, métayer de M. d'Hautpoul, habitant la paroisse de Mauriac, la marraine, par procuration d'Angélique d'Hautpoul, tante paternelle, épouse de noble d'Artus du Poussois, conseiller du roi et maire d'Albi, fut Françoise Andrieu, servante de M. d'Hautpoul.

---

[874] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Verdun à Cahuzac,* produisant les preuves.
[875] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 225.

XV(XXII) Jean Pierre Joseph d'HAUTPOUL, comte d'Hautpoul, seigneur de Salettes.
Il naquit, à Salettes, le 11 septembre 1748, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean Pierre de/du Fay, habitant Conques, au diocèse de Carcassonne, son oncle maternel, la marraine Antoinette de Cardaillac de Saint-Martin, sa grand-mère, en présence de Louis d'Hautpoul, son grand-père, de Jean Joseph de Verdun, de Jacques Joseph de Graves, seigneur de Vitrac.
Jean Pierre Joseph, comte d'Hautpoul de Salettes fut présent, à Salettes, le 10 février 1790, au mariage de Jean Moulis et de Cécile Portal.
Il mourut le 12 juillet 1828, au château de Salettes[876].
Il avait épousé, le 17 mars 1778[877], **Marguerite de PAUSE de Mondésir.** Elle était fille de Louis de PAUSE, sieur de Mondésir, et de Marguerite de LOMBARD, comme cela apparaît dans les registres paroissiaux de Salettes.
Ils eurent :

16.1 Joseph Victor Amédée d'HAUTPOUL
Il naquit et fut baptisé, à Salettes, le 29 janvier 1779, le parrain fut Joseph, comte d'Hautpoul, son grand-père, la marraine Marie Louise de Pins, épouse de messire d'Hautpoul, qui signa de Pins d'Hautpoul, marraine, par procuration de Marguerite (de Lombard) de Ginibral, grand-mère maternelle.

16.2 Charles Henri Louis André d'HAUTPOUL.
Il fut baptisé, à Salettes, le 7 août 1782, le parrain fut Jean Guillaume de Guérin du Cayla, ancien officier de cavalerie, par procuration de Paul Louis Joseph d'Hautpoul, son oncle paternel, la marraine fut Marie d'Hautpoul, grand-tante paternelle, par procuration de Suzanne de Pause de Mondésir, tante maternelle, en présence de Joseph, comte d'Hautpoul, son grand-père.

16.3 Louise Suzanne Marguerite d'HAUTPOUL.
Elle naquit, à Salettes, le 23 octobre 1783, et y fut baptisée le surlendemain, son parrain fut Paul Louis Joseph d'Hautpoul, son oncle paternel, par procuration de Louis André de Pause, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cuirassiers, du roi, son oncle maternel, qui signa P.L. Joseph d'Hautpoul, parrain, sa marraine Suzanne de Pause de Mondésir, sa tante maternelle, en présence de Jean Pierre Joseph d'Hautpoul, père de la baptisée, et de François Joseph d'Hautpoul, son oncle paternel, qui signa le chevalier d'Hautpoul, signa également d'Hautpoul, grand-père.
Suzanne d'Hautpoul, épousa, en 1806, **François du BOYS**[878].
Il serait mort en 1809[879].

16.4 Félicité Parfaite d'HAUTPOUL.

[876] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[877] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 225, écrit 17 mars 1748, qu'il faut probablement transformer en 19 mars 1778, ce qui est cohérent avec la naissance de leur premier fils.
[878] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 225.
[879] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.

Elle naquit et fut baptisée, à Salettes, le 17 février 1785, son parrain fut Guillaume de Guérin du Cayla, ancien officier de cavalerie, habitant Cahuzac (-sur-Vère), sa marraine Marie Louise de Pins, épouse de noble d'Hautpoul, son grand-père, le père fut présent, signèrent d'Hautpoul, grand-père, d'Hautpoul, père, Pause d'Hautpoul.
Félicité d'Hautpoul épousa, le 15 mai 1803, **François Germain, comte de CAHUZAC du VERDIER,** capitaine, chevalier de Saint-Louis[880], fils d'Henri Joseph de CAHUZAC, seigneur du Verdier, et de Françoise (alias Marie Anne) de TURENNE d'AUBEPEYRE[881].
François Germain de Cahuzac du Verdier serait mort le 16 août 1841[882]. Gustave Chaix d'Est-Ange dit que la famille de Cahuzac du Verdier s'éteignit dans la seconde moitié du 19ème siècle, ce qui signifie que si la date du décès, en 1841, est exacte, François Germain de Cahuzac et Félicité d'Hautpoul eurent une descendance.

16.5 Marguerite Rosalie Reine Henriette Stéphanie d'HAUTPOUL.
Elle naquit, à Salettes, le 8 août 1786, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Paul Louis Joseph d'Hautpoul, son oncle paternel, la marraine Marguerite de Lombard de Saint-Jean.
Dite Joséphine d'Hautpoul, née en 1786, elle épousa, en 1809, **François des COFFRES**[883] **(DESCOFFRES.)**
Il serait mort en 1836[884].

16.6 Louis Gabriel Félix Marie, comte d'HAUTPOUL, qui suit.

XVI (XXIII) Louis Gabriel Félix Marie, comte d'HAUTPOUL.
Il naquit et fut baptisé, à Salettes, le 30 novembre 1787, son parrain fut Paul Louis Joseph d'Hautpoul, son oncle paternel, sa marraine Françoise Eléonore Gabrielle de Monserrat de Mauriac, en présence de Joseph d'Hautpoul, son grand-père paternel, de François Antoine Félix de Raymond de Mauriac, conseiller au parlement de Toulouse, et du père du baptisé, signèrent, Monserrat de Mauriac, de Raymond de Mauriac, l'abbé d'Hautpoul.
Il fut capitaine de cavalerie, participa aux campagnes du premier empire, fut grièvement blessé au combat d'Oshowno, chevalier de la Légion d'Honneur, il mourut en 1849.
Il avait épousé, par contrat du 28 août 1817, **Emilie** Madeleine Charlotte **de SAVY-GARDEIL,** née à Toulouse, le 18 mars 1798, fille de Jean François Marie de SAVY de GARDEIL et de Marguerite LERUS[885].
Ils eurent 4 enfants dont Emile François Félix, comte d'Hautpoul, né le 11 mai 1821, qui épousa le 20 février 1848, Marie Antoinette Charlotte de La Garde de Saignes, dont la

[880] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 225.
[881] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Cahuzac du Verdier,* produisant la preuve.
[882] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Hautpoul,* Mars 2003, la preuve n'est pas fournie ; ce décès ne figure pas dans l'état civil du Verdier.
[883] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 225.
[884] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[885] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1694, pour ce mariage et la descendance des mariés.

postérité est citée par Jules Villain, jusqu'au 25 décembre 1897, date de naissance de leur petite-fille Marie Noêlle Gabrielle.

V
Rameau de Salettes

L'auteur de ce rameau, Jean Joseph d'Hautpoul, était fils de Joseph de Hautpoul et d'Agnès de Verdun.

La plupart des données concernant ce rameau provient de Jules Villain, ce sont celles qui ne sont pas référencées dans ce document, elles sont complétées par François Lalliard, *La fortune des Wagram de Napoléon à Proust,* Perrin, 2002.

XV (XXII) Jean Joseph d'HAUTPOUL

Il naquit et fut baptisé, à Salettes, le 13 mai 1754, le parrain fut Joseph de Verdun, son oncle maternel, habitant Cahuzac (-sur-Vère), la marraine Angélique d'Hautpoul, tante du baptisé, qui signa Angélique de Hautpoul.

Il fut cadet-gentilhomme, il était, en 1792, lieutenant-colonel au régiment de Languedoc, il se disingua à la bataille de Fleurus en 1794, et au siège de Nimègue. Nommé peu après général de division, il fit toutes les campagnes du 1er Empire et fut nommé, après la signature du traié de Campo-Formio, inspecteur général de cavalerie. Il commanda la cavalerie à la bataille d'Austerlitz, où, avec le généal Nansouty, il dirigea les opérations de 13 régiments de grosse cavalerie à la tête desquels il chargea l'aile droite des Autrichiens et des Russes réunis. En 1806, il prit une part importante à la bataille d'Iéna, et le 8 février 1807 il se couvrit de gloire à la bataille d'Eylau où par trois fois il chargea à la tête de ses régiments. Atteint par un biscaïen il mourut cinq jours après, des suites de ses blessures. En souvenir de cette action, l'empereur voulaitt que les canons pris à l'ennemi servent en partie à la fonte d'un monument le représentant en costume de cuirassier, ce projet ne fut pas exécuté. Son cœur fut transporté à Paris et repose dans le caveau de l'église des Invalides. Il avait été nommé grand-croix de la Légion d'Honneur, sénateur.

Il avait épousé, le 19 septembre 1803, **Alexandre Suzanne DAUMY.**

Ils eurent :

XVI (XXIII) Alphonse Napoléon, baron d'HAUTPOUL

Né le 29 mai 1806, il fut officier de cavalerie, maire de Trouville, et mourut le 25 avril 1889, à Paris.

Il avait épousé, le 30 octobre 1832, **Caroline Joséphine BERTHIER de WAGRAM,** fille du maréchal BERTHIER, prince de Wagram, et de S.A.S. Marie Elisabeth Amélie Françoise, duchesse de BAVIERE.

Ils eurent :

17.1 Ferdinand Charles Robert, **comte d'HAUTPOUL.**

Né le 11 mars 1841, il mourut en 1904.

Il avait épousé, en 1866, **Catherine Marie CHATELUS,** d'où postérité.

17.2 Oscar Alexandre Napoléon **d'HAUTPOUL.**
Il fut officier de cavalerie, sans postérité de ses deux unions.

VI
Seigneurs de Félines, de Cassagnoles et de Ventajou

Une grande partie des données pour les premiers degrés de cette branche provient de La Chesnaye-Desbois, elles ne sont pas référencées dans ce qui suit.
Ces données sont complétées par Etienne Léger, à partir des preuves de noblesse pour les pages de la petite écurie : Jean Antoine II de Hautpoul de Félines, de ses fils Joseph Marie et Jean Henri et de son petit-fils Jean Marie Alexandre[886].
L'auteur de cette branche, Auger de Hautpoul, était fils de Guillaume Pierre III de Hautpoul et d'Ermesinde de Poudens.

IV (XI) Auger de HAUTPOUL, chevalier, seigneur d'Aussillon, coseigneur de la baronnie de Hautpoul puis après échange, de Félines, Cassagnoles et Ventajou.
Il fut émancipé par son père, en 1414, lequel lui donna, par contrat du 14 mars 1414, le Hautoulois, Aussillon et des terres dans la sénéchaussée de Toulouse.
Auger de Hautpoul échangea, le 9 mai 1418, avec son neveu Pierre Raymond de Hautpoul, fils de son frère Arnaud Raymond de Hautpoul, le Hautpoulois, Aussillon et les terres de la sénéchaussée de Toulouse, et reçut, en échange, les terres de Félines, de Cassagnoles et de Ventajou, dans la sénéchaussée de Carcassonne.
Selon la donation, le 4 avril 1487 de leur petit fils Jean de Hautpoul à son frère Bernard, du fief de Brugairolles cette terre venait de leur aïeule Cécile de *Glusan.* Comme leur aïeule maternelle était Bonne de La Treilhe, Cécile de *Glusan* devait être leur aïeule paternelle et non une demoiselle de Montbrun, comme l'écrit Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve.
Il faut probablement lire Glunan car Raymond de Glunan dénombra en mars 1417 (n.st.), le lieu de Montclar[887]. Nous trouverons Raymond de *Gluzan,* damoiseau, dont Bernard de Hautpoul, seigneur de Cassagnoles était l'héritier le 14 février 1491 (infra.)

V (XII) Gaston de HAUTPOUL, chevalier, seigneur de Félines (Félines-Minervois, qui se nomma jusqu'au 18 janvier 1929, Félines-Hautpoul, Hérault[888] (à 4 km au nord de Peyriac-Minervois), de Cassagnoles (à 6 km au nord-est de Félines-Minervois, Hérault) et de Ventajou (à 3 km, au nord de Félines-Minervois, Hérault.) Les lieux de Félines et de Cassagnoles étaient tenus antérieurement par la famille de Ventajou. Le château de Ventajou, possédé par Pierre Roger de Ventajou, assiégé depuis août 1209 par Simon de Montfort, fut pris en juillet

[886] Etienne Léger, *Les preuves de noblesse des pages de la petite écurie, Dictionnaire généalogique,* Patrice du Puy, éditeur, Paris, septembre 2012, pp. 402-404.
[887] Pierre Timbal, *op.cit.,* p. 48, produisant la preuve.
[888] Wikipedia se référant à AD. Hérault, la commune a adopté comme armes celles de la famille d'Hautpoul ; Maurice Vuillier confond ce lieu avec celui près de Carcassonne.)

1210, en représailles Simon de Montfort détruisit le donjon. Pierre Roger de Ventajou se soumit à ce dernier et reconstruisit son château[889].
Gaston de Hautpoul testa le 13 septembre 1462[890].
Il avait épousé, du vivant de son père, **Jeanne de SAINTE-COLOMBE,** fille de Bernard de SAINTE-COLOMBE, seigneur d'Oupia (Hérault), d'Azillanet (à 4 km d'Oupia, Hérault) et de Cadirac, et de Bonne de LA TREILHE[891]. Bonne de La Treilhe, mère de Jeanne de Sainte-Colombe, passa une obligation, le 3 février 1445, en faveur de Gaston de Hautpoul, son gendre.
Jeanne de Sainte-Colombe testa en septembre 1501.
Leur descendance varie selon les auteurs, celle adoptée par La Chesnaye-Desbois, suivi par le chevalier de Courcelles, puis par Jules Villain est celle des preuves de noblesse provenant du marquis d'Aubais, qui indique un seul Jean, qui testa le 20 mars 1525, entre Gaston et Jean qui épousa Catherine de Chambert, lequel testa le 5 décembre 1551, et celle produite par André Navelle suivi par Maurice Vuillier, ajoute un degré, Jean de Hautpoul qui épousa par contrat du 19 janvier 1476, Jeanne (Nigri) Le Noir, sans fournir ce contrat et sans en indiquer la source et dit qu'ils eurent un fils Jean qui épousa, par contrat du 10 avril 1501, Jeanne de Montlaur. A la même époque vivait Jeanne (Nigri) Le Noir qui épousa Georges de Hautpoul, seigneur de Montazels, sans postérité. Cette dernière Jeanne était dite sœur de Suzanne Le Noir qui fut l'épouse de Bernard de Hautpoul, seigneur de Hautpoul, Rennes, Aussillon, etc., comme est dite l'épouse de Jean de Hautpoul, fils de Gaston.
Nous pensons que Jeanne Le Noir aurait pu être la première épouse Jean de Hautpoul, fils de Gaston, et que ce Jean épousa (donc en secondes noces) Jeanne de Montlaur, par contrat du 10 avril 1501.
Nous préférons la descendance agnatique indiquée par la maintenue de noblesse en 1669, car la chronologie que l'on peut imaginer à partir des quelques données datées que l'on connaît, est acceptable, à condition de considérer certains des fils comme des tardillons, se mariant tard, ou éventuellement plusieurs fois, dont on ignore certaines épouses, ce qui explique des enfants nés tardivement. Par ailleurs les maintenues de noblesse omettent le plus souvent les mariages sans descendance agnatique. On peut noter également les mariages apparemment tardifs de Bonne et d'Anne qu'il faudrait éventuellement décaler d'un degré si on ajoutait un autre Jean.
Il faut se rappeler qu'Auger, auteur de cette branche fut émancipé en 1414, soit 20 ans après le mariage de son frère Arnaud Raymond, et qu'il se maria probablement après cette date, et qu'il était donc contemporain de son neveu Pierre Raymond V qui se maria en 1422.

Gaston de Hautpoul et Jeanne de Sainte-Colombe eurent :

6.1 Jean I de HAUTPOUL, qui suit.

---

[889] Wikipedia ; la soumission du château de Ventajou, en 1210, est rapportée par HGL, t. VI, pp. 326 et 333.
[890] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, 2, p.151, dit 30 septembre 1462, La Chesnaye-Desbois dit 13 septembre 1462 ; André Navelle, *op.cit.,* V, p. 146, dit que la date est soit 13 septembre 1442 soit 14 septembre 1462.
[891] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* complétant La Chesnaye-Desbois pour le prénom du père de Jeanne de Sainte-Colombe.

6.2 Bernard de HAUTPOUL, auteur de la branche des seigneurs de Brugairolles.

6.3 Bonne de HAUTPOUL

Dans un procès entre Jean de Grave, seigneur de Villégly, neveu par alliance de Bonne de Hautpoul), et Jean II de Hautpoul, seigneur de Cassagnoles (neveu de Bonne de Hautpoul), concernant les biens de feue Bonne de Hautpoul, héritière testamentaire de son mari, il est dit le 27 juillet 1545, que Bonne de Hautpoul avait occupé indûment la seigneurie de Félines et que Jean de Hautpoul se disait son héritier[892], ce procès est relaté dans l'article concernant Jean II de Hautpoul.

Bonne de Hautpoul avait épousé, après 1501, **Mathieu de GRAVA** (devenu **GRAVE)**, le Jeune, seigneur de d'Aragon et de Félines, veuf, en premières noces, d'Hélène de SENERGUES, épousée par contrat en février 1462 (selon un contrat de Robert Ebrard, notaire de Toulouse), fille d'Alric de Sénergues, coseigneur de Sénergues, et probablement de demoiselle de Miglos (Hubert de Vergnette dit, par erreur, Hélène de Montpeyroux au lieu d'Hélène de Sénergues, comme cela est confirmé par le procès mentionné infra) et en deuxièmes noces de Perrette de LA JUGIE[893]. Mathieu de Grava le Jeune, était fils de Jean de Grava, seigneur de Villégly et de Félines, et de Cébélie Boyer dite de La Boissière. Mathieu de Grava aurait testé le 16 février 1501, acté jugé douteux par d'Hozier[894].

6.4 Anne de HAUTPOUL.

Elle épousa **François de MONTREDON,** seigneur de Montrabech (à 3 km de Lézignan-Corbières, Aude), fils de Jean de COUTEILLER, seigneur de Montredon et de Montrabech, et de **Raymonde,** de Sigean[895]. Leur petit-fils, François de Montredon, écuyer, seigneur de Montrabech, épousa Jeanne de Hautpoul, qui n'est pas rattachée. La fille de ces derniers, Jeanne de Montredon, épousa, par contrat du 31 janvier 1588, François de Grave, seigneur de Félines[896], fils de Philippe de Grave, seigneur de Félines, et de Madeleine de Saix, épousée par contrat du 25 janvier 1549, file de Jean de Saix, seigneur de Paulignan[897], que nous retrouvons.

VI (XIII) Jean I de HAUTPOUL, chevalier, seigneur de Félines, de Cassagnoles et de Ventajou.

En 1481, il céda le fief de Brugairolles à son frère Bernard, puis recueillit, en 1501, la succession de sa mère, Jeanne de Sainte-Colombe, par le testament de celle-ci.

Il testa le 20 mars 1525[898].

---

[892] AD.HG B 2053.

[893] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t. 2, p. 172, qui indique les parents de Mathieu de Grava le Jeune ; Hélène de Sénergues, épouse de Mathieu de Grave est nommée par André Navelle, *op.cit.,* X, p. 35, cette donnée a été reprise par Henri Gras et Monique Lajugie-Clot, *Sénergues en Rouergue,* p.201.

[894] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t. 2, p. 172.

[895] La Chesnaye-Desbois, complété par le chevalier de Courcelles puis par Jules Villain, *op.cit.,* II, pp. 1676-1677.

[896] AD. Aude B 21.

[897] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.2, p. 180.

[898] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, 2, p. 151.

Il avait épousé, par contrat du 10 avril 1501, **Jeanne de MONTLAUR,** que Maurice Vuillier dit, sans en fournir la preuve, fille Jean de Montlaur, seigneur de Montlaur, Murles, et d'Isabeau de Thézan. Comme il n'y a aucune indication dans ce sens et qu'il y avait au moins une autre famille de Montlaur dans la région, nous ne retenons pas cette donnée, même à titre d'hypothèse.
Ils eurent :

7.1 Jean II de HAUTPOUL, qui suit.

7.2 François de HAUTPOUL.
Il fut nommé légataire et tuteur des enfants de son frère Jean, par le testament de celui-ci, du 5 décembre 1551.

7.3 Bernard de HAUTPOUL.
Étant religieux de Montolieu, il fut nommé légataire de son frère Jean, par son testament du 5 décembre 1551.

7.4 Anne de HAUTPOUL.
Elle épousa le seigneur de Rayssac, d'une famille inconnue, que Maurice Vuillier, se fondant probablement sur le testament de Jean II de Hautpoul, seigneur de Félines, du 5 décembre 1551 (infra), dit, sans en fournir la preuve, être Antoine de Rayssac, seigneur de Rayssac, fils de Raymonde de Touges, ce qui est très étonnant car la famille de Touges était possessionnée dans une toute autre région. Nous pensons que le seigneur de Rayssac pouvait être un membre de la famille de Bayne, albigeoise, dont des membres tenaient le lieu de Rayssac.
Anne de Hautpoul, dame de Rayssac, fut légataire de son frère Jean, par son testament du 5 décembre 1551.

7.5 Alix de HAUTPOUL.
Elle épousa le seigneur de Rabastens[899], qui est **Jean de RABASTENS,** lequel testa le 13 août 1549, nommant son épouse Alix de Hautpoul, instituant héritier universel Etienne de Rabastens, son frère[900]. Jean de Rabastens, le Vieux, coseigneur de Colomiers, Bressols, époux d'Alix de Hautpoul, fils de Folc ou Falconet de Rabastens, écuyer, seigneur de Colomiers, Bressols, et de Marguerite de Brolhet, mourut le 17 janvier 1571, sans postérité ; son frère cadet, Etienne de Rabastens, écuyer, seigneur de Colomiers, Bressols, avait épousé en premières noces, le 10 août 1540, Miramonde de Rozet, et en secondes noces Isabeau de Bertrand, d'où postérité de ses deux unions[901]. Marguerite de Brolhet, belle-mère d'Alix de Hautpoul était fille de noble Pierre Brolhet, seigneur de Bonrepos, etc., et de noble Françoise du Breuil[902].

[899] La Chesnaye-Desbois.
[900] AD.HG 3 E 7484.
[901] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp. 20-23, produisant les preuves.
[902] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 325.

Alix de Hautpoul n'est pas citée dans le testament de Jean de Hautpoul du 5 décembre 1551.

7.6 Jeanne de HAUTPOUL.

Elle apparaît comme légataire de son frère Jean, par le testament de celui-ci du 5 décembre 1551.

Maurice Vuillier dit qu'elle avait épousé, le 10 janvier 1522 (ce qui est en réalité la date du testament de Jean II de Castéras), Jean II de Castéras, coseigneur de Villemartin, se référant à Lainé, alors que ce dernier dit que cette Jeanne de Hautpoul était fille de Georges de Hautpoul, seigneur baron de Rennes, d'Aussillon, et de Marguerite de Mauléon[903], suivant le chevalier de Courcelles, ce qui est anachronique. Nous classons donc l'épouse de Jean II de Castéras parmi les personnes isolées.

VII (XIV) Jean II de HAUTPOUL, chevalier, seigneur de Félines, de Cassagnoles et de Ventajou.

Suite à un arrêt du 14 janvier 1542, qui avait maintenu Jean de Grave en possession de la moitié de Félines, ce qui fut la cause d'un procès, il fut arrêté, le 2 septembre 1545, que Jean de Grave paierait la moitié de 800 écus de 35 sols, légués par feu Mathieu de Grave à Bonne de Hautpoul, sa femme, en secondes noces, somme qu'il avait eue par le testament d'Hélène de Sénergues, sa première épouse, et aussi la moitié de 2 000 moutons d'or de 15 sous 5 deniers, et de la moitié de 1 200 livres léguées à Bonne de Hautpoul , provenant de Perrette de La Jugie, deuxième femme dudit Mathieu de Grave et provenant de Marguerite de Thurin, sa belle-mère, et il doit aussi payer la moitié de 600 moutons d'or due à Bonne de Hautpoul, pour la restitution de sa dot et de son augment. Ladite moitié de la seigneurie de Félines est hypothéquée suivant la disposition de feu Mathieu de Grave, le Jeune, seigneur de Félines[904].

Jean de Hautpoul, seigneur de Félines, testa le 5 décembre 1551, faisant des legs à son frère François, à son frère Bernard, religieux de Montolieu, à Anne de Hautpoul, dame de Rayssac, à Jeanne de Hautpoul, sa sœur, nommant 11 enfants, Charles, l'aîné, Jean Jacques, le deuxième, Jean François, le troisième, Bernard, le quatrième, autre Charles, le jeune, et autre Bernard (Bertrand), et ses filles Claire, Jeanne, Catherine, Françoise et autre Claire. Il institua héritier universel, Charles, son fils aîné, lui substituant les mâles par ordre de primogéniture, il nomma tuteurs François de Hautpoul, son frère, et Jacques et Jean de Chambert, seigneurs de Rustiques, François de *Rameja* (Ramejan ou Ramesan?), seigneur de Poujols, et Antoine de Raissac[905].

Il avait épousé, par contrat du 20 juillet 1525, **Catherine de CHAMBERT.**

Maurice Vuillier la dit, sans en fournir la preuve, fille de Jean de Chambert, seigneur de Rustiques. La filiation suivie de la famille de Chambert publiée par le marquis d'Aubais, copiée par Louis de La Roque[906], commence par Bertrand de Chambert, seigneur de Bizanet (et successeur probable de Bertrand de Chambert, seigneur de Rustiques, en 1507) qui épousa Jeanne d'Aban, laquelle fit une donation à ses enfants le 28 décembre 1568.

---

[903] Lainé, *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France,* t.4, page 20 de la généalogie Castéras.
[904] AD.HG B 38.
[905] AD. Aude 2 E 98.
[906] Louis de La Roque, *op.cit.,* I, p. 254.

Nous connaissons, par ailleurs Jean de Chambert, seigneur de Rustiques, Bizanet (fils de Jacques, châtelain de Lézignan) qui épousa, en premières noces, Antonie Manent, en deuxièmes noces, vers 1512, Anne de Ferrouil, et en troisièmes noces, par contrat du 24 octobre 1515, Isabelle de Murviel, veuve de Jean de Narbonne, nous ne savons pas s'il eut une descendance.
Claire de Hautpoul, leur fille, dans son contrat de mariage du 17 juin 1571, avec Antoine de Cucugnan est dite nièce de Jean de Chambert, sa mère Catherine de Chambert avait donc très probablement un frère Jean de Chambert.
Ils eurent :

8.1 Charles de HAUTPOUL, qui suit.

8.2 Jean Jacques de HAUTPOUL.
Il est cité dans le testament de son père du 5 décembre 1551.

8.3 Jean François de HAUTPOUL.
Étant chanoine de l'église cathédrale de Narbonne, il assista, le 22 novembre 1583, Bertrand de Hautpoul, seigneur de Cuxac, son frère germain, lors de son contrat de mariage avec Jeanne de Castéras[907], puis le 2 août 1610, Jean de Castéras, seigneur de Montesquieu, lors de son contrat de mariage avec Gabrielle de Montredon[908]. Dit succenteur (sous-chantre) de l'église Saint-Just de Narbonne, il mourut avant le 16 mai 1611, date de l'acceptation par le chapitre de la fondation d'un anniversaire qu'il avait faite[909].

8.4 Bernard de HAUTPOUL.
Il fut grand archidiacre du chapitre de Narbonne et vicaire général de l'archevêché de Narbonne. Il fut présent, le 2 avril 1593 dans une réunion au grand consistoire de la ville de Narbonne[910]. Il assista, le 16 février 1609, Jean François de Couderc, seigneur de La Prade, lors de son contrat de mariage avec Jeanne de Régis[911].

8.5 autre Charles de HAUTPOUL.
On peut remarquer qu'il se maria très tardivement, 59 ans après le contrat de mariage de ses parents, ce qui est souvent le cas pour des cadets.
Dit fils de Jean de Hautpoul, seigneur de Cassagnoles, il avait épousé, par contrat du 7 février 1584, **Jeanne de MAGE,** fille de feu Philippe de MAGE, seigneur de Rustiques, et de Françoise de NOS, mentionnant le contrat de mariage dudit feu Philippe de Mage et de la dite de Nos retenu par (blanc), notaire de Montréal, en présence de Bernard de Hautpoul, grand archidiacre et grand vicaire général de l'église

[907] AD. Aude B 21, Géraud de Jean, notaire de Narbonne,
[908] AD. Aude B 26, Jean Baccou, notaire de Lézignan.
[909] AD. Aude G 37.
[910] AD. Aude BB 5.
[911] AD. Aude B 26, Juilien de Nos, notaire de Fontcouverte.

métropolitaine de Narbonne, de Jean François de Hautpoul, de Pierre du Pac et de Nicolas de Chambert, seigneur de Rustiques[912].

8.6 Bernard (Bertrand) de HAUTPOUL, seigneur de Cuxac, **auteur de la branche des seigneurs de Caumont et d'Albières.**

8.7 Claire de HAUTPOUL.
Selon le chevalier de Courcelles, qui ne semble pas connaître sa sœur homonyme, elle se maria deux fois, et donc sa sœur homonyme ne se maria pas, il n'y a pas d'acte permettant de trancher.
Elle avait épousé, par contrat du 11 novembre *1651*(transformé en 1551 par le chevalier de Courcelles, ce qui paraît étonnant car elle n'apparaît pas mariée dans le testament de son père du 5 décembre 1551, peut-être faut-il lire 1561), **Jean de *CASALETS*** (**CAZALET**), seigneur de Tréziers (Aude), fils de Gaston de CAZALET et de Catherine de LUC, d'où Jean François de Cazalet, seigneur de Tréziers, qui continua la lignée, et Jean de Cazalet, seigneur de Tréziers, qui épousa par contrat du 17 août 1593, Anne de Hautpoul[913]. Ces données ne permettent pas de savoir si l'époux de Claire de Hautpoul était mort en 1571, date du mariage de Claire de Hautpoul avec Antoine de Cucugnan.
Sa sœur homonyme ou elle, dite fille de feu Jean de Hautpoul, seigneur dudit lieu (?), et nièce de Jean de Chambert qui donna 300 livres, elle épousa, par contrat du 17 juin 1571, étant dotée de de 1 100 livres et de 1 500 livres, **Antoine de CUCUGNAN,** seigneur de Camplong, fils de François de CUCUGNAN, seigneur de Camplong (et de Catherine FERRIER), la future fut assistée de son frère Charles de Hautpoul, écuyer, seigneur dudit lieu, sieur de Cassagnoles[914].

8.8, 8. 9 et 8.10 Jeanne, Catherine et Françoise de HAUTPOUL, citées dans le testament de leur père du 5 décembre 1551.

8.11 autre Claire de HAUTPOUL.
Elle est citée dans le testament de son père du 5 décembre 1551.

Par ailleurs le contrat de mariage, le 13 janvier 1610, de noble Fulcrand *Doultre* (peut-être Doustre, famille de cette région)*,* fils aîné de noble Jean *Doultre,* sieur de *Lasuals,* avec noble Jeanne de Ventajou, dotée de 500 livres, fille de feu noble Marc de Ventajou, sieur de Parazols, au diocèse de Narbonne, dit que la future était assistée de Bertrand de Hautpoul, seigneur de Cuxac, son oncle maternel, de Charles de Cazalet, grand archidiacre de Narbonne, de Guillaume de Gléon, de l'abbaye de Lagrasse, de Charles de Cucugnan, seigneur de Camplong[915], ceci suggère que l'une des sœurs de Bertrand de Hautpoul, seigneur de Cuxac,

[912] AD. Aude B 21, François de Clavière, notaire de Saint-Jean.
[913] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 31, suivi par le chevalier de Courcelles.
[914] AD. Aude B 20 et 61 J 10, le chevalier de Courcelles, *op.cit.,* indique la mère d'Antoine de Cucugnan.
[915] AD. Aude B 26.

avait épousé Marc de Ventajou, ceci est renforcé par l'assistance de Charles de Cazalet et celle de Charles de Cucugnan, de la parentèle de la famille de Hautpoul.

VIII (XV) Charles de HAUTPOUL, seigneur de Félines, de Cassagnoles et de Ventajou.
Il fut chargé, en 1562, d'établir dans Cazouls (un lieu de ce nom dans le Tarn et deux lieux de ce nom dans l'Hérault) deux compagnies de 300 hommes.
Il passa une transaction, en 1578, avec son frère Bertrand, seigneur de Cuxac, et fit son testament en 1580[916]. Au château de Félines, diocèse de Saint-Pons, les 28 juillet et 8 août 1592, Françoise de Hautpoul, dame de Ventajou, belle-fille de Charles de Hautpoul, seigneur de Cassagnoles, et son mari François de Hautpoul, reconnurent avoir reçu 1 406 écus dudit Charles de Hautpoul[917].
Il avait épousé, par contrat de janvier 1559 (alias 30 janvier 1551), **Guiraude de SAIX.**
Maurice Vuillier dit, sans en produire la preuve, que Guiraude de Saix était fille de Jean de Saix, seigneur de Paulignan, et de Raymonde de Bellissen.
Nous connaissons Jean de Bellissen, seigneur de Saint-Couat, qui testa le 17 janvier 1536, nommant, entre autres, sa fille Raymonde de Bellissen, épouse de Jean de Saix, seigneur de Paulignan[918], cette ascendance est donc possible. Les preuves de noblesse de la famille de Saix établissent la filiation depuis Jean de Saix, seigneur de Paulignan, qui testa le 13 mars 1557, nommant son fils Pierre de Saix, seigneur de Paulignan, qui se présenta le 5 mars 1517, au ban et l'arrière-ban, et épousa Jeanne de Taurines[919], et Jean de Saix, seigneur de La Bastide et de Ventenac, qui obtint, le 12 décembre 1516, un jugement des commissaires des francs-fiefs de la sénéchaussée de Carcassonne[920], complété par Louis de La Roque qui dit que ce Jean de Saix, seigneur de La Bastide et de Ventenac, fut père de Guiraude qui épousa par contrat du 30 janvier 1551, Charles de Hautpoul[921].
Louis de La Roque se trompe, à notre avis, comme nous le montrons, mais pour que Guiraude soit sœur de Pierre et de Jean, il faudrait que le père de ceux-ci se soit marié avant 1500, et là nous avons un problème avec l'ascendance Bellissen car Jean de Bellissen , père de Raymonde se maria pour la première fois en 1504, donc Raymonde ne peut être la mère de Pierre et de Jean de Saix, ce qui signifie que Jean de Saix, seigneur de Paulignan, aurait eu ses fils Pierre et Jean d'une première épouse inconnue, et Guiraude de sa seconde épouse Raymonde de Bellissen. Cette présomption est renforcée par le fait que Bertrand de Hautpoul, seigneur de Cuxac (frère de Charles, seigneur de Félines), épousa, par contrat du 7 juin 1577, Françoise de Saix, fille de feu Jean de Saix, seigneur de Paulignan, laquelle était assistée de Pierre de Saix, fils et héritier dudit Jean[922], sachant que Jean de Saix, seigneur de Paulignan, eut un fils aîné, Pierre de Saix, seigneur de Paulignan, comme dit supra. Françoise de Saix doit être la sœur de Guiraude.

---

[916] Chevalier de Courcelles, *op.cit.*
[917] AD. Aude II E 100.
[918] BnF Carré d'Hozier n°81.
[919] Louis de La Roque, dit, par erreur que le contrat fut passé le 7 octobre 1560, qui est la date de celui de leur fille Marie (infra.)
[920] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, 2, p. 273.
[921] Louis de La Roque, *op.cit.,* I, p. 168.
[922] AD. Aude B 20.

Cette ascendance est confirmée par le contrat du mariage de Marie de Saix, cousine-germaine de Jean III de Hautpoul, le 7 octobre 1560 (infra.)
Cette démonstration indique que l'on peut trouver des explications à partir de données partielles mais que ce ne sont pas des certitudes.
Ils eurent :

9.1 Jean III de HAUTPOUL, qui suit.

9.2 François de HAUTPOUL.
Dit fils de Charles de Hautpoul, seigneur de Cassagnoles et coseigneur de Félines, il avait épousé, par contrat du 21 juin 1591, **Françoise de HAUTPOUL,** fille et cohéritière de feu Jean de HAUTPOUL, seigneur de Villeneuve, et de Marguerite DAX. La future fut assistée de Jeanne de Hautpoul, dame de Montoussin, sa sœur (épouse de Charles de Noé, seigneur de Montoussin), le futur fut assisté de Bertrand de Hautpoul, seigneur de Cuxac, son oncle, de Bernard de Hautpoul, grand archidiacre et vicaire générale de Monseigneur et illustrissime, le cardinal de Joyeuse, en présence de Jean de Martin, seigneur de Ferrayrolles et de Jean de Martin, son frère[923].

9.3 Françoise de HAUTPOUL.
Elle épousa le seigneur d'Alzau[924], ce lieu étant tenu (au moins en partie) par la famille de Voisins, ce seigneur d'Alzau pourrait appartenir à cette famille.
Son mari est dit probablement François dit Guy de Voisins, fils d'Antoine de Voisins, seigneur de Pezens, Moussoulens, Cuxac, Alzau (en Pezens, Aude), et de Catherine de Barillet, celle-ci fille d'Arnaud de Barillet, seigneur d'Antin, coseigneur d'Alzau, et d'Anne de Soubiran, dame d'Alzau, Montredon. Catherine de Barillet hérita de La Bastide d'Alzau et d'autres lieux[925], ce mari est transformé par Maurice Vuillier, comme une certitude, sans en fournir la preuve, en Louis de Voisins, fils des mêmes.
La terre d'Alzau fut conservée par la descendance d'Antoine de Voisins et de Catherine de Barillet.

9.4 Marguerite de HAUTPOUL.
Elle épousa, par contrat filiatif du 25 mai 1596, **François de GRAVE,** seigneur de Lanet, fils de François de GRAVE, seigneur de Lanet, et de Jeanne du CHATEAU[926], d'où postérité.

Charles d'Hautpoul et Guiraude de Saix n'eurent pas Guiraude de Hautpoul qui épousa, par contrat du 26 février 1584, François d'Arsse, comme l'écrit Maurice Vuillier, suivant le chevalier de Courcelles, elle était fille de Guillaume de Hautpoul, seigneur de *Montgets* et de Granès, et de Marguerite de Mauléon, comme nous le verrons.

---

[923] AD. Aude B 21, Barthélemy Mailleriou, notaire de Montréal.
[924] Chevalier de Courcelles, *op.cit.*
[925] Hyacintne Louis Rabino di Borgomale, *op.cit.,* Famille de Voisins, p. 18.
[926] AD. Aude B 23.

IX (XVI) Jean III de HAUTPOUL, seigneur de Félines, de Cassagnoles, de Ventajou et d'Argentières.

Jean de Hautpoul, seigneur de Cassagnoles, assista le 4 juillet 1605, sa cousine germaine Marie de Saix, fille de feu Pierre de Saix, seigneur de Paulignan, Ventou, La Bastide, et de Jeanne de Taurines, lors de son contrat de mariage avec Jean de Noue, seigneur de La *Crosette* du Razès, la future fut également assistée de son frère germain Guillaume de Saix, seigneur de Paulignan, La Bastide[927], nous retrouvons par ce contrat de mariage la confirmation du père de Guiraude de Saix, mère de ce Jean de Hautpoul, car son père Jean de Saix, seigneur de Paulignan, eut pour fils Pierre de Saix, seigneur de Paulignan, Ventou, La Bastide, qui épousa Jeanne de Taurines (et non Tournier comme l'écrit Maurice Vuillier), et eut pour fils Guillaume de Saix, seigneur de Paulignan, Ventrou, La Bastide[928], frère germain de Marie de Saix.

Jean de Hautpoul, seigneur de Cassagnoles, testa le 24 octobre 1647, disant avoir eu de son premier mariage avec Françoise de Brettes, Jean Antoine, François, Gabrielle et Marguerite de Hautpoul, et de son second mariage, avec Marguerite du Vivier, Françoise et Jeanne de Hautpoul, il institua héritier universel Jean Antoine de Hautpoul, son fils aîné, de sa première épouse[929].

Il avait épousé, en premières noces, par contrat filiatif du 29 juillet 1593 (alias 29 septembre) **Françoise de BRETTES,** dotée de 4 000 livres, fille de d'Antoine de BRETTES, seigneur de Puichéric, et de Jeanne VALAT, il fut assisté de Bernard de Hautpoul, grand archidiacre de l'église cathédrale de Narbonne, de Jean François de Hautpoul, succenteur de la même église, de Bertrand de Hautpoul, seigneur de Cuxac, son oncle, de François de Grave, seigneur de Félines, et de Guillaume de Saix, seigneur de La Coustade, ses cousins, le futur apporta la moitié des biens de ses parents plus la place de *Tholmont*[930].

Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 20 juin 1608, au château du Gua, au consulat de Lescout, au diocèse de Lavaur, **Marguerite du VIVIER de Sarraute,** file de feu Nicolas du VIVIER, seigneur de Sarraute, et de feue Jeanne de PLAIGNE, la future fut dotée de 6 000 livres, dues par noble (blanc) de Villemur, seigneur de Justiniac, comme usufruitier des biens de Jeanne de Plaigne, tante de ladite du Vivier, en présence de Bertrand de Villemur, seigneur de Bonnac, de Sicard Le Noir, seigneur de La Redorte, de frère Henri Le Noir de La Redorte, religieux au chapitre de Saint-Pons-de-Thomières[931].

Enfants du premier lit :

10.1 Jean Antoine de HAUTPOUL, qui suit.

10.2 François de HAUTPOUL.

10.3 Gabrielle de HAUTPOUL.

---

[927] AD. Aude B 26, Pierre Séverac, notaire.
[928] Louis de La Roque*, op.cit.,* I, p. 168.
[929] AD. Aude B 38.
[930] AD. Aude B 23, Guillaume Rigaldy, notaire de *Douzens.*
[931] AD. Aude B 26, Etienne Peyraudel, notaire de Saint-Germain.

10.4 Marguerite de HAUTPOUL.

Elle fut citée le 14 janvier 1661, comme épouse d'Hercule de Brettes, seigneur de Cruzy, dans le testament de son frère Jean Antoine.

Dite fille de Jean de Hautpoul, seigneur de Cassagnoles, elle épousa, par contrat du 29 avril 1637, **Hercule de BRETTES,** chevalier, seigneur de Cruzy, fils de François de BRETTES de THURIN, baron de Puichéric, et de Marguerite du CAYLAR d'Espondeillan[932], la lignée fut continuée par leur fils Jean Antoine, qui fut maintenu noble le 15 janvier 1671[933].

Enfants du second lit :

10.5 Françoise de HAUTPOUL.

Étant religieuse à Carcassonne elle fut instituée légataire de son frère Jean Antoine de Hautpoul, par son testament du 14 janvier 1661.

10.6 Jeanne de HAUTPOUL

Jeanne de Hautpoul, la plus jeune, sœur de Jean Antoine de Hautpoul fut instituée légataire de celui-ci, par son testament du 14 janvier 1661.

X (XVII) Jean Antoine de HAUTPOUL, seigneur de Félines, de Cassagnoles et de Ventajou.

Il testa, le 14 janvier 1661, au château de La Livinière, laissant la jouissance de ses biens à sa femme Suzanne de Guibal, faisant des legs à sa sœur Marguerite de Hautpoul, femme d'Hercule de Brettes, seigneur de Cruzy, à sa sœur Françoise de Hautpoul, religieuse à Carcassonne, à Jeanne de Hautpoul, sa sœur la plus jeune, à Françoise de Hautpoul, sa fille, il institua héritier universel François de Hautpoul, son fils aîné, lui substituant Etienne et à lui Charles et à lui Joseph et à lui Charles et à lui Jean Antoine de Hautpoul, ses fils[934].

Il avait épousé, par contrat filiatif du 15 octobre 1636, étant assisté d'Hercule de Brettes et de Thurin, seigneur de Cruzy, son cousin, **Suzanne de GUIBAL,** dotée de 14 000 livres, fille de François de GUIBAL, seigneur de *Sarrogier*, habitant Saint-Pons (-de-Thomières), et de Suzanne d'AUGIER, assistée Pierre d'Augier, seigneur de Ferrières, de Jacques d'Augier, chanoine et infirmier en l'église cathédrale de Saint-Pons, et d'autres d'Augier, ses beaux-frères[935]. Elle testa le 13 août 1694[936].

Ils eurent :

11.1 François de HAUTPOUL

Il fut chevalier de Malte[937].

---

[932] AD. Aude B 36.
[933] Louis de La Roque, *op.cit.,* I, p. 103.
[934] AD. Aude B 1999.
[935] AD. Aude B 36, Guillaume Galtier, notaire de Siran.
[936] Chevalier de Courcelles, *op.cit.*
[937] Chevalier de Courcelles, *op.cit.*

11.2 Etienne de HAUTPOUL.

11.3 Charles de HAUTPOUL.

11.4 Joseph de HAUTPOUL, qui suit.

11.5 Jean Antoine de HAUTPOUL.
Il fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1671 ; il était major de cavalerie en 1688 et mourut en *1745* (probablement inexact, 1743), commandeur de Caignac[938].Le 15 septembre 1738, le procureur de Jean Antoine de Hautpoul, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, seigneur commandeur de Caignac (à 8 km de Gardouch, Haute-Garonne), renonça au foulon que le dit seigneur avait à Saint-Jean, sur la rivière du Salat[939]. Il avait été commandeur de Caignac de 1736 à 1743[940].

Maurice Vuillier ajoute, sans en fournir la preuve, Françoise de Hautpoul, religieuse du couvent des Ursulines, de Carcassonne et Jeanne de Hautpoul qui épousa, vers 1660, Jean Pierre de Maguelonne, seigneur de Salettes (*Histoire de la famille de Hautpoul*, Mars 2003), ce qui se transforme en une ascendance inconnue de cette Jeanne de Hautpoul, dans *Histoire de la famille de Lévis,* Mars 2010, que nous classons dans les personnes isolées.

XI (XVIII) Joseph, marquis d'HAUTPOUL, chevalier, seigneur de Félines, de Cassagnoles et de Ventajou.
Nous utilisons l'orthographe d'Hautpoul à partir de lui, qui est celle apparaissant dans les actes.
Il fut maintenu noble, à Montpellier, le 16 juillet 1669, avec ses frères François, Etienne et Charles, par M. Bazin de Bezons, intendant de Languedoc, sur preuves depuis 1389.
Vers la fin du 17ème siècle, Joseph, marquis d'Hautpoul, était coseigneur de Canals[941], ce qui paraît étonnant car ce lieu est situé dans le Tarn-et-Garonne, un autre coseigneur était Bernard de Hautpoul, seigneur de Cugnaux (supra.)
En considération des services rendus par ses ancêtres il obtint, par lettres patentes enregistrées au parlement de Toulouse, en mai 1734, l'érection de ses terres de Félines, de Cassagnoles et de Ventajou, en marquisat sous le nom de Hautpoul. Joseph d'Hautpoul, marquis d'Hautpoul, seigneur de Félines, mourut, à Félines le 12 mars 1742[942].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 24 février 1691, **Marthe de ROUX,** fille de Pierre de ROUX, seigneur de Montbel, syndic général de de la province de Languedoc, et de Marthe de PEYRAT, en présence de Suzanne de Guibal, sa mère, d'Antoine de Saint-Laurent, conseiller en la cour de parlement de Toulouse, son cousin, de François de Hautpoul, son cousin, ce contrat rappela celui de ses parents du 15 octobre 1636, retenu par Barthélemy Cuilhe, notaire

[938] Chevalier de Courcelles, *op.cit.*
[939] AD. Ariège E 690, Saint-Girons.
[940] M.A. du Bourg, *Histoire du Grand-Prieué de Toulouse,* Toulouse, 1882, p. 144.
[941] François Moulenq, *Département du Tarn-et-Garonne, Documents historiques,* t. 4, p. 163, se référant au Bulletin de la société archélogique du Tarn-et-Garonne, X, 238.
[942] Hubert de Vergnette, *Héraldique et Généalogie,* 1995, p. 82, produisant la preuve.

de Saint-Pons[943] (-de-Thomières) Comme dit supra Marthe de Roux avait apporté le château et la terre de La Terrasse à la famille d'Hautpoul, dont se qualifia Louis d'Hautpoul (degré XVII), elle mourut à Félines, le 13 novembre 1719[944].
Ils eurent :

12.1 Jean Antoine d'HAUTPOUL, qui suit.

12.2 Joseph d'HAUTPOUL.
Il serait né le 30 août 1696[945].
Il fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 19 mars 1717[946].
Il aurait testé le 29 janvier 1768[947].

12.3 Gabrielle Suzanne d'HAUTPOUL
Baptisée à Félines, le 2 novembre 1692, elle y mourut le 2 octobre 1721[948].
Elle épousa, par contrat filiatif du 13 février 1714, étant dotée de 15 000 livres, **Jean François de SEIGNEURET de LOUBENS,** fils de feu Jean François de SEIGNEURET de LOUBENS, seigneur et baron de Cesseras (Hérault), et de Madeleine de PORTES, le futur fut assisté d'Hercule de Thézan de Leuc, son oncle, de Claude de Seigneuret, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de La *Seluc,* son grand-oncle, la future fut assistée d'Isabeau d'Hautpoul, sa sœur, de François d'Hautpoul, sieur de Ventajou, et de Jean Antoine d'Hautpoul, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, ses oncles[949]. Le mariage fut célébré le même jour dans la chapelle du château de Félines.

12.4 Marthe d'HAUTPOUL.
Elle fut baptisée à Félines, le 20 octobre 1693[950].

12.5 Elisabeth d'HAUTPOUL.
Elle assista son neveu Jean Henri d'Hautpoul, lors de son contrat de mariage, le 1er juillet 1770, avec Henriette de Foucaud (infra.)
Elle avait été baptisée, à Félines, le 25 septembre 1695, et avait épousé, le 2 février 1723, dans la chapelle du château de Félines, **Joseph Marie de SARRET,** chevalier, seigneur de Gaujac[951], ce dernier, né en décembre 1683, était fils de Thomas de SARRET, seigneur de Gaujac, Clairac, etc., et de Marie Charlotte de LORT de SERIGNAN, il mourut en juillet 1731, à Béziers, sans postérité[952]

---

[943] AD. Aude B 46.
[944] Hubert de Vergnette, *Héralidique et Généalogie,* 1995, p. 82, produisant la preuve.
[945] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[946] Alphonse Brémond, *op.cit.,* t. II, p. 566.
[947] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[948] Etienne Léger, *op.cit,* p.402, se référant aux registres paroissiaux de Félines, il indique également le mariage.
[949] AD. Aude B 54.
[950] Etienne Léger, *op.cit.,* p.402, se référant aux registres paroissiaux de Félines.
[951] Etienne Léger, *op.cit.,* p.402, se référant aux registres paroissiaux de Félines.
[952] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.3, pp.283-284.

Maurice Vuillier dit qu'elle se maria par contrat (fliatif) du 13 février *1720,* son beau-père étant feu[953], alors qu'Hubert de Vergnette dit que ce dernier mourut en 1726.

XII (XIX) Jean Antoine II d'HAUTPOUL, marquis d'Hautoul, seigneur de Félines, de Cassagnoles, de Ventajou et de Besplas.
Né le 9 avril 1694 ; il fut baptisé à Félines, le 29 septembre 1694, le parrain fut François de Hautpoul, chevalier, seigneur de Ventajou, la marraine, Mademoiselle de Benaset[954].
Il fut reçu page de la petite écurie, le 2 avril 1712[955]. Il testa le 17 décembre 1765, confirmant la donation faite au moment du mariage de son fils aîné Joseph Marie avec l'héritière de la branche d'Hautpoul-Rennes, dame de *Blanchefort*, en 1752, par laquelle il lui avait donné la seigneurie de Cassagnoles, il fit un legs à sa fille Marie, à son frère Joseph d'Hautpoul, à Elisabeth d'Hautpoul, sa sœur, dame de Gaujac, instituant héritiers universels ses deux autres fils Jean Henri et Henri Anne[956].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 27 juillet 1722, **Catherine de BERMOND,** fille de feu Jean Augustin de BERMOND, seigneur de Puisserguier, et d'Antoinette de SARRET de Gaujac, le futur fut assisté de Jean Antoine d'Hautpoul, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur d'Homps, la future fut assistée d'Henri de Bermond, marquis de Puisserguier, son frère, et de Marguerite de Bermond du Caylar d'Amboise, dame seigneuresse de Bélesta. Jean Antoine d'Hautpoul avait été émancipé par son père le 30 juin précédent, par acte reçu par Campoy, notaire de Peyriac, la future avait été dotée de 30 000 livres par son frère Henri de Bermond, marquis de Puisserguier, comme héritier de feu son père et de sa mère, suivant leur accord du 27 juin 1719, avec ses frères et sœurs, furent présents Charles de Cazalet, seigneur de *Souneris,* Antoine de Mauléon, seigneur de Nébias[957].
Ils eurent :

13.1 Joseph Marie d'HAUTPOUL, qui suit.

13.2 Jean Henri d'HAUTPOUL, auteur du rameau de Félines, qui suivra.

13.3 Pierre Paul d'HAUTPOUL.
Dit chevalier de Malte en 1747[958], il ne fut pas cité dans le testament de son père en 1765.

13.4 Marie Emmanuel d'HAUTPOUL.
Né le 18 septembre 1726, il fut baptisé le lendemain à Félines, il ne fut pas cité dans le testament de son père du 17 décembre 1765.

---

[953] AD.Aude B 54.
[954] Etienne Léger, *op.cit.,* p.402, se référant aux registres paroissiaux de Félines ; BnF Fr 32298.
[955] Gaëtan d'Aviau de Ternay, *Les pages des écuries du roi, des reines et des dauphines, Dictionnaire biographique,* Patrice du Puy, éditeur, Paris, avril 2006, p. 236, se référant à BnF Fr 32113/26 et 31184/27.
[956] AD. Aude B 2059.
[957] AD. Aude B 54, Louis Manent, notaire de *Rivel* (Revel)
[958] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie

13.5 Henri Anne d'HAUTPOUL.

Né le 26 juillet 1734[959], il fut reçu chevalier de Malte de minorité le 24 avril 1747[960].

13.6 Marie d'HAUTPOUL.

Elle fut instituée légataire de son père, par son testament du 17 septembre 1765, et assista son frère Jean Henri lors de son contrat de mariage, le 1er juillet 1770, avec Henriette de Foucaud.

XIII (XX) Joseph Marie d'HAUTPOUL, chevalier, marquis d'Hautpoul, seigneur de Félines, d'Aussillon, de Mazamet.

Né le 15 novembre 1723 ; il fut ondoyé le 16 novembre 1723, et baptisé, à Félines, le 6 août 1724, le parrain fut Joseph d'Hautpoul, chevalier, seigneur de Félines, son aïeul, la marraine Marie de Toiras du Caylar d'Amboise[961].

Il fut reçu page de la petite écurie le 22 mars 1738[962].

Il ne mourut pas en 1753 comme le dit La Chesnaye-Desbois, suivi par certains, ce qui est évidemment inexact car il eut 5 enfants.

A la suite d'emprunts en 1754 et en 1756, qu'il ne put rembourser, ses meubles furent saisis, le 3 juin 1766, puis la saisie des terres d'Aussillon et de Cassagnoles fut ordonnée. Le 4 mai 1770, le parlement de Toulouse ayant statué sur une adjudication après une enchère de 150 000 livres, mit en possession de la terre d'Aussillon, dame Louise de Rotolp de Falguerolles, seigneuresse de Burlats, qui devint de ce fait seigneuresse d'Aussillon et des fiefs d'Hautpoul et de Mazamet[963]. Cette ruine, selon René Descadeillas ne peut s'expliquer que par l'installation à la Cour, à Versailles de Joseph Marie d'Hautpoul.

Joseph Marie d'Hautpoul serait mort le 6 juin 1782, à Versailles[964].

Il avait épousé, par contrat du 24 septembre 1752, **Marie d'HAUTPOUL-RENNES,** fille de François de HAUTPOUL, seigneur et baron d'Hautpoul, d'Aussillon, de Rennes, et de Marie de NEGRI *d'Ables,* comme dit supra. Ils vécurent après leur mariage au château de Félines ou en leur hôtel, à Toulouse, rue Pharaon, puis à Versailles. Marie d'Hautpoul de Rennes mourut à Paris en mai 1781, par son testament (du 20 novembre 1778) elle avait institué héritier universel son fils aîné, lequel devait payer leur légitime de 10 000 livres à chacun de ses frères, Joseph Marie, Prosper, Charles et à sa sœur, Adèle (Adélaïde), se reservant un préciput de 10 000 livres qu'elle destinait à sa fille, et avait laissé la jouissance de ses biens à son mari, sa vie durant[965].

Ils eurent :

---

[959] Maurice Vuillier.

[960] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* t. II, p. 566.

[961] Etienne Léger, *op.cit.,* p. 403, se référant aux registres paroissiaux de Félines.

[962] Gaëtan d'Aviau de Ternay, *op.cit.,* p. 236, se référant à BnF Fr 31786/17 et Fr 32115/19.

[963] René Descadeillas, *op.cit.,* pp.78-79, produisant Miquel, *Notice sur la commune de Mazamet,* pp. 112-120, acte d'expropriation trouvé par l'auteur aux Archives de la Cour d'appel de Toulouse, série B.

[964] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie. René Descadeillas dit qu'il ne peut préciser la date du décès qu'autrement que 178 ?

[965] René Descadeillas, *op.cit.,* produisant AD.HG, Fonds Pottier, 3 J 72, pour le décès de Marie d'Hautpoul, et AD.HG 3 E 2115, minutes de Me Campmas, notaire à Toulouse. Le testament mystique du 20 novembre 1778 fut ouvert le 27 mai 1784.

14.1 Jean Marie **Alexandre d'HAUTPOUL,** qui suit.

14.2 Joseph Marie Anne d'HAUTPOUL.
Il fut prêtre.

14.3 Joseph Marie Grégoire **Prosper d'HAUTPOUL,** comte d'Hautpoul, seigneur de Félines[966].
Né le 17 novembre 1767, à Toulouse, il fut reçu chevalier de Malte de minorité, au grand prieuré de Toulouse, le 28 juillet 1775. Il fut attaché d'ambassade à Venise, en Autriche, en Russie, en Suède et au Danemark, émigra en 1791, où il servit dans l'armée des princes, il fut capitaine de cavalerie au service de l'Angleterre, passa à Malte en 1798, puis en Egypte. Prosper d'Hautpoul qui avait été percepteur à Gaja céda son poste en octobre 1814, au sieur Delpech[967].
Il fut nommé chevalier de Saint-Louis sous la Restauration, et mourut, à Toulouse, le 4 octobre 1838, sans postérité.
Il avait épousé, par contrat du 2 mai 1808, à Toulouse, **Marie Madeleine Charlotte de BEON,** veuve de François Frédéric de BEON, comte de Béon, seigneur d'Armentieu, de La Palu, fille de Gabriel de BEON, marquis de Béon du Massès, et de Madeleine Christine de LOMBARD de MONTAIROUX[968],
Marie Madeleine de Béon, mourut le 12 juillet 1818. Nantie d'une fortune importante elle avait reconnu à son second mari le quart de ses biens dans leur contrat de mariage. Dans son testament elle attribua le quart de ses biens à sa sœur et deux autres quarts à son fils unique du premier lit, François Henri de Béarn-Béon. Ce dernier était interdit ce qui provoqua des difficultés et des procès, finalement Prosper reçut, au début de 1820, un capital de 45 000 francs[969].

14.4 Charles Marie Benjamin **d'HAUTPOUL,** comte d'Hautpoul[970].
Né à Toulouse, le 7 septembre 1772, il fut reçu, en 1777, dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse. Cadet gentihomme à l'école militaire de Brienne, le 10 février 1789, il était sous-lieutenant, le 12 février 1792, à l'école de Mézières, lieutenant le 15 février 1793, capitaine le 1er juin 1793, chef de bataillon le 22 août 1799, chef de brigade le 1er mai 1800, commandant du génie de l'armée de Naples, le 1er janvier 1806, puis à Genève en 1813 et maréchal de camp le 31 janvier 1818. Il avait été nommé chevalier de la Légion d'Honneur, le 11 décembre 1803, promu

---

966 Etienne Leger, *op.cit.,* p. 403, pour tout ce qui le concerne sauf la date de réception chevalier de Malte, indiquée 1770, inexacte, corrigée en 1775, en suivant Alphonse Brémond.
967 René Descadeillas, *op.cit.,* p. 225, produisant AD. Aude 3 E 2407.
968 Maurice Vuillier, se référant à des Archives personnelles. ; ce mariage est indiqué, sans la date, par Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 228.
969 René Descadeillas, *op.cit.,* p. 225, produisant AD. Aude 3 E 3613, acte du 13 septembre 1819 ; et AD. Aude Q 41, n°40 et Etude de Me Serlooten, à Toulouse, minutes de Me Pugens, acte du 15 avril 1820.
970 Etienne Leger, *op.cit.,* p. 403, pout tout ce qui le concerne. Maurice Vuillier qui assimile Anne Marie de Gauthier à Anne Marie de Coutances, dit qu'elle mourut le 20 octobre 1837, à Paris., ne mentionnant pas de divorce

officier le 14 juin 1804, commandeur le 13 février 1809, puis chevalier de Saint-Louis le 29 juillet 1814. Il avait été décoré chevalier de l'ordre des Deux-Siciles, le 2 février 1806.

Son action pendant le siège de Capri, ville défendue par Hudson Lowe, est relatée par J. Salette : « les batteries de brèche pointées par un officier de valeur, le colonel du génie Hautpoul entamèrent dans la soirée du 14 octobre 1808, le mur reliant la ville au château, le 15 toutes nos batteries donnèrent à la fois et ouvrirent une large brèche dans les fortifications, le général Lamarque put enfin commencer l'assaut[971] », le narrateur ne mentionne pas qu'Hudson Lowe était le futur geôlier de Napoléon à Sainte-Hélène.

Charles d'Hautpoul mourut à Paris, Batignolles Monceaux, le 10 mars 1853.

Il avait épousé, le 16 juillet 1796, **Anne Marie de GAULTIER de MONTGEROULT de COUTANCES,** veuve, avec un fils, du comte de BEAUFORT, tué à Quiberon, l'année précédente, âgée de 36 ans, fille d'un trésorier de la Maison du Roi, ils eurent une petite-fille, née en 1797, sans postérité[972]. Anne Marie de Coutances mourut le 20 octobre 1837, dans le couvent de l'Abbaye-aux-Bois, à Paris[973].

Anne Marie de Montgéroult de Coutances laissa un nom dans la littérature, elle avait reçu un prix de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse (en 1790), la liste de ses œuvres jusqu'en 1825, est indiquée par René Descadeillas[974].

Charles d'Hautpoul aurait épousé, en secondes noces (ce qui, aurait nécessité un divorce), le 4 février 1815, Aimée Angélique POCHIN de LA BRUYERE**,** dont il aurait eu un fils, sans postérité[975], ce que n'indique pas René Descadeillas qui est très bien documenté.

14.5 Marie Antoinette **Adélaïde de HAUTPOUL.**

Dite Adèle ou Adélaïde, elle naquit, le 17 décembre 1775[976], et mourut en 1856, à Toulouse.

Un arrêté du département de la Haute-Garonne du 18 pluviôse an VIII (7 février 1800), abandonna à Adèle, Prosper et Charles d'Hautpoul, la nue propriété des domaines de Pomy et de Monthaut en représentation d'une partie de leurs droits maternels. Un nouvel arrêté du 1er ventôse an IX (20 février 1801) leur abandonna également les carrières de marbre situées à la Bouriette, près de Félines. Prosper, Adèle et Marie Laugier (supra), celle-ci en tant qu'usufruitière, substituée, vendirent le 8 floréal an IX (28 avril 1801), le domaine de Pomy pour 8 000 francs[977]. Le 23

---

[971] J. Salette, *Revue de Gascogne,* 1907, p. 492, se référant à une lettre du général Lamarque.

[972] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 154 ; le chevalier de Courcelles, *op.cit.,* date le mariage avec Anne Marie de Coutances, du du 1er février 1809, ce qui a entraîné une confusion, distinguant deux personnes qui étaient en réalité la même.

[973] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 226.

[974] René Descadeillas, *op.cit.,* pp.259-260.

[975] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 228, complété par Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Hautpoul,* Mars 2009, la preuve n'est pas fournie.

[976] Etienne Léger, *op.cit.,* p. 403, le décès est indiqué par René Descadeillas, *op.cit.,* tableau 3.

[977] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 205, produisant AD. Aude 3 E 2466.

novembre 1811, Adèle d'Hautpoul, demeurant à Pomy, pour payer Marie Laugier, vendit la métairie de Capiès pour 20 000 francs[978]. Son frère Alexandre et elle, dépourvus d'argent firent d'autres ventes de biens les 2 juin 1816 et 23 janvier 1817, ensuite Adèle et Alexandre végétèrent, Alexandre mourut le 23 septembre 1850 (infra), Adèle mourut à Toulouse, 6 ans après[979].

La Chesnaye-Desbois ajoute Pierre Raymond Marie Fortuné d'Hautpoul, qui n'apparaît pas dans l'ouvrage de René Descadeillas.

XIV (XXI) Jean Marie **Alexandre d'HAUTPOUL,** marquis d'Hautpoul de Félines, seigneur d'Aussillon.
Il fut ondoyé le 14 novembre 1753, et fut reçu page de la petite écurie selon un certificat du 20 juin 1769. Il fut capitaine de cavalerie, écuyer de la comtesse d'Artois et émigra. Il passa la frontière en septembre 1793, pour rejoindre l'armée des Princes[980], son épouse, pour préserver sa très grande fortune, demanda la séparation, qu'elle obtint[981].
En l'an VIII, résidant à Essen, en Westphalie, il voulut rentrer en France, passa la frontière en fraude et demanda un passeport, le ministre de la Police ordonna de le renvoyer à Essen. Le préfet des Ardennes, Joseph Frain, écrivit au ministre pour lui révèler que des personnes intéressées à nuire à son protégé approchaient de très près les bureaux du ministère[982]. Grâce aux efforts du baron Frain, le 12 juillet 1801, Alexandre d'Hautpoul fut autorisé à rentrer à Toulouse, où il fut placé sous la surveillance du préfet, il fut amnistié le 9 décembre 1802, et obtint le 15 janvier 1803, la levée du sequestre sur ses biens invendus[983].
A son retour en France il fut commandant de la garde nationale de Limoux, chef de bataillon.
En 1820, Hautpoul-le-Magnifique, tel qu'il avait été surnommé à la Cour, n'ayant que de très faibles ressources sollicita les bontés du roi, le baron Didelot, préfet de l'Aude, chargé d'une enquête par le ministre (de la Maison du Roi), précisa que le marquis d'Hautpoul-Félines et sa sœur (Adèle) n'avaient pour toute ressource qu'une pension militaire de 900 francs et le revenu d'un petit domaine grevé d'hypothèques, ce revenu pouvant atteindre 700 à 800 francs. Le mistre de la Maison du Roi, leur attribua un petit secours dont le montant n'est pas précisé[984].
Alexandre d'Hautpoul mourut, à Limoux, le 23 septembre 1850, âgé de 97 ans[985] (supra.)
Il avait épousé, le 11 janvier *1780*, **Angélique LE NOIR**[986], René Descadeillas date le mariage de 1781.

---

[978] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 224, produisant AD. Aude 3 E 4797, minutes de Me Rieutort.
[979] René Descadeillas, *op.cit.,* p.225.
[980] AN. F 7-4892.
[981] René Descadeillas, *op.cit.,* produisant l'ouvrage du général Amand d'Hautpoul, *Souvenirs de la Révolution…Mémoires inédits,* publié en 1904.
[982] René Descadeillas, *op.cit.,* pp. 151-152, produisant AN. F 4892, qui suggère que c'était Angélique Le Noir qui intervenait pour empêcher son mari de rentrer.
[983] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 153, produisant AN. F 4892 (acte de 1801), AD. Aude Q 648 (acte de 1803.)
[984] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 224, produisant AD. Aude Q 708.
[985] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 225, en a retrouvé son tombeau à la Toussaint 1959, au cimetière communal.
[986] AD. Aude B 2483.

Après la Révolution Angélique Le Noir, dite la *cousine Alexandre* tint à Paris un *bureau d'esprit,* tel que cela apparaît dans les mémoires des généraux Alphonse d'Hautpoul-Félines, et Amand d'Hautpoul, ses cousins. On voyait chez elle, chaque semaine dans l'hiver 1802, la famille d'Avessens, de Toulouse, monsieur et madame de Turenne, madame Vigée-Lebrun, et parfois madame de Staël[987].
Ils eurent :

15.1 Marie César Alexandre d'HAUTPOUL.
Né en décembre 1780 au château de Félines, il mourut jeune.

15.2 Richard Olivier Hippolyte d'HAUTPOUL, qui suit.

15.3 Eléonore d'HAUTPOUL.
Née en novembre 1783[988] ; elle épousa, en octobre 1811, **Jean François Casimir, comte de PALARIN.**

XV (XXII) Richard **Olivier** Hippolyte **d'HAUTPOUL.**
Né le 10 février 1782, il fut sous-lieutenant des gardes de Monsieur, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'Honneur, colonel de cavalerie[989].
Il épousa, le 21 avril 1812, **Marie CAUSSE.**
Ils eurent un fils qui mourut jeune, et une fille, **Claire Hélène d'HAUTPOUL**, née le 17 août 1828, qui épousa **Prosper, marquis de FLEURY.**

VII
Rameau de Félines

L'auteur de ce rameau, Jean Henri d'Hautpoul de Félines, était fils de Jean Antoine d'Hautpoul, marquis d'Hautpoul, seigneur de Félines, et de Catherine de Bermond du Caylar.
Les données concernant ce rameau proviennent principalement de Jules Villain[990], ce sont celles qui ne sont pas référencées dans ce document.

XIII (XX) Jean Henri d'HAUTPOUL de FELINES, chevalier, marquis d'Hautpoul, seigneur de Lasbordes et de Saint-Martin.
Né à Félines, le 3 juin 1725, il y fut ondoyé le lendemain, et baptisé le 30 du même mois, le parrain fut Joseph Marie de Sarret, son oncle, la marraine, Elisabeth d'Hautpoul, sa tante[991].
Reçu chevalier de Malte de minorité, au grand prieuré de Toiulouse, le 3 juin 1737[992], il fut reçu page de la petite écurie, le le 13 avril 1740, et en sortit le 1er avril 1744 ; il fut cornette au

---

[987] René Descadeillas, *op.cit.,* p. 152, produisant Général Amand d'Hautpoul, *Souvenirs sur la Révolution, pp. 149, 198 et sq.*
[988] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[989] Etienne Léger, *op.cit.,* p. 403, compété par Maurice Vuillier pour la date de mariage avec Marie Causse, et ce qui concerne sa fille.
[990] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 228-229.
[991] Etienne Léger, *op.cit.,* p. 403, se référant aux registres paroissiaux de Félines.

régiment de Bourbon-Busset, le 18 décembre 1743, il était aide-major le 18 mars 1746, lieutenant le même jour, avec rang de capitaine, le 1er mai 1748, major le 20 juillet 1751, puis lieutenant-colonel de royal Picardie cavalerie[993]. Il apparaît dans l'acte qui suit :
Un cartel d'audience, en 1780, par Jean Henri d'Hautpoul, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Lasbordes, en vertu de l'acquisition de cette seigneurie, faite de M. de Rigaud, conseiller au parlement de Toulouse, demandeur, en paiement de la rente de 58 setiers de blé, mesure de Toulouse, 6 oies, 12 chapons, 12 gélines et 200 œufs, qui lui est due par le fermier du moulin de Lasbordes, pour l'année échue le 1er novembre 1779[994].
Il mourut le 20 novembre 1804, à Carcassonne.
Il avait épousé, par contrat filiatif du 1er juillet 1770, à Carcassonne, **Anne Henriette Elisabeth de FOUCAUD *d'ALZON*,** fille de Jean Baptiste Antoine de FOUCAUD et d'Elisabeth de *TAINTENIER* (TRAVERSIER)*,* le futur fut assisté de Jean Joseph de *Nigri,* seigneur de Roquenégade (à 2 km de Pradelles-en-Val, Aude), procureur de son père, d'Elisabeth d'Hautpoul, sa tante, et de Marie d'Hautpoul, sa sœur, la future fut assistée de sa mère , veuve, de sa tante Claire de Foucaud, de François Alexandre de Saint-Martin, seigneur de Saint-Martin[995].
Ils eurent :

14.1 Marie Henri Antoine d'HAUTPOUL.
Né le le 20 septembre 1778, il fut officier de cavalerie.

14.2 Marie Constant Fidèle Henry Armand d'HAUTPOUL, marquis d'Hautpoul.
Né le 26 septembre 1780, il mourut en janvier 1853. Etant officier d'artillerie, il avait participé aux campagnes d'Allemagne, de Prusse, d'Espagne, fut officier d'ordonnance de l'empereur, fut promu maréchal de camp, et commandeur de la Légion d'Honneur en 1814, il devint sous-lieutenant des gardes du corps, avec rang de colonel, commandant de l'école d'état-major, il en démissionna en 1830.
Il avait épousé le 12 mai 1814, **Louise Pierrette Joséphine TAVERNIER de BOULLONGNE de MAGNANVILLE,** d'où deux fils morts en bas âge.

14.3 Anne Henriette d'HAUTPOUL.
Elle mourut sans alliance.

14.4 Pauline Joséphine Henriette d'HAUTPOUL.
Née le 4 juin 1783, elle épousa, le 15 novembre 1802, **Dominique LAPERRINE,** de Carcassonne, fils de Jean LAPERRINE, banquier, et de Jeanne RAMEL, d'où postérité.

14.5 César d'HAUTPOUL.

---

[992] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 566.
[993] Gaëtan d'Aviau de Ternay, *op.cit.,*p. 236, se référant à Bnf Fr 31786/38 et Fr 32115/39, pour la petite écurie.
[994] AD. Aude B 2483.
[995] AD. Aude 6 J 40

Né le 3 mars 1786, il fut officier de marine et mourut, à Plymouth, le 11 novembre 1805, des suites de blessures reçues à la bataille de Trafalgar.

14.6 Alphonse Henri d'HAUTPOUL, qui suit.

XIV Alphonse Henri d'HAUTPOUL de FELINES, marquis d'Hautpoul.
Né à Versailles, le 4 janvier 1789, il mourut le 27 juillet 1865, après une longue carrière militaire. Il fit ses premières armes à la bataille d'Eylau, combattit à Friedland sous les ordres de Ney, en 1809 et en 1810, en Aragon, et en 1811, au Portugal. Grièvement blessé près de Salamanque, il fut fait prisonnier et envoyé en Angleterre. Rentré en France après le traité de Paris, il fut aide de camp du général Pouget, décoré de la Légion d'Honneur et promu chef de bataillon. Il commanda le 3ème régiment d'infanterie de la Garde, avc rang de maréchal de camp, fut mis à la retraire par le gouvernement de Juillet, puis repris du service. Il fut promu lieutenant-général en 1841, et commanda la 8ème division, à Marseille, en 1842, fut fait grand-officier de la Légion d'Honneur, en 1844, nommé pair de France en 1846, il fut mis à la retraite en 1848. Parallèlement à sa carrière militaire il avait été élu député et siégea à la Chambre jusqu'en 1830, réélu après 1848, il fut nommé ministre de la Guerre, pendant un an, par le prince-président, et fut promu Grand-croix de la Légion d'Honneur.
Il avait épousé, le 27 mai 1816, **Fanny TOURNIER de MONESTROL,** d'où postérité.

VIII
Seigneurs de Caumont et d'Albières

L'auteur de cette branche, Bertrand de Hautpoul, seigneur de Cuxac, était fils de Jean II de Hautpoul, seigneur de Félines, de Casagnoles et de Ventajou, et de Catherine de Chambert.

VIII (XV) Bertrand de HAUTPOUL, seigneur de Cuxac (-Cabardès-Aude.)
Comme dit supra, il assista sa nièce Jeanne de Ventajou lors de son contrat de mariage, le 13 jnvier 1610, avec noble Fulcrand *Doultre* (peut-être Doustre, famille de cette région.)
Il serait mort le 19 juin 1628[996].
Il avait épousé, par contrat du 27 juin 1577, **Françoise de SAIX,** fille de feu Jean de SAIX, seigneur de Paulignan, assistée de Pierre de Saix, fils et héritier dudit feu Jean de Saix, seigneur de Paulignan, de Florette de Saix, femme de James de Saint-Martin, seigneur de Peyrens et de Raymond de Saix, seigneur de Cuxac[997].
Maurice Vuillier dit, sans en fournir la preuve, que Françoise de Saix était fille de Raymonde de Bellissen. Comme nous l'avons montré pour Guiraude de Saix qui se maria par contrat en 1559 (alias 1551), Françoise pourrait être une sœur de Guiraude, beaucoup plus jeune, ou veuve d'une première union inconnue, ou issue d'un troisième mariage de Jean de Saix, seigneur de Paulignan, nous n'avons pas de certitude quant à sa mère.

[996] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Hautpoul,* la preuve n'est pas fournie
[997] AD. Aude B 20.

Bertrand de Hautpoul, seigneur de Cuxac, avait épousé, en secondes noces, par contrat du 22 novembre 1583, étant assisté de Bernard de Hautpoul, grand archidiacre de l'église cathédrale de Narbonne et vicaire général de Monseigneur l'évêque de Narbonne, de Jean François de Hautpoul, chanoine de cette église et de Charles de Hautpoul, ses frères germains, **Jeanne de CASTERAS,** dotée de 700 écus plus 150 écus de joyaux, fille de feu Marc de CASTERAS, seigneur de Saint-Martin, et de Jacquette de NARBONNE, assistée de Gabriel de Castéras, seigneur de Popian, son oncle maternel, et d'autres Castéras[998].
Enfants du second lit :

9.1 Jean Pierre de HAUTPOUL, qui suit.

9.2 Jeanne de HAUTPOUL[999].

IX (XVI) Jean Pierre de HAUTPOUL, seigneur de Saint-Martin, de Caumont et d'Albières.
Jean Pierre de Hautpoul, seigneur de Saint-Martin, de Caumont, assista, le 23 octobre 1638, son cousin Henri de Castéras, seigneur de Villemartin, fils de Jean de Castéras, seigneur de Villemartin, et de Jacquette de Castéras, lors de son contrat de mariage filiatif avec Françoise du Lac, fille de François du Lac, seigneur de Boutenac, et de Françoise de Chambert, le futur fut également assisté de Jean Imbert de Hautpoul, chanoine en l'église Saint-Just de Narbonne, sans lien de parenté indiqué[1000].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 1er mars 1609, étant assisté de Bertrand de Hautpoul, archidiacre, et de Charles de Hautpoul, seigneur de Rustiques, ses oncles, **Colombe de FOURNIER,** fille de noble Antoine de FOURNIER, seigneur de Sauzils, et de Claude de GOMBAUD (GOMBAULT), assistée d'Anne d'Aban, seigneur et baron de Moux (Aude), et de Charles d'Aban, seigneur d'Albas (Aude), ses oncles, et de Jean Jacques de Fournier, son frère, elle reçut la seigneurie de Caumont[1001].
Maurice Vuillier dit, sans en fournir la preuve, qu'il épousa, en secondes noces, en 1624, Isabeau de Pujos, fille de Jean de Pujos et d'Anne de Bouldoutre.
Nous connaissons Louis de Faudoas, seigneur de Pujos, à Puycasquier (Gers), qui avait épousé par contrat du 1er novembre 1621, Jeanne de Pujos, fille aînée de Jean de Pujos et d'Anne de Bouldoutre., d'où Anne de Faudoas, dame de Pujos, qui épousa, par contrat du 9 février 1651, François du Chic, dit le chevalier d'Arcamont[1002]. La preuve 1034 produite par Ambroise Ledru, est un accord, passé le 6 novembre 1635, dans la salle de Pujos, juridiction de Puycasquier, entre Louis de Faudoas de Saint-Aubin et Jeanne de Pujos, d'une part, et Me Jean Broqueville, substitut du procureur du roi, et Gratiane de Pujos, mariés, d'autre part, au sujet des prétentions de Gratiane sur les biens de feus noble Jean de Pujos, seigneur dudit lieu, et demoiselle Anne de Bouldoutre, père et mère des dites Anne et Gratiane. Louis de Faudoas produisit le contrat de mariage de noble Jean de Pujos et d'Anne de Bouldoutre, retenu par Mazars, notaire de Puycasquier, le 16 février 1584 ; le testament de noble Jean de Pujos, père

[998] AD. Aude B 21, Géraud de Jean, notaire de Narbonne.
[999] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* la preuve n'est pas fournie.
[1000] AD. Aude B 36, Géraud Serres, notaire de Carcassonne.
[1001] AD. Aude B 26, Durand Bousquet, notaire de Narbonne.
[1002] Ambroise Ledru, *La maison de Faudoas, Gascogne, Maine et Normandie,* tome 1, p. 314.

dudit noble Jean, de la même année, retenu par ledit Mazars, plus, ses pactes de mariage avec ladite Jeanne de Pujos, fille et héritière desdits Jean, ses père et aïeul, retenus par Nérécan, notaire de Puycasquier, le 1er novembre 1621, etc,[1003]. La preuve 985, concernant les requêtes de Jeanne de Pujos, du 5 juin 1628 au 28 août 1625, mentionne les différents actes produits supra[1004]. Il n'est jamais fait mention d'Isabeau de Pujos dans ces actes. Par ailleurs Puycasquier (Gers) est très éloigné des résidences des Hautpoul, ce qui rend cette ascendance Pujos très peu probable. Nous connaissons des liens entre Puycasquier, par François du Chic, et Surine de Hautpoul, dame de Preignan, dans la même région.
La seule mention concernant une Isabeau de Pujos est que Marie Isabeau de Pujos, femme de M. de Saint-Martin, fut la marraine, le 13 avril 1625, d'Isabeau de Maurel, fille de Jacques de Maurel, capitaine du château de Hautpoul[1005]. Comme plusieurs familles de la région tenaient des lieux de Saint-Martin, il est difficile de conclure que cette Marie Isabeau de Pujos était la seconde épouse de Jean Pierre de Hautpoul.
Jean Pierre de Hautpoul et Colombe de Fournier eurent :

10.1 Jean Antoine de HAUTPOUL.

10.2 peut-être Colombe de HAUTPOUL, qui serait morte le 18 mai 1666[1006].

Jean Pierre de Hautpoul qui aurait épousé Isabeau de Pujos aurait eu de cette union[1007] :

Joseph de HAUTPOUL, seigneur de Saint-André.

Jean Imbert de HAUTPOUL, chanoine de Saint-Just.
Nous connaissons Jean Imbert de Hautpoul, chanoine en l'église Saint-Just de Narbonne, qui assista le 23 octobre 1638, Henri de Castéras lors de son contrat de mariage avec Françoise du Lac (supra), qui peut difficilement être le fils de Jean Pierre et d'Isabeau de Pujos, en revanche il pourrait être le fils de Colombe de Fournier.

X (XV) Jean Antoine de HAUTPOUL, seigneur de Caumont[1008] et d'Albières (probablement le lieu situé 8 km à l'est d'Arques, Aude).
Jean Antoine de Hautpoul, seigneur de Caumont, dénombra cette terre qui lui avait été échue par la succession de feue Colombe de Fournier, sa mère, à qui elle avait été donnée par son contrat de mariage avec feu Jean Pierre de Hautpoul, seigneur de Saint-Martin, son père, par

[1003] Ambroise Ledru, *op.cit.,* tome 2, p. 361, Labaule, notaire de Montfort.
[1004] Ambroise Ledru, *op.cit.,* tome 2, p. 317.
[1005] Maurice Vuillier, produisant les registres paroissiaux de Lézignan.
[1006] Maurice Vuillier la dit, sans en fournir la preuve, fille de Jean Pierre et de Colombe de Fournier, et n'indique pas la preuve de la date de son décès.
[1007] Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve.
[1008] La localisation de ce lieu n'a pas été trouvée, Maurice Vuillier le nomme Saint-Martin de Caumont (inconnu, ce qui nous semble une confusion, Saint-Martin venant probablement des Castéras et Caumont des Fournier, comme prouvé) et le dit situé en Lézignan-Corbières, Aude, un lieu de Caumont existe effectivement dans la zone industrielle de Lézignan-Corbières, il n'est pas dit que ce soit celui-là.

feue Claude du Château de Gombault, sa mère, comme il en résulte de son contrat de mariage de 1609, reçu par Durand Bousquet, notaire de Narbonne[1009].
Maurice Vuillier l'assimile, par erreur, à M. de Saint-Martin de Caumont qui mourut en 1659 et fut enterré dans la chapelle de Sainte-Thérèse de Saint-Just, se référant à Descadeillas.
Comme dit infra Jean Antoine de Hautpoul, seigneur de Caumont, émancipa son fils Jean Pierre, le 11 mai 1667, et fut maintenu noble le 16 juin 1669.
Il avait épousé, par contrat du 11 août 1636, **Anne d'ALBY**[1010], qui selon le chevalier de Courcelles était fille d'Antoine d'ALBY, seigneur de Pratnau, et de Paule de LOUPES (ceux-ci mariés par contrat du 20 septembre 1596[1011].) Anne d'Alby, veuve du sieur de Caumont, mourut le 10 janvier 1693, âgée de 82 ans[1012].
Ils eurent :

11.1 Jean Pierre de HAUTPOUL, seigneur d'Albières.
Il fut émancipé par son père, le 11 mai 1667, et fut maintenu noble, avec son père, le 16 juin 1669[1013].
Il serait mort en 1675[1014].
Il aurait épousé Catherine de LEONARD, fille du seigneur d'Albières[1015].

11.2 Joseph de HAUTPOUL, seigneur d'Albières
Il serait mort en 1682[1016].
Il avait épousé Marie de BARRE, laquelle épousa, en secondes noces, par contrat du 24 novembre 1689, étant assistée de noble Bernard de Barre, seigneur de *Couise* (Couiza ?), son frère, Gabriel d'Alibert, seigneur de Villemoustaussou (Aude)[1017].

11.3 Paule de HAUTPOUL.
Elle aurait épousé **Charles de MONTELS,** fils du seigneur de Gaujac[1018].

11.4 Anne de HAUTPOUL.
Il fut chanoine de Saint-Just.
Anne de Hautpoul, chanoine et succenteur (sous-chantre) de l'église de Saint-Just fut nommé, le 13 juin 1676, grainetier du chapitre[1019].

[1009] AM. Toulouse II 154.
[1010] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, 2, p. 152
[1011] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, 2, p.309.
[1012] Maurice Vuillier, se référant à Descadeillas, *Rennes et ses derniers seigneurs.*
[1013] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, 2, p.152.
[1014] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[1015] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[1016] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[1017] AD. Aude B 46, Charles Barsalon, notaire de Carcassonne.
[1018] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[1019] AD. Aude G 44.

IX
Seigneurs de Villeneuve, Brugairolles

L'auteur de cette branche, Bernard de Hautpoul, seigneur de Brugairolles, était fils de Gaston de Hautpoul, seigneur de Félines, et de Jeanne de Sainte-Colombe.

VI (XIII) Bernard de HAUTPOUL, damoiseau, seigneur de Cassagnoles puis de Brugairolles (à 3 km de Lauraguel, Aude.).
Le 4 avril 1487, Jean de Hautpoul, seigneur de Cassagnoles et de Ventajou, fils de Gaston de Hautpoul donna à son frère Bernard de Hautpoul, le fief noble de Brugairolles, provenant de leur aïeule Cécile de *Glusan*[1020]. Comme leur aïeule maternelle était Bonne de La Treilhe, Cécile de *Glusan* devait être leur aïeule paternelle et non une demoiselle de Montbrun, comme l'écrit Maurice Vuillier.
Le 1er février 1488, fut passé un accord transactionnel entre Bernard de Hautpoul et Guillaume de La Roche, abbé de Montolieu, pour le fief de Solanel, la même année Bernard de Hautpoul, damoiseau, coseigneur de Brugairolles, reconnut à Guillaume de La Roche, abbé de Montolieu, les fiefs tenus en direct par lui en ce lieu, et le 10 mai de la même année Jean de Hautpoul, seigneur de Cassagoles, et de Ventajou, dénombra pour son frère Bernard de Hautpoul un fief à Brugairolles, tenu de l'abbé de Montolieu[1021].
Bernard de Hautpoul, seigneur de Cassagnoles, héritier de feu Raymond de *Gluzan* (probablement Glunan), damoiseau, passa, le 29 décembre 1491, un accord transactionnel avec les habitants de Brugairolles, sur le caractère de biens nobles et non ruraux qui affectait les possessions de ces seigneurs de Brugairolles[1022], nous retrouvons le lieu avec la famille de *Glusan* ou *Gluzan* (Glunan.)
Un procès-verbal de l'interrogation de témoins relatif à la substitution antérieurement effectuée dans l'héritage paternel mentionne, le 25 octobre 1503, que Bernard de Hautpoul reçut la seigneurie de Brugairolles de son frère Jean de Hautpoul, seigneur de Cassagnoles[1023].
Bernard de Hautpoul avait épousé **Suzanne (NIGRI) LE NOIR**[1024], que Maurice Vuillier dit, sans en fournir la preuve, fille de Pierre Le Noir, seigneur de La Redorte.
Selon Maurice Vuillier, il aurait épousé, en secondes noces, le 6 octobre 1487, Anglésie Hélie de Villarzel, fille de Jean Hélie, seigneur de Villarzel. En réalité un Bernard de Hautpoul, sans que sa qualification soit citée, épousa par contrat du 6 octobre 1487, Anglésie Hélie de Villarzel[1025], sans mention de son père. Les données, tant sur la famille d'Hautpoul, que sur famille Hélie de Villarzel ne permettent pas de dire que c'était le seigneur de Brugairolles, et que l'épouse était fille de Jean Hélie, seigneur de Villarzel.
Bernard de Hautpoul, coseigneur de Brugairolles, et Suzanne Le Noir eurent :

7.1 Pierre de HAUTPOUL, qui suit.

[1020] AD. Aude II E 96.
[1021] AD. Aude II E 96.
[1022] AD. Aude II E 96.
[1023] AD. Aude II E 96.
[1024] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 146.
[1025] AD. Aude II E 96.

7. Claire de HAUTPOUL.

Elle épousa, vers 1525, **Robert de VERNON** (olim BERNON), seigneur de Villerambert, fils de Jean de VERNON (olim BERNON), seigneur de Villerambert (à 3 km de Caunes-Minervois, Aude), et d'Ermesinde d'AURE, il testa le 16 juin 1553 et mourut le 16 janvier 1554, d'où postérité[1026].

VII (XIV) Pierre de HAUTPOUL, écuyer, seigneur de Villeneuve (-lès-Montréal, à 3 km de Montréal, Aude), coseigneur de Brugairolles.

Pierre de Hautpoul, écuyer, seigneur de Villeneuve, coseigneur de Brugairolles, acquit des terres à Brugairolles et à Villeneuve-lès-Montréal entre septembre 1526 et le 20 septembre 1567[1027]. Pierre de Hautpoul, écuyer, seigneur de Villeneuve, dénombra, le 15 octobre 1539, ses biens à Brugairolles, en premier lieu un fief hérité de son père[1028]. Il rendit hommage, le 28 juillet 1544, à Antoine de Bonne, abbé de Montolieu, pour la directe de la seigneurie de Brugairolles[1029].

Pierre de Hautpoul, testa le 8 juin 1568, étant infirme, citant ses filles et son fils, et des petits-enfants, Madeleine, femme de Jean de Donnadieu, écuyer, seigneur de Puichéric, Claire, veuve de Bernard de Monclar, seigneur de Lauraguel, Jeanne, femme du seigneur de Vergnolle (Verniolles), Julienne, femme de Pierre de Las Cases, écuyer, seigneur de Belvèze, sa petite-fille Lisette de Donnadieu, instituant héritier universel son fils Jean de Hautpoul, écuyer, seigneur de Villeneuve, et le fils de celui-ci, Pierre de Hautpoul[1030]. Il mourut dès 1569, à cette date eut lieu un répertoire des titres de Brugairolles et de Villeneuve, postérieur à son décès[1031].

Il avait épousé, par contrat du 25 août 1519, **Malrigone** (**Marguerite) PELET,** fille de Pons PELET, damoiseau, seigneur de La Vérune, et d'Alix de GUERS[1032].

Ils eurent :

8.1 Jean de HAUTPOUL, qui suit.

Maurice Vuillier, suivant André Navelle, le confond avec un homonyme fils de Baudouin de Hautpoul, seigneur d'Hauterive, et de Jacquette de Cardaillac.

8.2 Madeleine de HAUTPOUL.

Elle fut citée avec son mari et leur fille Lisette, dans le testament de son père du 5 juin 1568. Elle ne fut pas dite feue, le 4 septembre 1597, dans le contrat de mariage de sa fille Jacqueline de Donnadieu.

Elle avait épousé, par contrat du 30 juin 1545, **Jean de DONNADIEU,** seigneur de Puichéric, fils de Jean (alias François) de DONNADIEU, seigneur de Puichéric

---

[1026] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1279 ; André Navelle, *op.cit.,* X, p. 212, pour le testament et le décès de Robert de Vernon.

[1027] AD. Aude II E 99.

[1028] AD. Aude II E 98.

[1029] AD. Aude II E 98.

[1030] AD. Aude II E 98.

[1031] AD. Aude II 100.

[1032] Chevalier de Courcelles, *op.cit.*

(Aude), et de Lisette de DURBAN[1033]. Le 4 mars 1568, Jean de Donnadieu, ainsi que son frère Pierre avait hérité, des biens de son père[1034].

Jean de Donnadieu et Marguerite de Hautpoul eurent entre autres une fille Jacqueline de Donnadieu qui épousa par contrat ratifié le 4 septembre 1597, François de Verniolles, seigneur de Campans, Durand de Durban, seigneur de Saint-Julia fut présent, ainsi que Claire de Hautpoul, dame de Lauraguel, tante de Jacqueline de Donnadieu[1035], et une fille Lisette citée dans le testament de son grand-père du 8 juin 1568.

8.3 Claire de HAUTPOUL

Claire d'Hautpoul, veuve de Bernard de Montclar, fut citée avec ses sœurs, son frère Jean de Hautpoul, héritier universel, et le fils de celui-ci Pierre, dans le testament de Pierre de Hautpoul du 8 juin 1568[1036]. Elle fut présente, le 4 septembre 1597, au contrat de mariage de sa nièce Jacqueline de Donnadieu (supra.)

Elle avait épousé, vers 1555, **Bernard de MONTCLAR** (devenu MONCLAR), seigneur de Lauraguel, fille de Jean Odet de MONTCLAR, seigneur de Lauraguel, et peut-être d'Agnès (LE NOIR) de LA REDORTE, citée, à la même époque, femme de Jean de Montclar, baron de Salvagnac, seigneur de Lauraguel.

Jeanne de Montclar, fille de Claire d'Hautpoul, dame de Lauraguel, épousa Raymond d'Auriol**,** dit feu le 28 février 1599 lors du contrat de mariage de sa fille Jeanne d'Auriol avec Jean de Castéras, fils de Guillaume de Castéras, seigneur de Villemartin, capitaine du château de Peyrepertuse, Jeanne de Montclar fut présente au contrat de mariage[1037]. Raymond d'Auriol était fils d'Antoine d'Auriol, seigneur de Mireval (-Lauragais) qui avait testé le 29 juillet 1569, et de Françoise de Saint-Lary, épousée par contrat 24 juin 1549[1038].

Bernard de Montclar et Claire de Hautpoul eurent probablement un fils, Pierre de Montclar, seigneur de Lauraguel qui fut présent le 19 juillet 1584 au contrat de mariage de mariage de Claire Le Noir de La Redorte, avec François de Lasset, seigneur de Bélarga, fils de demoiselle Marguerite de Banis, furent également présents Jean d'Hautpoul et de Villeneuve[1039] ; Pierre de Montclar mourut probablement sans descendance car Jacques d'Auriol fils de Jeanne de Montclar qui avait épousé Raymond d'Auriol tenait la terre de Lauraguel, son fils Alexandre était dit d'Auriol de Monclar et tenait Lauraguel[1040].

[1033] AD. Aude II E 98 et AM. Toulouse II 157 (Marc Fournier, notaire de Brugairolles), complété par le marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, pp. 48-49, qui indique que la mère de l'époux de Madeleine de Hautpoul était une demoiselle de Durban, et par Jacques de Roquemaurel, *Famille de Durban,* qui identifie la belle-mère de Madeleine de Hautpoul, comme Lisette de Durban, fille d'Antoine de Durban, écuyer, seigneur de Sainte-Foy (actuellement Sainte-Foi), et de Jeanne Bosquet ou Bousquet.

[1034] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, pp.48-49.

[1035] AD. Aude B 23, Jean Combes, notaire de Carcassonne ; AM. Toulouse II 153, Combes, notaire de Carcassonne.

[1036] AD. Aude II E 98.

[1037] AD. Aude B 23

[1038] A. Navelle, *op.cit.,* t.I, pp.103,104.

[1039] AD. Aude B 21.

[1040] A. Navelle, *op.cité,* t.I, pp.104-105

8.4 Jeanne de HAUTPOUL.

Jeanne de Hautpoul, fille de Pierre de Hautpoul, écuyer, seigneur de Villeneuve, coseigneur de Brugairolles, épousa par contrat du 26 novembre 1555, **Tristan *de ALEXY*** (très probablement **d'AREXY,** famille du comté de Foix), seigneur de Labat, au diocèse de Mirepoix[1041].

En suivant le testament de son père elle était, en 1568, la femme du seigneur de VERNIOLLES, qui doit donc être son second époux, il n'a pu être identifié.

Maurice Vuillier dit que Jeanne de Hautpoul, fille de Pierre de Hautpoul, seigneur de avait épousé en premières noces, par contrat du 1er (mois manquant) 1551, passé à Brugairolles Antoine de Narbonne fils de Pierre de Narbonne[1042], ces derniers ne sont pas rattachés, et le 26 novembre 1555 Tristan *de Alexy*.

8.5 Julienne de HAUTPOUL.

Elle épousa **Pierre de LAS CASES,** seigneur de Belvèze, que Maurice Vuillier dit sans en fournir la preuve, fils de François de Las Cases, seigneur de Belvèze. Les généalogies sommaires de cette branche publiées par le marquis d'Aubais et par Nicolas de Saint-Allais, ne mentionnent pas ce Pierre de Las Cases. Quant à François de Las Cases, seigneur de Belvèze, ce dernier mourut en 1548, âgé d'environ 73 ans, ayant épousé par contrat du 15 janvier 1501, Delphine Le Roy, fille du seigneur de Lauraguel, laquelle mourut avant 1558, laissant, Antoine, Jean François et Pons de Las Cases, selon le marquis d'Aubais, et entre autres deux fils Pons de Las Cases qui continua la lignée, et Nicolas, tonsuré clerc, chevalier de Malte, selon Saint-Allais[1043].

Maurice Vuillier ajoute, sans fournir la preuve de l'ascendance, Géraud de Hautpoul qui épousa Madeleine Coursin, or Pierre de Hautpoul ne mentionne pas de fils Géraud dans son testament, nous classons donc ce dernier dans les personnes isolées.

Maurice Vuillier ajoute, sans en fournir la preuve, et en contradiction avec le testament de Pierre de Hautpoul, une autre Madeleine de Hautpoul qui aurait épousé le seigneur de *Vergnolles* (Verniolles) de Campans, ce qui est peut-être une confusion avec Jeanne de Hautpoul.

André Navelle, suivi par Maurice Vuillier, écrit, sans justification, que Jean de Hautpoul, seigneur de Villeneuve-lès-Montréal, deuxième fils de Baudouin de Hautpoul, seigneur baron d'Hauterive, et de Jacquette de Cardaillac, mariés par contrat du 25 août 1500, épousa vers 1570, Marguerite Dax, d'où postérité, ce qui est une confusion avec le fils de Pierre de Hautpoul, seigneur de Villeneuve, coseigneur de Brugairolles, et de Marguerite Pelet. Outre le fait que l'on ne voit pas comment un membre de la seconde lignée serait devenu seigneur de Villeneuve-lès-Montréal, cette ascendance conduirait à une chronologie difficile à admettre.

[1041] AD. Aude II E 98.

[1042] AD. Aude II E 98

[1043] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 83 ; Nicolas de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* t. I, p. 254.

Les actes dont nous disposons, dont certains fournis par Maurice Vuillier, montrent bien que ce Jean de Hautpoul était fils de Pierre et Marguerite Pelet.

VIII (XV) Jean de HAUTPOUL, écuyer, seigneur de Villeneuve.
Jean de Hautpoul qui tenait la moitié de la directe de la seigneurie de Brugairolles fut contraint de céder sa part au roi, comme le montrent les actes qui suivent.
Le 2 mars 1569, un arrêt du conseil privé du roi prescrivit l'union au domaine du roi de la moitié de la seigneurie de Brugairolles, possédée par Jean de Hautpoul[1044].
En 1570, fut émise une requête devant le sénéchal de Carcassonne, d'une partie des habitants de Brugairolles, contre les consuls du lieu, pour la reconnaissance des droits de Jean de Hautpoul, seigneur de Villeneuve, à la directe de la moitié de la seigneurie de Brugairolles[1045].
Le 2 avril 1571, Jean de Hautpoul, seigneur de Villeneuve, coseigneur de Brugairolles, fils de Pierre de Hautpoul, rendit hommage, pour cette dernière seigneurie, à Jacques de Créquy, abbé de Montolieu, sans préjudice de l'acquisition faite par le roi de la moitié de ladite seigneurie[1046].
Le 28 septembre 1575, suite à l'enquête menée auprès des habitants de Brugairolles, fut conclu le rejet de la demande de rachat par la communauté des habitants, de la moitié de la seigneurie en possession de Jean de Hautpoul, puis le 22 février 1576, Jean de Hautpoul, seigneur de Villeneuve, coseigneur de Brugairolles, introduisit une instance contre les habitants de Brugairolles à propos du rachat qu'il avait fait à Jacques de Créquy, abbé de Montolieu, de la moitié de ladite seigneurie[1047], ensuite nous ne trouvons plus d'actes concernant cette affaire, et Jean de Hautpoul, seigneur de Villeneuve, n'apparut plus qualifié coseigneur de Brugairolles, puis la seigneurie de Brugairolles qui avait été tenue par la famille de Génibrousse revint, le 4 août 1604, à Jean Bastien de Génibrousse et à Jeanne de Hautpoul, suite à un échange de biens avec Jacques de Génibrousse, frère de Jean Bastien (infra).
Jeanne de Hautpoul, dame de *Barranes,* donna le 19 mai 1580, à son frère Jean de Hautpoul, seigneur de Villeneuve, la quittance d'une somme à elle délivrée par Jean de Donnadieu, seigneur de Puichéric, veuf de Madeleine de Hautpoul, et par Pierre de Donnadieu, ses beau-frère et neveu[1048].
Jean de Hautpoul avait épousé, par contrat du 28 février 1556, **Marguerite DAX,** dotée de 1 500 livres, fille de François DAX, seigneur de Leuc, La Serpent, et de Geoffrine de SAINT-FELIX, sa seconde épouse[1049].
Son ascendance est confirmée par le fait qu'elle avait, en 1589, un neveu, Antoine Dax, seigneur de Bouriège, celui-ci était fils de Pierre Dax, seigneur de La Serpent, Leuc, Bouriège, etc., lui-même fils de François Dax, seigneur de Leuc, La Serpent, et de Geoffrine de Saint-Félix, sa seconde épouse[1050] ; on peut remarquer que, selon Jules Villain, François Dax et Geoffrine de Saint-Félix eurent une fille Marguerite qui épousa Jean de Villeneuve, ce

[1044] AD. Aude II E 100.
[1045] AD. Aude II E 100
[1046] AD. Aude II E 100.
[1047] AD. Aude II E 100.
[1048] AD. Aude II 100.
[1049] AD. Aude B 19
[1050] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 727 et 731

dernier, non identifié pourrait être Jean de Hautpoul, seigneur de Villeneuve. La présence de Pierre Dax, seigneur de La Serpent, à l'assignation de Jeanne de Hautpoul, le 4 décembre 1593 (infra), renforce la présomption d'ascendance.
Maurice Vuillier dit, sans en fournir la preuve, que Marguerite Dax était fille de Jean Dax, seigneur de Leuc, Trébas, et de Marguerite de Saint-Félix, qui sont le frère et la belle-sœur de Pierre Dax, seigneur de La Serpent, ce qui est donc inexact.
Jean de Hautpoul et Marguerite Dax eurent :

9.1 Pierre de HAUTPOUL

Cité dans le testament de son grand-père homonyme, du 8 juin 1568, il n'apparaît plus ensuite.

9.2 Jeanne de HAUTPOUL.

Jeanne de Hautpoul, veuve de Charles de Noé, seigneur de Montoussin, reconnut, le 21 avril 1589, à Carcassonne, pour sa mère Marguerite Dax, veuve de Jean de Hautpoul, avoir reçu une somme par Antoine Dax, seigneur de Bouriège, neveu de la dite Marguerite Dax[1051].
Jeanne de Hautpoul, veuve de Charles de Noé, seigneur de Montoussin, mère et tutrice de Jean Paul de Noé, mineur, reconnut le 17 octobre 1592, à Montoussin, au nom de ce dernier, une dette envers Gabrielle de Noé, femme de Jean (Jean Pierre) de Sers, seigneur de La Bastide[1052].
Jeanne de Hautpoul, veuve de Charles de Noé, seigneur de Montoussin, héritière à présent en vertu de leur contrat de mariage, assigna, le 4 décembre 1593, Anne de Hautpoul, veuve de Paul d'Auriol, seigneur d'Esplas, aux fins d'arriver à la division des biens de feu Jean de Hautpoul, seigneur de Villeneuve, leur père commun, l'acte mentionna que Françoise de Hautpoul, par son testament avait institué héritière Jeanne, sa sœur, qui possèdait donc les ¾ de la succession, ayant reçu auparavant la moitié des biens de son père, en vertu de son contrat de mariage, furnt présents à l'acte Pierre Dax, chevalier de l'ordre du roi, Paul Dax, abbé de Saint-Polycarpe[1053].
Le partage des biens de Jean de Hautpoul, seigneur de Villeneuve, fut réglé, le 19 septembre 1608, après avoir commencé par une estimation le 1er mars 1599, entre ses filles Jeanne et Anne de Hautpoul, femme de Jean de Cazalet, seigneur de Tréziers[1054].
En 1606, furent reconnus les droits de lods à l'égard de Jeanne de Hautpoul et à Jean Sébastien de Génibrousse, seigneur du Travet, seigneurs partiels de Brugairolles[1055].
Jeanne de Hautpoul, dame en partie de Brugairolles, testa, le 24 octobre 1628, au château de Brugairolles, mourut le 3 février suivant et son testament fut ouvert quatre jours après[1056], le testament de son mari fut ouvert à la même date[1057], d'où postérité.

[1051] AD. Aude II E 101.
[1052] AD. Aude II E 101.
[1053] AD. Aude B 22, Barthélemy de Maillebou, notaire de Montréal.
[1054] AD. Aude II E 101.
[1055] AD. Aude II E 101.
[1056] AD. Aude II E 101 ; AM. Toulouse II 153.
[1057] AM. Toulouse II 153.

Jeanne de Hautpoul, fille aînée de Jean de Hautpoul, seigneur de Villeneuve-lès-Montréal, avait épousé, en premières noces, par contrat du 15 janvier 1585, étant dotée de 3 333 écus 1/3, **Charles de NOE,** seigneur de Montoussin[1058], le futur était fils de Gabriel de NOE, seigneur de Montoussin, Lias, et de Mathive de BENQUE[1059].
Charles de Noé, seigneur de Montoussin, reconnut, le 6 mars 1585, avoir reçu, de son beau-père, Jean de Hautpoul, seigneur de Villeneuve, la somme de 1 666 écus, à l'occasion de son mariage avec Jeanne de Hautpoul, fille de celui-ci[1060].
Ils eurent un fils, Jean Paul de Noé, seigneur et baron de L'Isle, qui épousa, par contrat du 4 janvier 1612, Anne d'Antin, dame de Besplas, veuve, en premières noces d'Annet de Bourbon, baron de Barbazan, fille d'Arnaud d'Antin, chevalier, seigneur et baron d'Antin, et de sa seconde femme, Anne d'Ornezan, Anne d'Antin était veuve, en deuxièmes noces de N…de Durfort Duras, baron de Montastruc, elle reçut 10 000 livres de Gabriel du Faur, seigneur de Malbec[1061].
Jeanne de Hautpoul, dame de Villeneuve, veuve de Charles de Noé, seigneur de Montoussin, assistée de sa mère Marguerite Dax, avait épousé, en secondes noces, au château de Villeneuve-lès-Montréal, par contrat du 16 juin 1594, **Jean Sébastien de GENIBROUSSE,** seigneur du Cayla, assisté de Jacques de Génibrousse et de Montbrun, seigneur du Travet, son frère, qui lui donna 5 000 écus, la future par ce contrat donna à un de ses enfants la moitié de tous ses biens, se réservant toutefois les biens qu'elle avait sur la maison de Montoussin, disant avoir 300 écus de joyaux, furent présents, Paul Dax, abbé de Saint-Polycarpe, François de Donnadieu, abbé de Saint-Hilaire, Jean de Cazalet, seigneur de Tréziers[1062].
Jean Bastien de Génibrousse, sieur du Travet, et Jeanne de Hautpoul, sa femme, firent un échange de biens, le 4 août 1604, avec Jacques de Génibrousse et de Montbrun, seigneur du Travet, frère dudit Bastien, lequel reçut l'entière place de Brugairolles, et ses dépendances de l'abbaye de Montolieu, Jean Bastien bailla en échange la place et seigneurie de Villardonnel, appartenant à Jeanne de Hautpoul[1063].

9.3 Anne de HAUTPOUL

Elle épousa, en premières noces, par contrat du 5 octobre 1590, au château de Villeneuve-lès-Montréal, nommant feu son père et sa mère, **Paul d'AURIOL,** seigneur d'Esplas, la future dit avoir pour sœur Françoise de Hautpoul[1064]. Paul d'AURIOL était fils de Julien d'AURIOL qui avait épousé par contrat du 6 février 1552, Rose de LA BAILLIE, et petit-fils de Louis d'Auriol, seigneur de Montagut et d'Esplas, et de Catherine de Hautpoul (Saint-Affrique), mariés par contrat du 16 mai 1518[1065].

[1058] AD. Aude B 21.
[1059] Jules Villain, *op.cit.,* II, pp.1573-1574.
[1060] AD. Aude II E 101.
[1061] AD.HG Reg. Ins. 17.
[1062] AD. Aude B 23, Barthélemy de Maillebou, notaire de Montréal.
[1063] A. Aude B 26, Pierre de Lages, notaire de Carcassonne.
[1064] AD. Aude B 21, Barthélemy *de Mailliban*, notaire de Montréal.
[1065] André Navelle, *op.cit.,* II, pp. 103, 105 et 109

Anne de Hautpoul fille de feu Jean de Hautpoul, seigneur de Villeneuve, veuve du sieur d'Esplas, épousa, par contrat du 17 août 1593, étant dotée de 1 000 écus, **Jean de CAZALET** fils d'autre Jean de CAZALET, seigneur de Tréziers[1066], et de Claire de HAUTPOUL, ils eurent Jean de Cazalet, seigneur de Villeneuve, qui épousa par contrat du 28 avril 1620 (alias 1621), Jeanne de Montfaucon, ceux-ci eurent un fils Charles de Cazalet, qui se maria en 1659, et fut maintenu noble le 15 juillet 1669, avec son père[1067].

9.4 Françoise de HAUTPOUL.
Dite fille et cohéritière de feu Jean de Hautpoul, seigneur de Villeneuve, et de Marguerite Dax, elle épousa, par contrat du 21 juin 1591, **François de HAUTPOUL** fils de Charles de HAUTPOUL, seigneur de Cassagnoles, coseigneur de Félines, et de Guiraude de SAIX[1068]. Françoise de Hautpoul mourut avant le 4 décembre 1593, date d'une assignation en partage de sa sœur et héritière Jeanne de Hautpoul, à qui elle avait légué ses biens (supra), ce qui indique qu'elle n'avait pas eu d'enfant.

Seconde lignée

Une généalogie succincte de cette lignée, ignorée des autres auteurs (La Chesnaye-Desbois, le chevalier de Courcelles et Jules Villain), a été publiée par André Navelle, il est probable qu'une part des personnes isolées appartenait à cette lignée.

X
Seigneurs d'Hauterive

Selon André Navelle l'auteur de cette branche Raymond de Hautpoul, seigneur de Saint-Amans, était un frère de Guillaume Pierre III de Hautpoul, seigneur de Hautpoul. Les premiers degrés apparaissent plus comme une suite chronologique que comme une généalogie, ils sont tirés de la généalogie publiée en 1851, par le général d'Hautpoul-Félines dont André Navelle dit s'être inspiré, jusqu'au degré V (XII) pour les seigneurs d'Hauterive, et ceux de Saint-Affrique, qui en sont issus, en modifiant toutefois cette généalogie pour les degrés suivants.
Pour uniformiser la numérotation nous donnons le degré I bis, à son fils Arnaud Raymond

Les données non référencées dans ce document proviennent d'André Navelle (et du général d'Hautpoul.).

VII bis Raymond de HAUTPOUL, seigneur de Saint-Amans (à 9 km au-sud-est de Mazamet) et d'Hauterive (à 5 km au sud de Castres, Tarn.)

[1066] AD. Aude B 22, Bertrand *de Maillebou,* notaire de Montréal ; AD. Aude II E 100.
[1067] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 31.
[1068] AD. Aude B 21, Barthélemy Mailleriou, notaire de Montréal,

Il épousa **Ermengarde de SAISSAC,** fille de Jourdain de SAISSAC, seigneur de Rabastens et *d'Esclairac*, dit par André Navelle *frère* de Jeanne de Saissac qui avait épousé Izarn, vicomte de Lautrec (qui mourut le 8 février 1274, v.st, donc 1275, n.st.) En réalité Jeanne de Saissac, fille de Jourdain de Puylaurens dit de Saissac, seigneur de Dourgne (Tarn), Puylaurens (Tarn), Saint-Amans (Tarn), Hauterive (à 5 km de Castres, Tarn), *Escalairac,* et de Sibylle de Rabastens, qui avait épousé Izarn de Lautrec, vicomte de la moitié de Lautrec, était la sœur d'Ermengarde qui avait épousé Arnaud Raymond alias Raymond de Hautpoul, fils cadet d'Izarn, et frère de Pierre Guillaume (Guillaume Pierre).
Les seigneuries de Saint-Amans et d'Hauterive furent échangées, en 1267, entre Jourdain II et son gendre Arnaud Raymond (Raymond) de Hautpoul, Jourdain II devint ainsi coseigneur de Hautpoul et d'Aussillon, et Arnaud Raymond (Raymond) de Hautpoul devint seigneur de Saint-Amans et d'Hauterive[1069]. On constate ainsi, également, que les premiers degrés de la famille de Hautpoul sont incertains.

I bis (VIII bis) Arnaud Raymond de HAUTPOUL, seigneur d'Hauterive, que Maurice Vuillier qualifie seigneur baron d'Hauterive, ce qui est anachronique quant à la qualification de baron.
Il fut cité en 1319 et en 1326,
Il aurait épousé en 1301, **Jeanne de MONTFORT,** dite par André Navelle, suivi par Maurice Vuillier, fille de Philippe II de MONTFORT, seigneur de Castres, et de Jeanne de LEVIS, ce qui est étonnant car Philippe II de Montfort serait mort le 24 septembre 1270, à Tunis, et est cité feu en 1274, sa femme Jeanne de Lévis, mourut le 30 mai 1284, leurs filles épousèrent de grands seigneurs, ce qui n'était pas le cas d'Arnaud Raymond de Hautpoul : Eléonore, épousa Jean V, comte de Vendôme ; Laure, épousa vers 1269, Bernard VII, comte de Comminges ; Jeanne, épousa, en premières noces Guigues VI, comte de Forez, baron de Beaujeu, et en secondes noces Louis de Savoie, seigneur de Vaud et de Bugey[1070]. Par ailleurs, à l'époque, les jeunes filles se mariaient jeunes, vers 14,15 ans le plus souvent, donc un mariage après plus de 30 ans serait une seconde union.
Ils eurent :

2.1 Baudoin alias **Randon de HAUTPOUL,** qui suit.

2.2 Pierre de HAUTPOUL, coseigneur d'Hauterive.

2.3 Philippe de HAUTPOUL.
Dit chevalier en 1314, ce qui est étonnant si ses parents s'étaient mariés en 1301 et qu'il était le 3ème fils.

II (IX) Baudouin de HAUTPOUL, seigneur d'Hauterive.

[1069] Jean-Pierre Fleury, *Héraldique et Généalogie,* n°211, avril-juin 2014, pp.168-169, produisant Edouard Cayré, *Les seigneuries de l' Hautpoulois,* qui est également une source citée par Maurice Vuillier.
[1070] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France,* 3ème édition, 1726, tome VI, p.80 ; Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Lévis,* Mars 1270, indique, après d'autres la date de décès de Philippe de Montfort et celle de Jeanne de Lévis.

Il épousa une **demoiselle de PINS**, dite par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, fille de Raymond de Pins, damoiseau, seigneur de Pins, dont les parents s'étaient mariés en 1319,
Ils auraient eu :

III (X) Izarn de HAUTPOUL, coseigneur de Montlédier (en Pot-de-Larn, à 3 km à l'est de Mazamet, Tarn), de *Baradières*,
Il fut cité en 1380 et en 1408. Les 2/3 de la seigneurie de Montlédier qui lui avaient été apportés par sa femme, étaient tenus en 1560 par Jacquette de Cardaillac et son fils Sébastien de Hautpoul (infra.)
Il doit être Izarn de Hautpoul qui dénombra, le 10 décembre 1389, pour Labastide, Saint-Amans, Valtoret (devenu Saint-Amans-Valtoret, à 7 km de Pont-de-Larn, Tarn), à la même date Jean de Hautpoul dénombra pour Saint-Affrique et Saint-Jean L'Herm[1071], peut-être est-il son fils ou un frère.
Il avait épousé **N…de VILLETTE,**
Ils eurent :

4.1 Jean de HAUTPOUL, qui suit.

4.2 Guillaume de HAUTPOUL

IV (XI) Jean de HAUTPOUL, seigneur de Montlédier, d'Hauterive et de Saint-Affrique.
Il avait épousé **N…de MADIERES**
Ils eurent :

5.1 Yssier (probablement **Izarn) de HAUTPOUL,** qui suit.

5.2 Roger de HAUTPOUL,
Il fut cité en 1432 et en 1444.
Il avait épousé **Blanche de BONNE, d**ame de Dornes (Dournes, à 2 km de Blan, Tarn), qui testa le 5 septembre 1482, dite par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, fille de Pierre de Bonne, seigneur de Marguerittes, Missècle, et de Louise de Baulac (sa seconde épouse), cette Blanche de Bonne n'est pas connue des généalogies publiées[1072]. Maurice Vuillier ne la mentionne pas non plus dans la généalogie de cette famille qu'il a écrite, postérieurement à la publication de celle de la famille d'Hautpoul.
Ils eurent :

Michel de HAUTPOUL, qui testa le 8 juin 1482.

5.3 Pierre de HAUTPOUL, auteur de la branche des seigneurs de Saint-Affrique.

[1071] AM. Toulouse, Ms 634.
[1072] Hippolyte de Barrau ; Jules Villain.

5.4 Bernard Raymond de HAUTPOUL.
Il fut cité en 1432 et en 1444.

5.5 Pierre Bernard de HAUTPOUL.
Il fut cité en 1432 et en 1465.

5.6 Jean Amalric de HAUTPOUL.
Il fut cité en 1442 et en 1444.

5.7 Michel de HAUTPOUL.
Il fut cité en 1432 et en 1459, il fut religieux à Castres.

V (XII) Yssier (**Izarn** ?) **de HAUTPOUL,** seigneur d'Hauterive.
Il fut cité en 1426 et en 1452.
Il avait épousé, en premières noces, **N…d'ALLIERES**
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 21 novembre 1434, **Antonie de VIDAL,** fille de noble Hugues de VIDAL, seigneur de Serviès et de Quint[1073].
Enfants du second lit :

6.1 Nicolas de HAUTPOUL, qui suit.

6.2 Hugues de HAUTPOUL.
Il fut recteur de Serviès et testa le 25 août 1494, à Castres.

6.3 **Alix de HAUTPOUL.**
Elle épousa, le 16 février 1463, noble **Izarn de PERRIN**.

VI (XIII) Nicolas de HAUTPOUL, écuyer, seigneur d'Hauterive, de Montlédier.
Le 24 novembre 1456, dans un procès, Nicolas de Hautpoul, écuyer, seigneur d'Hauterive, fut relaxé[1074].
Le 29 avril 1479, Nicolas de Hautpoul et son frère, Hugues de Hautpoul, étaient en procès contre Marquèse de Miglos, épouse de Bertand de Capendu, chevalier, Marguerite de Miglos, épouse de François Hébrail, et Aimery de Gléon, concernant la terre de Villesèque (-des-Corbières, Aude), vendue avec pacte de rachat à feu Arnaud de Miglos[1075].
Il mourut vers 1492
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 5 novembre 1454, **Eléonore d'ARMAGNAC**. Celle-ci est dite par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, fille bâtarde de Bernard d'Armagnac, comte de La Marche et de Pardiac, elle n'apparaît pas dans la descendance de ce dernier.

[1073] AD.HG I 846 ; André Navelle, *op.cit.,* V, p. 145.
[1074] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 150, produisant AD.HG B 2
[1075] AD.HG B 2005.

Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 15 juin 1470, **Delphine de NARBONNE,** fille d'Aymeri de NARBONNE, seigneur d'Agen-d'Aveyron (Aveyron), de Prades-Salars (Aveyron), Trouillas, et de Louise de LA RIVIERE, dame de Lédignan[1076].
Dans un procès contre Antoine de Villespassans, seigneur de La Boulbène, l'appel de Delphine de Narbonne, veuve de Nicolas de Hautpoul, mère et tutrice de Baudouin, Girmond et Nicolas de Hautpoul, fut rejeté le 1er avril 1505, elle fut condamnée aux dépens[1077].
Enfants du second lit :

7.1 Baudouin de HAUTPOUL, qui suit.

7.2 Girmond (Germain) de HAUTPOUL, coseigneur d'Hauterive.
Il fut cité le 7 octobre 1512[1078].

7.3 Nicolas de HAUTPOUL.
Il fut cité en 1505.

7.4 Catherine de HAUTPOUL.
Fille de Nicolas de Hautpoul, et de de Delphine, dame d'Hauterive, elle épousa, par contrat du 20 novembre 1490, **Girmond de BONNE,** seigneur de Marguerittes, Missècle, Ronel, Gourjade, fils de Pierre de BONNE, damoiseau, seigneur de Marguerittes, Missècle, de Graulhet et de Ronel, gouverneur de Castres, et de Sidoine d'AULE. Girmond de Bonne testa le 7 août 1512, nommant 8 enfants, dont François de Bonne qui continua la lignée[1079].

7.5 Violande de HAUTPOUL.
Son ascendance, est indiquée par André Navelle.
Violande de Hautpoul avait vendu à sa fille Isabeau de Montbrun, une métairie pour 1 900 livres, cette vente fut ratifiée, le 17 novembre 1538, par Hugues de Montbrun, seigneur de La Mothe, frère d'Isabeau[1080].
Elle avait épousé (probablement vers 1500, en prenant en compte les contrats de mariage de ses enfants) **Antoine de MONTBRUN,** seigneur de La Mothe et de Blan.
Antoine de Montbrun était probablement le frère de Jacquette de Montbrun qui épousa, après 1488, noble Pierre de Rouaix, seigneur de Beaupuy, dont la fille Anne de Rouaix, épousa, par contrat du 12 février 1515, François de Bonne, seigneur de

---

[1076] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 150 ; Maurice Vuillier dit que le mariage eut lieu à Castres-sous-Rodez, lieu qui ne semble pas exister.
[1077] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 150, produisant AD.HG B 12.
[1078] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 151, produisant AD.HG 3 E 9973, Auzelli, notaire.
[1079] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 441-442, produisant Izarn Auger et Jean Vabry, notaires à Castres, pour le contrat de mariage, et Olivier Thierry, notaire à Castres, pour le testament de Girmond de Bonne. Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* tome IV, p.1782, reprend ces données disant qu'elles proviennent de la généalogie que cette famille envoya au Cabinet des ordres du roi, en 1788, pour obtenir les Honneurs de la Cour.
[1080] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 220, produisant AD.HG 3 E 5169, Lobeyrie, notaire.

Marguerittes, fils de Girmond de Bonne et de Catherine de Hautpoul[1081], la parenté probable est déduite du fait qu'Antoine de Montbrrun avait été nommé exécuteur testamentaire par Achille de Rouaix, seigneur de Beaupuy, fils de Jacquette de Montbrun, par son testament du 25 avril 1520.[1082]

Antoine de Montbrun avait vendu à Jean de Bernuy, la place de La Mothe, pour 6 000 livres, à pacte de revente, Jean de Bernuy, céda la dite place, le 15 février 1536, à noble Pierre Durand, seigneur de Labruguière, aux mêmes conditions[1083].

Leur fils Adrien de Montbrun, chevalier, épousa, par contrat filiatif du 25 novembre 1529, à Ribaute, Françoise de Montaut, fille de feu Jacques de Montaut, seigneur de Puydaniel, et de Jeanne de Vacques, le mariage devait avoir lieu le samedi suivant[1084], il mourut avant 1534, laissant une fille Marguerite qui épousa Pierre Hunaud, seigneur de Lanta.

VII (XIV) Baudouin de HAUTPOUL, écuyer, seigneur et baron d'Hauterive, coseigneur de Montlédier,

Le 19 février 1517, Baudouin de Hautpoul, écuyer, seigneur d'Hauterive, fit libérer Jacquette de Cardaillac, détenue par Charles d'Espagne, seigneur de Ramefort, et Bertrand d'Espagne, protonotaire[1085].

Il testa le 18 avril 1547, au château d'Hauterive, nommant Jacquette de Cardaillac, sa femme, et ses fils Raymond, chanoine de l'église cathédrale de Castres, Jean, François et Pierre de Hautpoul, léguant 3 000 livres à sa fille Claude et la même somme à sa fille Antoinette, disant avoir marié son premier fils, Sébastien à Françoise de Voisins, fille de feu Maffre de Voisins, chevalier, seigneur d'Ambres, et de dame de Crussol, il institua héritier universel par ordre Sébastien de Hautpoul, Jean, son deuxième fils, François, son troisième fils, Pierre, son quatrième fils, et leur substitua François de Bonne, seigneur de Marguerittes, et à lui Georges de Hautpoul, seigneur d'Aussillon[1086]. Il mourut en 1551.

Il avait épousé, par contrat du 25 août 1500, **Jacquette de CARDAILLAC,** née après 1486, fille de Jean de CARDAILLAC, seigneur de Bioule, et de Marguerite d'Espagne[1087].

Jean de Cardaillac, seigneur de Bioule, n'ayant eu que deux filles Charlotte et Jacquette de Cardaillac, après sa mort son frère Pierre de Cardaillac, s'empara des biens de Gays, de Valdurenque (Tarn) et de la seigneurie de Bioule (Tarn-et-Garonne), dont il chassa Charlotte et Jacquette de Cardaillac et leur mère Marguerite d'Espagne, ce qui fut l'origine d'un long procès. Jacquette de Cardaillac ayant hérité des biens de sa sœur Charlotte, Pierre de Cardaillac, seigneur de Bioule, continua le procès contre Jacquette, tel que cela apparaît dans

---

[1081] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 220, citant Jacquette, sœur d'Antoine de Montbrun, et son mariage, Jean Vignau, *op.cit.,* IV, pp. 1782 et 1783, rappelant le mariage de Pierre de Rouaix et de Jacquette de Montbrun, et ceux concernant la famille de Bonne.

[1082] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 220, produisant AD.HG 3 E 9840, Junsègue, notaire.

[1083] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 220, produisant AD.HG 5443, Mandinelli, notaire.

[1084] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 220, produisant AD.HG 3 E 7293, Simon, notaire ; AD.HG 3 E 11783 ; ce qui concerne Marguerite de Montbrun, épouse de Pierre Hunaud, seigneur de Lanta, est prouvé par André Navelle.

[1085] AD.HG B 16.

[1086] AM. Toulouse II 299.

[1087] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 150, qui écrit que la date du contrat de mariage provient du Général d'Hautpoul, et que le mariage eut lieu certainement avant 1518 (en réalité certainement avant 1517)

un arrêt du 19 février 1514, qui accorda à Jacquette une provision de 200 livres par an, puis le 19 juin 1520, une provision supplémentaire de 200 livres par an[1088]. Baudouin de Hautpoul apparut avec elle dans ce procès à partir du 18 novembre 1518[1089].
Jacquette de Cardaillac, épouse de Baudouin de Hautpoul était en procès, le 27 mars 1534, contre Claude de Carmaing (devenu Caraman), mineure, au sujet de la vente de la place de Lescudarie (probablement Lescudarie, en Saint-Félix-Lauragais, Haute-Garonne) effectuée le 21 décembre 1531, suivant un acte passé devant Jean Planis, notaire de Castres[1090]. Le 6 décembre 1537, Michel de Padiès, seigneur de La Ramade, suite à un procès contre Baudouin de Hautpoul, époux de Jacquette de Cardaillac, fut réintégré dans les deux tiers du lieu de Lescudarie, tenus par feue Claude de Carmaing, sa femme, un accord fut passé entre eux le 4 juillet 1539[1091]. En 1560, Pierre de Villette, chevalier, seigneur de Montlédier, possédait le 1/3 de cette seigneurie, doont les 2/3 restants appartenaient à Jacquette de Cardaillac et à son fils Sébastien de Hautpoul, en raison du mariage, vers 1380, d'ine demoiselle de Villette avec Izarn de Hautpoul[1092].
Jacquette de Cardaillac, testa le 9 juillet 1561, veuve de Baudouin de Hautpoul, seigneur d'Hauterive, nommant ses enfants, Pierre, protonotaire, François, Jean, Antoinette, à qui elle légua 2 500 livres, fit un legs à sa nièce Catherine Durand, fille du seigneur de Labruguière[1093], cette dernière devait être une fille de Pierre Durand, seigneur de Labruguière, qui avait épousé, avant 1528, Marie de Montbrun, fille d'Antoine de Montbrun et de Violande de Hautpoul, ce qui expliquerait la qualification de nièce (par alliance) de Jacquette de Cardaillac.
Ils eurent :

8.1 Sébastien de HAUTPOUL, qui suit.

8.2 Raymond de HAUTPOUL.
Il était, en 1547, chanoine de l'église cathédrale de Castres, il n'est pas cité, en 1561, dans le testament de sa mère.

8.3 Pierre de HAUTPOUL.
Il fut cité comme protonotaire dans le testament de sa mère du 9 juillet 1561.

8.4 François de HAUTPOUL.
Il fut cité dans le testament de son père du 18 avril 1547, et celui de sa mère du 9 juillet.1561.

8.5 Jean de HAUTPOUL.

[1088] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 36, produisant AD.HG B 16 pour l'acte de 1514, et B 18, pour l'acte de 1520.
[1089] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 36, produisant AD.HG B 17.
[1090] AD.HG B 27.
[1091] AD.HG B 31 (en 1537), AD.HG B 32 (en 1539.)
[1092] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1996.
[1093] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 151, produisant AD.HG 3 E 907, Bessier notaire.

Cité dans le testament de son père du 18 avril 1547, et celui de sa mère du 9 juillet.1561, il n'est pas Jean de Hautpoul, seigneur de Villeneuve, comme l'écrit, par erreur, André Navelle suivi par Maurice Vuillier.

8.6 Claude de HAUTPOUL.

Légataire de son père par son testament du 18 avril 1547, elle n'apparut pas dans celui de sa mère du 9 juillet 1561, mais fut instituée légataire par le testament de sa sœur Antoinette, le 13 février 1578 (infra.).

8.7 Antoinette de HAUTPOUL.

Légataire de son père par son testament du 18 avril 1547, elle reçut, le 26 mai 1554, une donation de 3 000 livres de sa mère[1094].

Antoinette de Hautpoul, sœur du seigneur d'Hauterive, testa, le 13 février 1578, malade. Elle légua 1 333 écus 1/3, à sa sœur Claude de Hautpoul, 2 000 écus à son cousin Jacques de Vignes, seigneur de Saint-Ciricy, 500 écus à son cousin Georges de Vignes, capitaine de Labastide, fit d'autres legs et institua héritier universel son frère Sébastien de Hautpoul, écuyer, seigneur d'Hauterive, avec substitution à sa sœur Claude de Hautpoul, puis à son cousin Hector de Cardaillac, seigneur de Bioule[1095].

André Navelle fait remarquer que le mariage avec Jean de Goffres, qui lui est attribué, est douteux.

VIII (XV) Sébastien de HAUTPOUL, seigneur baron d'Hauterive,

Pendant la quatrième guerre civile, les Religionnaires reprirent les armes, ceux de Roquecourbe s'emparèrent, le 7 octobre 1572, d'un château près de Castres, puis quelques jours après du château et de la ville d'Aussillon, et ensuite de la ville de Mazamet, où Sébatien de Hautpoul, sieur d'Hauterive, commandait pour les Religonnaires[1096].

Il avait épousé, par contrat du 13 février 1547, **Françoisde de VOISINS,** fille de Maffre de VOISINS, vicomte de Lautrec, baron d'Ambres, et de Jeanne de CRUSSOL, comme cela apparaît dans le testament de Baudouin de Hautpoul, du 18 avril 1547.

Ils eurent :

9.1 Antoinette de HAUTPOUL.

Elle testa le 14 juillet 1591, et le 26 février 1608.

Antoinette de Hautpoul, femme de Louis de Cayres d'Antraigues, seigneur et baron d'Hauterive, assigna le 23 mai 1602, Nicolas de Génibrousse, suivant le testament de Baudouin de Hautpoul, seigneur d'Hauterive, du 18 avril 1547[1097].

Elle avait épousé, par contrat du 8 août 1581, étant dotée de 4 000 écus, **Louis (de CAYRES) d'ANTRAIGUES ,** écuyer, seigneur de Saint-Amans[1098], puis seigneur d'Hauterive, de Pont de l'Arn, de Mazamet, d'Esclairac, de Lautarié, et ensuite

---

[1094] André Navelle, *op.cit.,* V, p.152, produisant AD.HG 3 E 6781, Rolle, notaire.
[1095] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 152, produisant AD.HG 3 E 2372, G. Castanet, notaire.
[1096] HGL, t. XI, p. 552.
[1097] AD. Aude II 299.
[1098] AD. Aude B 20, Jean Rafanel, notaire de Brugairolles.

seigneur et baron d'Hauterive, de Hautpoul, de Montlédier, fils d'Antoine de CAYRES, seigneur d'Antraigues, baron d'Hauterive, seigneur de La Bastide et de Jubinas, et de Jeanne d'ORAISON, devenu veuf Louis de Cayres épousa, en secondes noces, par contrat du 3 juin 1609, Madeleine Louise d'ANCEZUNE de Caderousse[1099].

Louis de Cayres d'Antraigues, seigneur et baron d'Hauterive, de Hautpoul, de Montlédier, et Antoinette de Hautpoul, sa femme, étaient en procès, le 12 avril 1603, avec Jean d'Orbessan, seigneur de La Bastide de Paumès[1100]. Cette même année Louis de Cayres d'Antraigues, baron d'Hauterive, gentilhomme ordinaire du roi, mari d'Antoinette de Hautpoul, entra en possession de la terre d'Eoux (en Armagnac) en paiement de la somme de 21 000 livres que lui devait Jean d'Orbessan[1101].

Ils eurent, entre autres, probablement du premier lit (en raison de la qualification de Hautpoul) Madeleine, dite de Cayres d'Antraigues de Hautpoul, lors de son contrat de mariage, par contrat du 6 février 1649 (alias 2 juin 1646), avec Marc de Calvière, seigneur de Saint-Cézaire, conseiller au parlement de Toulouse[1102].

9.2 peut-être Claude de HAUTPOUL.

Indiquée par André Navelle, elle épousa, vers 1582, le seigneur de Cassagne[1103]. Comme nous n'avons pas d'autre indication la concernant nous considérons que c'est une hypothèse.

XI
Seigneurs de Saint-Affrique

La généalogie de cette branche provient en grande partie d'André Navelle (et donc du général d'Hautpoul, pour le degré V), les donn ées non référencées dans ce document proviennent de ces sources.

L'auteur de cette branche, Pierre de Hautpoul, seigneur de Saint-Affrique, était fils de Jean de Hautpoul, seigneur de Montlédier, d'Hauterive et de Saint-Affrique, et de demoiselle de Madières.

V (XII) Pierre de HAUTPOUL, seigneur de Saint-Affrique (-lès-Montagnes, à 4 km à l'ouest de Labruguière, Tarn.)

Il mourut avant 1489.

Il avait épousé, selon des quittances de dot de 1447 à 1449, **Miramonde d'AURE,** fille de feu Adhémar d'AURE, seigneur de Brie, et d'Aragonaise de LAGARRIGUE. L'acte concernant les quittances de dot dit que Pierre de Hautpoul, seigneur de Saint-Affrique, et Miramonde d'Aure, fille d'Aragonaise, donnèrent, entre 1447 et 1449, des quittances de dot

---

[1099] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* tome 1, pp. 269-270.
[1100] AD.HG E 1410.
[1101] Baron d'Encausse de Labatut, Revue de Comminges, 1973, Notice relative au château d'Eoux, p. 219.
[1102] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* tome 1, p. 270.
[1103] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 148.

partielles[1104], ces actes disent, en 1447, quittance de dot de Pierre de Hautpoul, seigneur de Saint -Affrique, et de Miramonde d'Aure, fille d'Adhémar d'Aure, seigneur de Brie, et en 1448, quittance de dot de Pierre de Hautpoul, seigneur de Saint-Affrique, et de Miramonde d'Aure, fille d'Aragonaise, et, en 1449, quittance de dot de Pierre de Saint-Affrique, époux de Miramonde d'Aure, à Aragonaise[1105].
Aragonaise, fille de noble Paul de Lagarrigue, de Saint-Ybars, au comté de Foix, veuve d'Adhémar d'Aure, testa le 7 octobre 1451, faisant, entre autres, un legs à sa fille Miramonde d'Aure, femme de Pierre de Hautpoul, instituant héritier universel son fils Fortanier[1106], André Navelle qui publie un extrait de ce testament dit qu'à Fortanier était substitué François de Hautpoul.
Ils eurent :

6.1 François de HAUTPOUL, qui suit.

6.2 Frère Jacques de HAUTPOUL.

6.3 Jean de HAUTPOUL.
Il mourut avant 1543, étant religieux à Caunes.

6.4 Jeanne de HAUTPOUL.
Jeanne de Hautpoul, veuve de Jean de Chaussenous, seigneur de Villelisses*, Buzanens* probablement Buzarens, Hérault)*,* et Bertrand Séguier, époux de demoiselle de Chaussenous, passèrent une transaction, le 24 avril 1521, avec Tristan du Puy de La Jugie, seigneur baron de Rieux, Alzonne, au sujet de limites[1107].
Elle avait épousé, vers 1480 **Jean de CHAUSSENOUS,** seigneur de Villelisses (à 3 km d'Alzonne, Aude), *Buzanens* (probablement Buzarens, Hérault.)

6.5 Philippe de HAUTPOUL.
Dite fille de feu Pierre de Hautpoul, seigneur de Saint-Affrique, et sœur de François de Hautpoul, elle épousa, avant le 16 février 1490 (n.st.), date d'une quittance de dot de 100 écus, rappelant leur contrat de mariage, **Jean d'ANTICAMARETA,** fils d'Antoine d'ANTICAMARETA, seigneur de Villeneuve. François de Hautpoul avait promis 500 moutons, selon l'un des deux actes cités, et 200 écus d'or (valant 35 sols par écu), pour l'autre, plus 4 robes et des bijoux, restent dus 100 écus. Les témoins furent, Saux de Loubens, seigneur de Verdalle, Michel de Villeneuve, coseigneur de La Croisille, Nicolas de Hautpoul, seigneur de Hauterive, et d'autres[1108]. La mère de Jean d'Anticamareta était Marguerite Vidal[1109].

[1104] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 149, produisant AD. Tarn E 430.
[1105] AD.*HG* E 438 (pour 1447) ; AD. Tarn E 430 (pour 1448) ; AD.*HG.* E 438 (pour 1449.)
[1106] AD. Tarn E 431.
[1107] AD.HG 3 E 7313.
[1108] André Navelle, *op.cit.,* V, produisant AD.HG 3 E 9824 et 9920 , Parni, notaire.
[1109] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Anticamareta,* produisant l'acte.

VI (XIII) François de HAUTPOUL

Il avait épousé **N…de BONHOMME,** que Maurice Vuillier dit, sans en fournir la preuve, fille de Jean Bonhomme, seigneur d'Aiguefonde (à 5 km à l'ouest de Mazamet), et de Dauphine Granas (sa première épouse), or André Navelle, auteur de la généalogie de la famille Bonhomme tenant Aiguefonde, et auteur de la généalogie de la branche des seigneurs de Saint-Affrique, de la famille d'Hautpoul, ne mentionne pas l'ascendance de cette demoiselle de Bonhomme. Nous pouvons conclure que ce qu'écrit Maurice Vuillier est une hypothèse fondée sur la chronologie (de plus, douteuse), ce que paraît contredire le mariage au degré suivant, entre François de Hautpoul et Antoinette de Villeneuve, fille de Dauphine Bonhomme.

Ils eurent :

7.1 François de HAUTPOUL, qui suit.

7.2 probablement Pierre de HAUTPOUL.

Cité pour un bénéfice, en novembre 1491 (infra), Frère Pierre de Hautpoul, religieux bénédictin, fut cité le 21 juillet 1524, dans un acte maintenant Frère Sébastien Bonne, au prieuré mage de l'église cathédrale de Castres, contre lui[1110], nous considérons le fait que Pierre soit cité dans ces actes comme une probabilité qu'il soit le frère de François et non comme une certitude comme le dit André Navelle.

VII François de HAUTPOUL, chevalier, seigneur de Saint-Affrique.

François de Hautpoul, seigneur de Saint-Affrique, reconnut, en novembre 1491, une dette pour le bénéfice de Pierre de Hautpoul[1111]. Il mourut avant le 13 septembre 1519, date d'une quittance de dot de son gendre Louis d'Auriol (infra.)

Il avait épousé **Antoinette de VILLENEUVE,** fille de Jean de VILLENEUVE, seigneur de La Croisille, et de Dauphine BONHOMME dite ISALGUIER, sa mère étant Catherine Isalguier, seconde épouse d'Antoine Bonhomme, père et mère de Dauphine[1112]. Cette dernière étant la petite-fille de Jean Bonhomme et de Dauphine Granas, serait la nièce à la mode de Bretagne de son mari, ce qui aurait dû nécessiter une dispense pour consanguinité, or nous ne trouvons pas d'acte mentionnant une dispense. Maurice Vuillier dit dans *Histoire de la famille d'Hautpoul,* Mars 2003, qu'Antoinette de Villeneuve était fille de Jean de Villeneuve et de Dauphine Bonhomme, et dans *Histoire de la famille de Villeneuve,* Mars 2009, qu'elle était fille de Bernard de Villeneuve, seigneur de La Croisille, et d'une épouse inconnue (qui seraient les parents de Jean), ne présentant pas plus la preuve dans un cas que comme dans l'autre. Les dates étant incertaines nous nous en tenons à ce qu'écrit André Navelle qui suivait la généalogie publiée par Pavillet, en 1830.

Ils eurent :

8.1 Philippine de HAUTPOUL.

Elle semble être la fille aînée car elle apporta la terre de Saint-Affrique à son mari.

[1110] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 151, B 20..

[1111] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 151, produisant AD.HG 3 E 1577, Boschayron, notaire.

[1112] André Navelle, *op.cit.,* II, p.p.206-207, pour l'ascendance Bonhomme.

Son ascendance est déduite des actes concernant ses sœurs Catherine et Delphine et Antoine et Thomas de Montmoure, seigneurs de Saint-Affrique, et de l'acte qui suit.
La légitime de Claire de Chaussenous, veuve Séguier, suite à un procès contre Antoine de Montmoure, écuyer, seigneur de Saint-Affrique, père de Thomas de Montmoure, qui fut adjugée, le 13 septembre 1526, sur les biens qui appartinrent jadis à feu Pierre de Hautpoul, écuyer, son aïeul de maternel , fut la moitié de ces biens[1113].
Elle avait épousé, avant 1518, car leur fils Thomas est cité le 13 mai 1519, **Antoine de MONTMOURE,** seigneur de Saint-Affrique (du chef de sa femme), ce qui est confirmé par le mariage avant 1551 de leur petite fille Jeanne.
Leur fils Thomas de Montmore fut cité seigneur de Saint-Affrique, le 30 avril 1539, dans le rappel d'un accord qu'il avait passé avec François de Capriol, écuyer, seigneur de Cuq, au sujet d'une redevance en blé, suite à une sentence du Sénéchal du 7 juin 1533, confirmée le 27 mai 1536[1114]. Ce fils épousa Marguerite de Vignolles, selon la vente, le 18 mars 1544, par Pierre de Lautrec, seigneur de Labruguière, prisonnier aux Hauts Murats, pour dettes (500 livres au roi, 1 500 livres à Thomas de Montmoure, seigneur de Saint-Affrique, 2 000 livres à Marguerite de Vignolles, épouse de Thomas), au couvent des Chartreux de Castres, de l'albergue de Labruguière, plus des rentes et oublies pour 2 000 livres tournois[1115].

8.2 Catherine de HAUTPOUL.

Dans un procès que lui avait intenté Thomas de Montmoure, seigneur de Saint-Affrique, l'appel de celui-ci fut rejeté, le 1er décembre 1547[1116]. Catherine de Hautpoul fut citée, le 20 décembre 1548, tante de Jean de Bonvillar, seigneur de Saussens[1117].
Dite fille de feu François de Hautpoul, seigneur de Saint-Affrique, elle avait épousé, par contrat du 16 mai 1518, étant dotée de 1 200 livres, selon une quittance de dot du 13 mai 1519, **Louis d'AURIOL,** seigneur de Montégut, d'Esplas. Noble Antoine de Montmoure, père de noble Thomas de Montmoure, paya le 13 mai 1519, 400 livres sur les 600 livres qui devaient être payées à cette date, en présence de Claude de La Roque, seigneur de Tauriac[1118].Louis d'AURIOL était fils de Jean d'AURIOL, seigneur de Montégut, et de Marguerite de ROQUEFORT.
Louis d'Auriol et Catherine de Hautpoul eurent un fils Julien d'Auriol, seigneur d'Esplas, de Salesses, qui épousa Rose de La Baillie, d'où postérité, et une fille Jeanne d'Auriol qui épousa Arnaud Dupuy (alias Delpech), seigneur de Montpeyroux[1119].

8.2 Delphine de HAUTPOUL.

Delphine de Hautpoul, veuve de René de Moret, donna une quittance, le 10 février 1550, à Thomas de Montmoure, écuyer, seigneur de Saint-Affrique, pour 35 setiers de

[1113] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 152, produisant AD.HG B 26.
[1114] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 254, produisant AD.HG B 2025.
[1115] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 254, produisant AD.HG 3 E 1367, Bolarotti, notaire.
[1116] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 152, produisant AD.HG B 41.
[1117] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 152, produisant AD.HG B 41.
[1118] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 152, produisant AD.HG 3 E 2247, Carrière, notaire.
[1119] André Navelle, *op.cit.,* I, pp. 103-104, pour les parents de Louis d'Auriol et les enfants de celui-ci et de Catherine de Hautpoul.

blé, reste de dot due sur son contrat de mariage et le testament de feu François de Hautpoul[1120].
Elle avait épousé **René de MORET.**

XII
Personnes et rameaux isolés

Jaufroide de HAUTPOUL.
Elle aurait épousé en vers 1360 Bertrand de BONNE, seigneur de Hautpoul et de Missècle, lequel épousa le 9 juin 1374, Marquise de LAUTREC, dame de Graulhet, veuve d'Amblard de SOUBIRAN, elle serait d'après Maurice Vuillier, qui ne fournit pas la preuve, fille d'Arnaud Raymond de Hautpoul, seigneur d'Hautpoul et de Bérengère.

Navarre de HAUTPOUL, fille de Guillaume de HAUTPOUL et de Blanche de ROQUEVILLE, épousa vers 1370, Hugues de GRAVA (devenu GRAVE), seigneur de Peyriac, d'où postérité, dont le petit-fils Mathieu de Grava, le Jeune, seigneur d'Aragon et de Félines, épousa, en troisièmes noces Bonne de Hautpoul, fille de Gaston de Hautpoul ; seigneur de Félines, et de Jeanne de Sainte-Colombe[1121]. Navarre de Hautpoul, veuve d'Hugues de Grave, mère de Jean de Grave, rendit hommage et dénombra pour le quart de Sallèles en février 1416[1122] (v.st, soit 1417, n.st), l'ascendance de Navarre est indiquée, sans preuve, par le chevalier de Courcelles, suivi par Jules Villain et Maurice Vuillier. Cette prétendue ascendance ainsi que ce qui concerne d'autres enfants des mêmes est expliqué supra.

Bernard de HAUTPOUL dénombra en septembre 1388, sept livres de queste annuelle (à Aigne, viguerie de Minervois), achetée à Olivier de Montclar ; Laurent et Guillaume d'Aussillon, dénombrèrent en 1445, sept livres de queste annuelle (à Aigne), achetées à Antoine du Vivier ; Bernard de Hautpoul dénombra en 1388, quatre livres de queste annuelle (à Caunette, viguerie de Minervois), achetées à Oivier de Montclar ; Laurent et Guillaume d'Aussillon dénombrèrent, en 1445, neuf livres de queste annuelle (à Caunette), achetées à Antoine du Vivier [1123]. Ceci suggère l'existence d'un rameau inconnu.

Maurice Vuillier indique, sans prouver son ascendance, **Catherine de HAUTPOUL,** qui serait fille d'Arnaud Raymond de HAUTPOUL, seigneur de Hautpoul, et d'Hélène de VEYRAC, qui épousa, par contrat du 13 janvier 1419, Armand Jean de CALMETTE, fils de Jourdain de Calmette, chevalier.

[1120] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 152, produisant AD.HG 3 E 53, de Agia, notaire.
[1121] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t. 2, p. 172, se référant au Nouveau d'Hozier, 163, et Carré d'Hozier 310, pour le mariage de Navarre ;
[1122] Pierre Timbal, *L'application de la coutume de Paris au pays d'Albigeois,* p. 45, produisant les preuves.
[1123] Pierre Timbal, *op.cit.,* pp. 50 et 53, produisant les preuves.

Il ajoute également, sans preuve de l'ascendance et sans preuve du mariage, **Jeanne de HAUTPOUL,** sœur de Catherine, qui aurait épousé, en 1428, Etienne de LAGARDIE fils de Robert de LAGARDIE, seigneur de Russel, et d'Anne de LESTANDARD.

Jeanne de HAUTPOUL, veuve de noble et savant homme **Jean de *SIGOR,*** reçut le 10 mai 1509, une procuration de Catherine de *Béarn*, femme de Jean de Châteauverdun[1124] (cette dernière alliance est inconnue.)

Bernard de HAUTPOUL épousa, par contrat du 6 octobre 1487, **Anglésie HELIE de VILLARZEL**[1125].

Jeanne de HAUTPOUL.
Elle épousa, peu avant le premier testament de son mari, **Jean de CASTERAS,** coseigneur de Villemartin, qui testa une première fois le 16 janvier 1522 (v.st, soit 1523, n.st.), ayant été blessé à Fontarabie, lequel testa une seconde fois le 18 septembre 1570, d'où Jean de Castéras, seigneur de Villemartin, qui épousa en premières noces le 30 juin 1558, Jeanne de Chambert, et en secondes notes Antoinette (Le Noir) de La Redorte. Les différents auteurs de généalogies de la famille de Castéras (Lainé, Saint-Allais) disent que Jeanne de Hautpoul était fille de Georges de Hautpoul, seigneur de Rennes et de Marguerite de Mauléon, ce qui est anachronique, quant à Maurice Vuiilier il dit que cette Jeanne était fille de Jean de Hautpoul, seigneur de Félines, et de Jeanne de Montlaur, se référant à Lainé !

Béatrix (Béatrice) de HAUTPOUL.
Nous n'avons pas trouvé d'acte prouvant l'ascendance de cette Béatrix de Hautpoul., ni même une probabilité d'ascendance. André Navelle explique que le général d'Hautpoul (base de sa généalogie) doit confondre une Béatrix située au degré VIII (branche des seigneurs d'Hautpoul, d'Aussillon) avec une Béatrix qui serait l'épouse de Raymond de Serres puis d'Arnaud d'Espagne, et range donc cette dernière parmi les enfants de Geoffroy et de Béatrix de Montclar, lui donnant le n°1 bis dans le tableau généalogique, il s'agit donc d'une hypothèse., qui en l'occurrence ne peut-être acceptée.
En confirmation de ceci André Navelle n'indique pas les parents de Béatrix située au degré VII (Hautpoul), dans la généalogie de la famille de Serres, ni dans celle de la famille d'Espagne (alors qu'il la mentionne, sans restriction dans un tableau généalogique concernant la famille d'Hautpoul, comme il le fait pour Jeanne, que dans la généalogie Bonhomme il indique comme probable[1126].)

[1124] Maurice Vuillier, produisant AD. Ariège 5 E 4767 (31)
[1125] AD. Aude II E 96.
[1126] Les tableaux généalogiques ont été réalisés par un informaticien, pour le compte d'André Navelle, des données y figurant sont parfois différentes du texte d'André Navelle, ou n'y existant pas, en l'occurrence le tableau indique parmi les enfants de Geoffroy de Hautpoul et de Béatrix de Montclar, Pierre d'Hautpoul qui mourut avant avril 1495, ayant eu d'une alliance inconnue un fils Bernard , cité en 1488, et un fils Michel cité en 1498 et en 1526, qui ne figurent pas dans le texte, alors que Maurice Vuillier, sans citer de source, indique Pierre père de Michel et de Blanche, comme un fils bâtard. Cet informaticien a dû oublier, dans le tableau, de mettre ? au-dessus de Béatrix et de Jeanne épouse de Michel Bonhomme.

Béatrix de Hautpoul veuve d'Arnaud d'Espagne, seigneur de Lissac passa une transaction le 1er juillet 1536 avec Jean d'Espagne, son beau-fils, concernant le procès devant le sénéchal et le parlement de Toulouse qui avait laissé à Béatrice d'Hautpoul l'usufruit de tous les biens d'Arnaud d'Espagne[1127].
Elle fut instituée héritière universelle par le testament de sa fille Jeanne d'Espagne, le 10 mars 1551, laquelle instituait également héritière universelle sa sœur Antoinette de Serres, faisant des legs à ses nièces Jeanne et Françoise de Polastron, nommant exécuteurs testamentaires Jacques de Montesquiou, seigneur de Devèze, et Amanieu de Timbrune, seigneur de Valence[1128], les nièces Polastron étaient filles de Jean de Polastron, seigneur de La Hillère, et d'Antoinette de Serres, la présence d'Amanieu de Timbrune, seigneur de Valence s'explique par le mariage de Jacquette de Serres, fille de Béatrix de Hautpoul, avec un Timbrune, seigneur de Valence, on ne voit pas apparaître de parenté Hautpoul dans ce testament.
Elle avait épousé, en premières noces, vers 1510, **Raymond de SERRES,** seigneur du Fossat, fils de Jean de SERRES, seigneur du Fossat, et de Marguerite (dite Dominique dans le testament de son père) de GOYRANS, cette dernière était fille Bernard de Goyrans qui avait testé le 20 août 1473, époux de Jordane Saquet, disant que sa fille Dominique était âgée de plus de 16 ans[1129]. Raymond de Serres mourut entre le 4 avril 1515, date d'un accord dans un procès contre François de Caussidières et Jeanne de Hons, veuve d'Arnaud Guilhem de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle, et le 23 janvier 1516, date à laquelle Béatrix de Hautpoul, veuve de Raymond de Serres, était en procès contre François de Caussidières, il laissait deux filles Antoinette et Jacquette[1130].
Elle avait épousé, en secondes noces, **Arnaud d'ESPAGNE,** seigneur de Lissac, veuf de Marie de LISSAC, avec un fils Jean et une fille Jeanne, fils d'Arnaud II d'ESPAGNE, seigneur de Durfort, et de Marguerite de COMMINGES[1131]. Comme dit supra, Arnaud d'Espagne mourut avant le 1er juillet 1536, sans postérité de sa seconde union.
Le chevalier de Courcelles, suivi par Jules Villain, donne pour parents à cette Béatrix de Hautpoul, Georges de Hautpoul et Jeanne Isalguier, ce qui est évidemment anachronique.

André Navelle, suivi par Maurice Vuillier, dit sans preuve que **Georges II de HAUTPOUL**, seigneur de Hautpoul, et Marguerite de MAULEON, eurent Marguerite de HAUTPOUL, qui épousa, par contrat, du 6 octobre 1571, Jean de MONTREDON, seigneur de *Mathès* (des Mattes, en Portel-des-Corbières, Aude), ce mariage eut effectivement lieu mais l'ascendance de Marguerite de Hautpoul n'est pas indiquée[1132]. Marguerite de Hautpoul, veuve des Jean de Montredon, seigneur des Mattes, donna 1 000 livres, le 5 février 1617, à sa fille Claude de Montredon, femme de François de Grave (que nous n'avons pu situer), et la même somme à sa fille Claude de Montredon, femme de Pierre de Pompadour, seigneur de Villesèque[1133].

[1127] AD.HG 3 E 1354
[1128] AD. Lot-et-Garonne, Fonds de Raymond n°20 à 26, Pierre Bedane, notaire de Samatan.
[1129] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.44-45, produisant AD.HG 3 E 14471, Leysac, notaire.
[1130] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 45, produisant AD.HG B 16 dans les deux actes, nommant les deux filles de Raymond et Béatrix.
[1131] André Navelle, *op.cit.,* X, pp. 198-199, produisant les preuves.
[1132] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* t. I, p. 356.
[1133] AD. Aude B 27, François Graffar, notaire de *Villerouge.*

Jeanne de HAUTPOUL
Elle épousa **François de MONTREDON,** écuyer, seigneur de Montrabech, qui vivait le 16 mai 1566, et mourut avant le 31 janvier 1588, date du contrat de mariage de leur fille Jeanne de Montredon avec François de Grave, seigneur de Félines[1134], fils de Philippe de Grave, seigneur de Félines, et de Madeleine de Saix, épousée par contrat du 25 janvier 1549, fille de Jean de Saix, seigneur de Paulignan[1135], que nous retrouvons. Philippe de Grave était le petit-neveu de Mathieu de Grave, le Jeune, seigneur d'Aragon et de Félines, qui avait épousé, en troisièmes noces Bonne de Hautpoul[1136].

Géraud de HAUTPOUL, épousa Madeleine *COURSIN* qui testa le 8 novembre 1554, faisant un legs à *Aselin* (Asselin) de Donnadieu et instituant héritier universel Barthélemy de Gouzens, de Carcassonne, cousin de son mari[1137]. D'après la chronologie ce Barthélemy de Gouzens pourrait être celui qui épousa Julienne Le Noir de La Redorte, le cousinage est peut-être à chercher par la famille Le Noir. André Navelle qui indique le même testament dit que Géraud était peut-être l'oncle de Madeleine de Hautpoul qui avait épousé N…Donnadieu, d'où Aselin Donnadieu[1138].

Guillaume de HAUTPOUL, seigneur de *Montgets* alias *Montagels* (Montazels) ou *Montagets* et de Granès (Aude) Il mourut dès 1583, date à laquelle Florette de *Bias* (Vias), veuve de Guillaume de Hautpoul, fit une donation à Guiraude de Hautpoul (infra.)
Il fut cité feu le 27 février 1584, date du contrat de mariage de sa fille Guiraude de Hautpoul avec François d'Arsse.
Des actes en partie contradictoires, à cause de transcriptions défectueuses, on peut déduire que Guillaume de Hautpoul avait épousé, en premières noces, **Marguerite de MAULEON**, fille d'Arnaud de MAULEON, seigneur de Nébias (et de Miramonde de HAUTPOUL, mariés par contrat du 25 novembre 1539), et qu'il avait épousé, en secondes noces, **Florette de *BIAS* (VIAS),** qui assista Guiraude de Hautpoul (sa fillâtre), fille de Guillaume, lors de son mariage.avec François d'Arsse. La famille de Vias tenait son nom du lieu et du château de Vias (Hérault.)
Florette de Vias, veuve de Guillaume de Hautpoul, seigneur de *Montgets*, en première noces, avait fait une donation à feu Jean François de Hautpoul, seigneur de *Montgels* (Montagels), son fils, elle fit une donation en 1583, à Géraude de Hautpoul, *fille* (erreur de transcription) dudit Jean François de Hautpoul, sa nièce (dans le sens fillâtre, comme cela apparaît parfois et non petite-fille), suite au décès de son second mari dont elle a eu une fille Marguerite Pagès qui est religieuse au consulat de Lézignan[1139]. On ne peut imaginer que Jean François de Hautpoul dont les parents s'étaient mariés probablement après 1560 (les grands-parents de la

[1134] AD. Aude B 21.
[1135] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.2, p. 180.
[1136] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.2, pp. 172-173, 180.
[1137] AD.HG 3 E 7484 Toulouse.
[1138] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 153, produisant AD.HG 3 E 7484, de Ulmo, notaire ; il ne semble pas connaître le mari de Madeleine de Hautpoul et n'indique pas la preuve qu'ils eurent un fils Aselin
[1139] AD. Aude B 21.

première épouse de Guillaume de Hautpoul s'étant mariés par contrat en 1539), ait eu une fille qui se maria en 1584.
Guillaume de Hautpoul et Marguerite de Mauléon eurent :

Guiraude (Géraude) de HAUTPOUL
Dite fille unique et héritière de Guillaume de Hautpoul et de Marguerite de Mauléon, elle épousa, par contrat du 27 février 1584, **François d'ARSSE,** seigneur de Castelmaure (deux lieux de ce nom dans l'Aude), fils unique et héritier de feu Pierre d'ARSSE, seigneur de Castelmaure, et de Marguerite de GRAVE, la future fut assistée de sa marâtre Florette de *Bias* (Vias), mère de feu Arnaud de Hautpoul, le futur fut assisté de Marguerite Pagès, veuve de Pierre Ferrand d'Alles, fille de feu Jamy Pagès de *Montgets* et de Florette de Vias (veuve en premières noces de Guillaume de Hautpoul.).
Furent présents, Pierre de Grave, seigneur de Villégly, oncle dudit seigneur de Castelmaure, Pierre de Hautpoul, seigneur d'Aussillon, et Pierre de Hautpoul, *ses frères*[1140]*,* peut-être faut-il lire son frère, pour son beau-frère.
Pierre de Grave, seigneur de Villégly, oncle du futur, avait épousé Claude de Hautpoul, fille de Georges II de Hautpoul, seigneur et baron de Hautpoul, et de Marguerite de Mauléon, Claude de Hautpoul avait pour frère Pierre de Hautpoul, seigneur et baron de Hautpoul, d'Aussillon
Guillaume d'Arsse, fils de François d'Arsse, seigneur de Campmas, et de Géraude de Hautpoul, dame de *Montagels*, épousa, par contrat filiatif du 8 mai 1617, Madeleine de Verniolles, fille de feu François de Verniolles, seigneur de Campmas, et de Jacqueline de Donnadieu[1141], nous retrouvons la parentèle Verniolles et Donnadieu, mais d'autres Hautpoul n'apparaissent pas.

Guillaume de Hautpoul et Florette de Vias eurent :

Jean François de HAUTPOUL, seigneur de *Montguets*.
Il mourut dès 1583, sans alliance.

Arnaud de HAUTPOUL.
Il mourut avant le 27 février 1584, date du contrat de mariage de sa sœur Guiraude.

Charles de HAUTPOUL, seigneur de Rustiques, épousa, par contrat du 19 juin 1595, **Catherine de MONTESQUIEU,** fille de Pierre de MONTESQUIEU, seigneur de Sournia, et de feue Antoinette de *TERRIERE*[1142]*,* il pourrait être Charles de Hautpoul qui avait épousé par contrat du 7 février 1584, Jeanne de Mage, fille de feu Philippe de Mage, seigneur de Rustiques, ce qui expliquerait la qualification seigneur de Rustiques. Nous connaissons, par ailleurs, Pierre de Montesquieu, seigneur de Sournia, qui avait épousé Antoinette de Galindes,

[1140] AD. Aude B 21, Etienne Roillet, notaire de Quillan.
[1141] AD. Aude B 28, Arnaud Campmas, notaire de Saint-Papoul.
[1142] AD. Aude B 23, Guillaume Rocques, notaire de *Caudies.*

dont la fille Louise de Montesquieu, dame de Sournia, épousa le 20 avril 1582, Louis de Castéras, coseigneur de Saint-Rome, gouverneur de Quérigut. Antoinette de Terrière et Antoinette de Galindes doivent être la même personne car la famille de Galindes, catalane, était dite de Terreros.

Catherine de HAUTPOUL.
Elle épousa **Jean de BUISSON de BEAUVOIR**, baron de La Bastide-Beauvoir, veuf en premières noces de Marie d'ASTORG, épousée, par contrat du 7 mars 1598, fils d'Etienne de BUISSON, seigneur d'Airoux et de la baronnie de La Bastide-Beauvoir, et de Catherine de LAMINSANS, il testa le 26 juillet 1622, d'où postérité de ses deux mariages[1143].

Ce nest pas François de Hautpoul, seigneur de Nestier, maréchal de camp, lieutenant-général des armées du roi, qui rendit hommage au roi, le 23 septembre 1667, devant les trésoriers de France, à Montauban, comme le dit Alphonse Bremond[1144], mais François de Saint-Paul, seigneur de Nestier, lieutenant-général des armées du roi, qui avait épousé Antoinette de Siran[1145].

Anne de HAUTPOUL[1146].
Femme en secondes noces de Guillaume de Vialatte, elle quitta la France où elle avait beaucoup souffert pour la Religion et émigra en Suisse, à Lausanne, où elle était assistée le 7 octobre 1690, ainsi que sa petite-fille Mademoiselle de Camaret, elles en repartirent le 10 pour Berne où Anne avait des connaissances, elles y étaient assistées, de 1694 à 1697.
Elle avait épousé, en première noces **Gaillard de ROUX,** sieur de Pémille
Elle avait épousé en secondes noces, le 2 janvier 1649, **Guillaume de VIALATTE,** sieur de Las Bonnettes, de Puylaurens, fils de Roger de VIALATTE, sieur de Vernhet, et de Françoise COUGOT, veuf, en premières noces de Marguerite LA ROQUE, qu'il avait épousé en 1627, et en deuxièmes noces de Marie de GINESTE.

Mathieu de HAUTPOUL qui avait épousé Marguerite de CASTERAS, mourut avant 1652, date du contrat de mariage de leur fille Anne de Hautpoul avec noble Paul *Duchon*, habitant Foix[1147].

Marie de HAUTPOUL épousa Josué de SAINT-PIERRE, seigneur du Puget, de la paroisse de Saint-André de Coffignal, leur fille Catherine de Saint-Pierre, épousa, le 30 novembre 1663, Marc Antoine de Baud, chevalier de Malte[1148].

[1143] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 834-835.
[1144] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 425.
[1145] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Siran,* produisant la preuve.
[1146] Maurice Vuillier, qui la dit sans en fournir la preuve, fille de Jean François de Hautpoul, seigneur de Salettes, et de Marguerite du Puy, produisant pour sa biographie Géraud Dumons, *Les réfugiés du pays castrais.*
[1147] AD. Ariège B 8.
[1148] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 955.

Jeanne de HAUTPOUL, épousa Jean de MAGUELONNE, seigneur de Salettes, leur fille Jeanne de Maguelonne épousa, par contrat du 8 juin 1715, Jean de Lévis, seigneur et baron d'Ajac[1149].

Françoise de HAUTPOUL épousa par contrat du 20 février 1695, étant dotée de 4 000 livres, **Pierre de LASSET,** seigneur de Mazerolles, un accord sur ce contrat eut lieu le 26 avril 1729[1150].

Douillac, révision le 20 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1149] Maurice Vuillier, se référant à Lemoine (?)
[1150] AD. Aude B 55.

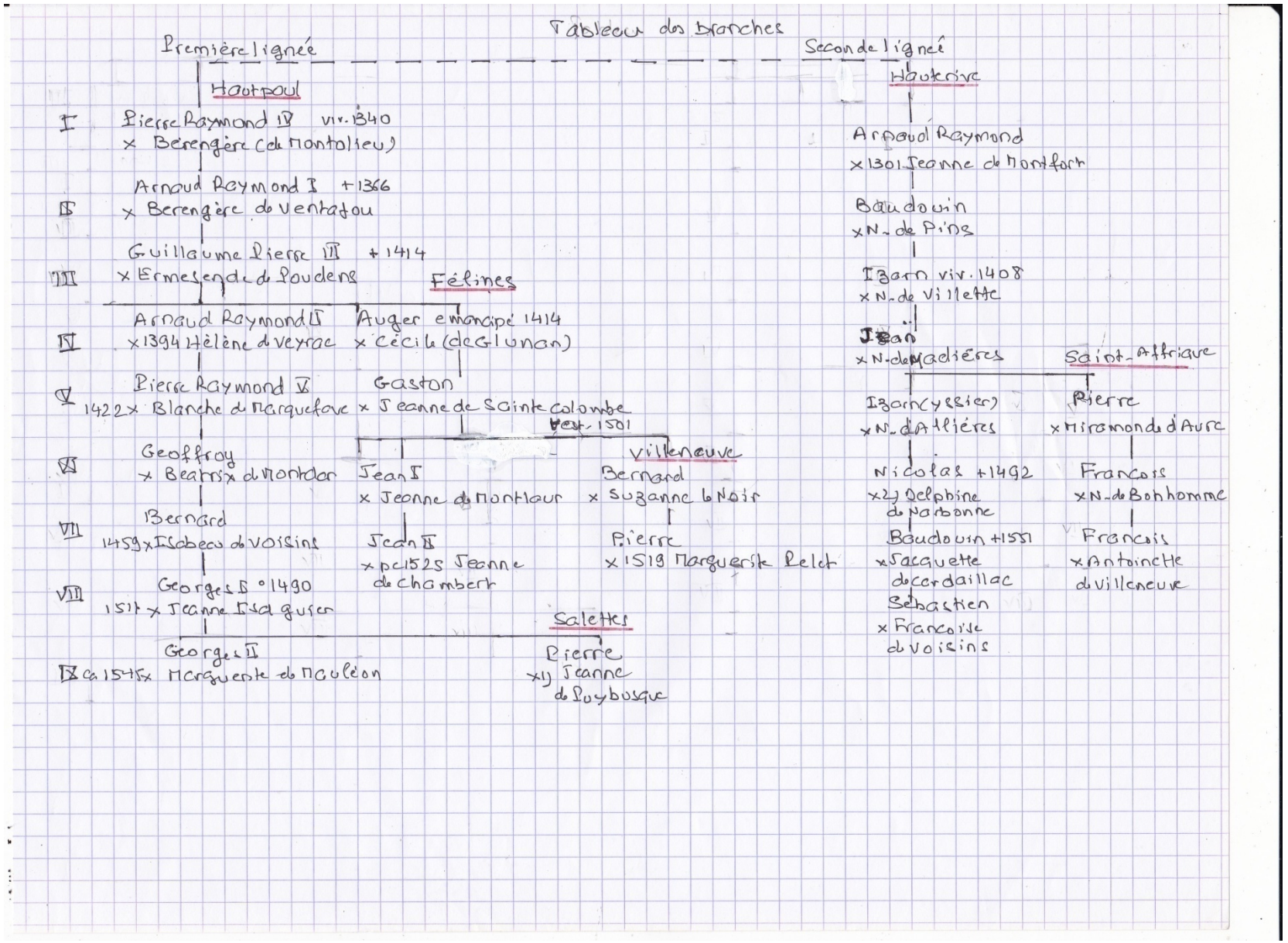

Tableau des branches

Première lignée

Hautpoul

I Pierre Raymond IV viv. 1340
× Berengère (de Montolieu)

II Arnaud Raymond I +1366
× Berengère de Ventajou

III Guillaume Pierre III +1414
× Ermesende de Poudens

IV Arnaud Raymond II
× 1394 Hélène de Veyrac

V Pierre Raymond V
1422 × Blanche de Marquefave

VI Geoffroy
× Beatrix de Montclar

VII Bernard
1459 × Isabeau de Voisins

VIII Georges I °1490
1511 × Jeanne Isaguier

IX Georges II
ca 1545 × Marguerite de Mauléon

Félines

Auger emancipé 1414
× Cécile (de Glunan)

Gaston
× Jeanne de Sainte Colombe
Vest. 1501

Jean I
× Jeanne de Montlaur

Jean II
× pc 1525 Jeanne de Chambert

Villeneuve

Bernard
× Suzanne le Noir

Pierre
× 1519 Marguerite Pelet

Salettes

Pierre
× 1) Jeanne de Puybusque

Seconde lignée

Hauterive

Arnaud Raymond
× 1301 Jeanne de Montfort

Baudouin
× N. de Pins

Izarn viv. 1408
× N. de Villette

Jean
× N. de Madières

Izarn (Yssier)
× N. d'Alliéres

Nicolas +1492
× 2) Delphine de Narbonne

Baudouin +1551
× Jacquette de Cardaillac

Sébastien
× Françoise de Voisins

Saint-Affrique

Pierre
× Miramonde d'Aure

François
× N. de Bonhomme

François
× Antoinette de Villeneuve

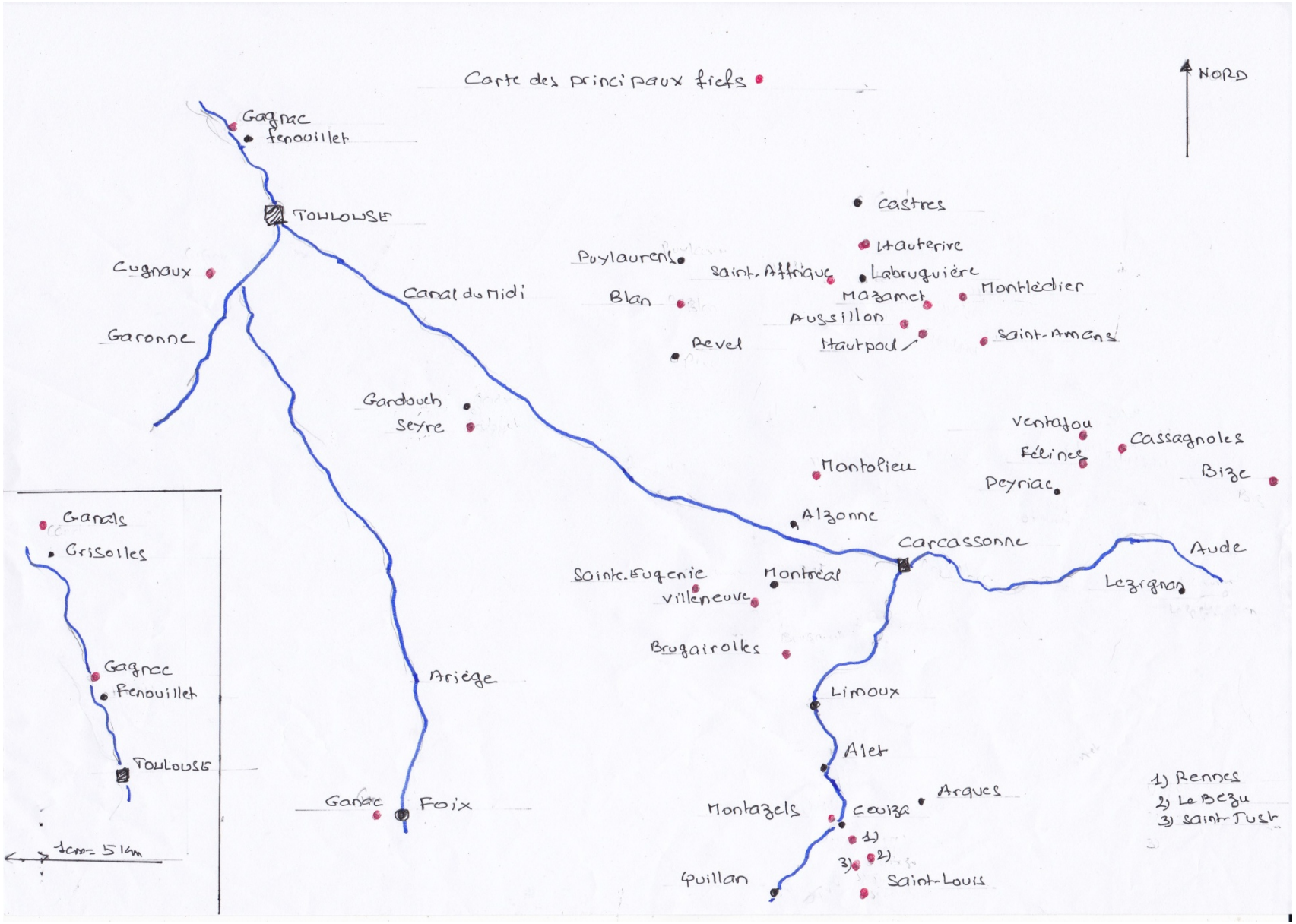
Carte des principaux fiefs
NORD
Gagnac
Fenouillet
TOULOUSE
Cugnaux
Garonne
Canal du Midi
Castres
Hauterive
Puylaurens
Saint-Affrique
Labruguière
Blan
Mazamet
Montlédier
Aussillon
Revel
Hautpoul
Saint-Amans
Gardouch
Seyre
Ventajou
Cassagnoles
Félines
Montolieu
Bize
Peyriac
Alzonne
Carcassonne
Aude
Sainte-Eugenie
Montréal
Villeneuve
Lezignan
Brugairolles
Ariège
Limoux
Alet
Arques
Ganac
Foix
Montazels
Couiza
1)
2)
3)
Quillan
Saint-Louis
1) Rennes
2) Le Bezu
3) Saint-Just
Ganals
Grisolles
Gagnac
Fenouillet
TOULOUSE
1cm = 5km

Famille de LA RUELLE

Cette famille noble, d'origine non connue, apparut en Comminges et en Lauragais au début du 16ème siècle, et s'éteignit au début du 17ème siècle, s'étant alliée à des familles importantes de cette région (Tersac, d'Espagne, Lévis).
Une généalogie succincte de trois degrés de cette famille a été publiée par André Navelle[1151], elle est complétée et corrigée dans ce document grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier, et d'autres sources.

I Louis de LA RUELLE, seigneur de Sainte-Camelle (à 3 km au sud-est de Salles-sur-l'Hers, Aude).
Il acquit la terre et seigneurie de Sainte-Camelle de sa seconde épouse, Marguerite de Got, veuve, sans enfant de Jean de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle et de Cumiès.
Jean de La Tour, seigneur de Vieillevigne, donna une procuration, le 22 mars 1541, dans un procès pour la terre et seigneurie de Sainte-Camelle, contre Louis de La Ruelle, au nom de feue Marguerite de Got, sa femme[1152].
Louis de La Ruelle reconnut, en 1554, la justice haute, moyenne et basse de Sainte-Camelle, avec château, moulin pastellier, 2 moulins à vent, 3 métairies nobles[1153].
Louis de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle, mourut avant le 27 mars 1557 (n.st.,) date du testament de François d'Espagne, seigneur de Labastide, partant à la guerre, faisant donation à son neveu François de La Ruelle, fils de feu Louis de La Ruelle, instituant héritier universel le posthume, sinon François de La Ruelle[1154], François d'Espagne était fils de Pierre d'Espagne, seigneur de La Bastide, et de Jeanne de Montesquiou, donc oncle de François de La Ruelle. François d'Espagne mourut dès 1578, sans postérité[1155].
Louis de La Ruelle avait épousé, en premières noces, par contrat du 17 janvier 1528, **Juliane** (alias Gabrielle) **de TERSAC[1156],** fille de Maurivat de TERSAC, seigneur de Lahitère (Haute-Garonne, à 2 km au nord-est de Sainte-Croix-Volvestre, Ariège), et de Belle de VOISINS, sa seconde épouse. Cette dernière mourut en 1547 avant le 21 octobre date de la fondation d'un obit par Maurivat de Tersac, seigneur de Lahitère, dont elle était la seconde épouse[1157].
Juliane de Tersac fut inhumée dans l'église des Jacobins de Rieux où fut également inhumé son mari, Louis de La Ruelle, comme le montre le testament de leur fils Philippe de La Ruelle, du 20 juin 1594, demandant son inhumation dans la tombe de ses parents et prédécesseurs.
Il avait épousé, en deuxièmes noces, **Marguerite de GOT (**GOTH ou GOUT), veuve de Jean de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Sainte-Camelle, et de Cumiès (à 4 km à l'est de Salles-

---

[1151] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome VI, pp. 126-128.
[1152] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 127, produisant AD.HG 4058, G. Fossé, notaire.
[1153] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 127, se référant à Ramière de Fortanier.
[1154] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 127, produisant AD.HG 3 E 11829 n°2989, Mercadier, notaire.
[1155] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Espagne,* produisant les preuves.
[1156] AD. Aude13 J 5
[1157] AD.HG 3 E 9620 bis Plan Volvestre, François de Juncerie, notaire du Plan

sur-l'Hers, Aude) lequel mourut entre le 24 juin 1528, date à laquelle il vendit à Sicard et Arnaud de Garaud la justice, haute, moyenne et basse, et ses droits sur Cumiès, pour 2.000 livres[1158], et le 23 janvier 1532[1159]. Elle était sœur d'Armand de Got, seigneur de *Maleysse*, selon un acte du 13 décembre 1543, la prénommant Catherine[1160].
Marguerite de Got, dame de Sainte-Camelle, donna une procuration le 20 février 1539, dans un procès contre Jean de La Tour, seigneur de Vieillevigne[1161]. Elle mourut avant le 22 mars 1541, date d'une procuration de Jean de La Tour, seigneur de Vieillevigne, dans un procès contre Louis de La Ruelle, au nom de sa feue femme, Marguerite de Got, pour la terre et la seigneurie de Sainte-Camelle[1162].
Il avait épousé, en troisièmes noces, **Jeanne d'ESPAGNE,** fille de Pierre d'ESPAGNE, seigneur de La Bastide, et de Jeanne de MONTESQUIOU[1163].
Enfant du premier lit :

2.1 Philippe de LA RUELLE, seigneur de Lahitère.
Il testa, une première fois, le 1er mars 1579, faisant des legs, entre autres, à Jacques de La Ruelle, son frère germain, instituant héritière universelle Françoise d'Espagne, sa femme[1164]. Il testa une nouvelle fois, le 22 juillet 1582, malade, faisant des legs, entre autres, à son frère Paul de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle, à Françoise de La Ruelle, religieuse à Prouille, à sa sœur Paule de La Ruelle, veuve du seigneur de Cocural, instituant héritier universel son frère germain Jacques de La Ruelle, seigneur de Laborie, s'il meurt sans enfant son hérédité fera retour à Philippe de La Ruelle, son filleul, fils de Paul, avec substitution à Jean Jacques de Tersac, fils de François de Tersac, seigneur de Montberaud[1165]. Il testa une nouvelle fois, le 21 avril 1586, nommant sa femme Marguerite de Solan, léguant 1 000 écus à Briette de Villemur venue aux derniers jours de feue Françoise d'Espagne, sa première femme, léguant 1 000 livres à son beau-frère Antoine de Solan, déclara que son beau-père André de Solan, seigneur de Saboulies, lui devait 100 écus, pour la dot de Marguerite de Solan, sa femme, il institua héritiers universels Jacques de La Ruelle, seigneur de Laborie, son frère, et Philippe de La Ruelle, son neveu et filleul, fils du seigneur de Sainte-Camelle[1166]. Par le dernier testament que nous lui connaissons, daté du 20 juin 1594, il demanda son inhumation dans l'église des Jacobins de Rieux, dans la tombe de ses parents et prédécesseurs, nommant son épouse Marguerite de Solan. Il fit des legs, entre autres, à sa sœur Françoise de La Ruelle, religieuse à Prouille, et institua héritier universel Jacques de La Ruelle, seigneur de Laborie, son frère, avec substitution à Jean

[1158] André Navelle, *op.cit.,* III, p .158 se référant AD.HG 3 E 23228, Th.Maillard, notaire.
[1159] André Navelle, *op.cit.,* III, p .158 se référant AD.HG B 25
[1160] André Navelle, *op.cit.* VI, p. 127, produisant AD.HG B 2046.
[1161] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 127, produisant AD.HG 3 E 5172, Lobeyrie, notaire.
[1162] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 127, produisant AD.HG 3 E 4058, G. Fossé, notaire.
[1163] L'ascendance de Jeanne d'Espagne est indiquée par André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 126. Elle nous paraît probable, ce qui est expliqué par Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Espagne.*
[1164] AD.HG 3 E 15301, Montesquieu-Volvestre.
[1165] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 127, produisant AD.HG 3 E 15304, B. Seglane, notaire.
[1166] AD.HG 3 E 15308 Montesquieu-Volvestre.

Gabriel de Tersac, fils de Jean Jacques de Tersac, seigneur de Montberaud[1167]. Philippe de Laruelle, seigneur de Lahitère, fit un codicille le 3 janvier 1595, nommant demoiselle de Solan, sa femme[1168]. Il est cité feu le 17 avril 1596, date du contrat de mariage de Sola de Sers avec Marguerite de Solan, sa veuve (infra.)

Il avait épousé, en premières noces, **Françoise d'ESPAGNE,** fille de Pierre d'ESPAGNE, seigneur de La Bastide, et de Jeanne de MONTESQUIOU[1169].

Françoise d'Espagne, femme de Philippe de La Ruelle, écuyer, seigneur de Lahitère, et Jeanne d'Espagne, sa sœur, dame de Sainte-Camelle, donnèrent une procuration, en 1569, à Barthélemy d'Espagne, leur neveu[1170].

Philippe de La Ruelle avait épousé, en secondes noces, par contrat du 18 mai 1584, **Marguerite de SOLAN,** dotée de 1 000 écus, fille d'André de SOLAN, seigneur de Saboulies[1171], et de Jeanne de PONTAUT[1172]. L'ascendance de Marguerite de Solan est confirmée par le contrat de mariage d'Alexandre de Francazal, seigneur de Belbèze, le 8 juin 1588, avec Gabrielle de Solan, fille d'André de Solan, seigneur de Saboulies, et de Jeanne de Pontaut, dotée de 500 écus sol comme sa sœur aînée Marguerite de Solan avec le seigneur de Lahitère[1173].

Marguerite de Solan épousa, en secondes noces par contrat du 17 avril 1596, Sola de Sers, seigneur d'Aussignan, Belfort, Soule[1174], veuf sans enfant de Françoise de Niort. Marguerite de Solan, testa le 2 avril 1602[1175], sans enfant. Sola de Sers, devenu veuf une nouvelle fois, épousa, en 1603, Marie de Roquefort, d'où postérité[1176].

Enfants du troisième lit[1177] :

2.2 Paul de LA RUELLE, qui suit.

2.3 François de LA RUELLE.

Cité dans le testament de son oncle François d'Espagne, seigneur de Labastide, du 27 mars 1557 (supra), il n'apparut plus ensuite.

2.4 Louis de LA RUELLE, seigneur de Mazerolles,

Philippe de La Ruelle donna, une procuration, le 12 décembre 1570, à son frère Louis de La Ruelle, seigneur de Mazerolles, pour arrêter les comptes avec Arnaud de Lordat, seigneur de La Loubière, sur 1 000 livres dues à Philippe, comme legs de feu *Louis de*

[1167] André Navelle, *op.cit.,* VI, pp. 127-128, produisant AD.HG 3 E 15316, B. Seglane, notaire.
[1168] AD. Ariège 13 J 5.
[1169] Comme sa sœur Jeanne.
[1170] AD.HG 3 E 15292 Montesquieu-Volvestre.
[1171] AD. Ariège 5 E 7226, Abbadie, notaire de Moulis, résidant à Saint-Girons ; AD. Ariège 13 J 5.
[1172] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Solan,* Septembre 1998, produisant le contrat de mariage d'André de Solan et de Jeanne de Pontaut, du 20 octobre 1558 (BnF Carré d'Hozier 525)
[1173] AD.HG Reg. Ins. 3, Jean de Coret, notaire.
[1174] AD.HG 3 E 15318 Montesquieu-Volvestre.
[1175] AD. Ariège 13 J 5.
[1176] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Sers,* Mai 2008 , produisant la preuve.
[1177] Indiqués par les testaments de Philippe de La Ruelle, ainsi que celui de Philippe de La Ruelle, fils de Paul.

La Ruelle, son oncle, seigneur de La Loubière[1178], cet acte comporte peut-être une erreur de transcription.
André Navelle dit par erreur, en contradiction avec cet acte et d'autres qui suivent que Louis de La Ruelle, seigneur de Mazerolles, mourut avant 1570.
Arnaud de Lordat, seigneur de La Loubière, cité dans cet acte n'est pas rattaché à la famille de Lordat.
Nous connaissons, entre 1565 et 1619, Arnaud de Lordat, seigneur de La Loubère qui avait épousé dès 1565 Reine (alias Renée) de Carmaing, cités avec d'autres membres de la famille de Carmaing et la descendance Lamensans issue de Catherine de Lordat, fille d'Arnaud et de Reine de Carmaing[1179].
Louis de La Ruelle avait épousé Jeanne *d'Arriette,* dame de Palaja (Aude)*,* selon le contrat de mariage de leur fille Jeanne Philippe.
Ils eurent :

Jeanne Philippe de LA RUELLE de Sainte-Camelle.
Le 7 septembre 1648, un arrêt du Parlement concerna Jean du Puy, seigneur de Sainte-Camelle, héritier de feue Jeanne Philippe de La Ruelle, et Antoine de Châteauverdun, ayant droit de Germaine de Montfaucon[1180].
Elle avait épousé, par contrat du 8 janvier 1601, noble **Jean Louis de LEVIS**, bâtard de Lévis, seigneur de Saint-Jean de Rouvenac, fils naturel de Jean de LEVIS, baron de Mirepoix, chevalier de l'ordre du roi.[1181]. Ce dernier était l'époux de Catherine Ursule de Lomagne[1182].
Ils eurent[1183] :

Jean Philippe de Lévis, seigneur de Sainte-Camelle.
Il épousa, le 12 mars 1642, Germaine de Montfaucon de La Barthe, et mourut sans enfant.
Sa veuve épousa, en secondes noces, Gaspard de Villeneuve, seigneur de Croisillat qui devint seigneur de Sainte-Camelle. Cette seigneurie lui fut disputée par Gaston Jean Baptiste de Lévis, marquis de Mirepoix, qui la lui abandonna le 8 avril 1672, se réservant le droit d'hommage (ce droit fut refusé en 1683, par les commissaires royaux), Sainte-Camelle revint au début du 18ème siècle, à Catherine de Cailhau La Graulet, fille de Jean et de Françoise de Villeneuve, elle épousa François de Bruyèes Le Chatel, marquis de Chalabre.

2.5 Antoine de LA RUELLE.
Il mourut avant le 19 juillet 1579, date de l'accord entre Jacques et Paul de La Ruelle à cette date.

[1178] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 127, produisant AD.HG 3 E 15292, B. Seglane, notaire.
[1179] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lordat,* produisant les preuves.
[1180] *Archives Villette,* liasse 116, acte 3.
[1181] AD. Aude B 23.
[1182] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Lévis,* Mars 2010, produisant la preuve.
[1183] Maurice Vuillier se référant pour tout ce qui suit, à Ramière de Fortanier.

2.6 Jean de LA RUELE.
Il mourut avant le 15 juillet 1579, date de l'accord entre Jacques et Paul de La Ruelle.

2.7 Jacques de LA RUELLE, seigneur de Laborie
Philippe de La Ruelle, seigneur de Lahitère, donna, le 14 juin 1571, à son frère Jacques de La Ruelle, seigneur de Laborie, ses droits sur une métairie[1184].
Le 19 juillet 1579, fut passé un accord, suite à un procès, entre Jacques de La Ruelle, avec son frère Paul de La Ruelle, héritier universel de feu Louis de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle, pour sa légitime, prétendant succéder également à tous ses frères, citant les biens acquis de Philippe de La Ruelle, seigneur de Lahitère, premier enfant mâle de Louis, suivant son contrat de mariage avec Gabrielle de Tersac, demandant aussi sa portion des légitimes qui pourraient appartenir à feus Antoine et Jean de La Ruelle, leurs frères, morts ab intestat et également le droit de légitime des biens de Jeanne d'Espagne, leur mère, épouse en dernières noces de feu Louis, de laquelle Paul est héritier et donataire. Par l'accord il fut arrêté que Paul paierait à Jacques pour tous ses droits 2 333 écus 1/3, dans 4 ans, en attendant, Jacques jouira des fruits de Laborie et de 4 sétérées du bois de La Corbière[1185].
Il fut institué héritier universel par plusieurs testaments de son frère germain Philippe de La Ruelle, dont le dernier connu, le 20 juin 1594 (supra.)
Il avait testé le 13 octobre 1582, instituant héritier universel, Philippe de La Ruelle, écuyer, seigneur de Lahitère, son frère germain[1186].

2.7 Paule de LA RUELLE
Paule de La Ruelle, sœur de Philippe de La Ruelle, seigneur de Lahitère, épousa le seigneur de Cocural, lequel mourut avant le 22 juillet 1582, date d'un testament de Philippe de La Ruelle, supra. L'époux de Paule de La Ruelle devait appartenir à la famille CAT de COCURAL. Il n'est pas cité dans la généalogie succincte de cette famille publiée par Hippolyte de Barrau.

2.8 Françoise de LA RUELLE.
Citée dans plusieurs actes, dont le testament de Philippe de La Ruelle, seigneur de Lahitère, du 22 juillet 1582, elle fut religieuse à Prouille.

II Paul de LA RUELLE, seigneur de Sainte-Camelle.
Le 28 juillet 1572 eut lieu une transaction pour les seigneurs de Sainte-Camelle, Jacques et Paul de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle[1187].
Un acte du 8 janvier 1574, mentionna, Paul de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle, Jacques de La Ruelle (son frère, car on a déjâ vu les deux cités ensemble) et Bernard de Montfaucon[1188].

[1184] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 127, produisant AD.HG 3 E 15292, B. Seglane, notaire.
[1185] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 127, produisant AD.HG 3 E 5597, Massiot, notaire.
[1186] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 127, produisant AD.HG 3 E 15304, B. Seglane, notaire.
[1187] *Archives Villette,* liasse 116, acte 38.

En 1598, on cite un pacte de rachat pour Jean Antoine de La Roche, à Paul de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle, pour le la maison, château, place et seigneurie de Sainte-Camelle, en Lauragais, pour 700 livres[1189].
Paul de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle, testa le 15 décembre 1598[1190].
Paul de La Ruelle, père de Philippe de La Ruelle, son fils, héritier de feue Anne de Buisson et de Montmaur, passa une transaction, le 10 février 1602, concernant les biens de feu François de Buisson, frère d'Anne, avec Catherine, Hélène et Françoise de Buisson[1191].
Paul de La Ruelle, fils de feu Louis de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle, et de Jeanne d'Espagne, avait épousé, par contrat du 6 mai 1559, **Anne de BUISSON,** fille de Jacques de BUISSON, seigneur de Montmaur, et d'Anne (de MONTESQUIOU) de DEVEZE, dotée de 3 000 livres plus 500 livres d'habits[1192]. La généalogie de la famille de Buisson, publiée par Jules Villain, qui ignore le mariage de Jacques de Buisson et d'Anne de Montesquiou, donne pour mère à Anne de Buisson, Rose de Brucelles.[1193]
Ils eurent :

III Philippe de LA RUELLE, seigneur de Sainte-Camelle
Il fut institué héritier universel de son oncle Philippe de La Ruelle, ainsi que son oncle Jacques de La Ruelle, par son testament du 21 avril 1586, il n'apparut pas dans le testament de Philippe de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle du 20 juin 1594, instituant héritier universel Jacques de La Ruelle, seigneur de Laborie, mais est cité, vivant le 10 février 1602 (supra.)
Il mourut le 17 mai 1604[1194].
Nous avons vu, supra, que la seigneurie de Sainte-Camelle avait été apportée à la famille de Villeneuve par Jeanne Philippe de La Ruelle, fille de Louis de La Ruelle, seigneur de Mazerolles, cette seigneurie fut revendiquée par la famille de Lévis Mirepoix.

Douillac, révision le 21 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL.

[1188] *Archives Villette,* liasse 116, acte 28, Lafontmet, notaire.
[1189] AD. Ariège 5 E 5202 (214.)
[1190] *Archives Villette,* liasse 116, acte 18, Antoine Catalan, notaire à Beaupuy.
[1191] AD.HG 3 E 17935 Villefranche de Lauragais.
[1192] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 127, produisant AD.HG 3 E 11786, Bolarotti, notaire.
[1193] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome I, p. 833.
[1194] André Navelle, *op. cit.,* VI, p. 126, se référant çà AD.HG GG 234.

Famille de NAJAC

Plusieurs familles de Najac existent, une famille d'origine chevaleresque, dont fut issue une famille établie à Sorèze au 18ème siècle, objet de ce document ; une famille de capitouls dont la généalogie a été établie par André Navelle[1195], et une famille issue de Jean Najac, qui commença sa carrière, en 1723, comme cuisinier de M. de Maniban, président au parlement de Toulouse, et la finit comme contrôleur de la Maison de la Reine, et fut anobli en 1781, dont la généalogie a été établie par Hubert de Vergnette dans Héraldique et Généalogie, 1979, complétée par le vicomte H. de Frotier de La Messelière[1196],

La famille d'origine chevaleresque, une des plus considérables du Rouergue, possédait la ville et le château dont elle tenait le nom, qu'elle vendit vers la fin du 11ème siècle au comte de Rouergue (comprendre vente de la suzeraineté) et alla résider à Savignac. Ses armes figurent sur la clé de voûte de l'abbaye de Loc-Dieu, près de Savignac, cette abbaye fut bâtie en 1124, avec la contribution, de la famille de Najac[1197], l'abbaye de Loc-Dieu est située à 3 km de Savignac (Aveyron). La ville et le château de Najac (Aveyron) sont situés à l'extrémité occidentale du Rouergue, aux confins du Quercy et de l'Albigeois. Plusieurs autres lieux portant ce nom sont situés dans le Tarn et plusieurs autres dans la Haute-Garonne.

I
Premiers degrés

En 1108, Adémar de Najac, fit de nouveau donation des revenus de Saint-Sauveur d'Avirac aux chanoines[1198].

Vers 1140-1150, Gausbert de Najac fut témoin de la donation de l'église de Saint-Marcel, par Gausbert Bouzon[1199].

Guillaume, seigneur de Najac, chevalier, fut le père d'Alixant qui épousa, vers 1170, Fortuné I de Valette, damoiseau, seigneur du Cuzoul, de Saint-Igne et de Prévinquières[1200], on peut noter que malgré la vente de la fin du 11ème siècle, Guillaume de Najac tenait le château de Najac, ce qui indique que la vente de la fin du 11ème siècle concernait la suzeraineté.

[1195] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain*

[1196] Vicomte H. de Frotier de La Messelière, *Filiations bretonnes,* tome IV, pp.163-164.

[1197] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* tome II, p. 380 ; contrairement à ce qu'écrit Hippolyte de Barrau les Najac ne quittèrent pas à cette époque le château de Najac pour aller s'installer à Savignac..

[1198] Ch. Portal, *Revue du département du Tarn,* 1892, Avirac ou Lévizac, p. 63.

[1199] *Revue du département du Tarn,* 1888, Chartes du prieuré de Ségur, p. 31, se référant à Coll. Lang. N°15 et 16.

[1200] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 380, se référant au chevalier de Courcelles.

Guillaume et Bernard de Najac furent cautions du comte de Rodez, dans un emprunt fait par lui, en 1207, à Hugues le Monedier[1201].

En 1215, Raymond de Najac fit sa soumission au roi Louis VIII et lui rendit hommage pour son château de Najac[1202].

En 1226, Guillaume Bernard de Najac, fit sa soumission au roi Louis VIII et lui rendit hommage pour son château de Najac[1203], cet acte doit correspondre à un de ceux qui suit.
En mai 1227, Guillaume Bernard de Najac et Pierre Gros, seigneurs de Najac, promirent leur aide à Raimond VII, comte de Toulouse, envers et contre tous, notamment contre le roi de France et l'Eglise[1204].
Le 6 juillet 1229, Guillaume Bernard de Najac, Géraud de *Codoille* (Cadolle), et les autres seigneurs de Najac avouèrent tenir en fief le château de Najac, de Raimond VII, comte de Toulouse[1205].

Vers 1250, Pierre de Najac, chevalier du château de Lescure, céda à Durand, évêque d'Albi, sa part des leudes sur les boutiques et ouvroirs des marchands d'Albi[1206].

Le 15 des calendes de juillet 1256, dans un arbitrage entre les vicomtes de Lautrec et cinquante et un de leurs vassaux, reçu par Pierre Guilabert, notaire à Lautrec, parmi les sept témoins figura Guillaume Adémar fils de Ramon de Najac[1207].

Vers 1280, Ne… de Najac, héritière de Savignac, fille de Raymond de Najac, seigneur de Savignac, épousa Bertrand de Gautier, le vieux, seigneur de Daumayrenc, d'où Hugues de Gautier, seigneur de Savignac.
Gaillarde de Najac, sœur de l'épouse de Bertrand de Gautier, épousa Bertrand de Balaguier, d'où postérité[1208]. Nous retrouvons la descendance des Najac du 11ème siècle indiquée par Hippolyte de Barrau.

Bertrand, vicomte de Lautrec, avait épousé Alazie (Adalaïs, Adélaïde) de Najac, d'où seulement une fille Béatrix, fiancée, âgée de 9 ans, peu après la mort de son père arrivée en 1295, à Mathieu de Lévis fils de Guy de Lévis, qui se fit remettre sa belle-fille, en attendant sa majorité, et avec elle tous les domaines de Bertrand. Mathieu étant mort avant que Béatrix eut atteint l'âge de puberté, sa mère la réclama, mais Guy le refusa et la maria à son autre fils

[1201] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 380.
[1202] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 380.
[1203] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 380.
[1204] Dom de Vic et dom Vaissète, *Histoire générale de Languedoc* (*HGL,* dans ce qui suit), tome VIII, col. 1955.
[1205] *HGL,* VIII, col. 1956.
[1206] Emile Jolibois, *Revue du département du Tarn,* 1887, Histoire du pays d'Albigeois, p.368.
[1207] Emile Jolibois, *Revue du département du Tarn,* 1888, Histoire du pays d'Albigeois, p. 115, note 1.
[1208] Eugène Vasseur, *Les nobles aïeux de trois seigneurs rouergats du 17ème siècle,* tableau 31.

Philippe de Lévis, après avoir reçu, en 1297, de Boniface VIII des lettres qui levaient la prohibition[1209].

En 1337, la famille de Najac tenait le territoire d'Avisagués, à Albi, elle y possédait des immeubles d'une valeur cadastrale de 350 livres, somme considérable pour l'époque, et y percevait 50 livres de cens. Elle y jouissait en outre de 40 hectares de prés, vignes et terres de labour[1210].

Le 13 mai 1355, un traité fut fait entre les consuls de Bruniquel et Bernard Gausbert de Najac, pour la construction de murailles de la ville de Bruniquel[1211].

Le 26 septembre 1357, le chapitre (de Saint-Salvi) bailla à fief en faveur de Jean de Montjuif, de Cordes, une pièce de terre à Sarmazes (à 6 km de Cahuzac-sur-Vère, Tarn). Guillaume de Najac l'avait acquise de Bertrand de *La Bistour*, damoiseau[1212].

II
Filiation suivie

Les preuves de noblesse produites par le marquis d'Aubais mentionnent une filiation agnatique depuis Jean de Najac qui reçut, le 3 août 1366, une quittance d'un florin pour sa quotité des biens nobles[1213]. Ces données furent reprises et complétées par Henri Jougla de Morenas[1214], et par Jean Vignau[1215], Ce document complète ces données par d'autres sources signalées dans le texte et pour ce qui concerne le 18ème siècle par les registres paroissiaux de Sorèze, qui ne sont pas référencés dans ce quii suit pour les actes passés à Sorèze.
Cette famille portait : « D'azur au château à trois tours d'argent, celle du milieu supérieure maçonnée de sable et sommée d'une aigle éployée du même. »

I Jean de NAJAC
Il reçut, le 3 août 1366, une quittance d'un florin pour sa quotité des biens nobles[1216].
D'une alliance inconnue il eut Pierre de Najac, qui suit.
On peut remarquer le grand écart de temps entre la quittance de 1366, l'hommage de 1437 et surtout le testament de 1462.

[1209] Emile Jolibois, *Revue du département du Tarn,* 1881, Etablissements religieux du département du Tarn, p. 76
[1210] Auguste Vidal, *Revue du département du Tarn,* 1910, Douze comptes consulaires d'Albi au 14ème siècle, p. 341, se référant au Compoix de 1337, CC 4.
[1211] François Moulenq, *Département du Tarn-et-Garonne, Documents historiques,* tome 2, p. 160, se référant à une communication de M. Azémar, juge de paix de Monclar.
[1212] Auguste Vidal, *Revue du département du Tarn,* 1904, A travers les lausimes de Saint-Salvi, 14ème-15ème siècles, p. 277.
[1213] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p. 99.
[1214] Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* tome V, p. 143,
[1215] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* tome IV, pp. 1921-1922.
[1216] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p. 99.

II Pierre de NAJAC.
Il rendit hommage en 1437[1217] et testa en 1462[1218].
Il avait épousé une demoiselle de **ROQUEFORT.**
Ils eurent :

3.1 Martial de NAJAC, qui suit.

3.2 Jean de NAJAC.
Cité feu le 27 août 1539, oncle de Martial de Najac.

III Martial de NAJAC.
Il testa le 21 septembre 1522[1219].
Martial de Najac mourut avant le 27 août 1539, date d'un accord entre Pierre de Rodorel, recteur de Polaing (frère de Jacques de Rodorel, écuyer, seigneur de Polaing) et Antoine de Najac, écuyer, sur un legs de feu Jean de Najac, oncle, et feu Martial de Najac, père d'Antoine[1220].
Il avait épousé **Magne de VERNIOLLES,** ce qui est prouvé par le mariage de leur fils Antoine.
Ils eurent :

V Antoine de NAJAC, seigneur de Padiès (trois lieux de ce nom dans le Tarn), *Pechferri*.
Il fit un dénombrement en 1544[1221].
Antoine de Najac, seigneur de Padiès, Pechferri, fils de Martial de Najac et de Magne de Verniolles avait épousé **Hélix** ou **Louise d'AURIOL,** fille de Jean d'AURIOL, écuyer, seigneur de Montaigut, Miraval, et d'Antonie de BORASSIER, sa seconde épouse[1222].
Noble Robert d'Auriol, allant partir en guerre en Navarre contre le roi d'Espagne, testa le 10 mai 1521, faisant des legs à ses frères et sœurs, dont Hélix d'Auriol, épouse de noble Antoine de Najac, seigneur de Puyferri[1223],
Ils eurent :

VI Jean de NAJAC
Il reçut, en 1558, une quittance de sa contribution au ban et à l'arrière ban[1224].
Il avait épousé, par contrat du 9 avril 1554, **Catherine de *LAVESTOUR*** (Aubais) alias **de *LAVISTON*** (Jougla ; Vignau.)
Bernard de *La Bistour,* damoiseau avait vendu, dès 1357, la terre de Sarmazes (Tarn) à Guillaume de Najac (supra). Il s'agit d'une famille de Labestour ou Lavestour que nous rencontrons dans des actes de l'Albigeois.

[1217] Marquis d'Aubais, *op.cit.* II, p. 99.
[1218] Henri Jougla de Morenas, V, p. 143.
[1219] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 99.
[1220] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 3, produisant AD.HG Lobeyrie, notaire.
[1221] Marquis s'Aubais, *op.cit,* p. 99 ; Jean Vignau date le dénombrement de 1555.
[1222] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome I, pp.101-102.
[1223] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 108, produisant AD.HG 3 E 399, Astorg, notaire.
[1224] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p.1922.

Ils eurent :

VII Antoine de NAJAC
Il épousa, par contrat du 17 décembre 1606, **Marie de SAINT-MAURICE**[1225].
Ils eurent au moins deux fils :

8.1 Antoine Scipion de NAJAC, qui suit.

8.2 Charles de NAJAC, auteur de la branche des seigneurs de La Bruguière.

VIII Antoine Scipion de NAJAC, seigneur des Plégats (à 1 km de Lombers, Tarn.)
Son ascendance, ainsi que celle de son frère Charles, et son mariage, sont prouvés par les preuves de noblesse de son fils Antoine Sébastien de Najac qui avait été assigné le 4 septembre 1696 et fut déchargé le 26 mars 1697 (infra[1226]), cet acte fait apparaître la maintenue de noblesse de son frère le 13 décembre 1668, par M. de Bezons, ayant fait ses preuves écrites depuis 1366.
Il avait épousé, par contrat du 26 juin 1644, passé devant François Cabanel, notaire de La Claparède (Aveyron), **Isabeau de GALAN,** le futur fut assisté de sa mère Marie de Saint-Maurice et de son frère Charles de Najac[1227].
Ils eurent :

IX Antoine Sébastien de NAJAC, seigneur *del Py* (du Py, le lieu Le Py a été identifié par Hippolyte de Barrau, comme étant près de Roquecezière, il doit donc être Le Py, à 1 km de Laval-Roquecezière, Aveyron, et à 4 km de Saint-Salvi-de Carcavès, Tarn, cité par ailleurs.)
Comme dit supra il fut maintenu noble le 26 mars 1697.
Il avait épousé, par contrat du 23 janvier 1687, **Marie de GRASSY** fille de Jean de GRASSY, seigneur de La Bastide, et de Jacquette de TIEYS de Dariat[1228].

Louis de Najac, seigneur de *Delpy*, qui dénombra les fiefs nobles qu'il possédait, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 28 mai 1738[1229], pourrait figurer dans la descendance d'Antoine Sébastien de Najac et de Marie de Grassy.

III
Seigneur de La Bruguière.

L'auteur de cette branche, Charles de Najac, était fils d'Antoine de Najac et de Marie de Saint-Maurice, cette branche se fixa à Sorèze (Tarn.)

[1225] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1922, indiquant les 2 fils.
[1226] La photocopie de l'acte original a été publié par *Mémoire et Documents,* Nobiliaire des généralités de Montauban et d'Auch, 1913, tome I, pp. 139-141.
[1227] Nobiliaire des généralités de Montauban et d'Auch, t. I, pp 139-141.
[1228] Maintenue de noblesse citée supra. ; Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 977, se référant à BnF Fr 322296, f°536.
[1229] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* tome II, p. 194.

VIII Charles de NAJAC.
Comme dit supra il fut maintenu noble 3 (alias 13) décembre 1668.
Il avait épousé, en 1641, **Charlotte de VERZEILLE**[1230].
Ils eurent :

9.1 Jean Pierre de NAJAC, qui suit.

9.2 peut-être Marie Henriette de NAJAC.
Elle épousa maître **Vital de LACOSTE**, viguier de Sorèze, dont elle était veuve le 6 décembre 1695, quand elle mourut à Sorèze.

IX Jean Pierre de NAJAC, seigneur de La Bruguière.
Il mourut avant le 19 février 1719, date du mariage de son fils Jean Baptiste avec Jeanne de Roberty.
Il avait épousé, en 1679, **Antoinette de GRIMALDI**[1231].
Antoinette de Grimaldi, veuve de Pierre de La Bruguière de Najac fut ensevelie à Sorèze, le 19 mai 1736, âgée d'environ 80 ans[1232].
Ils eurent[1233] :

10.1 Jean Pierre de NAJAC, seigneur de Bournazel.
Il fut capitaine au régiment de Saillac, puis au régiment de Noailles, chevalier de Saint-Louis, comme cela apparaît dans plusieurs actes passés à Sorèze. Il fut le parrain de plusieurs neveux et nièces et fut présent au premier mariage de son neveu Jean Louis de Najac, le 20 janvier 1763, avec Marie Madeleine Gabrielle Daydé.
Il mourut à Sorèze, le 12 octobre 1771, âgé de 84 ans.
Il avait épousé **Suzanne (de) LACROIX,** qui veuve de lui, fut inhumée, à Sorèze, le 6 mars 1784, âgée d'environ 80 ans. Elle avait été marraine de Madeleine de Najac, fille de Jean Baptiste, le 2 avril 1728. Le mariage entre Jean Pierre de Najac et Suzanne Lacroix avait eu lieu le 10 janvier 1726, selon le témoignage, le 21 juin 1749, de Jean Baptiste de Najac, de Jean Louis de Najac de La Bruguière, et d'Etienne de Malabiou de Lafargue[1234].
Ils eurent un fils :

Joseph Victor de NAJAC, sieur de Lacau, qui fut le parrain, à Sorèze, le 24 septembre 1756, de Jean Joseph Victor de Marsa, fils de Gilbert de Marsa et d'Anne Marie de Saint-Maurice de Saussenac.

[1230] Henri Jougla de Morenas, *op.cit.,* V, p. 143, qui nomme Jean, leur fils, seigneur de La Bruguière, alors qu'il apparaît comme Jean Pierre, dans les registres paroissiaux de Sorèze.
[1231] Henri Jougla de Morenas, V, p. 143, qui indique ses fils Jean Pierre et Jean Baptiste.
[1232] RP. Sorèze.
[1233] RP. Sorèze pour tout ce qui concerne leurs enfants.
[1234] RP. Sorèze,

10.2 Jean Baptiste de NAJAC, qui suit.

10.3 Jean Louis de NAJAC, seigneur de La Bruguière.
Son ascendance est prouvée par l'acte de mariage, le 20 janvier 1763, de Jean Louis de Najac fils de Jean Baptiste et de Jeanne de Roberty, qui le dit oncle paternel du marié, ce qui est corroboré par le fait que Jean Louis de Najac étant seigneur de La Bruguière était fils de Jean Pierre de Najac et d'Antoinette de Grimaldi pour expliquer la transmission de La Bruguière.
Il mourut, à Sorèze, le 28 mars 1775, âgé d'environ 78 ans, et y fut inhumé le lendemain.
Il avait épousé **Jeanne (de) PELISSIER,** comme cela apparaît dans les actes de baptême de leurs enfants.
Ils eurent :

Antoine Pierre de NAJAC.
Il fut baptisé, à Sorèze, le 24 novembre 1735, la marraine fut Antoinette de Najac, que l'on peut présumer être une tante du baptisé, fut présent Jean Pierre de Najac, seigneur de Bournazel.
Pierre de Najac, âgé de 3 ans, fils du sieur Louis de Najac, et de Jeanne Pelissier fut enseveli, à Sorèze, le 27 octobre 1738.

Jeanne Suzanne de NAJAC de La Bruguière.
Elle naquit, à Sorèze, le 6 avril 1737, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jean Baptiste de Najac, la marraine Suzanne de Lacroix, épouse de M. de Najac.
C'est probablement elle qui dite mademoiselle de Najac de La Bruguière épousa, à Sorèze, le 26 octobre 1773, monsieur de La Bataille. Au dessus de l'acte a été ajouté : divorcés le 17 fructidor an II.

Jeanne Louise de NAJAC.
Elle fut baptisée, à Sorèze, le 19 avril 1739, le parrain fut Jean Pierre de Najac, la marraine Marie Louise (de Marsa) de Saillac, elle fut inhumée à Sorèze, le 20 novembre 1720.

X Jean Baptiste de NAJAC.
Il fut capitaine d'infanterie, au régiment de Noailles, conseiller du roi, maire perpétuel de Sorèze, comme l'avait été son beau-père.
Il avait épousé, à Sorèze, le 19 février 1719, **Jeanne de ROBERTY,** fille de feu Maître Elie (de) ROBERTY, conseiller du roi, maire perpétuel de Sorèze[1235], et de Louise (de) ROLLAND.
Jeanne de Roberty, fille du sieur Elie Roberty, maire et viguier de Sorèze, et de demoiselle Louise de Rolland, fut baptisée, à Sorèze, le 17 février 1696, le parrain fut Guillaume

[1235] RP. Sorèze.

Rolland, père de Louise, la marraine Marie de Roberty, femme de noble Jean du Périer, sieur de Montagnet[1236]
Les registres paroissiaux de Sorèze permettent d'établir le mariage et l'ascendance d'Elie de Roberty, père de Jeanne (le nom est écrit Roberti ou Roberty dans les registres paroissiaux.)
Elie Roberty, docteur en médecine, époux de Jeanne de Brun, fut enseveli à Sorèze, le 27 juillet 1694, âgé d'environ 60 ans.
Ils avaient eu Elie de Roberty, conseiller du roi, maire perpétuel de Sorèze, qui épousa, à Sorèze, le 13 septembre 1695, Louise de Rolland, fille de monsieur Guillaume Rolland, bourgeois de Sorèze, et de demoiselle Madeleine de Padiès de Bélesta. Cette dernière, selon la chronologie pourrait être fille de Louis de Padiès, sieur de La Boulbène et de Bélesta, qui fut maintenu noble, le 20 décembre 1669, fils d'Honoré de Padiès, sieur de Bélesta[1237].
Louise (sic) de Roberty, femme de Jean Baptiste de Najac, maire perpétuel de Sorèze, mourut à Sorèze, le 20 octobre 1732, âgée d'environ 35 ans, et y fut ensevelie le surlendemain, en présence de Jean Pierre de Najac, seigneur de Bournazel.
Ils eurent[1238] :

11.1 Antoinette Louise Marie de NAJAC.
Elle fut baptisée, à Sorèze, le 23 juillet 1720, le parrain fut noble David de Viala, sieur de Casettes, la marraine Antoinette de Grimaldi.
Elle épousa, à Sorèze, le 8 juillet 1748, **Jean Honoré CROS,** sieur de La Moutié, avocat au Parlement, du diocèse de Castres, en présence de noble David de Viala de Cazettes, de Jean Pierre de Najac de Bournazel, de Jean Louis de Najac de La Bruguière.

11.2 Louise Renée de NAJAC.
Elle fut baptisée, à Sorèze, le 12 janvier 1723, le parrain fut Jean Louis de Najac, sieur de La Bruguière. Elle mourut, à Sorèze, le 8 octobre 1746, et y fut ensevelie dans l'église, l'acte nomma son père Jean Baptiste de Najac, conseiller du roi, maire de Sorèze.

11.3 Marie Louise de NAJAC.
Elle fut baptisée, à Sorèze, le 4 août 1725, le parrain fut monsieur Bernard de Roberty, tenant pour lui Jean Pierre de Najac, sieur de Bournazel, capitaine au régiment de Saillac, la marraine Louise de Caniac Delpech, femme de noble Louis Florent de Marsa, sieur de Saint-Laurent.

11.4 Madeleine NAJAC.
Elle naquit, à Sorèze, le 1er avril 1728, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut maître Pierre Blaquière, avocat, la marraine Suzanne Lacroix, femme de Jean Pierre de Najac, sieur de Bournazel.

[1236] RP. Sorèze.
[1237] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome II, p. 1733, nous ne connaissons pas d'autres Padiès tenant Bélesta.
[1238] RP. Sorèze pour tout ce qui concerne leurs enfants sauf le second mariage de Jean Louis.

11.5 Jean Louis de NAJAC, qui suit.

XI Jean Louis de NAJAC.
Il naquit, à Sorèze, le 1er octobre 1732, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Jean Pierre de Najac, sieur de Bournazel, capitaine au régiment d'Estaing, la marraine Louise de Rolland.
Dit ci-devant officier au régiment de Bresse, fils de feu Jean Baptiste de Najac, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Noailles, conseiller du roi, maire de Sorèze, et de Jeanne de Roberty, il épousa, en premières noces, à Sorèze, le 20 janvier 1763, **Marie Madeleine Gabrielle DAYDE,** résidant à Sorèze, veuve de noble Pierre André de Prat, ancien capitaine d'infanterie, fille de feu messire François DAYDE, conseiller du roi en la cour des aides, comptes et finances de Montpellier, et de Marie de MANNY, en présence de Jean Pierre de Najac, sieur de Bournazel, capitaine au régiment de Noailles, de Jean Louis de Najac, ancien officier au régiment de Noailles, oncles paternels. La mariée appartenait à une famille bourgeoise de Sorèze.
Il épousa (donc en secondes noces), en 1769, demoiselle **MOREAU de LA GRAVE**[1239].
Ils eurent :

12.1 Jean Pierre de NAJAC, né en 1776.

12.2 Jean Baptiste de NAJAC, né en 1768.

Personnes isolées

Plusieurs gentilshommes de ce nom, habitant Cahuzac, dont certains tenaient le lieu de Rouziers, font très probablement partie d'un rameau qui n'est pas rattaché :

Noble Jean de Najac, de Cahuzac (-sur-Vère, à 5 km ouest de Cestayrols, Tarn) fut témoin, le 8 juin 1430, d'une reconnaissance de dette de Marie de Pian, dame de Ferrals et de Verdun[1240].

Marie de Rozet, fille d'Antoine, femme de Jean de Najac, fit son testament le l7 novembre 1515, près de la borie de Roziés, désirant être ensevelie dans le cimentière de Saint-Vincent de Cahuzac, faisant des legs à ses frères et sœurs et à sa mère, Bonne de Gontaut.

Adémar de Cahuzac afferma, en 1521, à noble Pierre de Najac, l'*hospiti* du lieu de Cahuzac, pour 3 ans pour la somme totale de 30 livres[1241].

Jean de Najac, seigneur de Roziés fut cité en 1531

[1239] Henri Jougla de Morenas, V, p.143, indiquant également les deux fils.
[1240] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 209, produisant AD.HG 3 E 10193, Fabriqua, notaire.
[1241] *Revue du département du Tarn,* Extraits de registres de notaires concernant principalement le pays d'Albigeois, p. 87 (testament de 1515), p. 25 (actes de 1531 et de 1521)

Jeanne de Peyralade, décédée avant 1542, avait épousé noble Jean de Najac, seigneur de Rouziers, décédé avant 1542[1242].

On cite également
Jean de Lescure, seigneur et baron dudit lieu, de Marcel, de Valdériés et de La Guimarié, dénombra, en 1540, ce qu'il tenait dans ladite baronnie, et les censives aliénées par ses prédécesseurs, dans la baronnie de Lescure, et les seigneuries de Saussenac, d'Arthès et d'Energues, notamment à la famille de Najac[1243].

Marie de Najac épousa Pierre de Saint-Maurice, baron de Saussenac, leur fille Anne Marie de Saint-Maurice épousa, à Sorèze, le 21 avril 1750, Gilbert de Marsa fils de Louis Fleurans (Florent) de Marsa, seigneur de Saint-Laurent, de Saillac, et de feue Marianne de Goyrans[1244]. La Chesnaye-Desbois indique également ce mariage dans la généalogie de la famille de Marsa (qu'il nomme Marsan.) La branche des seigneurs de Saint-Laurent de la famille de Marsa étant installée à Sorèze depuis Louis de Marsa, seigneur de Saillac, grand-père de Gilbert, il est probable que Marie de Najac appartenait à la branche des seigneurs de La Bruguière.

Douillac, révision le 21 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1242] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 218.
[1243] *Revue du département du Tarn, 1878,* Glanages historiques, p. 131, se référant aux AD. Tarn.
[1244] RP. Sorèze.

Famille de PALAIS ou **PALAYS**.

Une généalogie de cette famille (dont le nom, *Palatio* en latin, est le plus souvent transcrit Palais) connue à Toulouse dès la fin du 12ème siècle, dont la filiation depuis le 13ème siècle a été établie par André Navelle[1245], est complétée et corrigée dans ce document par des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille portait : « De gueules, à six besants d'or, posés deux, deux, deux, en chef, un lambel d'*argent*[1246]. Ces armes figurent également dans l'ouvrage de Christian Cau, pour Bertrand de Palais d'Odars, en 1370/1371, et pour Bertrand de Palais de Tarabel, en 1393/1394 et en 1409/1410[1247].
Certains auteurs confondent parfois cette famille avec la famille de Palats (alias Palatz), qui tenait le lieu de Créchets dès le 14ème siècle.

I
Premiers degrés

Cette famille a donné de nombreux capitouls depuis la fin du 12ème siècle, d'autres membres sont cités par ailleurs[1248].
Hugues de Palais ou Palays fut consul ou capitoul en 1192, 1197, 1199 et en 1214.
Bernard Guillaume de Palais fut consul ou capitoul en 1204.
Bertrand de Palais est mentionné dans l'acte du *Saisimentum comitatus Tolosoe* de 1271.
Guillaume Bernard de Palais, Palays (Palatio) est mentionné dans le *Saisimentum comitatus Tolosoe* de 1271, parmi les gentilshommes du baillage de Vaure.

II
Seigneurs d'Odars

I Hugues de PALAIS, chevalier.
Il fut capitoul en 1277, 1284, 1290 et en 1292[1249].
En 1293 (7 exitus août) on cite une pièce de terre à Colomiers, appartenant à Hugues de Palais, chevalier[1250].
Il avait épousé **Aubrie** (alias Indie) **de NOE,** fille d'Arnaud Pons de NOE et d'Indie (alias Judith.)
Ils eurent :

2.1 Hugues de PALAIS, qui suit.

[1245] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome VIII, pp. 162-169.
[1246] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* II, p. 231 (armes de Bertrand de Palais, chevalier, seigneur de Tarabel, capitoul en 1385,1393, etc.), le lambel paraît être d'or sur les représentations figurant dans l'ouvrage de Christian Cau.
[1247] Christian Cau, *Les capitouls de Toulouse,* Ed. Privat, Toulouse, Novembre 1990, pp. 70, 72 et 73.
[1248] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 213.
[1249] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* II, p. 230.
[1250] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.162., indique également le mariage et les 3 fils.

2.2 Jourdain de PALAIS, auteur de la branche des seigneurs de Tarabel, qui suivra.

2.3 Bertrand de PALAIS, damoiseau, seigneur de Noé (Haute-Garonne).
Il fut capitoul en 1341, 1348 et en 1355[1251].
D'une alliance inconnue il eut :

Aubrie (Auberie ou Aubrie ou Aubine dite Blanche, par ailleurs) **de PALAIS dite de NOE,** dame de Noé, coseigneuresse de la moitié d'Odars.
Jean de Noé, damoiseau, fut cité le 21 décembre 1375, dans une reconnaissance de dette de 20 florins d'or à dame Auberie de Palais dite de Noé[1252], dans cet acte Jean de Noé est très probablement le mari d'Aubrie de Palais.
Blanche de Palais rendit hommage, le 14 décembre 1393, pour la juridiction haute et basse de Noé, les oublies, des droits et un moulin à blé, et la moitié de la juridiction haute et basse d'Odars, avec les oublies, l'albergue et des rentes[1253].
Le 29 octobre 1404 fut passé un accord entre Aubrie de Palais, dame de Noé, coseigneuresse d'Odars, épouse de Jean de Noé, chevalier, seigneur de Savères (Haute-Garonne), au sujet d'une dette de 100 florins d'or de France, et le couvent des Frères prêcheurs, pour payer 10 florins par an[1254].
Le 8 novembre 1415, Aubrie de Palais, coseigneuresse d'Odars et de Noé, épouse de Jean de Noé, seigneur de Savères, reconnut devoir 18 livres à Guillaume Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle, pour la dot de Jeanne fille de cette Aubrie[1255].
Elle avait épousé, en 1359, **Jean II de NOE,** damoiseau, seigneur de Savères, Montesquieu, Noé, fils de Jean I de Noé, seigneur de Savères, Montesquieu, Montgaillard[1256]. Jean II de Noé traita, en 1374, avec Gaston Phébus, était à Amiens le 12 juillet 1386 et à Lille le 7 octobre 1386, la lignée fut continuée par son deuxième fils Bertrand qui épousa, en 1407, Jeanne de Coarraze[1257].

II Hugues de PALAIS, damoiseau, seigneur d'Odars (à 2 km au nord-ouest de Fourquevaux, Haute-Garonne ; à 7 km au nord-ouest de Tarabel, infra.)

[1251] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 231.
[1252] AD. Gers Vergès I 2646.
[1253] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 162, produisant B.M. Toulouse Ms 634.
[1254] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p., 163, se référant à Guillaume de Palais, notaire, et Jacques de Anenxis, son substitut.
[1255] AD.HG 3 E 14447.
[1256] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 20, datant de 1359, le mariage d'Auberie de Palais, coseigneuresse d'Odars, fille de Bertrand, petite-fille d'Hugues, se référant à l'original dit de du Rozoy (Annales de Toulouse, tome 4) ; les autres données concernant Jean II de Noé proviennent d'André Navelle. Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Noé,* Mars 2008, date le mariage de 1365, sans en fournir la preuve.
[1257] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 20.

Le 10ème à l'issue de février 1309, Bertrand, seigneur de Noé, damoiseau, fit donation de tous ses biens à son neveu Hugues de Palais, damoiseau, sous certaines réserves[1258], ce qui situe bien les personnes, Aubrie de Noé étant la sœur de Bertrand, seigneur de Noé.
Hugues de Palais fut capitoul en 1316 et en 1327[1259], et mourut avant le 14 juin 1339, date à laquelle Bertrand de Palais, fils de feu Hugues était sous la tutelle de Jourdain de Palais[1260].
D'une alliance inconnue il eut :

III Bertrand de PALAIS, chevalier, seigneur d'Odars, coseigneur de Fendeille.
Bertrand de Palais, chevalier, seigneur d'Odars, fut capitoul en 1352, 1354, 1360, 1369, 1370, 1378, 1386 et en 1387[1261]. Bertrand de Palais, chevalier, coseigneur d'Odars, fut cité le 6 novembre 1363[1262].
Il rendit hommage, le 11 décembre 1389, pour le château d'Odars et la moitié de la juridiction haute et basse, et des rentes, une forge, des gélines et des rentes de blé[1263].
Bertrand de Palais mourut entre le 15 octobre 1394, ayant testé, et le 27 novembre 1394, date de l'inventaire des biens de feu Jourdain de Palais (fils de Bertrand), qui suit.
Cet inventaire mentionne le décès de Bertrand de Palais, postérieur à celui de son fils Jourdain, dont l'inventaire des biens fut commencé au château d'Odars, le 15 octobre 1394, l'existence d'un testament de Bertrand, ses deux mariages, en premières noces avec Peyrone, et en secondes noces avec noble Brune de « *Maurençais »,* les enfants du premier lit, Jourdain, Cécile et Jeanne, avec leurs alliances. Le sénéchal a nommé tuteur des enfants de Jourdain, leur oncle noble François Isalguier dit Galoys, chevalier, seigneur de Clermont, frère de Marguerite (épouse de Jourdain). L'hérédité de feu Bertrand et de feu Jourdain a été acceptée devant Jean de Rivière, licencié en droit, lieutenant d'Arnaud Auriol, docteur ès lois, juge ordinaire de Toulouse. Par l'acte d'émancipation de Jourdain, du 31 août 1386, passé devant Jean Garin, notaire, son père lui avait donné tout le château d'Odars plus la moitié des autres biens (sans doute à l'occasion de son mariage car ses enfants sont dits âgés de moins de 7 ans.) L'inventaire indique ensuite les biens dont la moitié appartient aux héritiers : biens à Odars, dont plusieurs confrontant ceux d'Aubrie de Palais, coseigneuresse d'Odars ; des biens à Fourquevaux, dont certains indivis avec Aubrie de Palais ; des biens à Miraval et à Castelnaudary et à Fendeille, 1 000 sétérées de terre, etc[1264].
Bertrand de Palais avait épousé, en première noces, noble **Peyronne de PINA,** laquelle testa, à Odars, le 10 février 1383 (n.st.,) nommant son mari, léguant 50 florins d'or au couvent des Frères prêcheurs plus 6 florins à un Frère, instituant héritier universel son fils Jourdain de

[1258] Paul Laplagne Barris, *Sceaux gascons,,* p.428, se référant à BnF, P.O, verbo Noé.
[1259] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 230
[1260] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 163, se référant à D. Saint-Martial 46
[1261] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 251
[1262] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 163, se référant à AM. Toulouse, layette 91.
[1263] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 163, produisant B.M Toulouse Ms 634.
[1264] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 163, produisant un rouleau de 8 peaux de parchemin, large de 70 cm, long de 5 à 6 m, AD.HG E 596 et 426, Guillaume de Palais, notaire.

Palais, lui substituant Bertrand de Palais, père de Jourdain, et à eux Jeanne et Cécile de Palais, ses filles ou leurs enfants[1265].
Il avant épousé, en secondes noces, noble **Brune de MAURENS,** selon l'inventaire du 29 novembre 1398, des biens de feu Bertrand de Palais, chevalier, revenant à ses filles pupilles, Jeanne et *Cécile* (Brune) de Palais, et de noble Brune de Maurens, leur tutrice : un quart des biens meubles , 12 marcs d'argent, les legs de Jeanne de Palais, veuve de Pons Isalguier, soit 50 francs or à Jeanne et 30 francs or à Brune, les legs de 200 francs or du testament, reçu par G. de Palais, notaire, de noble Cébélie de Palais, veuve de Jean Bernier, damoiseau[1266].
Brune de Maurens donna une procuration, le 19 juin 1399, pour recueillir au nom de Jeanne et Brune de Palais, ses filles, les legs de Cébélie et Jeanne de Palais[1267].
Enfants du premier lit :

4.1 Jourdain de PALAIS, qui suit.

4.2 Jeanne de PALAIS.
Elle mourut, veuve de Pons Isalguier, avant le 29 novembre 1398, ayant fait des legs à ses demi-sœurs Jeanne et Brune de Palais.
Elle avait épousé, vers 1375 (?), **Pons II ISALGUIER,** seigneur de Castelnau d'Estretefonds, capitoul en 1364 et en 1371, fils de Pons I ISALGUIER, valet du roi, changeur, capitoul en 1334/1335, lieutenant du sénéchal, et de Saxie[1268]. Pons II Isalguier, docteur ès lois, avait acquit la seigneurie de Castelnau d'Estretefons, entre avril 1371 et octobre 1372, il vivait le 17 septembre 1406, date d'un contrat de lauzime et mourut avant le 21 septembre 1410, date d'une quittance de sa fille Aude Isalguier, chanoinesse, à ses frères François Isalguier, chevalier, et Jacques Isalguier. La lignée fut continuée par son fils François Isalguier qui épousa Marguerite de Foix.
André Navelle dit que Jeanne de Palais avait sans doute épousé, en premières noces, en 1382, noble Guillaume Sernin, selon des pactes de mariage passés devant Jacques Garny, à Toulouse[1269], en contradiction avec la date probable de son mariage, qu'il indique vers 1375, avec Pons Isalguier. Ce dernier étant capitoul en 1364, et étant mort entre 1406 et 1410, la date probable son mariage avec Jeanne de Palais (1375) est vraisemblable, elle pourrait même être antérieure.

4.3 Cébélie (Cécile) de PALAIS.
Elle mourut, veuve, avant le 29 novembre 1398, ayant fait un legs à ses demi-sœurs Jeanne et Brune[1270].

[1265] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 163, produisant un extrait du 28 février 1397, pour le couvent des Frères prêcheurs des lettres patentes d'Arnaud Auriol, juge ordinaire de Toulouse (AD.HG 112 H XIII, Jean Garin, notaire.)
[1266] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 163, produisant AD.HG E 420.
[1267] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 163, produisant AD.HG E 420.
[1268] André Navelle, *op.cit.,* V, pp. 196 et 209-210, pour tout ce qui le concerne, produisant les preuves.
[1269] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 164, Jacques Garny, notaire, citant Canac 2219 (notaire cité souvent dans les actes Isalguier.)
[1270] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 164.

Elle avait épousé **Jean BERNIER,** damoiseau[1271], qui fut capitoul en 1394[1272], et mourut avant le 29 novembre 1398 (supra.) On cite Roch Antoine de Bernier, écuyer, capitoul en 1769, peut-être est-il un lointain descendant de cette famille[1273].

Enfants du second lit :

4.4 Jeanne de PALAIS.

Citée en 1398 et en 1399, avec sa sœur Brune[1274], on ignore sa destinée.

4.5 Brune de PALAIS.

Citée en 1398 et en 1399, on ignore sa destinée.

IV Jourdain de PALAIS, coseigneur d'Odars et de Fendeille.

Il fut émancipé le 31 août 1386, et mourut, en 1394, avant le 15 octobre.

Vers 1400, eut lieu une reconnaissance de la moitié de Fendeille, et de la totalité des cens de Miraval, aux héritiers de feu Bertrand de Palais et de feu Jourdain de Palais, son fils[1275].

Il avait épousé, probablement vers 1386, noble **Marguerite ISALGUIER**, fille de feu Pierre I ISALGUIER, chevalier, seigneur de Bazus, Villariès, Auzeville, Clermont, et de Jeanne de MONTAUT, sa seconde épouse[1276]. François Isalguier dit Galoys, frère de Marguerite, reçut une quittance, le 9 décembre 1388, de la dot de sa sœur épouse de Palais, coseigneur d'Odars[1277].

Selon André Navelle Jourdain de Palais et Marguerite Isalguier auraient eu 3 enfants Jean de PALAIS, Bertrand de PALAIS et Peyrone de PALAIS, la preuve n'est pas fournie.

François Isalguier dit Galois rendit hommage, le 14 mai 1406, pour la moitié de la juridiction haute et basse d'Odars, et le 3 mai 1407 pour la moitié de la juridiction moyenne et basse d'Odars[1278], ces hommages ne sont pas dits passés au nom des enfants de Jourdain de Palais.

Pierre Isalguier, frère de François Isalguier, dit Galois (mort sans postérité) fut qualifié, en 1436, seigneur d'Odars.

III
Seigneurs de Tarabel

L'auteur de cette branche, Jourdain de Palais était, selon André Navelle, le fils d'Hugues de Palais et d'Aubrie de Noé.

II Jourdain de PALAIS.

[1271] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 164.
[1272] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 96,
[1273] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 96.
[1274] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 163
[1275] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 164, produisant AD.HG E 425.
[1276] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 198-201, produisant les preuves.
[1277] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 201, produisant AD.HG 3 E 2219, Canac, notaire.
[1278] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 201 produisant B.M Toulouse, Ma 634, f°38 v°, pour l'hommage en 1406.

Bertrand de Palais, coseigneur d'Odars, était, le 14 juin 1339, sous la tutelle de Jourdain de Palais (supra.) André Navelle en déduit que ce Jourdain de Palais était l'oncle de ce Bertrand, ce qui est très probable, ceci est corroboré par les donations d'Arnaud Guillaume de Palais aux membres de la branche des seigneurs d'Odars.
Selon André Navelle, d'une alliance inconnue, il eut:

3.1 Hugues de PALAIS, qui suit.

3.2 Arnaud Guillaume de PALAIS, chevalier.
Il fut capitoul en 1375, 1382, 1389 et 1397[1279].
Arnaud Guillaume de Palais testa le 10 octobre 1398, demandant son inhumation dans le couvent des Frères prêcheurs, dans la chapelle Sainte Marie, où sont ses ancêtres ; nommant son épouse, dame Jeanne, qui aura 100 livres plus la nourriture et l'habillement. Par ce testament il fit des legs aux églises de Bourg-Saint-Bernard (Haute-Garonne), Pibrac, Saint-Avit, Tarabel, *Brensa, Montelvella* et remit des arrérages à des habitants de Saint-Avit, etc. ; il légua 10 livres à son neveu Bertrand de Palais, seigneur de Tarabel (ce qui permet de le situer dans cette branche) et d'une livre à chaque garçon ou fille de ce Bertrand ; il légua deux livres à sa nièce Indie, épouse de Jean Isalguier, de Toulouse ; il légua 2 livres à chacune des filles de feu Bertrand de Palais, seigneur d'Odars, pour leur mariage ou leur entrée en religion ; il institua héritier universel le posthume éventuel sinon sa fille légitime qui aura 800 livres pour son mariage, avec substitution éventuelle à Bertrand de Palais, son neveu ou à ses héritiers. Il nomma tuteurs pour Marguerite, dame Jeanne, sa femme, Bertrand de Palais, Embrin Maurand, seigneur de de Beaupuy, Arnaud de Montlaur, Pierre Robert, de Toulouse, Ramond de Castelnau, de Neguevedel, Me Arnaud de *Suiro,* notaire[1280].
Arnaud Guillaume de Palais mourut avant le 30 janvier 1399, date à laquelle Arnaud de Montlaur, tuteur de Marguerite, reçut des quittances (suivies d'autres les 14 mars, 17 mars, 1er octobre, 25 septembre et 20 décembre de la même année), pour le paiement de legs et de la nourriture relatifs à la succession de feu Arnaud Guillaume de Palais, le dernier acte étant relatif au paiement de la pension et de la nourriture de dame Jeanne, sa veuve[1281].
Il avait épousé **Jeanne (**supra.)
Ils eurent une fille, **Marguerite de PALAIS,** mineure à la mort de son père. (supra.)
On ignore sa destinée.

3.3 probablement Bertrand de PALAIS, seigneur de Tarabel (à 6 km au sud-ouest de Caraman, Haute-Garonne.).
Son existence semble déduite, par André Navelle, du fait qu'il fut capitoul en 1362, en effet ceci peut très difficilement se rapporter à son homonyme, fils d'Hugues, capitoul en 1385, 1383, 1402 et en 1409.

[1279] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 231.
[1280] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 165, produisant AD.HG E 425, Pons de Fontanes, notaire, et Bernard Maurel.
[1281] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 165, produisant AD.HG E 425.

II Hugues de PALAIS, chevalier.
Étant damoiseau il fut capitoul en 1364, puis étant chevalier il fut capitoul en 1373 et en 1374[1282].
Il mourut avant le 30 septembre 1401, date à laquelle Comtesse de Castelnau, sa veuve, passa un bail à nouveau fief[1283]. Son fils Bertrand fut qualifié seigneur de Tarabel, le 9 juin 1383, il est probable qu'Hugues mourut avant cette date.
Il avait épousé **Comtesse de CASTELNAU,** dame de Montesquieu-Lauragais (Haute-Garonne.).
Comtesse de Castelnau, dame de Montesquieu-Lauragais, est citée le 25 novembre 1401[1284].
L'hypothèse de son ascendance est indiquée au degré suivant.
Ils eurent :

3.1 Bertrand de PALAIS, qui suit.

3.2 Indie de PALAIS.
Elle fut dite, le 10 octobre 1398, nièce d'Arnaud Guillaume de Palais, épouse de Jean Isalguier, de Toulouse (supra), son ascendance est donc déduite de la déduction concernant Arnaud Guillaume, c'est donc une probabilité et non une preuve.
Elle avait épousé **Jean I ISALGUIER,** chevalier, seigneur de Trébons, coseigneur de Castelnau d'Estretefonds (à 5 km de Grenade, Haute-Garonne), Folcarde, Montgaillard, Saint-Simon, fils de Barthélemy ISALGUIER, chevalier, capitoul en 1351, 1359, 1366, 1373-1374, et de Gausserande de FOIX[1285].
Jean I Isalguier avait rendu hommage, le 9 décembre 1389, pour Folcarde, Montgaillard, pour le 16ème de la justice haute et basse et des biens, Montferrand et Marès, Saint-Simon et Castelnau d'Estretefonds, pour le 12ème de la justice haute et basse et des biens. Il fut capitoul en 1398, 1405 et en 1412, d'où postérité.

III Bertrand de PALAIS, chevalier, seigneur de Tarabel (à 6 km au sud-ouest de Caraman, Haute-Garonne.)
Jean de Castelnau, damoiseau, demeurant chez Bertrand de Palais, chevalier, seigneur de Tarabel, reçut une reconnaissance de dette, le 9 juin 1383, il est probable que ce Jean de Castelnau était un parent de Comtesse de Castelnau[1286].
Nous verrons que Pierre de Palais (degré V) fut témoin, le 16 décembre 1462, au testament d'Arnaud de Castelnau, qui mourut à Saint-Saturnin de Godorville, fils d'André de Castelnau et de Catherine de Fénelon, et petit-fils de Jean de Castelnau, coseigneur de Gardouch, seigneur de Vileillevigne, qui vivait en 1412, cette famille tenait également Godorville. Tout ceci nous fait penser que Comtesse de Castelnau appartenait à cette famille. André Navelle,

[1282] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 231.
[1283] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 165, produisant AD.HG 3 E 5547, Mercende, notaire.
[1284] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.165, produisant AD.HG E 206.
[1285] André Navelle, *op.cit.,* V, p.229, pour tout ce qui concerne Jean I Isalguier, son ascendance et sa descendance.
[1286] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.165, produisant AD.HG SS 108, Bd Fabri, notaire.

qui a dû suivre le même raisonnement, sans citer le testament de 1462, indique Comtesse de Castelnau épouse d'Hugues de Palais, en regard d'Arnaud de Castelnau, dans le tableau généalogique de cette famille.
Bertrand de Palais, chevalier, seigneur de Tarabel fut capitoul en 1385, 1393, 1402 et en 1409[1287].
Il rendit hommage, le 6 décembre 1389, pour la juridiction haute, moyenne et basse de Tarabel et des rentes[1288] et vendit le 10 janvier 1401, à Guillaume Bonafos, une maison, rue du Taur, à Toulouse[1289]. Suite à cette vente, noble Amessens, épouse de Bertrand de Palais, seigneur de Tarabel, passa un contrat de lauzime, le 5 mars 1402 (n.st.), avec Guillaume Bonafos, clerc du diocèse de Lodève, procureur au parlement de Paris, pour 290 livres[1290].
Bertrand de Palais, seigneur de Tarabel, donna un bail à nouveau fief, en 1407, et fut cité en vie l'année suivante[1291] et comme dit supra il fut capitoul en 1409.
Il avait épousé **Amessens** alias **Messende ISALGUIER**, fille de Barthélemy ISALGUIER, chevalier, et de Gausserande de FOIX[1292], donc sa belle-sœur.
Selon André Navelle ils eurent Guiraud, Vital, Barthélemy et Jean de Palais, or un acte du 4 juin 1468, cite Nicolas Erlant, trésorier général de Languedoc, contre Pierre de Palais, écuyer, seigneur de Tarabel, Vital de Palais, juge de Rivière et Barthélemy de Palais, frères de feu Jean de Palais[1293], l'absence de Géraud s'explique par le fait qu'il était mort, quant à Pierre de Palais, seigneur de Tarabel, nous pensons qu'il y a une erreur de transcription et qu'il s'agit de Pierre de Palais, fils de Géraud, ce qui explique la qualification de seigneur de Tarabel, il est normal que Pierre soit nommé en premier comme fils de feu Guiraud, frère aîné de Vital et de Barthélemy. Nous verrons (infra) que Barthélemy était frère de Guiraud, mais nous ne connaissons pas d'acte montrant que Géraud était fils de Bertrand et d'Amessens Isalguier. Cette ascendance est probable pour expliquer la transmission de Tarabel.

4.1 Guiraud (Géraud) de PALAIS, qui suit.

4.2 Vital de PALAIS.

Sa parenté avec Géraud est mentionnée dans un contrat de lauzime, passé le 21 décembre 1449, par Vital de Palais, licencié en chacun droit, juge de Rivière, pour son neveu Jacques de Palais fils de feu Géraud de Palais, seigneur de Tarabel[1294].
Licencié ès lois, il faisait ses études au collège Saint-Martial, en 1439, il était lieutenant du viguier de Toulouse, le 25 novembre 1440, receveur des décimes, le 10 août 1442, juge de Rivière, en décembre 1445, juge des appeaux de Gascogne, à Bordeaux, le 3 juin 1454, puis conseiller du roi et juge de Rivière, en Gascogne, les 6 mars 1459 et 8 juin 1461[1295].

[1287] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 231.
[1288] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 165, produisant B.M. Toulouse Ms 634.
[1289] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 165, produisant AD.HG E 426.
[1290] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 165, produisant AD.HG E 488.
[1291] AD.HG 3 E 14508 Caraman.
[1292] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 229.
[1293] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 166, produisant AD.HG B 3.
[1294] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 166, produisant AD.HG 3 E 9943, Durand Raynaud, notaire.
[1295] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp. 165-166, produisant les preuves.

4.3 Barthélemy de PALAIS, damoiseau, coseigneur de Pibrac (probablement le lieu à 1 km d'Odars)

Barthélemy de Palais, damoiseau, passa un contrat de lauzime, le 12 février 1445, pour un fief à Saint-Avit, paroisse de La Valette, puis étant qualifié de coseigneur de Pibrac il passa un autre contrat de lauzime le 17 mai 1453[1296]. Le 12 mai 1455, Barthélemy de Palais, coseigneur de Pibrac, habitait Bourg Saint-Bernard[1297].

D'une alliance inconnue il eut :

Mercende (Messende) de PALAIS.

Elle épousa **Jean de LESCURE,** écuyer, seigneur d'Auzits, lui apportant ses droits sur Pibrac, il se qualifia ensuite coseigneur de Pibrac, il était fils de Raymond de LESCURE, seigneur d'Auzits[1298].

Jean de Lescure, écuyer, coseigneur de Pibrac, habitant Bourg Saint-Bernard, et Messende de Palais vendirent, le 5 octobre 1480, des rentes sur la borde d'en Palais, au prix de 30 écus d'or[1299].

Jean de Lescure, coseigneur de Pibrac, et son épouse Mercende vendirent la borie de Taulat, au consulat de Saint-Martin de Rivière, à Antoine d'Anticamareta, seigneur de Villeneuve, ladite Mercende de Palais fut mentionnée le 25 avril 1481, dans une procuration donnée à son mari pour gérer et vendre ses biens à Veilhes et le moulin sur le Girou à Verfeil[1300]. Ils eurent au moins un fils, François de Lescure, seigneur d'Auzits, coseigneur de Pibrac (pour le tiers), qui continua la lignée[1301].

4.4 Jean de PALAIS.

Comme dit supra il mourut avant le 4 juin 1468.

IV Guiraud (Géraud) de PALAIS, seigneur de Tarabel, Paulel (en Saint-Marcel-Paulel, à 4 km au nord ouest de Verfeil, Haute-Garonne), Montesquieu (-Lauragais, Haute-Garonne.).

Géraud de Palais, seigneur de Tarabel, Paulel, Montesquieu passa, le 22 août 1440, un bail à fief d'un moulin sur le Girou[1302].

En 1447, Guiraud de Palais, seigneur de Montesquieu, passa un bail à nouveau fief, Raymond de Puybusque fut témoin[1303].

Géraud de Palais, seigneur de Tarabel, Montesquieu-Lauragais, testa le 20 février 1448, instituant héritiers ses fils Pierre et Jacques de Palais et léguant 500 francs à son fils Jean de

---

[1296] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 166, produisant AD.HG 3 E 7034, Sapientis, notaire (acte de 1445), AD.HG 3 E 9940, Raynaud, notaire.

[1297] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 166, produisant AD.HG 3 E 12061, R. Raynaud, notaire.

[1298] André Navelle, *op.cit.,* VI, pp. 230-231, pour ce qui concerne Jean de Lescure, son ascendance et sa descendance.

[1299] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 231, produisant AD.HG 3 E 5724, Mercier, notaire.

[1300] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 231, produisant AD.HG 10424, Bonet Laget, notaire.

[1301] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 231, produisant la preuve.

[1302] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 166, produisant AD.HG E 909.

[1303] AD.HG 3 E 10097 Montesquieu-Lauragais.

Palais, contrat reçu par Durand Raynaud, notaire de Toulouse, selon un acte du 8 août 1460 (infra) et mourut avant le 21 décembre 1449, selon le contrat de lauzime à cette date (supra.)
Il avait épousé **Jeanne de VILLETTE**, fille d'Amiel de VILLETTE, seigneur d'Albiac, Montledier (à 3 km de Mazamet, Tarn), et de Ricarde de TOURNIER[1304].
Jeanne de Villette, veuve de Guiraud de Palais, seigneur de Tarabel, coseigneur de Montesquieu, testa le 4 janvier 1487 (n.st.), demandant son inhumation dans le couvent des Frères prêcheurs, à Toulouse, dans la tombe de la famille de Palais, dans la chapelle Sainte-Marie de Grâce. Elle légua 3 livres à sa fille Mercende, dame de La Mothe, 3 livres à sa fille Marguerite, dame de Cesseras, 3 livres à sa fille Jeanne, dame d'Aguts, 3 livres à sa fille Lombarde, dame de Beaumont. Elle légua à ses autres enfants, 5 sols au R.P François de Palais, chanoine de Saint-Sernin ; 55 livres à Jean ; 5 sols à Bertrand. Elle légua 10 livres à sa nièce (petite-fille) Agnète, fille de feu Pierre de Palais, 25 livres à sa belle-fille Jacqueline de Lescure, elle avait donné 2 parts des biens venant de feu Jacques, son fils, à Raymond de Palais, fils de Pierre, qu'elle institua héritier universel[1305].
Ils eurent :

5.1 Pierre de PALAIS, qui suit.

5.2 Jacques de PALAIS.
Jacques de Palais, coseigneur de Montesquieu, passa des contrats de lauzime les 9 mai 1471 et 10 décembre 1473[1306].

5.3 Jean de PALAIS, chevalier, coseigneur de Montesquieu, Tarabel, Paulel.
Comme dit supra il fut institué légataire de 500 francs de son père par son testament du 20 février 1448.
Jean de Palais, chevalier, fils de feu Guiraud de Palais, seigneur de Tarabel et de Montesquieu-Lauragais, fit une donation, le 8 août 1460, à Pierre de Palais, fils et héritier de Guiraud et à Jacques de Palais, son frère, de ce qu'il possédait de l'hérédité dudit feu Guiraud et de Jeanne de Villette, sa femme, et de ce qui lui adviendrait par succession desdits Pierre et Jacques, ainsi que de ses autres frères, Hugues, Bertrand, Jean jeune et François, cet acte produit le testament de Guiraud[1307].

5.4 Hugues de PALAIS.
Hugues de Palais, licencié en chacun droit, qui avait prit possession de la cure de Tarabel, le 26 décembre 1470, ce qui avait entraîné un procès avec Pierre de Rousergue, neveu de l'archevêque de Toulouse, prit effectivement possession de cette cure, le 8 août 1472, son opposant lui ayant cédé tous ses droits[1308]. Il était en procès,

[1304] André Navelle, *op.cit.,* X, p.289.
[1305] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 166, produisant AD.HG 3 E 10002, Bardonis, notaire.
[1306] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.166-167, produisant AD.HG 3 E 10102, Castaing, notaire.
[1307] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 166, produisant AD.HG 5935, Mosdurier, notaire.
[1308] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 167, produisant AD.HG 3 E 9934, P. Merchac, notaire.)

les 5 novembre 1473 et 20 juillet 1475, contre Philippe Nyvard, bachelier ès décrets, recteur de Tarabel[1309].

5.5 Bertrand de PALAIS.
Cité dans le testament de sa mère, le 4 janvier 1487, il n'apparut plus ensuite.

5.6 Jean de PALAIS dit le Goujat, écuyer, seigneur de Paulel.
Jean de Palais dit le Goujat était en procès, en 1485-1486, contre Jacqueline de Lescure, mère et tutrice de Raymond de Palais, seigneur de Tarabel, au sujet des biens à Montesquieu-Lauragais et de la borie de Paulel[1310]. Dans le même procès Jean de Palais alias le Goujat dit le Goujat, fils du seigneur de Tarabel, au sujet des biens paternels et de ceux de ses frères défunts, il fut décidé, le 25 novembre 1492, de vendre certains biens, notamment la borde d'Ayguesvives, près de Balma, à Raymond Michaelis, procureur au Parlement, avec pacte de revente. Raymond de Palais avait alors entre 18 et 25 ans[1311]. Le 14 décembre 1497, Jean de Palais dit le Goujat, écuyer, était en procès contre Raymond de Palais, écuyer, seigneur de Tarabel, au sujet de la vente aux enchères des biens de Raymond, qui seront évalués au cours du 24 février 1479[1312] (n.st.) Par la suite tous les deux furent qualifiés coseigneurs de Tarabel.

5.7 François de PALAIS.
Il fut cité chanoine de Saint-Sernin (de Toulouse), dans le testament de sa mère, le 4 janvier 1487.

5.8 Mercende de PALAIS.
Elle fut citée le 4 janvier 1487, comme épouse du seigneur de La Mothe, qui n'a pas été identifié.

5.9 Marguerite de PALAIS.
Le 4 août 1448, noble Ricarde Tournier, veuve d'Amiel de Villette, seigneur d'Albiac et de *Montlandier* Montlédier), donna à Marguerite de Palais, fille de Géraud de Palais, seigneur de Tarabel, et de Jeanne de Villette (fille de Ricarde), la moitié de tous ses biens et droits sur Albiac que tenait feu Guiraud de Villette, son fils, tant à cause de la dot qu'elle porta à son mari, que de la pension attribuée par le testament de son mari, et la moitié de la succession de ses fils pupilles, décédés, à condition que Vital de Palais, licencié ès décrets, juge de Rivière, pourvoie aux frais d'un procès au sénéchal ; Bertrand de Villette, seigneur de *Montlandier,* fils de Ricarde y consentit[1313].

[1309] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 167, produisant AD.HG B 2001, en 1473) et B 4, en 1475.
[1310] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 167, produisant AD.HG 3 E 5044, Launay, notaire.
[1311] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 167, produisant AD.HG 3 E 7104, Seguin, notaire.
[1312] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 167, produisant AD.HG B 10.
[1313] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 167, produisant AD.HG 3 E 10097, Bonhomme, notaire.

Elle avait épousé **Bernard CORSIER,** chevalier, seigneur de Cesseras (Hérault), fils de Bertrand CORSIER, licencié en droit, juge mage de Carcassonne, il mourut entre 1487 et 1489, d'où postérité[1314].

5.10 Jeanne de PALAIS.

Jeanne de Palais fut citée, le 21 août 1484, avec Vital de Rigaud, seigneur d'Aguts (Tarn), son fils[1315].

Elle avait épousé, par pactes du 25 octobre 1458 et contrat du 6 février 1459, **Philippe RIGAUD,** damoiseau, baron de Taix, Trémolet, seigneur d'Aguts, Blaye fils d'Alzias RIGAUD, chevalier, seigneur de Vaudreuil, seigneur et baron d'Auriac, et de Marguerite de BELLAFAR[1316].

5.11 Lombarde de PALAIS.

Elle fut citée le 4 janvier 1487, comme épouse du seigneur de Beaumont, qui n'a pas été identifié.

V Pierre de PALAIS, écuyer, coseigneur de Tarabel et de Montesquieu.

Pierre de Palais, seigneur de Tarabel, procureur de son frère Jacques de Palais, coseigneur de Montesquieu, rendit hommage, le 13 novembre 1462, pour le quart de la juridiction haute et basse de Montesquieu, et une maison, des rentes, le quart du four et des terres, puis le 24 décembre 1462, il rendit hommage pour Tarabel et Brignac avec la juridiction haute et basse[1317].

Comme dit supra Pierre de Palais fut témoin, le 16 décembre 1462, au testament d'Arnaud de Castelnau, nommant son père André de Castelnau et sa mère Catherine[1318].

Pierre de Palais testa le 24 février 1479[1319], et mourut avant le 10 septembre 1480, date à laquelle Jacqueline de Lescure, seigneuresse de Tarabel, veuve de Pierre de Palais, seigneur de Tarabel, coseigneur de Montesquieu, tutrice de Raymond de Palais, donna une procuration pour rendre hommage au comte de Lauragais[1320].

Il avait épousé **Jacqueline de LESCURE,** qui n'est pas rattachée[1321].

Nous verrons que M. de Palais, seigneur de Tarabel, fut institué exécuteur testamentaire de Bernard de Lescure, seigneur d'Auzits, par le testament de celui-ci du 28 avril 1528[1322]. Cet exécuteur testamentaire doit être Raymond de Palais, fils de Pierre. Bernard de Lescure, seigneur d'Auzits, était le petit-fils de Mercende de Palais, épouse de Jean de Lescure, seigneur d'Auzits, ce qui explique probablement le fait que Raymond de Palais ait été nommé

[1314] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 245.
[1315] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 167, produisant AD.HG 3 E 1044, de Ulmo, notaire.
[1316] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp.71-73.
[1317] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 168, produisant B.M. Toulouse Ms 634.
[1318] AD.HG 3 E 10194, Villefranche de Lauragais.
[1319] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 167, se référant à P. Marchat, notaire.
[1320] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 168, produisant AD.HG 3 E 10001, Bardonis notaire.
[1321] André Navelle, *op.cit.,* VI, pp.223-224, dit qu'elle est peut-être fille de Pierre II, chevalier, seigneur de Lescure, Vabre, Belcastel, et d'Anne des Prés, il n'y a aucune indication dans ce sens.
[1322] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 232, produisant AD.HG 11845 n° 5353, Scuderi, notaire.

exécuteur testamentaire, mais il n'est pas exclu qu'il y ait eu une nouvelle alliance avec la branche des seigneur d'Auzits de la famille de Lescure.
En 1486, Jacqueline de Lescure, dame de Tarabel, était gouvernante des biens de Raymond de Palais, seigneur de Tarabel, son fils, la même année celui-ci fit une donation à sa mère[1323].
Jacqueline de Lescure, veuve de Pierre de Palais, et son fils Raymond donnèrent une procuration, le 20 novembre 1498, pour un procès contre Pierre Roquette[1324].
La même fit une requête, le 3 octobre 1499, pour rechercher le testament de feu Pierre de Palais, reçu par Pierre Marchat, notaire[1325].
Jacqueline de Lescure, veuve de Pierre de Palais, seigneur de Tarabel, qui comme tutrice de Raymond de Palais, avait vendu 25 setiers de blé à Michel Hunaud, seigneur et baron de Lanta, est citée le 26 février 1515 (v.st, soit 1516, n.st.), dans une donation d'Augier Hunaud, à sa mère. Augier Hunaud était fils de ce Michel Hunaud[1326], dont la fille Madeleine Hunaud de Lanta épousa en secondes noces, Pierre de Lescure, seigneur d'Auzits, frère de Bernard[1327], cité supra.
Pierre de Palais et Jacqueline de Lescure eurent :

6.1 Raymond de PALAIS, qui suit.

6.2 Anne de PALAIS.
Anne de Palais, dame de Tarabel, vendit, le 18 mars 1533, à Pierre de Custos, seigneur de Mayreville, la moitié de la juridiction haute, moyenne et basse de Tarabel, pour 4 000 livres[1328], cette vente fut probablement suivie d'un rachat car le 1er juillet 1539, Anne de Palais, veuve de Jean de Tournemire, vendit Pierre de Custos ses droits sur la baronnie de Tarabel pour le prix de7 000 livres. Cet acte rappela la division et l'accord entre Arnaud de Vignes, frère de Bernard, et Jean et Gilles de Léaumont, seigneurs de Puygaillard qui précisait que ni Arnaud ni sa femme n'auraient de droit sur Tarabel[1329].
Elle avait épousé, probablement vers 1499, après le 24 septembre, date de la vente de biens, pour la marier, **Jean de TOURNEMIRE,** écuyer, seigneur de Pouze (à 2 km de Noueilles, Haute-Garonne), coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières (en Saint-Léon, Haute-Garonne), fils d'Antoine de TOURNEMIRE, seigneur de Turpin, châtelain de Montréal, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières, capitoul en 1472, et de noble Catherine PAGESE[1330]. Jean de Tournemire, écuyer, seigneur de Pouze, passa un bail à nouveau fief, le 31 décembre 1527, et mourut avant le 8 avril 1530, date à laquelle Anne de Palais, sa veuve, et Bernard et Arnaud de Vignes, écuyers, seigneurs de Noueilles, et Roger Roux, écuyer, seigneur d'Issus, furent condamnés en

[1323] AD.HG 3 E 10002, Lanta.
[1324] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 168, produisant AD.HG 3 E 9926, Parni, notaire.
[1325] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 168, produisant AD.HG 3 E 10177, Vabres, notaire.
[1326] AD.HG 3 E 10086.
[1327] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 182.
[1328] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 168, produisant AD.HG
[1329] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 168, produisant AD.HG 3 E 5180, Lobeyrie, notaire.
[1330] André Navelle, *op.cit.,* X, pp. 128-129, produisant la preuve.

raison des excès contre Antoine de Bonvillar, époux de Jacquette de Castelnau[1331], d'où deux filles Catherine et Jacme de Tournemire.

VI Raymond de PALAIS, seigneur baron de Tarabel, coseigneur de Montesquieu, Paulel.
Il naquit entre 1467 et 1474, selon un acte du 25 novembre 1492, et entre 1468 et 1476 selon un acte du 2 mai 1493. Par ce dernier acte il vendit à Jean Laurent, bachelier en droit, la borie d'Ayguesvives au prix de 691 livres 2 sols 6 deniers, avec un pacte de revente[1332].
Il passa des contrats de lauzime les 18 décembre 1496, 9 mai 1497 et 30 mars 1498[1333].
Le 24 septembre 1499, Jacqueline de Lescure et Raymond de Palais, seigneur de Tarabel, son fils, vendirent à Bertrand de Laurens, seigneur de Soupets, 50 livres d'oublies sur Tarabel, plus 5 setiers de blé d'oublies, plus des tasques en vin, plus la borde de Clavière, à Tarabel, plus la borde dels Peyrots, plus des prés et des terres, pour le prix de 1 100 livres, pour marier Anne de Palais, fille de Jacqueline, avec le fils du seigneur de Pouze[1334].
Jean de Palais et Raymond de Palais, oncle et neveu, et Jean de La Tour, seigneur de Montesquieu, furent cités en 1504[1335].
Le 16 avril 1522, Raymond de Palais, seigneur et baron de Tarabel, coseigneur de Montesquieu, Paulel, donna une procuration[1336]. Le même émit une protestation, le 14 octobre 1528, et mourut avant le 7 octobre 1530, date à laquelle il fut dit que feus Raymond de Palais, seigneur de Tarabel, et Jeanne de Castelnau, avaient laissé deux filles, Jeanne épouse de Gilles de Léaumont et Françoise épouse d'Arnaud de Vignes. Arnaud de Vignes et Jean de Léaumont, père de Gilles, nommèrent des arbitres pour régler un litige sur les biens de feue Jeanne de Castelnau[1337].
Il avait épousé **Jeanne de CASTELNAU,** dont l'ascendance n'est pas connue.
André Navelle dit qu'elle était peut-être fille de Raymond de Castelnau, seigneur de Barelles (deux lieux de ce nom en Haute-Garonne) et de Jeanne de Sayrac alias Faydit. Cette hypothèse, qui n'est pas étayée, est peut-être fondée sur le fait que, le 8 avril 1530, Anne de Palais (sœur de Raymond) et Bernard et Arnaud de Vignes, ce dernier, mari de Françoise de Palais, fille de Raymond et de Jeanne de Castelnau, furent condamnés en raison d'excès contre Arnaud de Bonvillar et sa femme Jacquette de Castelnau (acte supra), celle-ci fille de Raymond et de Jeanne de Sayrac, qui eurent également une fille Jeanne, citée en 1506, dans le testament de son oncle Arnaud de Castelnau (frère de Raymond[1338]), on ne connaît pas la destinée de cette Jeanne. Ceci nous paraît bien maigre pour établir une hypothèse.
Raymond de Palais et Jeanne de Castelnau eurent deux filles :

7.1 Jeanne de PALAIS.
Elle apporta à son mari la terre et seigneurie de Tarabel et mourut, sans enfant, avant le 23 décembre 1532, date à laquelle Gilles de Léaumont, seigneur de Tarabel, était en

[1331] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 131, produisant AD.HG B Tournelle 2.
[1332] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 168, produisant AD.HG 3 E 5715, Privat ; nommant les 2 filles, Milhac, notaire.
[1333] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 168, produisant AD.HG 3 E 9925, Parni, notaire.
[1334] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 168, produisant AD.HG 3 E 10089, Vignaudy, notaire.
[1335] AD.HG 3 E 23360 Montesquieu-Lauragais.
[1336] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.168, produisant AD.HG 3 E 5717, Privat Milhac, notaire.
[1337] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 168, produisant AD.HG 3 E 2971, Cupellis, notaire.
[1338] André Navelle, *op.cit.,* III, pp.84-85.

procès contre Anne de Palais, laquelle demandait à être maintenue en possession du château et de la baronnie de Tarabel. En attendant l'enquête Gilles de Léaumont fut maintenu en ses biens et en ceux de feue Jeanne de Palais, Anne de Palais fut condamnée aux dépens[1339].

Jeanne de Palais avait épousé, avant le 7 octobre 1530 (supra), **Gilles de LEAUMONT,** écuyer, seigneur de Puygaillard, fils de Jean de LEAUMONT, seigneur de Puygaillard, et de Louise de LART dite de BIRAC[1340],

Le 22 mars 1535, Gilles de Léaumont, habitant Los Mauros, au diocèse de Lectoure, héritier testamentaire de sa femme, Jeanne de Palais, vendit à Jérôme de Bandinelli ce qu'il possédait à Paulel, avec justice haute, moyenne et basse, au prix de 5 000 livres[1341].

Gilles de Léaumont épousa en secondes noces, par contrat du 30 juin 1538, Antoinette de MONTESQUIOU dit de DEVEZE, fille d'Antoine de MONTESQUIOU dit de DEVEZE et de Françoise d'ESPAGNE, ces derniers mariés par contrat du 23 janvier 1510[1342].

Le 16 mars 1540, fut passé un accord entre Pierre de Custos, seigneur de Mayreville, et Gilles de Léaumont, seigneur de Puygaillad, héritier de feue Jeanne de Palais, sa femme, fille de feu Raymond lui-même fils de feu Pierre de Palais. Gilles de Léaumont céda à Pierre de Custos, la baronnie de Tarabel avec juridiction haute, moyenne et basse, pour 10 000 livres. Pierre de Custous reçut tous les documents concernant Tarabel, dont les pactes de mariage de Gilles de Léaumont et d'Antoinette de Devèze et le testament de feue Jeanne de Palais, Gilles de Léaumont conserva Paulel. Une semaine après fut autorisé un accord relatif à Tarabel entre Gilles de Léaumont, Anne de Palais et Pierre de Custos subrogé à Anne de Palais. Pour avoir acheté la seigneurie pendant le procès Pierre de Custos fut condamné à 200 livres d'amende[1343].

Gilles de Léaumont testa le 8 août 1572, instituant héritiers ses deux fils Aymeric et Gilles de Léaumont[1344].

7.2 Françoise de PALAIS.

Le 4 juin 1544, Françoise de Palais, coseigneuresse de Montesquieu-Lauragais, épouse d'Arnaud de Vignes dit qu'elle avait été obligée par son mari à des contraintes et des dons de ses biens. Il la battait comme le montra son visage. Elle annula toutes ses dispositions antérieures et légua à son fils aîné, Bernard de Vignes, ses biens à

[1339] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 169, produisant AD.HG B 26..

[1340] La Chesnaye-Desbois.

[1341] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 169, produisant AD.HG 3 E 2784, Clavelli, notaire.

[1342] La date du contrat de mariage est indiquée par le *Dictionnaire* de Moréri, Edition de 1732, tome V, p. 103 ; André Navelle dit qu'Antoinette Devèze (sic) était file de Bernard Devèze (sic), seigneur de Marsac, ce qui est certainement inexact, car Bernard était un fils d'Antoine et qu'il se maria par contrat en 1542. Les parents d'Antoinette sont indiqués par Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montesquiou,* Janvier 2002, cette ascendance est très probable pour expliquer la qualification Devèze car les parents d'Antoine étaient Jean de Montesquiou, seigneur de Devèze, et Bertrande de Devèze qui apporta la terre de Devèze à son mari.

[1343] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 208, produisant AD.HG 3 E 5183, Lobeyrie, notaire (acte du 16 mars) ; AD.HG B 33 (acte du 23 mars.)

[1344] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 208, produisant AD.HG E 903 et B 32.

Montesquieu, avec juridiction haute, moyenne et basse, et ses biens de Monestrol (Haute-Garonne) ; à son second fils, Achille de Vignes, ses biens à *Renoville* et à Caignac, en Lauragais (à 3 km de Monestrol) ; à sa fille Marguerite, 1 500 livres. Elle légua à ses trois enfants les biens de Raymond de Palais, son père, et ceux de N…de Palais dit le Cadet Goujat, seigneur de Paulel[1345]. Françoise de Palais fut dite feue dans un acte de 1565, passé entre Jean et Philippe de Lacombe, seigneur de La Calmette, et Arnaud de Vignes, coseigneur de Montesquieu, comme père de ses enfants et de Françoise de Palais[1346].

Elle avait épousé, avant le 7 octobre 1530 (supra), **Arnaud de VIGNES,** apportant à sa belle-famille ses droits sur Montesquieu-Lauragais. Arnaud de VIGNES était fils de Bernard de VIGNES, coseigneur de Noueilles (Haute-Garonne), capitoul, et de Marie de PUYBUSQUE[1347].

Feu Raymond de Palais, seigneur de Tarabel, avait vendu à feu Jacques Faure, seigneur de Castanet, la borde de Las Plans, à Montesquieu, pour 800 livres. La revente fut prorogée, le 25 août 1531, à Jacques Faure par Françoise de Palais épouse d'Arnaud de Vignes. Le 10 octobre 1532, Pierre Faure revendit cette borde, au nom de ses frères[1348].

Arnaud de Vignes épousa en secondes noces Philippe de FAURE, d'où postérité.

Cette seconde union est prouvée par divers actes concernant Catherine de Vignes issue de cette union[1349].

IV
Personnes isolées

Hugues, vicomte de Caraman, fut cité en 1389 avec Bertrand et Pierre de Palays fils de noble Simon de Palays[1350], ces derniers pouvaient appartenir à la famille dont la généalogie est écrite supra, dont des fiefs étaient proches de Caraman. Hugues, vicomte de Caraman, était fils d'Arnaud Duèze, vicomte de Caraman (olim Carmaing) et d'Adalasie de Castelnau.

André Navelle indique trois degrés d'une famille de Palais, dont les membres ne sont pas qualifiés nobles. Son auteur, Guillaume de Palais, seigneur de la juridiction basse de Tournefeuille, notaire, apparaît comme le notaire recevant des actes de la famille objet de ce document[1351].

Douillac, révision le 21 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1345] AD.HG 3 E 6011, Pailhès, notaire.
[1346] AD.HG 3 E 22782, Villefranche-de-Lauragais.
[1347] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.240-241, produisant les preuves.
[1348] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 169, produisant AD.HG 3 E 23235, Maillard, notaire.
[1349] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Vignes, seigneurs de Noueilles, Montesquieu, etc.,* produisant les preuves.
[1350] AD.HG 3 E 9932 Caraman.
[1351] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 169.

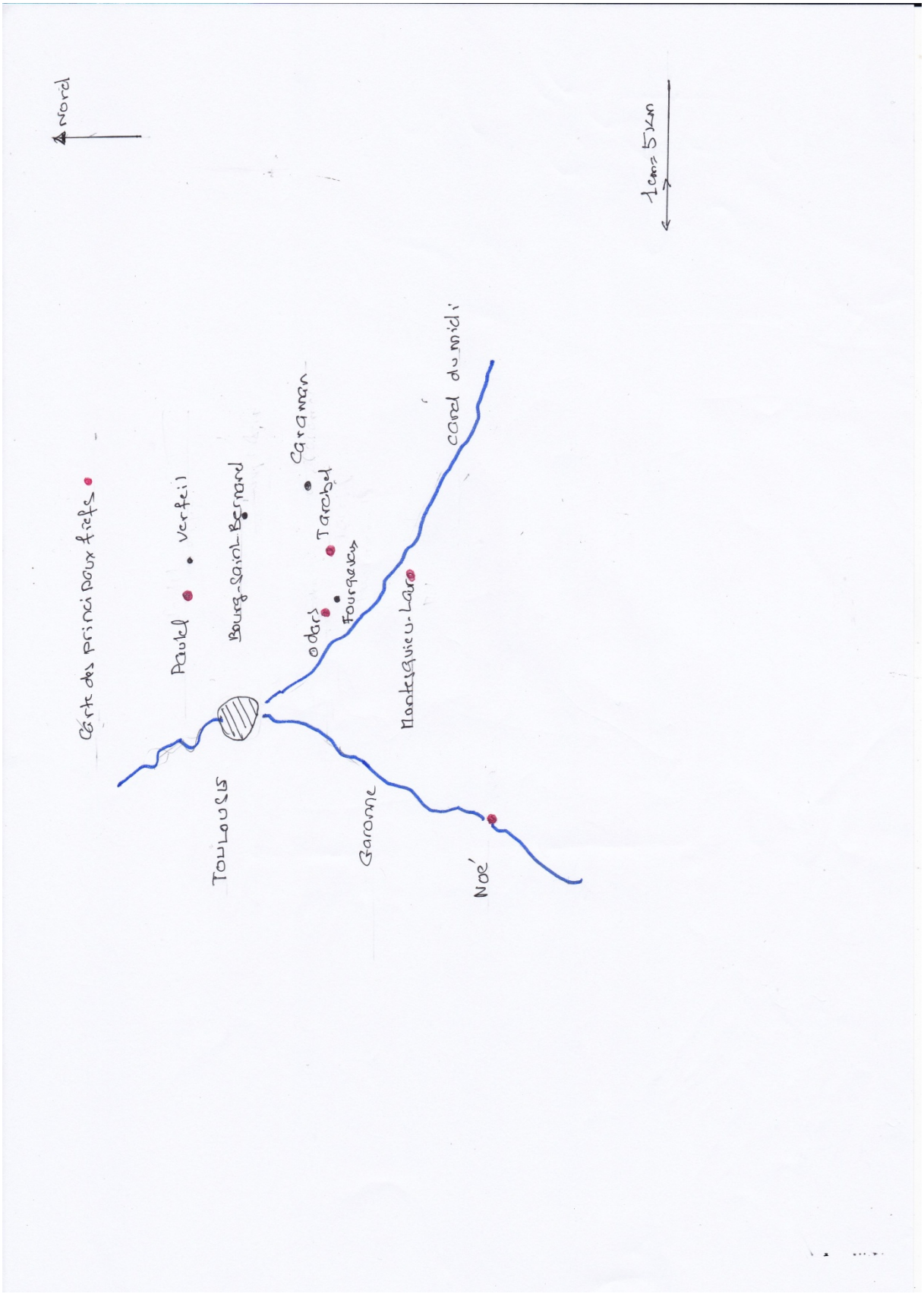

Famille de SIRAN

Cette famille qui tient son nom du lieu éponyme, dans le Minervois[1352], est connue depuis le 11ème siècle. Son chef de famille s'étant armé pour les Albigeois, au début du 13ème siècle, ses biens furent en grande partie confisqués par Simon de Montfort, il laissa un fils mineur qui conserva une petite part de la terre de Siran. La filiation suivie commence à la fin du 14ème siècle, selon des actes produits par Pierre Timbal[1353]. La généalogie de cette famille a été établie par Mahul, qui la commence à Bermond de Siran au début du 14ème siècle[1354], les preuves de noblesse de Gabriel Guillaume de Siran, page de la petite écurie, datées du 19 mars 1743, apportent quelques données[1355], ces généalogies indiquent très rarement la descendance féminine, rarement l'ascendance des épouses pour les premiers degrés, elles sont complétées, dans ce qui suit, par quelques actes provenant de Maurice Vuillier et d'autres sources.

Cette famille portait : « d'or à trois pals de gueules » qui sont les armes de la maison de Foix, dont il ne faut pas en déduire un lien de parenté. Ces armes se voient dans l'église de Siran et dans une chapelle de l'abbaye de Caunes ; Bermond de Siran, époux d'Arpaïs de La Roque écartela ces armes de celles de la famille de La Roque, qui sont « d'azur à trois rocs d'échiquier d'argent[1356]. »

Le baron de Woelmont de Brumagne qui a publié des données sur les derniers degrés, faisant état de ces armes, en déduit que la famille de Siran était issue d'un bâtard de la famille de Foix[1357], ce qui est une conclusion pour le moins hâtive.

I
Premiers degrés

Cette famille possédait au 11ème siècle, dans les diocèses de Saint-Pons (-de-Thomières) et de Narbonne, les terres et seigneuries de Siran, La Livinière, Olonzac, Homps et Saint-Marcel[1358].

Le 15 des calendes de septembre 1101, Bernard Guillaume de Siran, donna à Gérald, abbé et au monastère de Caunes (-Minervois, Aude), la partie de l'honneur qu'il avait, avec Pierre Guillaume, son frère, dans la villa de *Juvalenc* (Gibaleaux), il donna aussi son fils Pierre, pour moine audit monastère, se réservant seulement l'albergue[1359].

[1352] Ce lieu dans le département de l'Hérault, à la limite avec l'Aude, est situé à 6 km de Rieux-Minervois, Aude.
[1353] Pierre Timbal, *L'application de la coutume de Paris au pays d'Albigeois,* Privat, 1950, produisant les preuves de tout ce qu'il a publié.
[1354] Mahul, *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne,* 1857-1867, utilisant, en particulier, les archives des châteaux de Leuc et de Cavanac, transcrites par M. Joseph Airolles, acquéreur de ces seigneuries en 1769 et en 1773, référencées Archives de Cavanac et Archives de Leuc, dans ce qui suit.
[1355] Etienne Leger, Les preuves de noblesse des pages de la petite écurie, Dictionnaire généalogique, Patrice du Puy, Editeur, Septembre 2012, p. 816.
[1356] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 162.
[1357] Baron de Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* I, p. 779.
[1358] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 162.
[1359] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 79, se référant à Doat, *op.cit.*

Pierre I de Siran, abbé de Caunes, reçut, en 1124 et 1126, les donations d'Arnaud de Lauran[1360].
Pierre de Siran vivait encore aux calendes d'août 1147, mais le siège abbatial paraît vacant depuis juillet1148 jusqu'aux ides de mars 1151[1361].

Le 3 des nones de décembre 1144, Hugues de Siran, frère de Pierre, abbé de Caunes, fit un codicille par lequel il choisit sa sépulture dans l'église du monastère de Caunes, où il fonda une messe à perpétué pour le repos de son âme. Il légua à la même église 50 sols, à prendre sur le décimaire qu'il possède au village de Saint-Marcel, et sur l'albergue de 24 chevaliers de la seigneurie de Siran[1362].

Louis IX (futur saint Louis), roi de France, donna, en décembre 1261, à Raimond de Siran, chevalier, le lieu de Labastide en Val de Daigne[1363].

En 1307 Garcin ou Guérin de Siran, damoiseau, épousa Cécile de Clermont[1364].
En 1308, Sicard de Clermont et Guérin de Siran, étaient coseigneurs de Labastide-en-Val[1365].

En 1351, Raimond de Siran, coseigneur de Labastide-en-Val-de-Daigne, époux de Bérenguière d'Aban, est cité avec Bernard de Siran, leur fils[1366].
Raimond de Siran et Bérenguière d'Aban pourraient être les parents de Bernard, frère de Raymond, premier degré de la filiation suivie.

II
Filiation suivie

I Raymond de SIRAN
Nommé dans les actes après son frère Bernard, il doit être un cadet.
D'une alliance inconnue il eut un fils Bermond de Siran qui hérita de son oncle Bernard de Siran, selon les actes qui suivent.
Bernard et Raymond de Siran, dénombrèrent, le lieu de Labastide de Surlac (Labastide-en-Val-de-Daigne, actuellement Labastide-en-Val, Aude), dans la viguerie de Termenès, en mars 1373 (n.st.), ce lieu fut dénombré par Bermond de Siran fils de Raymond de Siran, par la succession de Bernard de Siran, son oncle, le 6 septembre 1404, puis le tiers de ce lieu par les héritiers de Bermond de Siran, en 1427[1367].
Bernard et Raymond de Siran dénombrèrent, en 1389, le lieu d'Agrifouillet, dans la viguerie de Termenès (ce lieu nommé *Agrifolio,* en latin, situé à 7,5 km à l'ouest-nord-ouest de

[1360] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 80, se référant à *Gallia christiana,* VI, col. 163.
[1361] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 81.
[1362] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p.81, se référant à *Gallia Christiana,* VI, col. 164.
[1363] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 193, se référant aux Archives de Leuc.
[1364] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 163, se référant aux Archives de Cavanac ?
[1365] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 193.
[1366] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 193, se référant aux Archives de Leuc.
[1367] Pierre Timbal, *op.cit., p. 63.*

Labastide-en-Val, semble avoir disparu), ce lieu fut dénombré par Bermond de Siran, le 6 septembre 1404[1368].
Bernard et Raymond de Siran, tenaient, en 1389, un fief à Couffoulens, du seigneur dudit lieu[1369].
Les héritiers de Bernard de Siran dénombrèrent le 27 juin 1427, un fief, à Siran, dans la viguerie de Minervois[1370]. Il faut peut-être lire Bermond au lieu de Bernard car on cite les héritiers de Bermond, en 1427 (supra.)

II Bermond de SIRAN, damoiseau, seigneur d'Agrifouillet, coseigneur de Clermont, de Labastide-en-Val, puis de Cavanac (du chef de sa femme.)
Bermond de Siran, seigneur d'Agrifouillet, héritier *d'autre Bermond* (erreur pour Bernard) de Siran, son oncle paternel, rendit hommage au roi, le 6 septembre 1404, par les mains de Robert de *Chalucio,* chevalier, seigneur d'Entraigues, sénéchal de Carcassonne et de Béziers, pour la seigneurie d'Agrifouillet, la 3ème part du lieu de Clermont(-sur-Lauquet (Aude), la 3ème partie de la seigneurie de La Bastide-en-Val-de-Daigne, plus un fief à Siran, un fief à La Livinière, un fief à Cassagnoles, la 12ème partie de la leude de Ventajou, la levée de Saint-Julien, les dits fiefs et leude situés dans la viguerie de Minervois[1371].
Pierre Timbal précise ces hommages : Bermond de Siran, reçut à la mort de son oncle Bernard de Siran, seigneur de Greffeil (en Termenès, à 7 km à l'ouest de Labastide-en-Val, très proche d'Agrifouillet, est distinct de ce dernier lieu, selon Pierre Timbal), le tiers de Clermont tenu aux coutumes de Paris, un autre tiers de Clermont, un tiers de Labastide-en-Val-de-Daigne, tenus à droit écrit, l'hommage et le dénombrement furent fais pour l'ensemble, le 6 septembre 1404[1372].
Bermond de Siran hérita, le 6 septembre 1404, de son oncle paternel Greffeil (Aude), Agrifouillet et Clermont en Termenès, comme plus proche parent selon les coutumes de la vicomté de Paris[1373].
Bermond de Siran mourut avant le 27 juin 1427, date à laquelle les tuteurs et oncles maternels de son fils Mathieu de Siran, rendirent hommage au roi pour la terre de Cavanac et d'autres terres[1374].
Les oncles du mineur doivent être Guillaume et Adhémar de La Roque, cités en 1427, frères d'Arpaïs de La Roque[1375].
Il avait épousé, par contrat du 8 février 1421, **Arpaïs de LA ROQUE,** fille de Jean de LA ROQUE, seigneur de Cavanac, selon l'hommage et le serment de fidélité rendu le 28 novembre 1424, par Bermond de Siran, damoiseau, mari d'Arpaïs de La Roque, fille de Jean de La Roque, seigneur de Cavanac, pour la terre et seigneurie de Cavanac, qui lui avait été donnée pour constitution dotale, selon leur contrat de mariage[1376].

[1368] Pierre Timbal, *op.cit.,* p. 62.
[1369] Pierre Timbal, *op.cit.,* p.107, note 106.
[1370] Pierre Timbal, *op.cit.,* p. 56.
[1371] Mahul, *op.cit.,* t. V, p. 163, produisant Doat, *Trésor des chartes du roi.*
[1372] Pierre Timbal, *op.cit.,* p.96, note 61.
[1373] Pierre Timbal, *op.cit.,* pp.133-134 , note 9.
[1374] Mahul, *op.cit.,* V, p. 163, se référant au Cartulaire de Carcassonne.
[1375] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 162, se référant au Cartulaire de Carcassonne, t. II, p. 193, col. 1.
[1376] Mahul, *op.cit., vol.* V, p. 162, produisant le Cartulaire de Carcassonne, t. II, p. 193, col. 1.

La seigneurie de Cavanac avait été possédée depuis 1284 par une branche de la maison de La Roque[1377].
Ils eurent :

III Mathieu de SIRAN, seigneur de Cavanac.
Les oncles maternels de Mathieu de Siran, mineur, refirent hommage au roi, le 27 juin 1427, pour la terre de Cavanac[1378].
Il fut cité en 1457 pour un territoire à Auriac[1379].
Le 20 janvier 1463, noble Jean Gonion rendit hommage à Mathieu de Siran des fiefs qu'il avait à Cavanac et à Puichéric[1380].
Mathieu de Siran vivait le 20 janvier 1477[1381], et mourut avant le 8 mars 1482, date de l'hommage de son fils Odoard (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 10 février 1443, **Andrienne de CABARET,** fille du seigneur d'Orsans[1382].
Ils eurent :

4.1 Odoard de SIRAN, qui suit.

4.2, etc., autres enfants non nommés.

IV Odoard de SIRAN, damoiseau, seigneur de Cavanac.
Fils aîné, son père lui fit donation de la moitié de tous ses biens, en le mariant, par contrat du 20 janvier 1477, avec Jeanne de Voisins, fille d'Amalric de Voisins[1383].
Odoard de Siran, fils de Mathieu de Siran, écuyer, rendit hommage au roi, le 8 mars 1482, ès mains du lieutenant du sénéchal de Carcassonne, pour les seigneuries qu'il avait aux lieux de Cavanac, Agrifouillet, Clermont, Labastide de Surlac (Labastide-en-Val)[1384].
Le 7 novembre 1497, fut passée une transaction entre Odoard de Siran, seigneur de Cavanac, et les habitants dudit lieu, par laquelle la tasque ou agrier fut réduite à la neuvième partie des fruits[1385].
Odoard de Siran testa le 8 janvier 1502, instituant son héritier Bertrand de Siran, son fils aîné, léguant à son second fils, Jacques de Siran, les terres qu'il avait dans la seigneurie de Siran[1386].

[1377] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 161.
[1378] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 163, se référant au Cartulaire de Carcassonne.
[1379] Mahul, *op.cit., vol. ? V,* p. 163.
[1380] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 163, acte retenu par Guillaume Gache, notaire de la cité de Carcassonne, se référant aux Archives de Cavanac.
[1381] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 163.
[1382] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 163.
[1383] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 163.
[1384] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p.163, produisant Doat, *Ordonnances et hommages de Languedoc,* vol. 60, f°97.
[1385] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164, acte retenu par Jean de Artigoli, notaire de Marseillette, grossoyé en parchemin par Louis de Curia, notaire de Lauran.
[1386] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164, son testament est également indiqué par le marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p. 130.

Comme dit supra il avait épousé, par contrat du 20 janvier 1477, **Jeanne de VOISINS,** fille d'Amalric de VOISINS, seigneur de Moussoulens, Pezens, Cuxac, et de Gausserande de GOYRANS[1387]. Jeanne de Voisins vivait le 5 septembre 1505, date du mariage de leur fils Bertrand.
Ils eurent :

5.1 Bertrand de SIRAN, qui suit.

5.2 Jacques de SIRAN.
Il reçut les terres que son père avait à Siran (supra.)

V Bertrand de SIRAN, seigneur de Cavanac.
Le samedi 23 avril 1513, fut passée une transaction entre le chapitre de Carcassonne et Bertrand de Siran, seigneur de Cavanac, concernant la division du territoire de Villalbe (à 5 km de Carcassonne, Aude), avec plantation de bodules[1388].
Il testa le 17 septembre 1549, instituant pour héritier son fils Barthélemy de Siran[1389].
Il avait épousé, par contrat du 5 septembre 1505, **Jeanne d'AUSSILLON,** stipulèrent pour lui son oncle Pierre d'Aussillon, évêque de Carcassonne, Jeanne de Voisins, sa mère[1390]. Jeanne d'AUSSILLON était fille de Barthélemy d'AUSSILLON, écuyer, seigneur de Sauveterre, et d'Anne de LA BRICONIE, sa première épouse, celle-ci était la nièce de Géraud de La Briconie, évêque de Saint-Pons[1391].
Ils eurent :

6.1 Barthélemy de SIRAN, qui suit.

6.2 Jeanne de SIRAN.
Elle épousa, par contrat du 19 décembre 1539, nommant son père, **Pierre de VAURE**, seigneur de La Bastide, fils d'Antoine de VAURE et de Bernarde *AURIGNE*[1392].
Un acte du 28 mars 1602, au château de Bélesta, dit que feu Pierre de Vaure d'Olric, seigneur de la Bastide, de Carlipa, s'était marié avec feue Jeanne de Siran, par contrat du *10* décembre 1539, passé devant un notaire de Carcassone, ils eurent feu Guillaume de Vaure d'Olric qui avait épousé Jeanne de Varagne, d'où une fille Anne de Vaure, et Jeanne de Vaure et Catherine de Vaure, dont les maris sont Jean de Peytes, seigneur de Lescuns et de Saint-Paulet, et Bernard (Jean Bernard) d'Auriol,

[1387] Hyacinthe Louis Rabino di Borgomale*, Notices généalogiques,* Le Caire, 1937, page 12, de la généalogie de la famille de Voisins.
[1388] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164, acte retenu par Pierre Picoti, notaire de la cité de Carcassonne.
[1389] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164.
[1390] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164.
[1391] Lainé, *Archives généalogiques et historique de la noblesse de France,* tome 2, p. 4, da la généalogie de la famille Dauxilhon (d'Aussillon), qui indique le mariage de Jeanne avec Bertrand de Siran, et les parents de ce dernier.
[1392] AM. Toulouse II 130.

seigneur de *Piquebarrau*[1393], ce dernier est fils de Tristan d'Auriol, seigneur de Peyrein, La Serre, et de Charlotte de Pradines[1394].

VI Barthélemy de SIRAN, seigneur de Cavanac[1395].
Il commanda la noblesse de la sénéchaussée de Carcassonne, avec Alexandre de Lévis de Mirepoix.
C'est peut-être lui qui fut dit, en 1551, viguier de Fenouillèdes et de Termenès[1396].
Il testa le 12 août 1555, instituant pour héritier son fils Antoine de Siran.
Il avait épousé, par contrat du 3 août 1538, **Françoise d'ABAN.** Celle-ci était fille de Jean d'ABAN, seigneur de Mouthoumet (Aude), comme le montre l'acte qui suit.
Barthélemy de Siran, seigneur de Cavanac, donna en 1542, à son beau-père, Jean d'Aban, seigneur de Mouthoumet (Aude), en 1542 une quittance de la dot de sa femme, Françoise d'Aban[1397], Françoise d'Aban vivait en 1569, d'où postérité[1398].
Ils eurent :

7.1 Antoine de SIRAN, qui suit.

7.2 Marguerite de SIRAN.
Fille de Françoise d'Aban, elle épousa, par contrat du 7 avril *1505* (date inexacte, probablement 1555, en fonction de la généalogie de Jean d'Astorg et celle de Jean de Bonvillar témoins du mariage) **Pierre de LA ROQUE,** seigneur de Jouarres, en présence de Jean d'Astorg, chevalier, seigneur de Ségreville, et de Jean de Bonvillar, seigneur de Saussens[1399]. Jean d'Astorg, seigneur de Ségreville, avait une sœur, Jeanne d'Astorg qui avait épousé Jean Delguy, dont le fils Jean Delguy avait épousé, avant 1545, Gabrielle de La Roque, fille de François de La Roque, seigneur de Jouarres, et de Raphaëlle de Caraman[1400], ce qui explique la présence de Jean d'Astorg au mariage de Marguerite de Siran et de Pierre de La Roque, seigneur de Jouarres.
Jean de Bonvillar, seigneur de Saussens, était fils de Gaillard de Bonvillar, qui mourut le 17 mai 1524, laissant son fils mineur[1401].

VII Antoine de SIRAN, seigneur de Cavanac.
« Il commanda la noblesse et les troupes envoyées contre les Calvinistes, sous les ordres du duc de Joyeuse, son parent. Il fut tué dans un combat qu'il donna entre Limoux et Cournanel (à 2 km de Limoux, Aude), étant allé au secours de Paul Dax, évêque d'Alet, son oncle,

[1393] AD.HG 3 E 17935 Villefranche-de-Lauragais
[1394] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t. I, p. 103.
[1395] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164, pour ce qui le concerne, non référencé.
[1396] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164.
[1397] AD. Aude 66 J 53
[1398] Etienne Léger, *Les preuves de noblesse des pages de la petite écurie, Dictionnaire généalogique,* Patrice du Puy, Editeur, septembre 2012, p.816, indique également le contrat de mariage du 3 août 1538 reçu Castanier, notaire en la sénéchaussée de Carcassonne,
[1399] AD. Aude B 19.
[1400] Jacques de Roquemaurel, *Famille Deguy,* produisant les preuves,
[1401] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bonvillar,* produisant la preuve.

assiégé par les Calvinistes, qu'il délivra. La haine de ceux de ce parti fut si grande, qu'on brûla, après sa mort, ses châteaux et ses maisons ; on lui enleva, pendant 4 ans, tous ses revenus. Sa veuve fut obligée d'entretenir des soldats, pour sa conservation et celle de son fils, qui ne put s'empêcher de tomber dans leurs mains à l'âge de 7 ans. Louis de Siran fut gardé prisonnier pendant 5 ans, dans la ville de Revel, dont il ne sortit qu'en payant une grosse rançon, au moyen de la vente d'une de ses terres[1402].»

Le 6 mars 1581, fut reçu le livre de comptes de l'administration des héritiers et enfants pupilles de feu Antoine de Siran, seigneur de Cavanac, décédé le 12 avril 1580, rendus par Anne de Rabot de Saint-Sernin, veuve dudit Antoine, à la réquisition et prière de nobles Guillaume de Vaure, seigneur de Labastide, et d'Arnaud Dax, seigneur de Saint-André, leurs parents et tuteurs testamentaires, des personnes et biens des enfants et héritiers d'Antoine de Siran[1403]. Antoine de Siran, seigneur de Cavanac, avait testé le 12 avril 1580[1404].

Il avait épousé, par contrat du 16 novembre 1569, **Anne de RABOT**[1405].

Paul Dax, né le 22 juin 1547, abbé de Saint-Polycarpe (puis évêque d'Alet ?), oncle d'Antoine de Siran, avait une sœur Marguerite Dax qui avait épousé Pierre de Rabot, seigneur de Pomas[1406], ces derniers pourraient être les parents d'Anne de Rabot, dont le mari Antoine de Siran, serait le neveu par alliance de l'évêque d'Alet. Cette présomption d'ascendance est renforcée par un accord, à Carcassonne, le 4 mai 1619, entre la famille de Pomas et Françoise de Rabot, dame de Cailhavel, Gabriel de Voisins, seigneur de Pomas et Louis de Siran, seigneur de Cavanac[1407].

Ils eurent :

8.1 Louis de SIRAN, qui suit.

8.2 Louise de SIRAN.

Fille d'Antoine de Siran, seigneur de Cavanac, et d'Anne de Rabot, elle épousa **Antoine II d'AURIOL,** seigneur de Mireval, fils de Raymond d'AURIOL, seigneur de Mireval, et de Jeanne de MONTCLAR[1408], Leur fils Jacques d'Auriol, seigneur de Mireval, épousa par contrat filiatif du 28 février 1650 (alias 1656), passé au château de La Pomarède, Marguerite de Saint-Etienne, fille d'Henri de Saint-Etienne, seigneur de La Pomarède, et de Jeanne de Bellissen[1409], d'où postérité.

8.3 Jeanne (alias Françoise) **de SIRAN.**

Dite fille d'Antoine de Siran, seigneur de Cavanac, elle épousa, par contrat du 26 février 1595, **Raynaud** (alias **Raymond**) **de MONTFAUCON,** seigneur de Saint-

[1402] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164. ; Paul Dax n'apparaît pas dans la liste des évêques d'Alet, mais Antoine III Dax, évêque entre 1564 et 1594, Paul Dax était, en 1562, abbé de Saint-Polycarpe.
[1403] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164, pour les deux paragraphes.
[1404] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p. 130.
[1405] Etienne Léger, *op.cit.,* p. 816 ; Me Boffil, notaire à Carcassonne.
[1406] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 727
[1407] AD. Aude II E 102.
[1408] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t. I, p. 104.
[1409] AD. Aude B 1997, Bernard Sauret, notaire de Castelnaudary.

Guiraud[1410]. Raynaud (Raymond) de Montfaucon, seigneur de Saint-Guiraud puis de Saint-Salvayre alias Saint-Salvadou (seigneurie tenue par son présumé grand-père Guérin de Montfaucon), était probablement fils de Guérin de MONTFAUCON, seigneur de Belflou, de Saint-Guiraud, et de Marthe de FONTAINES, pour expliquer la transmission de la terre de Saint-Guiraud. Raynaud de Montfaucon et Jeanne de Siran eurent entre autres un fils François de Montfaucon, seigneur de Saint-Salvadou, qui épousa, par contrat du 24 août 1620, Paule d'Alibert[1411].

8.4 Marguerite de SIRAN.

Le 1er mai 1632, Marguerite de Siran, veuve du sieur de *Castelrens* (probablement Castelreng, Aude), qui est **Guillaume de LA ROQUE,** comme le montre l'acte de 1637 qui suit, fit donation de la métairie de La Terrade à sa sœur germaine Louise de Siran, femme d'Antoine d'Auriol, seigneur de Mireval, elle dit aussi son désir de mariage entre sa nièce Jeanne d'Auriol et le sieur d'*Escaillens* (Escueillens, Aude), et fit donation des sommes que sa sœur lui devait à Jacques d'Auriol, fils de celle-ci, son filleul[1412]. Jeanne d'Auriol dont il s'agit était Jeanne Marie d'Auriol, qui épousa, avant le 28 février 1650, François de Montfaucon et de Luc, seigneur d'Escueillens, fils de Louise de Siran[1413].

Marguerite de Siran, veuve de Guillaume de La Roque, seigneur de *Castelbron,* donna 3 000 livres, le 10 juillet 1637, à son neveu Jean François de Montfaucon, sieur de Saint-Salvadou[1414], en effet Raynaud de Montfaucon et Jeanne de Siran eurent deux fils prénommés François.

VIII Louis de SIRAN, seigneur de Cavanac, *Aigrefeuil,* Clermont-sur-Lauquet.

Louis de Siran, seigneur de Cavanac, reçut en 1601, des reconnaissances du lieu de Cavanac[1415].

Le 11 mars 1609, Louis de Siran, seigneur de Cavanac, passa une transaction et un accord avec le chapitre de l'église de Carcassonne par lequel ce dernier renonça au droit que le roi avait accordé à l'Église et au clergé de France, de racheter les biens de l'Eglise ci-devant vendus de son ordre et confirma en la possession d'un fief au lieu de Cavanac ayant appartenu audit chapitre, ledit sieur Louis de Siran, seigneur de Cavanac, moyennant la somme de 2 500 livres d'augmentation de prix que ce dernier avait payé au chapitre, dudit fief adjugé en 1573 à Antoine de Siran, seigneur de Cavanac, lors de la vente des biens de l'Eglise[1416].

Le 19 juin 1617, Peronnelle de La Roque, veuve de Jean de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade, donna 600 livres à son cousin-germain Jean de La Roque, seigneur de Donazac, que lui devaient Louis de Siran, seigneur de Cavanac, ou Françoise (Louise) de

[1410] AD.HG E 1413, Pierre Guibert, notaire de Carcassonne.
[1411] AD. Aude B 30.
[1412] AD. Aude B 1990.
[1413] AD. Aude B 1997.
[1414] AD. Aude B 1991, Arnaud Combettes, notaire de Montolieu.
[1415] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164, acte retenu par Jean Jalabert, notaire de Carcassonne.
[1416] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 165, produisant l'acte retenu par Me Guilhem Robin, notaire de la cité de Carcassonne.

Siran, dame de Saint-Sernin[1417], nous retrouvons la parenté avec une des familles de La Roque.
Comme dit supra Louis de Siran, seigneur de Cavanac fut cité le 4 mai 1619, dans un accord concernant Pomas.
En 1642, Louis de Siran alla joindre M. le Prince avec quatre de ses enfants et 600 gentilshommes, ses vassaux ou amis, pour empêcher le secours de Perpignan[1418].
Il testa le 18 avril 1649[1419], et mourut la même année[1420].
Il avait épousé, par contrat du 9 mai 1597, **Antoinette de ROQUEFORT,** fille de François de ROQUEFORT, seigneur de Marquein[1421], et de Gabrielle de LA PALU[1422]. Elle vivait le 12 août 1657 (infra.)
Antoinette de Roquefort et son mari furent cités en 1649 au contrat de mariage de leur fille Madeleine de Siran, dotée de 60 000 livres, avec Benjamin de Lévis, seigneur du Bousquet et de Leuc[1423].
Ils eurent[1424] :

9.1 Jean Sébastien de SIRAN, qui suit.

9.2 Antoine Guérin de SIRAN, seigneur de Labastide (-en-Val), de Ladern (-sur-Lauquet, à 3 km de Greffeil, Aude.)
Les 20 mars 1655 et 12 août 1657, Jeanne Antoinette de Roquefort donna la métairie de La Farguette, par préciput, à son fils Antoine Guérin de Siran[1425].
Antoine Guérin de Siran, seigneur de Ladern, reçut 11 000 livres, le 7 décembre 1666, de son frère Jean Sébastien de Siran, seigneur de Cavanac, pour sa légitime[1426].
Il vivait en 1681[1427].
Il avait épousé **Anne d'AUTERIVE**[1428].
Anne d'Auterive, seigneuresse de Ladern, fut citée en 1685, avec Marc Antoine de Mauléon de Narbonne, seigneur de Nébias, et François de Montfaucon, seigneur d'Escueillens, acquéreurs des biens ayant appartenu à Antoine d'Auriol, coseigneur de Mireval[1429].

9.3 Gabriel de SIRAN.

[1417] AD. Aude B 18 ; la qualification Saint-Sernin venait probablement de sa mère Anne de Rabot.
[1418] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164.
[1419] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* V, p. 130.
[1420] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164.
[1421] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164.
[1422] Etienne Leger, *op.cit.,* p. 816.
[1423] AD. Aude B 1994
[1424] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164.
[1425] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 170, acte retenu par Victor Bourrel, notaire de la baronnie de Couffoulens.
[1426] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 165, acte retenu par Vieusac, notaire de Carcassonne (Archives de Cavanac)
[1427] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164.
[1428] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 165, se référant aux Archives de Cavanac.
[1429] AD. Aude B 2299.

Il fut abbé commendataire de Saint-Polycarpe, de 1615 à 1678, au moins[1430].
Il fut institué héritier général par le testament de son père du 18 avril 1649, retenu par Farenc, notaire à Carcassonne, mais en 1680, il rendit l'hérédité par voie de substitution au fils de son frère aîné. Il mourut en 1683[1431].

9.4 Raymond de SIRAN, sieur de Montgascon.
Il fut tué au siège de Montpellier.

9.5 Garcin de SIRAN, sieur de Clermont-sur-Lauquet.
Il fut tué à la suite de monseigneur l'amiral de Montmorency, en 1622.

9.6 Paul de SIRAN, seigneur de Ladern.

9.7 Alexandre de SIRAN, chevalier de Siran.
Il fut capitaine dans le régiment de Navarre.

9.8 Madeleine de SIRAN, dame de Leuc (Aude, à 2 km de Cavanac.).
Madeleine de Siran, veuve, reçut des héritiers de Benjamin de Lévis, son mari, la terre et seigneurie de Leuc, en paiement de sa dot constituée par son contrat de mariage[1432].
Après le meurtre de son mari, Madeleine de Siran se tînt enfermée le reste de ses jours, dans la chambre voûtée de l'aile droite du château, tendue en deuil. Elle vécut jusqu'en 1696, et fut enterrée à côté de son époux, dans la chapelle Notre Dame de l'église de Leuc. N'ayant pas d'enfant elle transmit cette terre de Leuc à son neveu Gabriel de Siran (degré X[1433].)
Elle avait épousé, par contrat du 29 septembre 1649, au château de Cavanac, **Benjamin de LEVIS,** seigneur du Bousquet et de Leuc, fils d'Antoine de LEVIS, seigneur de Montmaur, et de Marguerite de MARESTAING et d'ASTARAC. Cette union se termina tragiquement sur fond de querelle de religion par le meurtre de Benjamin de Lévis, en 1653.
Les Siran étaient catholiques fougueux, Marguerite d'Astarac était protestante mais pas fanatique. Antoine de Lévis et Marguerite d'Astarac eurent 2 fils, Michel et Benjamin de Lévis. Benjamin né vers 1615, eut pour marraine Isabelle (Elisabeth) de Lévis, sa tante à la mode de Bretagne, fille unique de Jean Claude de Lévis, baron d'Audou et de Bélesta, chef des protestants du pays de Foix. Jean Claude de Lévis détestait Benjamin de Lévis, et contribua, semble-t-il, à la mort de ce dernier. Benjamin de Lévis fut massacré le 8 juin 1653, dans les faubourgs de Mirepoix, tandis qu'il rendait visite à sa sœur (inconnue, car on ne mentionne que son frère Michel), et fut enterré le 23 juin suivant[1434].

[1430] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 164, se référant à *Gallia christiana,* Vi, col. 192, pour ce qui les concerne, sans référence, sauf exception.
[1431] Mahul, *op.ciut.,* V, p. 164, pour tout le paragraphe.
[1432] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 195, se référant aux Archives de Leuc.
[1433] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p.195, se référant aux Archives de Leuc.
[1434] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 194, se référant aux Archives de la paroisse de Verzeille.

Jean Claude de Lévis fut condamné, par contumace, à la peine capitale le 12 décembre 1653. Il fut poursuivi par la haine de la veuve de Benjamin, fut arrêté et condamné définitivement le 21 janvier 1654 et exécuté à neuf heures du soir, les portes de Toulouse étant fermées, ce qui frappa de stupeur la noblesse de Languedoc et amena l'avènement tardif et du pouvoir royal et de l'omnipotence judiciaire du parlement de Toulouse[1435].

9.9 Antoinette de SIRAN.

Elle épousa, par contrat du 6 août 1652, nommant ses parents, **François de SAINT-PAUL,** seigneur de Nestier, Bugard (Hautes-Pyrénées, à 2 km de Lustar) , maréchal de camp des armées du roi, assisté de Charles et de François de Monsérié (Montsérié) et d'autres seigneurs du pays de Neste, la future était assistée de Jeanne de Roquefort, sa mère, de Gabriel de Siran, abbé de Saint-Polycarpe, de Timoléon de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade[1436].

François de Saint-Paul (nommé par erreur François de Hautpoul), seigneur de Nestier, maréchal de camp, lieutenant-général des armées du roi, rendit hommage au roi, le 23 septembre 1667, devant les trésoriers de France, à Montauban[1437]. Il fut cité feu lors du contrat de mariage de sa fille Madeleine,

Leur fille, Madeleine de Saint-Paul, épousa, Hugues de Cazaux**,** chevalier de Laran, fils de Jean François de Cazaux, seigneur et baron de Laran, et de Jeanne Françoise de Forgues, par contrat filiatif du 23 janvier *1744* (date certainement inexacte, confusion avec le décès de leur fils Jean François de Cazaux, comprendre vers 1675)[1438]. Madeleine de Saint-Paul apporta en douaire la terre de Nestier et celle de Montoussé.

Hugues de Cazaux fut dit chevalier de Laran, lors de son mariage puis seigneur de Nestier (à 2 km au nord de Bize, Hautes-Pyrénées), de Montoussé (à 5 km au nord-ouest de Bize, Hautes-Pyrénées), les deux du chef de sa femme.

Il fut page de la grande écurie de 1660 à 1664, selon un certificat du 10 juillet 1666, de Jacques de Branet, écuyer, seigneur de Marsallas, argentier de la grande écurie du roi[1439].

Selon une procuration de ses fils Jean François et Louis de Cazaux de Nestier, donnée à Paris le 27 août 1718, à Charles (de Mont) d'Uzer, Henri de Cazaux avait épousé Madeleine de Saint-Paul, qui étant sa veuve fit une vente, le 20 octobre 1718, à Bagnères de Bigorre, au sieur Bernard Grasse, conseiller du roi et son receveur des fermes à Bagnères de Bigorre, de la terre seigneurie d'Orignac, en la comté de Bigorre, pour 21 800 livres[1440]

[1435] Georges Doublet, *Bulletin de la société ariégeoise des lettres, sciences et arts,* 1903, Famille de Foix-Rabat, La seconde branche au 17ème siècle. Le vicomte de Rabat, Jean Roger I, mort en 1668 ou 1669. Ses deux femmes, Louise de Bertrand et Isabeau de Lévis, pp. 183, 184, se référant à L. de Santi, *Mém. de l'Académie de Toulouse,* I, c, p. 373.

[1436] Baron de Lassus, *Revue de Comminges,* 1891-01, p. 268, produisant la preuve.

[1437] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* t. I, p. 425.

[1438] AD.HG Reg. Ins. 36.

[1439] AD. Gers Vergès I 824, n° 6347.

[1440] AD. Gers Vergès I 820, n° 14983.

9.10 Charlotte de SIRAN.
Elle fut abbesse de Lézignan, au diocèse de Narbonne[1441].

IX Jean Sébastien de SIRAN, seigneur de Cavanac, Greffeil, Labastide-en-Val.
Il fut élevé auprès du duc de Nevers, *son parent* (on ne sait pas comment), commanda le régiment d'infanterie du frère aîné du maréchal de Toiras (celui-ci était Jean de Saint-Bonnet de Toiras) et fut déshérité par son père pour avoir suivi le parti de M. le Prince[1442].
Le 1er août 1658, Jean Sébastien de Siran, seigneur de Cavanac, et Antoine Roch, maître maçon, annulèrent une quittance concernant la bâtisse du château de Cavanac[1443],
Jean Sébastien de Siran, seigneur de Cavanac, et son frère Antoine, seigneur de Labastide, furent maintenus nobles le 8 octobre 1669[1444].
Le 2 mars 1670, les officiers de la Grande Maîtrise des Eaux et Forêts au parlement de Toulouse, maintinrent Jean Sébastien de Siran, seigneur de Cavanac, en la propriété du moulin de Cavanac, sur la rivière d'Aude, et le condamnèrent à 150 livres d'amende pour avoir exigé des droits de péage sur le flottage, n'en ayant pas le droit[1445].
Jean Sébastien de Siran mourut avant le 27 septembre 1678, date à laquelle Madame de Montpapou, sa veuve, bailla le moulin ferrier et à foulon de Cavanac, au sieur Rivals, marchand drapier, et à Pierre Algan, marchand, habitants Carcassonne, pour la quantité annuelle de 50 setiers de blé et le droit de moudre gratis tous les grains nécessaires à l'usage de ladite dame et de ses successeurs[1446].
Il avait épousé, par contrat du 3 octobre 1655, **Jacquette de GAMEVILLE de Montpapou**[1447], fille de Philippe de GAMEVILLE, seigneur de Montpapou, et d'Anne Marie de PAULO[1448].
Ils eurent :

10.1 Gabriel de SIRAN, qui suit.

10.2 Jeanne Louise de SIRAN.
Elle épousa, par contrat du 10 octobre 1677, **Jean Anne de SAINT-JEAN de THURIN,** comte d'Hounoux, fils de François de SAINT-JEAN de THURIN, seigneur d'Hounoux, de Villelongue, en présence de Gabriel de Siran de Cavanac, la future fut dotée de 40 000 livres, dont 36 000 livres de son père, et 4 000 livres de sa mère (Anne de VILLEMUR), la dot devait servir à payer des hypothèques dont 18 000

[1441] Mahul, *op.cit.,* V, p. 164.
[1442] Mahul, *op.cit.,* V, p. 164.
[1443] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 165, Périé, notaire.
[1444] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives our servir à m'histoire de France,* tome II, p. 130.
[1445] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 170, se référant aux Archives de Leuc.
[1446] Mahul, *op.cit.* vol. V, p. 171, Barsalou, notaire de Carcassonne.
[1447] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 165 ; Gaëtan d'Aviau de Ternay, *Les pages des écuries du roi, des reines et des dauphines, Dictionnaire biographique,* Patrice du Puy, Editeur, avril 2006, p. 396.
[1448] Etienne Léger, *op.cit.,* p. 816, qui date le contrat de mariage du 3 octobre 1660 (nous constatons parfois des erreurs de date par cet auteur, et d'autres erreurs.)

livres dues à Jean André de Sapte, conseiller au Parlement[1449]. Ils eurent deux filles, Claire de Saint-Jean, dame d'Hounoux, qui épousa Bernard de Béon, marquis de Cazaux, d'où postérité, et Madeleine de Saint-Jean d'Hounoux qui épousa Henri Joseph de Béon de Cazaux (frère de Bernard), sans postérité[1450].

X Gabriel de SIRAN, marquis de Cavanac, seigneur de Greffeil, de Leuc.
Remarque : Plusieurs actes disent Gabriel Guillaume pour Gabriel et inversement, les confusions ne sont pas possibles selon les dates.
Il fut ondoyé le 28 avril 1664 et baptisé le 24 octobre 1666, à Saint-Pierre de Cavanac, et entra à la Grande Écurie du roi en janvier 1679[1451]. Il fut mousquetaire du roi, capitaine de cavalerie dans les carabiniers, devint colonel d'infanterie et fit en qualité de major général les campagnes d'Espagne sous le duc de Vendôme[1452].
Le 22 novembre 1685, il afferma la terre et seigneurie de Cavanac, à Jean Anguille, Barthélemy Anguille, frères, et Blaise Bouscane, tous habitants la *villa* (hameau) du Val-de-Daigne, pour 6 ans, les fermiers furent chargés de faire tous les travaux et de fournir le quart de la semence de blé et la moitié de la semence des légumes[1453], puis le 20 décembre 1685, Madeleine de Siran, seigneuresse de Leuc, fondée de procuration de Gabriel de Siran, seigneur et baron de Cavanac, afferma Cavanac, Greffeil, Clermont et Labastide, pour 5 ans, au sieur Jean de Lestrade, domicilié au faubourg de la cité de Carcassonne, au prix de 4 500 livres par an[1454].
Gabriel de Siran, seigneur de Cavanac, colonel d'un régiment d'infanterie et major général de l'armée de Catalogne, rendit hommage, le 28 janvier 1698, pour la seigneurie de Leuc[1455].
Gabriel de Siran avait été nommé sénéchal de Carcassonne, Limoux et Béziers, le 1er août 1702[1456].
Gabriel de Siran, seigneur de Cavanac et de Leuc, bailla à nouveau fief, le 25 mars 1708, à Antoine Plauzolles, maçon du lieu de Leuc, une vieille masure de métairie, au terroir de Saint-Martin de Leuc, sous la censive annuelle d'une paire de chapons[1457].
On cite un arrêt du conseil d'état du roi, du 4 août 1718, au sujet des différends entre le sieur de Cavanac, sénéchal de Carcassonne, et le sieur de Murat, juge-mage de Carcassonne, par rapport au droit qu'ils prétendent respectivement avoir de présider les assemblées de l'hôtel de ville[1458].
Gabriel de Siran mourut avant le 10 octobre 1734, date à laquelle, Anne Claire de Voisins, sa veuve, mère et tutrice de Gabriel, Anne et Claire de Siran, bailla à ferme les métairies de

[1449] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 244, produisant Nicolas Austric, notaire à Carcassonne ; la mère de Jean Anne de Saint-Jean est également indiquée par André Navelle, p. 243.
[1450] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Béon.*
[1451] Gaëtan d'Aviau de Ternay, *op.cit.,* p. 396.
[1452] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 165.
[1453] Mahul, *op.cit.,* vol.V, p. 165, Guilhem, notaire.
[1454] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 165, Guilhem, notaire.
[1455] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 195, se référant aux Archives de Leuc.
[1456] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 165.
[1457] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 205, se référant aux Archives de Leuc.
[1458] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 165, se référant au *Recueil des Édits, Déclarations, etc., de l'année 1718, pour la province de Languedoc.*

Saint-Martin et de Jean Gach, au sieur Honoré Arnal, ménager, demeurant à la métairie de Sainte-Foy de Licairac, pour 6 ans, à raison de 550 livres par an[1459].
Il avait épousé le 20 janvier 1725, en l'église de Leuc, **Anne Claire de VOISINS de Brugairolles**, fille de Jean Sébastien de VOISINS, seigneur de Brugairolles, et d'Anne de CALMELS, celle-ci fille de François Louis de Calmels, conseiller du roi, magistrat au présidial de Carcassonne, et de Madeleine Dupuy, Anne Claire était veuve en 1734[1460].
Le 27 novembre 1734, Anne Claire de Voisins, veuve de Gabriel de Siran, seigneur de Cavanac, mère et tutrice de ses enfants, bailla à ferme la terre et seigneurie de Cavanac, les métairies de Saint-Martin, de Gourgounet, d'Escau et de Pradels, à Jean Naudou, maître cordonnier et à Jean Naudou, son neveu, marchand, pour 6 ans au prix de 3 730 livres par an[1461].
Ils eurent :

11.1 Gabriel Guillaume de SIRAN, qui suit.

11.2 Anne de SIRAN.
Née en 1729, elle fut religieuse comme sa sœur Claire. La révolution de 1789 les surprit au couvent des chanoinesses de Saint-Sernin, à Toulouse. Leurs portraits d'enfance, en un seul tableau, se voyaient encore en 1867, au château de Leuc[1462].

11.3 Claire de SIRAN.
Née en 1730, elle fut religieuse comme sa sœur (supra.)

XI Gabriel Guillaume de SIRAN, marquis de Cavanac, seigneur de Leuc.
Il naquit le 16 avril 1728, et fut baptisé, à Leuc, douze jours après.
Il entra page de la Petite Écurie, le 1er avril 1743, sur preuves du 19 mars précédent. Il était capitaine dans Asfeld-dragons, le 1er mars 1748, puis dans Thianges, en 1759, avec rang de le mestre de camp le 23 octobre 1759. Étant officier supérieur des gendarmes rouges du roi, le 30 juillet 1762, il tua en duel un de ses voisins. Pourvu d'une brigade des gardes du corps du roi de Pologne, il fut nommé brigadier de dragons le 3 janvier 1770, puis maréchal de camp, chambellan du duc des Deux-Ponts, joueur et aventurier prodigue il mourut le 1er novembre 1784, à Deux-Ponts[1463] (Allemagne.)
Il avait vendu, le 12 octobre 1769, la terre et seigneurie de Leuc et ses dépendances, à M. Joseph Airolles, de Carcassonne, au prix total de 68 400 livres[1464].
Il avait vendu 23 février 1773, la terre, seigneurie et marquisat de Cavanac, avec tout ce qu'il possédait dans les sénéchaussées de Cacassonne et de Limoux, à M. Joseph Airolles, de Carcassonne, seigneur de Villarlong, Leuc, Saint-Rome au prix de 150 000 livres[1465].

[1459] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 205, Périé, notaire à Leuc.
[1460] Hyacinthe Louis Rabino di Borgomale, *op.cit,* pp. 14-15.
[1461] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 165, acte retenu par Périé, notaire à Leuc.
[1462] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p .165.
[1463] Gaëtan d'Aviau de Ternay, *op.cit.,* p.396, pour sa naissance, son baptême et sa biographie.
[1464] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 195, contrat retenu par Peyre, notaire de Carcassonne.
[1465] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 167, acte passé devant Maîtres Gausserand et Quatremère, notaires à Paris.

Il avait épousé, par contrat du 30 mai 1772, **Anne ROMAN COUPPIER,** ancienne maîtresse du roi Louis XV, dont elle avait eu un fils Jean Aimé de Bourbon, nommé l'abbé de Bourbon, qui fut envoyé à Rome, vers 1786, et y mourut quelque temps après, de la petite vérole[1466]. La mariée habitait Passy, un hôtel, Grand'Rue.
L'acte de baptême d'Anne Roman Couppier indique qu'elle était la fille de *sieur* Jean Joseph Roman Couppier, bourgeois, et de Mademoiselle Madeleine Armand, époux mariés. Son parrain avait été un marchand et sa marraine la femme d'un marchand. Par la suite, son acte de baptême fut falsifié sur un des deux registres avec la volonté d'en faire une noble : *sieur* devient *messire*, la particule *de* fut intercalée entre Roman et Couppier devenu Coppier, les épithètes de *marchand* furent grattés. Giacomo Casanova son amant, inventa pour elle un horoscope qui lui ordonnait d'aller à Paris pour y devenir une maîtresse de Louis XV. Casanova la décrit ainsi : "Sa peau de satin était d'une blancheur éblouissante que relevait encore une magnifique chevelure noire. Les traits de son visage étaient d'une régularité parfaite ; son teint était légèrement coloré, ses yeux noirs, bien fendus avaient à la fois le plus vif éclat et la plus grande douceur ; elle avait les sourcils bien arqués, la bouche petite, les dents régulières et bien placées avec un émail de perle, et les lèvres d'un rose tendre sur lesquelles reposait le sourire de la grâce et de la pudeur. De grande taille, Louis XV la surnomma « ma grande.» Outre les rentes qu'il lui avait concédées pour elle et son fils, en 1767, le roi lui fit remettre 500 000 livres[1467].

Le contrat de mariage avait été passé devant maîtres Gausserand et Quatremère, notaires à Paris, la mariée s'était constituée un douaire de 80 000 livres[1468]. Selon les *Mémoires de Madame Campan* : « Mademoiselle de Roman s'était mariée à un gentilhomme nommé M. de Cavanac ; le roi en fut mécontent et tout le monde la blâmait d'avoir en quelque sorte quitté, par cette alliance, le simple titre de mère de l'abbé de Bourbon[1469]. »

Les époux se séparèrent judiciairement, en 1781, à la suite d'une scène scandaleuse que M. de Cavanac fit à sa femme parce qu'il la trouva un soir en compagnie de son jeune amant l'abbé de Boisgelin, grand-vicaire d'Aix[1470].

En 1789, Madame de Cavanac fit un voyage en Languedoc, pour présenter ses enfants à leurs plus proches parents, les Voisins de Brugairolles dont était sortie leur grand-mère. Le chevalier de Voisins, colonel d'artillerie au régiment de Valence, en Dauphiné, se chargea du jeune Siran et l'emmena avec lui. Mais, à peine arrivé à la garnison de Valence, le chevalier de Voisins y fut massacré dans une émeute, à laquelle son jeune pupille put échapper. Madame de Cavanac émigra en Espagne en 1792, elle revint d'émigration, sans fortune, et mourut à Versailles en 1808[1471].
Ils eurent :

[1466] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 165 ; qui indique la résidence, p. 166.
[1467] Wikipédia se référant à Michel Guérin, Mademoiselle de Romans, la « Grande », Atlantica, 1er mars 2006, et à *Historia,* n°159, février 1960, et Octave Aubry, *Le lit du roi,* 1932.
[1468] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 166, se référant aux Archives de Cavanac.
[1469] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 166, *Mémoires de Madame Campan,* t. III, 2ème édition, p. 29.
[1470] Baron de Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* 1ère série, p. 780.
[1471] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 167.

12.1 Anne Françoise Henriette de SIRAN de CAVANAC[1472].

Née à Passy, en 1773, elle épousa, en premières noces, le 11 novembre 1811, **Jean Amable Armand** (alias **Marie Charles Eugène Gabriel Armand), *vicomte*** (**marquis**) **de *CAILUS*** (**CAYLUS)**, fils de Pierre Joseph Hyacinthe, comte de CAYLUS, et d'Anne Rose d'ALIES de MONDONVILLE, né le 8 décembre 1764, à Paris, capitaine au régiment Colonel général des Dragons, le 10 août 1784, capitaine commandant en 1788, colonel du régiment de Rohan, qu'il quitta en 1794, pour passer au régiment de Coloredo. Il avait obtenu les Honneurs de la Cour, en 1786 ; sans postérité.

Elle épousa, en secondes noces, le 1er octobre 1816, **Raymond, comte de CALDAGUES,** âgé de 62 ans, lieutenant-général, prévôt du Cantal

12.2 Louis Aimé Stanislas de SIRAN, qui suit.

XII Louis Aimé Stanislas de SIRAN.

Il naquit à Paris, le 6 janvier 1775, et eut pour parrain l'abbé de Bourbon, son frère utérin, et pour marraine la marquise de Maupeou.

« Entré le 16 janvier 1789, à l'âge de 14 ans, en qualité de cadet, au corps royal d'Artillerie, il émigra en Espagne avec sa mère, le 1er septembre 1792. Il obtint du service en Espagne, le 12 octobre 1793. Fait prisonnier de guerre par les Maures il fut pendant 7 mois captif à Alger. De retour en Espagne il s'embarqua pour l'Amérique avec les troupes espagnoles où il resta cinq ans. Revenu en Europe, il fut fait prisonnier par les Anglais et conduit à Portsmouth. Echangé après six ans de séjour sur les pontons, il participa à la bataille de Trafalgar où il fut blessé. Il entra ensuite au service de la France avec le corps du marquis de la Romana, et fut employé en qualité d'officier d'ordonnance par le prince de Ponte-Corvo. Revenu d'une mission auprès du roi de Danemark, au moment où le corps d'armée du marquis de la Romana échappa du service de la France pour rentrer au service de sa patrie espagnole, M. de Siran suivit la condition de son corps d'armée, et ne parvint qu'avec peine à s'échapper. Il entra ensuite dans les régiments étrangers envoyés en Italie. Fait prisonnier par les Autrichiens, en 1813, il fut conduit à Trieste, où, par protection du comte de l'Epine, chambellan de l'empereur d'Autriche et lieutenant-général de ses armées, il obtint de repasser en Espagne, avec son épouse, Jacoba de Elizaga, espagnole. Il rentra d'émigration en 1814 et reprit du service en France, en novembre de la même année, et fut mis à la retraite, en 1819, avec le grade de chef de bataillon et la croix de Saint-Louis. Il vivait à Melun, en 1824, avec sa famille[1473]. »

Il avait épousé, en Espagne, **Jacoba de ELIZAGA.**

Ils eurent :

Une fille qui épousa **Emmanuel PIQUER,** espagnol fixé à Toulouse où il était inscrit au barreau.[1474].

[1472] Baron de Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* 1ère série, p. 780, 9ème série, p. 180, pour ce qui la concerne, complété (biographie et ascendance de l'époux) et corrigé (les alias) par Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* tome 1, pp.267-268,

[1473] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 166, pour sa naissance, son baptême et sa biographie.

[1474] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* 1ère série, p. 780.

III
Personnes isolées

Miracle de Grava (devenu Grave), fille d'Hugues de Grava, coseigneur de Peyriac et de Félines, en Minervois, et de Navarre de Hautpoul, épouse de Bernard de Siran, testa le 10 juillet 1428[1475].

Le 4 juin 1593, Isabeau de Siran, grand-mère paternelle de Jean François de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade, assista ce dernier, fils de feu François de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade, et d'Antoinette de Saint-Jean, lors de son contrat de mariage avec Marguerite de Montredon[1476]. Isabeau de Siran avait épousé François de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade.

Guillemette de Siran épousa Arnaud de Mayreville, seigneur de *Montgrave* (Montgranier, à 6 km de Ladern-sur-Lauquet, Aude), d'où Anglaise de Mayreville, veuve, le 6 mai 1604, de Simon du Château[1477].

En 1725, Louis de Siran de Cavanac, est coseigneur de Labastide-en-Val[1478].

Douillac, révision le 21 juillet 2025
Jacques de ROQURMAUREL

[1475] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t. 2, p. 172.
[1476] AD. Aude B 22.
[1477] AD. Aude B 24.
[1478] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 165, se référant au Cartulaire de Carcassonne, t.2, p. 193, col.2

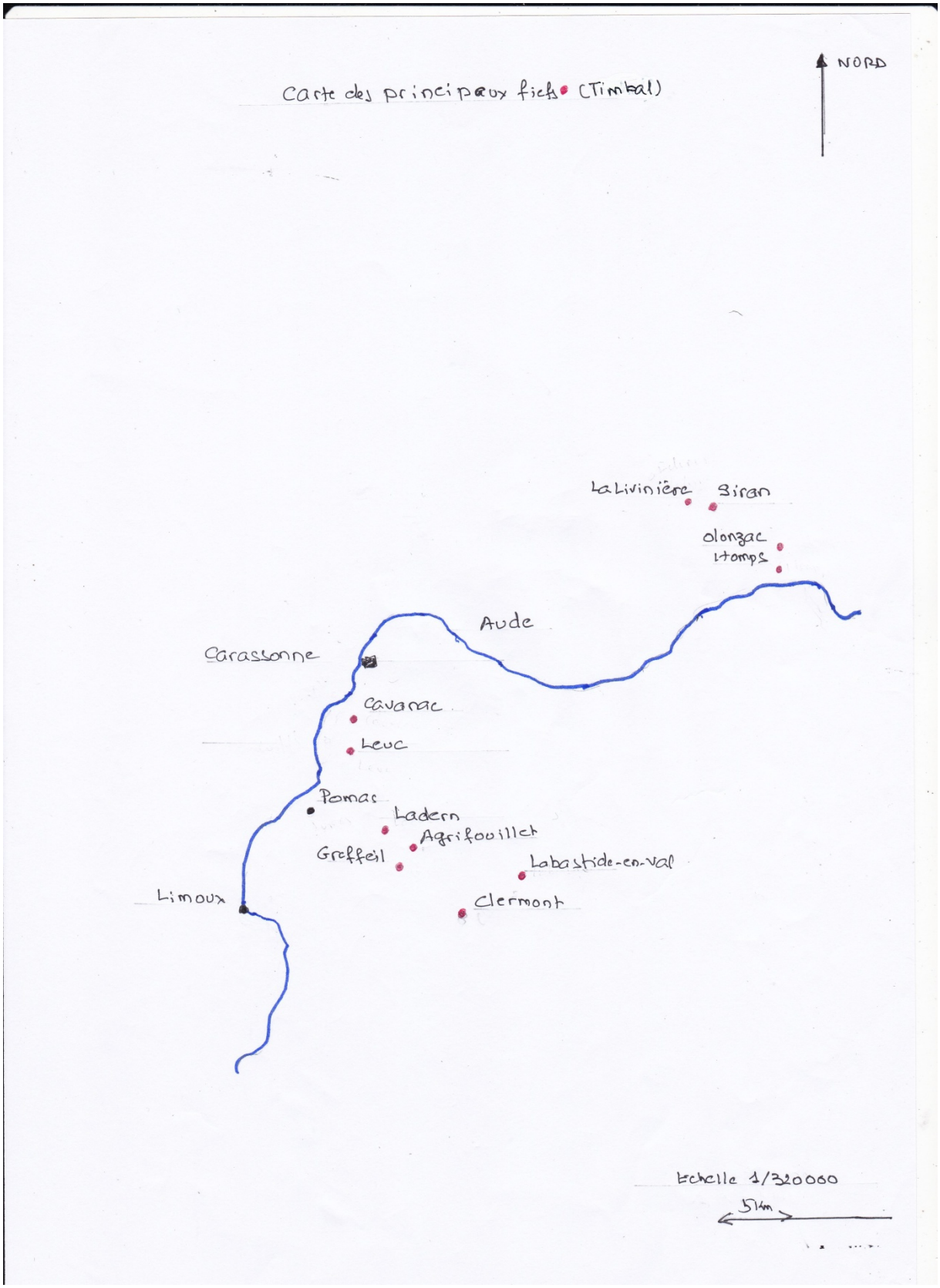
Carte des principaux ficts (Timbal)
NORD
La Livinière
Siran
Olonzac
Homps
Aude
Carassonne
Cavanac
Leuc
Pomas
Ladern
Agrifouillet
Greffeil
Labastide-en-Val
Clermont
Limoux
Echelle 1/320000
5km

Famille de TONNAC

I Premiers degrés **p.287**

II Seigneurs de La Roque **p.288**

III Seigneurs de La Cailhavié **p.291**

IV Seigneurs d'Alos **p.301**

V Seigneurs de Villeneuve, Mayragues **p.309**

VI Personnes isolées **p.317**

Carte **p.319**

Cette famille qui tient son nom du lieu éponyme, à 6 km au sud de Cordes, est connue depuis le 14ème siècle.
La généalogie de la branche des seigneurs d'Alos a été publiée par Michel de Tonnac[1479], complétée pour d'autres branches par Maurice Vuillier (inédite, complétée et corrigée dans le document qui suit). Les preuves de noblesse de la branche des seigneurs d'Alos, depuis 1524, ont été publiées par le marquis d'Aubais[1480]. Nous avons complété ces publications grâce à des données provenant d'André Navelle[1481], de Maurice Vuillier, du fonds Favarel[1482], et des registres paroissiaux de Cahuzac-sur-Vère, de Castelnau de Montmiral, de Cordes, de Gaillac, d'Itzac, de Salles, de Vieux, etc (qui ne sont pas référencés en note, dans le document qui suit.
Cette famille, qui subsiste porte : « D'or, à deux fasces de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or[1483]. »
Des arbres généalogiques concernant une partie des personnes citées dans le document qui suit, notamment la branche des seigneurs de Villeneuve, sont disponibles sur Geneanet, fondées sur des bases, comme Pierfit, qui ne produisant pas les actes sur lesquels ils sont fondés. Nous les signalons quand nous n'avons pas d'autres sources.

I
Premiers degrés

Raymond de TONNAC, fut légataire de sa marraine Esclarmonde de TONNAC, veuve de Doat ALAMAN[1484], lesquels avaient, en 1368, une fille nommée Bermonde[1485].

Bertrand de TONNAC, qui vivait en 1371 et 1372, était le gendre de Jean de Peyre, damoiseau de Cordes[1486].
Bertrand de Tonnac, damoiseau de Cordes (vers 1330-vers 1380) avait épousé Bertrande de Peyre, fille de Jean et d'Algaye de La Capelle[1487].

Marquise de Tonnac (qu'André Navelle nomme Marquise de Tauriac) était mariée en 1371, avec Raimond de Rabastens[1488]. L'appellation Tauriac paraît inexacte car la famille de Tauriac vivait alors à Espalion (Aveyron), Raymond de Rabastens, damoiseau (dont

[1479] Michel de Tonnac, *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn,* 1974, pp. 271-276, qui n'indique pas les preuves. On comprend d'après le texte qu'il se réfère aux archives familiales.
[1480] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p. 133.
[1481] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain.*
[1482] Ch. Portal, *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn,* Extraits de registres de notaires, Documents des 14ème-16ème siècles, concernant principalement le pays d'Albigeois, produisant notamment le fonds Favarel.
[1483] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 133.
[1484] Ch. Portal, *op.cit.,* p.261, se référant au Fonds Favarel, n° 112, f°233.
[1485] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 261, se référant au Fonds Favarel, n° 114, f°125.
[1486] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 261, se référant au Fonds Favarel, n° 117, f° 187 et n°118, f° 28.
[1487] Michel de Tonnac, *op.cit.,* p. 271, les preuves ne sont pas fournies.
[1488] Ch. Portal, *op.cit.,* p.261, se référant au Fonds Favarel, n° 116, f°139.

l'ascendant homonyme habitait Cordes, en 1323), veuf d'Héliénor de Saint-Paul, épousa, le 26 novembre 1352, Marquise (de Tauriac[1489] ?, de Tonnac ?)

Pierre Raymond de TONNAC, habitant Frausseilles, était, en 1399, le mari de Thorène de LA PALU (infra.)

Adhémar de TONNAC, damoiseau, habitait Cordes en 1400, il fut consul noble de Cordes en 1402[1490]. Michel de Tonnac qui reprend ces données ajoute qu'il testa en 1414, ayant épousé Isabelle de Cor[1491].

Catherine de TONNAC, veuve de *Hot* (Huc ?) de SALVAGNAC, s'était remariée avec Jean de GOZON, comme il résulte d'une pièce de 1430[1492].

Le 1er mai 1432, Bertrand de TONNAC, moine du monastère de Moissac et prieur de Salvagnac, résigna le bénéfice du prieuré[1493].

Michel de Tonnac, commence sa généalogie à Bertrand de Tonnac (époux de Bertrande de Peyre), suivi d'Adhémar, suivi de Gabriel (infra) auxquels il ne donne pas de numéros, disant que Gabriel était le père Gérald et de Jean auquel il donne le numéro IV.

II
Seigneurs de La Roque

La seigneurie de La Roque était à l'origine un castrum dans la paroisse de Frausseilles. Selon Michel de Tonnac ce lieu prit le nom de Clayrac (Clairac) après qu'il fut tenu par la famille éponyme.
La première mention de cette seigneurie fait apparaître Dorde de Brens, chevalier, seigneur de La Roque, le 19 janvier 1353 (n.st), il apparaît ensuite comme coseigneur de La Roque, entre le 19 novembre 1353 et octobre 1357, puis seulement comme chevalier, le 20 avril 1360[1494], peut-être y eut-il deux Dorde successifs père et fils.
Irlande de Brens, fut citée fille de feu Dorde de Brens, le 1er septembre 1369. Cébélie de Brens, fut citée, en 1375, fille de Dorde, elle avait épousé dès 1366 Bertrand de Salles, junior, et vendit, en 1392, une maison, à Cordes, à son fils Bertrand Gautier[1495].
Il semble donc que Dorde de Brens se soit dessaisi de ses droits sue La Roque, entre 1357 et 1360, on ne sait au profit de qui.

[1489] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 15.
[1490] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 261, se référant au Fonds Favarel, n° 112, f° 254 (acte de 1700) et n°112, f° 334 (acte de 1402.)
[1491] Michel de Tonnac, *op.cit.,* p. 271, les preuves ne sont pas fournies.
[1492] Ch. Portal, *op.cit.* 1901, p. 261, se référant au Fonds Favarel, n°141, f° 89.
[1493] Ch. Portal, *op.cit.,* 1908, p. 204, se référant au notaire Rudelle.
[1494] Ch. Portal, *op.cit.,* 1897, p. 227, se référant aux Fondes Favarel (tous les actes sont référencés)
[1495] Ch. Portal, *op.cit.,* 1897, p. 227, se référant au Fonds Favarel (tous les actes sont référencés) sauf pour l'acte de 1392 (Liber feudorum regiorum locum de Corduis, 1366-1412.)

Pierre Raymond de Tonnac, de Frausseilles (où était situé le castrum de La Roque), était en 1399, le mari de Thorène de La Palu[1496], il n'est pas dit seigneur de La Roque.
Nous proposons la généalogie suivante :

I N…de TONNAC
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Gabriel de TONNAC, qui suit.

2.2 Barthélemy de TONNAC
Il reçut en 1458, la collation d'une chapellenie en l'église de Narthoux (infra.)

II Gabriel de TONNAC, seigneur de La Roque.
Il fut cité dès 1427[1497].
Il avait épousé, en premières noces **Luce de BELCASTEL,** fille de Pierre et de Jeanne de MORET[1498].
Il avait épousé, en secondes noces par contrat du 15 janvier 1438 (n.st) **Jeanne de CAJARC,** fille de Laurent de CAJARC, tous résidant à Cordes[1499].

Enfants du premier lit:

3.1 Gérald (Guiraud) de TONNAC, qui suit.

3.2 Jean de TONNAC, auteur de la branche des seigneurs de La Cailhavié.

III Gérald (Géraud) alias **Guiraud de TONNAC,** seigneur de La Roque.
Gérald de Tonnac acquit, en 1452, divers droits dans la paroisse de Narthoux, dans le canton de Monestiés[1500].
Le 10 janvier 1460, noble homme Guiraud de Tonnac et Jean Deymier étaient consuls de Cordes[1501] (le style de l'année n'étant pas indiqué, il est possible que cet acte corresponde au suivant.)
Guiraud de Tonnac, consul noble de Cordes en 1461 (n.st), était le neveu de Barthélemy de Tonnac, qui en 1458, avait reçu la collation d'une chapellenie en l'église de Narthoux[1502].
Guiraud de Tonnac, est dit fils et héritier de Gabriel, en 1468[1503], consul de Cordes en 1478, et seigneur de La Roque en 1482 et 1488[1504].

[1496] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 261, se référant au Fonds Favarel, n°112, f°213.
[1497] Ch.Portal, *op.cit.,* 1901, p. 261, se référant au Fonds Favarel, n°141, f°44.
[1498] Michel de Tonnac, *op.cit.,* p.261, qui dit que ses fils étaient issus du premier lit, la preuve du mariage et celle concernant la mère de Gérald et de Jean n'est pas fournie.
[1499] Ch.Portal, *op.cit.,* 1901, p. 261, se référant au Fonds Favarel, Etude Boyer, reg. de Guill. Ruppis, 1425-1426.
[1500] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 261, se référant au fonds Favarel, n° 123, f°69.
[1501] Ch. Portal, *op.cit.,* 1898, p. 257, se référant au Fonds Favarel, n°182, f° 127 et f°128.
[1502] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 261, se référant au Fonds Favarel, n°125, f°20.
[1503] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 261, se référant au Fonds Favrel, n° 142, f°13

D'une alliance inconnue il eut :

4.1 probablement Pierre de TONNAC, qui suit.

4.2 Isabeau de TONNAC.
Fille de Guiraud de Tonnac, elle épousa dès 1476, **Jean d'ALBIGES** (alias d'ALBIGEOIS), coseigneur de Mailhoc, dont elle était veuve dès 1500[1505].
Jean d'Albigés est probablement le consul noble qui renonça à ses fonctions consulaires en 1491, ainsi que Pierre de Tonnac (infra.) Celle famille apparaît dans les actes avec les noms d'Albigés et d'Albigeois.

IV Pierre de TONNAC, écuyer, seigneur de La Roque.
Pierre de Tonnac, écuyer, était consul de Cordes en 1489[1506], deux ans après il fut un des nobles qui renoncèrent aux fonctions consulaires, les autres consuls nobles étaient Paul de Rozet et Jean d'Albigés, cette renonciation faisait suite à un procès entre la communauté de Cordes et les nobles de son territoire, auparavant le premier consul de Cordes devait être « gentilhomme [1507].»
En 1490 et 1491, deux personnes de Cordes, s'engagèrent « facere los valats que inceperunt facere nobili Petro de Tonnaco al torn del loc de La Roqua » moyennant 14 livres[1508].
Pierre de Tonnac, habitait le castrum de La Roque, paroisse de Frausseilles, en 1503, avec sa femme Jeanne *d'Albaroque,* et en 1519, étant qualifié de seigneur de La Roque[1509].
Pierre de Tonnac, habitant le château de La Roque, à Cordes, fit un échange, à Bleys, le 5 avril 1507, avec Hugues de Rabastens, seigneur de Lexos, coseigneur de Bressols[1510].
Pierre de Tonnac, seigneur de La Roque, testa le 10 mars 1540 (infra.)
Il avait épousé **Jeanne de BONAFOUS** (infra.)**.** Elle doit probablement être confondue avec Jeanne *d'Albaroque,* famille et lieu inconnus.
Ils eurent :

5.1 Pons de TONNAC, qui suit.

5.2 Bernarde de TONNAC[1511].
Bernarde de Tonnac, était fille de Pierre de Tonnac, seigneur de La Roque, lequel testa le 10 mars 1540, et de Jeanne de Bonafous, et sœur de Pons de Tonnac, lequel mourut entre *1550 et 1554.*

[1504] Ch. Portal, *op.cit., 1901,* p.262, se référant au Fonds Favarel, n° 195, f°73 (acte de 1478) ; n°196, f° 38 et f°87 (actes de 1482 et 1483.)
[1505] Ch. Portal, *op.cit.,* p.262, se référant au Fonds Favarel, n°159, f°9 (acte de 1476), n° 204; f° 287 (acte de 1500.)
[1506] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 262, se référant au Fonds Favarel n°182, f°126.
[1507] Ch. Portal, *op.cit.,* 1898, p. 257.
[1508] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p.84, se référant au Fonds Favarel n°175, f°3, l'acte mélange le latin et la langue locale.
[1509] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 84, se référant au Fonds Favarel n° 155, f° 158 (acte de 1503) ; n° 215, f° 92, (acte de 1519.)
[1510] AD.HG 3 E 10574, Ravaille, notaire.
[1511] André Navelle, *op.cit.,* III, tableau p. 172, pour ce qui la concerne ainsi que sa mère.

Elle avait épousé, par contrat du 13 novembre 1526, dotée de 300 livres, **Jean III de CLARAC.,** d'où postérité.

V Pons de TONNAC

Selon André Navelle il serait mort entre 1550 et 1554, mais Pons de Tonnac, seigneur de La Roque, y habitant, vivait en 1559[1512].

Il est probable qu'il mourut sans descendance car la seigneurie de La Roque passa à Jean IV de Clarac, fils de Jean III et de Bernarde de Tonnac, leur descendance conserva la seigneurie de La Roque qui devint Clayrac (Clairac) au moins jusqu'à la fin du 18ème siècle[1513].

III
Seigneurs de La Cailhavié

Selon Michel de Tonnac l'auteur de cette branche était Jean de Tonnac fils de Gabriel de Tonnac, seigneur de La Roque, il avait épousé, Hélix de *Caumont,* ceux-ci eurent un fils Jean.

Nous constatons effectivement la présence de deux Jean successifs dont le second vivait en 1515, qui pourrait donc être un petit-fils de Gabriel.

Faute de dates précises il est difficile d'attribuer à l'un ou à l'autre Jean de Tonnac les données indiquées par Ch. Portal à partir des actes provenant du Fonds Favarel, cet auteur nous semble parfois confondre le père et le fils (il dit que le fils de Jean épousa Hélix de Calmont).

III Jean I de TONNAC, seigneur de La Cailhavié (environ 500 m au nord-est d'Itzac.)

Jean de Tonnac, cité dès 1462[1514], était marié en 1479 avec Hélix de Calmont[1515]. Le mariage pouvait avoir eu lieu vers 1460. Cette Hélix de Calmont était, selon Geneanet, fille de Raymond de Calmont et de Jeanne de Caylus, Raymond de Calmont étant fils d'Antoine de Calmont, seigneur de Saint-Sernin, cette ascendance est vraisemblable car cet Antoine de Calmont était le père d'une autre Hélix de Calmont dont le petit-fils Georges d'Olmières fit un accord, le 13 août 1515 avec Jean II de Tonnac (comme expliqué infra), cette autre Hélix de Calmont étant donc la tante de l'épouse de Jean I de Tonnac.

Hélix de Calmont, grand-mère de Georges d'Olmières, fille d'Antoine de Calmont, seigneur de Tonnac, épousa (vers 1430 ?) Etienne II d'Olmières, leur fils Jean d'Olmières épousa, avant 1462, Antoinette Vigouroux, leur fils Georges d'Olmières, seigneur de Saint-Sernin, fut reçu conseiller au parlement de Toulouse, le 18 février 1505[1516]. C'est Georges d'Olmières qui passa l'accord du 13 août 1515, avec Jean de Tonnac (infra.)

[1512] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 262, se référant au Fonds Favarel, n°216, f°485.
[1513] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Clarac.*
[1514] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 262, se référant au Fonds Favarel, n°143, n° 34,
[1515] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p.262, se référant au Fonds Favarel, n°185, 185, f°31.
[1516] André Navelle, *op.cit.,* VIII, tableau p. 105.

Selon Michel de Tonnac, Jean de Tonnac, fils de Gabriel acheta le 14 décembre 1466, le château et la seigneurie de La Cailhavié, à Itzac, dont une partie des terres était située à Tonnac.
Pierre de Mours revendit, le 8 juillet 1489, à Jean de Tonnac de La Cailhavié, des oublies qui lui avaient été vendues le 22 janvier 1485 (n.st[1517].)
Jean de Tonnac était établi près de Tonnac, au lieu ou château de La Cailhavé, dont il fut dit habitant jusqu'en 1495[1518]. Catherine de Tonnac, sœur de (ce ?) Jean, était la femme, en 1488, de Carbonnel d'Aurens, seigneur de Pleux[1519], elle nous semble mieux située au degré suivant.
Jean de TONNAC et **Hélix de CALMONT** eurent :

4.1 Jean de TONNAC, qui suit.

4.2 ?Catherine de TONNAC.
Elle épousa **Carbonnel d'AURENS,** seigneur de Pleux, dont elle était l'épouse en 1488 (supra.)

IV Jean II de TONNAC, seigneur de La Cailhavié.
Il y avait à cette époque, un Jean de Tonnac, fils d'autre Jean, parmi les seigneurs de La Cailhavié[1520].
Le 13 août 1515 fut passé un accord entre Georges d'Olmières, héritier d'Hélix de Calmont, sa mère (en réalité sa grand-mère), sœur de feu Georges de Calmont, seigneur de Tonnac (tous deux enfants d'Antoine de Calmont, seigneur de Tonnac), et Jean de Tonnac, seigneur de La Cailhavié, fils de feu Jean[1521].
Jean de Tonnac, seigneur de La Cailhavié, épousa **Catherine de BALAGUIER**[1522].
Ils eurent un fils Antoine qui épousa en premières noces Marguerite de Castanet (infra.)
C'est à partir de cet Antoine que commencent les preuves de noblesse.

V Antoine de TONNAC, seigneur de La Cailhavié[1523].
Il épousa, en premières noces, par contrat du 12 février 1524 (v.st, soit 1525 n.st) **Marguerite de CASTANET**[1524], fille de Guillot de CASTANET, chevalier, seigneur de Castanet et de Cambeyrac[1525], et de Peyronne de CAZILLAC, épousée le 21 mai 1489. Marguerite de Castanet donna, le 12 février 1524 (v.st) une quittance de ses droits paternels à Pons, son

[1517] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 282, se référant à AD.HG J. Fabry, Dept.381.
[1518] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 262, se référant au Fonds Favarel n°201, f°103.
[1519] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 262, se référant au Fonds Favarel, n°131, f°94.
[1520] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 262, se référant au Fonds Favarel, n°131, f°159.
[1521] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 105, produisant AD.HG 3 E 6107, Pégurier, notaire.
[1522] Michel de Tonnac, *op.cit.,* p.271.
[1523] Michel de Tonnac indique ses deux mariages, nous avons complété cette donnée avec les preuves.
[1524] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 133.
[1525] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* tome III, p. 362, qui nomme par erreur Antoine de Sonnac, en Albigeois, l'époux de Marguerite de Castanet, et Jeanne de Valaquier, sa mère.

frère[1526]. La famille de Castanet était une branche de la famille d'Armagnac qui tenait la terre de Castanet, dont le père de Guillot de Castanet, Jean de Castanet fils d'Arnaud d'Armagnac, seigneur de Castanet, abandonna le nom d'Armagnac.
Antoine de Tonnac épousa, en secondes noces, avant le 15 août 1544 (date d'un règlement dotal), **Charlotte de RABASTENS,** fille de Philippe Jean de RABASTENS, vicomte de Paulin, seigneur de Campagnac, Mézens, Bar, Mauriac, baron de Cestayrols, et de Jeanne d'ARPAJON, sa seconde épouse[1527].
Enfant du premier lit :

6.1 Pons de TONNAC, qui suit.

Enfant du second lit :

6.2 Pierre de TONNAC, auteur de la branche des seigneurs d'Alos.

C'est probablement Antoine de Tonnac qui eut de l'un ou l'autre lit un fils, **Pons de TONNAC,** le jeune, qui fu cité en 1563, à La Cailhavié[1528].

VI Pons de TONNAC, plus vieil, seigneur de La Cailhavié.
Il aurait épousé, en premières noces **Gabrielle de GAUTIER**, fille de Jean de GAUTIER de La Bastide Nantel et de Catherine de COMMINGES de Bruniquel, selon Geneanet (se référant à J.L. Dega).
Il avait épousé (en secondes noces), par contrat du 3décembre 1576, **Jeanne du PUY** alias **DUPUY**[1529], qui serait fille de Paul du PUY ou DUPUY, seigneur de Cagnac, Caramoux, et de Catherine de SAINT-MAURICE[1530].
Enfants du 1er lit :

7.1 Marc de TONNAC, seigneur de La Cailhavié.
Marc de Tonnac, seigneur de La Cailhavié, fit un accord, le 31 mai 1661, avec Henri du Bousquet, seigneur de Bernac, son gendre, mari d'Olympe de Tonnac[1531].
Il avait épousé (avant le 12 mars 1623, date d'une quittance de dot) **Catherine de BOURDES,** fille d'Antoine de BOURDES, sieur de Moulis, et de Jeanne de COURDURIER, à cette date Marc de Tonnac reçut 325 livres des héritiers d'Antoine de Bourdès, sieur de Moulis, par les mains de leur mère, Jeanne de Courdurier, pour la dot donnée par ledit de Bourdès, à Catherine, sa fille, femme dudit de Tonnac[1532].
Ils eurent :

[1526] Hippolyte de Barrrau, *op.cit.,* III, p. 362, mentionnant l'abandon du patronyme d'Armagnac.
[1527] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp. 12 et 13.
[1528] Maurice Vuillier produisant AD. Tarn Puycelci.
[1529] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.133, qui omet un degré entre Pons et Jean III.
[1530] Maurice Vuillier, *Famille du Puy,* inédit, la preuve n'est pas fournie ; la généalogie de cette famille par Jules Villain, *op.cit.,* I, p.795, indique une Jeanne, religieuse, fille de Paul du Puy et de Catherine de Saint-Maurice, mais pas d'autre Jeanne.
[1531] Maurice Vuillier produisant les archives de Verlhac.
[1532] Maurice Vuillier produisant les AD. Tarn Puycelci.

Olympe de TONNAC.
Dite fille de Marc de Tonnac, seigneur de La Cailhavié, habitant Puycelci, elle épousa, par contrat du 2 novembre 1641, **Henri du BOUSQUET,** seigneur de Bernac[1533].

7.2 Jacob de TONNAC, qui suit.

Enfant du second lit :

7.3 Samuel de TONNAC, auteur de la branche des seigneurs de Villeneuve et de Mayragues.

Pons de Tonnac, seigneur de La Cailhavié, eut également, d'un lit non précisé (plus probablement du premier lit en considérant la dame de son mariage), un fils :

7.4 Paul de TONNAC.
Il épousa par pactes du 9 octobre 1598, **Olympe de BAR,** dotée de 1 000 écus, fille de Guyon de BAR, seigneur de Meauzac, Islemade, et de Jacquette de *LESIGNAN* (LEZIGNAN) ou LUSIGNAN[1534].

VII Jacob de TONNAC.
Il est omis par le marquis d'Aubais, son épouse est indiquée par Michel de Tonnac.
Il fut officier à Crépy en Laonnais et obtint, en 1601, un arrêt de la cour des Aides (de ?), le déclarant noble[1535].
Il épousa en secondes noces, le 12 mai 1613, à Sedan, **Anne de HAUTEVILLE,** dite fille de feu René de HAUTEVILLE, seigneur de Hauteville et des Regalles, en Normandie, et de Françoise de BRECEY, dame des Génestais[1536]. Michel de Tonnac nomme Anne de Hauteville l'épouse de Jacob de Tonnac, la généalogie succincte de cette famille par E. de Magny, *Nobiliaire de Normandie,* tome I, pp. 108-110, qui n'indique pas Anne parmi les enfants de René, dit que le futur roi Henri IV, alors roi de Navarre, nomma René de Hauteville, en 1584, gentilhomme de sa chambre, ce dernier n'ayant pas abjuré en même temps que lui, fut éloigné de la Cour.
Ils eurent :

VIII Jean III de TONNAC, seigneur de La Cailhavié.
Il épousa par contrat du 5 décembre 1638, **Madeleine de TONNAC**[1537], fille de Jean de TONNAC, seigneur d'Alos, et d'Elisabeth de BAYNE, sa première épouse (infra.)

[1533] AD.HG Reg. Ins. 26, Maffre Guerin, notaire de Puycelci.
[1534] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 12, se référant à AD.HG Reg. Ins. 8 f°590, P. de Paysserau, notaire de Moissac.
[1535] Jean Paul Marion, milhars.com, août 2009..
[1536] Jean-Paul Marion, milhars.com, août 2009.
[1537] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 133.

Madeleine de Tonnac épousa, en secondes noces, en 1651, Raymond de TONNAC, seigneur de Mayragues, fils de Samuel de TONNAC (infra.)
Madeleine de Tonnac, veuve, fit un accord le 10 octobre 1656, avec Jean de Tonnac, seigneur de La Cailhavié, son fils[1538]. Le marquis d'Aubais dit qu'ils eurent un autre fils, Raymond de Tonnac, seigneur de Mayragues, qui fut maintenu noble le 8 janvier 1669, avec son frère, ce qui nous semble une confusion.
Jean III de Tonnac et Madeleine de Tonnac eurent (un fils unique selon Michel de Tonnac):

9 Jean IV de TONNAC, qui suit.

IX Jean IV de TONNAC, seigneur de La Cailhavié.
A partir de ce degré une grande partie des données proviennent des registres paroissiaux d'Itzac, pour ne pas surcharger le texte nous ne répétons pas cette référence dans les actes passés à Itzac.
Jean IV fut converti au catholicisme à l'âge de 7 ans, comme expliqué à propos de Madeleine de Tonnac, au chapitre IV.
Il fut maintenu noble le 8 janvier 1669[1539].
Il avait épousé, le (4 août 1665) **Isabeau de LA PRUNE,** qui n'est pas rattachée.
Isabeau de La Prune, femme de Jean de Tonnac, seigneur de La Cailhavié, fut ensevelie dans l'église de Tonnac, le 19 janvier 1694, âgée d'environ 46 ans[1540].
Ils eurent :

10.1 François de TONNAC, qui suit.

10.2 Marie de TONNAC.
Elle mourut le 21 janvier 1705 et fut ensevelie le lendemain dans l'église Notre-Dame d'Itzac.

X François de TONNAC, seigneur de La Cailhavié.
Il mourut avant le 4 mai 1740, date du mariage de son fils Antoine.
Il avait épousé **Marie de LACOMBE,** fille d'Eugène LACOMBE, seigneur de Saint-Michel, et de Jeanne de MARSA.
« Noble » Eugène Lacombe, seigneur de Saint-Michel, testa le 20 janvier 1721, au château de Saint-Michel, nommant sa femme Jeanne de Marsa, ses enfants, Jean Louis, Marianne, épouse de noble François de Tonnac, Catherine, épouse de noble François de Borelly (Borrelli), sieur de Tarraillac (à 1,5 km au sud-ouest de Cazelles, Tarn), Hélène, épouse de noble Pierre Delhom, sieur de La Gazelle, Louise, religieuse à Gaillac, reçut 2 000 livres, Louis, qui reçut 2 500 livres, instituant héritier universel son fils aîné Jean Lacombe, il a un frère Pierre Lacombe[1541].

[1538] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 133.
[1539] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 138.
[1540] RP. Itzac.
[1541] AM. Toulouse II 153, Jean Bole, notaire de Cordes, en Albigeois, acte provenant du fichier de Maurice Vuillier.

Ils eurent :

11.1 Paul de TONNAC.
Il naquit, à Itzac, le 8 mars 1705, et y fut baptisé le lendemain, son parrain fut Eugène Lacombe, seigneur de Saint-Michel (qui n'est pas qualifié noble), sa marraine Jeanne de Marsa (ses grands-parents.)

11.2 François de TONNAC, qui suit.

11.3 autre François de TONNAC.
François de Tonnac de La Cailhavié, âgé d'environ 20 ans, fut trouvé mort, le 6 février 1737, sur le chemin tendant du Verdier à Cordes, près du mazage de La Cadène, paroisse de Loubers, et fut enterrée le lendemain dans la chapelle, à main gauche, dans l'église basse d'Itzac.

11.4 Antoine de TONNAC, qui suivra.

11.5 Anne de TONNAC.
Elle fut la marraine, le 20 juin 1739, à Itzac, de son neveu François de Tonnac (infra)
Dite fille de feu François de Tonnac et de Marie Lacombe, elle épousa, à Itzac, le 13 février 1741, **Jacques de GUERIN du Cayla,** fils de feu Louis de GUERIN et de Jeanne de BRIGNAC de Montarnaud, habitant le château du Cayla, furent présents Guillaume de Guérin, frère de l'époux, et François de Tonnac, frère de l'épouse.
Anne de Tonnac mourut le 16 janvier 1742, âgée d'environ 20 ans, ayant eu un fils Antoine de Guérin, qui naquit le 30 décembre 1741, et fut baptisé deux jours après, le parrain fut Antoine de Tonnac, son oncle. Antoine de Guérin continua la lignée. Jacques de Guérin épousa, en secondes noces, vers 1643, Elisabeth d'Austry de Sainte-Colombe, d'où postérité[1542].

XI François de TONNAC, seigneur de La Cailhavié.
Sa femme et lui habitaient le château de La Cailhavié, selon les actes de baptême de leurs enfants.
Il mourut, à Itzac, le 18 février 1741, âgé d'environ 34 ans, et y fut enseveli le lendemain dans la chapelle de l'église basse d'Itzac.
Il avait épousé, en premières noces, **Marguerite de GROS,** selon les actes de baptême de leurs enfants.
Marguerite de Gros mourut à Itzac, le 1er septembre 1740, et y fut enterrée le lendemain dans l'église basse.
François de Tonnac, fils d'autre François et de Marianne de Lacombe, habitant en son château de La Cailhavé, paroisse d'Itzac, épousa, à Cordes, le 31 janvier 1741, **Marianne de GALY (ou GELY),** fille de M. Robert de GALY (ou GELY), ancien conseiller du roi et son

[1542] A. de Bourdès, *Revue du département du Tarn,* Famille de Guérin du Cayla, pp. 154-155.

procureur au siège de la ville de Cordes, et de Juliette (de) REST[1543], le mariage ne dura pas longtemps car François de Tonnac mourut le 18 février suivant.
François de Tonnac et Marguerite de Gros eurent:

12.1 Françoise de TONNAC.
Elle naquit et fut baptisée, à Itzac, le 28 juillet 1737, le parrain fut Jean Andrieu, métayer du sieur de Tonnac, la marraine, la femme de ce dernier. Fille de feu François de Tonnac et de feue Marguerite de Gros, elle mourut, à Itzac, le 4 septembre 1741, âgée d'environ 5 ans, et y fut ensevelie, le lendemain dans l'église basse.

12.2 François de TONNAC.
Il naquit le 20 juin 1739, à Itzac, et y fut baptisé le lendemain fut Antoinne de Tonnac, la marraine Anne de Tonnac, oncle et tante paternels du baptisé. Fils de feu François de Tonnac et de feue Marguerite de Gros, il mourut, à Itzac, le 21 septembre 1741, âgé d'environ *2* ans, et y fut enseveli, le même jour, dans le sépulcre de ses ancêtres.

12.3 Jean Pierre de TONNAC.
Il naquit, à Itzac (La Cailhavié), le 27 août 1740, ondoyé par la sage-femme étant en danger de mort, puis fut baptisé dans l'église, le parrain fut noble François de Borrelli, seigneur de Tarraillac, oncle paternel par alliance, la marraine Marguerite de Gros de Parroquial. Il mourut deux jours après et enterré le même jour.

***

XI bis Antoine de TONNAC, seigneur de La Cailhavié.
Il fut le parrain, à Itzac, le 13 mars 1739, d'Antoine Jean Pelegri, la marraine fut Jeanne de Biron, épouse de M. de La Prune d'Itzac.
Il fut le parrain, à Itzac, le 21 juin 1739, de son neveu François de Tonnac (supra), et le 2 août 1772, de son petit-fils Antoine de Tonnac (infra.)
Antoine de Tonnac, seigneur de La Cailhavié, mourut, à Itzac, le 27 avril 1781, âgé d'environ 65 ans (âge repris sur l'acte, 67 ans), et y fut enterré, le lendemain, dans le cimetière.
Nommant feu son père, et sa mère, il avait épousé, dans l'église basse d'Itzac, le 4 mai 1740, **Marie LINAS,** fille de Jacques LINAS et de Marie DAVID, habitant Itzac. Les mariés habitaient le château de La Cailhavié comme cela apparaît dans les actes de baptême de leurs enfants.
Ils eurent :

12.1 Jean Antoine de TONNAC, qui suit.

12.2 Jeanne de TONNAC.

[1543] RP. Cordes.

Elle naquit, à Itzac, le 5 septembre 1744, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Pierre du Rieu, sieur des Carandiès, la marraine Jeanne de Biron veuve de Jean François de La Prune d'Itzac.

12.3 Marie Françoise de TONNAC.
Elle naquit, à Itzac, le 11 décembre 1745, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jacques de Guérin, la marraine Marie Françoise de Berry, de Saint-Antonin.

12.4 Marianne de TONNAC.
Elle naquit et fut baptisée, à Itzac, le 24 juillet 1747, le parrain fut Joseph du Rieu, seigneur de Saint-Beauzile, la marraine, Marianne du Rieu, sœur du parrain, tous deux habitant le château des Carandiès, paroisse de Saint-Beauzile.
Elle épousa, à Itzac, le 5 mai 1768, étant âgée d'environ 22 ans, habitant avec ses parents à La Cailhavié, **Pierre CARBONNEL,** travailleur, habitant au domaine de La Cailhavié, fils de Géraud CARBONNEL, travailleur, habitant la paroisse de Tonnac, et de Jeanne GATCHAT, majeur de 25 ans. Le mariage était urgent car ils eurent un enfant qui fut baptisé, à Itzac, 4 jours après.

12.5 François de TONNAC LATOUR.
François Latour de Tonnac, fils de feu Antoine de Tonnac et de Marie Linas, habitant le château de Cailhavié, y mourut, le 12 octobre 1782, âgé d'environ 35 ans, et fut enterré le lendemain, dans le cimetière d'Itzac. Dans les actes il est dit François Latour de Tonnac.

12.6 Pierre de TONNAC.
Il naquit, à Itzac, le 15 janvier 1749, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut noble Pierre du Rieu des Carandiès, paroisse de Saint-Beauzile, la marraine Jeanne de Biron, veuve de François de La Prune.

12.7 Marie Jeanne de TONNAC.
Elle naquit, à Itzac, le 9 décembre 1750, et y fut baptisée le lendemain.
Elle épousa, à Itzac, le 21 janvier 1778, le sieur **Jacques DESCAZALS,** bourgeois, fils d'autre sieur Jacques DESCAZALS et de feue Suzanne RICHEVILLE, habitant la paroisse Notre-Dame de Bruniquel, furent présents Antoine Deprats de Tonnac et François Latour de Tonnac, frères de l'épouse, le sieur Guillaume Descazals, bourgeois de Bruniquel, frère de l'époux.
Leur fils Pierre Descazals fut baptisé, à Itzac, le 26 septembre 1783, le parrain fut Pierre Carbonnel, brassier, oncle par alliance du côté de la mère, la marraine Rose de Tonnac, tante maternelle, qui déclarèrent ne savoir signer.

12.8 Jean Antoine de TONNAC.
Il naquit, à Itzac, le 18 janvier 1753, et y fut baptisé le même jour.
Il est probablement Jean de Tonnac qui mourut, à Itzac, le 5 août 1756, âgé d'environ 4 ans, et y fut enseveli le lendemain.

12.9 François de TONNAC.
Il naquit et fut baptisé, à Itzac, le 9 avril 1755.

12.10 Marguerite de TONNAC.
Elle naquit, à Itzac, le 19 septembre 1757, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jacques de Verdun des Carandiès, habitant la paroisse de Saint-Beauzile, la marraine Marguerite du Rieu, fille de Pierre du Rieu, habitant Saint-Beauzile.

12.11 Rose de TONNAC.
Elle naquit et fut baptisée, à Itzac, le 11 avril 1760, le parrain fut le sieur Antoine de Tonnac Deprats, la marraine Marianne de Tonnac, frère et sœur de la baptisée.

12.12 Antoine de TONNAC.
Il naquit et fut baptisé, à Itzac, le 6 septembre 1763, le parrain fut Antoine de Guérin, seigneur de Saignes et du Cayla, (cousin) germain du baptisé, par sa mère, la marraine Marianne de Tonnac, sœur de la baptisée. Il mourut, à Itzac, le 10 novembre 1765, âgé d'environ 2 ans, et fut enterré le lendemain dans l'église de la paroisse.

12.13 Marcellin de TONNAC.
Il naquit, à Itzac, le 9 mars 1766, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Antoine de Guérin, seigneur de Saignes et du Cayla, germain du baptisé, du côté du père, la marraine Marianne de Tonnac, sœur du baptisé.

XII Jean Antoine de TONNAC, seigneur de La Cailhavié.
Il est parfois dit dans les actes Antoine Deprats de Tonnac.
Il naquit, à Itzac, le 25 avril 1742, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Alexandre Lacombe fils de Jean Lacombe, fils du seigneur de Saint-Michel de Vax, la marraine Catherine Lacombe, épouse de noble François de Borrelli, sieur de Tarraillac.
Ce doit être lui qui dit de Tonnac de La Cailhavié, seigneur de La Cailhavié, fut cité le 27 mars 1789, dans le Procès-verbal de l'Assemblée générale des trois ordres de la sénéchaussée de Toulouse, Noblesse[1544].
Dit majeur de 25 ans, il avait épousé, à Itzac, le 28 mai 1771, **Anne VIDAL,** fille d'Antoine VIDAL, marchand, et de Marguerite d'YECHE, mineure, âgée d'environ 20 ans, habitant avec ses parents la ville de Cordes, furent présents Antoine de Tonnac, père de l'époux, et le sieur Antoine Vidal, père de l'épouse.
Ils eurent :

13.1 Antoine de TONNAC.
Il naquit, à Cordes, le 31 juillet 1772, et y fut baptisé deux jours après, ses parents habitaient alors Cordes, le parrain fut Antoine de Tonnac, grand père paternel la marraine Marguerite Dièche (d'Yèche), épouse du sieur Vidal, grand-mère maternelle,

[1544] Louis de La Roque et Edouard de Barthélemy, *op.cit.,* p.32.

l'enfant fut tenu sur les fonts par François de Tonnac, frère, comme il n'est pas possible que ce François de Tonnac soit le frère du baptisé il doit s'agir d'un frère du père.
Antoine de Tonnac mourut, à Itzac, le 16 mai 1773, âgé d'environ 10 mois, et y fut enterré le lendemain dans l'église Notre-Dame d'Itzac.

13.2 François de TONNAC.
Il naquit, à Itzac, le 10 avril 1774, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut François Latour de Tonnac, oncle paternel du baptisé, la marraine Marie Jeanne de Tonnac, tante paternelle, tous habitant le château de La Cailhavié.

13.3 Germain de TONNAC.
Il naquit, à Itzac, le 16 septembre 1775, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut François Latour de Tonnac, résidant au château de La Cailhavié, oncle paternel, la marraine Cécile Monestié.

13.4 François de TONNAC.
Dit fils d'Antoine Deprats de Tonnac, seigneur de La Cailhavié, et d'Anne Vidal, il naquit à Itzac, le 4 mai 1777, et y fut baptisé le lendemain. Le parrain fut Joseph Fontanilles, brassier de Tonnac et valet dudit sieur Deprats de Tonnac, la marraine Marie de Tonnac, tante paternelle du baptisé, tous du hameau de La Cailhavié, le parrain et la marraine déclarèrent ne pas savoir signer.

13.5 Jeanne Marie de TONNAC.
Comme son frère François, elle naquit, à Itzac, le 4 mai 1777, et y fut baptisée le lendemain, son parrain fut Jean Cagnac, tisserand, habitant Larmandie, dans la paroisse d'Itzac, la marraine Marguerite de Tonnac, tante paternelle, habitant au château de La Cailhavié, qui déclarèrent ne savoir signer. Elle fut enterrée, à Itzac, le 2 juin 1777, étant décédée, la veille, âgée d'environ 1 mois.

13.6 Jeanne de TONNAC.
Elle naquit, à Itzac, le 2 mars 1779, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut François Latour de Tonnac, oncle paternel, la marraine Jeanne du Verdier d'Aubusson, habitant Tonnac, fille de M. Jean Antoine du Verdier d'Aubusson, avocat au parlement, et de Gabriel du Rocher, le parrain signa du Verdier d'Aubuson (sic.)

13.7 Marcellin de TONNAC, qui suit.

13.8 Guérin de TONNAC.
Il naquit, à Itzac, le 13 février 1782, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut messire Antoine de Guérin de Saignes du Cayla, chevalier, cousin du baptisé, la marraine Reine Sabine Libérate de Verdun, épouse de messire de Guérin, habitant au château du Cayla, paroisse d'Andillac, Jeanne du Verdier d'Aubusson, épouse de M.

Jean Antoine Gorse, bourgeois de Tonnac, tint le baptisé sur les fonts. Guérin de Tonnac fut enterré dans le cimetière d'Itzac, le 26 février suivant, âgé de 12 jours.

Les registres paroissiaux d'Itzac de 1784 et 1785 manquent, ceux de 1786 à 1789 ne font pas apparaître de Tonnac.

XIII Marcellin de TONNAC, seigneur de La Cailhavié.
Il naquit, à Itzac, le 23 août 1780, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut le sieur Marcellin de Tonnac, la marraine Rose de Tonnac, oncle et tante du baptisé, résidant tous deux à La Cailhavié.
Il épousa, le 1er août 1801, à Cordes, étant âgé de 20 ans, **Marie Victoire Angèle LESPIAU,** demeurant à Cordes, fille de François LESPIAU, marchand, demeurant à Najac, et de Marie Agathe LADEVEZE, furent présents Jean Antoine de Tonnac, âgé de 55 ans, et François Lespiau, père de la mariée, âgé de 53 ans[1545].
Ils eurent[1546] :

14.1 Claire Agathe Julie de TONNAC.
Elle naquit, à Cordes, le 25 mars 1803[1547].
Elle épousa, à Carcassonne, le 10 août 1829, **Lucien Raymond de ROLLAND de BLOMAC,** né à Carcassonne, le 8 janvier 1800, fils de Jean Baptiste Jacques de ROLLAND de BLOMAC, et de feue Adélaïde Lucie Henriette HERMITTE[1548],

14.2 Jean de TONNAC.
Il naquit à Cordes, le 23 février 1805, et y mourut 5 jours après[1549].

14.3 Isidore Marcellin de TONNAC.
Il naquit à Cordes le 12 septembre 1807 et y mourut le lendemain.

14.4 Julie Françoise Marcelline de TONNAC.
Elle naquit à Cordes, le 3 août 1808.

IV
Seigneurs d'Alos

L'auteur de cette branche Pierre de Tonnac, seigneur d'Alos, était le fils d'Antoine de Tonnac, seigneur de La Cailhavié, et de Charlotte de Rabastens, sa seconde épouse.

[1545] Maurice Vuillier, se référant à l'état civil de Cordes.
[1546] État civil de Cordes.
[1547] État civil de Cordes.
[1548] Maurice Vuillier, se référant à l'état civil de Carcassonne.
[1549] État civil de Cordes pour lui et les deux suivants.

VI Pierre de TONNAC de LA CAILHAVIE, seigneur d'Alos (à 2 km d'Itzac, Tarn), et de Cestayrols.
Selon Michel de Tonnac, qui indique la quasi-totalité de ce qui concerner cette branche (les données non référencées proviennent de lui), il fut attiré par ses parents dans le parti protestant, et dut guerroyer dans ces temps troublés et probablement profiter des pillages et rançons pour augmenter son faible héritage. Il remplaça plusieurs fois Bertrand de Rabastens, vicomte de Paulin, aux Assemblées du diocèse, notamment à Albi, en 1584, et à Cordes, en 1598.
Le 15 janvier 1611, Antoine de Bourdès, seigneur de Moulis, et Jean de Guérin, seigneur de Saignes, remirent leurs problèmes à l'arbitrage de Pierre de Tonnac, seigneur d'Alos et de Cestayrols, de Pierre de La Fage et de Pierre de Courdurier[1550], Antoine de Bourdès était le futur beau-père de Marc de Tonnac, seigneur de La Cailhavié (supra.)
Pierre de Tonnac testa en 1625, ayant passé la fin de sa vie à gérer une belle fortune, prêtant des sommes importantes à ses voisins proches ou lointains, et à des notaires , marchands et autres.
Il avait épousé, en premières noces, le 18 juillet 1576, **Antoinette de ROUFFIAC,** fille de Jean II de ROUFFIAC, seigneur d'Agnès (à 3 km de Cordes, Tarn), d'Aussac (à 2 km de Rouffiac, Tarn), et Gabrielle de BERBIGUIER[1551].
Il avait épousé, en secondes noces **Françoise de RAMES de LOLMIE.**
Il est possible que ce soit une confusion avec Françoise de Lolmie de Rams, car la famille de Ramès ne paraît pas tenir un lieu de Lolmie.
Enfants du premier lit :

7.1 Jean de TONNAC, qui suit.

7.2 Isabeau de TONNAC.
Elle épousa **Jacques de BASSET,** sieur de Granes, en Réalville, fils de Pierre de BASSET et de Jeanne de VIGUIER[1552].

Enfants du second lit :

7.3 Catherine de TONNAC.
Elle épousa, par contrat du 23 janvier 1612, **Jean III de ROUFFIAC,** seigneur d'Agnès et d'Aussac, fils de Jean Georges de ROUFFIAC, seigneur d'Agnès et d'Aussac, et de Françoise de (*RAMOND)* RAYMOND, d'où postérité[1553].

VII, Jean de TONNAC, seigneur d'Alos, de La Cailhavié, La Mothe-Penenque, Cantemerle (plusieurs lieux de ce nom dans le Tarn), Tanus, en Albigeois (plusieurs lieux de ce nom dans le Tarn), La Mothe d'Ardus (Tarn-et-Garonne) et Le Bosc, en Quercy[1554].

[1550] Maurice Vuillier produisant les AD.Tarn Puycelci, Arnaud Molles, notaire.
[1551] Michel de Tonnac, *op.cit.,* p.272, qui nomme Gabrielle de Berbigières l'épouse de Pierre de Tonnac alors qu'elle appartenait à la famille de Berbiguier.
[1552] Michel de Tonnac, *op.cit.,* p.272.
[1553] La Chesnaye-Desbois, qui nomme Roffiac cette famille.

Du vivant de son père il avait acquis, en 1619, de son cousin Jacob de Tonnac, le château et la seigneurie de La Cailhavié. Le 13 mars 1626, il acheta la seigneurie de La Mothe-Penenque, avec justice haute, moyenne et basse, de la famille de La Valette-Parisot. Le 28 juin 1634, il acquit de François de Lentillac, la seigneurie de La Mothe d'Ardus, avec toute justice. Il acheta, en 1639, à la famille d'Alary, la seigneurie de Tanus[1555].

Il laissa à sa mort, en 1639, plus de 60 000 livres, et 15 enfants de ses deux mariages, laissant à chacun d'eux 3 000 livres, instituant héritier son fils aîné, Pierre de Tonnac. Cette succession, en raison du nombre d'enfants et de la constitution de 9 000 livres à sa seconde épouse, ne laissait pas beaucoup de possibilités à son fils aîné.

Michel de Tonnac, se référant aux archives familiales dit que : Olympe, Jeanne, Marguerite, Léonor, Jonathan (alors hors du Royaume) demandèrent les 3 000 livres et les donations de leur mère (Elisabeth de Bayne) et les droits successifs (= de succession) de César, Anne, Violande et Françoise, leur frère et leurs sœurs, décédés. Françoise du Bosc demanda les 9 000 livres qui lui avaient été constituées. Une transaction fut passée, en 1643, au château d'Alos, en présence de Guillaume Pedeche, notaire de Salles. Des parents étaient intervenus, Gédéon de Loupiac, seigneur de La Prade ; Jacques de Clayrac (Clarac), seigneur de La Roque ; Louis de Clayrac (Clarac), seigneur de Cardaillac ; Philippe d'Avessens, seigneur de Saint-Rome ; François de Boyer, seigneur de Mailhoc, Jacques d'Alary, seigneur de Tanus. Bernardine de Rouzel (Rozel), veuve de Pierre de Tonnac, seigneur d'Alos, reçut la moitié des biens, chacun des enfants d'Elisabeth de Bayne, reçut le 22ème des biens, Françoise du Bosc et ses trois enfants reçurent 15 700 livres, représentées pat la place et seigneurie d'Alos, pour 15 000 livres, et la place de Gauginelles, pour 700 livres. L'inventaire annexé à l'acte mentionne Tanus, pour 12 000 livres, La Mothe pour 8 000 livres, et les métairies des Cabanes, d'Estrebassac, des rentes à Itzac, La Motte, Le Verdier, Tonnac, Saint-Beauzile, Alos, des moulins et des chevaux, pour 1 357 livres. Bernardine de Rozel choisie d'être payée, entre autres choses, par 6 000 livres dues par le vicomte de Bruniquel, sous caution de François de Boyer, sieur de Mailhoc, et du sieur de Lamartine, et 200 livres par le sieur de La Boual.

Parmi les participants à la transaction, Jacques de Clayrac (Clarac), seigneur de La Roque, était le frère de Louis de Clayrac, seigneur de Cardaillac, lequel épousa, en 1648, Olympe de Tonnac, Philippe d'Avessens, seigneur de Saint-Rome, avait épousé Rose de Rozel, sœur de Bernardine, François de Boyer, seigneur de Mailhoc, avait épousé Suzanne de Clayrac (Clarac), sœur de Jacques et de Louis (supra), Jacques d'Alary, seigneur de Tanus, était le fils de Philippe d'Alary, seigneur de Tanus, et de Françoise du Bosc.

Jean de Tonnac, sieur de Cantemerle, fils de Pierre de Tonnac de La Cailhavié, seigneur d'Alos et de Cestayrols (deux lieux de ce nom dans le Tarn), et de feue Antoinette de Rouffiac, avait épousé, en premières noces, par contrat du 7 juillet 1610, au château d'Escroux, **Elisabeth de BAYNE,** fille de Charles de BAYNE, seigneur d'Escroux, et de Suzanne de CASTELPERS d'Ambialet[1556], la future fut dotée de 8 250 livres, comme nous

---

[1554] Ce qui le concerne vient en quasi-totalité de Michel de Tonnac, *op.cit.,* pp.272-273, les autres données sont référencées.

[1555] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 7, se référant à la *Revue du département du Tarn,* n°101, printemps 1981, p. 22 (qui n'est pas disponible par Gallica.)

[1556] Maurice Vuillier se référant à AD. Aude sans n°.

le verrons. Charles de Bayne, seigneur d'Escroux et de Berlats, testa le 17 novembre 1610, nommant entre autres sa fille Elisabeth, mariée, et le seigneur de Cantemerle, son beau-fils[1557].
Elisabeth de Bayne testa le 20 juin 1632, au château d'Alos, demandant d'être enterrée protestante, léguant sa dot (8 250 livres) à ses enfants.

Il avait épousé, en secondes noces, le 15 juillet 1633, au château de Pallérols, en Rouergue, **Françoise du BOSC de VALENS,** veuve de Philippe d'ALARY, seigneur de Tanus, Jean de Tonnac constitua 9 000 livres à sa femme.
Le mariage de Philippe d'Alary et de Françoise du Bosc est indiqué par Hippolyte de Barrau[1558], et par André Navelle, qui date le contrat de ce mariage du 13 avril 1625, auparavant Philippe d'Alary, avait épousé, par contrat du 18 février 1613, Marguerite d'Hébrail[1559].
Jean de Tonnac et Elisabeth de Bayne eurent 12 enfants :

8.1 Pierre de TONNAC, qui suit.

8.2 Anne de TONNAC. Elle mourut avant 1643.

8.3 Olympe de TONNAC.
Olympe d'Alos, veuve de M. de Cardaillac, fut inhumée, le 16 septembre 1693, âgée d'environ 60 ans, dans la chapelle Notre-Dame du Rosaire de l'église Saint-Sauveur de Salles[1560].
Elle avait épousé, en 1648, **Louis de CLARAC (CLAYRAC),** seigneur de Cardaillac, fils de Jean V de CLARAC (CLAYRAC), seigneur de La Roque, et d'Anne de LOUPIAC. Louis de Clarac, seigneur de Cardaillac, fut inhumé le 30 décembre 1680, dans l'église Saint-Michel de Cordes, âgé de 74 ans[1561], d'où postérité.

8.4 César de TONNAC. Il mourut avant 1643.

8.5 Jonathan de TONNAC, qui suivra.

8.6 Isabeau de TONNAC.
Elle épousa, en 1633, **Jean de BOUTTES,** seigneur de La Colombière, fils de David de BOUTTES et de Judith de GOUDON[1562].

8.7 Madeleine de TONNAC[1563].

[1557] Maurice Vuillier, se référant à BNF, Carré d'Hozier, sans n°.
[1558] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* IV, p. 38
[1559] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 7.
[1560] RP. Salles.
[1561] RP. Cordes.
[1562] Michel de Tonnac, *op.cit.,* p.274.
[1563] Ce qui la concerne vient en quasi-totalité de Michel de Tonnac, *op.cit.,* p. 274.

Madeleine de Tonnac, protestante, à l'origine, comme les membres de sa branche, eut à souffrir des agissements de son second mari. Il lui arracha son fils de son premier lit, Jean IV de Tonnac, seigneur de La Cailhavié, le convertit au catholicisme, quand il était âgé de 7 ans, et le remit entre les mains de l'évêque du Lude (il doit s'agir de Gaspard de Daillon du Lude qui fut transféré en 1634 à l'évêché d'Albi). Bien que destiné à être d'Église Jean IV de Tonnac, réussit à s'enfuir et épousa Isabeau de La Prune et intenta un procès à son beau-père, il continua la branche des seigneurs de La Cailhavié.
Madeleine de Tonnac fut enfermée dans une tour du château de Mayragues et finit par se convertir au catholicisme, du bout des lèvres, car par son testament, passé à Toyras, propriété de son second mari, elle demanda à être enterrée protestante. Elle légua ses biens aux enfants de son second lit dont François de Tonnac, auteur de la branche des seigneurs de Villeneuve et de Mayragues.
Elle avait épousé, en premières noces, **Jean III de TONNAC,** seigneur de La Cailhavié, fils de Jacob de TONNAC et d'Anne de HAUTEVILLE. Les mariés étaient donc cousins issus de germains, leur descendance figure au chapitre III.
Elle avait épousé, en secondes noces, en 1651, **Raymond de TONNAC,** seigneur de Mayragues (à 5 km à l'ouest de Cahuzac-sur-Vère, Tarn), fils de Samuel de TONNAC, sieur de Villeneuve, et d'Antoinette de GARISSOLES. Il était donc son cousin issu de germain. Leur descendance figure au chapitre V.

8.8 Jeanne de TONNAC.
Elle épousa, vers 1640, **Jean de MONS,** seigneur de La Roze.

8.9 Marguerite de TONNAC.

8.10 Léonor de TONNAC.

8.11 Violande de TONNAC. Elle mourut avant 1643.

8.12 Françoise de TONNAC. Elle mourut avant 1643.

Jean de Tonnac et Françoise du Bosc, sa seconde épouse, eurent 3 enfants :

8.13 Jean de TONNAC, qui suivra.

8.14 Jacquette de TONNAC.
Elle épousa **Pierre de BOYER,** seigneur de *Pechfloret,* et mourut en 1694.

8.15 Jacques de TONNAC.

VIII Pierre de TONNAC, seigneur de La Mothe-Penenque puis seigneur d'Alos à la mort de son père.

Pierre de Tonnac, seigneur d'Alos, La Mothe, représenta, le 4 août 1641 (alias 1643) Bernard de Castelpers, baron de Trévien, lors de son contrat de mariage avec Marquèse de Genibrousse[1564].
Pierre de Tonnac, seigneur d'Alos n'ayant pas eu de postérité masculine la seigneurie d'Alos passa à son frère Jonathan.
Il avait épousé **Bernardine de ROZEL,** fille de Maître Pierre de ROZEL, conseiller du roi et son avocat général en la chambre de l'Edit de Castres, et de Marie de PUIGINIER, épousée par contrat du 18 juin 1611[1565]. Bernardine de Rozel, veuve de Pierre de Tonnac, seigneur d'Alos, La Mothe Penengue, passa un bail à fief le 14 juin 1646[1566].
Devenue veuve Bernardine de Rozel épousa, en secondes noces, par contrat du 6 juin 1649, François de La Capelle, seigneur de Mordagne, fils d'Hector de La Capelle, seigneur de Cas, et de Marie Anne de La Valette-Cornusson[1567].
Pierre de Tonnac et Bernardine de Rozel eurent deux filles

9.1 Marie de TONNAC.
Elle épousa, le 27 août 1658, **Philippe de BAYNE,** seigneur de Rouyré, fils de Jonathan de BAYNE, seigneur de La Capelle, et d'Olympe d'ALARY[1568], d'où postérité. Philippe de Bayne, seigneur de Rouyré, fut présent, le 21 octobre 1671, au baptême de Françoise Le Noir, fille de Mac Antoine Le Noir et de Françoise de Tonnac (infra.)

9.2 Françoise de TONNAC.
Elle épousa **Marc Antoine LE NOIR,** seigneur de Cambon, veuf de Marie de LACGER, laquelle mourut en 1657, fils de Jacques LE NOIR, seigneur de Cambon, du Puget, et d'Aldonce de LAUTREC de Saint-Germier. Marc Antoine Le Noir, seigneur de Cambon, mourut en 1682, Françoise de Tonnac d'Alos était morte en 1681. La lignée fut continuée par leur fils troisième fils, Urbain[1569].
Ils eurent, entre autres :

François Le Noir, baptisé à Castres, en 1666, il sortit du Royaume en 1687, ainsi que son frère Marc Antoine.

Françoise Le Noir, qui fut baptisée à Roquecourbe, le 21 octobre 1671, en présence de Philippe de Bayne, seigneur de Rouyré.

Jacques Le Noir, qui fut baptisé, à Roquecourbe, le 8 mars 1673.

[1564] AD. Aude B 38, Albert Galibert, notaire de Castres.
[1565] Hubert de Vergnette *Filiations languedociennes,* tome 3, p. 244.
[1566] Maurice Vuillier produisant les AD. Tarn Réalmont.
[1567] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* tome 3, p. 244.
[1568] Michel de Tonnac, *op.cit.,* p. 275.
[1569] G.Dumons, *Revue du département du Tarn, 1914,* Les réfugiés du pays castrais, p. 152.

Annibal Le Noir, qui fut baptisé, à Roquecouirbe le dimanche 14 août 1680, en présence de dame Bernarde de Rozel, qui doit être sa grand-mère.

***

VIII bis Jonathan de TONNAC, seigneur de La Mothe d'Ardus puis d'Alos après son frère[1570].
Il mourut en 1682.
Il avait épousé **Isabeau de GACHES de Prades** , qui veuve, mourut à Alos, en 1691.
Isabeau de Parades, veuve de Monsieur d'Alos, abjura l'hérésie protestante, le 3 novembre 1685, au château d'A1os, paroisse Saint-Sauveur, annexe de Saint-Beauzile, ainsi qu'Isabeau d'Alos, femme de M. Me Jean (sic) de Pujol, toutes deux fille d'Isabeau de Prades, toutes trois habitant Alos[1571].
Ils eurent :

9.1 Isabeau de TONNAC.
Elle fit don, en 1720, de terres à Saint-Beauzile à son parent François de Bayne et mourut en 1724, sans postérité.
Elle avait épousé, en 1682, **Daniel de/du PUJOL,** seigneur de *Candebaisse,* à qui elle apporta la seigneurie d'Alos. Daniel de Pujol, seigneur d'Alos avait pour héritiers, en 1734, de nombreux neveux Pujol représentés par Anne de Guilhem de Clermont du Bosc, veuve de Gaspard de Lamothe-Chabannes.et Françoise d'Alos, toutes deux filles d'Isabeau de Prades, toutes trois habitant
Les châteaux de Rouyré et d'Alos appartenant à des protestants eurent à loger, en 1685, une compagnie de dragons du régiment de Königgsmark. Leurs propriétaires se convertirent le 3 novembre 1685 (comme dit supra pour Alos.).

9.2 Françoise de TONNAC
Convertie au catholicisme avec son beau-frère, sa sœur et sa mère en 1685, elle mourut à Alos, le 7 août 1692, âgée d'environ 40 ans, ayant testé, à Cordes, dans la maison de François de La Prune, et fut ensevelie le lendemain dans le cimetière d'Alos[1572].

VIII ter Jean de TONNAC d'ALOS de VALENS[1573].
Il liquida, en 1663, avec son demi-frère Jacques d'Alary, la succession de leur mère.
Il épousa, en 1684, à Bruniquel, **Isabeau de GUILHEM de Malbruny,** fille de Paul de GUILHEM, seigneur du Bourguet, et de Diane de CABROL d'Arifat, et s'installa au Bosc, en Puygaillard où il reçut plusieurs reconnaissances.
Nous connaissons le frère d'Isabeau de Guilhem, par sa maintenue de noblesse (en mai 1707), François de Guilhem, seigneur du Bourguet, fils de Paul de Guilhem, seigneur du Bourguet, et

[1570] Michel de Tonnac pour tout ce qui le concerne ainsi que ses enfants.
[1571] RP. Saint-Beauzile.
[1572] RP. Saint-Beauzile ; Michel de Tonnac, *op.cit.*
[1573] Michel de Tonnac, *op.cit.,* p.276, pour ce qui le concerne et ses enfants, sauf ce qui est référencé autrement, ainsi qu'Isabeau qui mourut en 1693, et Paul, cité en 1734.

de Diane de Cabrol, avait épousé Marie de Barrau, par contrat du 21 novembre 1682[1574], l'acte dont nous avons la photocopie ne mentionne pas les qualificatifs de Malbruny et d'Arifat. La belle-mère de Jean de Tonnac n'apparaît pas dans la branche des seigneurs d'Arifat de la famille de Cabrol, ce qui ne signifie pas qu'elle n'en fait pas partie.
Ils eurent :

9.1 François alias **Paul François de TONNAC,** qui suit.

9.2 Jacquette de TONNAC, qui testa, en 1696, à Bruniquel.

9.3 Isabeau de TONNAC.

9.4 Olympe de TONNAC.

9.5 Louise de TONNAC.

9.6 Marthe de TONNAC.
Elle fut enfermée, en 1698, au couvent de Sainte-Claire de Montauban.
Elle épousa, en 1708, **Jean d'ANDRIEU,** sieur de Fonlongue (à 3 km de Septfonds, Tarn-et-Garonne.)

9.7 Anne de TONNAC.

9.8 Jacques de TONNAC.

9.9 Paul de TONNAC.

9.10 Alexandre de TONNAC d'ALOS.

9.11 Souveraine de TONNAC.
Née le 21 août 1682, elle mourut le 2 septembre suivant, en même temps que sa mère.

IX François alias **Paul François de TONNAC d'ALOS du BOSC de VALENS,** seigneur direct de Nègrepelisse, Vaissac et Puygaillard.
Etant qualifié seigneur direct de Nègrepelisse, Vaissac et Puygaillard, il était, en 1698, capitaine au régiment d'infanterie du Dauphin. Il fut cité, en 1726, comme ayant des biens dans les territoires de ces villes et villages.

Devaient appartenir à cette branche Isabeau de Tonnac qui mourut à Bruniquel, en 1693, âgée de 12 ans, et Paul de Tonnac d'Alos, seigneur direct comme supra, qui fut déchargé d'hommage en 1734.

[1574] BnF Fr 32295.

V
Seigneurs de Villeneuve et de Mayragues.

L'auteur de cette branche, Samuel de Tonnac était le fils de Pons de Tonnac, seigneur de La Cailhavié, et de Jeanne Dupuy, sa seconde épouse.
Une grande partie des données concernant les premiers degrés de cette branche proviennent des registres paroissiaux de Vieux, cette référence n'est pas rappelée dans ce qui suit, pour les actes passés au château de Villeneuve et à Vieux. Ceux-ci nomment souvent les personnes par les noms de terre, Labarthe, Latour, Villeneuve, et rarement les âges il est parfois difficile de situer certains membres quand ces actes ne sont pas filiatifs.

VII Samuel de TONNAC, seigneur de Bosc Redon, Villeneuve.
Il fut cité, en 1640, seigneur de Bosc Redon[1575].
Il acheta le château de Villeneuve, dans la paroisse de Vieux, entre Cahuzac-sur-Vère et Castelnau-de-Montmiral.
Samuel de Tonnac se convertit au catholicisme.
Il avait épousé **Antoinette de GARRISSOLES.**
Antoinette de Garrissoles, veuve de Samuel de Tonnac, seigneur de Villeneuve, fut ensevelie dans l'église de Vieux, le 6 décembre 1677, âgée d'environ 70 ans.
Ils eurent :

8.1 Raymond de TONNAC, qui suit.

8.2 François de TONNAC de Labarthe.
François de Tonnac tenait le lieu de Labarthe, dans la paroisse de Saint-Eugène le Vieux tel que cela apparaît dans des actes.
Il fut enterré, le 19 mars 1699, dans l'église de Vieux, au tombeau de ses auteurs (ce qui indique son ascendance car son père ne pouvait être que Samuel de Tonnac qui acheta la seigneurie de Villeneuve, en Vieux.)
Il avait épousé, à Vieux, le 6 février 1657, **Anne de PUYLAURENS,** fille de feu Antoine de Puylaurens, juge de Montmiral. Ils habitaient le mazage de Jacquou, dans la paroisse de Saint-Eugène de Vieux, tel que cela apparaît dans plusieurs actes.
Nous retrouverons cette famille de Puylaurens à Castelnau-de-Montmiral :
Marie de Puylaurens fut la marraine, le 7 mars 1702, à Montmiral, de Marie Verdier, fille du sieur Bernard Verdier, bourgeois, et de Catherine Ygon.
Etienne de Puylaurens, prêtre, fut présent le 2 avril 1720, à Montmiral, au baptême de Françoise (de Bonfontan) de Lagarde, fille de François de Bonfontan, écuyer, seigneur de Lagarde, et de Marie Millet, il y mourut le 30 mai 1730
François de Tonnac de Labarthe et Anne de Puylaurens eurent :

8.2.1 Jeanne Marie de TONNAC de Labarthe.

[1575] Maurice Vuillier produisant les AD. Tarn, Maffre Guérin, notaire de Réalmont.

Elle épousa M. **Etienne MOLINIER**, fils du sieur Michel MOLINIER, de la paroisse Saint-Eugène de Vieux.
Le sieur Etienne Molinier mourut à Labarthe, paroisse de Vieux, le 11 mai 1731, âgé d'environ 70 ans, et fut enterré le lendemain dans l'église de Vieux.
Jeanne Marie de Labarthe, veuve du sieur Etienne Molinier, mourut à Jacquou, le 21 septembre 1731, âgée d'environ 55 ans, et fut ensevelie le lendemain Anne (sic) de La Barthe et M. Etienne Molinier eurent un fils qui naquit le 1er octobre 1701, fut ondoyé par la sage-femme un moment après la sage-femme, et fut enterré le lendemain dans l'église de Vieux.
Jeanne Marie de Tonnac et le sieur Etienne Molinier, habitant le lieu de Jacquou, paroisse de Saint Eugène de Vieux, eurent :

Anne Molinier, elle naquit chez sa parents, le 17 mars 1703, et fut baptisée trois jours après dans l'église Saint-Eugène de Vieux, le parrain fut le sieur Michel Molinier, aïeul paternel, la marraine Anne de Puylaurens, aïeule maternelle, fut présent le sieur Pierre Molinier, conseiller du roi.
Demoiselle Anne Molinier, du mazage de Jacquou, épousa **Jean VALES,** selon l'acte de baptême de leur fils Antoine Valès, né et baptisé le 25 avril 1733, dans l'église de Vieux, le parrain fut Antoine Valès, de la paroisse Saint-Maurice de Puycelci, la marraine demoiselle Jeanne Marie Molinier, tante de la baptisée.

Leur fille Marianne Valès fut baptisée le 19 août 1736, le parrain fut Raymond de Tonnac, de Gaillac, qui n'est pas rattaché.
Leur fille Jeanne Valès fut baptisée, à Vieux, le 1er avril 1742, le parrain fut Joseph de Tonnac, la marraine demoiselle Jeanne de Saint-André, habitant le Verdier, qui ne surent pas signer. Ce Joseph de Tonnac n'a pas été situé.
Leur fils Raymond Valès fut baptisé, à Vieux, le 21 janvier 1747, le parrain fut Raymond de Tonnac, de Gaillac, la marraine Marie Valès, de Jacquou.

Marie Molinier, elle naquit le 6 avril 1704, et fut baptisée trois jours après, le parrain fut Raymond de Tonnac, la marraine Madeleine de *Durail,* paroisse du Verdier.

autre Marie Molinier, elle naquit le 23 janvier 1706, et fut baptisée le lendemain dans l'église de Vieux, le parrain fut le sieur Molinier, maire du Verdier, la marraine Anne de Tonnac.
Elle mourut, à Jacquou, le 30 décembre 1723, âgée d'environ 17 ans, et fut ensevelie le lendemain dans l'église de Vieux.

François Molinier, il naquit le 27 mars 1707, et fut baptisé, à Vieux, trois jours après, le parrain fut François Molinier, prêtre, la marraine,

Anne de Tonnac. François Molinier, mourut, à Jacquou, le 13 février 1724, âgé d'environ 16 ans, et fut enseveli le lendemain dans l'église de Vieux.

Paule Molinier, elle naquit, le 27 juillet 1709, et fut baptisée le lendemain, en l'église de Vieux, le parrain fut le sieur de Tonnac, la marraine Paule Dèzes, femme du sieur Molinier.

Raymond Molinier, il naquit, à La Barthe, le 24 novembre 1711, et fut baptisée à Vieux, cinq jours après, le parrain fut le sieur Raymond Molinier, du Verdier, la marraine, Anne de Tonnac.
Raymond Molinier mourut, à Jacquou, le 26 octobre 1725, âgé d'environ 13 ans, et fut enterré le lendemain dans l'église de Vieux.

Jeanne Marie Molinier, elle naquit le 18 avril 1714, et fut baptisée, en l'église de Vieux, quatre jours après, la marraine fut Marie de Barrau.

Marie Thérèse Molinier, elle naquit le 10 mars 1718, fut ondoyée, a cause de péril de mort, à la maison, et fut baptisée, quatre jours après, en l'église de Vieux, la marraine fut Anne Molinier, sa sœur.
Marie Thérèse de Molinier, du mazage de Jacquou, y mourut le 15 octobre 1734, âgée d'environ 15 ans, et fut ensevelie le lendemain dans l'église de Vieux.

François de Tonnac de Labarthe eut également de Marguerite Bosquet, de la paroisse de Loubatarie, une fille illégitime :

Marguerite de TONNAC, qui fut enterrée, âgée d'environ 18 ans, le 29 mars 1705, dans l'église de Vieux.

8.2.2 Anne de TONNAC de Labarthe.

Anne de Tonnac fut la marraine de plusieurs enfants Molinier (ses neveux.)
Anne de Labarthe, demeurant au mazage de Jacquou, chez ses neveux et nièces, mourut le 5 mars 1735, âgée d'environ 70 ans, et fut enterrée le lendemain dans l'église de Vieux.

VIII Raymond de TONNAC, seigneur de Mayragues (à 5 km à l'ouest de Cahuzac-sur-Vère).
Etant catholique il voulut imposer à sa femme, protestante, de se convertir et força à se convertir le fils du premier mariage de celle-ci, comme expliqué supra.
Raymond de Tonnac, seigneur de Mayragues, apparaît en 1684, dans un arpentement avec lièves et plans des biens du chapitre de Saint-Etienne de Vieux[1576].

[1576] AD. Tarn G 618.

Il avait épousé, en 1651, **Madeleine de TONNAC,** veuve de Jean de TONNAC, seigneur de La Cailhavié, fille de Jean de TONNAC, seigneur d'Alos, et d'Elisabeth de BAYNE, sa première épouse, les mariés étaient donc cousins issus de germains.
Ils eurent :

9.1 François de TONNAC, qui suit.

9.2 Jean de TONNAC.
Il avait été ondoyé, en danger de mort, le 14 décembre 1663, et fut baptisé, à Vieux, le 8 février 1665, le parrain fut Jean de Tonnac, seigneur de La Cailhavié, la marraine demoiselle de Blanc, de Gaillac.

9.3 Françoise de TONNAC.
Dite fille de M. de Tonnac, seigneur de Mayragues, elle épousa, à Vieux, le 17 octobre 1679, noble **Jean du RIEU des Carandiès,** de la paroisse de Saint-Beauzile. On avait vu (supra) plusieurs fois des membres de cette famille du Rieu parrains d'enfants de la branche des seigneurs d'Alos.

9.4 Jean de TONNAC, sieur de Latour.
Noble de Tonnac de Mayragues, sieur de Latour, épousa **Françoise de PUECH.**
Françoise de Puech, épouse du sieur Latour, fut la marraine le 12 juillet 1713, à Vieux, de Françoise de Tonnac, fille de François de Tonnac et d'Antoinette de Rozières,
Dame Françoise de Puech, épouse de noble de Tonnac, sieur de Latour, habitant la paroisse Saint-Thomas de Cahuzac (-sur Vère), y mourut le 15 mai 1724, et fut ensevelie le lendemain dans l'église Saint-Thomas. Ce Tonnac dont le prénom n'est pas indiqué doit être le même que celui qui suit.
Jean de Tonnac, sieur de Latour, fils de feu Raymond de Tonnac-Mayragues et de Madeleine de Tonnac, habitant Cahuzac-sur-Vère, épousa, le 15 septembre 1729, dans l'église de Laboutarie (lieu qui a disparu, à 8 km de Lautrec, Tarn), **Lucrèce de BENAVENT**, fille de feu messire François de BENAVENT de Salles et de feue Marguerite Hélène de BASSET habitant Lautrec, présentes Marie de Bénavent de Lablache et Isabeau de Bénavent, sœurs de Lucrèce.[1577].
Lucrèce de Bénavent, épouse de Jean de Latour de Villeneuve mourut à Cahuzac-sur-Vère, le 26 février 1749, âgée d'environ 63 ans, et y fut enterrée le lendemain dans l'église Saint-Thomas[1578]. Les parents de Lucrèce de Bénavent s'étaient mariés en 1680[1579], ce qui correspond à la date de naissance de Lucrèce.
On peut remarquer le grand écart entre le second mariage de Jean de Tonnac (1729) et celui de ses parents (1651), il devait donc être un tardillon. Il ne semble pas avoir eu de descendance.

[1577] Em. Tomas, *Revue du département du Tarn,* 1909, Glanures historiques, Extraits des arrêts du parlement de Toulouse.
[1578] RP. Cahuzac-sur-Vère.
[1579] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 356.

9.5 peut-être Jean de TONNAC de Villeneuve, qui fut enterré le 27 octobre 1662, dans l'église de Vieux

IX François de TONNAC, seigneur de Villeneuve.
Né vers 1655, il fut le parrain, à Vieux, le 13 février 1679, de François Portes.
François de Tonnac de Villeneuve de Mayrages mourut dans son château de Mayragues, le 30 octobre 1730, âgé d'environ 75 ans, et fut enterré le lendemain dans l'église de Vieux.
Il avait épousé (en 1693) **Antoinette de ROZIERES.**
Antoinette de Rozières, femme de M. de Mayragues mourut en son château de Mayragues, le 25 janvier 1720, âgée d'environ 50 ans, et fut enterrée le lendemain dans l'église de Vieux.
Ils eurent :

10.1 Anne de TONNAC.
Elle fut baptisée au château de Villeneuve, le 27 avril 1695, le parrain fut M. Me Jean de Rozières, avocat en parlement, la marraine Anne de Tonnac Delolm ou Delerm.
Elle mourut au château de Mayragues, de mort subite, le 30 mai 1720, âgée d'environ 25 ans, et fut enterrée, le lendemain dans l'église de Vieux.

10.2 Jeanne Françoise de TONNAC.
Elle naquit, à Vieux, le 28 septembre 1697, et y fut baptisée le 3 octobre suivant, le parrain fut le sieur Jean de Rozières, remplacé par M. (blanc) de Villeneuve, curé de Campagnac, la marraine Françoise de Rozières, sa sœur, habitant Montech au diocèse de Montauban.

10.3 Jean Etienne de TONNAC de Mayragues.
Il mourut, au château de Mayragues, le 6 janvier 1729, âgé d'environ 30 ans, et fut enseveli le lendemain dans l'église de Vieux.

10.4 Joseph de TONNAC, qui suit.

10.5 Jean Antoine de TONNAC de Villeneuve.
Il naquit, le 14 mai 1706, au château de Mayragues et fut baptisé huit jours après dans l'église de Vieux.

10.6 François de TONNAC.
Il naquit au château de Villeneuve, le 17 janvier 1710, et fut baptisé, cinq jours après, en l'église Saint-Eugène de Vieux, le parrain fut Raymond Garrigues, la marraine Jeanne Boissel.

10.7 Françoise de TONNAC.
Elle naquit le 8 juillet 1713 et baptisée, dans l'église de Vieux, quatre jours après, le parrain fut Pierre Cusset, hôte, la marraine Françoise de Puech, femme du sieur Latour.

10.8 probablement Marie Anne de TONNAC de Mayragues.

Marie Anne de Tonnac de Mayragues mourut le 20 mars 1705, âgée d'environ 12 ans, et fut enterrée le lendemain dans l'église de Vieux.

X Joseph de TONNAC, seigneur de Villeneuve.

Son ascendance est indiquée lors de son second mariage.

Joseph de Tonnac de Villeneuve, seigneur de Mayragues, apparut, en 1756, dans un arpentement avec lièves et plans du chapitre, situés à Vieux, Alos, Andillac, Montels, Saint-Beauzile, Cabannes et Itzac, y apparut également François de Tonnac Villeneuve de Mayragues, prébendier du chapitre de Cahuzac, sieur du Verdier, qui pourrait être son frère[1580].

Joseph de Tonnac, seigneur de Villeneuve, apparut, en 1763, dans un arpentement avec lièves et plans de biens de la chapellenie de Saint-Roch[1581].

Joseph de Tonnac Villeneuve, seigneur de Mayragues apparut, en 1777, dans un arpentement avec lièves et plans de biens situés à Vieux, au Verdier, à Salettes, Cahuzac et Andillac, y apparaît également François de Tonnac Villeneuve, prêtre[1582], qui pourrait être son frère, qui naquit en 1710 (supra.)

Il avait épousé, en premières noces, dans l'église de Vieux, le 10 septembre 1733, demoiselle **Jeanne de *PROUHE*** (qui est probablement PROUHET, car les rédacteurs des actes comme les signataires omettent souvent la dernière lettre des noms se terminant par er ou et, mais ajoutent en général un accent aigu sur le e terminal, ce qui devient une terminaison é, ce qui n'est pas le cas dans ce qui concerne Jeanne) qui signa Jeanne de Prouhe, veuve du sieur Guillaume Ygon, bourgeois de Montmiral, en présence de Jean Nicolas (de Bernard) de Prats, seigneur et baron de Vieux et du sieur Jean François Albergné, bourgeois de Montmiral.

Le mariage de Jeanne de Prouhe, avec son premier mari Guillaume Ygon, avait eu lieu avant le 18 octobre 1718, car à cette date, dite épouse du sieur Ygon, bourgeois, elle fut la marraine à Montmiral, de Jean François Denis de Bousquet ; dite demoiselle (blanc) de Proh (sic), épouse de M. Guillaume Hygon, premier consul, elle fut la marraine, à Montmiral, le 15 août 1723, d'un enfant prénommé Simon. M. Guillaume Ygon, bourgeois, qui doit être l'époux de Jeanne de Prouhe, mourut, à Montmiral, le 1er août 1728, et y fut enterré le lendemain dans l'église Notre-Dame, en présence de son frère M. Jean Ygon[1583].

Jeanne de Prouhe fut la marraine, à Montmiral, le 27 novembre 1731, de Jeanne Ygon fille d'Antoine Ygon, bourgeois, et de Claire de Benezech.

Jeanne de *Proue*, épouse de Joseph de Tonnac de Villeneuve mourut, à Vieux, le 26 octobre 1749, âgée de 55 ans, et y fut enterrée le lendemain.

Le mariage de Joseph de Tonnac avec Jeanne de Prouhe, veuve de Guillaume Ygon peut s'expliquer par des liens entre Marie de Tonnac, qui suit, et des familles bourgeoises de Castelnau-de-Montmiral.

Marie de Tonnac, femme du sieur Guillaume Aldibert, bourgeois, fut la marraine, à Montmiral, le 9 août 1709, de sa nièce, par alliance, Marie Thérèse Aldibert, fille du sieur

---

[1580] AD. Tarn G 621

[1581] AD. Tarn Castelnau de Montmiral G 758.

[1582] AD. Tarn Chapitre de Lautrec, G 630.

[1583] RP. Castelnau-de-Montmiral pour tout ce qui concerne Jeanne de Prouhe et Guillaume Ygon.

Jean Aldibert, bourgeois, et de Marie Anne Barutel. Marie de Tonnac, femme du sieur Aldibert, bourgeois, habitant la paroisse Saint-Jean de Montels, avait été la marraine de Marie Taillefer, le 10 octobre 1707, à Montmiral,
M. Guillaume Aldibert, bourgeois, et son épouse Marie de Tonnac, furent le parrain et la marraine, le 20 mars 1714, à Montmiral, de Marie Geneviève Cazals, fille François Cazals et de Marie Cazals.
Le 17 février 1722, le sieur Antoine Boudet, bourgeois, fils de feu sieur Jacques Boudet et de demoiselle Fleurette de Berry, épousa, à Montmiral, demoiselle Marie Cazals, fille de feu sieur Jean Cazals, bourgeois, et de feue Marie de Tonnac, veuve de Me François Cazals, avocat en parlement.
Anne de Tonnac, habitant Gaillac, que l'on peut supposer proche de Marie de Tonnac, fut la marraine, à Montmiral, le 23 août 1711, de Pierre Alexandre Cazals fils de François Cazals, avocat en parlement, et de Marie Cazals, furent présents M. Molinier, du Verdier, et M. Aldibert. Nous avons rencontré Raymond de Tonnac, de Gaillac, qui avait été le parrain en 1733 et en 1736, d'enfants Valès, et auparavant le sieur Raymond de Tonnac, habitant la paroisse de Vieux, avait été présent au baptême, le 8 juin 1706, à Montmiral, de Marie Anne Cazals, fille de Me François Cazals, avocat en parlement, et de Marie Cazals. Ceci indique une proche parenté probable.

Joseph de Tonnac de Villeneuve, habitant son château de Mayragues, veuf de dame Jeanne de Prouhe, âgé d'environ 44 ans, épousa, en secondes noces, le 19 mai 1750, dans l'église Saint-Pierre de Gaillac, la cérémonie étant célébrée par François de Tonnac, qui avait reçu la permission de donner la bénédiction nuptiale, **Marie BARUTEL,** âgée d'environ 30 ans, fille du sieur Paul BARUTEL, bourgeois, et de dame Marie de COMBETTES, furent présents, le sieur Paul Barutel, père de la mariée, Antoine Barutel, prêtre du chapitre de Saint-Michel de Gaillac, Jérôme (de Bernard) de Prats, conseiller au parlement de Toulouse[1584].
La mariée appartenait à une famille notable de l'Albigeois dont nous connaissons *Deux livres de raison (1517-1550 ;* Arnaud Barutel, riche bourgeois de Gaillac, qui fut sauvé, à Gaillac, par le capitaine Mons, à la charge qu'il se fit catholique, il fit sa confession, le 5 octobre 1572, dans l'église Saint-Pierre et Saint-André, un dimanche, abjurant son hérésie, et André Barutel, lieutenant à Cordes, apparut, le 9 février 1604, dans un arrêt de parlement de Toulouse, le 9 février 1604, pour la judicature d'Albigeois[1585]. Nous avons vu (supra) Marie Jeanne Barutel, épouse de sieur Jean Aldibert, bourgeois, dont la marraine de sa fille Marie Thérèse, fut le 9 août 1709, à Montmiral, Marie de Tonnac.
Ils eurent :

XII François Joseph de TONNAC de VILLENEUVE MAYRAGUES.
Officier, il quitta l'armée en 1788, fut maire de Gaillac en 1792 et arrêté en novembre 1793. Il mourut le 7 septembre 1835[1586].
Ce doit être lui qui dit de Tonnac de Villeneuve, avait été convoqué, le 27 mars 1789, à l'Assemblée générale de la sénéchaussée de Toulouse, pour la noblesse[1587].

[1584] RP. Gaillac.
[1585] *Revue du département du Tarn,* 1887, p.186 ; 1902, p.273 ; 1904, p.222.
[1586] Geneanet pour ce qui le concerne et sa descendance.

Il avait épousé (en 1788 ?, selon Geneanet) **Louise Claire SALABERT,** fille de Bernard SALABERT et de Françoise Catherine Marguerite Gabrielle de BOYER, née en 1759, elle mourut le 30 juin 1818, à Gaillac. Les registres paroissiaux de Gaillac, paroisses Saint-Michel et Saint-Pierre ne mentionnent pas ce mariage.
Ils eurent :

13.1 Sylvie Fanny de TONNAC de VILLENEUVE.
Elle naquit, à Gaillac, en 1792 et mourut en 1868.
Elle épousa **Jacques Louis Laurent Désiré COMBES.**

13.2 Hippolyte Joseph de TONNAC VILLENEUVE, qui suit.

13.3 Marie Ursule Antoinette Adélaïde Pauline de TONNAC VILLENEUVE.
Elle épousa **Pierre Marie Jacques BOUDET.**

13.4 Maximilien Joseph Pierre François de TONNAC VILLENEUVE, qui suivra.

XIII Hippolyte Joseph de TONNAC VILLEUVE.
Une grande partie des données le concernant ainsi que son frère Maximilien proviennent le l'acte de mariage de ce dernier, cet acte fournit également des données sur leurs parents[1588].
Il naquit en 1796, fut élu député en 1848 et mourut en 1873.
A propos de l'élection de député, un décret du gouvernement provisoire du 5 mars 1848 établit un suffrage direct et universel. La représentation du Tarn fut composée de 9 députés, dont Hippolyte de Tonnac, capitaine du Génie[1589].
Il avait épousé, le 10 juin 1827, à Toulouse, **Laure Marie Charlotte DUBERNARD,** fille de Jean Baptiste Georges DUBERNARD, avocat au parlement de Toulouse, et de Thérèse ALRICY[1590], née en 1804, décédée en 1879.
Ils eurent :

14.1 Joséphine Thérèse Ida de TONNAC VILLENEUVE, née en 1828.

14.2 Georgette Marie de TONNAC VILLENEUVE, née en 1830.

***

XIII bis Maximilien Joseph Paul Pierre François de TONNAC VILLENEUVE.
Il naquit, à Gaillac, le 27 décembre 1803, fut juge de paix en Algérie, conseiller honoraire à la cour d'appel de Blida, en Algérie, et mourut le 21 novembre 1884, à Blida[1591].

[1587] Louis de La Roque et Edouard de Barthélemy, *Catalogue des gentilshommes de Languedoc et de Roussillon, Foix, Comminges & Couserans,* p. 30.
[1588] Maurice Vuillier, produisant l'Etat civil de Rayssac.
[1589] *Revue du département du Tarn,* 1883, Députés du département du Tarn aux Assemblées nationales (1793-1883.)
[1590] Maurice Vuillier, produisant AD.HG Toulouse (sans n°)

Il avait épousé, en premières noces, le 20 décembre 1842, à Rayssac, **Renée Louise de BAYNE,** fille de feu René Louis Marie de BAYNE et de Jeanne Françoise de LOSTANGES, née le 22 mars 1812, à Gaillac, décédée en 1845, le marié avait pour premier témoin son frère Hippolyte, âgé de 45 ans, capitaine du Génie, chevalier de la Légion d'honneur, domicilié à Gaillac. Renée Louise de Bayne mourut en 1875, ayant eu un enfant mort né, en 1845.
Il avait épousé, en secondes noces, le 5 novembre 1848, à Blida, **Marie Zoé MEYER,** fille de Jean Pierre MEYER, notaire, et de Madeleine Laure VIEUX, née en 1824.
Ils eurent :

14.1 Joseph de TONNAC VILLENEUVE.
Il naquit, à Blida, en 1850, et mourut en 1814, étant chevalier de la Légion d'honneur.
Il avait épousé, le 31 mars 1884, à Senlis (Oise) **Louise Marie Clotilde du MESNIL de MARICOURT,** d'où postérité.

14.2 Henri de TONNAC VILLENEUVE.
Né en 1857, il épousa, en 1890, **Louise Sylvie de BOURDONCLE de SAINT-SALVY,** d'où postérité.

14.3 Paul de TONNAC VILLENEUVE.
Né en 1859, officier interprète, il mourut en 1914.
Il avait épousa, le 13 décembre 1886, à Neufchâtel, en Suisse, **Ida de ROULET,** née en 1865, elle mourut en 1961, d'où postérité.

VI
Personnes isolées
(en sus de celles apparues dans le texte supra)

Cécile de Tonnac, fille de noble Jean, épousa, par contrat du 30 mai 1519, Jacques de Combettes, fils d'autre Jacques de Combettes, qui fut premier consul de Gaillac, en 1503, d'où postérité, établie à Gaillac[1592].

Jacquette de Tonnac épousa Pierre de Boyer, leur fille Isabeau de Boyer épousa le 5 novembre 1703, Marc Antoine de Clarac (Clairac), sgr de La Prade[1593].

Elisabeth de Tonnac épousa le sieur Clair *Papelhou,* habitant le lieu de La Bourdarie, selon le mariage de leur fils Jean *Papelhou,* sieur de La Roque, au Fraysse, le 29 avril 1728, avec Anne de Villeneuve[1594].

[1591] Geneanet pour ce qui le concerne et sa descendance.
[1592] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome I, p. 31.
[1593] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Clarac,* produisant la preuve.
[1594] Maurice Vuillier, produisant les registres du Fraysse.

Louis de Faramond de La Faramondie Lafajole, fils de Louis Auguste de Faramond de La Faramondie de La Fajole, et de Claire Duffau de Felzins, épousée en 1824, se maria avec Mathilde de Tonnac-Villeneuve[1595].

Douillac, révision le 21 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1595] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1468.

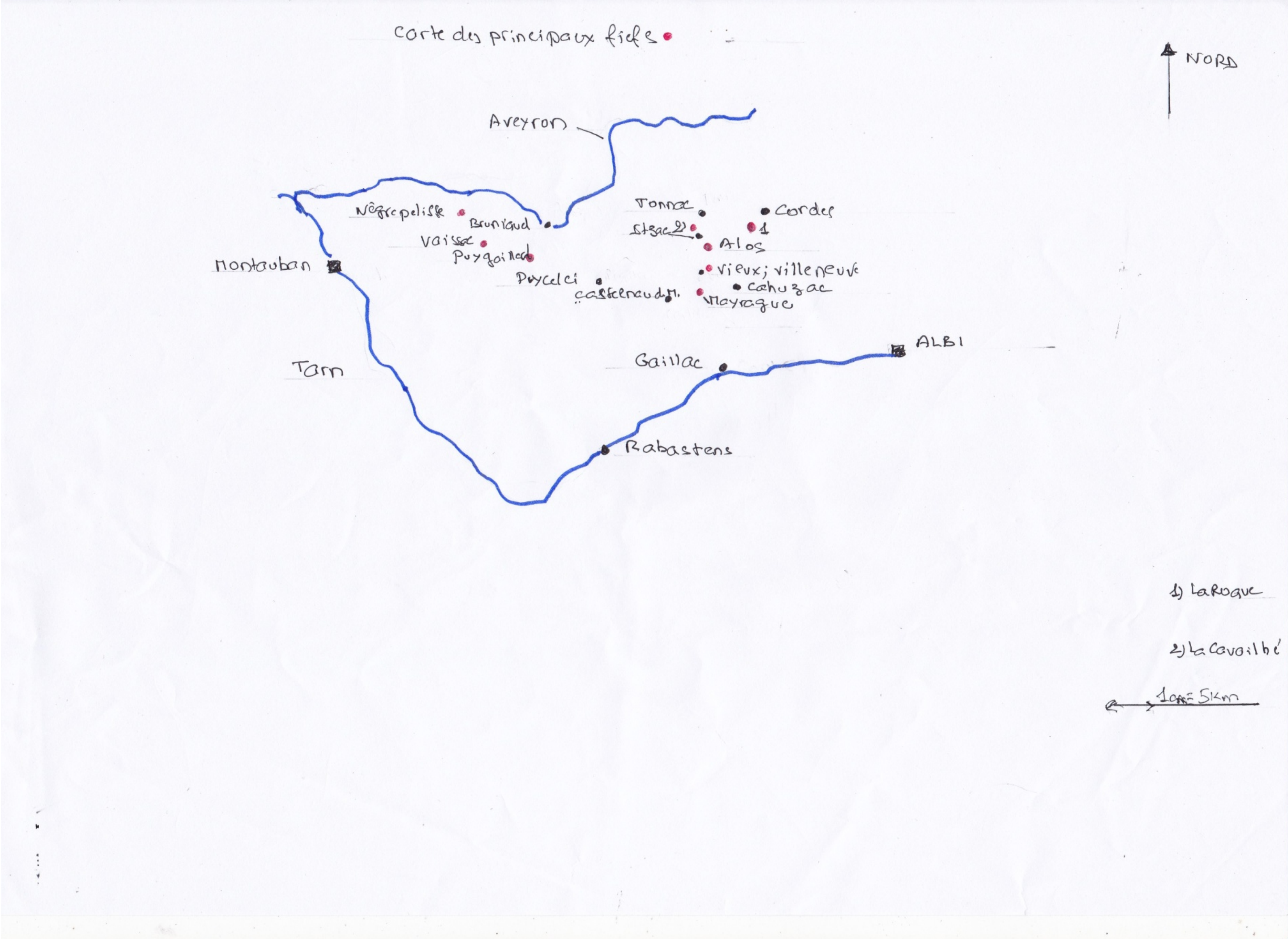
carte des principaux fiefs
NORD
Aveyron
Nègrepelisse
Bruniqud
Vaissac
Puygaillad
Puycelci
castelnau d.M.
Montauban
Tarn
Tonnac
Cordes
Itzac 2)
1
Alos
vieux; villeneuve
cahuzac
Mayrague
Gaillac
ALBI
Rabastens
1) LaRoque
2) La Cavailhé
1cm = 5km

Famille de TOUJOUSE

Cette famille qui tient son nom du lieu éponyme, en Armagnac, est connue depuis le 14ème siècle.
Une généalogie simplifiée a été établie par J. de Carsalade[1596] et par Jean Vignau[1597], complétée dans ce document par des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille tint la seigneurie de Lanjuzan et les fiefs de Toujouse, Maupas, Cantiran, Clarens et Montguilhem, en Armagnac.

La filiation suivie fait apparaître des personnes qui, sauf une exception, ne sont pas qualifiés du lieu de Toujouse, alors que d'autres personnes, qui ne sont pas rattachées le portent et alors que le lieu de Toujouse fut apporté à la famille de Gironde par Marie de Toujouse, dame de Tojouse, qui est dite fille de Bertrand, seigneur de Toujouse, et de Catherine de Lustrac[1598].
Nous connaissons également François de Gironde, seigneur de Montcléra, de Floiras, de Loupiac, fils de Brandelis et de Marie de Toujouse, qui passa une transaction avec Bertrand de Toujouse, seigneur de Toujouse (degré III de la filiation suivie, infra.)

I
Premiers degrés
Branche aînée

Nous indiquons par ordre chronologique les seigneurs de Toujouse, qui constituent la branche aînée des seigneurs de Toujouse.

Arnaud Guilhem d'Armagnac, en 1319, rendit hommage pour Termes avec son frère Jean.
Il s'était emparé de la ville d'Estang (en Armagnac, à 6 km de Toujouse) et faisait une guerre acharnée au sire de Toujouse. Après des meurtres, des rapines et des violences de toutes sortes, Arnaud Guilhem d'Armagnac et Bernard de Toujouse conclurent un traité de paix en février 1322. Les articles en furent arrêtés à Estang en présence de Roger d'Armagnac, évêque de Lavaur, de Géraud (*d'Armagnac),* vicomte de Fézensaguet, de Bernard, seigneur de Pardaillan, et de Jean d'Armagnac, seigneur de Termes[1599].

Gaiche (Gassie), sieur de Toujouse, épousa une sœur de Ramond du Lau, seigneur dudit Lau, selon une reconnaissance de paiement de 100 florins d'or qu'il donna à son beau-frère, le 1er février 1365[1600].

[1596] J. de Carsalade, *Revue de Gascogne,* 1878, pp.191-192.
[1597] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* t. III, pp.1313-1314, se référant à BnF Fr 32297, f°675 V°.
[1598] Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* t.VII, p.116.
[1599] S.G, I, 132 (préciser)
[1600] Maurice Vuillier, se référant au notaire Domenge Bosco, parchemin coté C.

Le 20 mai 1410, Amanieu, seigneur de Toujouse et de Montagut, comme tuteur de Jean de Montagut, seigneur de Perchède (Gers), inféoda une terre au *Foulgar*[1601].
C'est peut-être le même qui dit Amanieu de Toujouse, avait épousé par pactes du 3 septembre 1379, Béatrix, sœur de Pierre de Bezolles, seigneur de Bezolles[1602].

Pierre, seigneur de Toujouse, épousa Marie d'Armagnac, fille de Bernard d'Armagnac, seigneur de Termes, et de Blanche de Rivière. Ces derniers s'étant mariés en 1455, on peut estimer le mariage de Pierre, seigneur de Toujouse, avec Marie d'Armagnac, vers 1484, la sœur de cette dernière, Clarmontine la précédant dans l'ordre des enfants se mariant en 1483, et celle la suivant, Jeanne, se mariant en 1485[1603].

Comme dit supra, Marie de Toujouse, dame de Toujouse, fille de Bertrand, seigneur de Toujouse, et de Catherine de Lustrac, épousa par contrat du 10 mars 1533 (v.st., soit 1534, n.st.) Brandelis de Gironde, chevalier, seigneur de Montcléra (en Agenais, selon J. de Carsalade, ce qui semble inexact, nous pensons qu'il s'agit du lieu de ce nom dans le Lot), Saint-Etienne, Floiras, Toujouse (du chef de sa femme), etc., fils de Jean III de Gironde, chevalier, seigneur de Montcléra, Cazals (Lot, à 2 km de Montcléra, Lot), Floiras (en Belaye, Lot), etc., et de Françoise de Champagne, sa première épouse, mariés par contrat du 6 décembre 1505 ; Jean III de Gironde épousa en seconde noces, par contrat du 10 mars 1534 (n.st., à la même date que Marie de Toujouse et Brandélis de Gironde), Catherine de Lustrac, veuve du seigneur de Toujouse[1604], comme il arrivait parfois qu'un veuf épouse en secondes noces la veuve d'un de ses gendres ou d'une de ses belles-filles, il est probable que Bertrand, seigneur de Toujouse, fusse le fils de Pierre et de Marie d'Armagnac.
Le contrat de mariage de Brandelis de Gironde avec Marie de Toujouse, le 10 mars 1534, fut reçu par Antoine de Grèzes, notaire de Monségur, leur testament instituant héritier leur fils François, fut reçu le 10 mai 1566, par Jean Gaussanel et Arnaud Vallette, notaires royaux de Cazals[1605], ce qui renforce la présomption de localisation de Montcléra dans le Lot ett non dans l'Agenais.

II
Filiation suivie
Branche cadette

I Lubat ou Labat de TOUJOUSE.
Il aurait épousé **Annette de SAINT-MAURICE**[1606].

[1601] Maurice Vuillier, se référant au notaire Jean du Bosc, parchemin coté K.
[1602] Abbé Braconat, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* 1921, La seigneurie et les seigneurs de Bezolles, se référant aux Archives du Grand Séminaire d'Auch, Fonds Bezolles.
[1603] Les données concernant les personnes citées dans ce paragraphe proviennent de Paul Laplagne Barris, *Sceaux gascons du moyen âge,* tome I, p.134.
[1604] Saint-Allais, *op.cit.,* VII, pp. 114-116.
[1605] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 1611.
[1606] Maurice Vuillier dit, sans en fournir la preuve, qu'Annette de Saint-Maurice, femme de Lubat de Toujouse était la mère de Pierre de Toujouse qui épousa Louise de Montlezun, ce qui n'apparaît pas dans la généalogie

Ils eurent :

2.1 Pierre de TOUJOUSE, qui suit.

II Pierre de TOUJOUSE, seigneur de Maupas (à 3 km de Toujouse, Gers.)
Peyrot de Toujouse, seigneur de Toujouse et en partie de Monguilhem (à 2 km de Toujouse, Gers), fut institué héritier universel de Bernard de Sanguinède, seigneur de Maupas, Lanjuzan et Caintiran, en Armagnac, époux de Marguerite de Bassabat, dame de Maupas, par son testament du 17 août 1512, nommant exécuteurs testamentaires Carbon de Toujouse, archiprêtre de Mauléon (probablement oncle ou frère de Pierre), Odet de Luppé, chanoine de Nogaro, Guiraud (Géraud) de Bassabat, seigneur de Castets, etc.[1607]
Il épousa, **Louise de MONTLEZUN**, à qui fut constituée en dot les places et seigneuries de Lanjuzan et de Cantiran, par contrat passé le 20 avril 1524, devant Brossier, notaire de Fourcès[1608]. Elle était fille de Françoise de MONTLEZUN, seigneur du Busca et du Pouy, et de Catherine de COUCY (alias COUSSY), sa seconde épouse[1609].
Ils eurent :

3.1 Bertrand de TOUJOUSE, qui suit.

III Bertrand de TOUJOUSE, seigneur de Toujouse.
Son ascendance est indiquée par une transaction entre lui et haut et puissant seigneur François de Gironde par laquelle il paraît que le dit Bertrand était fils de Pierre et petit-fils de Labat de Toujouse, devant Vacquier, notaire d'Agen[1610].
Bertrand de Toujouse, seigneur dudit lieu, fut nommé exécuteur testamentaire de Jacques du Lau, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, qui testa le 14 juin 1597, dans son château du Lau[1611].
1585 (infra)
Bertrand de Toujouse, seigneur de Toujouse, testa le 13 mars 1609, nommant sa femme Madeleine de Birac, et Pierre de Toujouse, l'un de ses fils[1612].
Il avait épousé **Madeleine de BIRAC.**
Ils eurent :

4.1 Carbon de TOUJOUSE.
Fils aîné, il épousa, par contrat filiatif du 21 juin 1603, **Françoise Paule de PARDAILLAN,** fille de feu Bertrand de PARDAILLAN, seigneur de La Mothe

---

de la famille de Saint-Maurice publiée par Hippolyte de Barrau et surtout pas dans celle, très complète, publiée par André Navelle.
[1607] Maurice Vuilier, se référant à Taste, *Monguilhem,* p. 242.
[1608] J. de Carsalade, *op.cit.,* 1878, p. 191 ; Jean Vignau, o*p.cit.,* III, p. 1313
[1609] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Montlezun.*
[1610] J. de Carsalade, *op.cit.,* 1878, p. 192, qui ne date pas la transaction ; Jean Vignau, *op.cit.,* III, p.1313, date la transaction du 21 mai 1528, ce qui est incompatible avec le contrat de mariage de ses parents et surtout la date de son testament (13 mars 1609.)
[1611] AD. Gers Vergès I 1997, n° 11459.
[1612] J. de Carsalade, *op.cit.,* 1878, p. 192 ; Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1313.

Gondrin, et de Louise du BOIS, sœur de Blaise de Pardaillan, seigneur de La Mothe Gondrin, qui avait été chargé de payer la dot de 8 000 livres de Françoise Paule, reste des 24 000 livres de sa légitime, le futur reçut les ¾ de tous les biens de ses parents, furent présent Bertrand de Barbotan, seigneur de Mormes, Arnaud d'Armagnac, baron de Termes[1613],

Françoise Paule de Pardaillan, dame de Toujouse et de Montguilhem, donna le 28 octobre 1637, à son fils mineur Antonin de Toujouse, tous ses biens meubles et immeubles, se réservant tous ses bien dotaux et la jouissance des de la moitié des biens de feu Carbon de Toujouse, son mari, donnés lors de son contrat de mariage et la somme de 20 000 livres, pour en disposer, elle donna 3 000 livres à Jean de Toujouse, seigneur de Maupas, frère d'Antonin, et s'engagea à nourrir son fils Jean jusqu'à ce qu'il ait 18 ans[1614].

Ils eurent :

Antonin de TOUJOUSE, baron de Monguilhem.

Mineur, il reçut le 28 octobre 1637, une donation de sa mère (supra.)

Il assista le 23 mai 1661, son cousin germain Raynaud (Renaud) de Pardaillahn, seigneur et baron de La Mothe Gondrin et de Bridoire, et de Catherine d'Audric de Bazillac[1615], ce dernier était fils de Blaise Arnaud de Pardaillan, chevalier, seigneur de La Mothe Gondrin, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, et de Barbe de Pardaillan, lequel Blaise Arnaud étant le frère de Françoise Paule[1616], mère d'Antonin.

Antoine fut dit feu le 18 juillet 1688[1617].

Jean de TOUJOUSE, seigneur de Maupas.

Il était âgé de moins de 18 ans le 28 octobre 1637 (supra.)

4.2 Pierre de TOUJOUSE, qui suit.

IV Pierre de TOUJOUSE, seigneur de Lanjuzan.

Il testa le 15 janvier 1634, nommant sa femme Jeanne Françoise du Lau, et entre autres Jean de Toujouse, l'un de ses fils.

Il avait épousé **Jeanne Françoise du LAU.**

Ils eurent :

5.1 Jean de TOUJOUSE

V Jean de TOUJOUSE

Il épousa **Sylvie de TARRIDE,** selon la transaction qui apparaît au degré suivant.

[1613] AD. Gers Vergès I 2752 n°10955, Abel Dufaur, notaire d'Eauze.

[1614] Maurice Vuillier, se référant à AD. Gers, sans précision.

[1615] AD. Lot-et-Garonne, Fonds de Raymond.

[1616] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Pardaillan,* produisant les preuves.

[1617] Maurice Vuillier, se référant à Noulens, *Maisons de Gascogne.*

Ils eurent :

VI Jean Hector de TOUJOUSE

Une transaction du 20 août 1665 indique que Jean Hector de Toujouse était fils de Jean de Toujouse et de Sylvie de Tarride et petit-fils de Pierre de Toujouse[1618].

Le 3 juillet 1671, Charles de Tarride fit une vente à Jean Hector de Toujouse[1619].

Charles de Tarride, sieur du Haget, demeurant à Estang fut condamné comme usurpateur du titre de noblesse par forclusion le 3 avril 1697[1620].

Jean Hector de Toujouse fut maintenu noble le 26 août 1698, par Le Pelletier de La Houssaye, intendant de Montauban[1621].

III
Personnes isolées

Anessans de Toujouse, évêque d'Aire de 1324 à 1327, fut, croit-on, assassiné tout près d'Espagnet[1622].

En 1426 Anne de *Toulouse* (peut-être Toujouse), sœur de Jean de *Toulouse*, épousa Pierre de Lavardac, seigneur d'Ayzieu[1623].

La biographie de Bertrand de Toujouse, écuyer, seigneur de Chancepoix, a été publiée par G. Estournet, dont le résumé figure dans la *Revue de Gascogne,* avec le titre : Un compagnon de Jeanne d'Arc, Bertrand de Toujouse[1624], dont nous indiquons quelques extraits.

Bertrand de Toujouse appartenait à une famille connue dès le 14ème siècle, qui fut d'abord du parti du roi d'Angleterre puis se tourna dès 1338 vers le roi de France.

Bertrand de Toujouse, écuyer, mit son épée au service de Charles VII. Dès avril 1429 il compta parmi les défenseurs d'Orléans. Il fut à la tête d'une des huit compagnies qui sous la conduite de Jean, bâtard d'Orléans, et du maréchal Gilles de Rais, s'étaient rendus à Blois pour chercher de quoi ravitailler la ville d'Orléans. Le 4 mai, du haut des remparts, Jeanne aperçut la petite troupe et aussitôt se porta à sa rencontre avec 500 hommes d'armes pour faciliter son entrée. Hémon Raguier, trésorier des guerres versa six vingt (120) livres tournois à Bertrand de Toujouse, écuyer, pour le paiement de XX hommes d'armes et XX hommes de trait (archers), à 4 francs par homme d'armes et 40 sols tournois par homme de trait. On le trouve ensuite le 11 juin, avec la Pucelle, puis le 14 à Meung, le 16 à Beaugency.

[1618] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1314 ; J. de Carsalade, *op.cit.,* 1878, p.192, date la transaction du 20 août 1635, ce qui paraît être une erreur de transcription.

[1619] J. de Carsalade, *op.cit.,* 1878, p. 192, Seichas, notaire royal d'Estang ; Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1314.

[1620] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1573.

[1621] J. de Carsalade, *op.cit.,* 1878, p.192 ; Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1314, se référant à BnF Fr 32297 f°675 v°.

[1622] Abbé S. Baugé, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* Inventaire des chismes du département du Gers, p. 61.

[1623] Maurice Vuillier se référant à AD. Gers Vergès I 20 12 n° 11555.

[1624] G. Estournet, Un compagnon de Jeanne d'Arc, Bertrand de Toujouse, Montereau, Imprimerie Claverie, 1933. *Revue de Gascogne,* 1934, p.p.141-143,

A Reims où le roi fut sacré le roi Charles VII, le 17 juillet, Hémon Raguier paya leurs gages aux officiers, dont Bertrand de Toujouse.
Bertrand de Toujouse fut nommé en 1437 capitaine de Château-Landon pour le roi. Dans l'été 1440 il se distingua en Auvergne. Il vivait en 1442 et mourut avant le 2 novembre 1457.
Après sa nomination comme capitaine de Château-Landon, il avait épousé une riche héritière, Marguerite de *Blaires* (alias *Blères,* probablement Blairé ou Bléré) qui lui apporta la seigneurie de Chancepoix, en Gâtinais (à 2 km de Château-Landon, Seine-et-Marne), la ferme de Bésigny qui contenait 500 arpents de terre, la ferme de la Mi-Voie, la seigneurie de Coudreau à Mézinville (à 2 km de Château-Landon) et Chenon.
Ils eurent un fils Jean qui naquit vers 1442, mineur à la mort de son père, qui épousa une demoiselle de Villiers, d'où un fils Pierre qui mourut jeune et une fille Catherine qui épousa Jean de Voisines.

Pierre de Toujouse, abbé de Tasque (Gers), fut institué exécuteur testamentaire de Jean Jacques du Lau, seigneur de Caumortères, par son testament du 30 avril 1552, selon une demande de trouver ce testament, datée du 12 juillet 1581[1625].

Jean de Montlezun Baratnau, sieur de Margastau, avait épousé avant 1585, demoiselle Indie Dupuy, fille et héritière de feu Me Jean Dupuy, docteur et avocat de Castelnau de Rivière-Basse, et de Marie de Toujouse, dame de Pontac. Le 12 août 1585, il fit un échange avec Bernard de Toujouse, seigneur de Maupas, qui lui donna la métairie noble de Camiens, juridiction de Viella, en échange de la salle de Montus avec ses fonds et droits (Maurice Vuillier, se référant à J. de Carsalade du Pont, *Les mémoires de Jean d'Antras.*)

Henry de Toujouse et Anne de Maupas, sa femme, furent cités le 8 décembre 1655, avec Simon Charles du Lau, seigneur de Maupas[1626].

Antoine de Ferragut Montlezun, seigneur d'Estieux, avait deux sœurs Marguerite de Ferragut mariée à N… de Toujouse, seigneur de Lanjuzan, et Marie Anne, qui épousa en 1683, Annet de Tauzia, selon une transaction du 7 juillet 1679[1627].

Douillac, révision le 15 janvier 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1625] AD. Gers Vergès I 1997 n°5460.
[1626] AD. Gers Vergès I 1998 n°10524.
[1627] J. de Carsalade, *Revue de Gascogne,* 1878, Jugements de maintenues de noblesse (Antoine de Ferragut, seigneur d'Estieux, maintenu le 5 juillet 1698), p.46, note 1.

Famille de VERDUN à Cahuzac-sur-Vère (Tarn)

Nous connaissons plusieurs familles de Verdun dans le Midi toulousain.
L'une qui tenait le lieu de Verdun-sur-Garonne, connue au 12ème siècle, semble s'être éteinte rapidement.
Une famille de Verdun qui tenait à l'origine le lieu de Cancon (Lot-et-Garonne), connue depuis le 15ème siècle, s'éteignit au 16ème siècle, semble-t-il.
Une famille Verdun puis de Verdun, anoblie par capitoulat, donna des parlementaires à Toulouse, sauf si elle donna son nom au lieu de Verdun près de Cahuzac-sur-Vère, il nous semble exclu qu'elle soit l'origine de celle qui nous intéresse.
Les premières mentions certaines de la famille qui tenait Verdun à Cahuzac-sur-Vère, datent du début du 17ème siècle. Les maintenues de noblesse la concernant ne sont pas connues, son représentant en 1789, fut convoqué à l'assemblée générale tenue à Toulouse, à cause des fiefs nobles qu'il possédait dans la juridiction de Cahuzac[1628], selon la même source N…de Verdun, seigneur de Lagarde, assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse, en 1789, il doit être Pierre de Verdun, qui possédait le château de La Garde, en 1785 (infra.)
A noter que la famille de Cahuzac que nous trouvons citée plusieurs fois, originaire du lieu situé à 14 km d'Albi, tenait le lieu de Fonclamouse à 1 km au nord-est de Cahuzac-sur-Vère.

I
Premiers degrés

Avant la filiation suivie nous trouvons :

Olivier de Verdun, seigneur de Verdun, qui épousa, vers 1430, Miracle du Rieu, fille de Jean du Rieu et de Béatrix de Belcastel[1629], de la branche rouergate de cette famille du Rieu, qui donna naissance à la branche des seigneurs de Saint-Beauzile (à 7km de Cahuzac-sur-Vère.) Il est possible que cet Olivier appartienne à la famille qui nous intéresse.

Il est également possible que la famille de Verdun tenant le lieu près de Cahuzac-sur-Vère, soit une branche de la famille descendant de Jean de Verdun, coseigneur de Parisot, qui épousa Hélène de Rabastens dite de Bleys, fille de Jean de Rabastens, seigneur de Lexos, Bleys, et de Jeanne du Rieu, en effet le lieu de Bleys (Labarthe-Bleys) tenu par cette branche était situé à 3 km de Cordes, ce dernier lieu étant situé à 10 km au nord de Cahuzac-sur-Vère, et la famille du Rieu était possessionnée à Saint-Beauzile (à 7 km de Cahuzac-sur-Vère); Jean de Verdun et d'autres était partie dans un procès que leur intentèrent, le 27 juin 1466, les consuls de Parisot[1630]..

[1628] Alphonse Brémond, *Nobiliaire Toulousain,* tome II, p. 496,
[1629] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* tome III, p. 252.
[1630] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* IX, pp.16-18 ; X, p.172.

La généalogie qui suit a tété établie essentiellement à partir des registres paroissiaux de Cahuzac-sur-Vère et de Saint-Beauzile[1631], les références correspondantes ne sont pas mentionnées pour les actes de ces origines.

I Guillaume de VERDUN, seigneur de Verdun, Cahuzac (-sur-Vère)
Il fut le témoin le 31 octobre 1603, au testament de Jean de Guérin qui avait épousé, le 8 novembre 1582, Jeanne de La Peyre, fille de Guillaume. Jean de Guérin et Jeanne de La Peyre eurent Georges de Guérin, seigneur du Cayla, qui épousa, vers *1613* (1615 serait mieux) Florette de Verdun, qui fut enterrée le 27 octobre 1648, âgée d'environ 48 ans, d'où postérité et Isabeau de Guérin qui épousa par contrat du 20 janvier 1613, sire Jean Antoine de Bourdès, bourgeois de Montclar, en présence de Guillaume de Verdun, beau-frère du père, et de Pierre de Tonnac d'Alos[1632].
Guillaume de Verdun avait épousé **Madeleine de BRIGNAC** (preuve infra.)
Ils eurent :

2.1 Jean de VERDUN, qui suit.

2.2 Florette de VERDUN.
Elle naquit vers 1600, épousa, vers 1615, **Georges de GUERIN,** seigneur du Cayla, qui testa le 11 novembre 1642, d'où Guillaume de Guérin, seigneur du Cayla, qui fut maintenu noble le 26 novembre 1668, et avait épousé par contrat du 1er juin 1660 (le mariage fut célébré le 6 juin), Lucrèce du Lac[1633], que nous retrouverons cité dans des actes.

II Jean de VERDUN, seigneur de Verdun, Cahuzac
Jean de Verdun, seigneur de Verdun et de Cahuzac, fils de Guillaume de Verdun, seigneur de Verdun, Cahuzac, et de Madeleine de Brignac, avait épousé, par contrat du 24 février 1613, **Anne de FRARAMOND,** fille de Pierre de FARAMOND de LA FARAMONDIE, chevalier, baron de Miramont, Jouqueviel et Pauletou, et de Jeanne de LAVERGNE, épousée avant 1590, laquelle testa le 2 août 1610[1634].
Nous trouvons également Guillaume de Verdun, seigneur de Verdun, le 20 juin 1650, qui pourrait être le fils de Jean.
Ensuite nous ne trouvons plus de membres de cette famille tenant Cahuzac-sur-Vère et le lieu de Verdun, ce qui indique que cette branche ne tint plus Verdun.
La seigneurie de Cahuzac-sur-Vère fut tenue, au moins depuis Philippe Joseph de Roquefeuil dit le marquis de Cahuzac, né en 1685, qui épousa, à Frausseilles (Tarn), le 17 juillet 1715, Catherine de Clairac[1635] (Clarac) dont le petit-fils Augustin Joseph, marquis de Cahuzac épousa Marie Rose Catherine de Verdun, fille de Jean Joseph de Verdun, et de Rose de

[1631] Ce lieu et celui des Carandiès qui en dépendait était tenu par la famille du Rieu, nous complétons, en Annexe la généalogie de la branche des Carandiès, grâce aux registres paroissiaux de Saint-Beauzile.
[1632] A. de Bourdès, *Revue du département du Tarn,* 1913-01, Famille de Guérin du Cayla, pp. 150-151.
[1633] A. de Bourdès, *op.cit.,* pp.151-152.
[1634] Jules Villain, *La France moderne,* tome II, pp. 1464-1465.
[1635] RP. Frausseilles.

Galaup de Lezert, ces derniers habitant leur château de Verdun. Augustin Joseph de Roquefeuil Cahuzac, se qualifia de seigneur haut justicier de Cahuzac et de ses dépendances, come le montrent les registres paroissiaux de Cahuzac-sur-Vère, on peut en déduire que la branche de la famille de Roquefeuil à laquelle il appartenait avait acquit de la famille de Verdun, peut-être indirectement, la seigneurie de Cahuzac, dont relevait celle de Verdun et qu'une branche de la famille de Verdun continua de posséder le château de Verdun, comme cela apparaît dans les registres paroissiaux de Cahuzac-sur-Vère.
Le père de Philippe Joseph de Roquefeuil, François de Roquefeuil, seigneur de Prat et de Roul avait épousé Suzanne de Clarac puis Jeanne de Vesian, ils vécurent à Cordes puis à Campmas (en Salles, Tarn), jusqu'en 1715, au moins, nous ne connaissons pas de lien entre les Verdun et ces deux épouses.
Le père de François de Roquefeuil, Balthazar avait épousé en 1649, Anne de Clergue[1636], celle-ci est dite de Linardie, tel que cela apparaît dans l'acte de baptême du second fils de ceux-ci.
Nous verrons que deux fils de Jean de Verdun et de Jeanne de Fraissinet (degré III) eurent pour parrains François et Georges de Clergue de Linardie , François de Clergue avait épousé par contrat du 4 août 1609, Jeanne de Faramond sœur d'Anne de Faramond, présumée grand-mère de François (ils eurent un fils François, c'est soit le père soit le fils qui fut le parrain de François de Verdun), et de George de Verdun (fils de Jean et de Jeanne de Fraissinet), ceci renforce la présomption d'ascendance des branches figurant aux chapitres II et III. Nous trouverons plusieurs fois des membres de cette famille de Clergue cités dans des évènements concernant la famille de Verdun.
Peut-être faut-il chercher la transmission de Cahuzac par cette famille de Clergue, mal connue.

Jean de Verdun, seigneur de Verdun, Cahuzac et Anne de Faramond pourraient être les parents de :

3.1 probablement Guillaume de VERDUN, seigneur de Verdun le 20 juin 1650.
Il est peut-être le père d'une partie des enfants que nous indiquons dans la descendance de Jean de Verdun (infra.)

3.2 peut-être Françoise de VERDUN.
Fille de Jean de Verdun elle fut baptisée, à Cahuzac-sur-Vère, le 1er décembre 1630.

Nous trouvons également deux rameaux, l'un tenant le lieu de Fontes, l'autre habitant le château de Verdun au moins à partir de Jean, fils de Castor, dont des membres des deux rameaux portaient le rare prénom de Castor, ce qui indique une origine commune.
Nous ne connaissons pas la raison de l'adoption du prénom Castor dans cette famille.

[1636] Vicomte de Bonald, *Documents généalogiques sur des familles du Rouergue,* p.267, pour tout ce qui concerne les Roquefeuil à Cahuzac.

Saint Castor, né à Nîmes vers 350, fut évêque d'Apt et mourut en 420. La cathédrale de Nîmes fut nommée Notre-Dame-et-Saint-Castor. Ce prénom fut porté par des membres de la famille de Sabran, provençale, ce qui nous paraît bien loin de Cahuzac,
Pour expliquer le prénom Castor il est possible que ces deux rameaux soient issus de Jean de Verdun qui avait épousé Jeanne de Fraissinet, famille languedocienne établie dans le Gard. C'est l'hypothèse que nous formulons.

3.3 peut-être Jean de VERDUN, qui suit.

III Jean de VERDUN

Il est peut-être Jean de Verdun, sieur de Littré (à Castelnau-de-Montmiral, 7 km de Cahuzac-sur-Vére) qui fut le parrain, à Cahuzac, le 3 octobre 1666, de Jean Loubat, la marraine étant Anne de Seguier. C'est peut-être le même qui fut le parrain, à Cahuzac, le 8 mars 1678, de Jean François d'Hautpoul, seigneur de La Génibrède, et de Marie Anne du Rieu.
Il avait épousé **Jeanne de FRAISSINET.**
Elle mourut, à Cahuzac, le 18 août 1672, et y fut enterrée le lendemain.
Nous leurs connaissons deux fils nés à Cahuzac, dont nous ignorons la destinée, d'autres enfants comme dit supra (Castor, pour expliquer ce prénom et Jean, sieur de Fontes, père de Jean Castor, paraît être son frère) sont très probablement issus de ce mariage, d'autres leurs sont très proches pour expliquer les parrainages, ce sont soit des frères et sœurs soit des cousins-germains (issus de Guillaume, seigneur de Verdun, cité en 1650, supra).
Ils eurent :

4.1 François de VERDUN.
Il naquit, à Cahuzac, le 9 juillet 1655 (alias 10 juillet 1656, selon la même source), et y fut baptisé le 14 suivant, le parrain fut noble François de Clergue, seigneur de Linardie (en Senouillac, à 5 km de Cahuzac-sur-Vère), la marraine Anne de Verdun.

4.2 George de VERDUN.
Il naquit à Cahuzac, le 9 juillet 1660, et y fut baptisé huit jours après, le parrain fut noble Georges de Clergue, seigneur de Linardie, la marraine Anne de Verdun.
Anne de Verdun, femme de M. (de Cahuzac) de Fonclamouse, mourut à Cahuzac, le 15 janvier 1677, et y fut enterrée, trois jours après, dans l'église Saint-Pierre.

4.3 probablement Castor de VERDUN, auteur d'une branche qui vivait au château de Verdun.

4.4 probablement Jean de VERDUN, auteur de la branche des sieurs de Fontes.

4.5 peut-être Marie de VERDUN.
Elle apparaît comme marraine d'enfants Verdun.

4.6 peut-être Claire de VERDUN.

Elle épousa, à Cahuzac, le 28 février 1696, **Pierre ARNAL** ou **ARNAIL,** notaire à Cahuzac.
Elle est probablement une sœur ou une cousine-germaine de Jean, sieur de Fontes, comme le montre l'acte qui suit : Elle fut la marraine, le 27 août 1699, de Salvy de Verdun fils de Jean, sieur de Fontes et fut qualifiée en 1727 de Claire de Verdun de La Reule.
Ils eurent :

Jeanne Marie Arnal ou Arnail qui fut baptisé, à Cahuzac, le 31 janvier 1700, le parrain fut Guillaume de Verdun, sieur de Saint-Bar

Jean Pierre Arnal ou Arnail, né à Cahuzac, le 4 avril 1702, la date de baptême manque, le parrain fut Jean de Verdun, la marraine Marie de Cahuzac de Fonclamouse, qui signèrent.
Jean Pierre Arnal, notaire, épousa Claudine Farjanel, le fils de ceux-ci Pierre Arnail, feudiste, âgé de 25 ans, épousa, à Cahuzac, le 26 mai 1762, Elisabeth Rossignol, furent présents Castor de Verdun de Fontes, Jean Joseph de Verdun, Guillaume de Verdun, prêtre, vicaire de Granejouls.
Le fils de ceux-ci, Jean Pierre Arnal, notaire, né le 23 mai 1766, épousa, à Cahuzac, le 12 juin 1795, Louise Henriette de Verdun, née le 14 octobre 1757 (7.3, infra.)

Claire de Verdun, veuve de feu sieur Arnal, feudiste et notaire, mourut à Cahuzac, le 4 janvier 1740, âgée d'environ 70 ans, et y fut enterrée le lendemain dans l'église Saint-Thomas.

4.7 peut-être Guillaume de VERDUN, sieur de Saint-Bar (lieu non identifié), maire perpétuel de Cahuzac (-sur-Vère) et sa femme **Marguerite FONTAINES** furent le parrain et la marraine, 21 décembre 1695, à Vieux (Tarn), de Marguerite Durel, fille de Jean Durel et de Jeanne Rigaud, meuniers au moulin de Fontes[1637]. Comme dit supra Guillaume de Verdun fut le parrain, à Cahuzac, le 31 janvier 1700, de Jeanne Marie Arnail, fille de sieur Pierre et de Claire de Verdun.
Marguerite Fontaines, femme de Guillaume de Verdun, sieur de Saint-Bar, qui mourut, à Cahuzac, le 23 mai 1744, âgée de 85 ans

II
Branche habitant le château de Verdun

Certains membres de cette branche apparaissent comme sieurs de Saint-Vincent, lieu dans Cahuzac, où ils possédaient au moins une métairie et des moulins.

IV Castor de VERDUN.

[1637] RP. Vieux

Castor de Verdun, fut témoin, le 3 novembre 1685, au château d'Alos, paroisse de Saint-Sauveur d'Alos, annexe de Saint-Beauzile, de l'abjuration d'Isabeau de Prades, veuve de Monsieur (de Tonnac) d'Alos, d'Isabeau (de Tonnac) d'Alos, femme de M. Me Jean (sic) de Pujol, et de Françoise d'Alos, toutes deux filles d'Isabeau de Prades, toutes trois habitant Alos[1638].
Il avait épousé (vers 1680) **Catherine (de) MARET.**
Catherine Maret, veuve de Castor de Verdun, mourut à Cahuzac, le 12 décembre 1757, âgée d'environ 91 ans, et y fut enterrée le lendemain, dans l'église Saint-Thomas, chapelle de la Vierge.
Ils eurent :

V Jean de VERDUN.
Il habitait le château de Verdun, selon plusieurs actes, sans s'en qualifier.
Il naquit vers 1680, mourut à Cahuzac, le 1er février 1753, âgé d'environ 73 ans, et y fut enterré le lendemain dans l'église Saint-Thomas.
Il avait épousé (vers 1715 ?) **Marguerite de ROQUES de JONQUIERES.**
Marguerite de Roques de Jonquières, épouse de Jean de Verdun, mourut, à Cahuzac, le 22 juillet 1749, âgée d'environ 62 ans, et y fut enterrée le lendemain, dans l'église Saint-Thomas.
Ils eurent :

6.1 Marie de VERDUN.
Elle naquit, à Cahuzac, le 16 avril 1718, et y fut baptisée quatre jours après, le parrain fut Guillaume de Verdun, sieur de Saint-Bar, qui signa Saint-Bar, la marraine dame Marie de Goustil de Jonquières.

6.2 Marguerite de VERDUN.
Elle naquit, à Cahuzac, le 17 août 1719, et y fut baptisée quatre jours après, le parrain fut noble Pierre de Roques de Jonquières, la marraine Marguerite de La Rivière de Paulin, habitant Lavaur.

6.3 Jean Joseph de VERDUN, qui suit.

6.4 Jean André Marie de VERDUN.
Il naquit à Verdun, le 1er décembre 1721, et fut baptisé à Cahuzac, le parrain fut Jean Castor de Verdun, qui signa Castor de Verdun, la marraine Marie de Verdun, habitant Saint-Antonin, qui signa Verdun de Grimal.

6.5 Antoinette de VERDUN.
Elle naquit, à Cahuzac, le 2 avril 1723, et y fut baptisée, le lendemain.
Elle fut la marraine, à Cahuzac, le 6 mars 1751, de Jean Antoine de Guérin, fils de Jacques de Guérin, sieur du Cayla, et d'Elisabeth d'Austry (alias Austruy).

[1638] RP. Saint-Beauzile.

Elle épousa, à Cahuzac, le 17 janvier 1752, **Joseph d'HAUTPOUL,** habitant Salettes (à 2 km au sud de Cahuzac-sur-Vère), furent présents Jean de Verdun, Jean Joseph de Verdun, Jacques de Verdun, sieur de Saint-Vincent, Castor de Verdun, sieur de Fontes, père, frères, et cousin de la mariée.
Joseph d'Hautpoul, seigneur de Salettes, était veuf de Françoise de Fay, avec un fils, elle-même veuve de Jean Baptiste Le Noir. Joseph d'Hautpoul, était fils de Louis d'Hautpoul, comte d'Hautpoul, seigneur de Salettes, et d'Antoinette de Cardaillac, cette dernière, veuve de Louis d'Hautpoul, mourut à Cahuzac, le 26 février 1754, âgée d'environ 74 ans.
De son mariage avec Antoinette de Verdun Joseph d'Hautpoul eut un fils Jean Joseph d'Hautpoul, né le 13 mai 1754, à Salettes, auteur d'un rameau, il devint général de division, inspecteur général de cavalerie, grand croix de la Légion d'honneur, sénateur, il s'illustra à la bataille d'Austerlitz, et se couvrit de gloire à la bataille d'Eylau, où il fut blessé et mourut de ses blessures.
Joseph d'Hautpoul épousa en troisièmes noces, le 21 février 1762, Louise de Pins, sans postérité de cette troisième union[1639].

6.6 Marguerite de VERDUN.
Elle naquit, à Cahuzac, le 9 juin 1724, et y fut baptisée le lendemain.
Elle mourut, à Cahuzac, le 15 février 1727, âgée de 3 ans moins *8* mois, et y fut enterrée le lendemain dans l'église Saint-Thomas,

6.7 Jacques de VERDUN, sieur de Saint-Vincent.
Il naquit, à Cahuzac, le 11 décembre 1725, et y fut baptisé le lendemain.
Jacques de Verdun, qui signa l'acte, et Antoinette de Verdun (probablement la sœur de Jacques), qui signa Toinon de Verdun, furent le parrain et la marraine, à Cahuzac, le 1er novembre 1739, d'Antoinette Cantalauze.
Jacques de Verdun, sieur de Saint-Vincent, fut le parrain, à Cahuzac, d'Antoinette Ruffel, la marraine fut Antoinette de Verdun, sa sœur. Il fut le parrain, à Vieux, le 9 avril 1747, de Guillaume Jacques Moly, fils de François Moly et d'Hippolyte de Fontes de Verdun (infra.)
Il fut présent, le 11 février 1754, au mariage, à Frausseilles (Tarn) de Jean Baptiste Reyniès, bourgeois de Cahuzac, et de Catherine (d'Alès) de Boisse[1640].
Il fut le parrain, à Cahuzac, le 5 mars 1756, de sa nièce Henriette de Verdun.
Jacques de Verdun des Carandiès, habitant dudit lieu, paroisse de Saint-Beauzile, fut le parrain, à Itzac, le 20 septembre 1757, de Marguerite de Tonnac, fille d'Antoine de Tonnac, seigneur de La Cailhavié, et de Marie Linas, la marraine étant Marguerite du Rieu, habitant Saint-Beauzile[1641].
Jacques de Verdun, sieur de Saint-Vincent, âgé d'environ 28 ans, fils de Jean de Verdun et de feue Marguerite de Roques, épousa, à Saint-Beauzile, le 20 février 1754,

[1639] Jules Villain, *op.cit.,* tome I, pp. 225-226, pour tout ce qui concerne Joseph d'Hautpoul, sauf son mariage avec Antoinette de Verdun, et le décès d'Antoinette de Cardaillac.
[1640] RP. Frausseilles
[1641] RP. Itzac.

Marie Anne du RIEU, âgée d'environ 20 ans, fille de Pierre du RIEU, sieur des Carandiès (en Saint-Beauzile, Tarn), et de feue Catherine de MARSA, furent présents Joseph de Verdun, frère aîné de l'époux, de la paroisse de Cahuzac, sieur Jean Molin (Moly), bourgeois, cousin par alliance de l'époux, de la paroisse de Vieux, Jean de Peyrolle, oncle de l'épouse.
Marie Anne du Rieu mourut aux Carandiès, le 2 novembre 1779, âgée d'environ 48 ans, et fut enterrée le lendemain dans le cimetière de Saint-Beauzile.
Ils eurent :

Pierre de VERDUN.
Il naquit, à Saint-Beauzile, le 5 février 1755, et y fut baptisé quatre jours après, le parrain fut Pierre du Rieu, sieur des Carandiès, grand-père maternel, la marraine Marguerite du Rieu, tante maternelle.
Habitant son château de La Garde, paroisse Saint-Jean de Montels, annexe de La Capelle, il fut présent, le 13 septembre 1785, à Saint-Beauzile, au mariage de sa sœur Marguerite Rosalie avec Pierre Raynaud (infra.)

Marie Anne Marguerite de VERDUN.
Elle fut baptisé, à Saint-Beauzile, le 3 novembre 1757, le parrain fut le sieur Jacques Vedeille, fils, bourgeois, la marraine Marie Anne Vedeille, cousins de la baptisée, tous habitant Saint-Beauzile.
Etant âgée de 27 ans, habitant au château des Carandiès avec son père, sa mère étant décédée, elle épousa, à Saint-Beauzile, le 23 novembre 1784, **Aymar CORBIERES,** employé à la garde de la forêt de Grésigne, âgé de 30 ans, habitant Puycelci (Tarn) avec son père, fils de Pierre CORBIERES et de feue Marie GAUGIRAN.

Henriette Catherine de VERDUN.
Elle naquit, à Saint-Beauzile, le 3 août 1759, et y fut baptisée quatre jours après, le parrain fut le sieur Jean Pierre Arnail, praticien de Cahuzac-sur-Vère, la marraine Catherine Arnal (sic), sœur du parrain.

Marguerite Rosalie de VERDUN.
Elle naquit, à Saint-Beauzile, le 31 mars 1762, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut le sieur Alexandre Vedeille, bourgeois, la marraine Marguerite du Rieu, tante maternelle.
Etant âgée d'environ 23 ans, habitant au château des Carandiès avec son père, sa mère étant décédée, elle épousa à Saint-Beauzile, le 13 septembre 1785, le sieur **Pierre RAYNAUD,** marchand chaudronnier, majeur de 25 ans, habitant Albi, paroisse Saint-Salvy, fils de défunts Jean Bertrand RAYNAUD, aussi chaudronnier, et de Rose LARROQUE, furent présents Jacques de Verdun, père de l'épouse, Pierre de Verdun, habitant en son château de La Garde, paroisse Saint-Jean de Montels, annexe de La Capelle, frère de l'épouse, Jacques Raynaud, marchand chaudronnier, frère de l'époux.

Jean Joseph Marguerit (sic) **de VERDUN.**
Il naquit, à Saint-Beauzile, le 20 avril 1764, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut noble Jean de Peyrolle, oncle maternel du baptisé, habitant la paroisse de La Peyrière, la marraine Marguerite (de) Mathieu, cousine du baptisé, épouse du sieur Alexandre Vedeille, bourgeois de Saint-Beauzile.

Pierre Rémy de VERDUN.
Il naquit, à Saint-Beauzile, le 11 avril 1768, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Pierre de Verdun, la marraine Marie Anne de Verdun, frère et sœur du baptisé.

6.8 Félix Guillaume de VERDUN.
Il naquit, au château de Verdun, le 15 mai 1728, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean Félix Joseph de Clergue, sieur de Linardie, seigneur de Cestayrols (à 5 km de Cahuzac-sur-Vère), la marraine Marianne de Clergue, sa sœur, habitant Cestayrols

VI Jean Joseph de VERDUN, chevalier.
Il naquit, à Cahuzac, le 15 octobre 1720, et y fut baptisé cinq jours après, le parrain fut noble Joseph de Roques, sieur de Saint-Sernin, au diocèse de Lavaur, y habitant, la marraine Catherine de Maret, épouse de M. de *Targa*, habitant Saint-Antonin.
Jean Joseph de Verdun et sa sœur Marie furent le parrain et la marraine, à Cahuzac, le 15 mai 1733, de Jean Joseph Cantalauze.
Sa femme et lui furent dits habitant leur château de Verdun, lors du mariage de leur fille Jeanne Marguerite Amable, en 1762. Ils vivaient, à Cahuzac, le 12 juin 1795, lors du mariage, à Cahuzac, de leur fille Louise Henriette avec Jean Pierre Arnail, notaire public, celui-ci descendait de Pierre Arnail, notaire à Cahuzac, et de Claire de Verdun, comme le montrent les registres paroissiaux de Cahuzac-sur-Vère.
Peut-être est-il noble Joseph de Verdun, citoyen de la paroisse de Cahuzac, qui fut présent, à Cahuzac, le 30 juin 1792, au mariage d'Antoine Durand, forgeron, et de Françoise Maillobas, sinon il doit être Joseph de Verdun, de la branche des sieurs de Fontes (6.10, infra)
Jean Joseph de Verdun avait épousé **Marie Rose (de) GALAUP de Lezert** (à 6 km de Lautrec)**,** selon les actes de baptême de leurs enfants.
L'épouse de Jean Joseph de Verdun, chevalier, fut dite avoir un beau-frère, Joseph Bayle, charpentier, lors du mariage, à Cahuzac, le 20 janvier 1783, de Pierre Portal, garçon cordonnier, chez la veuve Bayle, avec Jeanne Marie Tournier.
Ils eurent :

7.1 Marie Rose Catherine de VERDUN.
Elle naquit, à Cahuzac, le 3 août 1754, et y fut baptisée quatre jours après, son père étant absent, le parrain fut Pierre de Roques de Jonquières, habitant audit Jonquières, diocèse de Lavaur, grand-oncle de la baptisée, la marraine Catherine de Maret,

trisaïeule. Elle mourut, au château de Verdun, le 3 novembre 1788, et fut enterrée, à Cahuzac, le surlendemain, dans le caveau de l'église Saint-Thomas.
Elle avait épousé **Antoine Joseph, marquis de ROQUEFEUIL CAHUZAC,** selon les registres paroissiaux de Cahuzac-sur-Vère. Il était capitaine de dragons du régiment de la reine au moment de son mariage, il apparaît comme chef d'escadron dans le même régiment lors de l'enterrement de sa femme, le 5 novembre 1788.
Il était fils de Jacques Philippe Joseph de ROQUEFEUIL et de Marie Madeleine de BOISSET de GLASSAC, né en 1749, il mourut en 1824, ayant épousé en secondes noces Mademoiselle de Flavigny[1642], ce qui concerne ses parents apparaît également dans les registres paroissiaux de Cahuzac-sur-Vère.
Jacques Philippe Joseph, marquis de Roquefeuil, seigneur haut justicier de la ville de Cahuzac et de ses dépendances, habitant Cahuzac, y mourut le 16 septembre 1786, et y fut inhumé le surlendemain, dans le cimetière de la paroisse.
Marie Madeleine de Boisset, seigneuresse de la ville de Cahuzac et de ses dépendances, marquise de Roquefeuil, veuve de Jacques Philippe Joseph, marquis de Roquefeuil, habitant Cahuzac, y mourut le 10 septembre 1789, âgée d'environ 68, ans, et y fut enterrée dans le caveau de l'église Saint-Thomas.
Antoine Joseph de Roquefeuil Cahuzac et Marie Rose Catherine de Verdun eurent :

Camille Joseph de Roquefeuil.
Il naquit à Cahuzac, le 28 janvier 1781, y fut ondoyé le lendemain, et baptisé le 15 août 1782, le parrain fut Jacques Philippe Joseph, marquis de Roquefeuil, seigneur haut justicier de Cahuzac et de ses dépendances, habitant Cahuzac, grand-père paternel, la marraine Rose Galaup de Lezert, habitant le château de Verdun, sa grand-mère maternelle.

Hélène Madeleine Rose de Roquefeuil.
Elle naquit, au château de Verdun, le 14 août 1782, fut baptisée, à Cahuzac, le lendemain (en même temps que son frère, supra), son père étant absent, le parrain fut Jean Joseph de Verdun, chevalier, son grand-père maternel, la marraine Marie Madeleine de Boisset, marquise de Roquefeuil, seigneuresse de la ville de Cahuzac et de ses dépendances, grand-mère paternelle, habitant Cahuzac.

Madeleine Rose Hélène de Roquefeuil.
Elle naquit, au château de Verdun, le 22 novembre 1783, y fut ondoyée quatre jours après et baptisée, à Cahuzac, le 13 décembre 1783, le parrain fut Philippe de Roquefeuil, chevalier profès de l'ordre de Malte, lieutenant de vaisseau au service de la Religion, l'enfant fut tenu, par procuration, par Jean Joseph de Verdun, son grand-père maternel, la marraine fut Henriette Louise de Verdun, sa tante maternelle.

[1642] Vicomte de Bonald, *Documents généalogiques sur des familles du Rouergue,* p. 268.

Elle fut enterrée, le 17 janvier 1784, âgée de *26* jours, dans le cimetière de Cahuzac.

Charles Auguste Philibert de Roquefeuil.
Il naquit, au château de Verdun, le 1er avril 1785 et y fut ondoyé le surlendemain, en présence du marquis de Roquefeuil, son père, et de Jean Joseph de Verdun, son grand-père maternel. Il fut baptisé, à Cahuzac, le 22 juin 1786, le parrain fut Charles Philibert de Roquefeuil, chevalier de l'ordre de Malte, major des vaisseaux du roi, son oncle paternel, la marraine Marie Madeleine de Boisset, marquise de Roquefeuil, seigneuresse de la ville de Cahuzac et de ses dépendances, sa grand-mère paternelle, habitant dans leur château de la ville de Cahuzac.

7.2 Henriette de VERDUN.
Elle naquit, à Cahuzac, le 3 mars 1756, et y fut baptisée le surlendemain, son père étant absent, le parrain fut Jacques de Verdun, oncle de la baptisée, la marraine Reine Christine d'Ableville, épouse de noble de Graves, sieur de Vitrac, elle mourut à Salettes, le 18 juin 1757.

7.3 Louise Henriette de VERDUN.
Elle naquit, à Cahuzac, le 14 octobre 1757, et y fut baptisée le lendemain, son père étant absent, le parrain et la marraine furent un valet et une servante.
Elle épousa, à Cahuzac, le 24 prairial an III (12 juin 1795), **Jean Pierre ARNAIL,** notaire public de la commune de Cahuzac, la future, née le 14 octobre 1757, était accompagnée de son père et de Rose (Galaup) Lezert, sa mère, et de Jean Pierre Joseph d'Hautpoul, âgé de 40 ans, qui signa d'Hautpoul, le futur, né le 23 mars 1766, était accompagné de sa mère Elisabeth Rossignol, et de son oncle Augustin Rossignol. La mariée signa Louise Henriette Verdun, son père, Verdun, père, sa mère Lesert Verdun.

7.4 Reine Sabine Libérate de VERDUN.
Elle naquit et fut baptisée, à Cahuzac, le 14 novembre 1758, son père étant absent, le parrain fut Joseph de Graves, sieur de Bélesta, la marraine Reine Sabine d'Ableville, son épouse. Habitant le château du Cayla, paroisse d'Andillac, elle fut la marraine, à Itzac, le 14 février 1782, de Guérin de Tonnac fils de Jean Antoine de Tonnac de La Cailhavié et d'Anne Vidal, son mari étant le parrain[1643].
Elle avait épousé le 13 mai 1777, **Antoine de GUERIN,** seigneur de Saignes et du Cayla[1644], chevalier, ce qui apparaît dans l'acte de baptême de leur fils Jean Guillaume Joseph de Guérin, à Cahuzac, du 12 mars 1778, dont la marraine fut Jeanne Rose de Galaup de Lezert, grand-mère maternelle du baptisé. Antoine de Guérin mourut le 18 janvier 1803, Reine Sabine Libérate de Verdun mourut le 17 juillet 1835, selon une

[1643] RP. Itzac.
[1644] A. de Bourdès, *op.cit.,* p. 155.

lettre d'Eugénie de Guérin. La lignée fut continuée par Jean Guillaume Joseph de Guérin, dont la fille Eugénie de Guérin devint célèbre par ses lettres et son journal[1645].
Ils eurent également, entre autres :

Une fille née et ondoyée à la maison (à Verdun), le 4 avril 1779, les parents habitant la paroisse d'Andillac.

Eugénie Henriette de Guérin, qui naquit le 16 août 1785, et fut baptisée, le lendemain, la marraine fut Louise Henriette de Verdun, sa tante. Ce doit être elle qui fut la marraine, le 29 janvier 1805, de sa nièce Eugénie Henriette de Guérin, plus connue avec le prénom Eugénie[1646]

7.5 Jeanne Marguerite Amable de VERDUN.
Elle naquit, à Cahuzac, le 23 février 1760, et y fut baptisée le surlendemain, son père étant absent.
Habitant le château de Verdun, elle épousa, à Cahuzac, le 5 février 1782, étant âgée de 22 ans, Monsieur Maître **Hyacinthe MATHIEU,** avocat en parlement, âgé de 30 ans, fils de Monsieur Maître MATHIEU, avocat en parlement, et de Marguerite d'ALBIS, habitant la paroisse de Saint-Grégoire,

III
Sieurs de Fontes

Le lieu de Fontes n'a pas été identifié, il ne figure pas sur la carte de Cassini, les registres paroissiaux de Cahuzac ne font pas apparaître de personnes habitant ce lieu. Ce lieu pourrait être situé dans la paroisse de Vieux (à environ 2,5 km au nord-ouest de Verdun) comme le suggère l'acte de baptême de Marguerite Durel, le 21 décembre 1695, à Vieux, fille des meuniers du moulin de Fontes (supra).

IV Jean de VERDUN, sieur de Fontes.
Né vers 1663, il mourut, à Cahuzac, le 2 septembre 1736, âgé d'environ 73 ans, et y fut enterré le lendemain dans l'église Saint-Thomas.
Il fut le parrain, à Cahuzac, le 1er janvier 1724, de Jean Fontaines, la marraine fut Claire de Verdun, épouse du sieur Arnail.
Il avait épousé, à Cahuzac, le 30 avril 1697, **Marie (de) FONTAINES (alias FONTANES),** fille de Catherine (de) Maret. Cette dernière mourut à Cahuzac, le 21 décembre 1710, et y fut inhumée dans l'église Saint-Thomas. Marie Fontaines, veuve de Jean de Verdun, sieur de Fontes, mourut, à Cahuzac, le 16 mai 1738, âgée d'environ 59 ans, et y fut enterrée le lendemain, dans l'église Saint-Thomas.
Ils eurent :

[1645] A. de Bourdès, *op.cit.,* p. 156.
[1646] A. de Bourdès, *op.cit.,* p.156.

5.1 Madeleine Catherine (de VERDUN) de FONTES.
Elle naquit, à Cahuzac, le 15 juin 1698, et y fut baptisée trois jours après, le parrain fut François Fontanes, frère de la mère, la marraine Catherine de Maret, mère de ladite Marie de Fontanes.

5.2 Salvy de VERDUN.
Il naquit, à Cahuzac, le *2* août 1699, et y fut baptisé le 27, le parrain fut le sieur Salvy Fontanes, conseiller du roi, et assesseur à Cahuzac, la marraine Claire de Verdun, femme du sieur Pierre Arnail, bourgeois.

5.3 Jean de VERDUN, qui suit.

5.4 Marie (blanc) **de VERDUN.**
Elle naquit, à Cahuzac, le 21 octobre 1701, et y fut baptisée 5 jours après, le parrain fut le sieur Pierre Fontaines, prêtre, maîtres ès arts, la marraine Marion de Verdun, qui signèrent.
Marie de Fontes de Verdun, veuve du sieur Georges Guizet, mourut à Cahuzac, y habitant, le 11 octobre 1771, âgée d'environ 69 ans, et y fut enterrée le lendemain dans l'église Saint-Thomas.
Elle avait épousé, à Cahuzac, le 20 février 1730, le sieur **Georges GUIZET,** fils de feus Antoine GUIZET et Anne DANDINIERES, habitant Varen (Tarn-et-Garonne.)
Leur fils Jean Guillaume Hippolyte Guizet fut baptisé, à Cahuzac, le 28/ août 1731, le parrain fut Jean de Verdun, sieur de Fontes, qui donna une procuration à son fils Guillaume de Verdun, la marraine Marie de Verdun de Fontes, fille de Jean.

5.5 Jean Baptiste de VERDUN.
Il naquit, à Cahuzac, le 5 juillet 1702, et y fut baptisé trois jours après, le parrain fut Jean Baptiste de Cahuzac, sieur de La Grèze, qui signa La Grèze, la marraine, Claire de Mazens.

5.6 Margot de VERDUN.
Elle naquit et fut baptisée, à Cahuzac, le 28 mai 1703, le parrain fut Jean Cornus, la marraine Margot Fabre.

5.7 Marie (de VERDUN) de FONTES, fille de Jean (de Verdun) de Fontes et de Marie de Fontaines mourut, à Vieux, le 10 septembre 1704, âgée d'environ 4 mois, et y fut enterrée le lendemain dans l'église de Vieux[1647].

5.8 autre Margot de VERDUN.
Elle naquit et fut baptisée, à Cahuzac, le 31 août 1705, y mourut le 2 novembre 1711, âgée de six ans et deux mois et y fut inhumée le douze dans l'église Saint-Thomas.

[1647] RP. Vieux.

5.9 Joseph Antoine de VERDUN.
Il naquit, à Cahuzac, le 27 (le mois manque, probablement août) 1706 et y fut baptisé deux jours après, le parrain fut le sieur Bernard Martin, la marraine Claire de Fontaines.

5.10 Pierre Antoine de VERDUN.
Il naquit, à Cahuzac, le 8 mai 1708, et y fut baptisé deux jours après, le parrain fut le sieur Antoine Fontaines, la marraine Anne (de Comminges) de Rouziès.

5.11 Madeleine de VERDUN.
Elle naquit et fut baptisée, à Cahuzac, le 3 juillet 1709, le parrain fut Castor de Verdun (qui doit être l'oncle de la baptisée), la marraine Catin de Verdun.

5.12 Claire de VERDUN.
Elle naquit et fut baptisée, à Cahuzac, le 18 juin 1710, le parrain fut Antoine Rossignol, la marraine Claire de Verdun, qui doit être la tante de la baptisée.
Elle mourut, à Cahuzac, le 31 octobre 1712, âgée de deux ans et quatre mois, et y fut inhumée le lendemain dans l'église Saint-Thomas.

5.13 Hippolyte de VERDUN.
Elle naquit, à Cahuzac, le 14 octobre 1711, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Castor de Verdun (qui doit être son oncle), la marraine Catin de Verdun.
Elle épousa le sieur **François MOLY.**
Le sieur Jean François Moly, mourut, à Vieux, le 26 avril 1754, et y fut enterré le lendemain, dans l'église[1648]
Ils eurent :

Marie Hippolyte Moly, qui naquit, à Cahuzac, le 26 septembre 1741.

Guillaume Jacques Moly, qui naquit, à Vieux, le 8 avril 1747, y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Jacques de Verdun de Saint-Vincent[1649].

Cécile Moly, fille du sieur Jean François Moly, bourgeois d'Arpeyre, et d'Hippolyte de Fontes de Verdun, naquit, à Vieux, le 20 avril 1752, et y fut baptisée le lendemain[1650].

5.14 Jeanne Marie de VERDUN.
Elle naquit et fut baptisée, à Cahuzac, le 4 juillet 1713, le parrain fut Castor de Verdun, la marraine Jeanne (de) Chaupy.

5.15 Isabeau de VERDUN.

[1648] RP. Vieux.
[1649] RP. Vieux
[1650] RP. Vieux.

Elle naquit, à Cahuzac, le 6 juillet 1714, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut le sieur François Fontaines, la marraine Isabeau de Maret (sa femme, selon un autre acte.).

5.16 Louis de VERDUN.
Il naquit et fut baptisé, à Cahuzac, le 20 juillet 1716, le parrain fut Louis de Guérin, sieur du Cayla, la marraine Marie de Cahuzac.
Il mourut, à Cahuzac, le 30 août 1721, âgé d'environ 5 ans, et y fut enterré le lendemain dans l'église Saint-Homas.

5.17 Guillaume de VERDUN.
Il naquit et fut baptisé, à Cahuzac, le 26 avril 1718, le parrain fut Castor de Verdun, par procuration de Jean Baptiste de Verdun, sieur de La Lande, la marraine Marion de Verdun. 1731
Son parrain, Jean Baptiste de Verdun, sieur de La Lande, mourut à Cahuzac, le 24 mai 1718, et y fut inhumé, *six* jours après dans la chapelle du Rosaire de l'église Saint-Thomas (il est probablement celui en 5.5.)
Guillaume de Verdun, prêtre et prieur de Salettes apparut plusieurs fois dans des mariages et baptêmes de sa parentèle.
Il fut prêtre, curé et prieur de Salettes, mourut, à Cahuzac, le 3 décembre 1718, âgé de 61 ans et y fut enterré le lendemain, dans le cimetière.

Jean de VERDUN, sieur de Fontes, eut également, de Françoise VAYSSE, habitant la paroisse d'Andillac, un fils naturel Jacques VERDUN qui épousa, à Cahuzac, le 20 février 1721, Jeanne RUFFEL, fils d'Arnaud RUFFEL et de feue Marie REYNE.
Jacques Verdun est probablement le valet de M. de Verdun, sieur de Fontes, qui mourut à Cahuzac, le 3 mai 1743, âgé d'environ 50 ans.

V Jean puis **Jean Castor** (et parfois Castor) **de VERDUN,** sieur de Fontes.
Il naquit, à Cahuzac, le 3 novembre 1700, et y fut baptisé le lendemain, avec le prénom Jean, le parrain fut Jean de Verdun, la marraine Claire de Fontes qui signèrent.
Jean de Verdun, fils aîné de Jean de Verdun de Fontes, fut le parrain, à Cahuzac, le 23 février 1720, d'Innocent Fontaines, par procuration d'Innocent Fontaines, curé de Vaour (Tarn), l'acte porte la signature Castor de Verdun.
C'est probablement lui mieux que son oncle Castor (selon la chronologie) qui dit Castor de Verdun (sans la qualification Fontes) fut le parrain, le 3 juin 1732, avec Louis de Guérin, seigneur du Cayla, d'une cloche baptisée par le curé de Vieux, pour le service de la paroisse Saint-Martin d'Andillac, les marraines furent mesdames de *Carguas* et de Verdun[1651]. Le même fut le parrain, à Cahuzac, le 21 juin 1740, de Marguerite Bru, la marraine fut Marguerite de Verdun, qui signa l'acte, ainsi que le parrain.
Jean Castor de Verdun, sieur de Fontes, mourut, à Cahuzac, le 31 janvier 1770, âgé d'environ 70 ans, et y fut enterré le lendemain, dans l'église Saint-Thomas.

[1651] A. de Bourdès, *Revue du département du Tarn,* 1913-01, Famille de Guérin p. 152.

Il avait épousé, à Cahuzac, le 6 novembre 1747, avec une dispense pour consanguinité, **Marguerite de VERDUN,** assistée de son père, Jean de Verdun, de son frère Jean Joseph de Verdun, et de Jean Félix de Clergue, seigneur de Durfort, capitaine au régiment de Guyenne. Elle était fille de Jean de VERDUN et de Marguerite de ROQUES de JONQUIERES, née à Cahuzac, le 17 août 1719. Elle mourut à Cahuzac, le 14 avril 1759, âgée de 40 ans, et fut enterrée le lendemain, dans l'église Saint-Thomas.
Ils eurent (les enfants sont nommés de Fontes de Verdun ou de Verdun de Fontes) :

6.1 Marguerite de VERDUN.
Elle naquit et fut baptisée, à Cahuzac, le 25 août 1748, son père étant absent, le parrain fut Guillaume (de Verdun) de Fontes, prêtre et vicaire de Granéjouls, oncle paternel de la baptisée, la marraine Marguerite de Roques de Jonquières, grand-mère maternelle, qui signa Jonquières de Verdun.
Elle épousa, par contrat du 4 mai 1768, **Antoine Joseph d'ADHEMAR de LANTAGNAC,** fils de Charles d'ADHEMAR de LANTAGNAC, seigneur de Pechpeyrou, et de Marianne de CAHUZAC de FONCLAMOUSE[1652], comme cela apparaît dans l'acte de baptême de leur fils Jean Joseph.
Ils eurent :

Jean Joseph d'Adhémar de Lantagnac, qui naquit, à Cahuzac, le 5 mai 1769, et y fut baptisé le lendemain, par Guillaume (de Verdun) de Fontes, prieur de Salettes, son père étant absent, le parrain fut Jean Castor (de Verdun) de Fontes, qui signa Fontes de Verdun, la marraine Marianne de Cahuzac, veuve de Charles d'Adhémar de Lantagnac, père (sic, pour grand-père) et grand-mère du baptisé, qui signa de Fonclamouse de Lantagnac.

Guillaume Alexandre d'Adhémar de Lantagnac, qui naquit, à Cahuzac, le 6 juillet 1770, et y fut baptisé le lendemain, son père étant absent, le parrain fut Guillaume (de Verdun) de Fontes, prieur de Salettes, la marraine Marianne d'Adhémar, épouse de Me Bozat, avocat en parlement, habitant Montmiral, oncle et tante du baptisé.

Jacques Charles Auguste d'Adhémar, qui naquit, à Cahuzac, le 1er juillet 1771, et y fut baptisé le lendemain, son père étant absent, le parrain fut Jacques de Verdun, sieur de Saint-Vincent, habitant Saint-Beauzile, la marraine Marie Catherine de Verdun de Fontes, épouse de noble Joseph Martial de Suère, habitant Littré.

Charlotte Marguerite d'Adhémar, qui naquit, à Cahuzac, le 31 août 1772, et y fut baptisée le lendemain, son père étant absent, le parrain fut Joseph de Suère de Saint-Martial, habitant Saint-Martial, la marraine Charlotte d'Adhémar de Granejouls, oncle et tante de la baptisée.

[1652] Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* VII, p. 510.

Elle épousa, à Cahuzac, le 26 brumaire an III (3 novembre 1794), Jean Bosquet, cultivateur à la Servantière, dans cet acte sa mère fut nommée feue Marguerite Fontes, son père n'est pas dit feu, la future fut accompagnée de Jean Joseph de Verdun, son grand-oncle, habitant Cahuzac.
Jean Victor d'Adhémar de Lantagnac, qui naquit, à Cahuzac, le 21 octobre 1773, et y fut baptisé le lendemain, son père étant absent, le parrain fut Guillaume de Guérin du Cayla, ancien officier de cavalerie, habitant Cahuzac, la marraine Marie Rose d'Adhémar de Lantagnac, tante paternelle, habitant Fonclamouse, paroisse de Granejouls, était présent Jean Joseph de Verdun, oncle maternel.

Joseph Henri d'Adhémar de Lantagnac, qui naquit et fut baptisé, à Cahuzac, le 17 novembre 1774, son père étant absent, le parrain fut Joseph d'Hautpoul de Salettes, grand-oncle maternel, la marraine Suzanne d'Adhémar, tante paternelle, habitant Fonclamouse, paroisse de Granejouls.

Jean Pierre Joseph d'Adhémar de Lantagnac, qui naquit et fut baptisé, à Cahuzac, le 20 novembre 1775, son père étant absent, le parrain fut Jean Pierre Joseph d'Hautpoul, habitant Cahuzac, la marraine Reine Sabine Libérate de Verdun, était présent Jean Guillaume de Guérin du Cayla, ancien officier.

6.2 Marie Catherine de VERDUN.
Elle naquit, à Cahuzac, le 2 novembre 1749, et y fut baptisée le lendemain, son père étant absent, le parrain fut Jean de Verdun grand-père de la baptisée, la marraine Catherine de Verdun, sa tante.
Elle épousa, à Cahuzac, le 24 avril 1771, noble **Joseph Martial de SUERE,** fils de noble Jean Martial de SUERE et de Catherine DUPIN de SAINT-ANDRE, habitant le lieu de Littré, paroisse de Saint-Martial, la bénédiction nuptiale fut donnée par Guillaume de Verdun de Fontes, prêtre, prieur de Salettes, furent présents Jean Joseph de Verdun, Jacques de Verdun et Joseph d'Adhémar, oncles et beau-frère de la mariée, habitant Cahuzac, Jean Martial de Suère, François de Suère et Joseph Dupin de Saint-André, père, frère et cousin du marié, habitant le lieu de Littré et Saint-Antonin, en Rouergue.

6.3 Jean Joseph de VERDUN.
Il naquit, à Cahuzac, le 30 octobre 1750, et y fut baptisé deux jours après, son père étant absent, le parrain fut Jean Joseph de Verdun, son oncle maternel, la marraine Elisabeth (sic, pour Hippolyte) de Verdun, tante paternelle, épouse du sieur Moly.

6.4 Jean de VERDUN.
Il naquit, à Cahuzac, le 23 août 1752, et y fut baptisé le lendemain, son père étant absent, le parrain et la marraine furent des domestiques de M. de Verdun.

6.5 Marie Rose de VERDUN.

Elle naquit, à Cahuzac, le 14 février 1754, et y fut baptisée le lendemain, son père étant absent, le parrain et la marraine furent un valet et une servante du sieur de Fontes.

6.6 Jean de VERDUN.
Il naquit et fut baptisé, à Cahuzac, le 8 février 1755, son père étant absent, le parrain fut Jean Boissel, métayer du sieur de Fontes, la marraine Marie Druilhe, servante.

6.7 Marie Angélique de VERDUN.
Elle naquit et fut baptisée, à Cahuzac, le 25 mars 1756, son père étant absent, le parrain et la marraine furent un valet et une servante, elle fut citée en note le 6 septembre 1759, l'évènement à cette date étant effacé du registre paroissial.

6.9 Henriette de VERDUN.
Elle naquit, à Cahuzac, le 19 mars 1757, et y fut baptisée le lendemain, son père étant absent, le parrain et la marraine furent un valet et une servante.

6.10 Joseph de VERDUN.
Il naquit et fut baptisé, à Cahuzac, le 20 juillet 1758, son père étant absent, le parrain et la marraine furent des domestiques.

ANNEXE
Famille du Rieu des Carandiès

La généalogie de la famille du Rieu a été publiée par Jules Villain, ce qui concerne la branche des sieurs des Carandiès, en Saint-Beauzile, cette généalogie se termine à Jean du Rieu, époux de Françoise de La Duguie, nous complétons les degrés mentionnés par Jules Villain, grâce aux registres paroissiaux de Saint-Beauzile, et continuons cette généalogie. Nous ne répétons pas la donnée registres paroissiaux de Saint-Beauzile pour les actes passés à Saint-Beauzile.

VII Antoine du RIEU, seigneur de Saint-Beauzile, épousa par contrat du 3 mars 1501, Marguerite de VERNHES, des seigneurs de Payrac, en Quercy. Leur 3ème fils, Jean du Rieu est l'auteur du rameau des sieurs des Carandiès.

VIII Jean du RIEU, sieur des Carandiès, épousa Marie de LA TOUCHE, leur deuxième fils Jean du Rieu continua ce rameau.

IX Jean du RIEU, sieur des Carandiès.
Il testa le 2 avril 1657, en faveur de son fils Jean du Rieu, sieur de Rives. Il mourut le 3 avril 1657, à Saint-Beauzile.

X Jean du RIEU, sieur de Rives puis des Carandiers.

Il apparaît parfois comme Jean de Rives dans les registres paroissiaux de Saint-Beauzile.
Il mourut à Saint-Beauzile, le 15 octobre 1672.

Il avait épousé, le 9 janvier 1646, Françoise de LA DUGUIE. Etant veuve, elle fut la marraine, le 30 avril 1673, de Louise Vedeille (alias Vedelhie), fille de Pierre Vedeille, bourgeois, substitut du procureur général du roi, et de Louise du Rieu, d'où plusieurs enfants dont Pierre Vedeille, baptisé, à Saint-Beauzile, le 24 avril 1684, dont la marraine fut Françoise de Tonnac, femme du sieur des Carandiès. Il est très probable que Françoise de Tonnac étant la belle-fille de Françoise de La Duguie.

XI Jean du RIEU, sieur des Carandiès.
Il épousa, à Vieux, le 17 octobre 1679, Françoise de TONNAC, qui était fille de Raymond de TONNAC, seigneur de Mayragues, et de Madeleine de TONNAC[1653].
Le 8 février 1680, Françoise de Tonnac, femme de Jean du Rieu, sieur des Carandiers, fut avec son mari,le parrain et la marraine, à Saint-Beauzile, de Jean Almond
Elle mourut, à Saint-Beauzile, le 10 mars 1684.
Ils eurent :

12.1 François du RIEU, qui naquit, à Saint-Beauzile, le 8 mars 1683, et y fut baptisé 4 jours après, le parrain fut François de Tonnac, seigneur de Villeneuve, son oncle maternel, la marraine Jeanne du Rieu, tante paternelle. Il est probable que cet enfant mourut jeune car la lignée fut continuée par Jean du Rieu, sieur des Carandiès, époux de Louise del Salès.

Jean du RIEU, épousa, en secondes noces, par déduction, Louise del SALES (alias de SALES), probablement, vers 1693, car leur fils aîné naquit en 1694. Louise del Sales de Bosredon mourut, à Saint-Beauzile, le 13 avril 1730, et y fut enterrée, le lendemain dans l'église. La famille de Sales était, selon Ambroise Tardieu, originaire de Savoie (où naquit saint François de Sales), dont une branche se fixa en Albigeois, au 13ème siècle, puis essaima en Auvergne, au 15ème siècle[1654]. Les registres paroissiaux de Saint-Beauzile font apparaître Jacques del Sales ou de Sales, parrain de ses neveux du Rieu.
Ils eurent :

12.2 Pierre du RIEU, qui suit.

12.3 François du RIEU.
Il fut baptisé, à Saint-Beauzile, le 7 août 1696.)

12.4 Marie du RIEU.
Elle naquit, à Saint-Beauzile, le 9 janvier 1698, et y fut enterrée le 14 octobre 1709, dans la chapelle Saint-Joseph, de l'église.

[1653] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Tonnac,* produisant la preuve.
[1654] Ambroise Tardieu, *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne,* p.350.

12.5 Jean du RIEU.
Il naquit, à Saint-Beauzile, le 17 avril 1700.

12.6 Louise du RIEU.
Elle fut baptisée, à Saint-Beauzile, le 7 février 1701.

12.7 Pierre du RIEU.
Il fut baptisé, à Saint-Beauzile, le 27 février 1703.

12.8 Jean Baptiste du RIEU.
Il fut la parrain, le 28 septembre 1737, de sa nièce Sabine du Rieu.

XII Pierre du RIEU, seieur des Carandiès.
Il fut baptisé, à Saint-Beauzile, le 3 janvier 1694, la marraine fut Jeanne du Rieu, veuve de M. Coudin.
Il avait épousé Catherine de MARSA.
Elle mourut, à Saint-Beauzile, le 30 avril 1743, âgée d'environ 40 ans.
Les actes de baptême de ses enfants font apparaître qu'elle était sœur de François de Marsa, de Jeanne de Marsa de Lartigue et d'Antoine de Marsa, ce qui permet de la situer dans la branche des seigneurs de La Peyrière et de Lartigue, elle devait donc être fille de Gabriel de MARSA, seigneur de Lartigue, qui avait épousé, le 28 novembre 1692, Catherine d'HELIOT, ceux-ci eurent, un fils François Augustin, une fille Jeanne et une fille Antoinette[1655].
Ils eurent :

13.1 Jean Joseph du RIEU.
Il fut baptisé, à Saint-Beauzile, le 6 avril 1729, le parrain fut Jean du Rieu, sieur des Carandiès, la marraine Antoinette de Marsa.

13.2 une fille qui naquit et fut ondoyée, à Saint-Beauzile, le 23 septembre 1731, et y fut enterrée le 8 octobre suivant.

13.3 Pierre François du RIEU.
Il naquit, à Saint-Beauzile, le 20 octobre 1732, y fut baptisé 6 jours après, le parrain fut François de Marsa, son oncle, la marraine Antoinette de Marsa, tante maternelle.

13.4 Christine du RIEU.
Elle fut baptisée, à Saint-Beauzile, le 20 octobre 1733, la marraine fut Jeanne de Marsa de Lartigue, qui signa de Lartigue Marsa.

13.5 Marie Anne du RIEU

[1655] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Marsa,* produisant les preuves.

Elle naquit, à Saint-Beauzile, le 24 décembre 1734, et y fut baptisée 4 jours après, la marraine fut Marie Anne de Grimaldi, épouse du sieur Vedeille, substitut du procureur général du roi.
Elle mourut, à Saint-Beauzile, le 3 novembre 1779, âgée d'environ 48, ans.
Étant âgée d'environ 20 ans, elle avait épousé, à Saiunt-Beauzile, le 20 février 1754, Jacques de VERDUN, seigneur de Saint-Vincent, âgé d'environ 28 ans, fils de Jean de VERDUN et de feue Marguerite de ROQUES, d'où postérité.

13.6 Sabine du RIEU.
Elle naquit, à Saint-Beauzile, le 27 septembre 1737, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jean Baptiste du Rieu, oncle paternel. Elle mourut avant le 3 décembre 1737, date de création d'un obit.

13.7 Marguerite du RIEU.
Elle naquit et fut baptisée, à Saint-Beauzile, le 15 juillet 1739, le parrain fut Antoine d'Hébrail, seigneur de Tonnac, la marraine Marguerite de Verlhac, sa femme.
Elle mourut, à Saint-Beauzile, le 18 février 1781, âgée d'environ 48 ans, et y fut enterrée le lendemain, dans le cimetière.

On ne voit plus apparaître de membre de cette famille, à Saint-Beauzile, après le décès de Marguerite, en 1781.

Douillac, révision le 21 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

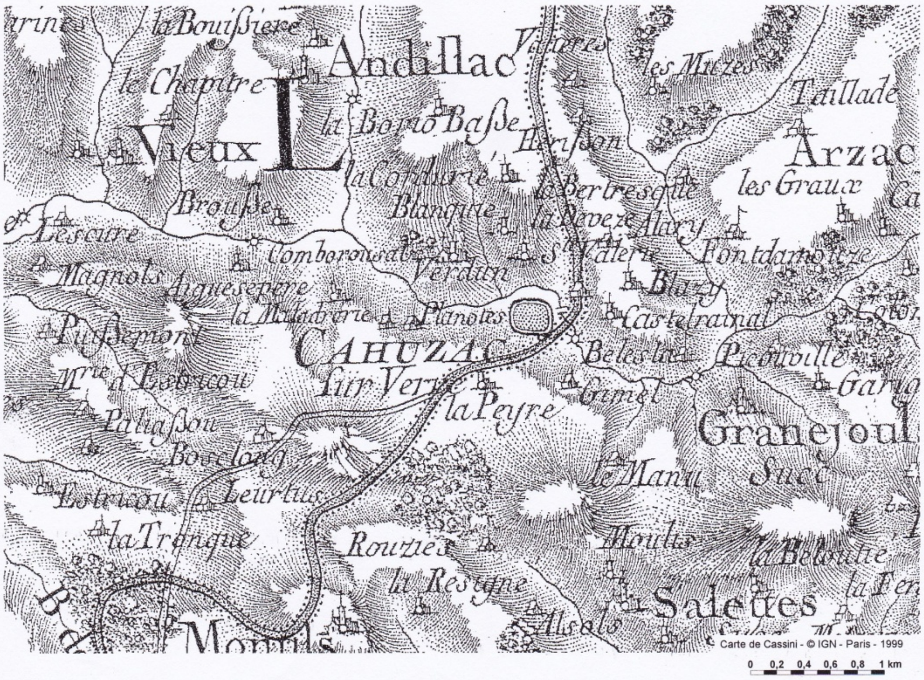
la Bouissière
Andillac
le Chapitre
Vieux
la Borio Basse
Herisson
Taillade
les Muzes
Arzac
les Graux
Brousse
Blanquie
Lescure
Comboroussal
Verdun
Magnols
Aiguesepere
la Maladrerie
Planotes
Blazy
CAHUZAC
sur Vere
la Peyre
Gimel
Granejouls
Patiasson
Bosclong
Estricou
Leurtus
la Tranque
Rouzies
la Resigne
Moulis
Salettes
Alsols
Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999
0 0,2 0,4 0,6 0,8 1 km

Famille de VERDUZAN

I Seigneurs de Verduzan **p.349**

II Seigneurs de Miran **p.353**

III Seconde branche des seigneurs de Verduzan **p.367**

IV Seigneurs du Brana II **p.371**

V Seigneurs du Brana I **p.372**

VI Seigneurs de Saint-Cricq **p.373**

VII Seigneurs de Coulombel, établie en Picardie **p.377**

VIII Personnes isolées **p.378**

Cette famille originaire du lieu éponyme, connue dès le 13ème siècle, s'est divisée en trois branches principales, celle des seigneurs de Verduzan, celle des seigneurs de Miran et celle des seigneurs de Saint-Cricq, une branche issue de Thibaut de Verduzan, s'établit en Picardie. Elle portait : « de gueules à 2 besants d'argent posés en pal », la branche des seigneurs de Miran portait « d'azur à deux besants d'argent posés en pal », celle établie en Picardie portait : « de gueules à 2 besants d'argent posés en pal. »

I
Seigneurs de Verduzan

Du château de Verduzan construit au 13ème siècle il ne reste plus qu'un pan de mur sur une motte féodale, élevée de main d'homme, à 1 200 mètres à l'ouest des sources thermales de Castéra-Verduzan. Cette motte haute de 10 mètres, ovale, dont le plus grand diamètre mesure 22 mètres, l'autre 16 mètres, est entourée d'un fossé de deux mètres cinquante de large[1656].

Les données sur les premiers degrés proviennent essentiellement du *Registre domestique de la famille de Verdusan (1359 à 1478[1657])*

I Jean de VERDUZAN, seigneur de Verduzan (Castéra-Verduzan), coseigneur d'Ayguetinte (à 3 km de Castéra-Verduzan).
Jean et Odet de Verduzan avaient des droits sur Ayguetinte qu'ils partageaient avec le commandeur de la Cavalerie, qui sont reportés dans le *Registre domestique.*
Le 28 juillet 1359 Jean, seigneur de Verduzan paya 153 florins au seigneur de Meilhan pour la dot de sa femme Aude de Verduzan, laquelle avait donné quittance le 23 juillet précédent au seigneur et à la dame de Verduzan de tout ce qu'elle pouvait demander, elle avait épousé Arnaud Guilhem de Montlezun, seigneur de Meilhan, par contrat reçu Ramon de Lort, notaire d'Auch[1658].
Le 6 novembre 1364 Jean, seigneur de Verduzan paya à Arnaud Guilhem de Montlezun, seigneur de Meilhan, 150 florins pour la dot.[1659]
Le 21 novembre 1364 Guilhem de Lasseran, seigneur de Massencôme (devenu Mansencôme) reconnut avoir reçu 216 florins, pour la dot de sa femme, il avait épousé Buanda de Verduzan par contrat retenu Domenge de Banquera, notaire de Vic-Fezensac[1660]. Le 3 octobre 1370 Jean, seigneur de Verduzan paya 72 florins et demi au seigneur de Massencôme puis cinquante francs le 26 avril 1371[1661].

[1656] Philippe Lauzun, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1911, Le château de Herrebouc, p.119 (introduction)
[1657] Paul La Plagne-Barris, *Revue de Gascogne,* 1888, Registre domestique de la famille de Verdusan (1359 à 1478), pp.270-276
[1658] *Registre domestique,* p.270, Guilhem de Sion, notaire de Castéran de Vivent (Castéra-Verduzan) pour les reconnaissances des 23 et 28 juillet 1359.
[1659] *Registre domestique,* pp.270 et 271, Guilhem de Sion, notaire
[1660] *Registre domestique,* p.271, Guilhem de Sion, notaire de Castéra de Vivent pour la reconnaissance.
[1661] *Registre domestique,* p.271, Jean de *Casas,* notaire de Séran

Le 6 mai 1371 Jean, seigneur de Verduzan paya 73 florins au seigneur de Meilhan, puis le soir de la saint Martin 1375 la dame de Verduzan paya 17 florins à Arnaud Guilhem de Montlezun pour la dot de sa femme[1662]. Le 9 novembre 1371 Jean de Verduzan avait payé 27 florins à Amanieu d'Antras[1663].
D'une alliance inconnue, vers 1340, (sa femme vivait en 1385) il eut :

2.1 Odet de VERDUZAN, qui suit.

2.2 Aude de VERDUZAN.
Elle épousa en 1359, avant le 28 juillet, **Arnaud Guilhem de MONTLEZUN,** seigneur de Meilhan (supra.)

2.3 Buanda[1664] **de VERDUZAN,** dame de Lagarde, près de Vic
Elle épousa bien avant le 9 octobre 1361 date du testament de son mari (qui donna une quittance de dot le 21 novembre 1364, supra) **Guilhem Arnaud de LASSERAN,** seigneur de Massencôme, fils d'Odon de MONTESQUIOU, seigneur de Massencôme et de Monluc (du chef de sa femme), et d'Aude de Lasseran, dame de Massencôme et de Monluc et autres places[1665].

2.4 Cébélie dite Beliette de VERDUZAN
Elle épousa par contrat du 27 janvier 1368, dotée de 700 florins d'or **Amanieu d'ANTRAS,** lequel donna une quittance de 50 florins le même jour[1666].
Amanieu d'Antras fut présent le 1er février 1368 (v.st) à la montre à Vic-Fezensac, avec deux hommes d'armes (infra).
Le 18 février 1377, selon un contrat entre les Anglais qui avaient pris la ville de Valence, et les consuls de cette ville pour en empêcher la destruction, il avait été convenu que les consuls bailleraient certaine somme dont il restait 1 200 francs or à payer, Géraud de Verduzan et d'autres furent donnés en otages aux Anglais qui les détenaient au château de Lourdes. A la prière du comte d'Armagnac, Amanieu, seigneur d'Antras, Arnaud Guilhem de Montlezun, seigneur de Meilhan, Menaud de Lasseran, seigneur de Massencôme, pour délivrer Géraud, seigneur de Verduzan, et les autres otages, convinrent de cautionner la somme de 1 200 francs d'or au paiement de laquelle les consuls de Valence s'obligèrent. Amanieu d'Antras rendit hommage au comte d'Armagnac, le 10 octobre 1384, pour Antras, la moitié de Nèguebouc, le fief de Sedau[1667].

II Odet de VERDUZAN, seigneur de Verduzan

[1662] *Registre domestique,* p.272, Domenge de Capuron, notaire de Saint-Pau pour la reconnaissance de 1371.
[1663] *Registre domestique,* p.273, Arnaud Gulhem de *Gusala,* notaire de Jegun
[1664] Prénommée Aude dans les généalogies, il faut peut-être lire Buauda
[1665] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montesquiou ,* Janvier 2002.
[1666] *Registre domestique,* p.273, Guilhem de Sion, notaire de Castéra de Vivent (Castéra-Verduzan)
[1667] J. de Carsalade du Pont, *Mémoires de Jean d'Antras,* 1880, Appendice II, Généalogie de la famille d'Antras, pp.185-187 pour ce qui concerne Amanieu d'Antras, produisant les preuves

En 1382 Odet, seigneur de Verduzan, bailla au seigneur de Meilhan une canne et demi de gris d'Angleterre, d'un montant de 6 francs puis il bailla 10 francs au même, 6 jours avant Noël 1382 et en 1385 au même, 35 florins, en argent et en blé et en 1387 28 conques de froment[1668].
Le dimanche après la saint Martin 1387, Odet, seigneur de Verduzan, bailla 20 francs au seigneur de Massencôme puis en 1388, dans la salle de Verduzan, il paya 50 florins à Amanieu d'Antras pour la dote de sa femme Beliette[1669].
Odet de Verduzan, seigneur de Verduzan, paya en 1412 cent écus d'or au seigneur de Massencome[1670].
Ce serait lui qui dit « seigneur de Verduzan », fut tué le 12 février 1428 (v.st) à la journée des Harengs[1671] (à cette date un convoi anglais destiné à approvisionner l'armée anglaise assiégeant Orléans fut attaqué et pris par les Français qui firent une sortie d'Orléans, parmi les tués figura le seigneur de Verduzan), cette identification fondée sur la seule appellation de seigneur de Verduzan est contestée, Philippe Lauzun, ainsi que la comtesse de Raymond l'identifie avec Hugues de Verduzan, seigneur de Miran[1672], qui lui est contemporain.
D'une alliance inconnue (vers 1370 ?) il eut :

3.1 probablement N…de VERDUZAN, qui suit[1673]

3.2 ? Marguerite (Marguerida) de VERDUZAN.
Fille du seigneur qui mourut en France, dotée de 1 000 florins, elle épousa le seigneur de Moncassin, Guitard, qui est donc **Guitard de LUPIAC,** qui donna des quittances de dot, non datées, que l'on peut dater approximativement d'après la journée des Harengs[1674]. Elle pourrait également être fille d'Hugues de Verduzan, seigneur de Miran.

III N…de VERDUZAN, seigneur de Verduzan
D'une alliance inconnue (vers 1405 ?) il eut probablement:

IV N…de VERDUZAN, seigneur de Verduzan
D'une alliance inconnue (vers 1440 ?) il eut probablement :

[1668] *Registre domestique,* p.272
[1669] *Registre domestique,* p.272
[1670] *Registre domestique,* p.271
[1671] *Registre domestique,* p.274, note 3
[1672] Philippe Lauzun, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1911, Le château de Herrebouc, p. 120, note 4, se référant à A. Courtet, avocat à Orléans, *Revue des Pyrénées et de la France méridionale,* 1889, Les Méridionaux au siège d'Orléans, compagnons de Jeanne d'Arc, p.45 qui dit que le seigneur de Verduzan fut tué au cours de la journée des Harengs, sans l'identifier autrement que seigneur de Verduzan ; Comtesse de Raymond, *Généalogie de la branche des seigneurs de Miiran,* qui suivra
[1673] Marguerite de Verduzan, épouse d'Arnaud Bernard d'Arcizas donna une première quittance de dot le 1er août 1461 au seigneur de Verduzan, qui doit être son père ou son frère, compte de la chronologie il doit y avoir deux degrés entre Odet de Verduzan, fils de Jean, et Odet de Verduzan, père de Florette, et Marguerite , sœur d'Odet, épouse d'Arnaud Bernard d'Arcizas..
[1674] *Registre domestique,* p.274, Me Pey de *Castanho*, notaire de Castet Gélos

5.1 Odet de VERDUZAN, qui suit

5.2 Marguerite (Margarida) de VERDUZAN.
Elle épousa **Arnaud Bernard d'ARCIZAS**, seigneur de Beauregard (château dans la commune de Condom), qui donna une quittance de dot de 50 écus le 1er août 1461 au seigneur de Verduzan et une autre de 20 écus le 19 août de la même année, puis d'autres dont une de 22 conques de blé en 1470, une de 6 écus en 1473, une d'une pipe de vin et de 4 écus en 1474, une de 5 écus en 1475, une d'une pipe de vin et de 4 écus en 1477, et une de 4 écus en 1478[1675]. Ils eurent au moins un fils Jean d'Arcizas qui continua la lignée.

5.3 probablement Beliette de VERDUZAN.
Elle épousa **Bernard de BIRAN.** La copie de la dispense accordée à Bernard de Biran et à Beliette de Verduzan, seigneur et dame de Verduzan, en l'an LXVIII et LXIX (1468 et 1469) figure dans le *Registre domestique*[1676].

V Odet de VERDUZAN
D'une alliance inconnue vers 1470 il eut :

6.1 Odet de VERDUZAN, qui est peut-être celui qui suit. Il est également possible que cet Odet appartienne à la branche des seigneurs de Miran.

6.2 Florette de VERDUZAN
Fille d'Odet de Verduzan, seigneur de Verduzan, elle épousa p.c 1er août 1492, dotée de 1 000 écus, **Carbonneau de LAVARDAC,** neveu de Bernard de LAVARDAC, seigneur d'Ayzieu, qui institue héritier son neveu Carbonneau de LAVARDAC, fils d'Odet de LAVARDAC et de Jeanne de MONTLEZUN[1677].

VI Odet de VERDUZAN, seigneur de Verduzan et de Miran.
D'une alliance inconnue il eut :

7.1 Agnès de VERDUZAN. Elle épousa par contrat du 29 décembre 1513 François de POYANNE dit de LASSERAN MASSENCÔME, fils de Charles de POYANNE et d'Isabeau de LASSERAN[1678].
François de Poyanne, seigneur de Nousse, baron de Gamarde, testa le 2 mai 1521 faisant un legs de 5 500 livres plus l'usufruit de Nousse à sa femme Agnès de Verduzan de Miran, instituant héritier universel son frère François de Poyanne, nommant pour exécuteurs testamentaires Jean de Verduzan, prieur de Saint-Pierre de

[1675] *Registre domestique,* pp.274- 276
[1676] *Registre domestique,* p.275, Thomas Robin, notaire de Valence, en l'an LXVIII et LXIX.
[1677] AD. Gers Vergès I 2013 n°11551, Jean Baignières, notaire de Jegun
[1678] AD. Gers E 847 ; Philippe Lauzun, *Revue de Gascogne,* 1893, t.XXXIV, Châteaux gascons de la fin du 13ème siècle, Le château de Massencôme, p.312, se référant à BnF, Cabinet des titres, il dit que le père d'Agnès de Verduzan était seigneur de Verduzan et de Miran

Condom et **Jean de Verduzan, seigneur de Miran**[1679]. François de Lasseran mourut peu après, son frère François de Poyanne vendit le 28 janvier 1522 la baronnie de Gamarde et la terre de Nousse à son proche parent Guillaume de Baylenx de Poyanne ; il eut plusieurs enfants dont Odet de Poyanne qui continua la lignée[1680].

Cette branche semble s'être éteinte à ce degré, on trouve ensuite une branche issue de Jean de Verduzan, seigneur de Miran, cité avec Agnès et Anne de Verduzan, ci-dessus, cette branche tînt la terre de Verduzan.

II
Seigneurs de Miran

Une généalogie de cette branche, depuis Amanieu de Verduzan, a été établie par la comtesse de Raymond[1681], (référencée Raymond, dans les notes), utilisant un mémoire du marquis de Miran en 1762 (alias 1763, référencé *Mémoire,* dans ce qui suit), pour obtenir les honneurs de la Cour, des preuves pour l'ordre de Malte de Géraud de Verduzan en 1676 et des actes dont elle indique le contenu.
Selon Jougla de Morenas l'auteur de cette branche était Hugues de Verduzan, seigneur de Miran (celui-ci selon la comtesse de Raymond est l'arrière-petit-fils d'Amanieu) qui épousa en 1407 Bourguine de La Mazère dont le descendant au 5ème degré était Jean de Verduzan, seigneur de Miran qui épousa en 1567 Anne d'Esparbès[1682].
Cette généalogie est partiellement tirée de celle écrite par la comtesse de Raymond, mentionnée par Philippe Lauzun dont nous reprendrons les données à partir du degré IX (Jacques de Verduzan). Cyprien La Plagne-Barris nomme Manaud de Verduzan de Miran, coseigneur de Saint-Arailles en 1407, auquel son fils Bertrand avait succédé en 1418 puis Balthazar de Verduzan de Miran était coseigneur de Saint-Arailles en 1456[1683], Bertrand et Balthazar paraissent être ceux qui faisaient partie de la branche des seigneurs de Saint-Cricq. Ceci impliquerait que la branche des seigneurs de Saint-Cricq était issue de celle des seigneurs de Miran.
La généalogie à partir du degré IX établie par Philippe Lauzun[1684], et celle à partir du degré X par le baron de Woelmont de Brumagne[1685], ont été utilisées dans le texte qui suit.
Certains membres de cette branche sont qualifiés seigneurs de Verduzan et seigneurs de Miran.
Le document qui suit a été complété par des actes fournis par Maurice Vuillier.

[1679] AD. Gers E 846 ; Philippe Lauzun, *op.cit.,* p.313
[1680] Philippe Lauzun, *op.cit.,* p.313
[1681] AD. Lot-et-Garonne Fonds de Raymond 5, Marie de Raymond, 14 février 1879
[1682] Jougla de Morénas, *Grand armorial de France,* citant les preuves de Malte de 1558 et la maintenue de noblesse de 1667
[1683] Cyprien La Plagne-Barris, *Revue de Gascogne,* 1902, t.II, nouvelle série ; Saint-Arailles, pp.279-285
[1684] Philippe Lauzun, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1911, Le château de Herrebouc, pp.119-131.
[1685] Baron de Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* 2ème série, pp.1038 et sq.

On trouve dans cette filiation des personnes citées dans celle des seigneurs de Verduzan, sans que l'on puisse trouver le point commun qui est très probable et donc trouver l'origine des doublons.

I Amanieu de VERDUZAN, damoiseau[1686].
Il donna en 1282, avec son oncle Géraud de Verduzan, chevalier, des coutumes aux habitants de Miran.
Il fut le père de :

II Géraud I de VERDUZAN, damoiseau, seigneur de Verduzan (Castéra-Verduzan, Gers) et de Miran (à 4 km de Castéra-Verduzan)
Il rendit hommage au comte d'Armagnac en 1319 pour la terre de Miran et en 1336 vendit avec son fils Géraud la portion qui leur appartenait dans la châtellenie de Miran[1687].
D'une alliance inconnue il eut :

3. Géraud de VERDUZAN, qui suit.

III Géraud II de VERDUZAN, seigneur de Miran, coseigneur de Verduzan
Il aurait fait une transaction le 7 juin 1321 avec les habitants de Miran, réglant les droits et devoirs seigneuriaux[1688], ceci doit se rapporter à son père et non à lui car pour faire cette transaction il aurait dû être majeur (ou émancipé), ce qui conduirait à une très grande difficulté de chronologie, son fils se mariant 86 ans après cette date (même s'il s'agit d'un contrat post nuptial), on constate également que Géraud I et Géraud II, son fils, étant cités en 1336 dans la vente de ce qui leur appartenait dans la châtellenie de Miran et Géraud II se mariant par contrat 71 ans après, **il manque certainement au moins un degré entre lui et son présumé fils Hugues. Nous ajoutons donc ce degré à la généalogie de la comtesse de Raymond.**

IV N…de VERDUZAN
Il est supposé avoir épousé **Condorine de MARRENS,** dame de Miran (infra).
Ils eurent :

5.1 Hugues de VERDUZAN, qui suit.

5.2 Seguine de VERDUZAN

V Hugues de VERDUZAN, seigneur de Miran.

[1686] Raymond.
[1687] L'acte dit : Plus un contrat de vente fait par noble Géraud de Verdusan et autre noble Géraud de Verdusan, son fils, conseigneur en la châtellenie de Verdusan, des agrées, oublies, droits et lotz et vente et autres droits seigneuriaux qu'ils avaient en la place et baronnie de Biran, lequel Géraud de Verdusan, conseigneur de Verdusan avait rendu hommage au comte d'Armagnac de la terre et seigneurie de Miran en l'année mil trois cent dix neuf
[1688] Raymond, se référant aux preuves de Malte en 1676 ; il paraît étonnant que ce soit le fils et non le père qui ait fait cette transaction

Le 15 janvier 1399 (v.st) il s'engagea avec Condorine de Marrens, probablement veuve de son père, à payer la dot de Seguine de Verduzan, sa sœur.
Il combattit sous la bannière de Jeanne d'Arc et fut tué au cours de la journée des harengs le 14 février 1429 (n.st) et fut enterré dans l'église cathédrale d'Orléans, ses armes, d'azur à deux besants d'argent, en pal, sont gravées sur son tombeau.
Il avait épousé par contrat du 5 juillet 1407 **Bourguine de LA MAZERE,** fille de noble Jean, seigneur de LA MAZERE en Astarac[1689].
Bourguine de La Mazère passa une transaction le 27 janvier 1431 avec Philippe de La Mazère, seigneur de La Mazère, son frère, au bas de cette transaction figure une quittance de Bertrand de Verduzan fils d'Hugues de Verduzan, cette transaction indique la date du contrat de mariage[1690].
Ils eurent :

6.1 Bertrand de VERDUZAN, qui suit.

6.2 Beliette de VERDUZAN
La comtesse de Raymond indique comme enfant Beliette de Verduzan qui donna une quittance le 19 novembre 1413 à son frère Bertrand de Verduzan, dans laquelle on voit qu'ils étaient fils et fille d'Hugues de Verduzan, seigneur de Miran, et qu'elle épousa vers 1433 Bernard de Pardaillan. La date de 1413 est invraisemblable, il faut peut-être lire 1431. Maurice Vuillier dit que cette Beliette de Verduzan épousa en secondes noces Bernard de Biran ce qui est douteux car ceux-ci se marièrent avec une dispense en l'an LXVIII et LXIX (1468 et 1469), et qu'ils appartiennent plus probablement à la branche des seigneurs de Verduzan car l'acte figure parmi ceux de Thomas Robin, notaire de Valence.
Elle épousa vers 1433 **Bernard de PARDAILLAN,** fils de Jean de PARDAILLAN, vicomte de Juillac, et de Jeanne de FAUDOAS (mariés par contrat du 2 février 1411), d'où deux filles Catherine et Marguerite de Pardaillan[1691].

VI Bertrand de VERDUZAN, seigneur de Miran.
Il fit son testament le 7 avril 1481 instituant héritier son fils Bernard de Verduzan[1692].
Il avait épousé **Doucine de (du) LAU**[1693].
Ils eurent :

7.1 Bernard de VERDUZAN, qui suit

7.2 ? Thibaut de VERDUZAN, héritier de son père dans les terres de Bruilhois, **auteur de la branche établie en Picardie,** selon le *Mémoire* de 1762, la preuve n'est pas fournie

---

[1689] Contrat retenu Vacquery, notaire de Vic Fezensac
[1690] Raymond, se référant aux preuves de Malte de 1676, Vacquery et Cressio, notaires de Vic Fezensac
[1691] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Pardaillan,* Novembre 2001
[1692] Raymond, testament retenu Brun notaire à Vic Fezensac, figurant dans les preuves de malte de 1676
[1693] Raymond, se référant au *Mémoire*

Il est probablement le même que **Bertrand de VERDUZAN**, seigneur de Miran, qui fut présent le 16 février 1453 au contrat de mariage, à Vic-Fezensac de Jean de Pardeilhan (devenu Pardaillan), chevalier, seigneur de Juillac, baron de Pardeilhan, et de Cébélie de Castelbajac[1694].
Il avait épousé **Beliette de VERDUZAN**
Ils eurent :

7.3 Florette de VERDUZAN.
Elle épousa par contrat en 1466 **Jean de LUPPE,** seigneur de Maravat, Lalanne, veuf de Marguerite de GALARD, épousée par contrat du 22 février 1453, fils de Carbonnel III de Luppé, seigneur de Luppé, Lasserrade, et de Navarre de MARAVAT, sa seconde épouse[1695]

7.4 Bourguine de VERDUZAN.
Elle épousa vers 1460 **Sans de CASSAGNET,** seigneur de Caussens, fils de Pons de CASSAGNET, seigneur de Caussens, et de Gaillardine de BOURROUILLAN, sa seconde épouse (il avait épousé en premières noces Belliette de Ferrabouc, sans postérité). Sans de Cassagnet testa le 8 janvier 1469, atteint d'une grave maladie, instituant héritier universel son fils aîné Manaud de Cassagnet, faisant des legs à Jean et Arnaud de Cassagnet, ses fils puînés, nommant tuteurs de ses enfants Jean de Bilhères, seigneur de Lagraulet, Vital de Bourrouillan, seigneur de Gardia, Arnaud de Cassagnet, leur oncle, et Bourguine de Verduzan, leur mère[1696].

VII Bernard de VERDUZAN, seigneur de Miran
En 1488 il confirma les coutumes de Miran données en 1282 par Géraud et Amanieu de Verduzan, ses prédécesseurs[1697].
Il fut présent le 25 septembre 1505, à Montastruc, au contrat de mariage de Philippe de Léaumont, seigneur de Sainte-Christie, et d'Anne de Bezolles[1698].
Jean III d'Aux, seigneur de Lescouts fit vente le 25 avril 1518 à Bernard de Verduzan d'un moulin sur la rivière de *Lestère*[1699].
Il avait épousé par contrat du 9 avril 1484 **Jeanne de LARROQUAN de Réjaumont,** laquelle était assistée de son père Jean de LARROQUAN, seigneur de Larroquan et de Réjaumont[1700].

[1694] AD. Gers I sup 253 n°12250, Arnaud Bacquier, notaire
[1695] Noulens, *Maison de Galard*
[1696] Abbé Mauquié, *Revue de Gascogne,* 1890, t.XXI, Les seigneurs de Caussens, IV Maison de Cassagnet, pp.575 et 576, se référant aux Archives du château de Lagarde-Fimarcon pour le testament de Sans de Cassagnet
[1697] Rayymond
[1698] AD. Gers Vergès I 2033 n°7698
[1699] Raymond, se référant à la généalogie d'Aux
[1700] Raymond, contrat reçu Olivery, notaire de Cessan, selon le *Mémoire* et les preuves de Malte, ce contrat dit Bernard fils de Bertrand.

La comtesse de Raymond suppose qu'ils sont les parents d'Agnès de Verduzan qui épousa François de Poyanne, alors que deux autres sources disent que cette Agnès était fille d'Odet de Verduzan, seigneur de Verduzan et de Miran, par ailleurs François de Poyanne nomma exécuteur testamentaire Jean de Verduzan, seigneur de Miran, qui est très probablement un proche parent d'Agnès.
La comtesse de Raymond dit également que la lignée fut continuée par Jean de Verduzan, seigneur de Miran, fournissant la preuve.
Ils eurent :

8.1 Jean de VERDUZAN, qui suit.

8.2 Bernard de VERDUZAN. Il fut recteur de Pujos, prieur de Teste.
Il assista le 21 juillet 1529, ainsi que Jean de Verduzan, seigneur de Verduzan, au mariage d'Anne de Verduzan avec Jean de Baulat. Il fut nommé le 14 février 1567 tuteur des enfants de Jean de Verduzan, son neveu et en 1569 passa une transaction avec Anne d'Esparbès de Belloc, épouse de feu son neveu Jean de Verduzan, concernant sa légitime (infra.)

8.3 probablement Anne de VERDUZAN

Elle épousa par contrat du 22 juillet 1529 **Jean de BAULAT,** seigneur de Carchet et d'Aumont, fils de Jean de BAULAT, docteur en droit et avocat en la Cour, elle fut assistée de Jean de Verduzan, seigneur de Miran, de Bernard de Verduzan, recteur de Pujos.[1701], qui sont probablement ses frères.

VIII Jean I de VERDUZAN, seigneur de Miran.
Il reçut le 18 octobre 1530 une donation de Martin de Montlezun, seigneur du Busca, de ses droits sur la succession d'Anne de Lavardac, grand-mère du donateur, sur la maison d'Aumensan[1702].
Il mourut avant le 16 décembre 1550 date du mariage d'Anne de Luppé avec Bertrand de Rivière.
Il avait épousé en premières noces, (dès septembre 1528[1703] ?) **Catherine de RIVIERE,** fille de Bernard de RIVIERE et de Jeanne de DURFORT (épousée p.c 11 mars 1511[1704])
Il avait épousé en secondes noces **Anne de LUPPE,** fille de Michel de LUPPE et de Marguerite du LAU

[1701] Joseph Noulens
[1702] AD. Gers I sup 400 n°7371
[1703] Raymond dit 1522 (?, date étonnante) citant un contrat entre Jean de Verduzan, seigneur de Miran, comme mari et légataire de Catherine de Rivière, et Bertrand de Béon, seigneur d'Armentieu, touchant le rachat de la terre de Villeneuve baillée en engagement audit seigneur d'Armentieu par ladite demoiselle de Rivière, du 15 septembre 1528 (formulation ambigüe, on ne sait si la date est celle du rachat ou celle de l'engagement), contrat reçu Courtade, notaire de Mirande, en latin.
[1704] AD. Gers série BE 1,3,6,9,13 ; leur fils Bernard de Rivière, baron de Labatut, épousa par contrat du 16 décembre 1550 Anne de Luppé.

Anne de Luppé testa le 13 décembre 1549 nommant ses parents et son mari[1705]. Elle épousa en secondes noces Bernard de Rivière, seigneur de Lafitte *Coppierre,* dont elle était veuve en 1556, à cette date elle était en procès en 1556 avec Jean de Rivière, seigneur et vicomte de Labatut, Barthélemy de Bourrouillan, seigneur dudit lieu, et Jean de Verduzan, seigneur de Miran[1706].
Enfants du premier lit[1707] :

9.1 Jean II de VERDUZAN, qui suit.

9.2 Odet de VERDUZAN, auteur de la seconde branche des seigneurs de Verduzan.

IX Jean II de VERDUZAN, seigneur de Miran et de Villeneuve
Le 3 mars 1541 Jean de Verduzan, seigneur de Miran, reconnut avoir reçu d'autre Jean de Verduzan, son père, et fils de Bernard de Verduzan, sus nommé, et de damoiselle Jeanne de Larroquan, la somme de mille livres[1708].
En 1551 il était en procès, appelant du juge d'appeaux du bas comté d'Armagnac, avec Anne de Luppé, au sujet de la maison de Sion dont il se trouvait tenancier pour la moitié, l'autre moitié appartenant à Marguerite du Lau[1709].
En 1552 Bertrand de Biran et Pierre de Batz, héritiers de Jean de Luppé étaient en procès contre Jean de Verduzan, seigneur de Miran, représentant feu autre Jean de Verduzan, seigneur de Miran, son père, au sujet d'une somme de 2 000 livres donnée par ledit feu Jean de Luppé audit feu Jean de Verduzan[1710]. Jean de Verduzan, seigneur de Miran, fils de feu Jean de Verduzan, et de de Catherine de Rivière fut cité en 1552 avec Jean de Rivière, vicomte de Labatut, fils de feu Bertrand de Rivière[1711].
Sur le point de partir à la guerre Jean de Verduzan fit son testament le 14 février 1567, nommant sa femme, Anne d'Esparbès, son fils Jacques, sa fille Marguerite, instituant son fils son héritier, nommant tuteur de ses enfants Bernard de Verduzan, prieur de Teste, et Jean *d'Aron,* sieur de *Belpoy,* son cousin germain[1712].
Il épousa par contrat du 17 septembre 1563 **Anne d'ESPARBES de Belloc,** en présence de messire Jacques de Montlezun, chanoine de l'église métropolitaine d'Auch et de noble Philippe d'Esparbès, sieur de Lussan, faisant pour et au nom et demoiselle Anne d'Esparbès, absente, fille de feu Pierre d'ESPARBES, sieur de Belloc, parmi les témoins Bernard *d'Aron,* sieur de *Belpouy et de Vignemont*[1713], et d'Anne ou Jeanne de MONTLEZUN.

[1705] AD. Gers B 53
[1706] AD. Gers B 6
[1707] Raymond ignore le second mariage de Jean de Verduzan
[1708] Raymond, se référant à Monlong, notaire de Bessoles, preuves de Malte de 1676
[1709] AD. Gers B1
[1710] AD. Gers B 3
[1711] AD. Gers B 3
[1712] Raymond, se référant à Aragon, notaire royal, de Vic Fezensac, preuves de Malte et *Mémoire*
[1713] Raymond produit le texte de ce contrat, conservé au château de Cauzac, en partie effacé par des taches d'humidité et rogné par des rats. Elle nomme Anne de Montlezun la mère de la mariée, d'autres sources la

En 1569, Anne d'Esparbès de Belloc, veuve, fit une transaction avec Bernard de Verduzan, prieur de Teste, concernant les droits de légitime dudit Bernard, prieur de Teste, sur les biens délaissés par feu Bernard de Verduzan, seigneur de Miran, et Jeanne de Larroquan, ses père et mère[1714].
Ils eurent :

10.1 Jacques de VERDUZAN, qui suit.

10.2 Marguerite de VERDUZAN.
Elle épousa **Guy de PARDAILLAN,** seigneur de la Serre[1715], fils de Jean de PARDAILLAN, seigneur de Scieurac, et de Jeanne *ISSARIUS,* d'où postérité[1716].

X Jacques de VERDUZAN, seigneur de Miran, Aumensan (à côté de Miran), Saint-Arailles (olim Saint-Arailles-d'Angles, à 5 km de Montesquiou, Gers), Herrebouc[1717] (en Saint-Jean-Poutge, Gers)
Le 17 juillet 1607 il passa un bail pour la dîme de Herrebouc dépendant de la grande dîme de Biran, appartenant à l'archevêque d'Auch, moyennant 210 livres, 3 paires de chapon et 3 sacs et demi d'avoine.
Le 11 février 1617, Jacques de Verduzan, lieutenant-colonel du régiment de Champagne reçut une commission pour lever 100 hommes d'armes et les conduire et joindre l'armée de Sa Majesté, puis le 27 mai 1619 il lui fut adressé un brevet contenant un don de 4 000 livres d'appointements annuels, en raison des services rendus par lui à Sa Majesté. En 1621 étant mestre de camp de ses armées, il se trouva au côté du Roi lors du siège de Montauban, le 14 octobre 1621, à Montauban, il reçut des lettres de grâce pour le meurtre qu'il avait commis sur la personne du sieur de Rosier, en récompense de ses bons et loyaux services.
En août 1640 il acheta, pour 7 500 livres la seigneurie de La Molère à Françoise de Montlezun, fille de Georges de Montlezun, seigneur de Saint-Lary, et d'Anne de Lauzières, femme de Bertrand III de Montesquiou, seigneur de Pouylebon.
Il testa le 7 septembre 1640 au château de Herrebouc, dont il avait fait sa résidence, laissant à sa chère épouse la jouissance de sa maison de Herrebouc, instituant héritier son fils unique François de Verduzan. Il mourut avant le 20 décembre 1644, date d'une procuration de sa femme (infra)

---

nomme Jeanne. Catherine de Rivière avait pour sœur Isabeau de Rivière qui épousa Jean d'Aure, ceux-ci eurent un fils Jean d'Aure, il est possible qu'il faille lire Aure à la place d'Aron

[1714] Raymond se référant à Monlong, notaire de Bezolles, preuves de Malte de 1676

[1715] Raymond, citant *Mémoire*

[1716] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Pardaillan,* Février 2001

[1717] Philippe Lauzun, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1911, Le château de Herrebouc, pp.120-123 pour ce qui le concerne et sa femme, se référant aux Archives du grand séminaire d'Auch, Palanque, notaire, f°159, pour le bail de la dîme en 1607, à AD. Lot-et-Garonne, Fonds de Raymond, dossier Verduzan n°5 pour la commission de 1617, le brevet de 1617, les lettres de grâce en 1621, le testament de 1640, le contrat de mariage en 1630. ; J. Lagardère, notaire à Biran pour la procuration de 1644 et le testament de 1653. Raymond produit également de nombreux actes dont le contrat de mariage passé devant Lobiés, notaire de Pechsec, preuves de Malte de 1676

Il avait épousé, étant assez âgé, par contrat du 14 juillet 1630 **Jeanne de GALARD de Brassac,** fille d'Octavien de GALARD, seigneur de Brassac, et de Louise du MAINE, elle lui avait apporté en dot la seigneurie de Pechsec, en Quercy (juridiction de Lauzerte).
Jeanne de Galard nomma le 20 décembre 1644 comme procureur Me Lagardère, notaire à Biran, pour la représenter ainsi que son fils, à l'ouverture du testament de sa sœur aînée, Jeanne de Galard, épouse de François de Thoiras, seigneur de Cauzac. Elle testa le 15 septembre 1653 au château de Herrebouc, disant être peut-être atteinte de la peste, instituant héritier universel son fils François de Verduzan.
Ils eurent :

XI François de VERDUZAN, comte de Miran. Né en 1633, car son père le dit âgé de 7 ans dans son testament de 1640.
Le 26 août 1664 il afferma les terres de Pechsec, Saint-Nazaire et Saint-Maurice pour la somme de 2 000 livres. Il fut maintenu noble le 9 novembre 1666, puis en 1679. Il était en 1673 capitaine au régiment de Champagne et mourut le 2 septembre 1693, âgé de 60 ans.
Il avait épousé par contrat du 5 juillet 1656, au château de Drudas, **Madeleine de MUN,** dotée de 60 000 livres, fille de feu Jean Jacques de MUN, baron de Guiserix, Clairac, Montégut, et de Marie Louise de LEAUMONT. Marguerite de Mun lui apporta les terres de Guiserix, d'Encausse et de Montagut[1718].
Ils eurent 11 enfants[1719]:

12.1 Alexandre de VERDUZAN, qui suit

12.2 Louis Alain de VERDUZAN de Miran, seigneur baron de Cauzac (Lot-et-Garonne), coseigneur de Samatan, Montégut, Mauroux.
Il servait dans l'armée en Allemagne, en 1679, quand il rentra pour recueillir, par substitution, l'héritage que lui avait légué sa tante, Jeanne de Galard, épouse du dernier seigneur de Thoiras, par son testament du 29 août 1659, cette succession fut la cause d'un procès au parlement de Bordeaux ; le 18 août 1680, Louis Alain de Verduzan entra en possession de la terre de Cauzac le 17 juillet 1683[1720], qu'apporta leur fille Marie à son mari Henri d'Aymar de Châteaurenard.
Louis Alain de Verduzan de Miran, seigneur de Cauzac, coseigneur de Samatan, Montégut, Mauroux fut maintenu noble le 24 novembre 1698, sur preuves depuis 1541, conformément à la déclaration du Roi du 4 septembre 1696[1721]. Le 9 avril 1698, Charles d'd'Hozier délivra le brevet des armoiries de Louis Alain de Verduzan de Miran, seigneur de Cauzac, coseigneur de Samatan, Montaigut et Mauroux, ces armes enregistrées à Agen le 1er mai 1697 se lisent : écartelé, au 1, d'argent à un arbre de

[1718] Raymond produit l'intégralité du contrat de mariage, Jean Lafiteau, notaire royal au comté de l'Isle-Jourdain
[1719] Philippe Lauzun, *op.cit.,* pp.125-128 pour ce qui le concerne, sa femme et ses enfants, sauf exception référencée, se référant à Fonds de Raymond n°5, 68, 97 et 104 pour les maintenues de noblesse, à un extrait délivré le 31 juillet 1695 par le curé Mothe, curé de Miran pour son décès, au Fonds de Raymond n°5, pour son contrat de mariage
[1720] Raymond citant de multiples procès
[1721] Raymond, produisant l'acte

sinople contre écartelé d'azur à un monde d'or cintré et croisé de même, qui est de Mun, au 2 d'argent à trois corneilles de sable, becquées et membrées de gueules, qui est de Galard, au 3 d'azur à un épervier d'argent , membré, grilleté et longé d'or, posé sur un bâton du même, qui est de Léaumont de Puygaillard, au 4 d'argent à trois épées de gueules, à garde et poignée de sable, supportant une couronne royale de gueules, qui est de Rivière, sur le tout d'azur à deux besants d'argent, posés l'un sur l'autre, qui est de Verduzan, parti d'argent à trois croissants de gueules, rangés en chef, et une croisette du même, posée en pointe, qui est de Thoiras de Cauzac, en vertu de la substitution de nom et armes de Thoiras de Cauzac[1722].

Il fit un codicille le 15 novembre 1739, dans le château de Cauzac, déclarant avoir quatre filles, nées de son mariage, Jeanne Marie de Verduzan, l'aînée, demoiselle de Cauzac, Marguerite, Marie et Marianne de Verduzan, il leur substitua Louis de Verduzan de Miran, second fils de M. le comte de Miran, son frère aîné, son filleul, il fit son héritière sa fille aînée, fit exécuteur testamentaire son frère, citant les articles de mariage de sa fille Marie de Verduzan de Miran avec Henry d'Aymar de Châteaurenard, seigneur marquis de Montsalier[1723].

Il avait épousé par contrat du 4 février 1685 **Marie Marguerite de RAYMOND,** fille de Charles de RAYMOND, seigneur de Souquet, La Garde, Bonnegarde, trésorier général de France au bureau des finances de Guyenne, et de Marguerite de ROUSSANE(S), veuve du seigneur d'Auriolle de Montlezun, la future fut dotée de 36 000 livres[1724]. Marguerite de Raymond fit son testament le 17 septembre 1755, au château de Cauzac, léguant 13 000 livres à Louis d'Astorg d'Aubarède et Bernard d'Astorg d'Aubarède, fils de Charles d'Astorg, seigneur comte d'Aubarède, et de feue Jeanne Marie Françoise de Verduzan de Miran de Cauzac , son épouse, sa fille aînée, nommant ses autres filles Marie de Verduzan de Miran de Cauzac mariée à Henry d'Aymar, marquis de Châteaurenard, *Monsallier* (Montsalier, probablement le lieu dans les Alpes de Haute-Provence), Sainte-Catherine, baron de Jarnac, Marianne de Verduzan Miran Cauzac épouse de François de Carbonnières, marquis de Lacappelle-Biron[1725].

Ils eurent 4 filles :

1° Jeanne Marie Françoise de VERDUZAN de Miran de Cauzac

Elle épousa par articles des 3 et 4 juin 1711 (contrat du 4 février 1712) **Charles d'ASTORG,** chevalier, comte d'Aubarède, fils de Jacques d'ASTORG d'Aubarède et d'Hilaire de BUSCA de Montcorneil, la future recevait la moitié des biens de ses parents[1726], d'où deux fils.

2° Marie de VERDUZAN. Dite fille puînée et préférée.

[1722] Raymond produisant l'écu.

[1723] Raymond produisant l'acte

[1724] Raymond produit l'intégralité du contrat

[1725] Raymond produisant le testament.

[1726] Raymond produisant l'acte du 4 juin 1711 ; AD.HG Reg. Ins 34, Fatin, notaire, date le contrat du 4 février 1712

Elle épousa par articles des 21, 22 et 23 avril 1723, **Henri Joseph d'AYMAR,** de Châteaurenard, alors capitaine de dragons, seigneur marquis de *Monsalier* (Montsalier) , fils de Joseph d'Aymar de Châteaurenard, seigneur dudit lieu, et de défunte Magdeleine de *Guençon,* né en 1661, il fut lieutenant-colonel au régiment de Languedoc dragons[1727]. Marie de Verduzan eut en partage la terre de Cauzac.
Le 8 avril 1750 fut passé au château de Herrebouc le contrat de mariage de Jean Jacques d'Aux, seigneur de Lescout, avec Louise Marguerite d'Aymar de Châteaurenard, petite-fille de Louis Alain de Verduzan[1728].

3° Anne dite Marianne de VERDUZAN.
Elle épousa par contrat du 14 septembre 1726 **François Gaston de CARBONNIERES,** marquis de Lacapelle-Biron (Lot-et-Garonne), comte de Rabat (Ariège), mousquetaire du Roi, fils de François de CARBONNIERES, marquis de Lacapelle-Biron, et d'Angélique Césarine de FOIX[1729].
Il n'y eut pas d'enfant de ce mariage, la marquise de Carbonnières hérita de ses neveux d'Astorg, elle fit son testament le 17 septembre 1773 en faveur de son neveu Joseph d'Aymar de Châteaurenard, le testament fut ouvert le 13 août 1791, à Agen[1730].
Gaston de Carbonnières était mort en son château de Lacapelle en Agenais, en décembre 1755[1731].

4° Marguerite de VERDUZAN de Miran, elle serait morte enfant, elle apparaît cependant dans le codicille de son père en 1739, en deuxième place.

12.3 Roger de VERDUZAN, seigneur de Pechsec.
Baptisé le 22 janvier 1660 en l'église paroissiale de Drudas[1732], il fut reçu chevalier de Malte le 31 mai 1676, sur preuves depuis Géraud, seigneur de Verduzan ; il entra dans la carrière des armes. Il se fit remarquer à la bataille de Nerwinden comme capitaine au régiment de Dragons Bourbon, fut promu brigadier des armées du Roi en 1710, et mourut en son château de Mauroux le 18 juin 1735, ayant institué héritier universel son neveu Jacques de Verduzan. Il avait passé une partie de sa vie en procès avec son frère Louis Alain au sujet des affaires de leur sœur Paule dont il était tuteur[1733].

12.4 François Alexandre de VERDUZAN, seigneur de Guisérix.

[1727] Raymond produisant l'acte, et indiquant que Marie de Verduzan reçut en partage la terre de CauzacWoelmont dit 21 juin 1723 complétant par la date de naissance du marié.
[1728] Philippe Lauzun, *op.cit.,* p.132
[1729] Raymond produisant l'acte, disant que la fin est rongée par l'humidité et qu'à côté de la signature du notaire on peut lire 14 septembre 1726 ; Woelmont date la mariage de 1725
[1730] Raymond
[1731] Woelmont
[1732] Raymond, se référant aux preuves de Malte de 1676, qui utilisèrent celles du chevalier Jean Pol de Verduzan de Saint-Cricq qui prit l'habit le 19 août 1609
[1733] Raymond

Il embrassa la carrière des armes, fut capitaine de dragons au régiment de Fimarcon puis brigadier des armées du Roi et mourut de maladie, à Arras, en 1710, où il fut inhumé dans l'église du couvent des révérends pères carmes déchaussés[1734], laissant de nombreux enfants.
Il avait épousé **Marie Angélique de ROQUELAURE.**

12.5 Joseph de VERDUZAN dit le chevalier de Miran. Il aurait été chevalier de Malte, reçu en 1678 (les preuves ne figurent pas dans les archives du château de Cauzac), un contrat d'obligation du 26 septembre 1712 dit qu'il résidait habituellement au château de Pechsec.

12.6 Jacques de VERDUZAN de Miran, chevalier, seigneur de Pechsec (comme héritier de son frère Roger)
Il fut capitaine au régiment de la Couronne, et habitait le château de Pechsec, comme son frère Joseph. Le 20 juin 1755, habitant le château de Pechsec il alla à Bordeaux, pour poursuivre le procès qu'il avait contre Marie de Sabourin, veuve de messire Louis de Biran, comte de Goas, colonel au régiment de Bourbonnais et brigadier des armées du Roi, comme tutrice de demoiselle de Goas, leur fille[1735].

12.7 Marie Claire de VERDUZAN.
Elle fut religieuse au couvent de la Visitation, à Toulouse, et testa en faveur de son frère aîné Alexandre.

12.8 Paule Madeleine de VERDUZAN.
Elle fit profession de visitandine au couvent de Toulouse le 25 mai 1686 et institua héritier son frère Louis Alain. Elle mourut dès 1716.

12.9 Marie Anne de VERDUZAN, elle fut religieuse et testa en faveur de son frère Alexandre..

12.10 et 12.11 Anne et Marie de VERDUZAN, dont on ignore les destinées.

XII Alexandre de VERDUZAN, chevalier, comte de Miran, seigneur de Herrebouc
Le 21 octobre 1685 Alexandre de Verduzan, marquis de Miran, Roger de Verduzan, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, frères, et d'autres assistèrent Jean Aymeric de Préchac (Preissac) de Marestang, marquis d'Esclignac lors de son contrat de mariage avec Louise de Cassagnet de Tilladet de Narbonne[1736]. Le 15 mars 1695 il afferma le moulin de Herrebouc, comprenant trois meules et un foulon, à Pierre Agut, pour 70 sacs de blé, 70 sacs de *mixture*

[1734] Raymond, qui dit qu'il eut de nombreux enfants, son épouse Marie Angélique de Roquelaure n'apparaît pas dans les généalogies publiées.
[1735] Raymond, qui dit également qu'il était héritier de son frère Roger.
[1736] Hiérosme Castéra, notaire de Lectoure.

(probablement méteil), 60 livres de chandelle de suif, 24 serviettes de lin, 6 chapons et de très nombreux œufs[1737].
Le 14 avril 1701 il accepta la donation que Marianne de Luppé, épouse d'Alexandre de Polastron, seigneur d'Haumont, lui avait faite de la seigneurie de Puygaillard et si elle l'avait vendue il aurait hérité de 18 000 livres[1738], on rappela le 29 juillet 1715 la donation à lui faite par Marianne de Luppé, veuve du seigneur d'Haumont, décédée le 14 avril 1701[1739].
Il avait épousé, le 16 octobre 1694, en l'église de Caussens **Catherine de CASSAGNET de Tilladet,** née en 1665, fille de Jean Jacques de CASSAGNET de LOMAGNE-NARBONNE, marquis de Fimarcon et de Tilladet, colonel au régiment d'Anjou, et de Marie Angélique de ROQUELAURE, sa première épouse[1740].
Le 18 mai 1706, se constituèrent Catherine Henrie de Cassagnet de Tilladet Narbonne, épouse d'Alexandre de Verduzan, comte de Miran, en vertu de sa procuration du 14 mai 1706, Louis Alain de Verduzan de Miran, seigneur baron de Cauzac, François de Verduzan de Miran, mestre de camp de cavalerie, d'une part, et Roger de Verduzan de Miran, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, disant que ledit seigneur chevalier de Miran avait depuis plusieurs années administré tous les biens communs entre lui ledit seigneur François de Verduzan de Miran et Marie de Miran, leur sœur, etc.[1741]
Ils eurent[1742] :

13.1 Jean Jacques de VERDUZAN, qui suit.

13.2 Louis Alain de VERDUZAN de Miran
Filleul de son oncle homonyme, il mourut étant commandant d'un bataillon au régiment d'Eu.

13.3 Jacques de VERDUZAN.
Il fut major au régiment de la Couronne et nommé exécuteur de son frère Jean Jacques par son testament du 9 août 1759.

13.4 Louis Roger de VERDUZAN.
Premier capitaine de grenadiers au régiment de Bourbon, il mourut le 6 juillet 1744 des blessures reçues la veille lors de l'attaque du village des Sicards, près de Wissembourg, en Alsace[1743].

[1737] Philippe Lauzun, *op.cit.,* p.128 se référant aux notes Tournier, Lagardère, notaire à Biran.
[1738] AD. Gers B 420, Jean Jougla, notaire
[1739] AD. Gers B 420
[1740] Philippe Lauzun, *op.cit.,* p.128, se référant à l'abbé Mauquié, *Étude sur les seigneurs de Fimarcon,* fondée sur les Archives du château de Lagarde ; Woelmont indique la date de septembre 1695 (qui est celle indiquée par la comtesse de Raymond)
[1741] Raymond produisant l'acte reçu Labarthe, notaire royal.
[1742] Raymond se référant au *Mémoire* pour Louis Alain.
[1743] Raymond produisant le certificat du colonel et capitaine au régiment d'infanterie de Bourbon du 9 octobre 1744

XIII Jean Jacques de VERDUZAN, comte de Miran et de Gaure, baron de Verduzan, seigneur d'Aumensan, Herrebouc, La Molère, Mauroux, etc. Né en 1695, il fut nommé vicomte d'Aumensan dans sa jeunesse[1744].

Il reçut de son père, qui s'était aperçu de ses dispositions, une éducation particulière et à son arrivée à Paris il fut placé dans une académie, puis il entra dans les mousquetaires.

A la mort de son père, il revint dans sa patrie et partagea son temps entre Toulouse, Montauban, où résidait son beau-père, M. de Blazy, et ses domaines de Gascogne.

Dès 1725 il entra en conflit avec les habitants de Verduzan qui lui rappelèrent que la plus grande partie du territoire de Verduzan avait été de tout temps exempt du droit d'agrier et neuvains, et que le reste avait été affranchi de temps immémorial. Le 26 avril 1727 il afferma la seigneurie de Verduzan comprenant les métairies de Guillauma, Grand Bourdieu, Lartet, le Plan, Labernède, des rentes en blé et avoine, poules, fiefs, lods et ventes, dîmes inféodées, moulins à eau et à vent, cabaret et biens en dépendant, sans autre réserve que le château de Verduzan et l'écurie, pendant quatre ans, pour la somme de 3 000 livres et deux douzaines de serviettes.

Le 7 juillet 1756 furent revendus, à titre de retrait lignager, par le marquis de Mirabeau, le comté de Gaure et les terres de Brugnens, Gouts et Cézan, en faveur de Jean Jacques de Verduzan, comte de Miran, baron de Verduzan, seigneur d'Aumensan, de Herrebouc, Mauroux, La Molère et autres places, demeurant ordinairement en son château de Herrebouc, étant de présent à Paris, logé rue des Trois-Pavillons, en l'hôtel de M. Megret d'Etigny, intendant de la généralité de Pau.

Il testa le 9 août 1759, léguant à sa femme la jouissance du château de Herrebouc, sa vie durant, donnant 60 000 livres à sa fille Charlotte, un diamant valant 100 livres à son frère Jacques de Verduzan, chevalier de Miran, lui demandant de servir de père à ses enfants et le nommant son exécuteur testamentaire, instituant héritier universel son fils Anne Joseph Roger de Verduzan, marquis de Miran, colonel du régiment du Limousin, et mourut le 7 avril 1760.

Les nombreuses sociétés académiques et savantes dont il faisait partie prononcèrent son éloge funèbre, l'Académie des Jeux floraux de Toulouse dont il était membre depuis le 19 juin 1727, l'Académie de Montauban où il avait été admis en 1741 et l'Académie des sciences et arts de Toulouse, dont le président d'Orbessan retraça ses qualités scientifiques et littéraires.

Deux mois après la mort de son mari Anne Marguerite de Blazy renonça aux avantages que son mari lui avait faits, c'est-à-dire la jouissance du château de Herrebouc.

Il avait épousé en premières noces **demoiselle d'AYMIER d'Arques** (sans postérité)

Il avait épousé en secondes noces, en 1728, **Anne Marguerite de BLAZY,** fille de Jean de BLAZY, conseiller à la cour des aides de Montauban, et d'Anne CONSTANT.

Anne Marie de Blazy testa le 26 novembre 1741 en faveur de son fils et mourut après son mari.

Ils eurent :

[1744] Philippe Lauzun, *op.cit.,* pp.129-137 pour ce qui le concerne et ses épouses, se référant à Labarthe, notaire de Beaucaire et d'Ayguetinte pour l'acte de 1725, et celui de 1727, aux AD. Gers C 433 pour l'acte de 1756, à Labric, notaire de Biran pour le testament de 1759, au même notaire pour le testament d'Anne de Blazy en 1741. La comtesse de Raymond le dit fils de François Alexandre de Verduzan et de Marie Angélique de Roquelaure et ne produit pas de données sur sa biographie sauf qu'il fut lieutenant au régiment de la Couronne et servait en 1740 au régiment de Bourbon.

14.1 Anne Joseph Marie **Roger de VERDUZAN,** qui suit.

14.2 Charlotte de VERDUZAN de Miran.
Elle épousa à Vic-Fezensac, par contrat 4 mars 1764, **Antoine Hector de COURS,** fils de Jean de COURS, baron du Vignau, seigneur de Lussaguet, Molès, Cazeaux, et de Pauline Angélique Catherine de LASSALLE. Antoine Hector de Cours acheta, le 21 octobre 1780, de son beau-frère Anne Joseph Roger de Verduzan, marquis de Miran, comte de Gaure, baron de Verduzan, résidant à Paris, maréchal de camp, les terres de Herrebouc et de La Molère dans le compté de Fezensac[1745].

XIV Anne Joseph Marie **Roger de VERDUZAN,** chevalier, marquis de Miran, comte de Gaure.
Né en 1732[1746] il dépensa sa fortune sans compter à la cour de Louis XV de 1750 à 1760, et en 1759, un an avant le décès de son père, commença à vendre ses domaines de Gascogne. Le 15 mars 1759, étant colonel au régiment de Limousin infanterie, il vendit ses terres de Gouts, de Céran et de Brugnens, pour 27 400 livres à Charles Louis de Preissac de Marestang, puis dès la mort de son père il vendit la terre de Mauroux, avec château et droits seigneuriaux et 10 métairies.
Les preuves de noblesse remontant à Amanieu de Verduzan furent présentées le 31 mai 1763 pour obtenir les honneurs de la Cour[1747].
En 1767 il était colonel au régiment de Bourbonnais infanterie, chevalier de Saint-Louis, l'année suivante il était brigadier des armées du Roi. En 1771 Roger de Verduzan se fit donner par l'intendant d'Etigny la concession des eaux thermales du Castéra, dans son domaine, à quelques centaines de mètres du château de Verduzan qui tombait en ruine et qu'il démolit. Il construisit à l'ouest de la motte féodale une élégante demeure ressemblant au Trianon.
Les folles dépenses du ménage, malgré la fortune de la jeune femme conduisaient à la ruine de la maison. En 1779 Roger de Verduzan, à court d'argent, formula une demande en supplément de légitime paternelle sur les biens de Jean Jacques de Cassagnet, marquis de Fimarcon, possédés par le vicomte d'Esclignac. N'ayant pas réussi, le 21 octobre 1780, étant maréchal de camp, commandant en Provence, il vendit à son beau-frère Antoine Hector de Cours, la terre, château et seigneurie de Herrebouc, ainsi que la terre de La Molère en dépendant, comme dit supra.

[1745] Joseph Noulens, *Maisons historiques de Gascogne,* Notice du Bouzet, seconde partie, famille de Cours, pp.100-102, se référant à Chérin pour le contrat de mariage.
[1746] Philippe Lauzun, *op.cit.,* pp.138-172, pour ce qui le concerne ainsi que sa femme, se référant au notaire Labric, de Miran, pour la vente de 1759, aux AD. Gers E 90 pour l'action en 1779, aux AD. Gers papiers des émigrés pour le testament de 1807, aux AD. Gers, papiers des émigrés, bordereau d'indemnité du 30 avril 1826, n°267 ; les données le concernant, ainsi que sa femme, indiquées par Woelmont , sont inexactes et évidemment anachroniques.
[1747] Raymond disant que le *Mémoire* correspondant (daté par ailleurs de 1762 ?) est conservé aux Archives nationales MM 213 f°329

Il fut nommé lieutenant-général des armées du Roi le 1er juin 1784. En 1789 le marquis de Miran ne possédait de son immense fortune terrienne que les terres de Castéra, de Miran, d'Aumensan, de Pechsec et quelques droits sur le comté de Gaure.
Il émigra à Turin en juillet 1790, puis alla à Londres où il mourut le 13 novembre 1811, âgé de 79 ans, entièrement ruiné, dernier de son nom. Il avait testé le 3 décembre 1807 instituant héritière sa femme Marie Françoise de Selle. En vertu de ce testament la marquise de Miran eut, sous la Restauration, la somme de 453 950 livres comme indemnités sur les biens confisqués et vendus nationalement, ayant appartenu au marquis de Miran, à savoir les terres de Miran, du Castéra, de Verduzan, d'Aumensan, vendues 493.378 livres, le château et la terre de Pechsec en Quercy, vendus 55 449 livres et ce qui lui restait du comté de Gaure, vendu le 11 janvier 1792, 36 000 livres.
Il avait épousé le 19 mars 1763, à Clichy-la-Garenne, dans la chapelle particulière du château de M. de Selle, une riche héritière, **Marie Françoise de SELLE,** née à Paris le 26 juillet 1743, fille cadette, mineure, de Marcellin François Zacharie de SELLE, trésorier général de la marine de France et des colonies, conseiller et secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et de Constance EYMARD de RAVANNES, le contrat avait été signé par Leurs Majestés et la famille royale le 13 précédent. La jeune mariée, réputée femme artiste, jetait comme son mari les écus par les fenêtres, trois après leur mariage, le 9 juin (1766) elle fut présentée à la Cour par la comtesse de Marsan.
La marquise de Miran vivait encore en 1826, âgée de 83 ans, à Saint-Germain-en-Laye.

III
Seconde branche des seigneurs de Verduzan

IX Odet I de VERDUZAN, seigneur de Verduzan
Fils puîné de Jean de Verduzan , seigneur de Miran, et de Catherine de Rivière[1748] ; Monluc (note) le dit également fils de Jean de Verduzan.
Il fut dit oncle de Jacques de Verduzan, petit-fils de Jean I, dans un mémoire imprimé, produit par Louis Alain de Verduzan dans son procès contre madame de Bosredon de la Garénie, née Gironde[1749].
Il fut enseigne de la compagnie de Blaise de Monluc, qui le dit son parent (d'octobre 1559 au 5 novembre 1567), il participa au combat de Targon le 17 juillet 1562 puis au siège de Lectoure (27-30 septembre 1562) où envoyé comme parlementaire avec M. de Chapelle et un autre, ils furent accueillis par des arquebusades qui manquèrent les tuer. Le 29 septembre 1567 Monluc assigna monsieur de Verduzan, sénéchal du Bazadais et plusieurs autres gentilshommes, à Sampoy, à 10 heures, et l'attendis jusqu'à midi, puis se rendit à Lectoure, monsieur de Verduzan y arriva plus tard, le lendemain matin, au soleil levant, le sénéchal lui ayant demandé de lui laisser le château, il lui répondit qu'il perdait son temps, Odet de

[1748] Raymond produisant la preuve
[1749] Raymond , qui établit également la généalogie en utilisant le plus souvent les mêmes preuves que celles que nous citons

Verduzan s'en alla. En février 1568 Odet de Verduzan, sénéchal du Bazadais, prit la charge de maréchal de camp au cours de l'expédition de Saintonge[1750].
Le 14 août 1565 le Roi accorda la charge de gentilhomme de sa chambre à Odet de Verduzan, porteur d'enseigne de la compagnie d'hommes d'armes du sieur de Monluc et ,le 16 avril 1568, le roi Charles IX le fit chevalier de l'ordre de Saint-Michel[1751]. Il fut sénéchal du Bazadais du 13 juin 1561 au 20 juin 1570, gouverneur de La Réole du 27 décembre 1567 au 19 août 1569, et vivait le 14 juin 1576[1752]
Il avait épousé en premières noces **demoiselle de SAINT-AUBIN,** qui est identifiée comme **Catherine de ROQUELAURE**, épousée par contrat du 2 septembre 1531[1753], fille de Raymond de ROQUELAURE, seigneur de Saint-Aubin et de Gabrielle de LAGORSAN.
Il avait épousé en secondes noces p.c 7 octobre 1546 **Jeanne de PIS**[1754].
Le 1er novembre 1549 Odet de Verduzan et Jeanne de Pis se firent des donations mutuelles[1755]
Enfants du premier lit :

10.1 Blaise de VERDUZAN, qui suit.

10.2 Marie de VERDUZAN.
Dite fille d'Odet de Verduzan, enseigne de la compagnie d'ordonnance de M. le maréchal de Monluc elle épousa par contrat du 23 octobre 1563 (alias 23 octobre 1567[1756]) **Jean VI d'AUX,** seigneur de Lescout, fils de Jean V d'AUX, seigneur de Lescout, et d'Huguette de BUCH. Sans postérité, Marie de VERDUZAN testa en faveur de son mari qui épousa en secondes noces, par contrat du 20 mai 1593 Anne du BOUZET, d'où postérité[1757].

10.3 probablement Florette de VERDUZAN.
La présomption d'ascendance est expliquée par le paiement de la dot de Florette en citant Blaise de Verduzan, qui doit être son frère (infra.)
Elle épousa **Ogier de PARDAILLAN** (olim PARDEILHAN)**,** seigneur de Pardeilhan, vicomte de Juillac, dont elle devait être la première épouse, car il épousa le 31 août 1553 Françoise d'AYDIE, dont il eut une nombreuse postérité, cette dernière était veuve en 1577[1758].
Cette union est ignorée des généalogies publiées par ailleurs (Père Anselme, etc.)

[1750] Blaise de Monluc, *Commentaires,* Bibliothèque de la Pléiade, note p.1218 (par Paul Courteault) qui indique également le second mariage d'Odet de Montlezun
[1751] BnF Fr 32297
[1752] Blaise de Monluc, *Commentaires,* Bibliothèque de la Pléiade, note p.1218 (par Paul Courteault) qui indique également le second mariage d'Odet de Montlezun
[1753] Blaise de Monluc, *Commentaires,* Bibliothèque de la Pléiade, note p.1218 (par Paul Courteault) qui indique également le second mariage d'Odet de Verduzan
[1754] BnF Fr 32297, Melloy, notaire
[1755] BnF Fr 32297
[1756] Raymond dit 1567.
[1757] J. Noulens, *Maisons historiques de Gascogne,* notice du Bouzet, p.124
[1758] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Pardaillan,* Novembre 2001

10.4 peut-être Catherine (Catalina) de VERDUZAN.

Elle épousa **Berthomieu du FEUGA,** qui donna en 1546 une quittance de 30 écus au seigneur de Verduzan, père de Catalina[1759]. Berthomieu pouvait appartenir à la famille du Fauga ou à la famille du Verdier qui tenait le Feuga qui fut apportée à la famille d'Esparbès de Lussan par le mariage d'Anne du Verdier en 1565 avec François d'Esparbès de Lussan..

X Blaise de VERDUZAN

Il avait plus de 20 ans en *1572* (date douteuse, en partie effacée, car son père vivait en 1576) lorsqu'on rappela le paiement le 25 février *1535* (date probablement inexacte, car les parents d'Ogier s'étaient mariés par contrat du 30 août 1525) de 540 livres du reste de la dot de Florette de Verduzan (que l'on peut présumer être sa sœur) qui avait épousé Ogier de Pardeilhan (devenu Pardaillan), seigneur dudit lieu, vicomte de Juillac[1760].

Le 17 octobre 1563, Louis de Montlezun, seigneur et baron de Campagne, donna à son fils aîné, Arnaud de Montlezun, la portion du moulin de La Barthe qu'il avait dans la juridiction de Fleurance, pour son entretien, à charge de lui payer la somme de 500 livres et la somme de 500 livres à Blaise de Verduzan[1761].

Le 16 décembre 1569, le Roi lui accorda la charge de sénéchal du Bazadais et de capitaine du château de La Réole, possédée par son père Odet de Verduzan, chevalier de l'ordre[1762] (de Saint-Michel), ces dates ne concordent pas toujours avec les notes figurant dans les *Commentaires* de Blaise de Monluc.

Il fut présent le 3 février 1586, à Eauze, au contrat de mariage de Bertrand de Lavardac, seigneur d'Ayzieu, et de Louise de Lavardac[1763]. En 1591 Blaise de Verduzan, seigneur dudit lieu, était en procès avec Frix de Preissac, écuyer, seigneur de Cadeillan[1764].

Fils d'Odet de Verduzan, sieur de Verduzan, et de demoiselle de Saint-Aubin il épousa par .contrat du 17 octobre 1563 **Elise de MONTLEZUN**[1765]**,** fille de Louis de MONTLEZUN, seigneur de Campagne, et d'Hilaire d'AYDIE[1766].

Ils eurent[1767] :

11.1 Odet II de VERDUZAN, qui suit

11.2 Arnaud de VERDUZAN, seigneur du Brana, auteur d'un rameau

11.3 Anne de VERDUZAN.

Fille de Blaise de Verduzan[1768], elle épousa par contrat du 14 septembre 1597, **Roland de BENQUET,** seigneur d'Arblade Brassal et de Bernède, fils de Georges de

---

[1759] *Registre domestique,* p.274, Me Guilhem de Caupenne, reçut la reconnaissance et donna la quittance.
[1760] AD. Gers Vergès I 2014 n°11558, acte de *1572*.
[1761] AD. Gers I sup 400 n°13439
[1762] BnF Fr 32297
[1763] AD. Gers Vergès I 2015 n°11553
[1764] AD. Gers B 22
[1765] BnF Fr 32297, Vidal de Langle, notaire de Manciet
[1766] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Montlezun,* produisant la preuve.
[1767] Raymond indique les 3 premiers

BENQUET, seigneur d'Arblade Brassal et de sa seconde épouse Eléonore de BARBOTAN[1769], d'où postérité.

11.4 Marie de VERDUZAN.
Elle épousa par contrat du 3 janvier 1615, au château de Verduzan, étant dotée de 6 000 livres, **Jean François de LAVARDAC,** seigneur d'Ayzieu, fils de Jean Bertrand de LAVARDAC, seigneur d'Ayzieu, la future fut assistée de son frère, Odet de Verduzan, seigneur baron dudit lieu[1770], d'où postérité.

XI Odet II de VERDUZAN, seigneur et baron de Verduzan
Le 25 octobre 1612, Jean Antoine de Montlezun, seigneur de Béraut en Condômois, reconnut lui devoir 150 livres de prêt amiable[1771].
En 1622 Odet de Verduzan, baron dudit lieu, lieutenant d'une compagnie de 100 hommes d'armes des ordonnances du Roi, sous M. de Gondrin, gouverneur de Navarre et de Béarn, comme tuteur des enfants de Roland de Benquet, sans préjudice du droit qu'Anne de Verduzan, femme du seigneur de Labatut, pouvait avoir sur la seigneurie de Bernède, vendit la moitié de la seigneurie de Bernède, pour 2 300 livres, à Alcibiade de Labatut[1772] (second mari d'Anne de Verduzan.)
Il testa le 4 août 1629 déclarant être marié avec Marie de Lusignan, faisant des legs à Léonard de Verduzan, son fils puîné, à Jeanne de Verduzan, sa fille, instituant son héritier universel Blaise de Verduzan, son fils aîné[1773].
Il avait épousé par contrat 27 décembre 1603 **Marie de LUSIGNAN,** dame de Piles en Périgord[1774], fille de François de LUSIGNAN, baron de Lusignan (Agenais) et de Marguerite de NUCHEZE[1775].
Ils eurent :

12.1 Blaise de VERDUZAN, qui suit.

12.2 Léonard de VERDUZAN, sieur du Brana, qui suivra

12.3 Jeanne de VERDUZAN

XII Blaise de VERDUZAN
Il épousa par contrat du 6 janvier 1630 **Angélique Françoise de SEDILLAC (SERILLAC),** fille d'Alexandre de SEDILLAC, seigneur de Saint-Léonard, et de Jeanne de GALARD[1776].

[1768] Raymond
[1769] Baron de Cauna, *Armorial des Landes,* t.1, p.109
[1770] AD. Gers Vergès I 2016 n°11544, Abel Dufaur, notaire d'Eauze
[1771] AD. Gers I 2430 n°3369
[1772] AD. Gers E 18
[1773] BnF Fr 32297, Dufour, notaire d'Agen
[1774] BnF Fr 32297, Douazan, notaire
[1775] Raymond, qui dit que Marie de Lusignan épousa en secondes noces le 17 février 1622 Joseph de *Laur…,* baron de Moncaut, ce second mariage ne peut s'appliquer à Marie de Lusignan, peut-être s'agit-il de sa mère.
[1776] BnF Fr 32297

Alexandre de Sédillac, testa le 13 novembre 1635 au château de Saint-Léonard en Lomagne, veuf de Jeanne de Galard, nommant, entre autres, sa fille Angélique Françoise de Verduzan, mariée à Blaise de Verduzan, baron dudit lieu, qui avait eu 20 000 livres[1777].
Ils ne semblent pas avoir eu de descendance.

IV
Seigneurs du Brana II

L'auteur de cette branche, Léonard de Verduzan, seigneur du Brana était fils d'Odet de Verduzan, seigneur et baron de Verduzan, et de Marie de Lusignan.

XII Léonard de VERDUZAN, seigneur du Brana (en la juridiction de Beaucaire, sénéchaussée d'Armagnac)
Il épousa par contrat du 4 octobre 1652 **Françoise de ROQUES**[1778].
Françoise de Roques, femme de Léonard de Verduzan, sieur du Brana, testa le 16 novembre 1688, déclarant avoir cinq enfants, Jean Joseph, Alexandre, Pierre, Blaise et Isabeau de Verduzan, les instituant ses héritiers par égales portions[1779].
Ils eurent :

13.1 Jean Joseph de VERDUZAN, qui suit

13.2 Alexandre de VERDUZAN. Docteur en théologie il fut curé de Panjas.
Il fut maintenu noble le 27 mars 1700.
Un homonyme qui était commandeur de la commanderie de l'épée rouge de Saint-Jacques de Manciet (l'Hôpital de Manciet), mourut au Brana et fut inhumé le 25 (alias 26) septembre 1687 dans l'église de Gélotte, au premier rang des sépultures, du côté du septentrion[1780]. Le 30 mai 1715, les marguilliers de Gelotte, donnèrent quittance à Jeanne de Cours, veuve de Joseph de Verduzan de Brana, de la somme de 150 livres, reste de 300, léguées par le commandeur de Manciet par son testament du 22 septembre 1687[1781], ce dernier qui doit être un Alexandre de Verduzan, proche de Jean Joseph, n'est pas rattaché.

10.3 Pierre de VERDUZAN

10.4 Blaise de VERDUZAN

10.5 Isabeau de VERDUZAN.

[1777] AD. Gers Vergès I 3279 n°17444, Esparbès, notaire
[1778] BnF Fr 32297, Lafargue, notaire de Vic-Fezensac
[1779] BnF Fr 32297, Bernard Lafargue, notaire
[1780] J.R. Marboutin, *Revue de Gascogne,* 1928, t.XXIII, nouvelle série, Quelques églises disparues du canton de Valence-sur-Baïse, p.130
[1781] J.R. Marboutin, *Revue de Gascogne,* 1928, t.XXIII, nouvelle série, Quelques églises disparues du canton de Valence-sur-Baïse, p.131

XIII Jean Joseph de VERDUZAN, seigneur du Brana
Il fut maintenu noble le 27 mars 1700 avec Alexandre de Verduzan, curé de Panjas et François Louis de Verduzan, prêtre[1782].
Etant premier capitaine au régiment de Cambrésis, résidant à Vic-Fezensac, il épousa par contrat de *1702* **Jeanne de COURS MONTLEZUN,** née en 1680, fille d'Hector de COURS, seigneur de Montlezun, La Terrade, et de Claire de SARRAUTE, le futur fut assisté d'Alexandre de Verduzan, son frère, docteur en théologie et curé de Panjas, de Joseph du Lau, comte du Lau, marquis de Lusignan, la future fut assistée de François de Cours, seigneur de Montlezun, de Marc Antoine de Cours, frères[1783].
Ils eurent :

Marie Anne de VERDUZAN
Elle épousa le 1er septembre 1727 **Jérémie de SAINT-GRESSE,** seigneur de Séridos, fils de Joseph de SAINT-GRESSE, seigneur de Séridos, et d'Anne ARNAUD[1784].

Ils sont probablement les parents de :

Elisabeth de VERDUZAN. Née en 1701.
Elle épousa **Jean de SAINT-JULIEN,** né en 1696, d'une famille des Landes.
Jean de Saint-Julien, sieur du Brana, mourut le 23 mars 1759 et fut inhumé dans l'église de Gelotte, sa femme mourut le 27 août 1765 et fut inhumée le lendemain dans l'église de Gélotte, le comte de Bezolles et les seigneurs d'Asque et d'Ayguetinte assistèrent à ses funérailles[1785].

V
Seigneurs du Brana I

L'auteur, de cette branche Arnaud de Verduzan, seigneur du Brana, était fils de Blaise de Verduzan et d'Elise de Montlezun.

XI Arnaud de VERDUZAN, seigneur du Brana
Il avait épousé **Jeanne Claire d'ARREAU,** le futur fut assisté à son mariage par Roland du Benquet, seigneur d'Arblade, de Bernède, fondé de procuration de Blaise de Verduzan, seigneur dudit lieu, son père[1786].
Le 5 septembre 1623 eut lieu une transaction entre Odet de Verduzan, seigneur et baron dudit lieu, et Jeanne Claire d'Arreau, veuve d'Arnaud de Verduzan, seigneur du Brana, en raison

---

[1782] BnF Fr 32297
[1783] Joseph Noulens, *Maisons historiques de Gascogne,* Notice du Bouzet 2ème partie, Famille de Cours, pp.83 et 84, se référant à AD. HP, série EE
[1784]Maurice Vuillier se référant à Joseph Noulens, sans précision.
[1785] Denis de Thézan, *Revue de Gascogne,* 1869, t.X, Ce qui reste d'une paroisse disparue, Gelotte, p.193
[1786] BnF Fr 32297, acte du 8 février 1667 qui correspond à des preuves de noblesse et non au contrat de mariage, contrat passé devant Lasplaces, notaire, collationné par Lafargue, notaire de Vic-Fezensac, et vérifié par le sieur Brunet, commissaire subdélégué.

des droits de légitime et successifs pouvant appartenir à la dite d'Arreau sur les biens tant de Blaise de Verduzan, père des dits Odet et Arnaud de Verduzan, que de Jean de Verduzan[1787].
Ils eurent :

XII Blaise de VERDUZAN, seigneur du Brana
Le 16 juin 1667, le sieur de Lartigue, commissaire subdélégué de M. Pellot donna acte à Blaise de Verduzan, seigneur du Brana, de la présentation de ses titres de noblesse[1788].
Blaise de Verduzan testa le 8 août 1687, déclarant avoir été marié avec Louise d'Asson d'Argelès, d'où Jean, Henry, François Louis de Verduzan, Françoise et Anne de Verduzan, instituant héritier universel Jean de Verduzan, son fils aîné.
Il avait épousé, par contrat du 28 novembre 1631, **Louise d'ASSON d'Argelés**[1789].
Ils eurent :

13.1 Jean de VERDUZAN, *qui suit*

13.2 Henry de VERDUZAN
Le 11 janvier 1686 des lettres de chevalier de l'ordre de Saint-Lazare furent accordées à Henry de Verduzan[1790]. Son frère François Louis et lui furent maintenus nobles le 27 mars 1700, par Legendre, intendant de Montauban, sur preuves remontant à Odon I de Verduzan[1791].

13.3 François Louis de VERDUZAN, prêtre.

13.4 Françoise de VERDUZAN.

13.5 Anne de VERDUZAN.

VI
Seigneurs de Saint-Cricq

Une grande partie des données concernant cette branche provient d'un article d'A. Branet, intitulé « *Le manoir de Saint-Cricq*[1792]*»,* les données qui ne sont pas référencées dans le texte proviennent de cet article.

I Odon de VERDUZAN
En 1411 « la borda de Sen Queric » appartenait aux héritiers d'Odon de Verduzan[1793]
Il pourrait être le père de :

[1787] BnF Fr 32297, Douazan, notaire
[1788] BnF Fr 32297
[1789] BnF Fr 32297
[1790] BnF Fr 32297
[1791] Raymond ; BnF Fr 32297
[1792] A. Branet, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1905, pp.15-23
[1793] A. Branet, *op.cit.,* p.20, se référant au livre terrier d'Auch

II Bertrand de VERDUZAN
Il rendit hommage le 21 octobre 1418 à Jean, comte d'Armagnac, il mourut dès 1439[1794].
Il semble manquer un degré entre lui et Balthazar de Verduzan qui n'a pas pu se marier avant 1470 sauf si le contrat de mariage de ses beaux-parents était post nuptial.

III Balthazar de VERDUZAN
Il était marié en 1479 avec **Condor d'ESPARBES,** fille d'Odet d'ESPARBES, seigneur de La Fitte et de Lussan, et de Beliette de MASSAS (épousée par contrat du 18 novembre 1458[1795])
Odet d'Esparbès testa le 18 novembre 1485 demandant son ensevelissement dans la sépulture de sa femme Beliette de Massas, faisant des legs à ses filles Régine, Condorine et Julianne d'Esparbès, instituant héritiers ses fils Bertrand et Jean d'Esparbès, et héritier universel son fils Odet d'Esparbès, nommant exécuteur testamentaire Balthazar de Verduzan[1796].
Condorine d'Esparbès, épouse de Balthazar de Verduzan, seigneur de Saint-Cricq, donna le 28 novembre 1498 une quittance de dot de 1 470 écus, du consentement d'Odet d'Esparbès, premier du nom, en faveur d'Odet d'Esparbès, second du nom, son frère[1797].
Le 12 septembre 1520, à Auch, Balthazar de Verduzan, et Odet de Verduzan et *Balthazar* de Verduzan, son neveu et fils d'une part, reconnurent 200 écus et joyaux et costumes nuptiaux donnés à Condorine d'Esparbès, femme de Balthazar de Verduzan, donnés par Odet et Jean d'Esparbès, père et fils[1798].

IV Bernard ou Balthazar de VERDUZAN
Il épousa par contrat du 20 mai 1494 **Antoinette (Antonie) de LAUTREC,** sœur du seigneur d'Augnax.
Antonie de LAUTREC était probablement fille de Sicard de LAUTREC, châtelain de Vacquiers, et de Bernarde d'ASTUGUE, en effet ceux-ci, mariés vers 1457, eurent, entre autres, une fille Antonie, citée en 1492 et le 1er mai 1524, comme héritière de sa grand-mère maternelle Gausserande de Pauquerotte, et un Jean de Lautrec, seigneur d'Augnax[1799].
Ils eurent :

5. Odet de VERDUZAN, qui suit.

V Odet de VERDUZAN
Il testa le 28 mars 1540
Il avait épousé en 1519 **Jeanne du GARRANE**
Ils eurent :

[1794] A. Branet, *op.cit.,* p.20, Bertrand de Verduzan est dit mort dans le terrier d'Auch de 1439-1440 (Archives municipales)
[1795] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.II, p.1251
[1796] AD. Gers Vergès I 1295 n°7971
[1797] AD. Gers Vergès I 1295 n°7979, Guillerme, notaire d'Aubiet
[1798] AD. Gers Vergès I 1296 n°7248, Bertrand de Marche, notaire
[1799] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.VI, pp.186-188, produisant les preuves

6.1 Aymeric de VERDUZAN, qui suit.

6.2 Charles de VERDUZAN. Il fut chevalier de Saint-Jean de Jérusalem

VI Aymeric de VERDUZAN, seigneur de Saint-Cricq (à 3 km d'Auch, Gers) et de Saint-Jean-Poutge (Gers)
C'est peut-être lui que Monluc désignait dans une de ses lettres sous le nom de Saint-Cricq, il le chargea, en 1567, de la défense de la ville d'Auch avec le baron de Montaut et les sieurs de La Hitte et de Sainte-Christie[1800]. Il mourut vers 1580, ayant trois fils François, Charles et Jean, et trois filles.
Il avait épousé **Catherine de PUJOLS,** d'une famille de l'Agenais.
Ils eurent :

7.1 François de VERDUZAN

7.2 Charles de VERDUZAN

7.3 Jean de VERDUZAN, qui suit

VII Jean de VERDUZAN, seigneur de Saint-Cricq
Il fut présent le 18 août 1588 au contrat de mariage, au château de Savignac en Comminges, de Tristan de Luppé, seigneur du Garrané, et de Marguerite de Noailles, dame de Montlaur[1801].
Il avait épousé par contrat du 6 mai 1582 **Marie d'ESPARBES**, fille de Philippe d'ESPARBES, seigneur de Lussan[1802], et donc de Charlotte de GALARD de Castelnau[1803].
Marie d'Esparbès, malade, testa le *28* décembre 1617, au château de Saint-Cricq, devant Philippe de Routier, notaire de Sainte-Mère de Lomagne, demandant son ensevelissement dans l'église paroissiale de Saint-Cricq, auprès de ses parents et en la sépulture de son mari Jean de Verduzan, seigneur de Saint-Cricq, qui n'était pas mort, dont elle avait eu quatre enfants (fils) et trois filles, Jean Jacques, Antoine, Jean Paul, Louise Françoise, Anne Françoise, Paule et Bertrand de Verduzan, elle avait donné à son mari partie de ses biens, elle avait marié sa fille Anne Françoise avec François de Noailhan de Villeneuve et lui avait donné 1 000 livres, elle avait mis sa fille Louise Françoise dans le couvent de Boulan et lui avait donné 100 livres, elle donna à Antoine de Verduzan, docteur en théologie et à frère Jean Paul de Verduzan, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem la somme de 150 livres pour leurs droits de légitimes, elle donna 1 500 livres à sa fille Paule de Verduzan, qu'elle recevra quand elle se marierat, elle donna 1 500 livres à son fils Bertrand de Verduzan, elle institua héritier universel son mari le sieur de Saint-Cricq[1804].

[1800] A. Branet, *op.cit.,* p.21 se référant à l'édition de Ruble, t.V, p.96.
[1801] Abbé Escarguel, notes déposées aux AD. Ariège
[1802] A. Branet, *op.cit.,* p.21
[1803] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1251
[1804] AD. Gers Vergès I 1297 n°7981

Ils eurent :

8.1 Jean Jacques de VERDUZAN, qui suit.

8.2 Antoine de VERDUZAN

8.3 Jean Paul de VERDUZAN.
Il prit l'habit de chevalier de Malte le 19 août 1609, dans l'église de l'ordre de Malte, chapelle de Saint-Michel[1805].

8.4 Louise Françoise de VERDUZAN. Elle fut religieuse au couvent de Boulan.

8.5 Anne Françoise de VERDUZAN.
Elle épousa par contrat du 26 novembre 1617, dotée de 5 500 livres, **François de NOAILLAN,** seigneur de Villeneuve et du Cousso en Condômois[1806], d'où postérité

8.6 Paule de VERDUZAN.

8.7 Bertrand de VERDUZAN.

VIII Jean Jacques de VERDUZAN
Fils aîné de Jean de Verduzan, seigneur de Saint-Cricq, et de Marie d'Esparbès, il épousa par contrat du 17 novembre 1616, au château de Pomas, **Philippe de VOISINS**, fille de Gabriel de VOISINS, seigneur de Pomas, et de Germaine de FERROUIL, dotée de 12 000 livres, le futur fut assisté de Pierre d'Esparbès, seigneur de Lussan, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, et de Marie d'Esparbès, sa mère[1807].
Ils eurent :

IX Jean François de VERDUZAN
Il mourut en 1698
Il avait épousé **Anne Serène de SEYSSES de Sirac**
Ils eurent :

10.1 Louis Thomas de VERDUZAN.
Le 3 janvier 1718, Louis Thomas, abbé de Verduzan de Saint-Cricq, avait été institué héritier, avec d'autres, par Marie d'Antras, veuve de François de Gères, le disant son parent[1808].
Etant chanoine de Sainte-Marie d'Auch il testa, à Aire, le 5 novembre 1738, en faveur de son frère Joseph, à condition pour celui-ci de tester à son tour en faveur des pauvres

[1805] Raymond se référant aux preuves de Malte de 1676 qui utilisèrent celles de Jean Paul de Verduzan.
[1806] AD. Lot-et-Garonne I Mi 981
[1807] AD. Aude B 27, Jean Combis, notaire de Pomas
[1808] Abbé de Bénac, curé de Sainte-Gemme, *Revue de Gascogne,* 1872, Les fondations de la paroisse de Sainte-Gemme, pp.461-462

d'Auch, de Lectoure et de la paroisse de Sainte-Gemme, lieux dans lesquels le testateur avait des bénéfices. Son frère Joseph étant mort avant lui il testa de nouveau, le 29 octobre 1743, désirant être enterré au tombeau des chanoines de Sainte-Marie d'Auch, faisant de nombreux legs pieux, et un legs de 10 000 livres à son cousin, Joseph Géraud de Seysses, capitaine au régiment de la Couronne, léguant une pension viagère de 100 livres à Serène de Seysses, ursuline à Gimont, une pension viagère de 60 livres à son cousin Jean François de Roquelaure-Saint-Aubin, cordelier, instituant son héritier général et universel en tous ses biens l'hôpital général Saint-Augustin de la ville d'Auch. Il mourut le 2 mars 1744 dans sa maison à Auch, l'hôpital Saint-Augustin entra en possession de sa succession, notamment le domaine de Saint-Cricq, qu'il conserva[1809].

10.2 Joseph de VERDUZAN.
Il avait été institué héritier de son frère Louis Thomas par son testament du 5 novembre 1738 et mourut en 1740, avant lui.

VII
Seigneurs de Coulombel et de Lartet, en Gascogne, établie en Picardie.

La généalogie de cette branche, dite issue de celle des seigneurs de Miran, a été écrite par la comtesse de Raymond[1810], la localisation des lieux Colombel et Lartet, en Gascogne, n'est pas précisée (plusieurs lieux Lartet existent dans le Gers)
L'auteur de cette branche, Thibaut de Verduzan est dit fils de Bertrand de Verduzan, seigneur de Miran[1811], et de Doucine du Lau, sa descendance a été maintenue noble le 24 mars 1699 sur preuves depuis le 11 mai 1531 (mariage de Thibaut de Verduzan avec Frise de Maignaut)

VII Thibaut de VERDUZAN, seigneur de Bessy
Il épousa par contrat du 11 mai 1531 **Frise de MAIGNAUT**
Ils eurent :

VIII François de VERDUZAN, écuyer, seigneur de Coulombel, en Gascogne[1812].
Il fut capitaine d'une des vieilles bandes françaises, tué au siège de Lézignan avant le 6 juin 1576.
Il avait épousé en premières noces **Marie de CALONNE**
Il avait épousé en secondes noces **Claude du BOSC,** fille de Lambert du BOSC, écuyer, seigneur du Bois d'Ennebout, de Rebez, Préaux, Martagny et d'Espinay, et compte tenu de la

[1809] A. Branet, *op.cit.,* pp.22 et 23
[1810] Utilisant le Nobiliaire de Picardie, par Lainé, tome II, dont la généalogie de la famille de Baynast
[1811] Raymond selon *Mémoire*
[1812] Père Anselme, *op.cit.,* VI, p.369, pour ce qui le concerne sauf sa première épouse.

chronologie probablement de sa première épouse Marie de LA REE, devenue veuve elle épousa en secondes noces Claude de MONCHY, seigneur de *Campenefville*.
Enfant du premier lit :

IX Baudrain de VERDUZAN, écuyer, seigneur de Coulombel en Gascogne.
Il épousa par contrat du 23 août 1589 **Antoinette de BAYNAST,** fille de Jacques de BAYNAST, écuyer, seigneur de Pommeras, et de Marie de LANNOY.
Ils eurent :

10.1 Louis de VERDUZAN, qui suit.

10.2 Jeanne de VERDUZAN.
Elle épousa le 24 novembre 1611 **Antoine de JACOMEL,** sieur de *Frozelles.*
Ils firent un testament mutuel le 22 janvier 1641, Antoine de Jacomel mourut en 1650 et Jeanne de Verduzan le 18 septembre 1677.

X Louis de VERDUZAN, seigneur de Coulombel
Il épousa **Marie TUTEL**
Ils eurent :

XI Louis de VERDUZAN, écuyer, seigneur de Coulombel
Il fut capitaine d'infanterie, commandant Fort Nieulay, près de Calais, chevalier de Saint-Louis.
Il avait épousé en 1682 **Catherine de JACOMEL,** fille de Nicolas de JACOMEL et de Catherine PREVOST.
Ils eurent :

XII Louis de VERDUZAN
Il fut maintenu noble le 29 mars 1699.
D'une alliance inconnue il eut :

XIII Louise Catherine Françoise de VERDUZAN.
Elle épousa le 13 février 1714 **Claude François de SAISSEVAL,** chevalier, comte de Saisseval, seigneur de Feuquières, Méraucout, Froyelle, etc., d'où postérité[1813].

VIII
Personnes isolées

1231, Géraud de Verduzan, chevalier fut nommé tuteur de Manaud et Bertrand de Roquelaure, ses neveux, fils de Pierre, seigneur de Roquelaure, et d'Audemens de Verduzan[1814]

[1813] Baron de Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* 1ère série, p.721, qui n'indique pas le nom de la mère de Louise Catherine Françoise de Verduzan (comme ne l'avait pas fait la comtesse de Raymond)

En 1377, Pierre de Galard, conduisant les bandes anglaises, prit Valence qu'il pilla, les habitants s'engagèrent à payer une forte rançon, douze cents livres restaient encore dues. Pour garantie de paiement il fallut livrer Géraud de Verduzan et quelques autres seigneurs qui furent conduits à Lourdes et jetés dans la prison commune[1815].
8 février 1377, Géraud de Verduzan était prisonnier, sa rançon et celle d'autres devait être payés par des Marestang et d'autres[1816].

31 mars 1386, Feu Sanche de Lescot, trésorier du comte d'Armagnac eut pour héritière sa fille Jeanne de Lescot, épouse d'Odet de Verduzan[1817]

Vers 1400, Jean de Verduzan épousa Jeanne de Pardaillan, fille d'Odet de Pardaillan, seigneur de Gondrin, et d'Anne de Galard, sa seconde épouse[1818].

22 juin 1403, Lettres concédées par Charles, roi, à Gaston de Sédillac, seigneur de Saint-Léonard, présents Odet de Massas, sger de Castillon et Massas, Arnaud de Verduzan, écuyer[1819].

Agnès de Verduzan épousa avant le 3 avril 1413 Bertrand I alias Jean de Luppé, seigneur de Gensac, veuf d'Antonie de LOMAGNE, fils de Bernard de LUPPE, d'où postérité.

1447, Arnaud de Laroche, Bernard de Lavardac, Bertrand de Verduzan et Manaud de Lasseran ont poursuivi par voie d'exécution Arnaud de Marrens, seigneur de Montgaillard, pour 17 écus d'or dont il était garant[1820].

6 avril 1496, Contrat de mariage de Philippe du Maine et de Jeanne de Verduzan[1821]

13 février 1499, Mariage de Thibaut de Bétous dit de Boulouix, seigneur de Boulouix, fils de Seignoret de Bétous, seigneur de Boulouix, et de Françoise de Lavardac, et de Marie d'Arcizas, fille de feu Arnaud d'Arcisas, seigneur de la salle de Beauregard, et de Marguerite de Verduzan[1822].

[1814] Maurice Vuillier se référant à Noulens, sans précision.
[1815] Philippe Lauzun, *Revue de Gascogne,* 1897, t.XXXVIII, Châteaux gascons de la fin du 13ème siècle, Valence-sur-Baïse, p.419
[1816] Philippe Lauzun, *Revue de Gascogne,* 1893, Châteaux gascons de la fin du 13ème siècle, Le château de Tauzia, pp.26 et 27
[1817] Navelle
[1818] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Pardaillan,* Novembre 2001 ; Raymond qui indique également ce mariage émet l'hypothèse, dans un tableau généalogique, que Jean de Verduzan était fils de Géraud II de Verduzan, et sans que cela soit clair qu'ils pourraient être les parents de Bertrand de Verduzan qui épousa Beliette de Verduzan.
[1819] AD. Gers Vergès I 3273 n°17447
[1820] Cyprien La Plagne-Barris, *Revue de Gascogne,* 1897, Seigneuries du pays d'Angles, Montgaillard, p.216
[1821] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1878, p.146
[1822] Larcher, *Glanages*

Vers 1500 (?) Odet ou Odon de La Fite, coseigneur de Pelleporc, fils de Jean de La Fite, coseigneur de Pelleporc, et de Galiane de L'Isle-Jourdain, épousa Belhette de Verduzan, d'où postérité[1823].

1514-1515, Gaston de Verduzan, commandeur de Durbans[1824](Quercy)
11 mai 1525 contrat de mariage de Jean de Verduzan, seigneur de Limport, et de Jacmette de Voisins[1825]
5 décembre 1539 contrat de mariage de François de La Fitte, seigneur de La Barthe, et Françoise de Verduzan, fille de feu Jean de Verduzan, assistée de Jeanne de Verduzan, femme de Jean de Montlezun, seigneur de Limport et de Roquefort, présent : Blaise de Verduzan[1826]
28 mars 1545 procuration de Jeanne de Verduzan, demoiselle de Limport, épouse de Jean de Montlezun[1827] ; les mêmes sont cités le 16 décembre 1555 dans une sentence du sénéchal d'Armagnac[1828].
1564 procès de Renée de Montlezun, femme de Jean de Pins, et Jean *Desploz,* seigneur de Farat, tuteur de Joseph de Montlezun, au sujet des biens laissés par Catherine de Verduzan, tante de la demanderesse[1829], 1575 procès de Renée de Montlezun faisant apparaître Jean de Montlezun et Jeanne de Montlezun, ses père et mère[1830].

3 août 1536, Mariage de Pierre de Naucaze et d'Antoinette de Marcillac fille de Gaucelin de Marcillac, seigneur de Boisse et Roquefort, et d'Isabeau de Verduzan[1831].

4 juin 1544, Bail a ferme passé pour deux ans par Bernard de Verduzan, prieur de l'hôpital, des fruits décimaux des ecclésiastiques de Saint-Paul de Sos, etc.[1832].

10 juillet 1553, Bernard de Verduzan, seigneur de Poy d'Aragon, fut témoin du testament de Quitterie de Montlezun, veuve de Jeannot de Montlezun, seigneur du Vignau[1833].

25 octobre 1555, Frère Jean de Verduzan, abbé de Pessan, fut témoin de l'hommage d'André de Gélas, seigneur de Léberon, au nouvel évêque, Charles de Pisseleu, pour ce qu'il tenait dans la juridiction de Cassagne[1834].

Douillac, révision le 22 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1823] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1590
[1824] Antoine du Bourg, *Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse,* Toulouse, 1883
[1825] A1D.HG 3 E 11783
[1826] AD. Gers I 2423 n°12223
[1827] AD.HG 3 E 6809
[1828] AD.HG B 49
[1829] AD. Gers B 13
[1830] AD. Gers B 16
[1831] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue.*
[1832] C . Daux, *Revue de Gascogne,* 1886, t.XXVIII, Notes historiques sur l'archiprêtré de Lomagne ; p.400
[1833] AD. Gers I 2425 n°13427
[1834] Philippe Lauzun, *Revue de Gascogne,* 1896, t.XXXVII, Châteaux gascons de la fin du 13ème siècle, Le château de Léberon, p.313

Famille de VIRVENT

I Premiers degrés **p.382**

II Seigneurs du Pech, coseigneurs d'Algans **p.383**

III Seigneurs de Sauvegarde **p.385**

IV Seigneurs de Rouaix **p.388**

V Seigneurs de La Boulbène **p.390**

VI Personnes isolées **p.394**

Un fragment de généalogie de cette famille qui paraît être originaire de Lavaur a été publiée par le marquis d'Aubais[1835], elle est compétée dans ce document par les actes figurant dans les registres paroissiaux de Lavaur, d'Algans et de Cuq-Toulza, ces références ne sont pas indiquées séparément mais implicites pour ce qui concerne les faits passés dans ces lieux, quelques actes ont été fournis par Maurice Vuillier, nous avons également utilisé d'autres sources référencées dans le texte, dont les preuves (demoiselle de Saint-Cyr) de Catheriune Adélaïde de Virvent du Pech, publiées par Etienne Léger[1836].
Les actes nomment cette famille avec différentes variantes, nous avons adopté dans ce document celle la plus utilisée.

I
Premiers degrés

I Barthélemy de VIRVENT, seigneur du Pech, coseigneur d'Algans (qualifications omises par le marquis d'Aubais.)
Il effectua des dénombrements avec sa femme, Delphine Vidal, en 1551 et en 1554[1837].
Barthélemy de Virvent, seigneur du Prch, coseigneur d'Algans, fut cité en 1565, dans la ratification d'un acte par Isabeau de Manent, puis Isabeau de Manent, dame et seigneuresse de Belloc reconnut avoir reçu certaines sommes de Barthélemy de Virvent, seigneur du Pach, pour l'achat de la métairie du Solier[1838].
Il avait épousé, par contrat du 17 août 1536, **Delphine VIDAL**[1839].
Ils eurent :

2.1 Louis de VIRVENT, qui suit.

2.2 François de VIRVENT, auteur de la branche des seigneurs du Pech, coseigneurs d'Algans.

II Louis de VIRVENT[1840].
Il transigea, le 12 août 1618, avec son frère François, pour les biens de leur père et testa le 5 janvier 1625. Il est peut-être l'auteur de la branche des seigneurs de Rouaix.
D'une alliance inconnue il eut :

3.1 Guillaume de VIRVENT, seigneur de *Longaillard.* (peut-être Montgaillard, toponyme assez répandu)
Il fut maintenu noble le 19 décembre 1668.

3.2 Gaspard de VIRVENT.

[1835] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* t. II, p. 142.
[1836] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* tome III.
[1837] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 142.
[1838] AD.HG 3 E 19403, Revel.
[1839] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* p. 142.
[1840] Ce qui le concerne ainsi que ses enfants provient du marquis d'Aubais.

II
Seigneurs du Pech, coseigneurs d'Algans.

Le château du Pech, situé dans le village d'Algans (Tarn), a été identifié par l'acte de décès d'une fille, Jeanne, trouvée morte le 30 janvier 1733, près de l'entrée de la cour du château du Pech.

II bis François de VIRVENT.
Il émancipa le 16 décembre 1639 son fils Hugues de Virvent, seigneur du Pech[1841].

III Hugues de VIRVENT, seigneur du Pech.
Il révoqua le 29 avril 1652, l'institution d'héritier qu'il avait faite de Louis de Virvent, son fils[1842].
Il avait épousé, avant le 19 novembre 1620, **Isabeau de SEVERAC,** fille de Sébastien de SEVERAC, seigneur de Juzes, et d'Isabeau de LA TOUR, selon une vente de biens de ses beaux-parents, faite à cette date, pour faute de paiement de 2 000 livres du reste de la dot de sa femme[1843].
Ils eurent[1844] :

4.1 Charles Marc de VIRVENT, qui suit.

4.2 Louis de VIRVENT, auteur de la branche des seigneurs de La Boulbène.

IV Charles Marc de VIRVENT, seigneur du Pech, coseigneur d'Algans (à 3 km au nord de Cuq-Toulza, Tarn.)
Dit par erreur *Claude* (pour Charles) Marc de Virvent, seigneur du Pech, époux d'Isabeau de Toulouse Lautrec, dont le fils, Gaspard de Virvent, mourut à Lavaur le 1er juin 1693, et y fut enterré le même jour dans la cathédrale.
Il avait été maintenu noble avec son frère Louis, le 19 décembre 1668[1845].
Il avait épousé **Isabeau de TOULOUSE LAUTREC ;** Etienne Léger dit que le contrat de mariage fut passé le 22 décembre 1660, devant Me Pinel, et que les parents d'Isabeau étaient Jean de Toulouse et de Lautrec et Charlotte de Sévérac, inconnus des généalogies publiées.
Maurice Vuillier[1846] assimile cette Isabeau, sans preuve, à une homonyme, veuve de Galibert de *Legibus*, baron de Felzins, seigneur de Sorgue, épousé par contrat du 26 août 1636[1847], date le contrat de mariage avec Charles Marc de Virvent du 22 décembre *1650* (pour 1660), et la dit sans preuve fille de Jacques de Lautrec, seigneur de Saint-Germier, et de Marie de

[1841] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 142.
[1842] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 142.
[1843] AD. Aude B 1988, Mazières, notaire de Lux.
[1844] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 142, qui ignore le nom de l'épouse d'Hugues de Virvent.
[1845] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 142.
[1846] Maurice Vuillier, *Les comtes de Toulouse, les Lautrec, les Toulouse-Lautrec,* Septembre 2005.
[1847] Maurice Vuillier se référant à AD. Aude, sans n°.

Toulouse-Lautrec. On peut noter que tout ceci paraît anachronique car les prétendus parents d'Isabeau de Toulouse Lautrec s'étaient mariés par contrat du 10 juin 1596, et les frères et sœurs de leur prétendue fille s'étaient mariés entre 1617 et 1623.
Ils eurent :

5.1 probablement Charles de VIRVENT, qui suit

5.2 Louis de VIRVENT, auteur de la branche des seigneurs de Sauvegarde.

5.3 Gaspard de VIRVENT.
Comme dit supra, fils de Charles Marc de Virvent et d'Isabeau de Toulouse Lautrec, il mourut à Lavaur le 1er juin 1693. Ce doit être lui qui fut présent au mariage de Louis de Virvent, seigneur de Sauvegarde, et de Catherine Daverane, à Lavaur, le 27 juin 1679, et fut présent au baptême de leur fille Antoinette, le 4 avril 1685.

5.4 Marquise de VIRVENT.
Elle épousa, le 17 février 1675, **Paul de PUYBUSQUE-MASSOULARD,** fils de François de PUYBUSQUE, seigneur de Paulhac, et d'Ambroise de VILLENEUVE, d'où postérité[1848].
Leur fille Marquise de Puybusque mourut à Lavaur le 5 février 1693 et y fut enterrée le même jour.
La lignée Puybusque fut continuée par Marc de Puybusque-Massoulard qui épousa Marguerite Marty[1849].

V Charles de VIRVENT, seigneur du Pech, coseigneur d'Algans.
Charles de Virvent, seigneur du Pech, coseigneur d'Algans, fut présent le 7 novembre 1741, à Cuq-Toulza, au mariage de Jean Urbain de Puybusque et de Marie de Bessery[1850].
Charles de Virvent, seigneur du Pech, coseigneur d'Algans, mourut dans sa maison de Lavaur, le 25 décembre 1748, et fut enterré le surlendemain dans l'église de Saint Vincent d'Algans, en présence de M. Me Devoisins, archiprêtre de La Croisille.
Il avait épousé (vers 1690) **Isabeau de ROTOLP,** qui veuve de Charles de Virvent mourut à Lavaur le 27 février 1754, âgée de 80 ans et fut enterrée le lendemain dans la nef de l'église de Saint Alain.
Faute de preuves nous émettons l'hypothèse qu'ils n'eurent pas de postérité mâle et que les terres du Pech et d'Algans furent transmises à la branche des seigneurs de Sauvegarde (comme le sous entend Etienne Léger)

[1848] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t. II, p. 1832.
[1849] Jules Villain, *op.cit.,* II, pp. 1832-1833.
[1850] RP. Cuq-Toulza.

III
Seigneurs de Sauvegarde

L'auteur de cette branche, Louis de Virvent, seigneur de Sauvegarde, était fils de Charles Marc de Virvent, seigneur du Pech, coseigneur d'Algans, et d'Isabeau de Toulouse de Lautrec.

V Louis de VIRVENT, seigneur de Sauvegarde (lieu non identifié.).
Il fut le parrain à Lavaur, le 28 août 1683, d'Anne, fille de François de Montesquiou de Sainte-Colombe, et de Louise de Toulouse de Lautrec, la marraine fut Anne de Toulouse de Lautrec, femme d'Alain de Rivals, seigneur de La Pomarède.
Louis de Virvent, seigneur de Sauvegarde, et d'autres notables de Lavaur, furent présents à Lavaur, le 1er juillet 1700, au mariage de Jean d'Olmières, seigneur de La Barthe, premier capitaine dans le régiment d'Angoumois, et d'Anne Louise de Viçose.
Il avait épousé, à Lavaur, le 27 juin 1679, **Catherine DAVERANE** ou **d'AVERANE,** qui signa Catin de Daverane, parmi les présents figura Gaspard de Virvent.
Catherine Daverane était la fille du sieur Germain DAVERANE et de Jeanne du CAYLA, comme le montre l'acte de baptême de Paul de Virvent (6.6, infra) et l'acte de décès de Jeanne du Cayla veuve du sieur Germain Daverane, le 28 avril 1694, à Lavaur. « Noble »Germain Daverane mourut à Lavaur, le 25 octobre 1679, et y fut enterré le lendemain.dans l'église de Saint Alain. Etienne Léger indique une autre ascendance pour Catherine d'Averane, ce qui met en doute une partie de ses données.
Catherine Daverane épouse de Louis de Virvent, fut la marraine, à Lavaur, le 7 mars 1684, de Catherine de Puybusque, fille de Paul de Puybusque et de Marquise de Virvent.
Ils eurent :

6.1 Joseph de VIRVENT, qui suit.

6.2 Jean Joseph de VIRVENT.
Il naquit à Lavaur le 9 janvier 1683, et y fut baptisé 4 jours après, le parrain fut Etienne Joseph de Branque, chanoine, la marraine Jeanne du Cayla, veuve de M. d'Averane.

6.3 Anne de VIRVENT.
Elle naquit à Lavaur, le 4 février 1684, et y fut baptisée 10 jours après, le parrain et la marraine ne furent pas nommés mais signèrent l'acte : chevalier du Pech ; Anne de Roudes.
Anne de Virvent de Sauvegarde mourut à Lavaur le 29 juillet 1751, âgée d'environ 65 ans, et y fut enterrée le lendemain.

6.4 Antoinette de VIRVENT.
Elle naquit à Lavaur, le 31 mars 1685, et y fut baptisée 4 jours après, le parrain fut Me Etienne Henry de Besson, docteur en médecine, la marraine Antoinette de Branque, veuve de Me Pierre Devoisins, avocat en parlement, Gaspard de Virvent signa l'acte.

6.5 Joseph Mariet de VIRVENT.
Il naquit à Lavaur le 2 juillet 1687, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Joseph Devoisins, archiprêtre de La Croisille, la marraine Isabeau de Toulouse de Lautrec.

6.6 Paul de VIRVENT.
Ses parents étant nommés, il naquit à Lavaur le 15 novembre 1688 et y fut baptisé 8 jours après, le parrain fut Paul de Puybusque, la marraine Jeanne du Cayla, veuve du sieur Daverane.
C'est peut-être lui qui dit fut dit Paul (de VIRVENT), chevalier du PECH.
Dit Paul de Virvent de Sauvegarde Paulin, dans son acte de décès à Lavaur, il fut dit dans son acte d'enterrement, à Algans, Paulin de Virvent, de la maison du Pech, qui mourut à Lavaur ,le 31 mai 1757, âgé d'environ 65 ans, et fut enterré le lendemain dans l'église Saint Vincens d'Algan.

6.7 Louise de VIRVENT.
Elle naquit à Lavaur le 29 janvier 1690, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Gaspard de Richome, seigneur de Gachepel, la marraine Louise de Puybusque, veuve de M. de Dominicy.

6.8 Marius de VIRVENT.
Il naquit à Lavaur le 20 juin 1690 et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut le sieur Marius Devoisins, avocat au parlement, la marraine Isabeau de Rouset.

6.9 Louis de VIRVENT.
Il naquit à Lavaur le 10 août 1692, le parrain fut Charles de Virvent, la marraine Anne de Virvent.

6.10 Barthélemy de VIRVENT.
Il fut baptisé à Lavaur le 13 octobre 1695, le parrain fut Joseph de Virvent, la marraine Anne de Virvent, sœur du baptisé.

VI Joseph de VIRVENT
Né le 7 août 1681, à Lavaur, il y fut baptisé 5 jours après[1851], ses parents étant nommés, le parrain fut Mariet d'Averane, la marraine Isabeau de Toulouse et de Lautrec, en présence de Charles Marc de Virvent, seigneur du Pech.
Joseph de Virvent de Sauvegarde, dit seigneur du Pech, coseigneur d'Algans, ci-devant commandant du second bataillon du régiment de Chartres, chevalier de Saint-Louis, époux de Guillemette Catherine Dussaux, mourut le 19 mars 1757, au château du Pech et fut enterré le surlendemain dans l'église de Saint Vincent d'Algans.

[1851] Etienne Lèger dit par erreur qu'il fut baptisé le 12 août 1691.

Il avait épousé, par contrat du 8 avril 1731, passé devant Mes Olivier et Bondu, notaries à Dunkerque, **Catherine Guillemette DUSSAUX,** fille de Pierre Antoine DUSSAUX, capitaine au régiment de Conti, chevalier de Saint-Louis, et de Madeleine PIERARD.
Selon Etienne Léger (en corrigeant la date de naissance, si la date du contrat de mariage est exacte) il se serait marié à l'âge de 50 ans, ce n'est pas impossible mais douteux sauf si c'était une seconde unionou si le contrat était post nuptial.
Ils eurent :

VII Louis Jean Baptiste de VIRVENT, seigneur du Pech, coseigneur d'Algans.
Il avait épousé **Guillemette d'AMIEU,** par contrat du 26 avril 1751, passé devant Me Moncarin, notaire royal à Toulouse, fille de Jean Baptiste d'Amieu, seigneur de Blagnac, et de Marie Thérèse de David[1852].
Ils eurent :

8.1 Catherine Adélaïde de VIRVENT.
Fille de Louis Jean Baptiste de Virvent, seigneur du Pech, coseigneur d'Algans, ancien officier dans le régiment de Chartres, et de Guillemette d'Amieu, elle fut baptisée à Algans le 1er janvier 1752, le parrain fut Jean Joseph de Virvent, la marraine Catherine de Puybusque de Blagnac.
Elle fut reçue demoiselle de Saint-Cyr, sur preuves du 12 août 1762, en sortit le 24 janvier 1772 et fut dotée le 18 février 1772.

8.2 Thérèse Sophie de VIRVENT.
Ses parents étant nommés comme supra, elle naquit et fut baptisée à Algans, le 14 janvier 1753, y mourut le 20 septembre 1754 et y fut enterrée le lendemain.

8.3 Gabrielle Renée de VIRVENT du PECH.
Fille de Louis Jean Baptiste de Virvent, seigneur du Pech, coseigneur d'Algans, ci-devant officier dans le régiment de Chartres, et de Guillemette d'Amieu, elle naquit à Lavaur le 17 février 1754 et y fut baptisée le lendemain, le parrain remplaça Jean Paul (de Virvent), chevalier du Pech, la marraine remplaça Renée de Lastens.

8.4 Catherine de VIRVENT.
Ses parents étant nommés comme supra, elle fut baptisée à Algans, le 15 septembre 1755, le parrain fut Joseph de Virvent, la marraine Catherine Courdurier. Elle mourut à Algans, le 31 décembre 1755, et y fut enterrée le lendemain dans l'église de Saint Vincent.

8.5 Marie Claude Henri (de VIRVENT) du PECH.
Fils de Louis Jean Baptiste de Virvent du Pech, seigneur de Saint-Lieux (lès-Lavaur, à 7,5 km au nord de Lavaur) , coseigneur d'Algans, et de Guillemette d'Amieu, il naquit et fut baptisé à Lavaur, le 6 novembre 1756, le parrain fut Claude d'Amieu, oncle

[1852] Etienne Léger la nomme par erreur Damiens. ; la famille d'Amieu tenait Blagnac.

maternel, la marraine Henriette de Gleize, épouse de messire de *Beaurenard* (Bois Renard), qui était Louis de Bodin, seigneur de Bois Renard, lieutenant-colonel au régiment de Mailly, brigadier des armées du roi, fut présent, Paul (de Virvent), chevalier du Pech, oncle paternel. Il mourut à Lavaur le 19 décembre 1759, en âge d'innocence, et y fut inhumé le lendemain.

8.6 Guillaume Alain de VIRVENT.
Fils de Jean Baptiste du Pech, seigneur dudit lieu, coseigneur d'Algans, et de Guillemette de Blagnac, il fut baptisé à Lavaur le 25 novembre 1757.
Il doit être Alain de Virvent, fils de Jean Baptiste de Virvent, seigneur du Pech, coseigneur d'Algans, ancien officier au régiment de Chartres, et de Guillemette d'Amieu de Blagnac, qui mourut à Lavaur le 31 janvier 1761, en âge d'innocence et y fut inhumé le lendemain.

8.7 Clément Alexandre de VIRVENT de SAUVEGARDE.
Fils de Louis Jean Baptiste de Virvent du Pech, seigneur dudit lieu, coseigneur d'Algans, ancien officier au régiment de Chartres, et de Guillemette d'Amieu de Blagnac, il naquit à Lavaur le 23 novembre 1758, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean Calvel faisant pour Messire de Blagnac, chevalier de Saint-Louis, brigadier de la compagnie de mousquetaires du roi, la marraine Marie Anne Roux faisant pour dame de Trinquier de Puybusque, parmi les signataires, Jean Paul de Virvent, chevalier du Pech, son frère.

8.8 Marie Fidèle Agathe de VIRVENT.
Citée avec ses parents comme supra, elle naquit et fut baptisée à Lavaur, le 28 avril 1760. Elle mourut à Lavaur, le 17 août 1763, en âge d'innocence, et fut inhumée le lendemain dans l'église de Saint Alain.

8.9 Jean Baptiste Hilaire de VIRVENT.
Cité avec ses parents comme supra il naquit et fut baptisé à Lavaur le 2 octobre 1762, le parrain fut Jean Paul, chevalier de Virvent, oncle paternel, la marraine Madeleine Brousse, faisant pour Catherine Adélaïde de Virvent, sœur du baptisé.

8.10 Jean Paul Auguste de VIREVENT.
Cité avec ses parents comme supra, il mourut à Lavaur, le 29 mai 1767, en âge d'innocence, et y fut inhumé le lendemain dans la nef de l'église de Saint Alain.

IV
Seigneurs de Rouaix

L'acte de décès d'un pauvre à la métairie de M. de Rouaix qui fut enterré, le 15 mai 1694, à Saint Vincent d'Algans indique que le lieu de Rouaix était probablement proche d'Algans.

Cette branche habita un lieu que nous n'avons pu identifier, ce qui ne nous a pas permis d'établir une généalogie, nous indiquons quelques personnes en faisant partie.

Louis de VIRVENT, seigneur de Rouaix, (degré II ?) ;
On cite en 1604 un fief de Louis de Virvent, seigneur de Rouaix[1853]. Le même Louis de Virvent fut cité en 1610 dans une quittance donnée à un avocat pour toutes ses dettes puis en 1612[1854].
C'est peut-être lui qui fut le père de Guillaume, maintenu noble le 19 décembre 1668, et de Gasppard.
Longtemps après on cite :

Jean de VIRVENT, seigneur de Rouaix (qualification devinée, car on lit Rouays), fut le parrain de Jean Pascali, à Algans, le 28 février 1726, la marraine fut Anne de Virvent du Pech, les témoins furent Louis de Virvent du Pech, et **Hugues de VIRVENT**, seigneur de Rouaix (comme supra on lit Rouays), l'un des deux cités seigneur de Rouaix, signa clairement Rouaix, Paulin de Virvent signa également l'acte.

François de VIRVENT, seigneur de Rouaix, fut présent le 28 novembre 1739, à Massac (-Séran, Tarn), au mariage d'Hugues de Rivals avec Françoise d'Ortet, habitant Roquevidal, fille de Salomon d'Ortet et de Roquette de Maury[1855].
Il avait épousé **Claire de BERNARD.**
Ils eurent :

Joseph de VIRVENT de ROUAIX, seigneur de La Roque
Fils de feu François et de Claire de Bernard, de la paroisse de Saint-André de Magrin, il avait épousé à Massac-Séran, le 30 août 1746, **Marguerite de GASQUET,** fille de feu sieur Jean et de Françoise de Clauzade, habitant Lavaur.
Marguerite de Gasquet de Virvent fut la marraine à Lavaur, le 6 avril 1764, de Joseph Ramond, fils de François Ramond, bourgeois, et d'Anne de Gasquet.
Ils eurent :

- **François de VIRVENT.**
  Fils de Joseph de Virvent, seigneur de La Roque, et de Marguerite de Gasquet, il mourut à Lavaur, le 7 juin 1758, âgé d'environ 10 ans et y fut inhumé le lendemain.

- **Jean Joseph de VIRVENT.**
  Fils de Joseph de Virvent et de Marguerite de Gasquet, il naquit et fut baptisé à Lavaur le 6 mars 1752, le parrain fut François Gasquet, diacre prébendé du chapitre de Lavaur, faisant pour Jean de Virvent, la marraine Françoise (de) Clauzade, le père du baptisé déclara (selon l'usage à Lavaur) ne pas avoir d'enfant du même nom.

[1853] AD.HG 3 E 17161, Caraman.
[1854] AD.HG 3 E 17146, Caraman et 3 E 17148, Caraman..
[1855] RP. Massac-Séran.

Jean Joseph de Virven mourut à Lavaur, le 21 avril 1765, âgé de 13 ans, et y fut inhumé le lendemain dans l'église des Cordeliers.

- Marie de VIRVENT.

Fille de Joseph de Virvent, seigneur de Laroque, et de Marguerite de Gasquet, elle naquit à Lavaur, le 5 mars 1758, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Jean Antoine de Gasquet, faisant pour Alexandre de Virvent, la marraine, Aimée de Gasquet. Marie de Virvent mourut à Lavaur le 16 mars 1758, en âge d'innocence et y fut inhumée le même jour.

-François Hugues de VIRVENT de ROUAIX.

Fils de Joseph de Virvent, seigneur de La Roque, et de Marguerite de Gasquet, il naquit à Lavaur le 30 décembre 1762, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut François de Virvent, capitaine au régiment de *Chateleu,* représenté par Jean de Virvent, frère du baptisé, la marraine Marie Jeanne de *Garroy* de Bonfontan, représentée par Marie Anne de Gasquet, épouse de M. Ramond.

V
Seigneurs de La Boulbene

Cette branche tenait le lieu de La Boulbène, toponyme très répandu, l'acte de décès de Perrette de Gaillard, belle-mère d'Hugues de Virvent, seigneur de La Boulbène, indique que ce lieu était proche de Cuq-Toulza.
Les membres de cette branche apparaissent dans les registres paroissiaux de Cadix, regroupés avec ceux de la paroisse Notre Dame de Cuq-Toulza (qui regroupe également les actes de la paroisse Saint Paul de Bajos), dans lesquels ils apparaissent également.
L'auteur de cette branche, Louis de Virvent, seigneur de La Boulbène, était fils de'Hugues de Virvent, seigneur du Pech, et d'Isabeau de Séverac.

IV Louis de VIRVENT, seigneur de La Boulbène.
Comme dit supra, il fut maintenu noble le 19 décembre 1668, avec son frère Charles Marc.
Il mourut à Cuq-Toulza en 1695 (selon une table des sépultures de Cuq-Toulza de 1666 à 1783, p. 5), il fut cité feu le 17 novembre 1696 (infra.)
C'est certainement le même qui épousa à 14 ans d'écart Jeanne *Audet* puis Marguerite de Lamy, ayant des enfants de ces deux unions.
Il avait épousé par contrat du 4 juin 1653, **Jeanne (de) *DOUDET* (d'OUDET)** que le marquis d'Aubaïs (qui omet souvent les particules) nomme Audet, il est possible qu'il faille lire d'OUDET ou d'AUDET, pour OUDET ou AUDET, selon l'usage, car le a est parfois transformé en o, ou inversement.
Il avait épousé, à Cadix, donc en secondes noces, le 3 février 1667 **Marguerite de LAMY,** fille de noble Maffre de Lamy et de Rachel de Pressac, avec une dispense d'affinité du deuxième au troisième degré.
Enfants du premier lit :

5.1 Hugues de VIRVENT, qui suit.

5.2 Marc Antoine de VIRVENT.
Fils de M. de La Boulbène de Virvent et de Jeanne de Doudet, il fut baptisé à Cuq-Toulza, le 1er avril 1665, le parrain fut M. Jean Py, sieur de Marc, la marraine Marguerite de Lamy.
Il doit être Marc de Virvent qui fut présent à Cuq-Toulza, le 7 décembre 1678, au baptême de sa présumée nièce Marie de Puybusque. Le même fut le parrain à Cuq-Toulza (date en haut d'une page, qui n'apparaît pas) de son présumé neveu Paul de Puybusque, né le 4 octobre 1680. Le même fut présent à des abjurations de protestants à Cuq-Toulza, le 16 octobre 1685.

5.3 Probablement Marquise de VIRVENT de La Grèze, de la paroisse de Cuq-Toulza.
Elle épousa **Paul de PUYBUSQUE**, selon les actes de baptêmes de leurs enfants.
d'où Marie baptisée en 1678, le parrain fut Marc de Virvent ; Paul baptisé en 1680, le parrain fut Marc de Virvent ; Laurent baptisé en 1682.

5.4 Probablement Isabeau de VIRVENT.
Elle fut la marraine, à Cuq-Toulza, le 7 mars 1675, de Bernard Dupuy, fils de Marc Antoine Dupuy, seigneur de La Pomarède, et d'Anne de Lamy, le parrain fut Maffre de Lamy, coseigneur de Cuq.

Enfant du premier ou du second lit :

5.5 Suzon de VIRVENT.
Suzon de Virvent, femme du sieur des Crozes, mourut à Cuq-Toulza en 1748 (selon une table des sépultures de Cuq-Toulza, de 1666 à 1783, p. 10.)
Fille de feu Louis de Virvent, elle avait épousé, à Cuq-Toulza, le 17 novembre 1696, **Jean de GINESTE,** seigneur des Crozes, dit des CROZES, fils de feu François de GINESTE et de Françoise de MOISSET, l'acte fut signé La Roquette de Virvent qui doit être Jean de Virvent.
Suzon de Virvent fut la marraine de Jeanne Racaud, à Cuq-Toulza, le 22 octobre 1676, le parrain fut Marc Antoine de Maffre de Saint-Padou (sic.) Elle fut la marraine, à Cuq-Toulza, le 28 décembre 1702, de Suzon de Bonfontan, fille de noble Bertrand de Bonfontan, née à Cuq-Toulza, le 26 décembre 1702, le parrain fut noble Bernard Dupuy, seigneur de La Pomarède[1856].

Enfants du second lit :

5.6 Jean de VIREVENT.

[1856] RP. Cuq-Toulza, Notre Dame.

Fils de Louis de Virvent et de Marguerite de Lamy, ses dates de naissance et de baptême, en 1667, sont incertaines car barrées, le parrain fut Jean de Sérignol, sieur de Clausel, la marraine Anne de Lamy.
Il doit être Jean de Virvent, seigneur de La Roquette, qui fut présent, à Cadix, le 21 janvier 1685, au mariage d'Arnaud Pimouet et de Jacquelle Banquet.
Le même fut présent à des abjurations de protestants à Cuq-Toulza, le 27 septembre 1685. Le même fut présent au mariage de Paul Rastoul et de Jeanne Rocaché, à Cuq-Toulza, le 1er février 1706.

5.7 Louise de VIREVENT.
Selon un acte barré, fille de Louis de Virvent et de Marguerite de Lamy, elle naquit et fut baptisée à Cuq, 29 août 1668, le parrain fut Tristan de Villeneuve, seigneur de Péchaudier, la marraine Louise de Puybusque, femme de M. de Paulhac . Elle mourut, (à Algans ?) le 25 juillet 1697, âgée d'environ 29 ans, et fut ensevelie le lendemain, en présence d'Hugues de Virvent, seigneur de La Boulbène, son frère.

5.8 Isabelle de VIREVENT,
Fille de Louis de Virvent et de Marguerite de Lamy, elle fut **b**aptisée à Cuq, le 20 octobre 1672, le parrain fut Alexandre de Virvent, la marraine Suzanne de Virvent, habitants de Cuq.

5.9 Gabrielle de VIRVENT,
Fille de Louis de Virvent et de Marguerite de Lamy, elle naquit à Cuq-Toulza, le 8 février 1675, et y fut baptisée 9 jours après, la marraine fut Gabrielle de Villeneuve, femme du sieur Fontès.

V Hugues de VIRVENT, seigneur de La Boulbène.
Il fut présent à des abjurations de protestants à Cuq-Toulza, le 20 octobre 1685.
Fils de feu Louis de Virvent, seigneur de La Boulbène, et de Jeanne de Doudet, il épousa, le 22 janvier 1697, dans l église Notre Dame de Cuq, **Cécile de LIERS,** fille de feu Etienne LIERS, bourgeois de Revel, et de Perette de GAILLARD. Cécile de Liers femme d'Hugues de Virvent de La Boulbène, fut ensevelie le 27 août 1715 à Cuq-Toulza, âgée d'environ 60 ans.
Perrette de Gaillard, habitant La Boulbène, mourut le 1er septembre 1714, âgée d'environ 85 ans, et fut ensevelie le lendemain dans le cimetière de Cadix (en Cuq-Toulza), en présence du sieur de La Boulbène, fils.
Ils eurent :

6.1 probablement Marc de VIRVENT de LA BOULBENE.
Il mourut le 13 juin 1715, âgé d'environ 20 ans, et fut enseveli dans l'église de Cadix le lendemain.

6.2 Jean de VIRVENT.

Il naquit à Cuq-Toulza (à 3 km d'Algans, Tarn) le 18 septembre 1701 et y fut baptisé trois jours après, le parrain fut noble Nicolas de Suer (Suère), seigneur de Labarthe, la marraine Toinette de Liers, l'enfant fut tenu sur les fonts par Suzon de Virvent, femme du sieur des Crozes[1857]. C'est probablement lui qui continua la lignée.

VI Jean de VIRVENT

N…de La Boulbène, qui doit être lui, signa un acte de baptême le 21 mai 1730.

Jean de Virvent, qui doit être lui, fut présent à Bajos (paroisse annexe de Cuq-Toulza), le 12 janvier 1740, au mariage de Marianne de Py, fille de noble Jacques de Py, seigneur de Marc, et de feue Jeanne de Gineste.

Ce doit être lui qui continua la lignée. On peut remarquer que Cécile de Liers (supra) se maria assez âgée, environ 42 ans, ce qui explique qu'elle eut peu d'enfants.

D'une alliance inconnue il eut :

7.1 Jean Charles Louis de VIRVENT.

Fils de noble Jean de Virvent, il mourut à Cuq-Toulza en 1731 (selon une table des sépultures de Cuq-Toulza, de 1666 à 1783, p.9 ; une partie des actes de l'année 1731, figurant dans la série 1728-1737, manque.)

7.2 probablement Joseph de VIRVENT de LA BOULBENE, qui suit.

Les registres paroissiaux de Cuq-Toulza manquent entre 1743 et 1770, inclus, et reprirent en 1771. A partir de cette dernière date les Virvent de La Boulbène n'apparurent pas comme habitant Cuq-Toulza, mais Joseph de Virvent, seigneur de La Boulbène, habitant au Cabanial, diocèse de Toulouse (à 5 km de Cuq-Toulza), fut cité dans un baptême à Cuq-Toulza, le 10 février 1771.

Suzon de Virvent qui mourut en 1748, selon une table des sépultures est la dernière de cette famille résidant à Cuq-Toulza dont nous sommes sûrs.

VII Joseph de VIRVENT de LA BOULBENE, écuyer**.**

Il était receveur des tailles au diocèse de Lavaur, le 2 février 1788, lors du baptême de sa fille Marie Rose.

Il avait épousé **Marie Anne BOUSQUETY,** selon l'acte de baptême de leur fils Jean Pierre Bertrand, et dite femme de Joseph de Virvent, seigneur de La Boulbène, elle fut la marraine, de Marianne Bourdoncle, fille de Bernard Bourdoncle, forgeron, et de Françoise Bousquety, le 10 février 1771, à Cuq-Toulza.

Ils eurent :

Pierre de VIRVENT de LA BOULBENE.

Il fut le parrain de son frère Jean Pierre Bertrand, le 7 janvier 1783, et de sa sœur Rose Marthe le 31 janvier 1785.

[1857] RP. Cuq-Toulza, Notre Dame.

Bernard de VIRVENT de LA BOULBENE.
Il fut le parrain de sa sœur Marie Rose, le 2 février 1788.

Marthe de VIRVENT de LA BOULBENE
Elle fut la marraine de son frère Jean Pierre Bertrand, le 7 janvier 1783, de sa sœur Rose Marthe, le 31 janvier 1785 et de sa sœur Marie Rose le 2 février 1788.

Jean Pierre Bertrand de VIRVENT de LA BOULBENE
Il naquit à Lavaur le 6 janvier 1783, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Pierre de Virvent, son frère, faisant pour noble Jean Pierre Faget, avocat au parlement, ancien capitoul, la marraine Marthe de Virvent de La Boulbène, sa sœur. Il mourut à Lavaur le 20 mai 1786, en âge d'innocence.

Rose Marthe de VIRVENT de LA BOULBENE
Elle naquit à Lavaur le 30 janvier 1785 et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Pierre de Virvent de La Boulbène, son frère, la marraine Marthe de La Boulbène, sa sœur.

VI
Personnes isolées

Philippe de Virvent, seigneur du Puget, fut le parrain de Paule Franc, à Damiatte, le 10 mai 1682, la marraine fut Claire de Laval[1858].

Isabeau de Virvent épousa Alexandre Gaspard de Richome, seigneur de Gachepel, selon l'acte de baptême de leur fils Jean, à Lavaur, le 27 juin 1688.

Marguerite de Virvent, veuve, fut enterrée à Lavaur le 31 mars 1700.

Douillac, révision le 22 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL.

[1858] RP. Damiatte.

Index onomastique

Dans la région toulousaine les registres paroissiaux concernant les dames et demoiselles, issues de familles nobles ou bourgeoises, ajoutaient une particule à leur patronyme même si elle ne figurait pas dans le patronyme de leur père, ce qui peut amener des confusions dans l'index onomastique.

Index, t. XII

Aban(d'), 273

Adhémar(d'), 341

Alary(d'), 304,306

Albiges(Albigeois), de, 290

Albis(d'), 337

Alboy(d'), 76

Alby(d'), 206

Alès(d'), 58,59,74

Alibert(d'), 206

Aliès(d'), 283

Allières(d'), 217

Alricy, 316

Amat, 22

Ambès(d'), 17

Amieu(d'), 387

Ancezune(d'), 222

André(d'), 140

Andrieu(d'), 170,308

Angos(d'), 30

Anticamareta(d'), 223

Antras(d'), 43,46,350

Arcizas(d'), 34,352

Arexy(d'), 210

Armagnac(d'), 217

Arnal(Arnail), 330,336

Arpajon(d'), 293

Arraud, 372

Arreau(d'), 372

Arsse(d'), 230

Asson(d'), 373

Astorg(d'), 4,221,361

Astugue(d'), 374

Augier(d'), 193

Aule(d'), 218

Aure(d'), 208,222

Aurens(d'), 292

Auriol(d'), 85,213,225,244,274

Aussillon(d'), 272

Austry(d'), 103

Auterive(d'), 276

Aux(d'), 368

Averane(d') ou Daverane, 385

Aydie(d'), 368,369

Aymar(d'), 362

Aymier(d'), 44,365

Balaguier(de), 292

Bar(de), 294

Barbazan(de), 6

Barbe de La Claverie, 173

Barbe(de), 206

Barbotan(de), 37,370

Barèges(de), 36

Barutel, 315

Basset(de), 312

Baud(de), 231

Baudean(de), 5

Baulac(Baulat), de, 357

Baussonnet(de), 11

Bavière(de), 182

Baynast(de), 378

Bayne(de), 294,303,306,312,317

Baufort(de), 199

Bedos(de), 148

Belaffar(de), 262

Belcastel(de), 289

Belleforêt(de), 6

Benavent(de), 133,312

Benoît, 12

Benoît(de), 46

Benque(de), 34 ,213

Benquet(de), 369,370

Béon(de), 198

Berbiguier(de), 302

Bermond,57

Bermond(de), 146,196

Bernard(de), 389

Bernier, 255

Berthier de Wagram, 182

Bertin(de), 80

Bigorre, 101

Birac(de), 322

Biran(de), 352

Blazy(de), 365

Bois(du), 323

Bonafous(de), 290

Bonfontan(de), 18

Bonhomme, 125,224

Bonne(de), 216,218

Bonnin, 157

Borassier(de), 127,244

Bordenave(de), 162

Borrelli, 295

Bosc(du), 304,377

Bosquet, 311

Boudet , 20,108,316

Bourbon(de), 282

Bourdès(de), 91,93,293

Bourdoncle(de), 317

Bourg(du), 11

Bournhiol(de), 80

Bourres(de), 304

Burrouillan(de), 356

Bousquet(de), 294

Bousquety, 393

Boussane(s), de, 361

Bouzet(du), 130

Boyer, 156

Boyer(de), 73,305,316

Boys(du), 180

Brassac(de), 116,120

Brecey(de), 294

Brettes(de), 192,193

Breuil(du), 186

Brignac(de), 94,100,296,327

Brolhet(de), 186

Broqueville(de), 226

Brouzet(de), 164

Buch(de), 368

Buisson(de), 231,240

Busca(de), 361

Cabaret(de), 271

Cabrol(de), 307

Cahuzac, 20

Cahuzac(de), 72,181,341

Cajarc(de), 289

Caldagues(de), 283

Calmels(de), 281

Calmette(de), 226

Calmont(de), 292

Calonne(de), 377

Calvet(de), 136

Cancal, 24

Capèle(de), 156,159

Capelle(de), 15,16

Carayon, 157,158

Carbonnel, 298

Carbonnières(de), 362

Cardaillac(de), 175,219

Cardeilhac(Cardaillac), de, 36,37

Carrère, 5

Carrière(de), 14

Cassagnet(de), 356,364

Cassé(du), 171

Castanet(de), 292

Castellane(de), 159

Castelnau(de), 120,257,264

Castelpers(de), 58,303

Castéras(de), 204,227,231

Caumont(de), 158

Causse, 201

Cayla(du), 74,385

Caylar(du), 193

Caylus(de), 283

Cayres(de), 221,222

Cazalet(de), 189,214

Cazaux(de), 3,278

Cazillac(de), 292

Chambert(de), 187

Château(du), 191

Châteauverdun(de), 235

Chatelus, 182

Chaubard(de), 16

Chaussenous(de), 223

Clarac(de), 291,304

Clary(de), 54

Clausade(de), 389

Coffres(des) ou Descoffres, 181

Combes, 316

Combettes(de), 315

Comminges(de), 84,171,228,293

Constant, 365

Corneillan(de), 172

Coucy(Coussy), de, 322

Cougot, 231

Courdurier(de), 293

Cours(de), 366,372

Cousin(de), 153

Couteiller(de), 185

Cros, 248

Crussol(de), 221

Cucugnan(de), 189

Dalmas(de), 153

Dandinières, 338

Daumy, 182

Daurasse, 5

David, 297

Dax, 211

Dayde, 249

Dejean, 61

Delhom, 295

Derupe, 21

Descazals, 298

Devèze(de), 37

Dieupentale(de), 162

Donnadieu(Donadieu), de, 208

Dubernard, 316

Dufaur, 168

Dupin de Saint-André, 342

Dupuy, 281,293

Durand, 158

Durand(de), 152

Durban(de), 209

Durfort(de), 357

Dussaux,387

Elizagua(de), 283

Eoux(d'), 29

Espagne(d'), 219,228,236,237

Esparbès(d'), 358,374,375

Eymard, 367

Faramond(de), 70,327

Farene, 23

Faudoas(de), 355

Faulong(de), 159

Faur(du), 12,132

Fauré, 36

Fay(de), 178

Ferrabouc(de), 356

Ferrand(de), 138

Ferrier, 189

Ferrouil(de), 137,142,376

Feuga(de), 369

Fleury(de), 148,201

Foix(de), 55,139,257,258,362

Fontaines, 330,337

Fontaines(de), 128

Fontanilles, 107

Forgues(de),39,278

Foucaud(de), 202

Fourcade(de), 144

Fournier, 204

Fraissinet(de), 329

Francazal(de), 12

Gaches(de), 307

Gaffié ou Gaffier, 79

Gaillard(de), 392

Galan(de), 245

Galard(de), 37,360,370,375

Galaup, 106,334

Galtier, 80

Galy(Gely), de, 296

Gameville(de), 279

Gargas(de), 54

Garissoles(de), 305,309

Garrané(du), 374

Gasc, 78

Gasquet(de), 389

Gatchat, 298

Gaultier(de), 199

Gausserand(de), 711

Gautier(de), 293

Gavarret(de), 152

Gaychier(de), 145

Gayrald, 77

Gayrard(de), 18

Gémit(de), 4

Geneste(de), 391

Genibrousse(de), 213

Gérus(de), 167

Gervain(de), 108

Gervais, 24

Gestes(de), 39

Gineste(de), 231

Gironde(de), 5,133

Gombaud(Gombault),de,, 204

Got(de) ou Goth(de), 235

Goudal(de), 65

Goudon(de), 304

Goyrans(de), 132,228

Gozon(de), 131

Granas, 224

Granier, 79

Grassy(de), 245

Grave(de), 135,185,191,226,228,230

Griffolet(de), 11

Grimaldi(de), 246

Groc, 19

Gros(de), 296

Guérin(de), 296,336

Guerrier(de), 54

Guers(de), 208

Guibal(de), 193

Guilhem(de), 307

Guillot(de), 164

Guizet, 338

Hauteville(de), 305

Hautpoul(d'), 332

Hébrail et Hébrail(d'), 18,125,139

Hélie, 227

Héliot(d'), 345

Hennequin(d'), 165

Hermitte, 301

Huc(d'), 179

Imbert, 14,60,81

Innocents(des), 167

Isalguier, 125,128,129,161,254,255,257,258

Izarn(d'), 62

Jacomel(de), 378

James(de), 70

Jaubert(de), 14

Jouery, 12

Juillot(de), 63

Jully, 166

Jussan(de), 30

La Baillie(de), 213

La Barthe(de), 6

Labat(de), 150

La Briconie(de), 272

Lac(du), 98

Lacger(Latger), de, 306

Lacombe, 20,101,103,295

Lacoste(de), 246

Lacroix, 246

Ladevèze, 23,24,301

La Faige(de), 92

La Fite(de) ou La Fitte(de), 4

Lagarde(de), 151

Lagarrigue(de), 222

La Gausie(de), 56

La Gorrée(de),62

Lagorsan(de), 368

La Mamye(de), 164

La Mazère(de), 355

Lambès(de), 137

Lamy(de), 390

Lanne(de), 30

Lannoy(de), 378

La Palu(de), 276

Laperrine, 202

La Peyre(de), 89,93

La Prune(de), 295

Larée(de), 378

La Rivière(de), 218

La Roche(de), 120,131

La Roque(de), 231,270,273,275

Larroquan(de), 162,356

Larroque, 333

Lart(de), 265

Las Cases(de), 210

Lassalle(de), 366

Lassard(de), 156

Lasseran(de), 350,352

Lasset(de), 232

La Tour(de), 120,173,384

La Treilhe(de), 184

Lau(du), 323,355,357

Laugier, 144

Lautrec(de), 85,306,374

Laval(de), 132

Lavalette(de), 56

Lavardac(de), 352,370

Lavaur(de), 16

Lavedan(de), 60

Lavergne(de), 70,327

Léaumont(de), 265,360

Lebrun, 95

Le Mazuyer, 55

Le Noir, 124,127,178,200,207,306

Lerus, 181

Lescout(de), 168

Lescure(de), 83,259,262

Le Sénéchal, 159

Lespiau, 301

Lévis(de), 142,215,238,277

Leviston(de), 12

Liers, 392

Linas, 297

Lissac(de), 228

Lomagne(de), 131,238

Lombard(de), 180,198

Lombrail(de), 164

Lordat(de), 28,158

Lort(de), 195

Lostanges(de), 317

Loubens(de), 5,156

Louis XV, 282

Loupès(de), 206

Loupiac(de), 304

Luc(de), 189

Lupiac(de), 351

Luppé(de), 38,356,357

Lusignan(de), 370

Lustrac(de), 85

Madières(de), 216

Mage(de), 188

Maguelonne(de), 232

Maignaut(de), 377

Mailhos(de), 166

Maine(du), 360

Malenfant(de), 13

Manny(de), 249

Manse(de), 118

Maravat(de), 356

Marcon(de), 4

Marestaing(de), 56,277

Maret, 331

Marion(de), 157

Marquefave(de), 122

Marrens(de), 354

Marsa(de),20,101,295,345

Martin, 101,108

Martres(de), 33

Martrin(de), 76

Marty, 384

Marzials(de), 75

Massabiou, 23

Massas(de),374

Mathieu, 337

Mauléon(de), 55,132,134,229

Maurens(de), 254

Maynier(de), 59

Méjanes(de), 21,71,75,80

Mesnil(du), 317

Meyer, 317

Mialet, 18

Miglos(de), 160

Minut(de), 13

Moisset(de), 391

Molinier, 310,311

Molinier(de), 11

Moly, 339

Monchy(de), 378

Montaut(de), 129,171,219,255

Montbrun(de), 218

Montclar(de), 124,209,274

Montels(de), 206

Montesquieu(de), 122,139,150,154,230

Montesquiou(de), 236,237,240,350

Montfaucon(de), 136,214,274

Montfort(de), 215

Montlaur(de), 186

Montlezun(de), 38,322,350,352,358,369

Montmoure(de), 225

Montredon(de), 185,229

Montvalat(de), 65

Moreau, 249

Moret(de), 226,289

Mun(de), 5,42,360

Narbonne(de), 132,134,204,218

Négri(Nègre), de, 145,197

Niort(de), 128,139

Noailhan(de), 376

Noé(de), 16,34,213,251,252

Noguès, 158

Nos(de), 188

Nuchèze(de), 370

Nupces(de), 72

Olive(d'), 164

Olivier(d'), 92

Olmières(d'), 11,85

Oraison(d'), 222

Orbessan(d'), 34

Oudet(d'), 390

Pac(du), 137

Pagèse, 263

Palarin(de), 201

Pardaillan(de), 37,322,355,359,368

Passemar(de), 104

Patras(de), 156

Paulo(de), 11,279

Pause(de), 180

Pelet,208

Pelissier, 247

Percin(de), 46

Pereines, 156

Périer(du), 156

Peyrat(de), 194

Peyrilhe(de), 91

Pina(de), 253

Pins(de), 123,179216

Piquer, 283

Pis(de), 368

Plaigne(de), 134,192

Poitiers(de), 119

Polastron(de), 131,162

Pompadour(de), 228

Pont(du), 120

Pontaut(de), 237

Pontic, 159

Portes(de), 195

Potier(de), 13

Poudens(de), 120

Poyanne(de), 352

Preissac(de), 130

Prérard, 387

Pressac(?),de,390

Prévost, 378

Progen(de), 62

Puech(du), 312

Puel(de), 71

Puiginier(de), 306

Pujol(de/du), 307,375

Puy(du), 11,78,143,172

Puybusque(de), 160,266,384,391

Puylaurens(de), 309

Rabastens(de), 71,83,126,186,293

Rabot(de), 274

Ramel, 202

Rames(de), 302

Raymond(de), 302,361

Raynaud, 333

Resseguier(de), 61,74

Rest, 19,297

Reyne, 340

Richeville, 298

Rieu(du), 98,126,174,312,333,343,344,345,346

Rigaud(de), 84,178,262

Rivière(de), 357

Roberty, 247

Rochechouart(de), 139

Roger(de), 139

Rolland et Rolland(de), 247,301

Roman Courpier, 282

Roquefeuil(de), 62

Roquefort(de), 92,225,244,276,335

Roquelaure(de), 45,363,364,368

Roques(de), 331,341,371

Rotolp(de), 384

Rouch(de), 135

Rouffiac(de), 302

Roulet, 317

Roux(de), 150,194,231

Rozel(de), 306

Rozières(de), 313

Ruffel, 340

Saint-Etienne(de), 161

Saint-Félix(de), 211

Saint-Gaudens, 15

Saint-Gresse(de), 372

Saint-Jean(de), 47,138,279

Saint-Julien(de), 372

Saint-Lary(de), 32

Saint-Martin(de), 140

Saint-Maurice(de), 71,245,293,321

Saint-Ours(de), 27

Saint-Pastou(de), 162

Saint-Paul(de), 41,278

Saint-Pierre(de), 231

Sainte-Colombe(de), 184

Saissac(de), 215

Saisseval(de), 378

Saix(de), 190,203,214

Salabert, 316

Sales(de), 344

Salles(de), 133

Saquet, 128,228

Sariac(de), 3,28,37

Sarraute(de), 372

Sarret(de), 195,196

Savignac(de), 62

Savy(de), 181

Sédillac(Sérillac), 37,370

Segla(de), 43

Segonds(Segons), de, 173

Seigneuret(de), 195

Selle(de), 367

Sénergues(de), 185

Serre, 15

Serres(de), 228

Sers(de), 44

Severac(de), 172,383

Seysses(de), 45,376

Siran(de), 41

Siregand(de), 12

So(de), ou Son(de), devenu d'Usson, 122

Solages(de), 63,64

Solan(de), 237

Soreac(de), 72

Soubiran(de), 123

Suère(de), 342

Tarride(de), 323

Tavernier, 202

Tersac(de), 137,235

Tertre(du), 165

Tieys(de), 245

Tonnac(de), 103,108

Touges(de), 34

Toulouse Lautrec(de), 383

Tournemire(de), 263

Tournier et Tournier(de), 121,203,260

Traversier(de), 20

Turenne(de), 181

Turlan(de), 92

Turquet(de), 70

Vabre, 23,24

Vacques(de), 219

Valat, 192

Valès, 310

Valette(de), 175

Varagne(de), 116,118,156

Vasconia(de), 13

Vaure(de), 272

Vaysse, 340

Vendômois(de), 47

Ventajou(de), 18

Verdelin(de), 42

Verdun(de), 91,94,106,179

Verniolles(de), 141,209,244

Vernon(de), 151,208

Verzeille(de), 246

Vesian(de), 58

Veyrac(de), 121,226

Vialatte(de), 231

Vias(de), 229

Viçose(de), 32

Vidal, 299,382

Vidal(de), 217

Vieux, 317

Vigier, 15

Vigier(Viguier), de, 161

Vignaux(de), 11,166

Vignes(de), 150,266

Vigouroux, 57

Viguier(de), 53

Villaret(de), 74

Villemur(de), 150,151,279

Villeneuve(de), 224

Villette(s), de, 121,216,260

Vintron(de), 115

Virazels, 81

Vivier(du), 141,192

Vize(de), 32

Voisins(de), 124,127,138,221,235,281,376

Waroquier(de), 82

Yèche et d'Yèche, 57,73,299

Ygon, 314